This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 978,908

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

UNIVERSITY OF MICHIGAN

842
D466

LA

COMÉDIE SATIRIQUE

AU XVIIIe SIÈCLE

342
D466

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

VOLTAIRE ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE

(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

8 volumes in-8°..... .... 60 fr.

1re série. — LA JEUNESSE DE VOLTAIRE. 1 vol. in-8° (*épuisé*)..... 7 fr. 50
2e série. — VOLTAIRE AU CHATEAU DE CIREY. 1 vol. in-8°..... 7 fr. 50
3e série. — VOLTAIRE A LA COUR. 1 vol. in-8°..... 7 fr. 50
4e série. — VOLTAIRE ET FRÉDÉRIC. 1 vol. in-8° (*épuisé*) ..... 7 fr. 50
5e série. — VOLTAIRE AUX DÉLICES. 1 vol. in-8°..... 7 fr. 50
6e série. — VOLTAIRE ET J.-J. ROUSSEAU. 1 vol. in-8°..... ..... 7 fr. 50
7e série. — VOLTAIRE ET GENÈVE. 1 vol. in-8°..... 7 fr. 50
8e série. — VOLTAIRE, SON RETOUR ET SA MORT. 1 vol. in-8°..... 7 fr. 50

Le même ouvrage. 2e édition. 8 vol. in-12..... 32 fr.

ICONOGRAPHIE VOLTAIRIENNE

Histoire et description de ce qui a été publié sur Voltaire par l'art contemporain. 1879. 1 vol. in-4° enrichi de 25 estampes..... ..... 25 fr.

LA MUSIQUE FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE

GLUCK ET PICCINNI

1774 — 1800

1 vol. in-8°. — Prix..... 7 fr. 50

Le même ouvrage, 2e édition. 1875. — 1 vol. in-12..... .. 3 fr. 50

GRIMOD DE LA REYNIÈRE ET SON GROUPE

d'après des documents entièrement inédits. 1877.

1 vol. in-12..... ..... 4 fr.

LES COURS GALANTES, études historiques sur la dernière moitié du règne de Louis XIV. — Dentu. 1860-1864. 4 vol. in-12.

ÉPICURIENS ET LETTRÉS, XVIIe et XVIIIe siècles. — Charpentier, 1879. 1 vol. in-12.

EN PRÉPARATION :

LA COMÉDIE SATIRIQUE AU XVIIe SIÈCLE

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et V. RENAULT, rue des Poitevins, 6.

LA

COMÉDIE SATIRIQUE

AU XVIIIe SIÈCLE

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

PAR L'ALLUSION, LA PERSONNALITÉ ET LA SATIRE AU THÉATRE

LOUIS XV — LOUIS XVI — LA RÉVOLUTION

PAR

GUSTAVE DESNOIRESTERRES

Lodoïsa aîné

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

ÉMILE PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1885

Tous droits réservés.

n. lang.
min
·10-27
625

PRÉFACE

Il s'agit ici du tableau de la société française par la personnalité, l'allusion et la satire au théâtre, et l'on comprend ce que cette guerre sournoise du poète comique, qui, d'ailleurs, ne pouvait être soufferte qu'à la condition d'effleurer à peine, exige de recherches et de fouilles persévérantes. C'est, en un mot, la société, traquée jusque dans son particulier le plus intime, dont on va dévoiler les péchés mignons et trop souvent aussi les gros péchés. Conçue et réalisée de la sorte, cette enquête, en dépit des insuffisances mêmes de l'écrivain, devra être intéressante et instructive. Monteil, qu'elle a séduit, a laissé un livre avec lequel il faut compter, rempli de faits, d'observations piquantes, de curieuses trouvailles. Mais la forme hybride de son *Histoire des Français des divers états* a un peu nui au succès, et, tout en rendant justice à ce qu'il s'y rencontre de documents précieux, l'érudit s'arrange malaisément d'un procédé romanesque, auquel l'auteur ne s'est résigné que par l'impossibi-

lité d'utiliser autrement, pensait-il, tant de richesses amoncelées.

Remonter aux origines, demander à ces documents primitifs et grossiers mais qui ont leur verdeur et leur saveur, les éléments d'un travail parfois aride, en somme, plein de séduction et de surprises, telle était la marche qui s'imposait à nous. La malice irrespectueuse de nos aïeux, moins pour faire plaie que par amusement, s'attaquait un peu à tout, et, il n'est pas douteux qu'elle se glissât jusque dans les Mystères empreints pourtant d'un sentiment si profondément religieux où elle se laisse soupçonner en maint endroit, si l'éloignement de ces temps, si le manque de traditions ne permettent autre chose que de simples conjectures. Quant aux soties, aux farces, les preuves surabondent, et il en est peu qui ne fussent dictées par une rancune quelconque. Un peuple souffre, il gémit, maudit ceux qui le foulent, et les chansonne, quand ce peuple est la France; car, avant la farce, qui est le produit d'un art grossier, il y eut chez nous la chanson, où déborde cette malignité à pleine bouche dont on essayera en vain d'étouffer les excès de verve. Les premiers bégaiements sont à saisir et à noter. Est-ce une comédie, est-ce tout simplement un dialogue où l'intention dramatique s'accuse à peine, si elle s'accuse? On ne saurait trop dire, mais, insensiblement, l'embryon revêt une forme moins indécise, il promet de vivre, d'être robuste même, et, avec le temps, toutes ses promesses il les tient. A ces époques primitives où le poète s'ignore, la comédie ne peut être une œuvre de spéculation, elle

répond à un mouvement soudain et impérieux : c'est, quelquefois, l'amour, l'admiration qui en sont les inspirateurs ; plus souvent le poète n'a cédé qu'à un besoin d'érailler et de mordre, qu'à l'indignation et à la colère qu'il ne peut contenir. Il faut cela pour hâter l'éclosion de cette littérature dont la forme n'est pas le souci, où se rencontre bien plutôt l'expansion d'un tempérament robuste que la recherche de l'expression. Tantôt c'est un ressentiment individuel, tantôt le retentissement de la pensée et des passions de tous : ainsi Gringore se constituant l'organe de ce roi et de cette France contre les envahissements et le despotisme pontifical. Nous le citons, parce qu'il est, à cette date, la formule la plus remarquable de ces manifestations collectives, auxquelles participe tout un peuple. Mais on les constate avant comme après, et les poètes anonymes qui s'imposent à eux-mêmes la mission de résumer les misères, les malédictions des vaincus (accablés dans une proportion égale, il faut bien le dire, par les compagnies à la solde du roi et les bandes des envahisseurs), sortent de terre, comme l'insecte que le mauvais temps attire à la surface, obéissant à l'instinct qui fait crier celui qu'on violente et qui pâtit. Avec l'apaisement, l'accent n'est plus le même, et la gaieté, la malice gauloise reviennent sur l'eau ; la médisance n'abdique point, mais elle cesse d'être amère, elle rit et provoque la bonne humeur d'un auditoire aisé à contenter. Peu à peu les mœurs s'adoucissent avec le progrès et les conquêtes d'une civilisation qui se croit à son apogée. Au Moyen-âge a succédé la Renaissance,

cette aurore pleine d'éblouissements, qui n'était pas le jour, bien que ces impatients, ivres de leur savoir, se fissent à cet égard d'étranges illusions. Au moins, pour le théâtre qui semble l'expression la plus éclatante de leur littérature, elle ne justifiera que bien insuffisamment l'enthousiasme, l'enivrement des contemporains.

Nous abordons, avec la mort de Henri IV et l'avènement de Louis XIII, le dix-septième siècle ; mais ce dix-septième siècle, naissant, est loin de laisser entrevoir les splendeurs de sa seconde moitié. Au point de vue politique, on ne songe guère qu'à renverser ce que ce grand prince avait si laborieusement édifié ; quant aux lettres, c'était encore l'époque de Ronsard, moins Ronsard et la Pléiade. La faveur d'en haut peut beaucoup ; mais, avec toute sa munificence et ses largesses, le grand cardinal ne réussissait qu'à grouper une demi-douzaine de beaux esprits médiocres, qui n'eussent point fait faire un pas à l'art et n'ont d'autre recommandation, auprès de la postérité, que la Critique du *Cid*. Toutefois, l'allusion aux circonstances et aux hommes ne fait pas défaut, elle est même le seul intérêt du théâtre, qui, alors encore, n'était qu'un théâtre de cabinet. Nombre de pièces, de tragédies écrites en latin, d'autant plus hardies qu'elles ne se produisaient qu'à l'ombre d'une publicité clandestine, venaient répondre aux haines que s'était attirées ce règne de favoris, derrière lesquels l'on n'apercevait point le souverain. La nature se recueillait. Corneille se révélait par *Mélite*, en 1629. Mais le grand Corneille ne date que de 1636 avec *le*

Cid. Il faudra encore quelques années à cette génération puissante de grands génies en tous genres, qui devait illuminer le règne et ressusciter le siècle d'Auguste. Ne citons que Molière, pour nous l'incarnation de la comédie satirique : ainsi qu'Aristophane, il résume dans son œuvre l'histoire de cette société, dont les magnificences ne laissaient pas, comme toutes les choses de ce monde, de se mêler à bien des petitesses et des hontes. L'auteur des *Femmes savantes* ne sera pas le seul, pourtant, à buriner les mœurs de son temps. Pas au même niveau, à de grandes distances sans doute, se rencontrent des peintres exacts, spirituels, observateurs malicieux, comme Regnard, Dufresny, Dancourt qui, chacun pour sa part et dans son milieu, apportent leur document piquant sur cette société si raffinée et si vicieuse à la fois. Ce ne seront plus alors un scandale, un événement ou grotesque ou tragique, venant de loin en loin réveiller l'attention publique, exalter les imaginations, provoquer les commérages infinis de la cour et de la ville. Chaque jour que Dieu fera, Paris, si avide de nouvelles, aura sa pitance, et ce qu'il apprendra le matin, la comédie le lui travestira le soir, avec ses développements et ses apports charitables. C'est alors que le théâtre sera de l'histoire, une histoire entrevue par des vers grossissants et particuliers, qui, sans s'en trop soucier, aura plus la physionomie sincère des choses que l'histoire vraie, telle au moins que l'écrivaient, à ce moment, Larrey et ce père Daniel, dans l'œuvre duquel le comte de Boulainvillers se faisait fort de relever dix mille

erreurs. La dernière moitié du siècle sera l'âge d'or de la comédie satirique. Mœurs, modes, aventures d'amour, aventures cavalières, salons, brelans, cafés, la cour, la magistrature, le haut et le bas clergé, tout ce qui offre un côté vulnérable, est atteint sans pitié. Si la victime quelquefois regimbe et se fâche, comme cela arriva à La Feuillade, le plus souvent, elle sera la première à rire ou pour donner le change ou pour témoigner que ces folies ne peuvent l'atteindre.

Le dix-huitième siècle s'accommodera de l'héritage, et comme la discipline s'est relâchée et l'audace accrue, avec quelques réserves extérieures, ce sera, surtout au déclin de cette époque de transformation et de rénovation sociale, la comédie satirique des Grecs, avant les lois qui la condamnèrent à plus de prudence et de décence. Par le Système et les incroyables folies de la rue Quincampoix commencera cette incessante exhibition de portraits. On ne nomme pas les gens; à quoi bon les nommer, et qui s'y fût trompé? Autres comédies : les extravagances jansénistes, les convulsionnaires et le cimetière de Saint-Médard. Les jésuites, sur la matière, ont un répertoire plein de révélations plus plaisantes qu'édifiantes. Vient la comédie politique. Le cardinal de Fleury et ses ambitions trembleuses, ses hésitations et ses économies sordides. Puis l'incapacité flagrante de nos généraux et les témérités heureuses du roi de Prusse plus populaire à Paris qu'à Berlin. Entre temps, les favorites : madame de Pompadour jouant la comédie et se frottant aux choses du théâtre. Bien des historiettes auront trait à

elle, où elle tiendra la place de Marie Leczinska. Après Louis XV, Louis XVI. C'est le moment sinistre de notre tâche. Nous allions oublier Beaumarchais et le parlement Maupeou : que d'allusions et d'injures à l'adresse de cette magistrature honnie par le pays, qui en saluera la chute comme elle applaudira au rappel des exilés ! Le philosophisme et l'athéisme envahiront tout ; ce sera un déluge de tragédies contre le culte, les prêtres, les moines, les religieux de toute robe. Tout sera remis en question et bientôt conspué : dogme, institutions, le gouvernement, la monarchie elle-même. Que d'applications haineuses et venimeuses, d'abord voilées et détournées, mais à la fin sans masque ! Le théâtre révolutionnaire vient de naître, un théâtre qui ne démentira pas son titre, capable de tout, et d'où l'on ne sortira que pour en venir aux mains. Nous n'avons fait qu'indiquer, bien sommairement, les grandes lignes, heureux, si cela a pu donner quelque idée de l'étendue et de l'intérêt d'un tel sujet. C'est surtout ici qu'il ne faut être, ni exclusif ni absolu. Si le document est curieux, en revanche, il y a à prendre garde ; et c'est sur un semblable terrain que les facultés du critique sont indispensables et doivent prémunir contre les séductions inhérentes à sa tâche : c'est si friand le scandale, qu'on est toujours disposé à lui ouvrir, sans lui demander d'où il vient et quel il est ! c'est si facile de divertir le lecteur à ce prix, qu'on se donne aisément le change sur ces pactisations de conscience, dont les conséquences n'apparaissent point ; car, le plus souvent, les principaux intéressés

ne sont plus là pour se plaindre ! Notre préoccupation constante, disons-le bien haut, aura été d'éviter cet écueil, de discuter nos sources avec sévérité et scrupule.

Ces réserves faites, nous n'avons rien épargné pour amasser les innombrables éléments d'un pareil travail. Envisagée ainsi, cette histoire, nous l'espérons du moins, aura des révélations inattendues pour le lecteur; elle constituera un ensemble dont nous ne croyons pas trop exagérer l'importance, lorsque l'auteur aura pu inscrire, au bas de sa dernière page, l'*Exegi monumentum*. Nous n'en sommes pas encore là. Comme on l'a nettement indiqué, la *Comédie satirique* a ses divisions naturelles et précises, elle formera trois séries bien distinctes. C'est la dernière que nous publions, en attendant ses deux aînées, qui, bien qu'aux trois quarts achevées, réclament encore des revisions et des retouches. Nous avons cédé, en cela, aux instances de nos amis préoccupés d'assurer, contre tout événement, cette partie d'un travail qui viendra grossir sinon compléter nos trop volumineuses études sur le dix-huitième siècle. Mais nous comptons bien faire suivre, à des délais rapprochés, ces deux premières séries, qui ne perdront pas sans doute à avoir attendu. Dieu veuille qu'il en soit de même pour le lecteur.

Hérils, 15 septembre 1884.

LA

COMÉDIE SATIRIQUE

AU XVIIIe SIÈCLE

I

LA RÉGENCE. — L'AGIOTAGE. — UN CENSEUR.
MAGISTRATS DILETTANTES. — LE MARI CÉLIBATAIRE.

Le premier acte de la Régence avait été d'annihiler les dispositions du feu roi, qui se doutait bien, d'ailleurs, que son souvenir ne suffirait pas à les défendre. Ce fut comme un débordement de l'esprit nouveau. Les mauvaises mœurs, le libertinage de la pensée, cette fureur de tout fronder, de tout remettre en question, qui couvait en attendant son heure, rompirent leurs digues avec l'impétuosité d'un torrent déchaîné. L'époque avait sa formule, son incarnation dans l'homme qui devenait le maître; et Philippe d'Orléans allait représenter admirablement cette société prise de vin, faisant litière de ses croyances, de ses vertus forcées, de son passé glorieux, pour se précipiter dans tous les excès. Il donnera l'exemple et l'élan; et ce sera une orgie sans fin, sans vraisemblance, que le ministère de M. le Duc ne fera que continuer. Loin de cacher ses désordres, il semblait en être fier; on sait le

mot célèbre de son oncle : « C'est un fanfaron de vices. » Rien ne démontre mieux son égal mépris des hommes et des choses que la représentation inattendue d'*Athalie*, qui n'avait jamais été mise au théâtre et allait donner lieu aux plus noires allusions. Les deuils successifs, dont avait été attristée l'ancienne cour déjà si sombre, lui avaient été attribués, parce que chaque convoi devenait pour lui un pas de plus vers le trône. Ç'avait été le cri de tous. Les gardiens attitrés du Roi-enfant tinrent à honneur d'afficher leurs appréhensions avec une provocante insolence ; et l'attitude du maréchal de Villeroy et de la duchesse de Ventadour fit plus que souligner cette commune pensée. Dans de telles conditions, laisser représenter *Athalie*, c'était, de gaieté de cœur, faire la partie belle à la malignité, qui n'en espérait pas tant. Louis XV, c'était Joas, demeuré comme lui l'unique rejeton d'une famille nombreuse, fauchée par une destinée impitoyable. La pièce avait été estimée, à son apparition, des plus faibles ; elle avait ennuyé et fait bâiller. Les spectateurs de la Comédie-Française se montreraient-ils plus indulgents ? « Ce ne fut point, nous dit Voltaire, qui venait d'achever son *Œdipe* et hantait fort la Comédie et les comédiens, ce ne fut point parce que cet ouvrage est un chef-d'œuvre d'éloquence qu'on la fit représenter en 1717[1], ce fut uniquement parce que l'âge du petit Joas et celui du roi de France régnant étaient pareils, on crut que cette conformité pourrait faire une grande impression sur les esprits. Alors le public passa de trente années d'indifférence au plus grand enthousiasme[2]. »

Le jeune Arouet (ce qu'il ne dit pas ici) comptait parmi

1. 3 mars 1716, et non 1717, comme le dit Voltaire.
2. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. IX, p. 18. — Président Hénault, *Mémoires* (Dentu, 1855), p. 64.

les ennemis et les frondeurs, et se faisait même, deux mois après, interner, par lettre de cachet, à Sulli-sur-Loire, pour deux épigrammes qui, sous un prince moins clément, l'eussent fait jeter dans un cul de basse-fosse, qu'il a toujours répudiées, il est vrai, sans persuader de son innocence. Deux années plus tard, la malveillance trouvait d'étranges analogies, dans *Œdipe* même, entre les rapports incestueux de l'infortuné prince avec sa mère et les rumeurs qui couraient sur la nature d'affection du Régent pour ses fillês[1]. Arouet donnait, dès lors, la mesure de ce qu'il devait être par la suite, un esprit audacieux, sans préjugés, déjà armé pour une guerre d'extermination, à laquelle sa mort seule mettra fin mais que ses disciples continueront en son nom. Le clergé ne se méprit pas, dès l'origine, sur la valeur de ce nouvel ennemi; le bruit qu'il fit à l'égard de certains vers qui, en somme, n'étaient que des lieux communs, témoigne d'une clairvoyance à laquelle les actes ne donneront que trop complètement raison.

Cette société désœuvrée ne laissait pas que d'être affairée. Comme elle avait des loisirs, elle s'occupait de tout, tout l'intéressait, l'amusait, la passionnait, l'indignait : le Quiétisme, le Système, les galanteries du Palais-Royal et du Luxembourg, la pièce du jour, les rivalités de coulisses. Tenait-on pour ou contre Homère, pour les Anciens ou les Modernes, pour madame Dacier contre Lamotte? *Arlequin défenseur d'Homère* est la caricature plaisante de ces querelles, qui firent verser des flots d'encre. Le champion du vieux poète tirait l'*Iliade* d'une sorte de châsse que l'on faisait baiser à tous les acteurs, en réparation des impiétés débitées à la descente du Pont-

1. *Voltaire et la Société française* (Paris, Didier), t. I, p. 106, 107. *La Jeunesse de Voltaire*, p. 106, 107.

Neuf contre le divin Homère[1]. La Motte, qui avait plus d'esprit que de goût, mais plein d'aménité et d'urbanité, ne s'en était pas moins attiré force ennemis par ses opinions absolues. Encouragé par cette première malice, Fuzelier lancera contre l'aimable académicien et ses fables un petit acte léger et plaisant, *Momus fabuliste;* il s'attaquera ensuite, dans la *Parodie*, aux odes et aux tragédies. Mais tous ces lardons sans venin sont des espèces d'états civils qui témoignent de l'existence de l'écrivain; et, si le succès d'*Inès de Castro*, représentée le 6 avril 1723, fut sans précédent, l'ingénieuse parodie de Le Grand et de Dominique, *Agnès de Chaillot*, fut loin de lui nuire, pas plus que celle de Carolet, donnée à la foire Saint-Laurent, l'année suivante, par les marionnettes de Bienfait.

Poursuivons cette chronique du jour, qu'il fallait bien chercher au théâtre, à défaut de la *Gazette*, et même du *Mercure* qui ne pouvait tout dire et avait ses préférences. C'est là, d'ailleurs, un élément de succès qu'un auteur dramatique eût été sans excuse de négliger. Destouches, avec ses prétentions à la comédie littéraire, à la comédie de mœurs, presque toujours visera quelqu'un ou quelque chose. *Le Triple mariage* est l'histoire d'un brave homme qui, quoique âgé, ne recule pas devant de secondes noces. Sa jeune femme, qu'humiliait l'incognito, le décidait à déclarer leur union, ce qui se fit à table, à la fin d'un grand repas, où il avait rassemblé nombreuse compagnie. Devant cette communication, le fils du bonhomme, loin d'en paraître chagrin, saisissait aux cheveux cette occasion de légitimer sa propre faiblesse, en révélant de son côté un mariage secret contracté avec une jeune fille qui se trouvait parmi les convives. La sœur du coupable, que l'exemple stimulait, hasardait un pareil aveu et présentait

1. *Théâtre de la Foire* (Étienne Ganneau, 1721), t. II, p. 35.

à l'assistance son complice, un cavalier de bonne mine, également présent. Le vieillard n'avait d'autre parti que de consacrer par son assentiment les faits accomplis ; il s'y résignait de bonne grâce, et l'on buvait à ces trois mariages, dénouement qui, pour être prévu, n'en fut pas moins goûté. Le vieillard amoureux s'appelait M. de Saint-Alausse [1].

Nous parlions de chronique ; l'année 1721 sera l'une des plus fécondes à cet égard. Les scandales, les aventures pulluleront, et ce sera à qui, de ces trousseurs d'opéras-comiques, distancera un confrère dans cette chasse à l'anecdote. Un beau matin, un bruit étrange circulait dans Paris, un fait abominable, tellement abominable qu'on n'y voulut pas croire. A un souper chez madame de Prie, l'un des convives, le comte de Charolois (ce misérable prince, qui ne devait pas en demeurer là), après boire, pour amuser la galerie, ne trouvait rien de mieux et de plus galant que de livrer au plus épouvantable supplice une chrétienne médiocre sans doute, d'ailleurs ni plus ni moins pécheresse que toutes ces grandes dames dans la familiarité desquelles elle s'était glissée. Il s'agit d'une madame de Saint-Sulpice, veuve d'un inspecteur de la marine, fort lancée, riche, jolie, très à l'aise, toute bourgeoise qu'elle fût, avec ces princesses sans préjugés qui s'accommodaient de ses saillies et de son intrépide belle humeur. Cette histoire a

1. Le chevalier de Mouhy, qui n'est pas trop sûr, est le seul qui donne le nom. *Abrégé de l'Histoire du Théâtre françois*, t. I, p. 300. M. de Senonnes, dans sa *Notice sur Destouches*, qui précède l'édition de Lefèvre, 1811, cite le marquis de Saint-Aulaire comme le héros de l'aventure ; l'assertion n'est même pas à relever. Ce personnage, si considérable dans l'histoire de la société française, eut six enfants : trois garçons, trois filles, toutes les trois religieuses ; un seul de ses fils, l'aîné, se maria et épousa, en 1703, la fille de la célèbre marquise de Lambert. Le père s'était uni, en 1676, à Marie de Fumel, et ne se remaria point. *Dictionnaire historique de Moreri*, t. II, p. 267.

été racontée de bien des façons, et les détails en sont tels qu'on ne sait trop comment s'en tirer. Sauf Marais, qui avait ses raisons de la révoquer en doute, et auquel échappe plus d'un aveu, tous ceux qui en ont parlé s'accordent sur l'atrocité de cette plaisanterie sans nom. Hommes et femmes étaient en gaieté, pour n'en pas dire plus, madame de Saint-Sulpice comme les autres. Le comte l'eût saisie, il eût coulé entre ses jambes un pétard enflammé pour la faire sauter comme une forteresse [1].

Il faut glisser sur ces infamies, renoncer à citer les vers orduriers dont la malheureuse victime fut l'objet. On la ramena mourante chez elle, l'on désespéra de ses jours, on lui porta même le viatique. L'habileté de La Peyronie et sa constitution robuste la mirent hors d'affaire. Pendant sa maladie, elle se laissa tirer un écrit par lequel elle expliquait le fait de sa brûlure, de façon à couper court aux méchants bruits. « C'est une décharge, tant bonne que mauvaise, pour les princes et madame de Prie; on n'en a pas fait usage, et on a bien fait [2]. » Voilà un demi-aveu qui échappe à Marais. Barbier relève la parfaite ineptie de l'explication, telle que les plus compromis la faisaient courir. On avait prétendu que le feu avait pris au panier de la dame : il eût fallu, tout au moins, qu'elle se fût trouvée seule et se fût assoupie [3]. L'aventure devait exciter la verve des chansonniers, qui débitèrent force gravelures, notamment des équivoques polissonnes sur le nom de la victime et le portail de Saint-Sulpice. Polichinelle, qui craignait

1. « M. le Duc (car on hésita, dans l'origine, entre M. le Duc et M. de Charolois) lui a fait ce beau tour sous son siège. On mit deux traînées de poudre avec deux pétards..... elle a le ventre (brûlé) et un grand trou à la cuisse. » Barbier, *Journal* (Charpentier), t. I, p. 114; février 1721.

2. Marais, *Journal*, t. III, p. 215.

3. Barbier, *Journal* (Charpentier), t. I, p. 113.

d'être prévenu, eut bientôt bâclé sa parade. Marais, à la date du 5 mars (et ce véritable attentat se perpétrait le 13 février), enregistre l'apparition de cette composition de haut goût, d'une portée inaccoutumée sur ces tréteaux.

J'ai appris que Polichinelle la jouoit à la foire et disoit à son compère qu'il étoit venu des grenadiers voir sa femme qui lui avoient mis un pétard sous sa jupe et l'avoient brûlée. Il a dit aussi : « Compère, je suis en décret et cela me fâche beaucoup. » — « *Tu es en décret*, il n'y a qu'à te purger » a dit le compère. — « Oh ! s'il ne tient qu'à me purger, répond Polichinelle, j'ai chez moi bien de la casse et du séné, et je me purgerai tant que je me guérirai du décret. » — Ainsi les marionnettes ont joué les princes, le duc de La Force, et cette dame, dont l'aventure triste a été tournée en ridicule[1].

Le décret auquel il est fait allusion, c'est le décret du parlement contre ce duc-marchand, qui avait ses amis, ses défenseurs, et n'était pas disposé à répondre devant une justice bourgeoise, lui duc et pair, en dépit de forfaitures qui le dégradaient de noblesse[2].

Cette aventure, dont Polichinelle trouve à s'égayer, est vraiment lamentable ; la chronique jouée s'attaque d'habitude à des sujets moins odieux. Nous n'avons à apprendre à personne ce qu'était le régiment de la Calotte. Cette association d'aimables fous est trop célèbre, elle désopila trop nos pères pour qu'elle n'ait pas sa place légitime dans l'histoire de la société française. Elle a ses archives, les procès-verbaux rimés de ses brevets et de ses arrêts aux-

1. Marais, *Journal*, t. II, p. 99, 3 mars.
2. Il avait dix-neuf ducs pour lui, le Parlement en avait vingt, et ce fut le Parlement qui eut le dernier mot par son arrêt du 12 juillet 1721. L'arret était flétrissant. « Et sera tenu le duc de La Force d'en user avec plus de circonspection, et de se comporter à l'avenir d'une manière irréprochable. » Marais, *Journal*, t. II, p. 171.

quels nous renverrons[1]. Qu'elle le voulût ou non, La Foire lui venait en aide, à l'occasion, et achevait ses victimes. L'Opéra-comique représentait, en septembre 1721, un petit acte, qui, à l'exemple de cette compagnie, ne se préoccupe pas de mettre quelque mesure dans ses indiscrétions[2]. Ce sera d'abord un avocat dont les infortunes conjugales n'étaient que trop publiques, grâce à d'éloquents factums « tout pleins de beaux passages latins, » où les méfaits de sa femme étaient énumérés dans leurs détails les plus infimes : « Mes factums ont fait grand bruit » s'écriera le bonhomme, en se frottant les mains. Il y en avait là plus qu'il ne fallait pour le ranger parmi les légionnaires du célèbre régiment, avec le titre de trompette d'une brigade dont on laissera deviner l'appellation moliéresque. Une autre scène rappelait la folie d'un original, qui, voyant pleuvoir, le jour de la fête Saint-Gervais, paria de fortes sommes qu'il ne cesserait pas de pleuvoir durant quarante jours : le soleil lui fit perdre la gageure. Comme les sommes engagées étaient considérables, la famille ne prit pas les choses de leur côté plaisant, et fit interdire ce joueur extravagant auquel les auteurs ont donné le nom de M. Pluvio. Le nom véritable de nos deux héros ne nous a pas été transmis, mais le public de la foire Saint-Laurent savait à qui s'adressaient ces moqueries assez fades pour nous qui n'en n'avons pas la clef : il n'en demandait pas davantage.

De toutes ces frivolités, si sérieuses aux yeux d'une population qu'il faut amuser, l'arrestation de Cartouche, sa captivité, son attitude, ses bons mots dans sa prison

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte* (Bâle 1725), 2 vol. in-12.

2. *Le Régiment de la Calotte*, de Fuzelier, Le Sage et d'Orneval, est précédé d'un petit avertissement qui est à lire.

étaient ce qui absorbait le plus alors l'attention de ce public si prompt à s'émouvoir ; il n'était question que de ce fameux et adroit voleur, que l'imagination transformait en héros chevaleresque. A la piste de pareils sujets, l'acteur Le Grand, de crainte d'être distancé par un plus alerte, avait composé un *Cartouche* « avant la lettre, » un Cartouche avant une arrestation qui se faisait par trop attendre, et il avait intitulé sa pièce : *Les Voleurs ou l'homme imprenable*. C'était, en y regardant d'un peu près, une grosse impertinence à l'adresse de ceux qui avaient charge de l'appréhender et n'y arrivaient point. Au moins, le lieutenant de police le jugea ainsi, et s'opposa à la représentation de l'ouvrage. Toutefois, à quelque temps de là, Cartouche livré par l'un des siens, un nommé du Chatelet, était arrêté dans un cabaret de la Courtille[1]. Ce coup de partie changeait la face des choses pour le lieutenant de police, le lieutenant criminel, et pour Le Grand. L'acteur remania sa pièce, les incidents du dernier acte ; il ne négligea rien, comme on va voir, pour la porter « à perfection. »

Durant l'instruction, le lieutenant criminel et le procureur du roi, pour plus de commodité, dînaient et couchaient au Châtelet, dans une chambre au-dessus de celle du geôlier.

Un jour, raconte Balagni, ils entrèrent dans la mienne, la serviette sous le bras, de l'air de gens qui avoient bien dîné ; ils étoient accompagnés de deux messieurs en habit noir, qu'ils me dirent être M. Le Grand, auteur de la pièce intitulée *Cartouche*, et M. Quinault, qui devoit remplir le rôle de mon malheureux camarade. Puis ils envoyèrent chercher celui-ci ; et, après nous avoir fait servir des rafraîchissements, ils nous prièrent d'exécuter devant eux des trucs de voleurs et de

1. Le cabaret de Germain Savart, *Au Pistolet*.

parler argot, ce que nous fîmes volontiers. Les deux acteurs prenoient note de l'argot, et répétoient les tours à mesure que nous les faisions. A la fin, le procureur du roi et le lieutenant criminel se mirent de la partie et se prirent à faire le mouchoir, la montre et la tabatière, d'abord assez mal, puis un peu mieux; Cartouche déclara même que M. le lieutenant criminel avoit des dispositions, et que, pris jeune, comme il l'avoit été, il eût pu arriver à quelque chose..... Nous rîmes tous beaucoup et passâmes une excellente soirée [1].

Si Balagni brode un peu, le fond et la majeure partie des détails sont exacts. Marais, bien placé pour être renseigné, ne raconte pas les choses autrement, à deux ou trois incidents près. Le Grand venait compléter et confirmer le récit, dans l'interrogatoire qu'on lui faisait subir, le 15 décembre suivant. Il avoue qu'il a été introduit, ainsi que son camarade Quinault, auprès de Cartouche par le lieutenant criminel; il lui lut sa pièce et fit son profit des observations compétentes de ce galant homme. Cette recherche, si louable de la couleur locale, trouva pourtant des frondeurs. Mais que dire de ces visites des gens du monde voulant à tout prix contempler le lion enchaîné? On prétendit que le Régent s'en passa la fantaisie, croyant qu'un déguisement et le peu de vraisemblance d'une telle visite protégeaient suffisamment son incognito; mais Cartouche flaira la vérité aux respects mal contenus des geôliers. Les femmes, non moins intrépides, sollicitèrent l'inappréciable faveur de poser le pied dans le dernier gîte de l'étrange héros. Usant de son privilège d'amie du prince, madame de Parabère n'eut qu'à parler pour se faire ouvrir toutes les portes [2]. Quant à la vieille maréchale de Bouf-

1. B. Maurice, *Cartouche*, histoire authentique, recueillie pour la première fois, d'après divers documents de l'époque (Jules Laisné, 1859), p. 147. Testament de mort de Balagni, rompu le 23 décembre.
2. A. Fouquier. *Causes célèbres*, *Cartouche* (Lebrun, 1859), p. 56.

fiers, en relançant Cartouche dans sa tour de Montgomery, elle n'était que polie, elle ne faisait que rendre une visite qui lui avait été faite trois mois auparavant, terrible visite qui s'était prolongée toute une nuit; et elle lui laissait, en prenant congé de lui, deux louis de vingt-quatre livres chaque, pour qu'il bût à sa santé[1]. Le fameux baron de Pollnitz pénétra également dans son cachot. Le prisonnier, qui l'avait rencontré ailleurs, le reconnut et lui fit un aveu à lui faire dresser les cheveux sur la tête[2]. La Tournelle s'émut de ces inconcevables récits, et la question fut agitée, si le lieutenant criminel et le procureur du roi ne seraient point décrétés. Au moins informa-t-on, et les deux magistrats, trop complaisants[3], furent, un instant, assez anxieux sur le résultat d'une enquête, qui en resta là. Quoi qu'il en soit, des gens chagrins glissèrent à l'oreille du Régent qu'il y avait peu de convenance à jouer un pauvre diable que la roue attendait. Mais il avait tout prêt un argument qui leur ferma la bouche : l'on avait bien joué, du temps du feu roi, la Voisin, qui avait été brûlée[4]. Si la réplique est de pure invention, elle est au moins dans la tournure d'esprit de ce prince qui s'amusait et riait de tout.

1. B. Maurice, *Cartouche*, p. 57. Testament de mort de M*** (la grande Jeanneton).

2. *Voltaire et la Société au XVIIIe siècle* (Paris, Didier), t. IV, p. 83. *Voltaire et Frédéric.*

3. Lecomte et Moreau. Ces deux magistrats étaient fort soupçonnés. Bientôt après, Lecomte était démis de sa charge et recevait un ajournement personnel pour comparaître à la Tournelle criminelle. Buvat, *Journal de la Régence* (Plon, 1865), t. II, p. 426.

4. Marais, *Journal*, t. II, p. 200. A ce propos, M. Hallays-Dabot fait remarquer qu'il y a ici erreur de fait, et que la mort de la Voisin précéda la représentation de la pièce de Visé et Thomas Corneille de plusieurs mois. *Histoire de la Censure théâtrale en France* (Dentu, 1862), p, 52. C'est lui qui se trompe. *La Devineresse ou Madame Jobin* est du 19 novembre 1679, et le supplice de madame Voisin n'eut lieu que le jeudi 22 février 1680. (Voir la lettre de madame de Sevigné à madame de Grignan, du vendredi 23.)

Quelle qu'eût été la diligence de Le Grand, *Arlequin-Cartouche*, de Riccoboni et Thomassin, prenait les devants, quoique de bien peu, le 20 octobre, au théâtre du Palais-Royal, et obtenait treize représentations fort suivies, qui ne cessèrent que par les défenses communes aux deux ouvrages. *Cartouche ou les Voleurs*, auquel on courut comme au feu, furent joués le lendemain ; le spectacle ouvrait par *Ésope à la cour*, mais l'impatience du public était telle qu'on dut laisser là la spirituelle comédie de Boursault. C'est, d'ailleurs, un tableau piquant, mouvementé et pris sur le vif. On était allé aux sources ; le spectateur, qui le savait, rendit justice à la compétence et aux consciencieuses recherches de l'auteur. L'allusion à d'autres circonstances, trop récentes pour avoir perdu de leur intérêt, se glissait au dialogue, et celle-ci, entre autres, était fort intelligible.

CARTOUCHE. — Qu'avez-vous pincé ?

HARPIN. — Six pièces de toile et quatre de mousseline.

CARTOUCHE. — Voyons-les. (*Examinant la toile.*) Comment, ce n'est que de la demi-Hollande ; et voilà de la mousseline qui est effroyable.

HARPIN. — Ma foi, monsieur, on ne trouve plus rien dans les boutiques, depuis que les agioteurs ont des magasins [1].

1. *Œuvres de Le Grand*, t. II, p. 167. Acte Ier, scène III. Pour que cette allusion soit applicable, il faut, il est vrai, que la pièce de Le Grand, qu'il dut modifier, d'ailleurs, après son entrevue avec cette célébrité de la roue, puisse remonter deux mois en deçà, ce qui nous reporterait approximativement à l'arrêt du parlement relatif au duc de La Force. Prétendre qu'elle fut composée deux ans auparavant, en mars 1719, c'est trop dire, en dépit de témoignages moins probants qu'on ne le suppose. M. Maurice reproduit le privilège sur lequel il fonde son assertion : « Du 15 mars 1719, privilège du roi accordé au sieur Le Grand, l'un de ses comédiens ordinaires, de faire imprimer un ouvrage de sa composition intitulé le R. de C.. et autres œuvres, tant ce qu'il a composé ci-devant que ce qu'il composera par la suite. » M. Maurice traduit cette indication abrégée par *Le Royaume* ou *Le Règne de Cartouche;* il s'agissait, en réalité, de *Le Roi de Cocagne*, donné au Théâtre français, le 31 décembre 1718.

C'est encore le duc de La Force qu'on a en vue, son agiotage de tout genre, son négoce pour lequel il avait des magasins, où il entassait les denrées, les épices qu'il avait fait acheter par ses agents[1]. Nous avons cité ce passage, bien qu'il n'ait été signalé par aucun écrit du temps, contre les agissements de ce duc et pair, le bouc émissaire sur la tête duquel devaient peser toutes les iniquités d'Israël. Pourquoi cet acharnement à l'égard d'un grand seigneur qui n'avait fait, en spéculant, en s'enrichissant par toutes voies, qu'obéir à l'entraînement général ? Le président Hénault nous répondra que les autres n'étaient avides que pour dépenser, et que lui s'était fait le commis, le plat valet de Law, qui n'avait trouvé ailleurs que des protecteurs âpres et voraces, consentant au partage sans s'abaisser ni s'avilir[2]. Mais cela est-il bien exact? Madame, mère du Régent, dans ses commérages infinis, démasque deux autres ducs non moins éhontés, non moins résolus à tout oser pour amasser des tas d'or. Le duc d'Antin spéculait sur les étoffes, et le dialogue échangé entre Cartouche et Harpin lui serait tout autant applicable. L'autre, le maréchal d'Estrées, faisait main basse sur tout le café et le chocolat qui se trouvaient dans Paris. Mais de plus élevés qu'eux encore, le duc de Bourbon et sa mère, et le prince de Conti, se livreront aux mêmes spéculations misérables, se déshonoreront par les mêmes infamies. Cette inégalité dans les rigueurs du public, la duchesse d'Orléans la constate comme Hénault; elle en donne même une explication où perceront les véritables sentiments religieux de cette catholique équivoque : c'est un châtiment du ciel qui punit M. de La Force d'avoir horriblement persécuté les pauvres

1. Il avait loué au couvent des Augustins de vastes chambres. Il avait envahi jusqu'à leur bibliothèque.
2. Hénault, *Mémoires* (Dentu, 1855), p. 101.

réformés, rôle qui convenait moins, en effet, qu'à tout autre au descendant d'une famille décimée par les massacreurs de la Saint-Barthélemy[1].

Quoi qu'il en soit, la comédie avait matière à s'évertuer encore, après *Turcaret*. Dancourt, à quelques mois de distance, en 1710, faisait représenter deux ouvrages, *la Comédie des Comédiens* et *les Agioteurs*. Dans la première, il y a une saillie de Mezzetin contre les banques, qui est à noter : « Je connois un bonnetier de la rue Saint-Denis, et un banquier de la rue Quincampoix, qui, avec dix mille francs qui n'étoient pas à eux, ont trouvé moyen de se faire chacun cent mille écus qui ne leur appartiennent guère[2]. » Les banquiers de la rue Quincampoix ! les voilà tout prêts arrivés, dans ce boudin de rue et la rue de Venise, entre autres, M. Rigioly et M. André Hébert, cul-de-sac de la rue Quincampoix, attendant l'Écossais et les convulsions vertigineuses du système. C'est le *Livre commode* qui nous les révèle[3]. Les attaques continueront. Le Grand faisait jouer, en 1713, *l'Usurier gentilhomme*, une peinture de paysan enrichi, que la fortune gâte plus aisément qu'elle ne le décrasse. Encore à cette date, l'homme de finance a conservé quelque chose de sa rudesse originelle, mais il se civilise, quant à l'enveloppe ; et force est bien à la satire de prendre un autre ton. Jusque-là, on le sait, qui disait traitant, fermier général, disait laquais, fils de laquais. Présentement, sur soixante-seize fermiers, un chroniqueur en

1. *Correspondance complète de Madame*, t. II, p. 309. — « Le duc de La Force, zélé convertisseur, dit Larrey, à la date de 1701, exerçoit sa fureur à Bergerac contre les nouveaux réunis, et partout où il menoit ses dragons et ses satellites. Il ne les maltraitoit pas moins dans la Xaintonge et par toute la Guyenne, et les annales en racontent des barbaries dont je ne veux pas charger mon histoire. » *Histoire de France sous le règne de Louis XIV* (Rotterdam, 1722), t. VII, p. 409, 410.

2. Acte II, scène IX.

3. Le *Livre commode* (Édouard Fournier), 1692, t. I, p. 118.

cite huit dont l'extraction n'est rien moins qu'illustre, et, parmi ces huit, cinq pourraient bien avoir été laquais[1]. La Chambre de Justice était installée[2]; elle fonctionnait, sans que toutes ces rigueurs eussent d'autre résultat que de remplir les poches des favoris avec les millions extorqués aux gens d'affaires. Quant au peuple, il ne devait guère s'en ressentir; mais on avait fait rendre gorge à ces sangsues, et il se croyait vengé. *Arlequin traitant*, d'Orneval, au jeu d'Octave, à la Saint-Germain de 1716, attirait un monde infini, grâce à des portraits fort reconnaissants, celui du premier personnage particulièrement, que Lalauze représentait à ravir[3]. L'auteur évoque, au second acte, en plein Tartare, ces grands criminels pour lesquels il n'y avait ni assez de chevalets, ni assez de bûchers. Nous préférons de beaucoup cette drôlerie du premier acte : Arlequin, qui veut secouer sa crasse, songe à se fabriquer des armoiries. M. Blazonnet lui offre un pourceau d'or en

1. Ce sont : Chambon, Dangé, Gaillard de La Bauxerie, Texier, Bouret, fils du laquais de M. de Ferriol, comme nous l'apprend si irrévérencieusement pour ce dernier le père de madame de Pompadour : « Le père Poisson, une nuit, partant au milieu d'un souper d'un éclat de rire, s'écrioit : « Vous, monsieur de Montmartel, vous « êtes fils d'un cabaretier ; vous, monsieur de Savalette, fils d'un « vinaigrier; toi, Bouret, fils d'un laquais. Moi ?... qui l'ignore? » *Vie privée de Louis XV* (Londres, Lyton, 1875), t. III, p. 20.— N'oublions pas le beau-père de la duchesse de Phalaris, Gorge d'Entragues, le fameux partisan : « qu'on a vu porter la livrée. » Marais, *Journal*, t. II, p. 1. — *Mélanges de Boisjourdin*, t. I, p. 226.

2. Ce n'était pas la première, et les gens avisés n'attendirent pas son établissement pour prendre leurs sûretés. Dans l'*Usurier gentilhomme*, dont il vient d'être parlé, Manouville, sentant où le bât le blesse, avait rêvé un mariage derrière lequel il eût pu s'abriter, le moment venu, et il se lamente sur une rupture qui renverse tout. « Il y a un mois, dit-il, que je ménage cette alliance, qui m'auroit donné tout l'appui possible contre les recherches qu'on auroit pu faire de l'acquisition de mes biens, il faut que tout contribue à rompre mes projets. » Scène XXV.

3. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Spectacles de la Foire* (Paris, 1743), t. I, p. 185, 186.

champ de gueule : trois glands, dans un groin, avec cette devise latine : *Virtute debita merces*. Et Arlequin de s'écrier : « Je n'en veux point. On diroit que j'ai été mercier. Oui, *debita merces*, il a débité de la mercerie[1]. » Au troisième acte, scène quinzième, il apparaissait, maintenu par deux archers, avec du foin sur son chapeau, dans ses manches, entre le justaucorps et la chemise. C'était une allusion à une mésaventure récente arrivée à un homme d'affaires que des archers, en effet, avaient déniché dans une botte de foin où il s'était blotti. Nous avons le chagrin de n'avoir pu découvrir le nom de l'honnête mississipien[2].

Tout ce déchaînement s'usa à la longue, et l'on finit par plaindre ces malheureux stérilement dépouillés, dans des circonstances parfois révoltantes[3]. Et puis, il n'y aura plus de spectateurs pour siffler ou pour applaudir : ceux-ci se seront transformés en acteurs, et tout une nation allait se précipiter, tête baissée, dans cette fournaise de la rue Quincampoix, attirée par la décevante espérance de fortunes impossibles. Carolet faisait représenter, en novembre 1719, à la Comédie-Française, *les Aventures de la rue Quincampoix*. Ce petit acte, qui n'eut pas de lendemain, était une pièce à tiroirs, où un procureur trouvait moyen de voler son voleur, une femme de vendre un billet d'enterrement pour une action. C'était gâter un sujet qui eût demandé un Le Sage[4]. Le *Plutus* de Le Grand, tout aussi médiocre, obtint seize représentations, bien que la police eût exigé le retranchement d'un divertissement dont

1. *Histoire du Théâtre de l'opéra-comique* (Lacombe, 1769), t. I, p. 36, 37. — *Arlequin traitant*, acte Ier, scène XI.
2. *Théâtre de la Foire*, t. II, p. 223.
3. Paparel, entre autres. *Voltaire et la Société au XVIIIe siècle*, t. I, p. 165.
4. Parfait, *Dictionnaire des Théâtres de Paris*, t. I, p. 336.

les couplets s'attaquaient à l'extravagance du jour[1]. Mais la comédie était partout, sur les places publiques, dans les banques, au contrôle général, dans cette rue trop célèbre, dont le nom vivra plus sûrement que bien des renommées, comédie extravagante, parfois navrante comme celle que donnait ce même duc de La Force, ce marchand de chandelles de qualité, « qu'il faisait vendre à l'enchère, » et que des jeunes gens, à la sortie de l'Opéra, s'obstinaient à poursuivre de ce chœur de *Phaëton* :

Allez, allez répandre la lumière ;
Puisse un heureux destin
Vous conduire à la fin
De votre brillante carrière ;
Allez, allez répandre la lumière[2].

Laissons là ces vilenies. Ces fortunes foudroyantes, qui prenaient un pauvre diable dans son échoppe ou sous la livrée, étaient l'occasion de situations tellement grotesques, tellement hors de toute mesure et de toute vraisemblance que les tréteaux forains pouvaient seuls y trouver leur pâture. Ainsi, ce retour sur un passé trop fugitif d'un cocher redevenu cocher après le plus merveilleux songe que l'on puisse faire, mais auquel restait encore la saveur du souvenir : « Nous étions un tas de riches qui composoient un monde à part. Nous vidions les magasins, nous nous emparions des châteaux, et nous enlevions au

1. Mouhy, *Abrégé de l'Histoire du Théâtre françois* (1780), t. I, p. 381. L'auteur de l'*Usurier gentilhomme* se préoccupait trop de l'actualité pour s'en tenir là, et, en août 1721, il donnait encore une comédie-ballet, *Belphégor*, où il faisait chanter un affreux couplet à M. Turcaret. *Œuvres de Le Grand*, t. II, p. 304.

2. *Phaëton*, de Quinault, représenté pour la première fois le 27 avril 1683.

public les beautés vagabondes pour partager avec elles notre prospérité[1]. » Et si l'on met les cochers en scène, ce n'est pas par bizarrerie immotivée : ils avaient fait des leurs et avaient leur légende. Enrichi avant tous, comme c'était dans l'ordre, le cocher de Law, ne voulant pas laisser son maître dans l'embarras, lui présentait deux camarades pour boucher le vide qu'il allait faire. Law lui demandait s'ils étaient bons : « Ils sont si bons que celui que vous ne prendrez pas, je le prends pour moi[2]. » Nous avions tort, plus haut, en regrettant que l'auteur de *Turcaret* n'eût pas profité de ces hontes pour donner un pendant à son chef-d'œuvre. Lui aussi, sans doute, estima qu'il n'y avait rien à glaner pour la comédie de mœurs dans ces incidents burlesques, bons tout au plus pour le Théâtre-Italien; et ce que nous venons de citer, nous l'avons extrait d'un petit acte joué à la foire Saint-Laurent, et dont il est le fauteur, de complicité avec Fuzélier et d'Orneval[3].

Ce seront en partie les comédiens et les poètes qui, l'année suivante, feront les frais de la comédie. Un petit acte, sans paternité déclarée, dont Poisson, le fils, était l'auteur présumé, venait d'être lu aux artistes, *l'Actrice nouvelle*. Celle à laquelle on s'attaquait n'était rien moins qu'une actrice obscure, et l'on se demande quelles illusions ses ennemis pouvaient avoir sur le succès final d'un complot qu'il lui serait si aisé de déjouer. Quinault, chargé de la

1. *La Foire des Fées*, scène IX. 8 août 1722.
2. *Correspondance de Madame*, t. II, p. 191. 29 novembre 1719.
3. Notons pour mémoire la *Lanterne magique ou le Mississipi du Diable*, comédie italienne (par J. D. C.), la Haye, Mathieu Roguet, 1723, petit in-12 rarissime. C'est une satire virulente contre Law et sa banque, qui ne nous semble pas avoir été jouée. Le bibliophile Jacob ne serait pas éloigné de la croire de Carolet, dont on ne connaît, en fait de lanternes, que la *Lanterne véridique*, opéra-comique en un acte, représenté plus tard, le 19 août 1732. *Bibliothèque dramatique de Soleinne*, t. III, p. 308, n° 3769. — *Mémoires pour servir à l'Histoire des Spectacles de la Foire*, t. II, p. 81, 229.

lecture, avait affecté d'imiter ses gestes et jusqu'aux intonations de sa voix. Adrienne Lecouvreur, car c'était elle, était représentée dans l'ouvrage de Poisson comme une ambitieuse, une intrigante, un esprit inquiet, turbulent, se mêlant à tout et de tout.

Il faut qu'elleait entrée en vingt mille maisons;
Car avec tout le monde elle a des liaisons,
Se mêle du barreau, de la cour, de la guerre,
Et rien, je crois, n'est fait que par son ministère[1]...

On a nié que la maîtresse de Maurice de Saxe fût en cause dans *l'Actrice nouvelle*. Les vers que nous venons de citer ne contrarient pas l'opinion qu'elle nous a laissée d'elle. En mai 1728, six ans plus tard, il est vrai, elle donnait à une inconnue ces détails curieux, dans une lettre qu'on a conservée et qui le méritait pour ce qu'elle a de caractéristique.

C'est une mode établie de dîner ou de souper avec moi, parce que quelques duchesses m'ont fait cet honneur... Si ma pauvre santé, qui est foible, comme vous savez, me fait refuser ou manquer à une partie de dames que je n'aurai jamais vues, qui ne se soucient de moi que par curiosité, ou, si je l'ose dire, par air; car il en entre dans tout : « Vraiment, dit l'une, elle fait la merveilleuse. » Une autre ajoute : « C'est que nous ne sommes pas titrées. » Si je suis sérieuse, parce qu'on ne peut pas être fort gaie au milieu de beaucoup de gens qu'on ne connoît pas : « C'est donc là cette fille qui a tant d'esprit, dit quelqu'un de la compagnie? Ne voyez-vous pas qu'elle nous dédaigne, dit une autre, et qu'il faut sçavoir du grec pour lui plaire; elle va chez madame de Lambert... »

Ce Paris bourgeois, qui croit à ses dédains et n'a peut-être pas tort, cette fréquentation de « quelques duchesses »

1. *L'Actrice nouvelle*, p. 5 à 12.

avec lesquelles on soupe, le salon de madame de Lambert ouvert à la comédienne, tout cela n'explique-t-il pas l'animosité de ses camarades, celle de Quinault particulièrement, trop glorieux pour n'être pas jaloux de telles intimités et d'un tel crédit? Adrienne s'était reconnue dans ce petit tableau dont sa louange n'était pas le but, et il fallait bien qu'il y eût quelque analogie entre elle et le personnage de la comédie. Sa plainte fut écoutée ; les gentilshommes de la Chambre défendirent la représentation de la pièce de Poisson, qui ne l'a pas recueillie dans ses œuvres[1].

Dans le cours ordinaire des choses, l'on s'apitoyait modérément sur des récriminations et des instances de ce genre. L'abbé Pellegrin, cet abbé profane, « qui dînait de l'autel et soupait du théâtre, » sans en moins mourir de faim, venait de donner à l'Académie royale de musique une *Télégone*, dont le succès avait été mince et qui, pour tomber, n'eût pas eu besoin d'y être aidée. Malgré cela, un homme plein de zèle se préparait à lui rendre cet office. Le pauvre poète, apprenant que le coupable avait été (car il ne l'était plus) commis de M. Durey d'Harnoncourt, écrit au receveur général des finances une belle lettre pour le prier d'obtenir du terrible Piron qu'il ne donnât pas suite à un projet qui était la ruine de sa pièce.

..... Vous sçavez, monsieur, qu'on m'attribue l'opéra de *Télégone*. M. Pyron, votre ancien commis, fondé sur l'erreur publique, prétend me désigner dans le prologue d'une critique ou parodie de *Télégone* par Scaramouche en petit collet. Je ne doute point, monsieur, qu'une pareille insulte ne fût rayée de la pièce si monsieur le lieutenant de police ou celuy qu'il commettra à l'examen en estoient instruits, mais on trompera leur relligion et on leur cachera que ce Scaramouche qui

1. Elle fut, toutefois, imprimée et parut l'année même, 1722.

distribuera les rôles sera un petit collet et voudra me désigner. En faut-il davantage pour faire rire à mes dépens un public qui me soupçonne d'estre l'autheur de la pièce parodiée? Je dis bien plus; quand cela ne regarderoit personne en particulier, on ne devroit pas faire cet affront à l'habit ecclésiastique et le prostituer sur un théâtre; je suis persuadé, monsieur, que vous l'épargnerez à la robe et à la personne, si vous voulez bien en dire un mot à monsieur le lieutenant de police dont la sagesse iroit au devant de pareils affronts, s'il en estoit instruit[1].

Pellegrin, si chatouilleux à l'endroit de sa robe et de son caractère, ne craignait pas, pourtant, de les compromettre, tous les soirs, dans les coulisses de l'Opéra, où son petit collet se trouvait, il est vrai, en bonne et nombreuse compagnie. Ce qui nous paraît moins digne, c'était de renier son propre enfant, car *Télégone* est bien de Pellegrin. Il insiste beaucoup sur les conséquences de railleries indécentes visant un habit respectable; l'argument était habile et propre à triompher des hésitations d'une censure prudente, qui avait donné, d'ailleurs, des preuves signalées d'orthodoxie et de rigorisme en arrêtant, après la quatrième représentation, *l'Oracle de Delphes*, de Moncrif, à cause de certaines gaietés contre la religion païenne[2]. Certes, transporter sur la scène un scaramouche en petit collet était autrement grave que persifler Saturne ou Jupiter, et le lieutenant de police fut sans doute de cet avis. Du moins, la parodie ne fut pas jouée, et c'est tout ce que demandait

1. Arsenal, Mss. 3534. Lettre de l'abbé Pellegrin à M. d'Harnoncourt, receveur général des finances, à son hôtel, rue de Vendôme; vendredi 7 septembre 1725.

2. 17 décembre 1722. La pièce n'a pas été imprimée. C'était, a-t-on dit, le *Mari confesseur*, du conte de La Fontaine. Dalembert, *Œuvres complètes* (Belin), t. III, p. 660, 668. « Les fanatiques crurent voir dans ces plaisanteries, ajoute l'académicien-géomètre, des applications scandaleuses auxquelles Moncrif n'avoit jamais pensé. »

le poète, auquel, en fin de compte, *Télégone* est restée. La lettre éplorée que nous venons de citer est datée du 7 septembre, et la première représentation est du 6 novembre 1725, nous devrions dire l'unique représentation, car elle n'eut pas de lendemain, sans que Piron, à son grand regret, y ait été pour quelque chose.

Les poètes d'opéra avaient particulièrement l'humeur susceptible et ombrageuse. L'abbé Pellegrin avait tâté de plus d'un métier avant de se faire auteur de poèmes lyriques. Il avait d'abord été religieux, puis aumônier sur un vaisseau de l'État; cela lui avait appris qu'il vaut mieux être roseau que barre de fer, ruser que casser. En voici un autre, venu des bords de la Garonne, qui se gardera bien d'oublier ce qu'il doit à ses aïeux et à sa propre gloire, et qui ne s'imagine point que l'on oublie davantage, en haut lieu, les égards auxquels il a droit. Il se plaint, mais il n'y est que trop autorisé, comme le ministre, qui, d'ailleurs, lui veut du bien, le reconnaîtra tout le premier. L'on avait représenté le 17 octobre 1726 l'opéra de *Pirame et Thisbé*, paroles de La Serre, musique de Rebel et Francœur. La musique avait obtenu un véritable succès, si complet même que l'on voulut y reconnaître la main de La Lande, l'oncle de Rebel[1]. Cela n'empêcha pas le Théâtre-Italien de préparer, sous le même titre, une parodie de l'ouvrage. Le poème pouvait seul être en cause. La Serre le comprit et joua des pieds et des mains pour obtenir du magistrat la

1. « La musique en est belle; les paroles n'y répondent pas. L'actrice qui faisoit le rôle de Thisbé avoit bien le talent d'exprimer toute l'énergie de la musique; mais elle n'articuloit pas. M. de La Serre s'en plaignit, et demanda mademoiselle Le Maure, dont la belle voix rendoit également les sons et les mots. « Vous n'y pensez pas, lui dit-on ; ce seroit bien là le plus mauvais service que l'on pût vous rendre. » *Anecdotes dramatiques* (Paris, 1775), t. II, p. 76. Cette cantatrice était mademoiselle Eremans. Castil-Blaze, *L'Académie impériale de musique* (Paris, 1855, t. I, p. 104.

suspension de cette révoltante platitude qui avait indigné tous les honnêtes gens.

Il ne s'agit pas icy de vous représenter que les parodies critiques, qui sont le gagne-pain des théâtres subalternes, sont au détriment du goût et des belles-lettres, mais de vous rappeler les bornes d'une tollérance usurpée insensiblement.

Je fus hier à la parodie de l'opéra de *Pirame et Thisbé*. Je ne me plains point du bas et fade plaisant jetté dans ce déguisement de mon opéra, mais je me plains, monsieur, du divertissement qu'ils ont mis hors-d'œuvre après la pièce, divertissement où il y a plusieurs couplets qui n'ont rien de commun avec la parodie ny la critique, mais où l'on a voulu mettre du ridicule personnel. Je suis Gascon, mais j'ai l'honneur d'estre d'une noblesse cognue de toute la France[1]. Ainsy le mot de Gascon, de souplesse, d'astuce, de magotin, car le refrain est : « c'est un magotin, » et quantité d'autres impertinences ne me vont point. Voicy, monsieur, l'effrénée licence de l'ancienne comédie grecque que les sages magistrats d'Athènes punirent sévèrement : tous les couplets, après qu'Arlequin Pyrame s'est poignardé, sont tous calomnieux, et j'ay d'autant plus lieu de croire qu'ils ne vous ont pas été lus, que les acteurs les lisoient en les chantant; ces messieurs sont sujets à fourrer des lardons de ce genre, sauf à les ôter si l'on s'en aperçoit[2]. L'im-

1. L'on était sieur de Langlade, gentilhomme de Quercy. Sa mère était Navailles. « Il perdit, nous dit l'abbé de Voisenon, le fonds de trente mille livres de rentes à jouer dans les maisons publiques..... Il avoit le caractère doux et le ton assez noble. Mademoiselle de Lussan (dont il étoit l'amant) le garda et le soigna avec toutes les recherches possibles jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans qu'il mourut. Elle le grondoit assez pour qu'on la crût sa femme ; mais elle s'étoit épargnée les frais de la cérémonie. » *Œuvres complètes* (Moutard, 1781), t. IV, p. 117, 578.

2. Il faut convenir que si ces plaintes sont amères, elles ne sont pas sans fondement. « La pièce, dit le *Mercure*, finit par la résurrection de Pirame, suivie d'une fête, dont les acteurs, chantans et dansans, sont poètes et musiciens. On les représente comme des malheureux qui meurent de faim et qui invoquent Cérès, sous le nom de déesse de Gonesse. Il n'y a presque point de pièce où les poètes ne soient avilis ; mais ce qu'il y a de surprenant, c'est que cet avilissement est l'ouvrage des poètes mêmes. » Novembre 1726, p. 2557, 2558.

punité est le fondement de leurs entreprises journallières.—Le fils de Lellio et Romagnesy, car je crois Dominique trop sage pour avoir part à cette farce insolente [1], pouroit recevoir incessamment le prix de leur travail, si je ne pensois qu'il ne faut avoir recours qu'au conservateur, au deffenseur de la réputation des citoyens, et au suprême magistrat de l'ordre et des bienséances. Je suis sûr, monsieur, que monsieur le comte de Maurepas, qui aime, protége un ouvrage receu généralement bien, qui d'ailleurs me connoît, et me fait l'honneur de m'accueillir d'une manière distinguée, vous sçaura gré de ce que vous fairez à ce sujet. J'irai tantost à la Comédie italienne et j'ose espérer que je m'apercevrai de votre prompte justice [2].

La Serre s'aventure un peu, en se couvrant de la haute protection du ministre [3]. Sur le rapport du censeur, M. de Maurepas, qui n'était rien moins que bien disposé, écrivait ces trois mots significatifs : « Rien à faire. » C'est, à la réflexion, ce que pensa La Serre lui-même, qui, épargnant à ces poètes de tréteaux une correction méritée, ne semblait y renoncer que par déférence envers un ministre équitable et trop son ami pour ne point lui donner satisfaction.

Nous avons reproduit tout au long ces deux lettres, parce qu'elles nous font pénétrer dans le secret de la censure d'alors. Que de traits piquants, que d'aveux pleins de can-

1. La Serre s'abuse fort à l'égard de Dominique, qui est l'un des coupables, celui même qui marche en tête.

2. Arsenal. Mss. 3534. Lettre de La Serre; ce dimanche 10 novembre 1726. Léris se trompe donc en fixant, au 13 du même mois, la première représentation qui eut lieu le 29 novembre. *Dictionnaire des Théâtres*, t. IV, p. 309.

3. La Serre n'était, toutefois, pas sans amis. Deux ans auparavant, en 1734, lors de l'édition de Molière, in-4°, patronnée par le ministère, l'on pria Voltaire de se charger de la vie du poète et des notices historiques. Il s'y mit avec son ardeur habituelle. « J'y donnai mes petits soins, et quand j'eus fini, M. de Chauvelin donna la préférence à M. de La Serre. Ce n'est pas d'aujourd'hui que Midas a des oreilles d'âne. » Mais Voltaire confond ici. M. de Chauvelin avait déjà cédé la place à M. Rouillé (édit. Beuchot), t. LIII, p. 638, Lettre à M. d'Argenson, le 28 juillet 1739. — *Molière* (Hachette), t. I, p. 12.

deur, et d'un comique plus franc que celui de ces pièces qu'on est appelé à juger! Au début de cette même année 1726, le Théâtre-Italien donnait une comédie de Dallainval, *le Tour de Carnaval*, avec un ballet de Marcel et des divertissements dont Mouret et Pannard étaient les auteurs. La préoccupation de la mise en scène et du spectacle semblerait ici une garantie suffisante contre toute apparence de noirceur. Mais un véritable censeur ne s'en rapporte pas à ces airs innocents; il cherche incessamment la petite bête, et il la trouve. Celui auquel nous avons affaire est cependant un esprit débonnaire, qui ne demanderait pas mieux de laisser en repos ses justiciables, si tout le monde autour de lui eût eu son indulgence: un abbé Chérier, que nous voyons à l'œuvre, grâce à un dossier sauvé du naufrage, qui nous le produit dans l'exercice de ses importantes et scabreuses fonctions [1]. Dans le petit acte de Dallainval, il y a un certain Clitandre, qui dit : « Ah ! ah ! c'est M. Bredouille, notaire, qui vient dévisager la Comédie, parce qu'il s'est reconnu dans l'impromptu de la folie. » C'était un impromptu de Le Grand, représenté à trois mois de distance (5 novembre 1725). L'abbé est d'avis de retrancher cette phrase de M. Bredouille, et il vous dira pourquoi : « M. Frémon, notaire, me paroist trop marqué; il auroit raison de se plaindre [2]. » Mais, une fois dans cette voie, quelle besogne ardue et méticuleuse l'on s'impose, quelle tâche aussi pour un pauvre auteur, qui a pu n'en pas voir si long, et auquel on fait biffer, par excès de scrupule ou

1. « L'abbé Chérier (autrement dit Passard) qui approuve et fait passer toutes les chansons de Pont-Neuf et autres choses pareilles, et qui a 800 livres de pension pour cela...» Marais, *Journal*, t. IV, p. 155, 156.

2. Arsenal, Mss. 3534. Lettre de Chérier, 17 février 1726. — Il n'y a pas eu de notaire à Paris, du nom de Frémon. C'est Fromont (Jean) qu'il faut lire. Il exerça du 20 mai 1701 au 17 janvier 1730. Le titulaire actuel est M. Yver.

de zèle, un lambeau de dialogue, parfois la chose originale et réussie de son œuvre! Chérier a dans les mains un ouvrage auquel, dès l'abord, il refuse son permis, à moins de la suppression d'un bon huitième. Ce ne sont que portraits satiriques concernant, pouvant concerner beaucoup de gens de distinction, des personnages illustres même, comme on en va juger. Les pourparlers ont lieu pendant six grands mois entre l'infortuné poète et son censeur. Enfin, celui-ci se résignera, il refondra, épurera, expurgera; il rapportait ensuite son *Faux sçavant* (c'est le titre de la pièce), qu'on épluchait sur nouveaux frais, pour lequel on exigeait de nouvelles biffures. Et, après tous ces émondages, quelques heures avant la représentation, l'abbé, encore perplexe, faisait part à son chef hiérarchique de ce qui avait été retranché et de certaines choses auxquelles on avait laissé la vie, non sans risques, peut-être.

A la scène IV du prologue, il ne s'agit plus d'un notaire, mais d'un magistrat bien connu, le président Dupuis, amateur forcené des théâtres qu'il fréquentait plus que le Palais. Cidalize, la présidente, semonce vertement son mari, qui, au détriment de tant de devoirs essentiels, s'amuse à rimer une méchante comédie; elle lui fait sentir le ridicule de sa grande liaison avec « messieurs les comédiens » et « cette foule de beaux esprits dont le logis est toujours plein. » Mais elle y mettra bon ordre et les recevra si mal qu'ils oublieront le chemin d'une maison que leur présence déshonore. La réflexion du censeur sur ce passage est curieuse : « Je sçais bien que ce caractère convient au président Dupuis, mais je ne l'ai point effacé, parce qu'il peut tomber sur plusieurs autres personnes de distinction qui sont de ce goût et de cette trempe. »

On ne rencontrait alors, et l'on ne rencontrera, dans la suite, que trop de magistrats se transformant, le plus sou-

vent malgré la Muse, en poètes, en virtuoses, ouvrant leurs salons, dressant des théâtres, briguant pour eux-mêmes les applaudissements, et comme auteurs et comme acteurs. L'on verra le chef d'un parlement de province, exilé ainsi que sa cour par Maupeou, en attendant un retour de fortune, jouer les Crispins comme s'il n'eût fait que cela toute sa vie. Mais nous sommes encore loin de ces temps; et, si nous avons à chercher des exemples, nous en trouverons, à ce moment même, des plus extraordinaires et des plus extravagants : le président de Folleville, du parlement de Rouen, un galant de soixante-quinze ans, qui, danseur émérite, avait voulu se produire à l'Opéra [1]; le président de Lubert, de la troisième des Enquêtes et de l'Académie des *Mélophilites* [2], qu'il rassemble chez lui, rue de Cléry, tous les lundis de chaque semaine, avec une telle ponctualité, que, pour la mort du premier président de Mesmes, il ne put se résoudre à renvoyer la séance à huitaine : du reste, instrumentiste enragé, « le meilleur violon du parlement, » nous dit Voltaire [3]. Ce magistrat mélomane n'est pas ici hors de propos; et l'abbé Chérier, au sujet de *la Réunion forcée*, d'Avisse, le mettra en tête de ceux de son ordre dont la susceptibilité était à ménager. A la scène III de ce petit acte, qui se jouera quatre ans plus tard, Finette dit, en parlant de la taille d'un procureur : « A sa rotondité,

1. Marais, *Journal*, t. IV, p. 146. Marais au président Bouhier; 14 juillet 1730.

2. Bibliothèque nationale. Mss. Clairambault, 12699, t. XIV, f. 275. Chanson sur les Concerts de M. de Lubert; janvier 1726.

3. Voltaire, *Œuvres* (édit. Beuchot), t. LX, p. 584, à l'abbé de Voisenon; Ferney, 28 février 1763. Voltaire fait le mauvais plaisant. Que Lubert fût le premier violon du parlement, nous l'ignorons; il n'était pas l'unique. Jean-Jacques Rousseau nous parle de M. Gasc, président à mortier (au parlement de Bordeaux, il est vrai) « qui jouait très bien du violon » et auquel il donna quelques leçons de composition. *Œuvres complètes* (Pourrat), t. XVI, p. 14. *Confessions*, 1741.

on la prendroit pour celle d'un président[1]. » Cela paraît fort innocent. En réalité, cette saillie serait de nature à soulever des tempêtes, « parce que les présidents à mortier, avec lesquels il ne faut pas badiner, affectent de faire le gros ventre, et le président de Lubert se formaliseroit avec raison : Ce seroit bien pis que pour les Gazettes à la main[2]. » Poisson fils, comme Avisse, introduisait dans *l'Amour comédien* un magistrat, mélomane forcené, qui donnait cause gagnée à tout plaideur dilettante. La pièce fut empêchée pour éviter des rapprochements scabreux. Il serait curieux qu'elle visât, elle aussi, le président de Lubert[3].

Ces sortes de susceptibilités se manifestaient journellement, et formidable serait la liste des œuvres sacrifiées à la crainte de mécontenter un corps redoutable. Destouches et Voltaire s'y buttèrent, le premier pour son *Dissipateur*, le second pour *l'Enfant prodigue*. L'on ne voulut rien entendre à ce personnage du président de Cognac, et la pièce ne fut jouée qu'à la condition expresse de transformer le président en sénéchal[4]. A la reprise, Voltaire, qui renonçait difficilement à une idée, crut qu'on laisserait passer son président, mais l'illusion fut courte, et le sénéchal dut être maintenu. « On était moins difficile du temps de Perrin Dandin, » dit l'auteur désappointé, avec un accent d'amertume qu'il faut lui pardonner.

Mais revenons au président Dupuis. L'abbé Chérier n'a

1. *La Réunion forcée*, donnée au Théâtre-Italien, le 19 juillet 1730, n'a pas été imprimée.

2. Arsenal, Mss. 3534, p. 24. Lettre de Chérier; 7 juillet 1738. Malgré nos efforts et nos recherches, le sens de cette allusion aux Gazettes à la main nous échappe pleinement.

3. Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale en France* (Dentu, 1862), p. 61. *L'Amour musicien* a été recueilli dans les *Œuvres* de Poisson, en 1743.

4. Voltaire, *Œuvres* (édit. Beuchot), t. IV, p. 234.

pas demandé la suppression de la scène du prologue dans la comédie de Duvaure, parce que, si elle convient à Dupuis, elle peut s'appliquer à beaucoup d'autres. Il faut, toutefois, avouer qu'il y avait là plus qu'une vague ressemblance. Ayant eu communication d'une pièce manuscrite du P. Follart, volée par un « Cartouchien » qui s'attendait à mieux sans doute[1], le magistrat métromane ne résistait pas longtemps à la tentation de s'approprier *l'Agrippa* du bon religieux. Celui-ci, qui ne mourra qu'en 1739, professait la rhétorique aux Jésuites de Lyon, dont il ne s'éloignait guère; le président crut s'assurer l'impunité, en changeant le titre de l'ouvrage qu'il avait donné à remanier à l'abbé Pellegrin. Mais, en dépit de ces finesses, on ne tarda pas à savoir à quoi s'en tenir sur un *Tibère*, qui, en définitive, fut un mécompte à tous les points de vue pour ce virtuose forcené[2].

Si sous le nom du président Dupuy
Tibère n'a pu plaire,
Auroit-il plu sous celui
Qui pour la lui refaire
A reçu cent écus de lui[3]?

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Garnier), t. I, p. 349, 350.

2. *Tibère* apparut le vendredi 13 décembre 1726, six mois après ce rapport de Chérier, qui ne semble pas se douter des extrémités auxquelles la manie du bel esprit poussait, en ce moment même, notre président. Un nouvelliste du temps nous a dit que ce fut la chute de la tragédie qui engagea Duvaure à jouer Dupuis. Duvaure, en somme, ne dut qu'ajouter des traits nouveaux à une plaisanterie que son censeur crut devoir tolérer. Peut-être ces additions tardives et trop caractéristiques firent encore ajourner la représentation, qui n'eut lieu que deux ans après, le lundi 21 juin 1728, au Théâtre-Français où *Le faux Savant* fut donné quatre fois. *Dictionnaire des Théâtres*, t. V, p. 95, 463. Ce n'est pas, d'ailleurs, le seul exemple de vols impudents d'ouvrages par des amateurs riches se croyant à l'abri de toute revendication, grâce à une retouche plus ou moins radicale. La comédie de *Zénéide*, dont l'auteur était Watelet, fut l'objet d'un pareil brigandage. Dalembert, *Œuvres complètes* (édit. Belin), t. III, p. 505. *Éloge de Watelet.*

3. La clientelle de l'abbé Pellegrin ne se bornait pas au seul prési-

Duvaure s'attaquera également à plus fort que le président Dupuy, à un président destiné, celui-là, à jouer un tout autre rôle qu'un personnage de comédie et déjà considérable à Paris, quoique appartenant à un parlement de province. Il s'agissait de démasquer un savant qui se laissait attribuer un ouvrage intitulé : *Lettres galantes et satiriques.*

Il est aisé, dit à ce propos l'abbé Chérier, de voir que l'auteur veut parler des *Lettres persanes* que l'on donne dans un certain monde à M. de Montesquieu, et que d'autres soultiennent n'estre pas de luy. L'autheur avoit cru déguiser les *Lettres persanes* sous le nom de *Lettres chinoises*, mais voyant que sa finesse étoit trop grossière, il a mis *Lettres galantes et satiriques.* L'enveloppe qu'il met dans ce dernier titre peut oster quelque soupçon, mais il ne l'oste pas entièrement. On jugera bien qu'on a voulu parler des *Lettres persanes.*

Les *Lettres persanes* existaient depuis cinq ans, et le coupable n'était plus à connaître, bien qu'il persistât à désavouer cette œuvre embarrassante pour sa gravité, d'ailleurs jugée diversement et même sévèrement par les gens austères. Notre censeur n'en demeure pas là de ses découvertes et de ses remarques. Le faux savant dira : « Je n'ai point l'esprit propriétaire ; » et l'abbé d'ajouter : « Il me semble que Fontenelle ou Lamotte ont lâché cette expression de métaphore outrée ; mais, en tous cas, ils méritent bien d'être ridiculisés. » Cela nous donne, entre temps, la

dent Dupuis. Celui-ci avait sa plume aux gages de tous les amours-propres sans talent, visant au renom d'écrivain et d'auteur dramatique. « Les comédiens françois, raconte Dubuisson, restés à Paris pendant le Fontainebleau, ont donné *l'École de l'Hymen ou la Femme amoureuse de son Mari*, comédie en trois actes précédée d'un prologue et suivie d'un divertissement. C'étoit une besogne de l'abbé Pellegrin qu'un M. Moreau de Terensat, jeune adolescent de soixante-cinq ou soixante-six ans, avoit présentée aux comédiens comme sienne, et qu'il nie depuis sa chute. » *Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont*, p. 386 ; 15 octobre 1737.

note des goûts littéraires de Chérier : il n'aime ni le clinquant, ni le maniéré, ni le forcé. S'il eut à examiner le *Momus fabuliste* de Fuzélier, il dut se montrer accommodant et ne raturer qu'à bon escient. Il n'a pas l'air d'affectionner beaucoup plus l'auteur de *la Henriade*. Il a cru flairer une malice visant le chevalier de Rohan et Voltaire, à l'égard des coups de bâton que ce brave prince avait fait tout fraîchement pleuvoir sur les épaules du poète par l'entremise de ses valets, en décembre 1725. « Cherchez-moy, était-il dit à la huitième scène du deuxième acte, une bonne querelle d'Allemand à Pseudomette, et donnez-lui son brevet de poète. » Et l'interlocuteur répondait, en galant homme révolté : « Quelle indignité ! Non, j'ay l'âme trop noble pour recourir à une voye si injuste. » Suivent alors les observations du censeur :

Je ne trouve personne qui puisse s'offenser de ce discours : car nos meilleurs poëtes ont fait leurs épreuves sur le baston, Despréaux, Rousseau, Voltaire.... D'un autre costé, M. le chevalier de Rohan ne peut pas se formaliser d'une correction qui ne s'appliquera pas, et qui est très sensée. Ainsi j'ai laissé cet endroit.

Mais ce qu'il ne laissera pas, bien qu'ici l'on ne bâtonne ni n'outrage personne, c'est cette indécente parole : « J'iray moi-même au premier jour présenter un projet au ministre, dont je suis fort connu. » — « Ce ministre, fait remarquer l'abbé, ne peut estre autre que M. le cardinal de Fleury, qui ne doit point estre cité dans une gueuserie de théâtre : du moins je crois qu'il pense ainsy. Je l'ai effacé [1]. »

Dans le *Contraste de l'Amour et de l'Hymen*, de Saint-Foix, représenté au Théâtre-Italien, le 7 mars 1727, Ché-

1. Arsenal. Mss. 3531, p. 21, 22; 13 juin 1726.

rier avait déniché au deuxième acte une allusion, un prétexte à allusion, qui lui paraissait grave et sur lequel il croyait devoir appeler l'attention du ministre. Un mari disait à sa femme : « Vous logerez au Marais, moy au faubourg, nous aurions une autre maison dans un autre quartier de Paris, nous nous rassemblerions secrettement une ou deux fois la semaine pour soupper teste à teste. » Ainsi voilà un mari, qui aura sa petite maison où il recevra sa femme en bonne fortune, il en usera avec elle comme avec une maîtresse, et l'apparence du mal sera le stimulant le plus solide de leur affection. Cela est insensé, le rêve d'un maniaque, et n'a dû se rencontrer que dans le cerveau saugrenu d'un auteur dramatique. Eh bien ! non. Cela est très réel, et c'est même ce qui fait que l'abbé soumet le cas à qui de droit.

Cette imagination de séparation a esté, dit-il, effectivement réalisée dans le mariage de M. Remon avec madame Rondet des galeries du Louvre : son contrat de mariage porte effectivement que madame Rondet demeurera dans sa maison particulière, et M. Remont dans une autre, et puis se verront deux fois la semaine chez leurs amis communs : J'ai l'honneur de vous faire à ce sujet deux observations. La première est de sçavoir s'il n'y a pas d'inconvénient de jouer sur le théâtre le mariage d'un particulier tel que Remond, dont tout le monde est instruit. La deuxième est de sçavoir si de telles séparations ne blessent pas les bonnes mœurs [1].

Ce Rémond, quel était-il? car, à ce moment même, il y en a plus d'un dans Paris : Remond de La Renouillère, qui

1. Arsenal. Mss. 2531, p. 15; le 27 février 1727. La pièce n'a pas été imprimée. On peut en voir l'argument dans le *Dictionnaire des Théâtres*, t. II, p. 166. Soulignons ce passage comme témoignage caractéristique du peu d'importance qu'on attachait à l'orthographe des noms. Remond y est écrit de trois façons différentes. En outre, Saint-Simon écrira « Rémond, » Dangeau, « Raimond », Buvat, « Raymond. »

achetait, en 1719, cent quatre vingt mille livres, sa charge de maître d'hôtel du roi ; Pierre Rémond, traitant, taxé, en 1716, à cent deux mille livres [1] ; Rémond de Saint-Albine, l'auteur de l'*Amant difficile* et, dans la suite, titulaire du *Mercure;* Rémond de Saint-Mard, le frère de Montmort, qui nous eût semblé l'homme de la pièce, n'était qu'il vécut et mourut garçon [2], tous gens d'esprit, aimables et lettrés. Nous allions omettre celui, pourtant, que visait Saint-Foix, Rémond le fils du fermier général, de Rémond le Diable, qui fut un instant introducteur des ambassadeurs, après Magny. Saint-Simon a tracé du personnage un portrait des plus curieux et des plus piquants qu'on nous sera gré de reproduire ici.

Ce fils étoit un petit homme qui n'étoit pas achevé de faire, et comme un biscuit manqué, avec un gros nez, de gros yeux ronds sortants, de gros vilains traits, et une voix enrouée comme un homme réveillé, en pleine nuit, en sursaut [3]. Il avoit beaucoup d'esprit, il avoit aussi de la lecture et des lettres, et faisoit des vers.... Sa souplesse, son esprit, son aisance à parler et à frapper, sa facilité à adopter le goût de chacun, une sorte d'agrément qu'on trouvoit dans sa singularité, le mirent quelque temps fort à la mode, dont il sut tirer un grand parti pécuniaire.... Il a fini par épouser une fille du jouallier Rondé, en quoi il n'y a eu ni disparate ni mésalliance, et par donner souvent des soupers à bonne et honorable compagnie [4].

C'est cette dernière phrase qui nous fixe à l'égard de celui des Rémond que Saint-Foix avait très vraisemblable-

1. Buvat, *Mémoires* (Plon, 1868), t. I, p. 227, 472. — *Vie privée de Louis XV*, t. I, p. 247.
2. *Biographie générale* (Didot), t. XLI, col. 965.
3. L'on trouve un portrait non moins plaisant et finement troussé dans une jolie chanson à son honneur. Marais, *Journal*, t. I, p. 503.
4. Saint-Simon, *Mémoires* (Hachette), t. XVII, p. 150. — Dangeau, *Journal* (Didot), t. XVIII, p. 15. Addition de Saint-Simon.

ment eu en vue. Quant à ces incroyables arrangements entre époux métamorphosant le mariage en un concubinage qu'il fallait tenir dans l'ombre, il n'était pas particulier à l'étrange couple, et nous en rencontrerons de semblables et de plus extravagants, avec des raffinements auxquels on se refuserait absolument d'ajouter foi, si les documents les plus formels ne venaient point confirmer les révélations moins autorisées de la comédie. L'on s'étonne, cependant, que Saint-Simon ait ignoré des détails caractéristiques, peignant toute une époque et qu'il n'eût pas manqué, à coup sûr, s'il les eût connus, de relever avec sa verve inimitable[1].

Si les étrangetés et les ridicules de quelques gens du monde trop en vue n'étaient point à l'abri des atteintes du poète comique, les meilleurs coups de dent et de plume, on a eu déjà occasion de le remarquer, sont encore donnés et reçus par les confrères, qui, collaborateurs la veille, se mordillent le lendemain, pour s'atteler au même ouvrage, la semaine d'après. A la deuxième reprise de la parodie de la *Philomèle* de Roy, au Théâtre-Italien, Piron s'en prendra à ses bons amis Le Sage et d'Orneval : d'Orneval s'appellera *M. Sans-Raison*, avec quelque raison, paraît-il. C'était un esprit fantasque sans consistance, adonné aux spéculations décevantes de l'alchimie[2]. Le Sage sera M. *Sans-Rime*, ce qui signifierait que l'auteur de *Turcaret* et de *Gil Blas*, dont la prose est celle d'un maître, était infiniment moins habile à tourner un couplet de vaudeville.

1. Chérier dit : le mariage de Remon avec *madame* Rondet ; nous soupçonnons qu'il doit être plus au courant que Saint-Simon, dont le silence sur ces conventions étranges nous semble significatif.

2. *Bibliothèque des Théâtres*, 1784, t. III, p. 157. Signalons à ce propos, une comédie fort rare de Chillat (Paris, 1694). *Les Souffleurs*, visant cette chimère, qui sera longtemps encore celle d'esprits mieux équilibrés et plus solides que notre d'Orneval.

Veut-on savoir l'emploi de ses heures? Sans-Raison lui demande, scène II, d'où il vient : « Du café, répond-il, passer moyennant six sols, ma journée à mon ordinaire : à jouer aux échecs, à lire des nouvelles, à berner les auteurs et à dire du bien de moi[1]. »

Cette dernière occupation était presque un devoir professionnel, que pratiquait l'auteur de la parodie de *Philomèle*, tout comme un autre, et qui caractérise un écrivain sans le diffamer. A cette époque l'homme de lettres, sauf d'illustres exceptions, n'avait pas encore forcé la porte des salons, qui ne s'ouvrirent devant lui que plus tard. Il passait sa vie au café, une véritable académie, où les matières les plus intéressantes, les plus élevées, se discutaient non sans tapage et parfois sans désordres. Fontenelle, Lamotte ne passaient guère de journées sans s'y montrer, malgré l'indépendance et même la licence du ton. Voltaire, qui y apparut dans ses jeunes années, ne s'y attarda pas; et, avec le temps, le café ne fut plus que le champ de bataille des poètes crottés et des écrivains faméliques. A ce moment encore, les décisions, les oracles partent du café Gradot, quai de l'École, et de chez Procope, que son voisinage de la Comédie emplissait, aux entr'actes, d'une tourbe d'aristarques bruyants et tempétueux[2]. L'unique moyen de ne point avoir contre soi tout un parterre était de recruter des amis, au sein des turbulents habitués de ces Académies

1. Piron, parodie de *Philomèle*. Prologue. Sc. II.

2. Les tenants les plus illustres de Gradot étaient : Lamotte, Saurin, Nicole, Melon, Lafaye, Maupertuis, Duclos. Ceux du café Procope étaient, le plus généralement : Boindin, l'abbé Terrasson, Fréret, Piron, l'abbé Desfontaines. Mais l'on allait de l'un à l'autre, sans qu'à vrai dire, le personnel différât sensiblement. Citons aussi le café Conti, au coin de la rue Dauphine, où se rassemblaient de préférence les déistes et les athées. Duclos, *Œuvres complètes* (Janet, 1820), t. I, p. xcvj-xcviij, cx. — François Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XIV, p. 221; 9 août 1729.

aventure récente alors. *Le Philosophe marié* sera l'histoire de son propre mariage avec une demoiselle anglaise, du nom de Dorothée Jonhston. Cette union devait demeurer, au moins momentanément, ignorée, et la bénédiction nuptiale fut donnée aux deux fiancés, à l'ambassade, par le premier chapelain, en présence de la sœur de la mariée et de quatre témoins, leurs amis et confidents. Cette belle-sœur, qui avait la langue longue, ne sut point se taire et divulgua le secret[1]. Destouches ne le lui pardonna point, et c'est elle qu'il a prétendu atteindre sous le nom de Céliante. Le déchaînement était grand contre les catholiques alors; la populace de Londres eût pu s'émouvoir d'une conversion qui, à ses yeux, n'eût été qu'une apostasie; et cette appréhension suffirait seule à expliquer le mécontentement et la rancune de l'auteur à l'égard de sa belle-sœur. Mais Destouches n'eut-il en vue que de frapper l'indiscrète, et en faisant concourir cette histoire de famille à la satire de l'étrange travers observé plus haut, celui d'un mari honteux de sa condition et de son bonheur, a-t-il livré son propre secret, comme on l'a pensé et prétendu[2]. C'était bien, en effet, un mal moral des plus alarmants, signalé autre part qu'au théâtre, quoique encore dans des comédies. M. de Forcalquier, dans *les Blasés*, représentés sur le théâtre de l'hôtel de Brancas, par la maîtresse de maison, madame de Rochefort, et sa société, avait introduit deux amoureux, Lindor et Chloé, s'estimant,

1. Destouches, dans une lettre à M. de Puysieux, du 3 janvier 1750, dit qu'il convertit sa femme avant de l'épouser. E. Charavay, *Catalogue d'autographes*, du 8 mars 1884, p. 17, n° 70. — D'Origny, *Annales du Théâtre italien* (Belin, an VII), t. I, p. 86. — *Galerie de l'ancienne Cour* (1789), t. IV, p. 235, 236. — Villemain, *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle* (Paris, Didier, 1852), t. I, p. 284, 285.

2. Destouches, pour qu'on ne se méprît point, avait donné dans l'origine à sa comédie, comme second titre, *Le Mari honteux de l'être*. (Paris, chez François le Breton, 1727.)

se recherchant, malheureux de la position fausse qu'ils s'étaient faite aux yeux du monde, sans pouvoir se décider au « matrimonion[1]. » Personnages de fantaisie, dira-t-on. Vingt ans plus tard, la maladie était dans toute sa force ; et nous verrons un esprit généreux, ardent, se marier par amour, sacrifiant tout à l'amour, et gémir et rougir de cette nécessité du mariage. Helvétius écrivait, à madame de Rochefort précisément, en lui faisant part du sien, avec l'aimable nièce de madame de Grafigny, l'héroïne de *Cénie*[2] : « Enfin, puisqu'il faut trancher le mot, je suis le philosophe marié. Si vous sçaviez combien cet aveu me coûte et combien je suis honteux, vous excuseriez cette sotize, car il me reste encore assez de raison pour sentir que le mariage est une folie à travers mon amitié pour mademoiselle de Ligneville[3]. » Si c'est là le sentiment des philosophes, que diront et que feront ces grands seigneurs perdus de débauches, pour lesquels le mariage n'était qu'une convention et un arrangement de famille et de fortune ?

Destouches, qui avait eu plus d'un but, dans son *Philosophe marié*, s'était, paraîtrait-il, attaqué également à messieurs de la Ferme, et, pour voir représenter sa comédie, le poète dut retrancher ou adoucir des vers indiscrets qui avaient le tort sans doute de frapper juste[4]. En somme, c'était une œuvre des plus honorables par la moralité autant que par le mérite de la conception. La pièce, dont il va être question, *l'École des Bourgeois*, demeurée au répertoire, malgré ses mœurs détestables, est d'une toute autre allure. Il s'agit

1. Loménie, *La Comtesse de Rochefort et ses amis* (Lévy, 1870), p. 46-54.
2. *Poésies de l'abbé de Lattaignant* (Londres, 1757), t. I, p. 200-202.
3. Charavay aîné, *Catalogue de Lettres autographes ;* le jeudi 7 décembre 1865, p. 79, n° 570. Helvétius à la comtesse de Rochefort (Lumigny, 1751).
4. Soulavie, *Mémoires du duc de Richelieu* (Paris, 1792), t. V, p. 9. 1727.

d'un grand seigneur besogneux, endetté, vendant son nom en échange de quinze ou seize cent mille francs de dot[1] que lui apportait une pauvre enfant de douze ans à peine, qui ne sera jamais sa femme[2]. Ce mariage du comte d'Évreux avec la fille de Crozat, s'il n'est pas le seul[3], est l'exemple le plus fameux, le plus lamentable de ces marchés misérables qui souillent une époque. La conduite de ce prince[4] envers celle qui avait payé assez cher sa triste couronne de comtesse (il l'appelait « son lingot ») révolta une société d'ailleurs peu scrupuleuse. Mademoiselle Crozat demanda et obtint une séparation, et traîna pendant vingt ans une existence qui ne fut pas exempte de légèretés[5], s'il faut en croire les méchants propos des contemporains, mais dont la responsabilité retombe de tout son poids sur la tête de ce grand seigneur, sans vergogne comme sans honneur. Il n'y avait rien de bien plaisant dans cette aventure, qui eût

1. Dangeau dit la valeur de deux millions. *Journal*, t. XI, p. 286. Dimanche, 16 janvier 1707.

2. C'est elle qui a patronné de son nom une géographie longtemps célèbre, encore suivie dans les collèges aux abords de 1830. Un portrait de mademoiselle Crozat figure en tête du volume : c'est un médaillon rond soutenu par deux petits amours, avec la légende pour base : *Traité de Géographie* dédié à mademoiselle Crozat. L'estampe, de Langlois, d'après le portrait de Paolo Mattei, la représente vers ses dix ou onze ans ; elle est très fine et devenue rare.

3. Nous pourrions citer, entre autres, le mariage scandaleux du marquis d'Oise avec la fille d'un mississipien, André « seigneur de quinze terres, et autres terres » qu'on épousait, elle aussi, pour les beaux yeux de sa cassette, à l'âge de vingt mois, mariage qui ne devait pas mieux tourner et qui finissait par les plus déplorables revendications. *Revue des Provinces* (1865), t. VII, p. 97-100).

4. Petit-neveu de Turenne, l'un des fils, tous si peu exemplaires, de cette duchesse de Bouillon, la nièce de Mazarin et l'amie de La Fontaine, de Chaulieu et de La Fare.

5. Reproduisons ces deux lignes du président Bouhier, en réponse à ce que lui mandait Marais, et qui ont bien leur signification : « Le testament de Mme d'Evreux détruit ensemble les bruits qui avoient couru de quelques enfants qu'on disoit qu'elle avoit faits incognito. » Marais, *Journal*, t. IV, p. 28.

prêté infiniment plus, ce semble, à un drame qu'à une comédie. Mais Dallainval était trop de son temps pour le prendre sur le mode sinistre. D'ailleurs, les choses iront moins loin que dans la réalité[1]. Plus heureuse que mademoiselle Crozat, la Benjamine de *l'École des Bourgeois* n'épousera point le marquis de Moncade[2].

Mais c'est toujours au théâtre de la Foire qu'il faut revenir, si l'on veut connaître à fond ces mœurs du peuple et de la petite bourgeoisie dont Le Sage, Fuzélier et d'Orneval se sont constitués les révélateurs, nous allions dire les dénonciateurs implacables. Tout leur est bon, et peu leur importe les héros de l'aventure, quand l'aventure est piquante. *L'Antre de l'Averne*, des deux derniers, n'a pas été imprimé et, sans doute, ne méritait pas de l'être. Dans une scène épisodique, où l'on mettait à nu les manœuvres de la brocante des marchands de tableaux, qu'on nommait « la Graffanade, » apparaissait un nommé Raguenet, le fils d'un maître chandelier de Paris, fournisseur de la Comédie-Française. Épris de la passion du théâtre, il s'était fait successivement connaître dans les jeux de Dolet, de Bertrand et d'Octave, puis avait couru la province pour revenir, à Paris, se faire marchand de tableaux, sans pour cela renoncer aux planches. Rien de mieux et de plus innocent, si Raguenet n'eût pas impudemment surfait sa marchandise. Un prince, fort amateur, mais qu'on ne nomme point,

1. L'on ne pouvait pas deviner alors la fin prochaine de la comtesse, qui arrivera en juillet 1729, dix mois environ après la représentation de *l'École des Bourgeois*, et allait être le point de départ de procès sans fin entre le mari et le beau-père, qui y mit l'acharnement d'une haine infatigable.

2. Barbier, *Journal*, t. I, p. 338, 339. — Edouard Fournier, *Énigmes des rues de Paris* (Dentu, 1860), p. 129, 130. — Dans une Gazette à la main jointe à une lettre autographe de Dallainval (*Catalogue de Soleinne*, Appendice du tome III, p. 9, n° 2), on dit expressément que l'auteur de *l'École des Bourgeois* a *joué d'après nature* le mariage du comte d'Evreux.

et qui avait été sa victime, imagina pour se venger et le punir un châtiment aussi spirituel qu'original; il exigea que cette petite friponnerie, introduite dans le plus prochain opéra-comique, fût jouée et débitée par Raguenet, qui s'exécuta sans se faire prier, heureux peut-être d'en être quitte à si bon compte[1]. Cela fit rire et ne déconsidéra pas beaucoup plus le pauvre diable.

Mais voici des révélations autrement graves et portant sur des personnages qui, pour avoir appartenu à la publicité, pour y appartenir encore, n'entendaient pas l'occuper à leurs dépens.

Mademoiselle Duclos, célèbre comédienne, se marie à un jeune homme de seize ans. Ce jeune homme, tout nu, se sauvant d'un incendie, frappe à sa porte; elle lui ouvre, le met dans un bon lit, et voit le lendemain qu'il est beau et fait comme l'amour, elle l'épouse. N'y a-t-il pas là de quoi faire une belle ode anacréontique? Ce mari s'appelle Duchemin et est fils d'un comédien[2]; elle lui donne beaucoup[3].

Aucun poète, à notre connaissance, ne fut amorcé par le côté sentimental et romanesque de l'aventure. En revanche, deux auteurs comiques s'en empareront avec un empressement qui témoigne de l'opinion qu'ils avaient de leur trouvaille. Il est vrai que ce ne sont pas ces premiers moments de la bergerie qu'ils chanteront et mettront en scène. Née en 1670, la Duclos avait trente-huit ans de plus que son mari. Elle ne demandait pas mieux de l'oublier, mais Duchemin se dégoûta vite d'une femme vieille, fanée, dont la

1. *Mémoires pour servir à l'Histoire des spectacles de la Foire* (Briasson, 1743), t. I, p. 126, 127; t. II, p. 171; 28 août 1728.

2. Jean-Pierre Duchemin, excellent dans les financiers et dans les rôles à manteau. Sa femme appartenait aussi à la comédie; elle se retirait avec une pension, en 1726.

3. Marais, *Journal*, t. III, p. 306.

tendresse devait l'importuner. Le paradis de la comédienne se métamorphosa en enfer, un enfer intenable, car le malheureux en vint, après une union de moins de deux années, à l'injurier, à la rouer de coups, comme en font trop surabondamment foi les plaintes répétées de la pauvre femme[1]. L'on persuada à celle-ci qu'il existait un moyen de briser des chaînes intolérables, et elle intenta un procès à ce mari indigne pour faire annuler leur mariage, Mais son procureur, « M. du Dossier, » l'avait bercée de chimères : elle perdit sa cause et se vit condamnée à reprendre le joug, à la merci d'un misérable qui allait la battre et la ruiner de plus belle[2].

La comédie n'a pas d'entrailles. Il y allait pour le public d'un enseignement, pour les auteurs d'un succès assuré : que de raisons pour ne pas se laisser désarmer par des considérations de convenance ou de pitié ! En juillet 1730, l'on représentait, au Théâtre-Italien, *la Réunion forcée*, d'Avisse, dont toute la discrétion consistait à changer la condition et l'état des époux. La pièce, d'ailleurs, était des plus faibles et son auteur ne fit que se rendre justice en ne la livrant point à l'impression[3]. Il en est différemment du *Triomphe de l'intérêt*, donné à la même époque et dans

1. « Malgré tous ces avantages et ses bienfaits, ledit Duchemin n'a que du mépris pour elle, la maltraitant journellement, entre autres, lundi dernier, l'a excédée de coups de pied et de poing tant sur le corps que sur le visage, desquels coups elle nous a fait apparoir sur ses deux bras plusieurs noirceurs, meurtrissures et excoriations de sang... Nous a dit (La Duclos), que depuis la plainte ci-dessus, sondit mari n'a pas cessé de la maltraiter et même il s'est abandonné tellement à la crapule et à la débauche qu'il lui a communiqué du mal qu'il a gagné avec des femmes de mauvaise vie. » Campardon, *Les Comédiens du Roi de la Troupe françoise* (Paris, Champion, 1879), p. 94. Plainte datée du mercredi 5e jour de novembre 1727, par-devant Charles-Étienne Parent. commissaire au Châtelet.

2. Arsenal, Mss. 3534, p. 23, 24. Lettre de l'abbé Chérier, 7 juillet.

3. On en trouve, toutefois, une analyse et des citations assez amples dans le *Dictionnaire des Théâtres de Paris*. t. IV, p. 460-467.

lequel cette histoire de la Duclos était rappelée avec une hardiesse, une malignité, qui, en somme, s'étendront à d'autres victimes; car le poète évoquait, du même coup, une aventure des plus scabreuses, et qui avait eu le don d'émouvoir et d'indigner le public parisien au delà de l'ordinaire. Une chanteuse de l'Opéra, très admirée et très aimée, qui s'était même posée en rivale de mademoiselle Lemaure, notamment dans le rôle de Thisbé[1], mademoi-Pélissier était entretenue par un juif, domicilié en Hollande, du nom de Dulis, riche de sept à huit cent mille livres de rentes. Ce brave descendant d'Abraham faisait toutes les folies du monde pour la demoiselle[2], la couvant des yeux du premier balcon de l'Opéra, l'affichant au Cours où elle se montrait parée comme une chasse, en carrosse à six chevaux, « au milieu de la file, comme les princesses[3]. » Celle-ci, encore plus avide qu'il était prodigue, mettait à profit un voyage en Hollande et faisait main basse sur tout ce que son amant avait négligé de lui donner. Le procédé sembla leste à Dulis, qui se fâcha et prétendit rentrer dans son bien, mais vainement. Furieux d'être joué, l'Israélite va trouver le curé de Saint-Sulpice, lui remet une somme d'argent pour suivre une affaire désormais la sienne, renonçant d'avance à toute reprise, en faveur des pauvres de la paroisse. L'idée était étrange et ne laissait pas de prêter à rire. Il parut une petite pièce intitulée : *Le trio comique*, qui, en daubant la Pélissier et son juif, n'était guère moins irrévérencieuse à l'égard du bon curé, sur le compte duquel

1. Le nouvelliste dans *La Nouveauté*, Sc. x, dit : « Je resterai neutre, comme j'ai fait à l'Opéra dans la dispute des Pélissiens et des Mauriens. » *Œuvres de Le Grand* (Paris, 1770), t. IV, p. 246.

2. Il achetait à la mort de mademoiselle Lecouvreur, au prix de quatre-vingt mille livres, les vêtements de théâtre de la celèbre actrice. *Mémoires anecdotes pour servir à l'Histoire de M. Duliz* (Londres, Samuel Harding, 1739), p. 453.

3. Barbier, *Journal*, t. II, p. 140, 156.

circulaient déjà mille fables ridicules[1]. L'affaire devait être plaidée, on désignait les avocats : c'était Le Normand pour la Pélissier, et Cochin pour l'Israélite. Mais, soit faute de preuves, soit tout autre considération, Dulis semble avoir reculé devant ce dernier scandale[2].

Il n'avait pas pour cela renoncé à tirer vengeance de l'infidèle, car la cantatrice avait des torts plus graves que l'impudente soustraction de bijoux. Il avait découvert qu'elle le trahissait, et le rival qu'on lui avait donné était l'une des gloires de l'Académie royale, le musicien Francœur. Rien ne devait lui coûter pour frapper l'un et l'autre coupables, même un crime. Cette histoire finira par une tragédie des plus sombres ; le malheureux qui se chargera de l'accomplissement de ses desseins, à la suite d'un arrêt de la Tournelle, sera étranglé en place de grève, bien que l'assassinat fût demeuré à l'état de projet. Cela se passait (l'exécution de Joinville) le 9 mai 1731. Les débats du juif avec la Pélissier avaient lieu vers le commencement d'octobre de l'année précédente, puisque *le Triomphe de l'intérêt* était représenté le 8 novembre. L'on ne soupçonnait pas alors la tournure sinistre que prendraient les choses ; l'on pouvait donc rire sans scrupules aux traits malins de cette jolie comédie, à laquelle on courut comme au feu. Les portraits ne pêchaient que par trop de ressemblance, et ceux qu'elle atteignait ne négligèrent rien pour faire disparaître ces allusions chagrinantes. Le lieutenant de police exigea la suppression d'une scène où Dulis était indiqué trop ouver-

1. Languet, le frère de l'archevêque de Sens, l'auteur de la *Vie de Marie Alacoque*.

2. S'il faut en croire les *Mémoires anecdotes pour servir à l'Histoire de M. Duliz*, p. 129-135, l'Israëlite porta plainte devant le lieutenant de police, Hérault, mais il fut battu, et comprit qu'il n'avait plus qu'à faire son deuil de la perte de ses diamants.

tement[1]. Samuel Bernard, qui avait attrapé en passant une éclaboussure, alla se plaindre et eut le crédit de faire ôter une scène que tout le public lui appliquait[2]. Mais, malgré ses nombreux amis, mademoiselle Pélissier ne trouva pas la même bienveillance auprès du magistrat, qui lui répondit fort sagement que, puisque la comédie était faite pour corriger les mœurs, elle n'avait qu'à se corriger. Ce n'était pas la plus dure leçon qu'elle devait subir. Tant de faste étalé au spectacle, dans les lieux publics, avait indigné et révolté. La reine, qui savait sortir de son silence et de son effacement, lorsque les bonnes mœurs ou la religion étaient outragées[3], donna ordre aux Italiens de jouer sur le théâtre de la cour *le Triomphe de l'intérêt*, et, pour accentuer davantage la répression, elle honora la représentation de sa présence[4].

Ce succès éclatant fut une revanche pour l'auteur, qui, l'année précédente, avait dû retirer son *Impertinent*, à cause des allusions fortuites qui s'y rencontrèrent. « On m'écrit de Paris, trouvons-nous dans une lettre du temps, que la comédie de *La mère rivale*[5] a été fort applaudie et que *l'Impertinent*, de M. de Boissy, allait éclore, lorsqu'un mal-

1. *Anecdotes dramatiques* (1775), t. II, p. 240.

2. Marais, *Journal*, t. IV, p. 183, 184; 22 novembre 1730. — Si des suppressions furent imposées à l'auteur, nous dit Léris, la pièce, à l'impression rentra en possession des retranchements qu'elle avait dû subir. *Dictionnaire portatif des Théâtres*, p. 438. Mais nous avouons que nous n'avons rien trouvé qui visât de près ou de loin Samuel Bernard. Les allusions relatives à la Duclos-*Phèdre* et à Duchemin *Hippolyte* sont aux scènes x et xi, celles qui ont rapport à Pelissier-*Fanchon* et à Dulis-*Jacquin* sont aux Scènes iv, v, vi, viii et xvii.

3. Voir, une autre manifestation, et des plus énergiques, dans une circonstance où la Religion se trouvait en cause, *Voltaire et la Société française*, t. V, p. 119. *Voltaire aux Délices*.

4. Techener, *Bulletin du Bibliophile*, huitième série, p. 130; (mars 1847). Nouvelles à la main; 17 novembre et 4 décembre 1730.

5. De Beauchamps, 31 janvier 1729. *Mercure de France*, février 1729, p. 356.

heureux incident vint l'arrêter la veille qu'il devait être joué[1]. Un étranger et un conseiller, sans y penser, donnèrent au bal de l'Opéra la même scène que l'auteur avait déjà mise dans sa pièce. Sur-le-champ défense aux comédiens de représenter *l'Impertinent*[2]. » Il reparaissait, le 30 du même mois, après avoir subi les castrations qu'on avait cru devoir imposer à une muse quelque peu inconsidérée. Mais ce seront, dans ces mille esquisses agréables, dans ces petits retours piquants et plaisants sur les travers, sur les incidents du jour, faits pour plaire et être applaudis par ce public devinant, saisissant à demi-mot, que résideront le principal attrait de l'Œuvre de Boissy et sa réelle originalité. *Les Étrennes ou la Bagatelle*, qui inauguraient l'année 1733, peuvent être considérées comme le type de cette comédie sans trame, encore en usage sur nos théâtres de genre, sous le titre de « Revue. » C'est, en effet, une revue, et des plus amusantes, de l'année de grâce 1732. On y critique l'opéra de Rameau, *Hippolyte et Aricie*, paroles de Pellegrin. C'est naturellement ce dernier que l'on daube; ce qui fait dire à la victime, avec plus d'amertume que d'opportunité, que « Boissy le traitoit comme si c'étoit lui qui lui eût donné des coups de bâton[3]. » *Les Étrennes* sont, avant tout, la critique des nouveautés dramatiques et aussi un pêle-mêle, un fouillis de petites indiscrétions sur les faits et gestes des artistes en renom. *Zaïre* y aura sa mention, plus flatteuse pour mademoiselle Gaussin que pour le poète. *Callisthènes* sera à peine effleuré, *le Complaisant*, de

2. Il eut une représentation, le samedi 14 mai 1729. *Dictionnaire des Théâtres*, t. III, p. 137.

2. *Revue des Deux Mondes* (1er avril 1871), t. XII, p. 767. Correspondance inédite du marquis de Caumont conservée à la Bibliothèque de Nismes, dans les papiers de Séguier.

3. Bibliothèque nationale, Mss. *Correspondance du président Bouhier*, t. IV, p. 428. Lettre de l'abbé Le Blanc.

Delaunay, traité avec quelque dureté : mais Boissy ne sera pour ce dernier que l'interprète du public lui-même. Puis viennent les aventures galantes des demoiselles de l'Opéra, de mademoiselle Petitpas, qui, au lendemain du *Ballet de Zéphir*, s'était envolée, un beau matin[1], pour l'Angleterre où l'attendait, les bras tendus, Lord Weymouth, un milord anglais, affligé de huit cent mille livres de rentes. Quelque amertume qu'on en pût ressentir, c'était là le train de ce monde de l'Académie royale, il n'y avait qu'à se résigner. Cette défection n'était point irréparable. L'on en serait quitte pour faire redanser « la Vertu » et remettre « l'Amour en culotte[2]. » L'Amour en culotte, c'était mademoiselle Lemaure, qui avait charmé le parterre dans le rôle de l'amour, du *Ballet des Sens*. Quant à celle que l'on désigne sous le nom de « Vertu », c'est encore une camarade de la fugitive, mademoiselle Sallé, sur la beauté et la sagesse de laquelle il n'y avait qu'un cri, celle que chanta le poète Bernard, que chanta Voltaire pour plaire à son ami. Cela ne devait avoir qu'un temps, il est vrai ; et, après avoir été la femme forte, l'on devint sensible comme les autres[3]. Mais, pour le moment, quoique excessifs, les éloges n'étaient que mérités. Ils agacèrent même quelque peu certaines gens ; et des esprits chagrins, en attendant pire, nous la montreront coquette et minaudière, piquée des distractions et des écarts du beau Damon, qui pourrait bien être le *gentil* Bernard[4].

1. Ce beau matin était le 20 novembre 1732. Il fallut renvoyer tout le monde et rendre l'argent. « Elle court après mylord Veymouth qui en est fou, et elle folle de lui et de ses sterlings. » Marais, *Journal*, t. IV, p. 443.

2. *Histoire du Théâtre italien* (Paris, Lacombe), t. IV, p. 7.

3. Nos *Épicuriens et Lettrés* (Charpentier, 1879), p. 367.

4. *Le Temple du Goût* (à la Haye, 1733), p. 12-18, Sc. IV. — *Revue rétrospective*, seconde série (1836), t. V, p. 384, 416, 418. *Journal de la Cour et de Paris*.

II

THÉATRE MOLINISTE. — LE PRÉJUGÉ A LA MODE. LA MÉTROMANIE. — COMÉDIE POLITIQUE.

Les lettres, le théâtre, la science elle-même, les questions et les passions religieuses se disputaient ces heures qu'il fallait tuer le plus gaiement possible, car l'important était de rire. L'on jouait aux marionnettes (3 février 1731), un opéra-comique de Fuzélier et Panard, *Le Malade par complaisance*. Le grabataire, s'adressant à sa garde : « Comment, lui disait-il, mangerai-je aujourd'hui mon œuf, Marie ?— A la coque, répondait-elle. » Peu de temps auparavant, l'évêque de Soissons, par suite, archevêque de Sens, Languet de Gergy, le frère du bon curé de Saint-Sulpice, avait fait paraître une *Vie de Marie Alacoque* qui réussit médiocrement auprès d'un public moqueur, déjà irréligieux, et n'eut d'autre effet que de déconsidérer la sainte et son apologiste[1]. Toutefois, cette plaisanterie ne devait pas être

1. Languet a fait un écrit
Dont tout Paris se moque,
Il est pourtant bel-esprit,
Mais chacun crie après lui,
La coque, la coque, la coque.

Bibliothèque nationale, Mss. Clairambaut (12699) f. 551, 553, 557, 559, 561. 3 janvier 1730.

tolérée : « Cela a été ôté, » nous dit le correspondant du président Bouhier[1] : et comme la pièce n'a pas été imprimée, sans Marais, nous perdions cette facétie de Pierrot, qui n'est pas plus inepte qu'une infinité d'autres fort applaudies par la meilleure compagnie[2]. Mais voici quelque chose de plus sérieux, ayant trait à un procès qui devait passionner et passionna la France entière, le procès du père Girard et de la Cadière.

Les Provençaux, qui chantent tout, écrivait encore Marais au même président, ont fait un opéra-comique de ce procès tout tragique, sous le titre du *Nouveau Tarquin;* Lucrèce est la Cadière, le P. Girard est Tarquin, Brutus est le juge; les avocats y plaident en vers, en prose, en chansons, et quand le juge a tout entendu, il dit qu'il a envie de mettre les parties hors de cour et de procès, dépens compensés, si mieux n'aiment tirer au sort à qui sera brûlé[3].

Cette cause célèbre et trop célèbre dut une partie de son retentissement à la haine grande que la compagnie de Jésus s'était attirée par son despotisme ombrageux, ses prétentions à la souveraineté universelle. Mais ce procès, perdu par elle devant un public aliéné, encore plus que convaincu,

1. Il n'est fait aucune allusion à cette saillie dans l'analyse donnée de ces trois actes par le *Dictionnaire des Théâtres* (t. III, p. 295-299) et l'*Histoire de l'Opéra-comique* (t. II, p. 398-401). Il se peut qu'on ait exigé jusqu'au changement de nom de Marie, l'occasion de l'équivoque; des deux suivantes indiquées, l'une s'appelle madame Simon, la concierge, l'autre Olivette. Dalembert, dans *l'Éloge de Languet*, vient confirmer l'anecdote : « l'attention des charitables jansénistes à saisir tout ce qui pouvoit leur donner quelque avantage sur le prélat, leur ennemi, la facilité de tourner en ridicule des révélations et des extases, le nom même de la béate, qui prêtoit à la plaisanterie, et qui fournit, dit-on, quelques facéties au théâtre de la Foire; toutes ces circonstances donnèrent beau jeu à la satire. » *Œuvres complètes* (édit. Belin), t. III, p. 385.

2. Bibliothèque nationale. Mss. *Correspondance du président Bouhier*, t. VII, p. 498, 6 et 7 février 1731.

3. Marais, *Journal*, t. IV, p. 282, 3 septembre 1731. — *Bibliothèque du Théâtre-François* (Dresde, 1767), t. III, p. 325-326.

ne la découragera, ni ne l'arrêtera; et, loin de s'effacer devant l'opinion qui lui était hostile, elle réagira, en toute occasion, contre une sentence dont elle proclamait bien haut l'iniquité. Ainsi, les jésuites de Marseille donnaient, de leur côté, une comédie avec ballet intitulée : l'*École des Amis*, où l'affaire du père Girard apparaissait sous un aspect bien différent. Et, non seulement ils la représentaient, quatre jours après, devant l'évêque et une assistance considérable, mais ils régalaient, le dimanche suivant, de ce divertissement suffisamment profane, les religieuses du premier monastère de la Visitation « fort attachées au père Girard et la plupart stygmatisées [1]. » Cette guerre incessante des pères molinistes contre une secte qui troublait et bouleversait l'Église, ne datait pas d'hier, et malheur aux tièdes qui ne partageaient ni leur ardeur, ni leur sainte colère ! Les jésuites de Montauban, dans les intermèdes d'une pastorale, dépeignaient l'ancien prélat, Vaubecourt, comme un berger indolent, qui ne chassait pas le loup; mais Tircis, son successeur, (M. de Verthamont) veillera plus efficacement sur le troupeau dont il avait accepté la garde, et le chœur de s'écrier : « Oublions l'ancien berger, célébrons Tircis... » Cette sortie imprudente n'eut pas que des approbateurs, et le blâme fut tel que le nouvel évêque, sentant la nécessité d'apaiser ces rumeurs, dit qu'on s'était mépris et que les allusions regardaient exclusivement les huguenots [2].

L'important, en définitive, c'était d'extirper par tous les moyens cette plante vénéneuse dont les racines s'étendaient partout. Un mois plus tard, aux solennités de la Trinité, les jésuites de Lyon habillaient l'un de leurs écoliers en pape, la tiare sur la tête, et le rôle de celui-ci était de

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1731, p. 208.
2. *Ibid.*, du 21 mai 1730, p. 12; de Montauban, le 10 mai.

foudroyer le monstre de l'hérésie, tout aussitôt précipité dans les abîmes infernaux où les flammes l'avaient dévoré en un clin d'œil. « Il y eut un ballet, ajoutent les *Nouvelles ecclésiastiques*, où le pape fit danser à la religion un rigodon et autres folies [1]. » Mais il y a à se défier des récits de la feuille janséniste exaspérée par les persécutions dont le parti était l'objet, et encore par la manifeste supériorité d'un ennemi infatigable et implacable. Admettons l'authenticité de ces pasquinades; tout en demeurant à des distances incommensurables de nos grands classiques, les Plautes de la Société rencontraient parfois le succès dans des compositions d'un comique moins bas, plus digne d'eux et de leur auditoire. Précisément à l'époque où nous sommes, l'un de ces pères, homme d'esprit et de science même [2], achevait une comédie en cinq actes, *La Femme docteur ou la Théologie en quenouille*, destinée à mettre le feu aux poudres. L'instant était propice. La secte n'avait pas gagné en prenant de l'âge, elle était loin des temps où l'orthodoxie se trouvait en face de jouteurs comme les Nicole, les Arnaud, les Sacy et un polémiste de la force de Pascal. Port-Royal avait fait place à Saint-Médard, et ses nobles filles persécutées, inflexibles dans leur foi, aux fanatiques ahuris dont le diacre Pâris était l'apôtre. On se demande quelle eût été l'attitude de ces premiers appelants devant les momeries ineptes, l'ignoble spectacle qui se perpétraient autour du saint tombeau. Quel châtiment et quelle expiation c'eût été pour des révoltés dont l'orgueil égalait, s'il ne surpassait point, les vertus! La mort les avait sauvés de telles épreuves.

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, du 4 août 1730, p. 1; de Lyon, juin.
2. Le père Bougeant, auteur de *l'Histoire du traité de Westphalie*, exilé en 1739, à la Flèche, à la suite de la publication de l'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes*.

Si tout cela était grotesque et méprisable, la fureur des sectaires, tout un peuple s'entassant dans cet étroit cimetière et assistant aux plus effrayantes exhibitions, étaient un fait très sérieux, une maladie morale, inquiétante, qui semblait se refuser à toute médicamentation et ne devait trouver fin que dans ses propres excès. En attendant, le trouble des consciences, l'exaltation des esprits, les manifestations presque séditieuses agitaient non seulement ce Paris composé de tant d'éléments divers, mais encore les provinces les plus reculées, que le trop de loisirs, un complet désœuvrement laissaient sans défense contre l'envahissement de ce fléau. Toutes ces extravagances faisaient beau jeu à des adversaires qui, en dépit des inimitiés profondes qu'ils s'étaient attirées, étaient les plus forts et se savaient supérieurs à tout ce qui eût tenté de leur faire obstacle. Quoique le Jansénisme eût encore ses représentants et des champions déterminés, jusqu'au sein de l'épiscopat, il était désormais si compromis, si avili, que l'opinion ne le sépara guère des convulsionnaires de Saint-Médard ; et les molinistes affecteront de les confondre tous sous une même étiquette.

La Femme docteur n'est pas une composition littéraire, c'est une œuvre essentiellement polémique, une thèse à soutenir ; et, en quête d'arguments et de moyens, l'auteur ne se fera faute de prendre son bien où il le trouvera, comme Molière, qui, cette fois, sera le volé ; car ce sont *les Femmes savantes* mariées au *Tartuffe*, qui serviront de patron à l'écrivain moliniste[1]. Seulement, ici, il ne sera question ni de beau langage, ni de purisme, ni des Grecs, ni des Latins. Mesdames Lucrèce, Dorimène, Bélise discoureront sur de bien autres matières. Voici la définition de la Grâce par ces dames. Qu'est-ce que la Grâce?

1. *Bibliothèque du Théâtre françois*, t. III, p. 314-315.

LUCRÈCE. — Une hypertase communicative de l'amour divin dans nos âmes.

DORINE. — Une vertu sympathique, qui transforme notre âme dans l'exécution du bien.

BÉLISE. — Un écoulement harmonique de la beauté divine sur la nature humaine[1].

Chacune a sa définition qui est la bonne et la seule bonne, et à l'égard de laquelle il n'y a point à transiger. Les trois amies, après une discussion qui tournera vite à l'aigre, s'emporteront au point d'oublier ce qu'elles doivent à une foi commune ; encore un peu, elles s'arracheraient les yeux. Là, comme dans les autres comédies dont il sera parlé, les chefs du parti sont des intrigants, des hypocrites, se livrant aux plus criminelles manœuvres pour maintenir et surexciter ce troupeau de dupes, auquel rien n'ouvre les yeux. Encore une fois, il n'y a ni préoccupation littéraire, ni œuvre de style ; c'est un brûlot lancé contre l'ennemi et qui va jeter l'effarement au sein de la petite église. La plaisanterie manque de charité ; mais c'est, qu'à le bien prendre, la vraie charité consiste à ne pas regarder à quelques duretés, s'il ne faut pas moins pour opérer la guérison. Nous doutons que Lucrèce, Dorine, Bélisse soient des portraits ; mais l'auteur n'a pas reculé devant l'audace de certaines attaques. M. de Senez et les avocats de la « cinquantaine », qui ont écrit en sa faveur, ne sont pas ménagés. Leur intervention avait fortement déplu au parti moliniste, et il était naturel qu'ils subissent les conséquences de cet acte malsonnant. Tout cela, d'ailleurs, est léger de ton et, parfois, on se prendrait à croire à la main d'un écrivain de profession. Si la plaisanterie est osée et excessive, elle se possède, elle n'a pas le fiel et l'acuité du sectaire ; on sent là quelque

1. *La Femme docteur ou la Théologie en quenouille*, comédie (à Liège, 1731), p. 86,89, acte IV, sc. I.

chose de plus que le plaisir d'une vengeance assouvie. La société de Jésus, qui visait à la durée, se préoccupait du lendemain; son admirable instinct politique lisait dans l'avenir et lui faisait pressentir bien des orages et des tempêtes, dont de moins attentifs ne se doutaient guère. Le jansénisme n'était pas seulement une pierre de scandale, un fléau pour l'église. Qui savait s'il ne serait pas l'un des très actifs instruments du renversement de la société chrétienne et civile? Cléante dira :

On nourrit, on entretient dans le sein du royaume une semence de guerre ouverte et sanglante, le tout pour le bien du roy et du royaume, et ceux qui favorisent aujourd'hui ce parti dangereux, en seront peut-être un jour, eux et leurs enfans, les premières victimes; mais tout cela n'est qu'une bagatelle [1].

Ce passage est curieux et plus profond qu'il ne paraît. Qui s'imaginerait que ces sectaires si ardents pousseraient, plus qu'aucuns autres, à la roue d'une révolution dont le premier effet serait de balayer tout culte et d'en rechercher les manifestations comme un crime punissable de mort? Ils ne le pensaient pas, à coup sûr, et jusqu'à la fin, ils croiront, en faisant table rase, travailler à l'affranchissement de la religion; ce sera là le rêve aussi des réformés, dont les ministres se précipiteront avec une aveugle fureur dans une voie au bout de laquelle était l'abîme pour tous. Les prêtres assermentés seront des jansénistes; ils répudieront le pape, et voudront une église sans tutelle, une église nationale, ne relevant que d'elle. La chute de la royauté ne les attendrira guère, et ils assisteront avec plus que de l'indifférence, s'ils n'y mettent pas eux-mêmes la main, à ce grand effondrement : l'heure du Christ était venue. Mais

1. Acte IV, sc. VIII.

le réveil sera aussi rapide que foudroyant. La prophétie de Cléante se vérifiait jusqu'au bout, et les imprévoyants, eux et leurs enfants, seront les premiers engloutis par le gouffre béant sous les pas de cette société que rien n'eût pu sauver.

De qui était *la Femme docteur*? L'auteur, qui ne se nomme point, se défend, toutefois, d'être jésuite.

Je suis persuadé, dit-il dans une *Lettre à l'éditeur*, qu'on me fera l'honneur de leur attribuer celui-ci (cet ouvrage), et je vous assure que j'en suis peiné. Car je crains que quelque bel esprit du parti ne se mette en devoir de venger sa secte par quelque écrit sanglant et outrageux, comme c'est l'ordinaire de ces messieurs, et je serois au désespoir d'avoir attiré ce désagrément à une société que j'honore et que j'estime infiniment.

Mais l'opinion de « ces messieurs » était déjà faite, et cette déclaration ne la modifia d'aucune sorte. Les soupçons se portèrent au début sur le père Dauton, bibliothécaire des Jésuites de Lyon, puis sur le père Montausan, un rédacteur du *Journal de Trevoux*, enfin sur le père Bougeant, le véritable coupable. Les jansénistes affectèrent d'abord un profond mépris pour cette composition misérable; mais le bruit qu'ils firent à son sujet ne prouva que trop combien cette insensibilité était peu sincère. A Avignon, où les Jésuites employèrent concurremment jusqu'à quatre imprimeurs pour accélérer la publication de l'œuvre de ténèbres, le livret, nous assurent les rédacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques*, n'aurait eu d'autre emploi que d'enserrer le poivre et la canelle[1]. Durant cela, les éditions pullulaient: on imprimait *la Femme docteur* à Arras,

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1731, p. 102, 103. De Carpentras, le 13 mars.

à Paris, à Lyon, à Rouen, à Nevers, à Rennes, par tout le royaume. La feuille janséniste convient que, dès le mois d'avril, vingt-cinq éditions avaient vu le jour.

Ces publications étaient faites sous le manteau, sans privilège naturellement, et, conséquemment, passibles de poursuites. Les Jésuites avaient trop d'amis pour les beaucoup redouter; cependant, dans les villes de parlement, ou dans les évêchés dont les sièges étaient occupés par des appelants, ceux-ci ne laissaient pas d'être inquiétés. A Rouen, un imprimeur, nommé Cabut, était condamné par le premier président à trois cents livres d'amende, avec confiscation des exemplaires, et l'inspecteur de la librairie, l'abbé Couste, réprimandé[1]. A Nevers, l'évêque ne croira pas devoir faire moins que d'engager les officiers de police à supprimer « cette pièce impie[2]. » Mais c'est là l'exception. Le succès est pour *la Femme docteur*, un succès sans précédent, et qui donnera la mesure de la quasi-souveraineté de la célèbre compagnie, devant laquelle tombent les résistances. Un avocat général des aides de Montpellier poussera l'engouement, le zèle, jusqu'à faire imprimer et vendre l'ouvrage publiquement « chez lui, » le donnant pour dix sous, afin qu'il fût plutôt enlevé, « le tout au vu et au seu de toute la magistrature, d'autant plus indignée d'une telle indécence, qu'elle sait que M. l'évêque ne peut trouver d'imprimeurs, qui osent imprimer le moindre mandement pour la conduite de son diocèse, à moins qu'il ne consente à le faire viser par l'intendant[3]. » On devine ce que cela veut dire, et de quel côté marchait M. de Montpellier. A Arles, l'archevêque, Forbin-

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1731, p. 129. De Rouen, du 3 juillet.
2. *Ibid.*, année 1731, p. 52. De Nevers, le 2 février.
3. *Ibid.*, année 1731, p. 48. De Montpellier, le 9 février.

Janson, d'un sentiment bien opposé, permettra l'impression et amènera son clergé à en payer les frais[1].

Dans un passage de la *Lettre à l'éditeur*, l'auteur anonyme parle d'une représentation chez une certaine marquise, où la pièce alla aux nues. Cela peut n'être qu'une de ces petites finesses d'écrivain auxquelles l'on n'est pas tenu d'accorder une créance absolue ; mais d'autres témoignages, qui ne sont pas à répudier, nous apprennent que ce fut à qui, dans les séminaires et les couvents, jouerait devant un peuple d'élite, la pièce du P. Bougeant. A une apparition du cardinal de Bissi, à Meaux, dans le courant de juillet, les abbés qui composaient « sa cour, » représentèrent en sa présence, à Germigni, maison de campagne des évêques, la célèbre comédie [2]. Vers le même temps, les Eudistes, qui tenaient le séminaire de Rennes, donnaient, eux aussi, dans la pieuse maison *la Femme docteur*, « et l'on y joua les *Miracles de M. Pâris*. Le P. Quesnel y fut représenté par un neveu de M. le Grand-Chantre, qui chanta un poème, ou plutôt une longue kyrielle de mauvais couplets sur des airs de vaudeville. » Le gazetier janséniste ne parle pas de ces abominations avec tout le calme désirable, et c'est avec plus que de l'amertune qu'il constate ces outrages à l'adresse d'illustres et saints personnages tels que les Arnaud et les Saint-Cyran.

C'est, en effet, une chose très nouvelle que de voir des personnes que l'on dispose aux SS. Ordres faire publiquement sur un théâtre les personnages de *Lucrèce*, *Dorine*, *Angélique*, *Finette*, etc., débiter toutes les sottises, les indécences et les impiétés contenues dans cette comédie jésuitique ; donner, par exemple, l'*Évangile* pour l'anagramme d'*Angelique;* y tourner

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1731, p. 78. Du 17 avril, de Lyon.
2. *Ibid.*, année 1731, p. 178. De Paris, 9 septembre.

en ridicule les plus grandes vérités de la religion, comme les dogmes de la Prédestination et de la Grâce, et cela à l'occasion d'une intrigue de mariage; en un mot, se donner en spectacle à titre de farceurs, s'exercer par plusieurs répétitions aux discours du monde les plus profanes, et joindre à tant d'impertinences des calomnies atroces contre des théologiens et des prêtres respectables, qui sont morts avec édification dans la foi et dans la communion de l'Église [1].

Il y a là des reproches qui ne sont pas sans fondement et que les esprits austères (voire des Molinistes) adressaient aux pères de la Société de Jésus, au moins au fond de l'âme. Ils n'étaient pas, d'ailleurs, les seuls religieux qui se livrassent à ces divertissements qu'épurait et innocentait le but : cette manie était à peu près générale, en dehors même des corps enseignants; et, par delà la première moitié du siècle, les capucins de Montpellier représenteront dans leur réfectoire *Polyeucte*, travestis en romains et en romaines, avec mouches et des mentonnières couleur de chair pour cacher leur barbe [2].

Le P. Bougeant, qui ne s'était pas fait scrupule d'imiter, de copier Molière, fera également une apologie de sa comédie, qu'il intitulera : *Arlequin Janséniste ou Critique de la Femme docteur* [3]. Il s'agit de jouer la pièce ; les comédiens entraient en scène, quand un grand bruit, sorti d'une statue, vient jeter parmi eux l'épouvante. Un avocat Janséniste, M. Phlégias, s'écrie que c'est un miracle dû à l'intervention de saint Pâris. Arlequin, qui est *appelant*, se

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1731, p. 183. Rennes, 25 septembre.
2. *Ibid.*, année 1744; année 1757, p. 131.
3. Londres, chez Tonson, 1731 (Lyon), p. 105, act. V, sc. VI. Il existe aussi une *Suite de la Femme docteur ou le Théâtre à Bicêtre*, comédie en cinq actes (Liège, veuve Procureur, in-12). Nous renverrons à l'analyse qu'en a donnée la *Bibliothèque du Théâtre françois* (Dresde, 1768), t. III, p. 317.

charge de faire valoir un prodige dont les causes n'avaient rien de surnaturel, à condition qu'après sa mort, lui aussi fera des miracles, et qu'on viendra prier sur son tombeau. Sur cela, grande exaspération du parti contre ces outrages dont il ne se dissimule pas la portée.

Tandis que les appelans (c'est la *Gazette ecclésiastique* qui parle) emploient pour la défense de la vérité les seules armes qui soient dignes d'elle, leurs adversaires, grands amateurs de théâtre, ont soin d'opposer des comédies scandaleuses aux écrits solides et aux miracles évidens, qu'ils ne peuvent sérieusement et raisonnablement réfuter. A la comédie de *la Femme docteur*, ils ont fait succéder celle du *Saint-déniché ;* et ils en promettent assez pour composer (disent-ils dans une lettre préliminaire) un *théâtre janséniste!* Ils doivent dire *molíniste :* car *théâtre* et jansénisme ne s'accordent pas[1].

Le Saint-déniché ou la Banqueroute des marchands de miracles, a une toute autre allure que son aînée, car l'une et l'autre, et les *Quakers* qui vont suivre, sont également du père Bougeant. L'audace que donne le succès s'est encore accrue, et l'on va laisser les généralités pour les personnalités les moins équivoques. C'est une gazette dialoguée des incidents du jour et des merveilles du cimetière de Saint-Médard. Tout ce qui pourra paraître ambigu dans le texte, sera expliqué surabondamment dans les notes. C'est, et ce

1. « ... Si la pièce que je donne aujourd'hui au public est bien reçue, je m'engage à vous seconder, il me roule encore dans la tête quelques sujets plaisans et si vous faites l'honneur à mes ouvrages de les approuver, on pourra, en les joignant aux vôtres, en composer une suite qui aura pour titre : *Le Théâtre Janséniste*. Cette idée mérite d'être suivie. » *Le Saint-déniché*, p. 8, à l'auteur de *La Femme docteur*. Mademoiselle d'Aumale, l'amie de madame de Maintenon, écrivait à madame du Perou, à propos de la *Critique :* « Il s'en faut bien que cela soit aussi bon que *La Femme docteur*, mais c'est toujours en se moquant des Jansénistes. » Eugène Charavay, *Catalogue d'une précieuse collection d'autographes;* samedi, 21 mai 1881, p. 5, n° 11.

sera toujours la perpétuelle et inévitable exhibition d'intrigants de bas étage et de dupes stupides. Une plaisanterie de la pièce a trait à un journaliste de la gazette ecclésiastique, qui avait été découvert et condamné au carcan. Quelques lignes viennent confirmer cette exécution infamante, dont se glorifieront les jansénistes et qu'ils consacreront même par une gravure d'un art plus que grossier, dans l'un des numéros de leur feuille[1].

La grande affaire, c'étaient les miracles : en disette de véritables, il en fallait d'artificiels, la fin légitimait les moyens. On s'ingéniera à rechercher de braves gens de tous états, qui, pour un prix débattu, se livreront aux jongleries et aux convulsions les plus effrayantes. Pitre, valet de M. Germain, dira dans son baragouin de nègre : « M. Gonin m'avoir donné douze francs pour sauter bien haut, et moi sauter plus haut qu'eux tous (act. V., sc. IV), » et la note complémentaire d'ajouter : « On n'en impose point ici à messieurs les Jansénistes, et le sieur abbé de Bescherant en est une preuve ; car on sçait qu'il a été mieux payé que les meilleurs sauteurs de la foire, quoiqu'il n'en approche pas. »

Cet abbé Bécherant, l'un des plus obstinés et des plus fanatiques habitués de Saint-Médard, ne contribuait pas peu, pour sa part, à attirer les fervents autour de la tombe du bienheureux Pâris ; et cela dura jusqu'à ce qu'un ordre du roi, provoqué par la famille elle-même, l'eût fait enfermer à Saint-Lazare. Il est nommé en toutes lettres dans les notes ; mais, dans le texte, on l'appelle M. Ranbêche[2]. « Vous connaissez, dit M. Caffart, saint prêtre

1. « C'est un fait connu que lorsqu'un des gazetiers jansénistes fut mis au carcan, quelques bonnes âmes du parti achetèrent assez cher l'écriteau et les cordes, comme de précieuses reliques du S. confesseur. » *Le Saint-déniché*, p. 75, act. III, sc. III.

2. Anagramme de Bécheran.

M. Ranbèche qui édifie tout le public par ses effroyables grimaces et par ses bonds surprenants[1]. » Pour ceux qui n'eussent pas trouvé de leur goût une attaque aussi transparente, l'on répondra à l'avance, car l'on a réplique à tout : « M. Bescherant ne doit point nous savoir mauvais gré qu'on le désigne ici, puisqu'on ne lui attribue rien qu'il n'ait fait avec ostentation aux yeux de tout le monde. » Les notes sont le cas aggravant de cette pièce « scandaleuse et plate, » et ce sont elles surtout qui font sortir des gonds le journal ecclésiastique. Aussi les reprend-il toutes les unes après les autres, avec une aigreur qui est, d'ailleurs, dans son tempérament. On suspecte leur honnêteté, leurs mœurs ; ces miracles, auxquels on court et qui impressionnent si profondément les consciences, sont l'unique effet de la séduction et d'impostures soudoyées par une cabale, pour abuser le peuple ; la guérison de M. Laleu, sourd et muet, n'est qu'un tour de passe-passe, ainsi que celle de la fille Anne Le Franc, que ses infirmités ont reprise plus que jamais, et que les Jansénistes auraient fait disparaître, pour se tirer d'affaire.

. . Enfin, le comble de l'impudence, c'est d'assurer *qu'on n'en impose point à messieurs les Jansénistes en disant que le saint abbé de Bécherant a été mieux payé que les messieurs sauteurs de la foire*. Apparemment que M. Hérault, qui est actuellement

1. *Le Saint-déniché*, p. 38, act. I, sc. VIII. — *Lettres au sujet des choses singulières qui arrivent en la personne de l'abbé Bescherant*, à Saint-Médard, 1731, 1re lettre, p. 4 ; du 18 octobre. — « Il lui prend de temps en temps des convulsions si affreuses que le pouls lui manque ; il devient blanc, il écume, et par des efforts il s'élève dessus le tombeau un pied de haut, malgré ceux qui le tiennent. Il y a tous les jours des plus fameux chirurgiens qui le visitent. » Barbier, *Journal*, t. II, p. 199. —... « Prêtre nommé Bécheran fait déjà sa deuxième neuvaine, pour guérir un pied boiteux ; depuis longtemps il souffre de grands maux sur le tombeau, et tout Paris s'y assemble tous les jours, malgré la pluie et les crottes qui ne refroidissent point la dévotion... » Mathieu Marais, *Journal et Mémoires*, t. IV, p. 295 ; 17 septembre 1731. Et il

maître de la personne de cet abbé, ne peut pas manquer de le convaincre juridiquement de s'être joué pour de l'argent de la crédulité de *tout Paris*. Quoi qu'il en soit, voilà ce qu'on ose opposer aux miracles du S. Diacre. La pièce contient 44 p. in-12. On la donne pour être imprimée à la Haye; mais il y a plus d'apparence que c'est à Paris, où elle s'est du moins débitée avec toute la liberté, sans risque de la prison ni du carcan[1].

C'était plus vrai encore qu'ils le pensaient. Le Tellier, qui avait été condamné au carcan par contumace pour avoir imprimé précisément la feuille janséniste, ayant obtenu sa grâce, se vit circonvenu par les Jésuites, qui lui firent imprimer *la Femme docteur*, « afin, lui dirent-ils, de réparer le mal qu'il avait fait par l'impression des *Nouvelles ecclésiastiques*. » C'est Voltaire qui nous apprend cela[2]. Les Jésuites avaient le vent en poupe, et, cette même année 1732, le P. Bougeant donnait une dernière comédie dont le but était « de faire sentir les impostures du parti janséniste dans les maladies et les convulsions supposées[3]. » La scène se passe à Paris, dans le voisinage de Saint-Médard. Toujours Tartufe et sa dupe. Le personnage qu'on visait n'était que trop populaire, et, bien qu'encore ici, comme dans le

ajoute, quinze jours après : « Le miracle actuel et continu de M. Bécheran, prêtre, apporte une attention infinie : il a jusqu'à 22 convulsions sur le tombeau à chaque séance. On est en peine si cela est illusoire ou vrai ; ce prêtre passe pour homme très vénérable. » L'équité exige qu'on oppose cette opinion formulée par un esprit plutôt sceptique que crédule, à l'inculpation de jonglerie et de charlatanisme dont l'accablent les molinistes. *Ibid.*, p. 303; 30 septembre.

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1732, p. 93, 94. Paris, du 16 mai.

2. Voltaire, *Œuvres* (édit. Beuchot), t. XII, p. 318. *Le Temple du Goût*. Avertissement des éditeurs de Kehl. Voir la table analytique des *Nouvelles ecclésiastiques*, au mot : *Le Tellier*.

3. *Les Quakers ou les nouveaux Trembleurs*, comédie (à Utrech, chez Henri Khyrks jeune, 1732). A la fin du volume, une grossière gravure sur bois : *Instructions des acteurs du tombeau de M. de Pâris*. Le personnage a l'une des jambes dressées à la hauteur de sa tête, et la maintient d'une main.

Saint-déniché, il ne fût pas nommé en toutes lettres, le déguisement était si peu sérieux que l'auteur ne crut pas inutile de s'expliquer sur une hardiesse par trop aristophanesque.

On a donné, dit-il, dans cette comédie, le nom d'*abbé du Sault* à celui qui en fait le principal sujet. La décence demandoit qu'on dissimulât son vrai nom, par égard pour la respectable famille qui le porte.

Quant à sa personne, l'abbé du Sault auroit tort de se plaindre d'être mis sur la scène, luy qui s'est donné pendant six mois en spectacle à tout Paris, pour ne pas dire à toute la France. C'est la moindre réparation qu'il doive au public pour l'avoir joué si longtems, que de souffrir de bonne grâce d'être joué luy-même à son tour [1].

Dans leurs récriminations, nous avons vu *les Nouvelles ecclésiastiques*, à propos de la lettre préliminaire du *Saint-déniché*, où son auteur semblait menacer le parti de tout un théâtre *janséniste*, riposter de leur accent le plus âpre : « Ils doivent dire *moliniste :* car théâtre et jansénisme ne s'accordent pas. » Le génie de la secte y eût été peu propre ; mais, malgré cette protestation indignée, à ce moment même, une comédie janséniste, *Arlequin esprit-follet*, venait donner un démenti à cette déclaration trop absolue. Belzébut désire entrer en relations avec Arlequin, qui se rend immédiatement aux Enfers, et lui raconte, sans se faire prier, les événements les plus notables de notre monde. Les Jésuites ont trouvé le moyen de supprimer les miracles du bienheureux Pâris. Qu'en conclure ? Le célèbre diacre ne serait-il point le saint homme qu'on se figurait ? S'il n'est pas en paradis, il ne peut être qu'en enfer. Belzébut, qui veut en avoir le cœur net, le fait chercher dans

1. *Les Quakers ou les nouveaux Trembleurs*, p. 3, Avis.

tous les coins, mais vainement : l'on ne trouve qu'un cachot bondé de Jésuites. Tout cela est moins chargé d'esprit que de venin. Arlequin, de retour, rencontre un marchand d'estampes[1] ; il en achète deux : saint Ignace montant au ciel, et des Jésuites armés de fourches le poussant comme on pousse des bottes de foin dans un grenier, avec cette légende : Un peu d'aide fait grand bien. Dans la seconde, les disciples de Loyola font débauche autour d'une table ; et, à distance, des capucins occupés, les uns à faire des pâtés, les autres à les enfourner, d'autres encore à les tirer et à les servir aux bons pères, avec la devise : « Les bons pâtissent pour les mauvais. » Arlequin se décide à un second voyage, accompagné du marchand d'estampes, qui déroule aux yeux du prince des Ténèbres une troisième image représentant les Jésuites chassant du paradis saint Paul, saint Augustin, saint Chrysostome, pour leur substituer Molina, Guignard et le Père Girard[2]. Le tout accompagné de couplets à faire frémir. « Ces couplets sont si forts que je n'ai pas osé les rapporter ici » dit le rédacteur du *Catalogue* de La Vallière, qui nous semble quelque peu timoré pour son époque et les productions de son temps[3]. » Cette tentative de représailles n'était pas de nature à affliger beaucoup les Molinistes et à les rendre plus modérés et plus modestes ; ils continueront à bafouer le bienheureux diacre et les pauvres d'esprit qui assiégeraient, en dépit de la police, le cimetière de Saint-Médard. En 1740 encore, les

1. Si les Jansénistes n'avaient pas le don du théâtre, ils prenaient leur revanche avec les estampes, qui n'étaient rien moins, il est vrai, que des œuvres d'art. Voir un curieux rapport de Dubut à M. Hérault (8 septembre 1732) sur Goudet, imprimeur et marchand d'images, et sur ces caricatures plus que primitives, aussi grossières et ineptes de composition que de crayon. *Archives de la Bastille*, t. XIV, p. 306, 307.

2. *Arlequin esprit-follet*, comédie en trois actes act. III. sc. II, in-12 (sans nom de ville ni d'imprimeur).

3. *Bibliothèque du Théâtre-François*, t. III, p. 318, 319.

jésuites de Rouen donnaient pour le carême, une comédie intitulée : *les Médisans*, « composée pour décrier les miracles de M. Pâris et *les Nouvelles ecclésiastiques*, » à ce que nous apprennent ces dernières [1].

Toutes ces querelles entre Molinistes et Jansénistes, remuaient profondément le pays et parce qu'il était sincèrement religieux alors, et parce qu'il fallait bien appartenir à un camp ou à un autre. Les Jésuites représentaient l'autorité, le gouvernement dont ils se disaient les appuis. Par contre, les parlements étaient Jansénistes ; ils étaient les champions de l'église gallicane contre l'ultramontanisme, ne ménageant point, en toute rencontre, à la royauté des représentations qui n'étaient respectueuses que dans la forme. L'archevêque de Paris venait de lancer un mandement contre *les Nouvelles ecclésiastiques ;* refus de vingt curés de le publier, trouble, agitation dans l'église de Paris. Le parlement, comme toujours, prétend intervenir ; le roi lui dépêche des défenses de s'assembler, mais il passe outre et se voit mander à Compiègne, où il est reçu le 14 mai (1732). Le premier président se préparait à haranguer le roi, qui ne lui laissa prononcer que le mot : « Sire. » — « Taisez-vous ! » lui dit-il. L'abbé Pucelle s'était approché pour remettre à Louis XV la copie du discours ; Sa Majesté dit à Maurepas : « Déchirez [2]. » Ce qui eut lieu aussitôt. Jamais la royauté ne s'était montrée si dure envers son parlement. La sensation fut profonde, au sein de cette magistrature qui prétendait à sa tutelle et dont on fermait si brutalement la bouche. Paris, toujours frondeur, et janséniste, lui aussi, parce que la cour était moliniste, ne fut pas moins ému, en présence des lettres de cachet et des arres-

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1740, p. 59.
2. Barbier, *Journal*, t. II, p. 270, 271. — Marais, *Journal*, t. IV, p. 363, 364.

tations qui suivirent. On comparait ces rudesses avec des situations analogues, où le pouvoir avait fait preuve de plus de longanimité. Au lit de justice du 18 mai 1722, à peine le premier président avait-il commencé sa lecture, que le duc d'Orléans, se penchant vers le roi, lui glissait à l'oreille la formule autoritaire : « Dites : c'est assez. » Mais le jeune prince ne put se résoudre à articuler une parole qui lui paraissait blessante. Il fallut que le Régent s'adressât lui-même au premier magistrat : « Vous avez de la peine à lire, donnez les remontrances. » Le garde des sceaux les prit alors, et jour fut fixé au parlement pour venir recevoir la réponse, qui fut : « Le roi veut être obéi[1]. » Le fond était le même, mais la forme était sauvée, cette forme que bien des années après, Brid'oison, un homme essentiellement pratique, mettra au-dessus tout.

Revenons à l'heure présente. Le Théâtre-Français donnait un petit acte en vers de Fuzélier, *le Procès des Sens*[2], qui était une parodie de l'opéra des *Sens*; l'on se portait à ces représentations, d'ailleurs nouvelles sur le théâtre de la comédie. L'Amour tient audience pour choisir entre les cinq Sens, et chacun d'eux plaide sa cause devant son tribunal. L'huissier de cette juridiction mignonne était un jeune enfant de dix à onze ans, coiffé d'un petit bonnet carré, avec les autres insignes de la charge. Tous ces Sens surexcités faisaient un vacarme à ne pas s'entendre. L'Amour, abasourdi par tous ces cris, dit à son microscopique huissier : « Faites faire silence. » Une voix partit alors du parterre, qui dit : « Cela ne vaut rien ; c'est pillé. » L'allusion était directe et visait la réponse du roi ; elle

1. Charles Giraud, *La Maréchale de Villars et son temps* (Hachette, 1881), p. 226.
2. Première représentation, le 16 juin, deux jours après l'audience du roi au parlement.

fut comprise, si elle ne fut pas relevée. Au reste, la police veilla à empêcher toute récidive. Aux représentations suivantes, l'huissier ne dit plus : « Taisez-vous ! » il dit : Paix là[1] ! »

Une autre querelle, sans nul rapport avec les démêlés que nous venons de décrire, surgissait au même moment entre la Faculté de médecine et son humble subordonnée, la chirurgie. Molière n'avait pas rendu la médecine modeste ; les poètes et les romanciers auront beau l'attaquer, elle ne paraîtra pas sentir les coups qu'on lui porte, et ne se montrera que plus hautaine et plus inflexible envers une corporation qu'elle se fera une tâche d'outrager et d'avilir. « C'est une coutume établie dans la Faculté de médecine de Paris, dit Saint-Foix, que tous les ans, pour l'ouverture des leçons de chirurgie, il se prononce un discours public auquel on donne beaucoup d'appareil... il semble que la loi impose à chaque orateur de charger les chirurgiens de ridicules. Il faut voir surtout comme nos têtes doctorales s'exhalent, pour trouver les moyens d'asseoir, sur quelque fondement, leurs prétentions de prééminence[2]. » Et c'est ce que les auteurs de *Bolus* avaient voulu caractériser dans des scènes très plaisantes, dont la malice fut goûtée et applaudie[3]. Il ne faut que jeter les yeux sur la correspondance de Guy-Patin, pour se rendre compte de la nature intolérante, pédantesque du médecin, à la fin du dix-septième siècle et même une bonne moitié du dix-

1. Barbier, *Journal*, t. II, p. 310 ; juillet 1732.
2. Saint-Foix, *Œuvres complètes* (Paris, 1778), t. IV, p. 415.
3. *Histoire du Théâtre italien*, t. III, p. 367-381. Il y aurait, d'ailleurs, tout une bibliographie sur cette matière. Voir Barbier, *Journal* (Charpentier), t. III, p. 446 ; t. IV, p. 316. — Monteil, *Histoire des Français des divers États*, t. VIII, p. 183 et suiv., 532-540. — Bibliothèque nationale, *Catalogue raisonné* (manuscrit) *des livres de l'abbé Gouget*, t. V, p. 495, 497, 499, 501.

huitième, toujours querellant, disputant, bataillant, sans concessions, sans politesse, presque féroce, quand l'amour-propre ou la doctrine était en cause. Précisément, à cette époque, nous rencontrons un pauvre diable de médecin, autant et plus connu, il est vrai, au Théâtre-Italien que de ses confrères en Hyppocrate, Procope-Couteaux, le fils du cafetier de la rue de la Vieille-Comédie, auquel une satire sanglante fait jouer le rôle le plus odieux. C'était tout un type, que ce bout d'homme, médiocrement doué quant au corps et à la figure, dont il rachetait les imperfections par la vivacité, la bonne humeur, un commerce aimable autant que sociable[1], que Rousseau, qui le voyait, à Passy, chez son ami Mussard, appelait « un petit Ésope en bonne fortune[2]. » Par malheur, ce médecin d'opéra-comique, l'auteur d'*Arlequin-Balourd*, de *l'Assemblée des Comédiens* et d'autres chefs-d'œuvre, en collaboration avec La Grange, Romagnesi et Guyot de Merville, s'avisera aussi d'écrire sur son art et dira ce qu'il pense, comme c'était son droit, des *Réflexions sur l'Eau*, d'un M. Delille, « premier médecin du corps de S. A. évêque et prince de Liège. » Ce M. Delille n'était pas accommodant en pareille matière, et il tint à prouver au téméraire qu'il avait, à son exemple, plus d'une corde à son arc. Il publiait *ab irato*, une sorte de comédie, *le Docteur Fagotin*, sans action, sans esprit, purement haineuse,

1. Musset-Pathay, *Mémoires sur la Vie et les Ouvrages de Rousseau*, t. II, p. 270. — Bibliothèque nationale, Mss. *Correspondance du président Bouhier*, t. IV, f. 536.

2. Rousseau, *Œuvres complètes* (Pourrat, 1833), t. XVI, p. 176. *Les Confessions*, liv. VIII. — Procope est le docteur Cuchillo (Couteau) de *Gil Blas*, où il est traité de « petit avorton de la faculté. » Son *Analyse du système de la Trituration* (Paris, 1712 et 1727), était une critique peu tendre de la médecine d'Hecquet, le *Sangrado* et le *Oquetos*, du même roman, et l'ennemi le plus acharné des chirurgiens, contre lesquels il avait publié le *Brigandage de la Chirurgie ou la Médecine opprimée*. *Gil Blas de Santillane* (Lefèvre, 1820), t. I, p. 18, 163.

qu'il fera suivre d'une seconde, *l'Emblesme de la Calomnie*[1], où il se mettra en scène sous le nom de l'Intègre, et où il désignera ses adversaires sous les appellatifs peu tendres de MM. L'Antivray, Ignare, du Soupçon et du Pont-Neuf[2]. Ce qu'il y a de plus saillant dans cette œuvre insipide, c'est l'horreur de la médisance : « la médisance et la calomnie, s'écrie le Liégeois, ont toujours passé pour des espèces d'assassinats. » Il est vrai que le médecin de corps de l'évêque s'en arrange sans trop de scrupule, au moment même où il stygmatise avec tant de désinvolture chez autrui ces deux abominables vices ; mais de telles inconséquences sont de tous les temps, de tous les lieux et de tous les états. Nous devions mentionner ces livrets misérables[3], parce que l'on rencontrera plus d'une satire médicale revêtant la forme dramatique, entre autres, l'extravagant brûlot de La Mettrie, dans lequel Procope encore, quinze ans plus tard, aura son rôle sous le nom significatif de *Bavaroise*[4].

Si les auteurs de *Bolus* s'étaient emparés de la querelle, toujours pendante mais alors à l'état aigu, des médecins et des chirurgiens, ce petit acte avait pour objet principal le *Brutus* de Voltaire. Voltaire était déjà hors de pair, et, conséquemment, l'objet de la jalousie de ses confrères en vers et en prose. Ce que certains applaudissaient dans *Zaïre*, c'étaient les beaux et doux yeux de mademoi-

1. Procope y répondit successivement par deux *Lettres de M. P. à M. Delille, auteur de Comédie.* (Namur, 1732.)

2. Le Pont-Neuf était la terre d'élection des charlatans de tous étages.

3. *Catalogue de la Bibliothèque dramatique de Soleinne*, t. III, p. 311, nos 3783, 3784.

4. *La Faculté vengée*, comédie en trois actes. Dans cette œuvre insensée, tous les médecins d'alors seront honnis et conspués : Du Moulin, Falconnet, Dionis, Helvetius, Astruc, Sidobre, Bourdelin, etc., etc., mais La Mettrie était un fou, bien qu'on ait voulu le faire passer pour un sage. *Voltaire et la Société française au dix-huitième siècle*, t. IV, p. 35, 36. *Voltaire et Frédéric.*

selle Gaussin ; et deux parodies ne tardaient pas à surgir, sans que leur petit venin pût beaucoup contre ce succès d'attendrissement et de larmes[1]. La spirituelle fantaisie du *Temple du Goût* apparaissait-elle, si judicieuse à quelques exceptions près, si bienveillante même, quoique l'on criât de toute part à la satire, qu'aussitôt elle devenait le but de critiques moins fines et autrement amères ; car l'envie, qui ne désarme jamais, devant l'obstination du succès s'exaltera jusqu'à la férocité.

Le Théâtre-Italien représentait, le 11 juillet 1733, sous ce même titre, un petit acte en vers libres, de Romagnesi et Nivault. L'abbé Dallainval, l'auteur d'un autre *Temple*, s'était laissé distancer, et sa pièce ne fut pas jouée. Dans cette derniere, Voltaire apparaissait sous le masque de Momus : c'était le faux Goût opposé au vrai Goût. En souvenir d'une hospitalité généreuse, le poète avait dédié son livre à l'Anglais Falkenaer. Dallainval trouva piquant d'introduire cet honnête homme, qu'il appelle Kafener, dans la parodie « habillé à la grossière, une pipe à la bouche et parlant pesamment[2]. » Tout ce qu'on lui met aux lèvres est ou abjecte, ou ridicule, ou absurde. Il est vrai que Momus, ou Voltaire, ne se montre ni moins ridicule ni moins extravagant, ni moins impertinent. Mais le voulaient ainsi la parodie et ce public nombreux qui, comme le paysan d'Athènes, se fatiguait vite des louanges plus ou moins méritées dont on honorait ses grands hommes. Si toutes ces piqûres faisaient plus qu'effleurer l'épiderme trop sensible du poète, elles ne l'arrêtaient point, et il entassait œuvres sur œuvres. Il avait donné, en moins

1. *Arlequin au Parnasse*, de l'abbé Nadal. 4 décembre. — *Les Enfants trouvés* ou *le Sultan poli par l'amour*, de Dominique, Riccoboni fils et Romagnesi. 9 décembre 1732.

2. *Le Temple du Goust*, comédie (à la Haye, 1733), p. 25, 26, Sc. VI.

d'une année, *Alzire*, *l'Enfant prodigue; Alzire*, parodiée tout aussitôt par les inévitables Romagnesi et Riccoboni, en un acte, d'ailleurs assez agréable, intitulé : *les Sauvages*. Et trois ans plus tard, nous le verrons encore le héros d'une historiette plaisante qui allait être le coup de fortune d'un confrère que Voltaire, du reste, était habitué à trouver sur son chemin.

Qui dit allusion n'implique pas, de nécessité absolue, malveillance et diffamation; quoique rarement, il se rencontre, même au théâtre, des peintures d'une portée plus grave, conservant, dans l'exhibition et le développement d'aventures particulières, la dignité, l'impersonnalité d'une critique générale. Un écrivain venait de se révéler, que l'on se hâta un peu trop de grandir et d'envisager comme un créateur, Nivelle de La Chaussée, auquel nous devons ce qu'on a appelé le comique larmoyant. Le genre est faux : cette sensiblerie pleurarde et convenue avait quelque chose d'agaçant, d'irritant, peu fait pour agréer aux admirateurs de Molière et de Regnard. En définitive, il n'excluait pas toute vérité. S'il est conventionnel, outré, il est le produit même de cette société, qu'il saura comprendre et rendre, avec ses affectations, ses extravagances bien à elle. Tout cela se rencontre, à un degré qu'il faut reconnaître, dans la comédie de Nivelle. *Le Préjugé à la mode*, son œuvre la plus remarquable, indépendamment des situations et des détails heureux, a le mérite pour nous de viser des originaux dont les noms nous ont été transmis, et qui ont joué les rôles principaux dans ce grand monde de la première moitié du siècle. Nous ne saurions mieux faire, pour donner une idée de ce curieux ouvrage et de l'espèce de contagion qui sévissait sur cette société déjà si gravement atteinte, que citer cette page vraiment historique que nous empruntons en entier aux souvenirs du duc de Luynes.

Du jeudi 29 avril (1750), Versailles [1]. — La comédie du *Préjugé à la mode*, que l'on joue dans les cabinets, est de La Chaussée. Le sujet est un mari amoureux de sa femme, mais qui n'ose faire paroître ces sentiments, parce que l'amour conjugal est devenu un ridicule dans le monde. M. de Richelieu d'aujourd'hui, qui étoit le héros de son temps pour la galanterie, est en quelque manière le premier qui ait donné occasion à cette comédie. Sa première femme [2] n'étoit rien moins que jolie ; elle l'aimoit, mais il ne pouvoit la souffrir, et de là il s'étoit établi parmi la jeunesse brillante que c'étoit un ridicule d'aimer sa femme. M. de Melun pensoit différemment que M. de Richelieu ; il avoit une femme [3] qui avoit une figure agréable et à qui il étoit attaché ; mais, prévenu par l'opinion publique, il ne vouloit pas se donner le ridicule de paroître l'aimer, ni que l'on sût qu'il vivoit avec elle ; ainsi il ne la voyoit qu'en bonne fortune. Nous avons vu depuis M. de La Trémoille se conduire de même avec sa femme [4], qu'il aimoit passionnément. Tous ces caractères différents ont été vraisemblablement le modèle de ceux que La Chaussée a peints dans cette comédie. Le ridicule que l'on y voit donner à l'amour conjugal a fait naître quelques réflexions sur la présence de la reine à un spectacle où madame de Pompadour joua avec toutes les grâces et l'expression que l'on peut désirer [5].

Reproduisons maintenant un autre document non moins curieux et encore plus affirmatif sur l'original véritable que le poète a eu en vue. Là, le duc de Pequigny est substitué à M. de Melun ; mais c'est la même histoire, il n'y a que le nom de changé.

1. Il s'agit ici d'une représentation à la cour. *Le Préjugé à la mode*, avait été joué, pour la première fois, le 3 février 1735.
2. Mademoiselle de Sansac, fille d'un premier lit de la duchesse de Richelieu et du marquis de Noailles. Dangeau, *Journal*, t. XIII, p. 322.
3. Mademoiselle d'Albret épousait, en 1716, le prince d'Epinoy, qui prenait alors le nom de duc de Melun. *Ibid.*, t. XVI, p. 323 ; 22 février.
4. Mademoiselle de Bouillon.
5. Duc de Luynes, *Mémoires*, t. X, p. 403, 404.

... Comme vous aimez les anecdotes, écrivait le commissaire Dubuisson à M. de Caumont, j'ajoute à cet article qu'une conversation que l'auteur entendit chez mademoiselle Lamothe, comédienne, lui a donné l'idée de son sujet. Le duc de Péquigny, celui qui avoit épousé mademoiselle de Courcillon [1], soupoit chez la Lamothe avec quelques seigneurs, deux jours avant son mariage. « Péquigny, lui dit un de ceux avec qui il soupoit, ton père joue à te rendre ridicule; tu es jeune et il te donne une femme aimable. Songe, mon cher, que tu seras un homme noyé, abîmé, anéanti à la cour, si tu as la faiblesse de l'aimer. Le jour de tes noces, il faut la laisser coucher et attendre; surtout, arrange-toi pour qu'on ne puisse pas te soupçonner de quelque excès; le lendemain, sois debout de bonne heure, parois ferme sur tes jambes, viens un instant à la toilette de ta femme, et laisse-la ensuite sur sa bonne foi et sur celle de ses amis. »

L'exhortation était pressante et fit son effet sur le pauvre duc de Péquigny; il promit tout ce qu'on voulut, et il a tenu sa promesse jusqu'à sa mort [2].

Il s'en faut que la comédie de La Chaussée soit en avance sur les événements, et le travers qu'elle signale a quelques vingt ans de date. Il serait surprenant, en effet, que, dans cette voie des mauvaises mœurs et du paradoxe, la bourgeoisie eût eu l'étrange honneur de l'initiative, et que Rémond, auquel il était fait allusion dans le *Contraste de l'Hymen et de l'Amour*, eût gagné de vitesse tous ces grands seigneurs, dont le duc de Richelieu demeurera le type le

1. Marie-Sophie de Courcillon, fille du marquis de Dangeau, notre annaliste, mariée en 1729 au duc de Pequigny, mort alors depuis six ans (1731). Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'à leur mariage l'on représentait un divertissement écrit par le chevalier de Saint-Jory et mis en musique par Bonnard, intitulé : *Le Triomphe de l'Hymen et de l'Amour*, qui allait être une satire du nouveau ménage, et dont le *Contraste de l'Hymen et de l'Amour*, semblerait être la parodie. Le permis d'imprimé sur l'autographe signé de Crébillon, est daté de 1729. *Bibliothèque dramatique de Soleinne*, t. III, p. 24, n° 3077.

2. *Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont*, publiées par M. A. Rouxel (Paris, Arnould, 1882), p. 26 ; 3 mars 1735.

plus réussi. L'aventure de M. de Melun remonte à 1716, et la comédie de Saint-Foix, comme *le Philosophe marié*, ne sera représentée que onze ans plus tard, en 1727. Si Pequigny est l'original véritable du *Préjugé à la mode*, Rémond était l'étrange époux de madame Rondet depuis une année tout au moins, lors du mariage du jeune duc ; mais cela n'importe guère, et depuis longtemps, le grand monde avait ses idées arrêtées sur le sacrement. En résumé, le poète, en peintre fidèle, ne grossit ni n'invente. L'extravagance n'est que trop réelle, et elle a envahi toutes les classes ; elle a atteint des proportions que l'on se refuserait à croire possibles, n'était cette surabondance de témoignages devant lesquels il n'y a plus qu'à s'incliner.

Une des faces saillantes du caractère national, c'est l'expansion, le besoin d'occuper les autres de soi, de raconter ses amours, ses hauts faits, et, à défaut de cela, ses misères : Corneille, avant de mettre en scène *Maures et Castillans*, s'essayait sur lui-même et nous donnait indiscrètement une page galante de sa jeunesse. C'est l'histoire de son mariage que Destouches nous livre dans son *Philosophe marié*. Ce seront à leur propres aventures aussi, que, Morand et Guyot de Murville nous initieront, dans *l'Esprit de Divorce* (le 27 février) et *le Consentement forcé* (le 13 août 1738) ; le premier pour tirer vengeance de sa belle-mère dont il croyait avoir à se plaindre[1], le second pour faire connaître à la terre les mille

1. Elle s'appelait madame Chiavary. *Année littéraire* (1757), t. VI, p. 45 et suiv. — *Histoire du Théâtre italien*, t. IV, p. 314, 319. — D'Origny, *Annales du Théâtre italien*, t. I, p. 155-159. *Correspondance de Grimm* (Garnier), t. XIV, p. 122. — « L'on siffla la confidence, et le pauvre M. Morand qui étoit monté aux troisièmes loges, lança de là son chapeau au parterre dans son dépit. » *Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont*, p. 431 ; du 1er mars 1738. Morand a lui-même fort longuement raconté sa mésaventure en une lettre reproduite dans le *Dictionnaire des Théâtres de Paris*, t. II, p. 446-450.

tribulations que lui avait attirées son mariage[1]. Tout cela s'écarte notablement, sans doute, de la grande comédie qui se trouve rarement dans des incidents domestiques. Cette même année, un écrivain d'une autre valeur, mieux inspiré, se fera applaudir dans une œuvre vraiment remarquable, écrite en vers bien frappés, élégants, corrects, qui surprirent ceux qui avaient lu ou vu jouer *Callisthènes* et *Gustave :* nous voulons parler de *la Métromanie* de Piron.

Qui ne connaît l'aventure de ce poète dédaigné, rebuté, voulant à tout prix sortir de sa poussière, croyant en lui autant qu'à l'injustice de confrères hautains, se disant et répétant que le tort de ses vers était d'être le fait d'un homme d'esprit sans argent, sans nom, et sans renom? Ce nom, s'il ne faut que cela, on le changera pour un autre; l'on changera même de sexe, ce qui sera plus habile encore, car, à dater de ce jour, ceux qui avaient dédaigné de répondre aux madrigaux du rimailleur Desforges se pâmeront à la lecture des jolis vers de mademoiselle Malcrais de La Vigne. Les plus fins y seront pris: Fontenelle, La Motte, Destouches, La Roque du *Mercure*[2]. Dès 1735, à l'apparition des poésies de la mystérieuse bretonne, le théâtre se mettait de la partie. Laffichard et son collaborateur Valois d'Orville faisaient représenter un petit acte, *la Nouvelle Sapho*, qui n'a pas été imprimé et que nous ne connaissons que par une analyse insuffisante[3]. Voltaire, comme les autres, donnera dans le piège, et renchérira sur la louange: « Quand Maillard nous écrivait, nous ne

1. Mouhy, *Abrégé de l'Histoire du Théâtre françois*, t. I, p. 110.

2. L'engouement ira jusqu'à la passion. La Roque écrivait à la fausse Malcrais : « Je vous aime, ma chère Bretonne; pardonnez-moi cet aveu; mais le mot est lâché! » *Anecdotes dramatiques*, t. I, p, 553.

3. 12 juillet 1735. *Dictionnaire des Théâtres*, t. V, p. 31-37. — *Mémoires pour servir à l'Histoire des spectacles de la Foire* (Paris, Briasson, 1743), t. II, p. 240.

lisions pas ses vers; quand mademoiselle de La Vigne nous écrivit, nous lui fîmes des déclarations. » L'auteur de *la Henriade* mandait cela à Thieriot, en se félicitant que Piron gagnât quelque chose à le tourner en ridicule[1]. Au fond, ce succès de Piron, dont il faisait les frais, ne comblait pas précisément de joie l'auteur de *l'Enfant prodigue*, qui, se voyait distancer dans un genre où, d'ailleurs, il ne s'élèvera jamais au-dessus du médiocre. La conception de *la Métromanie* est originale et a toutes les allures de la vraie comédie, bien qu'elle roule plutôt sur une anecdote, plaisante incontestablement, que sur la peinture sérieuse et creusée d'une classe d'hommes. Mais il y a là des vers bien troussés et qui ont fait proverbe, et plus d'une allusion aux gens et aux choses du jour, en dehors de ce que Voltaire était fondé à s'attribuer : ce distique, par exemple, applicable à La Chaussée, qui avait débuté dans la carrière du théâtre par *la Fausse antipathie*, à l'âge de cinquante-trois ans :

> Dans ma tête un beau jour ce talent se trouva,
> Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

Si la fécondité est toujours la même, ou les circonstances ne s'y prêtent point, ou le poète comique s'est assagi. La satire, en tout cas, a perdu de son sel et passe inaperçue. Boissy donnera, en 1740, *l'Époux par supercherie*, une histoire du temps, qui est demeurée à l'état d'énigme, et, l'année suivante. L'*Homme indépendant* qui n'a pas été

1. *Voltaire et la Société française*, t. II, p. 141-145. — Destouches disait les mêmes choses et dans les mêmes termes, à Titon du Tillet. Fortoison, 27 juillet 1740. « Il sait (Desforges) que je ne lui ai pas épargné les louanges dans le temps qu'il étoit mademoiselle Malcrais. » Eugène Charavay, *Lettres autographes et Pièces historiques;* du mardi 22 novembre 1881, p. 15, n° 65.

imprimé : Maupertuis serait, dans cette dernière, l'original de son géomètre, si nous en croyons l'abbé Le Blanc[1]. Vers le même temps, une parodie de l'*Amadis de Gaule*, *Amadis Gaulé*, titre suffisamment expressif, roulait sur une aventure fâcheuse pour les épaules du chanteur Geliotte, l'amant de la duchesse de La Vallière[2].

Nous savons avec quel soin les censeurs écartaient jusqu'à l'apparence d'une personnalité visant un simple président au parlement. Destouches, en 1731, en faisait pour sa part la pénible expérience. Il est vrai que l'ancien diplomate ne s'attaquait pas à moins qu'un ministre en crédit et qui, après avoir été la créature du cardinal, rêvait de se substituer à la vieille éminence. *L'Ambitieux*, c'était Chauvelin ; plus d'un trait semblait l'atteindre, et c'en fut assez pour arrêter la pièce, qui ne fut autorisée que le 14 juin 1737, époque où l'homme d'État disgracié allait expier à Bourges ses projets avortés[3]. En sollicitant de Fleury la faveur de dédier *l'Ambitieux* au roi, le poète ne courait donc que peu de risques de déplaire et avait la certitude de faire ainsi sa cour au cardinal-ministre[4].

1. Bibliothèque nationale. Mss. *Correspondance du président Bouhier*, t. IV, p 541. Lettre de l'abbé Le Blanc ; 8 mars 1741.

2. *Amadis Gaulé*, comédie allégorique en un acte. s. l., 1741, in-12, de 36 p. Chassonnery, *Catalogue de livres anciens et modernes*, p. 29, n° 3370 ; octobre et novembre 1881. Cette indication anecdotique se trouve en écriture du temps sur le titre de l'exemplaire mentionné. Quoi qu'il en soit, Geliotte était un grand artiste très admiré, très adulé et devant lequel s'étaient ouvertes toutes les portes. Boissy, dans *les Talents à la mode* (17 septembre 1739), fait de ce « divin chanteur » le portrait le plus enthousiaste, que sanctionnait par ses bravos un parterre depuis longtemps conquis. *Le pour et contre*, t. XVIII, p. 31.

3. Bibliothèque de l'Arsenal. Mss. Papiers de Chérier, 3531. — *Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont*, p 379 ; 4 juillet 1737.

4. Gabriel Charavay, *Catalogue des autographes de feu M. de Saint-Aubain ;* du mardi 25 mars 1879, p. 6, n° 29. Lettre au Cardinal de Fleury ; Fortoison, 1737.

La haine séculaire des amis de la France n'avait pas désarmé, on luttait, on bataillait de son mieux; la guerre d'épigrammes, de chansons, de comédies satiriques marchera de front avec celle du canon. Mais nous sommes loin des colères implacables soulevées, non sans motifs, par l'ambition du grand roi; et nous n'aurions pas trop à nous plaindre, si l'on nous drapait avec plus d'esprit, dans ces élucubrations grossières que composaient et publiaient à l'étranger des écrivains mercenaires ne sachant même pas la langue. Quelque ineptes que soient pour la plupart ces informes ébauches, nous ne pouvons nous dispenser de les signaler sommairement tout au moins. C'est d'abord une comédie anonyme, *le François à Francfort*, où, comme dans *le François à Londres*, l'on s'efforce de mettre en relief les airs évaporés de notre jeune noblesse; malheureusement, on s'est bien gardé d'emprunter à Boissy sa légèreté et sa finesse. D'ailleurs, tout porte à faux, puisque le marquis français n'est, en réalité, qu'un escroc vivant d'emprunts et de métiers malhonnêtes, pour lesquels il est châtié fort justement au dénouement[1].

Dans *la Présomption punie*[2], sous des noms de village et d'églogue, il s'agit des maîtres du monde. Le trône impérial est vacant, à qui écherra-t-il? Question qui menace de mettre l'Europe en feu, et dont on va rendre responsable l'ambition sournoise, la politique vacillante de notre vieux ministre. Les personnages en scène sont l'empereur Charles VII, Fleury, Marie-Thérèse, le grand duc de Toscane, la reine d'Espagne, le roi de Prusse, qui se dérobent sous les appellations bucoliques de Martin, du Bailly, de mademoiselle Mimi, de Blaise, de Babet, du procureur

1. Londres, 1741, in-12.
2. Comédie en un acte, en prose, traduite de l'allemand du baron *** le 23 février 1743. Prague (Hollande), in-8, sans nom d'imprimeur.

fiscal. Le cardinal, autrement le Bailli, déploie tout ce qu'il a de petites ruses et de finesses vieillottes pour dépouiller la jeune reine de Hongrie de son légitime héritage. Non seulement il échouera, mais se verra honni, conspué, grâce au brusque changement de front du procureur fiscal, qui n'est autre que Frédéric. Si l'Eminence eut une attitude indécise, s'il laissa concevoir des espérances qu'il ne devait pas réaliser, en prenant finalement parti pour l'électeur de Bavière, le roi de Prusse, que l'auteur anonyme considère ici comme un sauveur, avait déjà révélé quel homme il était, ne voyant en toute chose que son intérêt propre, sans se soucier des engagements les plus sacrés, allié encore plus dangereux que dangereux ennemi, toujours prêt à fausser compagnie à son monde, à la moindre apparence d'avantage. Ce petit acte, qui n'est pas d'ailleurs composé à notre glorification, quoi qu'en dise Voltaire, ne manque ni d'esprit, ni même d'agrément, et se termine par un couplet qu'on fait chanter au maréchal de Broglie (Lucas), l'un des nombreux figurants de cette tragi-comédie, dont le dénouement se fera attendre [1].

L'auteur de *la Henriade*, qui était alors en Hollande, écrivait à ce sujet à son ami le duc de Richelieu : « On va voir cette mauvaise bouffonnerie qui se joue à Amsterdam. J'aime encore mieux cette farce que la tragédie de Dettingen, cela ne casse ni bras, ni jambes [2]. » A la bonne heure. Mais l'une ne devait pas empêcher l'autre, et bien des jambes et des bras payeront les frais de la folie et de la rage humaine. Nous n'en sommes en ce moment qu'aux négociations, et la parole n'est pas encore au canon. L'Achille français, le maréchal de Belle-Isle est dépêché

4. *Bibliothèque du Théâtre-François*, t. III, p. 327, 328, 329.
2. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LIV, p. 566. Lettre à Richelieu. A la Haye, le 8 août 1743.

à Francfort, à la tête d'une nombreuse ambassade, avec la mission de préparer les esprits au choix de l'Électeur de Bavière, que nous patronions. La suite du maréchal était des plus brillantes et de nature, on l'espérait, à produire sur l'esprit épais des Allemands, une sorte de fascination. Ce fut tout le contraire qui arriva. Les grands airs, la grande dépense de nos jeunes seigneurs, leur légèreté, le sentiment trop peu déguisé de leur supériorité irritèrent au lieu de persuader; et c'est ce que l'auteur du *François à l'Élection* (qui n'est pas à confondre avec *le François à Francfort*, auquel, d'ailleurs, il est postérieur de trois années), s'est efforcé de reproduire dans une comédie où le contraste du caractère des deux peuples est assez fidèlement indiqué[1]. Tout s'arrange, et les deux nations se réuniront, grâce à l'amour, grâce aux mutuelles concessions que l'on se fait de part et d'autre; car il fallait un dénouement heureux, dût-on plus tard le voir durement démenti par les événements.

Une chose qui est à noter, en passant, c'est la popularité naissante du roi de Prusse « le procureur fiscal » de *la Présomption punie*[2]. Les coquetteries à l'adresse des gens de lettres n'auront pas été perdues. Il a déjà pour lui ces trompettes de l'opinion, et, pour ne parler que de nous, il sera tellement populaire à Paris qu'il trouvera, au fort de nos désastres les plus humiliants, des gens qui battront des mains à ses succès; et c'est ce que Belle-Isle constate plus tard avec une bien légitime indignation[3]. L'année

1. Comédie en un acte, en prose. Francfort, 1744, in-12, sans nom d'imprimeur. A cette même date, sous le titre de : *Le Feu d'artifice ou le Nouveau Paris, comédie très nouvelle représentée à Calais et à Dunkerque*. Cologne, 1744; paraissait une satire dialoguée sur la piteuse tentative du Prétendant. *Bibliothèque du Théâtre-François*, t. III, p. 331. — Quérard, *Livres à Clef* (Bordeaux, 1873), t. I, p. 67.

2. *Bibliothèque du Théâtre-François*, t. III, p. 331.

3. *Voltaire et la Société française*, t. V, p. 353, 354. *Voltaire aux*

suivante, en juillet 1745, Crébillon père écrivait au ministre, à propos des *Ennuis de Thalie* soumis à sa censure, dans lesquels Panard faisait marcher de front les louanges de son maître et de Frédéric :

J'ai été d'abord tenté de faire main basse sur cet endroit, mais comme l'auteur paroît bassement gueuser quelque présent de Sa Majesté prussienne, j'ai craint qu'il n'allât faire quelque tracasserie à la police ou près de l'envoyé de ce prince. Au reste, il sera aisé de se tirer d'affaire en cherchant querelle à la pièce, qui est une satyre outrée.... remplie de personnalités sous des enveloppes plus que transparentes [1].

Ce petit billet est curieux à plus d'un point de vue, il est à joindre au dossier de l'abbé Chérier, et nous initie aux procédés sournois de la censure. Mais ce qui frappe surtout ici, c'est l'attitude des écrivains et des auteurs dramatiques à l'égard de ce souverain moins fier, plus avisé que l'arrière-petit-fils de Louis XIV, qui se constituait, à bon escient, le protecteur de savants et de lettrés peu habitués à de telles avances et dont la gratitude allait se manifester au delà de toute mesure. Cependant, il fallait bien se laisser louer, récompenser ces flagorneries qui embarrassaient plus qu'elles ne charmaient ; et l'auteur du *Temple de la Gloire* n'eut pas à se plaindre de la générosité de Trajan, si Trajan fut de glace devant les familiarités du poète. Louis XV, timide et farouche en dehors de son intimité, repoussait tout contact avec une caste à laquelle l'engouement public avait fait perdre terre ; et l'on sait son opinion sur ces manèges du marquis de Brandebourg qu'il

Délices : Lettre du maréchal de Belle-Isle au duc de Choiseul, 16 septembre 1758.

1. *Voltaire et la Société française*, t. III, p. 36. *Voltaire à la cour :* Lettre de Crébillon à M..., 2 juillet 1745.

appréciait avec toute la hauteur et le dédain d'un roi de vraie et antique race[1].

A cette date, la France était triomphante, ses succès avaient surexcité le sentiment national, qui se manifestait avec une ivresse débordante. Les poètes célébraient à l'envi les prouesses de Fontenoi. Le nom de Maurice volait sur toutes les bouches, et c'était à qui fêterait le victorieux. Le 18 mars 1746, à l'Opéra, il est accueilli avec des transports, et mademoiselle de Metz, qui jouait le rôle de la Gloire dans le prologue d'*Armide*, posait, aux applaudissements de toute la salle, une couronne de laurier sur la tête du maréchal, qui, le lendemain, lui envoyait un écrin de dix mille livres[2]. Le 20 novembre suivant, mêmes ovations après Raucoux; et mademoiselle Chevalier chantait, en l'honneur du héros saxon, une cantate relevée par la sonorité guerrière des timbales et des trompettes. Ces excès, ce délire ne furent pas du goût de tous. Le maréchal avait des ennemis nombreux et puissants qui firent de leur mieux pour le desservir auprès du maître[3]. Il avait aussi des amis zélés, dévoués, ardents[4]; il en avait même de

1. Madame du Hausset, *Mémoires* (coll. Barrière), t. III, p. 111, 112.

2. Comte de Seilhac, *Le Maréchal de Saxe* (Amyot, 1864), p. 196. Déjà, en 1712, après Denain, mademoiselle Antier, qui représentait également la Gloire dans le prologue d'*Armide*, offrait une couronne au rival heureux du prince Eugène.

3. Notamment le prince de Conti, la princesse sa mère et leur entourage. Saint-Réné Taillandier, *Maurice de Saxe* (Paris, Lévy, (1865), p. 329. L'on a voulu même, dans un récit mensonger et apocryphe, faire croire que la mort de Maurice, à Chambord, avait été le résultat d'un duel entre le prince et lui ; mais cela ne mérite pas le souci d'une discussion. Baron Grimm, *Nouveaux Mémoires secrets* (Lerouge-Wolf, 1834), t. I, p. 54, 55, 56. Le fabricateur de cette marchandise est Dufé.

4. Le maréchal de Noailles, qui avait à le défendre contre les défiances du roi. Comte Vitzthum d'Eckstædt, *Maurice comte de Saxe et Marie-Josèphe de Saxe* (Leipzig, Denicke, 1867), p. 474, 475. Maurice à Auguste III, au camp de Langen-Schleithal, le 10 octobre 1743. Il

maladroits, au nombre desquels nous placerons un certain Mauger, garde du corps et rimailleur à ses moments perdus, qui crut être d'un grand secours à son général en faisant représenter à la Comédie-Française un *Coriolan*, où il avait groupé toutes sortes d'allusions à la situation tendue de Maurice avec la cour (10 février 1748). Au quatrième acte, le Volsque Tullus questionne ses lieutenants. Peut-on se fier au Romain : ne serait-ce pas un perfide et un traître? C'est l'avis de Junius et d'Icinius, qui ont intérêt à le perdre. Céson pensera différemment.

Quelle injuste fureur vous arme contre lui,
Et veut priver l'État de son plus ferme appui?
De quoi l'accuse-t-on, Seigneur? Quel est son crime?

L'intention du poète fut comprise. On devina quel personnage se cachait sous le nom de Coriolan, et peut-être aussi quels étaient ces conseillers hostiles, ce Junius, cet Icinius, qu'offusquait la gloire de l'étranger. Mais l'œuvre n'était pas de celles qui s'éternisent, et le ministre eût fait mieux de l'abandonner à sa destinée, au lieu de l'interdire à la cinquième représentation [1].

finit sa lettre par cet étonnement digne d'un grand cœur : « L'on a peine à concevoir, quand on y réfléchit, que les animosités particulières puissent mettre les États et les souverains à deux doigts de leur perte. »

1. Saint-Réné Taillandier, *Maurice de Saxe*, p. 336, 337, 338. — *Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 339, 340. — Duc de Luynes, *Mémoires*, t. V, p. 382; t. VI, p. 486. — Marquis d'Argenson, *Journal et Mémoires* (édit. Rathery), t. VI, p. 165. « On vient de faire cesser les représentations de la tragédie nouvelle de *Coriolan* qui n'étoit pas bonne et dont on faisoit des applications au maréchal de Saxe. On y voit un étranger dont tout le monde se défie et qui se défie de la nation qu'il sert, un roi fort stupide qui augmente son pouvoir à mesure qu'il a sujet de se défier de lui. » Ce qui ne laisse pas d'être piquant c'est que, parmi les ennemis de Maurice figurait le frère même de l'historien, M. d'Argenson « de la guerre », qui contrecarrait, autant que faire se pouvait, le maréchal auprès du roi.

III

LE MÉCHANT. — QUERELLE DES BOUFFONS. J.-J. ROUSSEAU. — LES PHILOSOPHES ET L'ÉCOSSAISE.

Le premier président du parlement de Bretagne, M. de La Faluère, alors simple conseiller, ayant à rapporter une affaire, en avait confié l'examen à des subordonnés qui n'avaient pas sa probité, il fit son rapport sur l'extrait qu'on lui remit et qui, naturellement, devait déterminer les juges. Quelques mois après, et lorsqu'il n'y avait plus lieu de revenir sur un arrêt définitif, il s'apercevait qu'on avait abusé de sa trop grande confiance, et qu'une famille entière se trouvait dépouillée par le fait de sa légèreté. Ces malheureux seront-ils victimes d'une coupable précipitation ? Ils ont disparu ; il saura bien les découvrir ; et loin d'essayer de pallier ses torts, il s'accusera et prélèvera sur ses deniers propres la somme dont sa négligence les avait frustrés. C'est là un tableau de genre, inspiré par une anecdote vraiment touchante et qu'il était bon de mettre au théâtre, à une époque où la morale, comme la foi du charbonnier, menaçait de s'abîmer dans un naufrage universel. *La Gouvernante*, de La Chaussée, qui n'avait ni la valeur ni la portée du *Préjugé à la Mode*, n'obtint pas moins un succès très réel, elle arrachait des larmes à l'auditoire qui, pour cette fois, voulait bien être attendri.

Mais voici une œuvre d'une toute autre importance. Là encore, c'est le grand monde, ses préjugés, ses vices dévoilés, stigmatisés, conspués avec une vigueur, un talent qu'on n'attendait point du charmant poète de *Vert-Vert*. *Le Méchant* fut tout un événement, et par son incontestable facture et par la vérité et la touche ferme des portraits. Cela est saisi, pris dans le vif d'une société sans principes, frivole, paradoxale en ses mœurs comme en son langage devenu un jargon presque inintelligible[1]. Ce n'est pas simplement un fanfaron de vices que *le Méchant* de Gresset, trouvant une ineffable volupté à exciter concurremment l'admiration et l'épouvante. S'il a sa vanité « d'artiste » à satisfaire, il est méchant pour le plaisir de l'être, il éprouve le besoin du mal pour le mal, il lui faut assouvir, à grand spectacle, ses inconcevables instincts de perversité. Ajoutons (et cela suffira pour peindre un tel siècle), que *le Méchant*, qui, à une toute autre époque, n'eût pas été toléré à la scène, ne produisit point l'effet de répulsion qu'on pourrait croire ; et Rousseau a laissé, à ce propos, quelques lignes précieuses qui nous révèlent l'impression du public, en présence des faits et gestes de ce démon à talons rouges.

Quand on joua pour la première fois[2], nous dit-il, la comédie du *Méchant*, je me souviens qu'on ne trouvoit pas que le rôle principal répondît au titre. Cléon ne parut qu'un homme ordinaire; il étoit, disoit-on, comme tout le monde... Ce scélérat abominable, dont le caractère si bien exposé auroit dû faire frémir sur eux-mêmes tous ceux qui ont le malheur de lui

1. Voir, comme modèle de jargon de l'époque, dans *Les Amours anonymes* de Boissy, représentés en décembre 1735, le portrait de Damis, suivi d'un échantillon de son langage extravagant. *Histoire du Théâtre italien*, t. IV, p. 197, 201 et les *Œuvres*, t. VII, p. 19, 20, 22. Acte I, scène VIII et IX.

2. Le samedi 15 avril 1747.

ressembler, parut un caractère tout à fait manqué; et ses noirceurs passèrent pour des gentillesses, parce que tel qui se croyoit un fort honnête homme s'y reconnoissoit trait pour rait [1].

Aussi, les mieux renseignés ne purent-ils s'entendre sur le véritable héros de la comédie; car Gresset se gardera bien de dire qui il avait en vue, et même de convenir qu'il eût eu un patron quelconque. Le marquis d'Argenson, qui admire la pièce, qui trouve qu'elle peint à merveille la cour, nous dira d'abord : « On croit que M. de Maurepas et le duc d'Ayen ont particulièrement servi de modèle à l'auteur du *Méchant*, le premier pour les bons mots et les saillies, le second pour les discours dénigrans et extrêmes [2]. » Maurepas, le futur *Mentor*, était et sera, en effet, l'homme des perpétuelles saillies [3]. Le duc d'Ayen (plus tard le duc de Noailles [4]), ne jouissait pas d'une réputation moindre: c'était un esprit redouté et redoutable, dont les méchancetés faisaient trou. Courait-il des chansons satiriques impitoyables, les soupçons hésitaient entre lui, Lauzun

1. Rousseau, *Œuvres complètes* (Pourrat, 1832), t. XI, p. 196. Préface de *Narcisse*.

2. Quelques jours après il y revenait encore, et dans les mêmes termes : «...Plus je revois cette pièce sur notre théâtre, plus j'y trouve des études faites sur nature. Cléon ou *le Méchant*, est un composé de deux personnages que j'ai bien reconnus : M. de *Maurepas*, pour les tirades et les jugemens précipités tant des hommes que des ouvrages d'esprit; le duc d'*Ayen*, pour la médisance, le fond de l'âme, les plaisirs et les allures... » Marquis d'Argenson, *Mémoires* (Jannet), t. III, p. 187, 190. 19 et 21 décembre 1747.

3. Lire l'anecdote de M. de Maurepas et du gentilhomme gascon, comme modèle d'heureuse plaisanterie. Duc de Levis, *Souvenirs et Portraits* (Beaupré, 1815), p. 17, 18. Quant aux couplets trop fameux sur madame de Pompadour, en fut-il bien l'auteur? Le comte de Ségur le nie positivement. *Mémoires* (Didier, 1844), t. I, p. 26.

4. Louis de Noailles, duc d'Ayen par lettres patentes de 1737. Le roi lui accordait, en 1758, la charge de capitaine des gardes, dont le maréchal était en possession.

ou Tressan, si fameux, ce dernier, par ses couplets sur la future duchesse de Luxembourg : *Quand Boufflers parut à la cour*[1]. Rien n'eût été capable de retenir cette verve audacieuse qui ne respectait ni le rang, ni les personnes ; et la reine à laquelle on avait rapporté un propos envenimé sur une dame de la cour, lui reprochera, à Choisy, ses sarcasmes, ses discours satiriques, « qui le faisoient, ajoutait-elle, haïr de tout le monde[2]. » Mais l'algarade ne le corrigea point.

Nous avons signalé l'hésitation des contemporains. Le marquis d'Argenson, si bien en situation pour démêler le vrai du faux, qui, dans la nouveauté du *Méchant*, semblait ne pas douter que Maurepas et d'Ayen n'eussent servi, chacun pour sa part, à la conception de ce type si remarquable de la perversité civilisée, au fond, d'une implacable noirceur, six ans après (c'était y mettre le temps), se ravisait, et mieux au fait de la pensée secrète du poète, dévoilait le véritable original, en dépit des raisons qui eussent dû lui commander le silence.

La comédie du *Mechant* de Gresset, dira-t-il, a été faite sur mon frère, madame de *Chaulnes* en ayant fourni les matériaux à l'auteur. C'est un méchant pour le plaisir de l'être, qui passe son temps à ourdir les plus détestables tracasseries, qui se fait un jeu de nuire, attristé du bonheur d'autrui et joyeux de son préjudice, et finit par être démasqué et chassé d'une nombreuse société où il charmoit par sa fausse douceur, son esprit à la mode, par le bon ton, et surtout par l'intérêt qu'il sembloit prendre à tous et qu'il ne prenoit que pour les détruire[3].

1. Baron de Besenval, *Mémoires* (Buisson, 1805), t. I, p. 202.
2. Duc de Luynes, *Mémoires*, t. VII, p. 61. 20 septembre 1745. On ferait tout un livre avec ces noirceurs relevées par un esprit diabolique et un tour unique. Mais la place nous manque, et il faut renoncer à la tentation de joindre la preuve à une assertion confirmée par tous les mémoires du temps.
3. Marquis d'Argenson, *Mémoires* (Jannet, 1868), t. IV, p. 124. Février 1753.

Voilà, au moins, un historien qui sait se désintéresser des affections de famille, et qui aime mieux la vérité que Platon et son frère. En définitive, est-ce équitable? Nous le croirons volontiers, bien que le comte d'Argenson, ce qui n'est pas vulgaire, ait conservé dans l'infortune des amis nombreux, dévoués, qui le suivirent à son château des Ormes, comme d'autres le feront plus tard, avec plus d'apparat sans doute, à l'égard de l'exilé de Chanteloup. Et Voltaire, qui avait été le camarade de Clermont des deux frères, malgré la bienveillance intermittente dont il avait été l'objet, laissera percer l'amertume, dans une satire bien connue, qui débute par ce vers imité du sonnet irrégulier de Maynard :

Par votre humeur, le monde est gouverné...

A tout le moins, c'était un homme à saillies incisives, à répliques impitoyables ; et l'on sait sa réponse écrasante à l'abbé Desfontaines amené dans son cabinet à l'occasion d'un pamphlet odieux qui avait provoqué la suppression de ses feuilles : « Monseigneur, il faut bien que je vive. — Je n'en vois pas la nécessité [1]. » Le marquis nous dit que ce fut la duchesse de Chaulnes, qui fournit au poète les éléments de ce portrait si largement conçu et si complet. Cette madame de Chaulnes est une des femmes les plus remarquables de cette époque, « la femme à Giac » comme on l'appela après son mariage malsonnant, revanche savourée de ceux très nombreux qu'elle n'avait que trop peu ménagés. « Elle devoit passer pour méchante, nous dit un de ses amis particuliers, qui nous a laissé d'elle le

1. *Voltaire et la Société française*, t. II, p. 231 ; *Voltaire chez madame du Châtelet*, p. 231.

portrait le plus flatteur, parce qu'elle blessoit souvent l'amour-propre des autres, mais ce n'étoit que relativement à l'esprit, c'étoit par le besoin et l'habitude de comparer et de juger, plus que par un sentiment de malveillance[1]. » A la bonne heure, mais la distinction est subtile, et il n'y a pas à s'étonner que ses victimes ne la trouvassent par trop métaphysique et alambiquée.

Nous lisons dans un recueil publié sous le manteau, bien plus tard, mais qui ne ment que quand il veut : « On prétendit, entre autres ressemblances, que le héros étoit calqué sur le marquis de Vintimille, et celui-ci ne s'en défendoit pas beaucoup; il déclara qu'à quelques traits près, moins dans le genre du méchant que du scélérat, il n'auroit pas été fâché de ressembler à Cléon[2]. » Voilà un aveu qui a sa signification. Ce Vintimille, le petit-neveu de l'archevêque de Paris, au dire d'un chroniqueur anonyme qui a emprunté à Saint-Simon quelque chose de sa touche magistrale, était tout à la fois « méchant, imprudent et fou. » On le marie à la seconde des sœurs de Nesle; il avait dix-neuf ans, ce qui n'est pas l'âge encore des noirceurs et de la férocité. (23 décembre 1739.) Dès le début, il s'exprime sur son mariage avec le dernier mépris, ne ménageant « ni sa belle-sœur (madame de Mailly), ni le roi, ni lui-même; » et le temps ne devait qu'accroître un déchaînement qui décontenança également les deux familles. Il n'était pas d'horreurs qu'il ne dît de sa femme, à table, devant ses convives et en présence de ses valets[3]. Celle-ci déclara qu'elle ne voulait plus le voir

1. Sénac de Meilhan, *Portraits et Caractères* (Dentu, 1813), p. 10.
2. *L'Espion anglois* (Londres, Adamson), t. VI, p. 259. Paris, ce 14 août 1777.
3. « Il dit que cette grande halberda pue comme un diable, et il ne l'appelle que son petit bouc. » *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson* (édit. Rathery), t. II, p. 392, 393. 21 janvier 1740. Elle avait

et vivre avec lui. Cependant, des considérations qui ne changeaient pas les cœurs, amenèrent un rapprochement, et madame de Vintimille devenait enceinte, au retour de Fontainebleau (1740). La nature, un instant, fut plus forte que les mauvais instincts chez ce fou, et il s'empressa d'en porter la nouvelle à l'archevêque et au président Nicolaï son beau-frère. Mais presque aussitôt, cédant, soit à des conseils perfides soit à sa perversité, il allait, répétant qu'il n'était pour rien dans cette grossesse, « que c'étoit l'ouvrage de M. d'Ayen ou de M. de Forcalquier, ou du roi [1]. » Les scrupules n'eussent arrêté aucun d'eux; mais les soupçons devaient de préférence se porter sur ce prince, dont l'intimité, une fréquentation de toutes les heures avec la sœur de madame de Mailly avaient leur éloquence [2]. Quoi qu'il en soit, la jeune femme atteinte à son huitième mois d'une fièvre violente, périssait, malgré les soins de Silva, huit jours après ses couches, laissant le roi désespéré, presque fou de douleur.

Gresset s'est-il laissé tenter par ce piètre scélérat? il avait mieux sous la main, et ce qu'il prétendait peindre

un long cou, la démarche d'un grenadier, la taille longue, grosse et sans rien d'agréable, sa transpiration avait une odeur fétide. *Mémoires de Richelieu*, t. V, p. 100.

1. Ajoutez à la liste « le petit Coigny, que sa femme a pris de force, et il dit les avoir pris sur le fait. » *Journal et Mémoires d'Argenson*, t. II, p. 393. — « Je ne sais qui a pu faire cet enfant, ce n'est certainement pas moi; c'est ou le roi ou le duc d'Ayen, ou Forcalquier, ou mon laquais Saint-Jean... » *Ibid.* t. III, p. 286. Cet enfant, qui s'appela le comte de Luc, resta au roi, dans l'opinion. Ses camarades de classe le nommaient le *demi-Louis*. *Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 41.

2. C'est au chroniqueur inconnu dont nous avons parlé plus haut que nous empruntons ces détails. Il se porte le champion de la jeune femme et repousse toute liaison coupable entre elle et Louis XV. C'est une page remarquable, qui n'est certes pas l'œuvre d'un candide, et est à lire jusqu'au bout. Si elle ne convainc pas, elle laisse de sa protégée une idée, qui l'élèverait par l'intelligence et le caractère, bien au-dessus des autres demoiselles de Nesles. Duc de Luynes, *Mémoires*, t. X, p. 102-110.

n'était pas une brute stupide. Il fallait que son *Méchant* fût séduisant, éblouit par l'esprit, un cortège de qualités et de vices, qui ne fussent point vulgaires et ne fussent atroces qu'à la réflexion; et Vintimille ne ressemblait en rien aux vauriens dont il a été question jusqu'ici. Il en est, certes, autrement, d'un personnage non moins considérable par la naissance et qui devait même jouer le premier rôle au beau milieu du siècle, le comte de Stainville, si célèbre depuis sous le nom de duc de Choiseul. « Son talent pour le persiflage, nous dit encore Sénac de Meilhan, et les tracasseries qu'il avoit excitées dans plusieurs sociétés avoient fait croire que Gresset l'avoit eu en vue en traçant le caractère du *Méchant*[1]. » Mais la méchanceté, même avec ces qualités rares qui la rendent redoutable, ne devait pas être le privilège exclusif de quelques grands seigneurs; et Paris était le lieu du monde où l'on rencontrait le plus de ces personnalités brillantes s'imposant, en dépit du rang et qui, grâce à un ton parfait, un tact exquis, se faisaient accepter et redouter également. Il y avait alors un trésorier-payeur des rentes assignées sur l'ancien clergé, M. Dutartre de Bourdonné, qui représentait au plus haut degré ce type de l'honnête homme, tel qu'il était compris alors : manières excellentes, esprit toujours armé, grande connaissance du monde, du savoir, une puissance pour tout dire. « C'étoit un des héros de la méchanceté, sur lesquels on prétendoit que Gresset avoit modelé son Cléon. M. de Bourdonné avoit l'art d'apprécier

1. Sénac de Meilhan, *Portraits et Caractères* (Dentu, 1813), p. 29. — «...Il choisit, en entrant dans le monde, le rôle d'homme à bonnes fortunes... il ambitionnoit en même temps une réputation de méchanceté pour laquelle il avoit de merveilleuses dispositions, en tiroit vanité. On ne laisse pas, avec cela, d'en imposer aux sots, et de s'en faire craindre... » Duclos, *Mémoires*, (Michaud et Poujoulat), t. XXXIV, p. 653.

assez bien les ouvrages d'autrui, et surtout de répandre ce ridicule qui rendoit ses jugements redoutables aux auteurs. Les poètes dramatiques le craignoient principalement; il tenoit ses assises dans les foyers des différents spectacles, et il étoit écouté comme un arbitre, des gens du monde [1]. » Gresset avait dû rencontrer le personnage dans les foyers ou les coulisses de la comédie, et avait été à même sans doute de rendre justice à la supériorité de cet esprit incisif. Mais il est peu probable qu'il eût trouvé en lui plus de faces saillantes et typiques que dans ces grands seigneurs, nés impertinents, et dont l'éducation développait si outrageusement l'égoïsme et un absolu mépris pour ce qui n'était pas eux. Il faut croire, du reste, que chacun, bien plutôt, apporta son trait, et qu'il entre, pour égale part dans cet ensemble composite, du Maurepas, du duc d'Ayen, de d'Argenson et du comte de Stainville.

Mais, en dehors du rôle principal, il y a des portraits visant des personnages considérables et même augustes. « Géronte et Valère couvrent des noms trop respectables, pour les articuler ici. Ce sont des âmes bonnes et simples que séduit la mauvaise compagnie qui les entoure. » Il est difficile de ne pas reconnaître ici, dans ces mots discrets, le roi et même le Dauphin, également subjugués par l'esprit et la malice irrésistible du duc d'Ayen [2]. » Le marquis

1. *Mémoires secrets*, t. XX, p. 46. 23 janvier 1782. — « Homme de beaucoup d'esprit, très répandu dans la bonne compagnie, très lié avec les coryphées de la littérature, avec les merveilleux de la cour et de la ville, très assidu aux spectacles, aux assemblées publiques ; très avide des nouveautés, des pamphlets, des brochures secrètes, n'ayant jamais rien produit ; mais s'érigeant en juge sévère des auteurs qui briguent son suffrage et redoutent ses sarcasmes. » *L'Espion anglois*, t. VII, p. 162.

2. Le roi, qui appelait le duc d'Ayen « son excellence, » eut toujours un grand faible pour lui, et sa correspondance avec le maréchal

d'Argenson ajoute : « Pasquin[1] est le président Hénault, bonne caillette, quoique avec l'esprit des belles-lettres; on peut dire : *Mutato nomine, de te fabula narratur.* » Ariste, Florise doivent être également des portraits. Chaque vers trouvait son application dans l'esprit d'un public à la piste de malices plus ou moins fondées. Ainsi, quand Florise dit :

> ... N'en voit-on pas sans cesse
> Qui jusqu'à cinquante ans gardent l'air éventé
> Et sont les vétérans de la fatuité[2] ?

Gresset, assure-t-on, voulait désigner M. de Saint-Valery, receveur général des finances, qui s'était fait une réputation par ses prétentions à l'élégance qu'il poussa jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans : elles lui avaient valu même le titre glorieux de « doyen des petits-maîtres[3]. »

Nous sommes entré, plus haut, à l'égard d'une comédie de Duvaure représentée en juin 1728, dans des développements que ne comportait certes point la valeur intrinsèque de l'œuvre, excessifs, si notre tâche n'eût pas été autre qu'une appréciation littéraire. Après avoir été joué quatre fois, *le Faux savant* avait disparu du répertoire, et l'on eût pu le croire enterré à tout jamais, lorsque, vingt et un ans plus tard (13 août 1749), il reparaissait sous le titre de l'*Amant précepteur*[4], mais non sans des remaniements et

abonde en choses affectueuses à son égard. Camille Rousset, *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles* (Didier, 1869), t. I, p. 32; t. II, p. 283, 284. — Boutaric, *Correspondance secrète inédite de Louis XV avec le duc de Broglie, Tercier*, etc. (Plon, 1866), t. I, p. 48.

1. Il n'y a pas de Pasquin. C'est Frontin que s'appelle le valet de Cléon.

2. Acte I, sc. IV.

3. *Mémoires secrets*, t. IV, p. 159, 160; 5 décembre 1768. — *Vie privée de Louis XV*, t. I, p. 318.

4. Dès le lendemain, elle reprenait sur l'affiche son premier titre.

des retranchements qui avaient dû en faire une œuvre complètement nouvelle. L'allusion aux coups de bâton distribués par les ordres sinon de la main du chevalier de Rohan, portait sur des faits bien vieux déjà pour être compris, et il fallait trouver autre chose. Ce fut madame du Châtelet que l'auteur s'imagina de substituer à ce foudre de guerre, qui se trouva plus poltron que Voltaire. La pièce, soumise à une revision complète, ne rencontra plus l'abbé Chérier, mort en juillet 1738; Crébillon le tragique lui avait succédé. Collé nous dira qu'il y avait des personnalités que ce dernier avait cru devoir retrancher. « Il en est resté pourtant, ajoute-t-il, quelques traits généraux, dont on a fait l'application à madame du Châtelet et à Voltaire encore, mais on pourroit les appliquer à cent autres personnes[1]. » A en croire l'auteur de *la Henriade,* s'il y eut des suppressions, il ne faudrait pas en savoir trop de gré à l'auteur d'*Atrée.*

Ces misérables comédiens, écrivait-il à l'ange gardien, allaient jouer tranquillement l'*Amour précepteur*, où il y avait cinquante vers contre moi que ce bon Crébillon avait autorisés gracieusement du sceau de la police. Ma nièce les a fait retrancher. C'est une obligation que j'ai aux attentions de mademoiselle Gaussin, malgré ses infâmes confrères, qui ne songeaient qu'à gagner de l'argent avec la boue qu'on me jette[2].

Il était assez indécent, en effet, de reprendre une œuvre sans valeur autre que ses tendances satiriques, au lendemain des représentations de *Sémiramis*, dont les développements dramatiques, une mise en scène jusque-là sans

1. Collé, *Journal* (1805), t. I, p. III, août 1749.
2. Voltaire, *Œuvres* (édit. Beuchot), t. LV, p. 320, 321. A d'Argental; Lunéville, le 23 août 1749.

exemple, avaient frappé les imaginations. Nous ne savons pas si Voltaire avait songé à faire un sermon de sa tragédie : au moins voulait-on y trouver quelques intentions malveillantes à l'égard des évêques auxquels étaient rappelées les obligations canoniques de la résidence. Ainsi, Mitrane dira d'Orcès, grand prêtre du Soleil :

On le voit en son temple, et jamais à la cour [1].

Sans doute, il y a là prétexte à application : mais que serait-ce auprès des hardiesses qu'on avait cru rencontrer dans *Œdipe* ? Une chose qu'il faut signaler, c'est que nous entrons dans une ère nouvelle, ère d'examen, de doute, de révoltes en toutes matières : querelles religieuses, querelles parlementaires, travail dans les esprits et dans les consciences. N'oublions pas que l'*Encyclopédie* va naître et, avec elle, cette propension à tout reviser, à tout remettre en question, en attendant que l'on fasse table rase, quitte à se demander, à la dernière heure, quoi édifier sur ces ruines. La satire, encore voilée, n'épargnera plus personne, pas même le maître. Quatre mois avant *Sémiramis*, l'on représentait l'*Aristomène* du disciple de Voltaire, de Marmontel, et l'on applaudissait à ces deux vers, qui étaient un blâme fortuit ou voulu de l'argent si follement, si odieusement gaspillé à la cour :

Tributs qu'au bien public consacraient nos ancêtres,
Et qui ne servent plus qu'à l'orgueil de nos maîtres.

Peu après, dans *Aménophis*, Saurin daubait le despotisme des prêtres d'Isis, qui avaient bon dos. Bien que

1. Acte I, sc. 1re. *Lettre critique sur la Tragédie de Sémiramis*, p. 5.

mutilée déjà par l'inflexible Crébillon, qui enleva des tirades entières, dont Collé nous a conservé une partie[1], la tragédie dut être retirée à la seconde représentation. Ce ne sera que huit ans plus tard que l'auteur la livrera à l'impression, non sans s'être vu imposer de nouveaux sacrifices qui n'allèrent pas, néanmoins, jusqu'à enlever toute portée à cette œuvre d'attaque. « Ah! ah! lui écrivait Voltaire, vous êtes donc de notre *tripot*, et vous faites de beaux vers, monsieur le philosophe? Je vous en félicite et vous en remercie. Les prêtres d'Isis n'ont pas beau jeu avec vous; l'archevêque de Memphis vous lâchera un mandement, et les jésuites de Tanis vous demanderont une rétractation[2]. » Saurin était l'ami, le commensal d'Helvétius, dont il touchait annuellement une gratification de mille écus; cette rétractation, que devront exiger les jésuites de Tanis, était une allusion à celle plus sérieuse, imposée peu auparavant à l'auteur de l'*Esprit*. Crébillon, qui n'était pas fâché d'infliger de temps en temps de petits dégoûts à son orgueilleux rival, raturait impitoyablement dans Voltaire et dans les autres des hardiesses souvent inconscientes et comme on en eût trouvé, sans grand effort, à tout instant dans ses propres œuvres[3].

Mais là où la censure se sentait impuissante et désarmée, c'était en présence de rapprochements plus ou moins fortuits, que le public croyait rencontrer dans quelque œuvre du répertoire. Quoi de plus inoffensif, de moins redoutable à cet égard que *Don Sanche d'Aragon?* En juin 1753, ces quatre vers de la première scène du deuxième

1. Collé, *Journal*, t. I, p. 301-304. Novembre 1750.
2. Voltaire, *Œuvres* (édit. Beuchot), t. LVII, p. 653. A Saurin, aux Délices, 27 décembre 1758.
3. *Voltaire et la Société française*, t. III, p. 258, 259; *Voltaire à la cour*. — Collé, *Journal*, t. I, p. 46. — Dalembert, *Œuvres complètes* (Belin), t. III, p. 569.

acte prenaient un accent de mauvaise humeur et de menace. ils devenaient factieux; car ils interprétaient le sourd mécontentement du parlement, qui essayait ses forces alors dans sa résistance contre la royauté :

> Lorsque le déshonneur souille l'obéissance,
> Les rois peuvent douter de leur toute puissance ;
> Qui la hasarde alors n'en sait pas bien user,
> Et qui veut pouvoir tout, ne doit pas tout oser [1].

Tout oser, c'était précisément le fait de madame de Pompadour, qui voulait être obéie dans ses moindres caprices, quelque en pussent être les conséquences. Les représentations des petits cabinets étaient closes. Mais Bellevue, un présent du maître, inaugurait, le 2 décembre 1750, son petit théâtre par *l'Amour architecte*, en présence d'un auditoire plus restreint et plus trayé; et c'était sur cette scène mignonne qu'allaient se poursuivre ces exhibitions dramatiques, qui avaient pu être applaudies sans bassesses et avaient étonné jusqu'aux chefs d'emploi de la Comédie-Française. La marquise avait commandé à La Chaussée un ouvrage en cinq actes; Nivelle, pour lui obéir, composa l'*Homme de fortune*, où les gens de finance n'étaient que trop peu ménagés. Cela mit tout le corps en émoi. Il faut lire la correspondance obséquieuse et flagorneuse de Bernis avec Paris-Duvernet pour se rendre compte de la toute-puissance de ces financiers, sans lesquels rien n'était possible, dans les mains desquels reposaient le sort, l'existence de nos armées, la fortune de la France[2]. De tels gens ont droit à des égards ; et ce n'est certes pas le meilleur moyen d'obtenir des preuves de

1. Duc de Luynes, *Mémoires*, t. XII, p. 462.
2. *Correspondance du cardinal de Bernis avec Paris-Duvernet*,

dévouement et de zèle que de les laisser avilir à la grande hilarité de quelques courtisans frivoles. Des considérations de cette sorte ont leur poids, et la pièce de La Chaussée ne devait être représentée qu'après avoir subi d'importantes modifications[1], sur le petit théâtre de la marquise, le mercredi 27 janvier 1751. Les interprètes, qui en valaient bien d'autres, au dire des plus compétents, étaient le duc de Chartres, le duc de La Vallière et la dame de Bellevue.

Les financiers avaient jeté les hauts cris, ils étaient pourtant médiocrement fondés à se plaindre, en comparaison de la spirituelle marquise, dont la part était autrement large dans cette comédie commandée et protégée par elle, écrite pour lui complaire. Laissons la parole au vaudevilliste Collé, précieux aussitôt que quelque noirceur est à relever; le passage en vaut la peine.

On ne conçoit pas quelle a été la fureur de madame de Pompadour de jouer cette comédie, où je sais qu'il y a des traits dont on n'a pas manqué de faire des applications, du moins pendant qu'on la répétoit. On a pourtant retranché des vers tels que celui-ci, qui n'a été ôté qu'à l'avant-dernière répétition :

Vous, fille, femme et sœur de bourgeois, quelle horreur!

Ce vers étoit dans le rôle du duc de Chartres; il a été supprimé, ainsi que quelques endroits qui attaquoient l'injustice des fortunes faites par la voie de la finance.

Mais on y a laissé une scène de généalogiste qui s'engage de faire descendre un bon bourgeois qui a acquis et qui porte le nom d'une terre titrée, des seigneurs à qui cette terre appartenoit autrefois.

depuis 1752 *jusqu'en* 1769 (Londres, 1790). — Camille Rousset, *Le comte de Gisors* (Didier), chap. XXX, XXXIII, XLIX, LV. — *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. I, p. xxxvij, xxxviij, 85, 92.

1. Hallays-Dabot, *Histoire de la censure théâtrale en France*, p. 79.

L'application qu'on en peut faire à la situation présente et future de madame de Pompadour est si naturelle, qu'il n'y a point de courtisan si bas et si asservi qu'il soit, qui ait pu s'en tenir[1].

Mais la marquise avait l'audace des fortunes prédestinées, elle marchait dans sa force avec cette sérénité de parti pris qui ne croit qu'aux bonnes intentions et s'étourdit sur la malveillance et l'envie. Son pauvre frère n'avait ni cet aplomb, ni cette solidité de caractère. Tout en s'accommodant des grâces que lui valait sa condition de frère de la maîtresse en titre, il en était parfois plus embarrassé que flatté. Un soir, assis au balcon de la Comédie, ne songeant qu'à rire d'une farce assez gaie, M. de Vandières entend un des personnages, un soldat ivre, s'écrier : « Quoi ! j'aurois une jolie sœur, et cela ne me vaudra rien, lorsque tant d'autres font fortune par leurs arrière-petites-cousines ? » Cette saillie lui donna le frisson : il n'osait lever les yeux, sentant tous les regards braqués sur lui, dans un état d'angoisse qu'on imagine. Il en fut quitte pour la peur : il était le seul qui eût saisi l'à-propos. Mais l'on conçoit que de telles appréhensions sont de nature à amoindrir notablement les agréments inhérents à une position dont les plus grands seigneurs se fussent d'ailleurs arrangés[2].

Madame de Pompadour, qui avait plus d'un talent, s'estimait une comédienne de haut vol, et l'avouera avec une ingénuité désarmante à ce frère qu'elle aimait passionnément[3]. Elle chantait à ravir, et ce fut une de ses principales séductions. L'on a raconté, à ce propos, une historiette

1. Collé, *Journal*, t. I, p. 342, 343, Janvier 1751.
2. Marmontel, *Mémoires* (Étienne Ledoux, 1828), t. I, p. 267.
3. « Nous avons joué hier pour la première fois (à son théâtre de Choisy) la tragédie, c'était *Alzire*. On prétend que j'ai été étonnante. » 1er mars 1750. (*Correspondance de madame de Pompadour* (Baur, 1878), p. 57.

dont la place est ici. Depuis son avènement à la direction générale des bâtiments et jardins, M. de Marigny[1] faisait porter d'ordinaire à la reine une corbeille de fruits ou de fleurs que sa sœur offrait elle-même; car, une justice qu'il faut rendre à la marquise, c'est son attitude pleine de respects à l'égard d'une maîtresse qu'elle offensait, bien différente en cela de sa devancière, la hautaine duchesse de Châteauroux. Marie Leczinska n'était qu'une parvenue aux yeux de cette noblesse si fière de son ancienneté et de ses alliances, la fille d'un roi électif et sans royaume, vivant obscurément du pain de la France, lorsqu'une intrigue inexplicable vint la chercher au fond de l'Alsace pour la porter sur le premier trône de l'Europe; et, bien qu'elle eût la conscience de ses droits et cette dignité touchante de la faiblesse qui s'enveloppe dans la résignation et le silence, en dehors d'une petite coterie de fidèles, elle ne comptait guère à Versailles, où son influence était nulle[2]. Une circonstance caractéristique, qu'il faut faire remonter aux temps de madame de Châteauroux, donnera la mesure de son peu de prestige auprès de ces courtisans qui n'avaient rien à attendre d'elle et que gênaient, d'ailleurs, l'extrême piété et le rigorisme strict de la reine. Un jour

1. Seconde transformation du fils Poisson qui échangeait son nom de Vandières contre celui de Marigny, en 1755, pour n'être plus appelé le marquis d'*Avant-hier*. Dans la suite, après la mort de madame de Pompadour, il se fit appeler le marquis de Ménars, d'une de ses terres, Ménars-le-Château, près Blois.

2. Le prince de Ligne raconte dans ses *Mémoires* l'étrange effet que lui produisit, le jour de sa présentation à la cour, ce contraste entre l'effacement de cette majesté disgraciée et l'éclat de la maîtresse en titre, plus reine que sa souveraine. « Quel fut mon étonnement lorsque, après la ronde de révérences qu'on me fit faire chez tous ces individus de la famille royale, on me conduisit chez une espèce de seconde reine, qui en avait bien plus l'air que la première ! » *Revue nouvelle* (1845), t. VI, p. 679. *Fragments inédits des Mémoires du prince de Ligne.*

que Leurs Majestés assistaient à une représentation de *Britannicus*, à ce vers de Narcisse :

Que tardez-vous, seigneur, à la répudier[1]?

tous les yeux, comme si une pareille éventualité était dans la mesure des choses possibles, se portèrent simultanément de son côté, par une application outrageante, qui ne lui échappa point.

Pleine de bonnes intentions, avec de l'esprit même, mais haïe du cardinal, qui la desservait incessamment auprès du maître, Marie Leczinska comprit vite qu'elle ne pouvait rien, et les plus dures leçons la convainquirent de l'inutilité de ses tentatives pour ramener son royal époux, le corriger de certains défauts, plus graves encore dans un souverain que chez tout autre. Madame de Mailly, qui, sans jeunesse, sans beauté, sans esprit, tint un instant son amant sous le charme, lui avait inspiré le goût du vin qu'elle aimait[2]. L'on représentait, sur le petit théâtre de Choisy, *Ésope à la cour*, de Boursault; il y a, dans cette comédie, une scène où Crésus permet à ses courtisans de s'exprimer sur son compte avec une entière franchise. Tous l'accablent de louanges, à l'exception d'un seul, Iphis, qui lui reproche « d'avoir pour le vin plus d'amour qu'il ne faut. » Louis XV prit la leçon pour lui[4], trouva la pièce

1. Acte II, scène II.

2. « La comtesse aimoit, dit-on, le vin et surtout celui de Champagne; elle auroit tenu tête à un Bassompière, quand une fois elle étoit en train de boire. On lui a reproché d'avoir donné ce goût au roi... » Boisjourdain, *Mélanges* (Paris, 1807), t. II, p. 211.

3. Acte II, scène v.

4. Madame du Hausset, à propos d'une circonstance peu édifiante, qu'il n'y a pas lieu de rapporter ici, dit : « Un jour qu'il s'étoit un peu grisé à Choisy, la seule fois, je crois, que cela lui étoit arrivé... » *Mémoires* (collection Barrière), p. 86. La bonne dame ne peut parler

ridicule, indécente, et défendit qu'elle reparût à la cour. Il s'imagina ou on lui persuada que la reine s'était entendue avec le gentilhomme de la chambre en exercice, et ne cacha pas à ce dernier son mécontentement et son indignation. Il se pouvait que Marie Leczinska fût complètement innocente, et le vrai coupable était à chercher ailleurs, s'il y avait même un coupable. Mais le roi, au fait des propos du petit cénacle sur son ménage de main gauche, n'était pas disposé à l'équité envers une épouse dont l'unique tort était de n'être plus belle et de n'avoir à opposer que de la résignation et des vertus à l'insolence des rivales [1].

La pauvre princesse avait accepté depuis longtemps cette étrange situation de reine en chambre. Madame de La Tournelle, du caractère le plus entier, le plus audacieux, avait mis ordre aux velléités de révolte qui eussent pu venir à la triste majesté. Un jour qu'il était question de l'état peu brillant de nos affaires en Allemagne, la reine, plus nerveuse que de coutume, s'était écriée : « que cela alloit être bien pire par la colère du ciel. » La favorite, toisant alors sa maîtresse d'un regard de suprême insolence, lui demanda ce qu'elle entendait par là [2]. La souplesse, une

que de ce qu'elle a vu et sa réserve est toute naturelle. Ajoutons que M. de Luynes, qui nous parle aussi de la grande consommation de champagne que l'on faisait dans les commencements des cabinets, finit de la sorte : « Depuis deux ou trois ans, cet usage est fort changé ; le roi ne boit plus ; les repas sont encore assez longs, mais sans excès » (26 juillet 1743). *Mémoires*, t. V, p. 97, 98. Cette transformation eut donc lieu vers 1710.

1. *Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 62. — *Correspondance secrète* (Londres, John Adamson), t. XI, p. 128. — *Mémoires secrets*, t. XIII, p. 271, 272. 2 février 1779.

2. Marquis d'Argenson, *Mémoires* (édit. Rathery), t. IV, p. 45. 27 novembre 1742. Ces insolences, lors même qu'elles n'allaient pas jusqu'à la persécution la plus révoltante, sont à peine croyables. Elle avait eu le front de faire pratiquer des communications secrètes de l'appartement du roi au cabinet où la reine s'habillait, pour surprendre

désarmante bonhomie allaient être les uniques moyens de défense de la triste majesté, et Marie Leczinska ne reculera pas, à l'occasion, devant certaines explications étrangement délicates. Elle avait surpris, au souper, les œillades du roi à l'adresse de madame de Flavacourt, l'une des sœurs de l'arrogante maîtresse et sa dame du palais; elle va la trouver, lui dit ce qu'elle a vu, en ajoutant qu'elle n'avait pas de meilleure amie qu'elle. La réponse de la marquise peint toute une époque; elle n'avait aucun goût pour le roi, si elle se livrait jamais, elle ne céderait qu'à la crainte et à des considérations sans réplique : « elle ne vouloit pas être chassée de la cour et encore moins dans la nécessité de vivre avec son mary [1]. » Qu'objecter à de telles raisons? Il n'y avait plus qu'à en prendre son parti et laisser passer sans sourciller cette procession de maîtresses dont l'histoire a dû renoncer à consigner tous les noms. La reine l'avait fait avec résignation et bonne grâce, s'élevant même par une dédaigneuse sérénité au-dessus d'une humiliation imméritée qui ne devait pas l'atteindre.

Je ne sais si je n'ai pas écrit un discours de la reine qui est fort plaisant. On prétend que le prince Charles [2], grand écuyer, qui n'a pas un esprit supérieur et qui répète assez souvent les mêmes phrases, auxquelles souvent il y a plus de mots que de choses, est dans l'habitude de dire à tout moment et à propos de tout : « Je n'en suis pas moins le prince Charles. » Un jour que la reine rencontra dans l'appartement une des maîtresses

la conversation et s'édifier sur les propos dont elle pouvait être l'objet. Ces trous ne furent bouchés qu'après la mort de la maîtresse en titre. Goncourt, *la Duchesse de Châteauroux et ses sœurs* (Charpentier, 1879), p. 242, 243.

1. *Catalogues de lettres autographes provenant du cabinet du vicomte de Fer...* Lundi 3 décembre 1866. P. 79, n° 721. Lettre de madame de Tencin à Richelieu, 21 mai (1743).

2. Charles de Lorraine, le prince d'Armagnac.

du roi, avec une nombreuse cour dont elle étoit suivie, la reine, se retournant, appela une de ses dames qui étoit au fait de la phrase ordinaire du grand écuyer, et lui dit : « Je n'en suis pas pas moins le prince Charles [1]. »

Enlevée par une mort foudroyante, la duchesse de Châteauroux laissait la place vide, et l'héritage n'eût pas échu à madame d'Étioles qu'il eût été la proie de quelque autre. On la toléra donc, non sans prendre de petites revanches ; mais souterrainement, mais dans le secret de l'intimité. Ces corbeilles de fleurs et de fruits qu'elle apportait étaient reçues avec bienveillance. Une fois, cependant, Marie n'eût pas été maîtresse d'un ressentiment amer, qu'elle manifestait moins en souveraine qu'en femme humiliée qui s'insurge. La marquise était en beauté ; cette fraîcheur, cet épanouissement, ces charmes qui semblaient légitimer le mal qu'ils avaient fait, exaspéra la triste reine comme l'eût pu faire l'évidente intention de l'offenser. Elle se contint extérieurement, elle accueillit même la survenante avec le sourire le plus rassurant. Elle applaudit à cette beauté splendide, qu'elle se mit à inventorier comme on détaille un objet d'art, un meuble, un bijoux : le cou, les bras, les yeux, l'ovale parfait de ce visage régulier, tout eut sa louange, louange dont la marquise ne démêla que trop le côté outrageant. Puis, rappelant les succès de cette voix dont le retentissement était parvenu jusqu'à elle, mais qu'il eût fallu entendre dans les petits appartements, elle témoigne le désir de partager, au moins une fois, le plaisir d'un auditoire privilégié, et insista, malgré les résistances, les défaites de sa dame du palais [2], qui était au supplice. La reine prolongeait avec une volupté

1. Duc de Luynes, *Mémoires*, t. X, p. 122, du lundi 28 avril 1749.
2. Sa nomination est du samedi 7 février 1756.

cruelle cette petite torture; après avoir imploré cette complaisance comme une grâce, la requête n'eut rien de bien différent d'un ordre : la plus reine des deux n'était pourtant pas celle qui parlait avec cette autorité. La position n'était plus tenable, et la maîtresse, avilie devant cet entourage ennemi dont elle allait être la fable, devait trouver une de ces inspirations qui sont presque des traits de génie. Elle aborde aussitôt, par un brusque élan, le grand air d'*Armide*, et chante, avec une expression de joie triomphante, dont la Rochois avait laissé la tradition, ce début trop significatif :

Enfin, il est en ma puissance,
Ce fatal ennemi, ce superbe vainqueur....

L'infortunée princesse ne put que courber le front devant une insulte qu'elle avait provoquée. « Ce trait, nous dit-on, fut une exception dans la vie de Marie; ceux qui vécurent près d'elle la virent constamment pleine de douceur et de bonté [1]. » Et c'est précisément ce qui nous ferait accueillir avec une certaine défiance une anecdote piquante, assurément, mais à l'égard de laquelle nous ne pouvons nous empêcher de faire nos réserves [2].

1. Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France* (Didot, 1843), t. X, p. 610.

2. Madame de Pompadour s'était fait une obligation du respect le plus profond et des plus grandes soumissions. Voir sa lettre de février 1746 à la duchesse de Luynes, à laquelle elle avait manifesté ses craintes d'avoir déplu par quelque côté à la reine, et la réponse de celle-ci pour la tranquilliser; et, en décembre 1748, une autre à la même duchesse pour proposer à la reine d'aller à l'Opéra, où elle s'explique dans les termes les plus respectueux. *Correspondance de madame de Pompadour* (Baur, 1878), p. 227-230. — La reine de son côté était sensible à ces procédés, et M. de Luynes dit, à la date du 8 décembre 1749 : « La reine traite aussi d'une manière très convenable

Il fallait distraire, occuper le roi, qui traînait son perpétuel et incurable ennui partout où il allait. C'était dans ce but que la marquise avait intronisé la comédie aux petits cabinets, où elle ne pouvait manquer d'ailleurs d'obtenir les plus grands succès. Par suite, plus intimement, l'on joua à Choisy, à Bellevue. Tout personnel qu'il fût, Louis XV adorait sa famille, et, au-dessus de tout, madame Henriette. Cette fille chérie venait de mourir (10 février 1752); la favorite s'attacha par tous les moyens à enlever le roi à son chagrin, qui fut profond. Bellevue sortait de terre, et cette charmante maison, à l'inauguration de laquelle nous avons assisté l'année précédente, était loin encore d'être terminée; mais tout en était ravissant, et la marquise comptait bien sur l'attrait de son théâtre [1] et de certaines habiletés scéniques pour arriver à la guérison de ce père désolé. L'on y représentait *Venus et Adonis* [2], qui n'étaient que l'histoire de leurs amours : Louis XV était Adonis, dont il avait la figure [3]. Elle ne se

madame de Pompadour, qui se loue beaucoup des bontés de la reine. La reine dit souvent que puisqu'il y a une maîtresse, elle aime mieux madame de Pompadour qu'aucune autre. » *Mémoires*, t. X, p. 170.

1. « Nous avons à Bellevue un brimborion de théâtre qui est charmant ; nous y jouons pour la première fois, le 26 de ce mois. Ce 18 janvier 1751. » Mais l'inauguration n'eut en réalité lieu que le 27. *Correspondance de madame de Pompadour*, p. 75, à M. de Vandières. Voir sur le brimborion de Bellevue : Adolphe Jullien, *Histoire du Théâtre de madame de Pompadour*, chap. VI, p. 61-66.

2. Poème de Collé, musique de Mondonville. Joué à la cour par le chevalier de Clermont, le vicomte de Chabot, mesdames de Pompadour et de Marchais. *Vie privée de Louis XV* (Londres, 1785), t. III, p. 6. — Castil-Blaze, *L'Académie impériale de musique*, t. I, p. 181.

3. Si la flatterie associait à tout instant leurs deux noms, il était juste aussi que la satire ne les séparât point. Un poète obscur, Génard composait dans l'ombre une comédie contre le roi et la marquise, qui lui valait une dure captivité à Vincennes et à la Bastille (1756). La pièce n'a point été imprimée, elle figurait dans le dossier, écrite de sa main. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 463. Sartine à Saint-Florentin.

bornait pas à cet essai. A la naissance du fils du Dauphin, elle faisait représenter une pièce allégorique, *l'Impromptu de la Cour de marbre* (1752). C'était une flatterie à l'adresse également de ce prince et de la famille royale ; mais, de ce côté, toute tentative devait échouer. Madame de Pompadour, qui avait déjà essayé, lors de la convalescence du Dauphin, par de pareils moyens, d'apaiser les ressentiments, dut comprendre qu'il est des torts qu'un repentir effectif, qu'une retraite définitive sont seuls capables d'effacer, et elle n'avait pas la vocation d'une La Vallière.

Si les rois ne sont pas à l'abri des plus dures épreuves et se voient frappés, comme le reste des hommes, dans leurs plus chères affections, les favorites, elles aussi, n'ont pas à trembler uniquement pour leur fortune et la durée de leur puissance. Au moment où madame de Pompadour se préoccupait déjà de l'avenir de sa fille Alexandrine et se demandait qui choisir entre les plus grands noms du royaume, la pauvre enfant expirait sous l'atteinte d'un mal foudroyant, au couvent de l'Assomption, dans le courant de juin 1754, à l'âge de treize ans. Mais la maîtresse d'un roi ne saurait s'attarder dans de longues douleurs ; il faut sourire, voiler ses pleurs, jouer une perpétuelle et révoltante comédie, se mêler, tout au moins assister aux divertissements et aux spectacles de la cour. Quatre mois après, au voyage de Fontainebleau, l'on représentait *les Troyennes* de Châteaubrun. Madame de Pompadour se trouvait là, impassible, presque souriante ; mais, au cinquième acte, à la scène d'Hécube et de Polixène, qui venait lui rappeler la perte de son unique enfant, elle s'évanouit, comme si elle en avait eu le droit[1].

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Garnier), t. II, p. 426. Le poème le plus sombre n'en est pas pour cela à l'abri de toute rencontre facétieuse, témoin plus d'une tragédie de Voltaire. Chateaubrun

Nous touchons à une date importante de l'histoire de nos mœurs, de celle de l'épanouissement d'un art charmant que bien des gens s'imaginaient à son sommet, importante aussi pour l'histoire de la marche de l'esprit et des idées en France. Et tout cela va, en quelque sorte, trouver sa formule dans une personnalité bizarre, connue, appréciée de ses seuls amis, à cent lieues d'ailleurs de supposer qu'elle dût se placer, du jour au lendemain, au nombre de nos virtuoses, de nos écrivains, de nos philosophes les plus acclamés. Nous voulons parler de Rousseau. La musique fut sa première passion. Il débuta par un mémoire qui, dans sa pensée, devait révolutionner l'art, et que l'Académie des sciences considéra comme plus ingénieux que pratique. Il s'était mis à composer le poème et la partition d'un opéra, *les Muses rivales*, qui dormira onze ou douze ans dans son portefeuille. Ses liaisons avec Grimm, Diderot, d'Holbach, les discussions auxquelles il assistait dans ces conventicules métaphysiques, devaient presque fatalement lui ouvrir les yeux sur sa vocation véritable; et c'est sous l'influence de ce milieu d'une orthodoxie assez équivoque en toute matière, qu'il conçut et écrivit son fameux *Discours sur l'influence du rétablissement des sciences et des arts, à l'égard des mœurs* (1750). Ce manifeste, aussi violent qu'audacieux, produisit un effet prodigieux; cette thèse impie, où il prenait parti pour la Barbarie contre les conquêtes de la Civilisation, révolta les gens austères, aux yeux desquels de semblables paradoxes, quelques ressources

était maître d'hôtel du duc d'Orléans. Au second acte de l'ouvrage un troyen se jetait aux genoux du vainqueur et lui faisait le tableau le plus navrant de la misère, de la détresse des siens qui manquaient de pain. « J'aurois été bien surpris, dit alors un plaisant du parterre, si on n'eût pas parlé de manger dans une pièce faite par un maître d'hostel. » Cette platitude fit changer le trait. Chévrier. *Almanach des Gens d'esprit, par un Homme qui n'est pas sot*, 1761, p. 101.

qu'on y déploie, ne sauraient être tolérés, mais émerveilla, transporta cette classe trop nombreuse d'esprits ardents, sensibles avant tout à l'éclat, à la hardiesse de l'idée, et que la forme impressionne au point d'annihiler en eux toute liberté, toute netteté d'examen. Le théâtre n'eût plus été le théâtre, s'il eût assisté à ces clameurs sans y mettre du sien ; il n'avait point à s'indigner, mais à se moquer et à rire, et c'est ce qu'il ne tarda pas à faire. L'auteur du *Colporteur*, Chévrier, dans un petit acte en vers, aux Italiens, *la Critique*, prendra à partie le citoyen de Genève et le désignera clairement, dans ces vers sur les philosophes du jour :

> Bientôt vous les verrez nous donner pour maxime,
> Qu'un peuple policé n'est fait que pour le crime;
> Et déprimant les arts et l'amour des talens,
> Soutenir que les sots sont seuls honnêtes gens[1].

Rousseau avait rangé tout le monde de son côté, et les attaques ne firent qu'accroître l'engouement. Mais ce même public allait se diviser et s'insurger sur une question intéressant notre amour-propre national. Avions-nous une musique à nous? Après nous être crus, durant près d'un siècle, les maîtres de ce genre unique aux ordres duquel tous les arts semblaient s'être mis, après *Roland*, *Armide*, *Issé* et tant de chefs-d'œuvre, suffirait-il que quelques chanteurs italiens fissent, un beau jour, irruption dans ce Paris si facile à s'éprendre pour que l'on reniât ses dieux, et qu'un petit acte d'un Pergolèse fît table rase de notre passé? La question n'était pas précisément nouvelle, et, dès 1704, l'abbé Raguenet, en son *Parallèle des Italiens et des François*, exaltait la musique d'au delà des monts au

1. *Année littéraire* (1751), t. I, p. 59.

détriment de la nôtre ; il trouvait, il est vrai, en Freneuse, un adversaire indigné, qui, dans la *Comparaison de la musique françoise et de la musique italienne*, s'efforçait de démontrer le peu de fondement d'une aussi damnable hérésie. Malgré l'autorité d'une musique officielle, avouons qu'au temps même du grand roi, quelques auditions rapides avaient suffi pour ébranler nombre de gens, dont l'opinion avait du poids à Versailles. La princesse des Ursins écrivait, de Madrid, à madame de Maintenon, le 23 décembre 1706, à l'égard du chant italien : « J'ai ouï dire à Mgr le duc de Bourgogne, et plus encore à M. le duc d'Orléans, que cette manière de chanter étoit fort de leur goût, qui est très bon : quand on y est une fois accoutumé, on trouve les autres musiques bien fades[1]. » Mais des brochures, quelque concluantes qu'elles puissent être, n'émeuvent point les masses, et tout le débat, très passionné, il est vrai, devait se circonscrire entre des théoriciens tels que Fontenelle et le médecin Audry et une demi-douzaine de dilettanti plus ou moins compétents. L'orage passa, et près de cinquante années s'écoulèrent dans le calme le plus profond.

Mais l'arrivée des Bouffons, en 1752, l'invasion de l'Académie royale de musique par Manelli et la célèbre Tonelli furent le signal de la plus terrible mêlée. Les deux coins[2], également irrités, se ruèrent l'un contre l'autre : des flots d'encre, nous allions dire des flots de sang, allaient couler pour la défense et l'attaque. Les gens d'esprit tenaient pour les Bouffons, un peu par ce scepticisme antipatriotique qu'on ne rencontrait que trop parmi la bonne com-

1. Geffroy, *Lettres inédites de la princesse des Ursins* (Didier, 1859), p 287.
2. Le coin du roi, la musique française ; le coin de la reine, les Bouffonistes.

pagnie. Les deux champions les plus illustres de la musique italienne étaient l'allemand Grimm (le petit prophète de Bochmischbsoda) et le génevois Jean-Jacques Rousseau[1]. Ce dernier attirait sur sa tête le plus gros de l'orage, et ce fut à qui lui lancerait son moellon[2]. Les comédiens français venaient de reprendre la petite comédie de Dancourt, *les Fées*. Ils y ajoutèrent pour la rajeunir des divertissements ayant trait aux choses du jour; et quelle actualité eût pu lutter avec cette querelle des Bouffons ? Parmi les nouveaux apports, figurait un vaudeville des *Philosophes du Siècle;* et voici le couplet que chantait mademoiselle Dangeville avec toute la gentillesse et tout l'esprit du monde :

Honorer les sçavans,
Même dans sa patrie;
Voir l'essor des talens
Sans fiel et sans envie :
Les vrais sages pensent ainsi.
Diffamer l'harmonie
De nos musiciens;
Aux seuls Italiens
Accorder du génie :
Voilà nos sages d'aujourd'hui.

Rousseau assistait à la représentation. Loin d'être choqué ou effarouché de ce trait *ad hominem*, il se plaça de façon à être aperçu de tout le monde, et applaudit des deux mains à l'actrice qui se moquait de lui[3]. L'attention,

1. Au titre du chapitre X, *le Coin*, Rousseau, sur un exemplaire du *Petit Prophète*, a fait ce renvoi, au bas de la page : *Diderot, Dalembert, Grimm et Rousseau en étoient les tenants. La Querelle des Bouffons* (Paris, Baur, 1876), p. 13.

2. « La dispute, en s'animant, produisit des brochures, il y en eut plus de soixante. » Rousseau, *Œuvres* (édit. Pourrat), t. XVI, p. 191.

3. *Querelles littéraires* (Paris, Durand, 1761), t. III, p. 105.

la curiosité dont il était l'objet, le ravissaient[1]; dans une pièce de la même époque, *les Adieux du Goût*, de Portelance et Patu, il était encore question de Rousseau. Jean-Jacques prétend qu'on s'opiniâtra à lui attribuer *le Petit Prophète*[2]. A la cinquième scène, il s'imagine avoir entendu : « les rapsodies du petit prophète génevois ; » le texte contient : « la belle rapsodie du petit prophète allemand. » Les oreilles auront tinté à cet amour-propre déjà si farouche[3], et la désignation quelque peu irrévérencieuse n'allait qu'au seul Grimm. Cet acte, assurément moins noir qu'on le fait, indigne fort un aimable président de Bourgogne qui avait assisté à la représentation dans un de ses séjours à Paris, et dont on ne sera pas fâché d'avoir le sentiment un peu vif. Le président de Brosses avait visité l'Italie en 1739 et 1740 ; il a laissé une correspondance curieuse et piquante sur cette terre classique de l'harmonie. Compatriote de Rameau, né comme lui à Dijon, il s'efforce de faire la part des deux genres[4], mais il a été séduit par la musique et les chanteurs d'au delà des monts, et cela se sent dans les lignes qui suivent.

On joue aux François une petite pièce à tiroirs où nous sommes bernés et satyrisés de la belle manière. Ils ont le meilleur secret pour rendre la musique italienne détestable, c'est de la faire chanter par mademoiselle Gauthier[5]. Cette pièce est tout à fait cynique : la police dormoit sans doute. La Popelinière, Marmontel, Jean-Jacques et tant d'autres y sont

1. *L'Année littéraire* (1754), t. I, p. 353, 354. 28 mars.
2. *Œuvres* (édition Pourrat), t. XVI, p. 194.
3. *Les Adieux du Goût* (Paris, Duchesne, 1754), p. 23.
4. Président de Brosses, *Lettres familières* (Didier, 1869), t. II, p. 302-344.
5. Mademoiselle Gautier, plus tard madame Drouin, actrice charmante, avait une fort belle voix ; ce qui n'empêcha pas les Bouffons de trouver étrange et indécent qu'on la constituât devant des juges peu bienveillants l'interprète de leur musique.

cruellement déchirés et presque nommés par leurs noms. Au reste, elle ne vaut pas grand'chose[1] : MM. Patu et Portelance resteront de pitoyables auteurs, et la musique italienne sera toujours exquise. Il est vrai que ce Jean-Jacques, avec sa brochure frénétique, nous a fait grand tort, en révoltant toute la nation par l'impertinence dont il a défendu la bonne cause[2].

Nous avons lu les *Adieux du Goût*, et, soit que bien des sous-entendus nous aient échappé, ce qui n'est que trop présumable, soit que les liaisons du président avec les personnages en cause l'eussent rendu susceptible à l'excès, nous n'avons pas ressenti avec la même chaleur ces privautés condamnables. Les traits à l'adresse de Marmontel nous ont échappé. Pour La Popelinière, nous ne demandons pas mieux de le reconnaître dans le Plutus de la pièce qui nous est offert comme le type du financier accompli, du Mécènes fastueux, impertinent et bel esprit.

De ces tons empesés qui sentent le bourgeois
A nos gens de province on laisse la défroque ;
On a pris des façons, des airs ; on est galant,
Léger, badin et persiflant[3].

L'année précédente, Boissy avait donné aux Italiens, sur la même querelle, un petit acte sans fiel, qui touche du doigt le ridicule du moment. Nous trouvons dans la *Frivolité* le portrait non d'un financier, mais de la femme d'un financier, pouvant, il est vrai, s'adapter à plus d'un visage[4]. Mais surtout il s'attaquera à cette intolérance

1. « Cette pièce, nous dit Grimm, qui a pour sujet la fameuse querelle de la musique, est jouée avec une espèce de succès, toute mauvaise qu'elle est. » *Correspondance* (Garnier, t. II, p. 328.
2. Foisset, *le président de Brosses* (1842), p. 543. Il est fait allusion ici à la *Lettre sur la Musique françoise* du hargneux Rousseau.
3. *Les Adieux du Goût*, sc. II, p. 53.
4. Boissy, *Œuvres de Théâtre* (Duchesne, 1766), t. IX, p. 294.

aussi révoltante qu'inepte que professaient avec une touchante émulation les deux écoles, et prendra tour à tour la défense de l'une et l'autre musique, sans qu'on dût sortir de l'agréable sermon plus conciliant, mieux disposé à l'équité envers des rivaux abhorrés. Au dénouement, le public a le divertissement d'une abominable mêlée entre Lullistes et Bouffonnistes. On s'injure, on se chamaille, en attendant les coups qui finissent par pleuvoir : la reine du café est décoiffée, son mari précipité dans un baquet, les verres, les soucoupes, les carafes avec leur contenu sont jetés à l'ennemi, qui riposte par des tabourets. Mais il en est de ces horreurs comme du récit de Théramène, le terrible s'est passé dans la coulisse, et l'on n'a que le plaisir d'entendre ces petits vers légers, un peu lâchés, mais spirituels, élégants et faciles. L'exaspération était à son comble, dans les deux coins; fut-ce au point où le prétend Rousseau ?

Si l'on n'attenta pas à ma liberté, l'on ne m'épargna pas du moins les insultes; ma vie même fut en danger. L'orchestre de l'Opéra fit l'honnête complot de m'assassiner quand j'en sortirois. On me le dit; je n'en fus que plus assidu à l'Opéra, et je ne sus que longtemps après que M. Ancelet, officier des mousquetaires, qui avoit de l'amitié pour moi, avoit détourné l'effet du complot en me faisant escorter à mon insu à la sortie du spectacle[1].

L'année suivante, Rousseau se voyait, aux fêtes données le 26 novembre pour l'inauguration de la statue du roi Stanislas, le but de plaisanteries, qui, pour ne s'en prendre qu'à ses œuvres, n'en révoltèrent pas moins le public assemblé dans les salons de l'Hôtel de Ville de Nancy. L'auteur de la comédie était Palissot. Cet acte intitulé *les*

1. Rousseau, *Œuvres* (édit. Pourrat), t. XVI, p. 195, 196.

Originaux ou le Cercle souleva les clameurs du parti philosophique, avec lequel Rousseau n'avait pas encore rompu. Il n'eût pas, d'ailleurs, été le seul atteint. « Il y avait une scène contre madame Geoffrin, une contre M. de Voltaire, dans laquelle feue madame du Châtelet étoit attaquée. Je fus indigné ; et dès le lendemain matin je dénonçai la pièce et l'auteur au roi de Pologne, et je conclus à le faire exclure de la société royale de Nancy[1]. » Le poète, M. *du Volcan*, c'eût été Voltaire. Il y a quelques traits applicables, en effet, à ce dernier, dans la deuxième scène. Quant à madame du Châtelet, c'est dans la quatrième qu'il faudrait la chercher. Tout cela, en somme, n'était que pure illusion, et le principal intéressé eut le bon esprit de ne pas se reconnaître. « Je sais, écrivait Patu à son ami, qu'on a voulu lui persuader que vous l'aviez peint dans le personnage de du Volcan et madame du Châtelet dans celui d'Araminte ; mais cela n'a pas pris, le piège était trop grossier[2]... » Tréssan, qui mena cette campagne avec plus de passion que de tact, et qui s'attaquait en cette rencontre à plus fort que lui, au père Menoux « le plus impudent jésuite, nous dit-il, que j'aie jamais connu » eut, en fin de compte, le dessous, non sans donner à son souverain d'essence si pacifique, plus d'un tracas et d'un souci. Nous n'insisterons pas davantage sur cette petite pièce qui ne sera, au fond, qu'une sorte de prologue aux *Philosophes*, une bien autre machine de guerre, celle-là.

Le second titre de la comédie de Palissot peut-il être considéré comme une transition à une farce, dont les tré-

1. Dalembert, *Œuvres posthumes* (Paris, Pougens, 1799), t. I, p. 230. Lettre de M. de Tressan à M. de La Condamine, 10 janvier 1770.

2. Palissot, *Œuvres complètes* (Léopold Collin, 1819), t. III, p. 324, 325.

teaux de polichinelle seront le théâtre? Il s'agit de la quadrature du cercle, que certains esprits mal équilibrés cherchent encore, que l'on cherchera après eux, et que, pour son compte, le chevalier de Causans croyait si bien avoir trouvée qu'il offrait une fortune à quiconque lui eût démontré l'inconsistance de sa découverte. Vingt-huit ans auparavant, l'Académie des sciences avait été mise en demeure de se prononcer par un mathématicien Lyonnais, Mathulon, et elle s'était contentée de faire sentir à l'impétrant le peu de sérieux d'une telle chimère. Celui-ci, par un avis dans les journaux, promettait trois mille livres à l'homme assez habile pour lui prouver la fausseté de ses calculs[1]. François Nicole, dont les travaux sont si concluants[2], n'eut pas de peine à le convaincre d'erreur; il en eut davantage à obtenir l'exécution des conventions, non à son profit, mais en faveur de l'Hôtel-Dieu de Lyon auquel il abandonnait tous ses droits. Mathulon reconnaissait qu'il s'était trompé, mais il faisait difficulté de payer, et l'on dut l'y contraindre[3]. Le chevalier de Causans n'ignorait pas plus cet insuccès de Mathulon que les échecs successifs de Basselin, de Séguin, de Tondu, de Nangis et de Fauré, qui, tous, s'étaient crus destinés à opérer une révolution scientifique d'une incalculable portée[4]; mais ces

1. Mathulon offrait, en outre, de tenir une gageure de dix mille livres avec le premier contredisant à sa démonstration du mouvement perpétuel. Mais nous ne voyons pas que le gant ait été relevé. *Journal des Sçavans* (septembre, 1727), p. 572.

2. *Méthode pour découvrir l'erreur de toutes les prétendues solutions du fameux problème de la quadrature du cercle.*

3. *Journal des Sçavans* (novembre 1727), p. 652, 653. Extrait des registres de l'Académie des Sciences, du samedi 30 août. Signé Fontenelle, secrétaire perpétuel. — Montucla, *Histoire des Recherches sur la quadrature du cercle*, p. 228. — Charon, *Catalogue d'une belle collection de Lettres autographes*, du lundi 8 décembre 1845, p. 48, n° 313. Lettre de Nicole à M***; Paris, 16 septembre 1727.

4. Sommervegel, *Table méthodique de Mémoires de Trévoux*, t. I, p. 377, 378. N°s 4151-4155.

antécédents fâcheux, que prouvaient-ils, étaient-ils faits pour ébranler et rebuter un esprit convaincu, sûr de lui? Il doublera, triplera, et au delà, les offres de Mathulon, et, si les concurrents n'abondent point, ce ne sera pas faute de coquetteries, encore moins de garanties à l'égard d'un enjeu dont ses notaires étaient les dépositaires attitrés[1]. Mais le public demeura froid et gouailleur, et la *Correspondance* de Grimm nous donnera la note précise de ce qu'en pensait ce juge léger, peu sérieux, et absolument incompétent, d'ailleurs, en semblable matière :

Vous avez peut-être entendu parler de la ridicule affaire du chevalier de Causans, qui prétendait avoir trouvé la quadrature du cercle... L'Académie des sciences ne voulant pas juger une aussi ridicule affaire, M. de Causans prit le parti de découvrir son secret, secret digne d'un écolier des basses classes ou d'un habitant des Petites-Maisons. Il vous coupe son cercle par le milieu, replie les morceaux, et parvient ainsi à en faire un carré. C'est aujourd'hui du grand air d'aller, après souper, sur les boulevards voir les marionnettes ; tout ce qu'il y a de plus grand et de plus connu à Paris s'y trouve. Comme l'affaire du chevalier de Causans a fait beaucoup de bruit dans le monde, Polichinelle n'a pas manqué d'en faire mention : *J'ai trouvé la quadrature du cercle*, dit-il. — *Et comment cela ?* demande le compère. — *En Causant*, dit Polichinelle; et cela nous fait rire[2].

1. *Prospectus apologétique pour la quadrature du cercle*, 1751, in-4°. — *Supplément du Chevalier de Causans à l'Éclaircissement définitif sur la quadrature du cercle*. A Paris, le 24 may 1754, p. 2, 3. — *Dernières réflexions instructives de M. le chevalier de Causans sur la quadrature du cercle*, p. 5, 6, 7. Ces défis jetés par des savants et des inventeurs à des confrères incrédules étaient passés dans les mœurs; le docteur Gatti déposera, plus tard, 12,000 livres chez le receveur général des finances, Francès, pour celui qui donnerait une preuve d'une seconde petite vérole dans un inoculé, *Journal encyclopédique*, 5 décembre 1765, t. VIII, 3e partie, p. 122-130 ; 1er janvier 1766, t. IX, p. 123-130. — *Mémoires secrets*, t. II, p. 271, 8 décembre.

2. Grimm, *Correspondance littéraire* (Garnier), t. II, p. 400, septembre 1754.

Cela est plaisant, mais il faut en rabattre. M. de Causans s'était adressé à l'Académie des sciences qui, au moment où nous sommes, en était encore à se prononcer, et ce ne sera que l'année suivante qu'elle le fera d'une façon peu encourageante [1]. En définitive, si la prétendue découverte n'est pas plus concluante que toutes celles qui s'étaient produites jusque-là, son auteur était assez familiarisé avec ces questions pour en discuter dans un langage scientifique, comme cela résulte de ses diverses publications, et, notamment de la *Démonstration de la quadrature du cercle*. Les dédains de l'Académie offensèrent fort le chevalier, ancien colonel du régiment de Conti-infanterie. Habitué à mener les choses militairement, il porta jusqu'aux pieds du trône ses griefs contre un corps qui méconnaissait aussi essentiellement l'esprit et le but de son institution. Un ordre du roi intervenait pour que l'Académie examinât à nouveau, ordre, dont il n'y avait pas, du reste, à exagérer la portée ; ce fut du moins ainsi que le comprirent les commissaires, qui ne firent que confirmer ses précédents jugements (20 juillet 1757). M. de Fouchy répondait à deux dernières épîtres où la modération et le tact manquaient également, que sa compagnie n'avait rien à modifier à son rapport, que son entremise devenait désormais sans objet, que M. Nicole, enfin, avait, depuis longtemps, donné au public des démonstrations auxquelles elle s'associait absolument. Tous ces détails, nous les rencontrons dans le Mémoire au roi signé par Causans et son avocat, Me Mars, à la date du 9 décembre. Le chevalier avait brûlé toute sa poudre ; le désœuvré, qui avait commencé par rire, en avait assez sinon trop, après plus de trois ans d'une plai-

1. Le chevalier ne lira son mémoire à l'Académie que le mercredi 14 mai 1755. Le rapport de Grandjean de Fouchy est du 16 du même mois.

santerie toujours la même, et le combat finit faute de combattants.

Les Originaux de Palissot n'étaient pas son coup d'essai, l'année précédente il donnait *les Tuteurs*, où se révélait déjà un tempérament satirique des plus accusés. L'on y reconnut un personnage fort en vue, et qu'il y avait quelque courage à attaquer, car il était redoutable et redouté dans ces mondes du théâtre qu'il gouvernait en satrape, régentant les comédiens, s'imposant aux auteurs dramatiques les plus célèbres, faisant les succès ou les chutes, selon son intérêt, son caprice ou ses haines. Palissot, dans une préface postérieure de beaucoup à la représentation, se fait un devoir d'apprendre à la postérité l'impression que laissa cette exécution, qu'il considérait comme un de ses meilleurs titres de gloire.

.... Il s'est trouvé... des gens de mauvaise humeur, qui vouloient me faire un crime du portrait que ces vers vont vous rappeler :

On le dit de ces aventuriers
Qui se font appeler marquis ou chevaliers, etc. [1].

Il est vrai que quelqu'un a eu la méchanceté de nommer tout haut, à la première représentation, le chevalier de La Morlière: mais suis-je donc responsable de l'application maligne et peut-être très injuste d'un spectateur? N'est-il donc dans Paris qu'un seul chevalier d'industrie et qu'un seul espion ?... Saint-Foix vouloit absolument me tuer; et rien n'étoit si plaisant que sa colère et sa manière de défendre l'homme qu'on avoit cru reconnoître. « Je sais bien, disoit-il, que La Morlière est un malheureux, un roué, et pis que tout cela [2], mais encore fau-

1. Acte II, sc. VI.
2. Le lecteur nous pardonnera de le renvoyer aux détails assez étendus que nous donnons sur ce bravo littéraire dans *Voltaire et la Société au dix-huitième siècle*, t. III, p. 207, 208, 209. *Voltaire à la cour*.

droit-il qu'il eût été déshonoré par un arrêt, pour qu'on pût se permettre de violer ainsi à son égard le droit des gens en plein théâtre... » Mais que dites-vous de Saint-Foix, qui, avec une imagination couleur de rose, a presque toujours l'air en fureur, et qui ne ressemble pas trop mal à un ours, à qui la nature auroit donné, par caprice, des ailes de papillon[1].

Cette susceptibilité sur le droit des gens si méchamment violée dans la personne du chevalier, et qui allait jusqu'à vouloir exterminer Palissot, nous paraît d'autant plus excessive dans le hargneux auteur du *Contraste de l'Amour et de l'Hymen*, qu'il avait plus d'un péché de ce genre sur la conscience. Deux ans après, en effet, Saint-Foix donnera *le Derviche*, œuvre de vengeance plus que d'émotion, et dont les Carmes deschaux devaient faire tous les frais. Le poète comique était doublé d'un érudit; et l'on a de lui des *Essais sur Paris*, qui ont eu leur importance, si de nouvelles recherches en ont amoindri l'utilité. Il se targuait de scrupule et d'exactitude, ne reculant point, chemin faisant, devant de petites indiscrétions, s'il en est de petites pour l'historien. Ainsi, il disait que les Carmes déchaussés, indépendamment du vaste terrain qu'occupaient leurs jardins et leur couvent, jouissaient de près de cent mille livres de rentes, en loyers de maisons élevées par eux dans la rue de Vaugirard et les rues adjacentes. « Il faut leur rendre justice, ajoutait-il, les richesses

1. Palissot, *Œuvres complètes* (Léopold Collin, 1809), t. III, p. 239, 240. Les anecdotes abondent sur son humeur querelleuse. Il aura une affaire avec un homme auquel il reprochera de sentir mauvais; une autre avec un consommateur qui prenait du lait sucré avec du pain dans un café, à l'heure du dîner, etc., etc. C'était, à propos de tout, un front menaçant, une parole grondante et tonnante. « Le mécontent Saint-Foix, écrivait Piron à M. de Fontette, le 7 janvier 1756, jure sur le pommeau de son épée qu'on n'aura plus rien de luy... » Charon, *Catalogue d'une belle collection d'Autographes*, 14 mai 1845, p. 42, n° 288.

ne les enorgueillissent pas; ils continuent toujours d'envoyer quêter dans les maisons. » Tout l'article est sur ce ton, et se termine par le conseil qu'il leur donne d'employer à un travail manuel et utile à la société le temps qu'ils consacrent à subtiliser des legs et des aumônes[1]. Les Carmes, qui n'avaient pas lieu d'être satisfaits du procédé, firent imprimer trois lettres en réponse à l'attaque et ne se piquèrent pas trop de longanimité : on ne tire pas l'épée avec des Carmes. Saint-Foix, ne voulant pas leur laisser le dernier mot, eut l'idée de poursuivre la lutte sur le théâtre. Il va sans dire que les Carmes se seront changés en derviches; et, s'il flagelle la bassesse, l'incontinence, l'hypocrisie de ces hommes de Dieu, cela ne les regarde en aucune façon, et il ne s'agit que de religieux mahométans. Cette comédie nous semble hardie, et l'on se demande comment Saint-Foix avait espéré qu'elle serait tolérée à la police. Mais il était au mieux avec Crébillon, et le même terrible reviseur qui refusait à tout propos son autorisation, quand il s'agissait d'une tragédie de Voltaire, se montrait plus accommodant avec ses amis. « Crébillon, qui est le censeur, lui a passé bien des traits qu'il n'auroit point passés à un autre. Quoi qu'il en soit, ajoute Collé, voilà tout ce que cette petite comédie a de recommandable ; je veux dire l'idée de jouer les Carmes, sans que ces moines ayent pu y mettre obstacle[2]. » Avec le temps, ces hardiesses-là étonneront de moins en moins.

Nous sommes arrivés à cette époque d'antagonisme aigu,

1. Saint-Foix, *Œuvres complètes* (Veuve Duchesne, 1778), t. III, p. 326, 327.

2. Collé, *Journal* (Paris, 1807), t. II, p. 115. Septembre 1755. Mais cela ne passera pas sans protestation, et le *Journal chrétien*, rédigé par Dinouart, publiait, en mai 1760, un long article d'une rédaction cassante et d'une portée inquiétante. Saint-Foix, pour se disculper et se venger, ne crut rien de mieux qu'une *Requête à M. le lieutenant cri-*

où la lutte à mort entre les philosophes et le clergé ne cessera plus. Le théâtre aristophanesque va apparaître et s'acclimater avec une audace, un mépris des convenances, de toute courtoisie, qui sera un signe des temps : on ne se respectera plus. Pourvu que le trait ne dévie point, que l'ennemi soit frappé en pleine poitrine, le reste importe peu. La question d'art, d'esthétique, sera écartée ou dédaignée même par les écrivains qu'elle eût dû le plus préoccuper; et Voltaire, qu'il faut placer en tête de ligne à tous les points de vue, se laissera trop aveugler, lui aussi, par la haine, les excitations de l'attaque ou de la défense, pour sentir combien il se compromet et s'amoindrit par ces excès. L'heure a sonné où le fiel va déborder, où l'on appellera un chat un chat, et Fréron un fripon. Avant Fréron, l'on avait eu des démêlés plus que vifs avec l'abbé Desfontaines ; l'on avait crayonné un *Envieux*, que l'on considérait moins comme un bon ouvrage que comme « une action de bon chrétien[1]. » Cela nous reporte à l'année 1738. Heureusement pour Voltaire, madame du Châtelet veillait, et l'irascible poète dut céder aux représentations de la marquise. Elle ne sera pas, hélas ! toujours là pour empêcher le vieil et terrible enfant de s'oublier en des œuvres où le talent, s'y trouvât-il, n'excuserait point de déplorables écarts. En 1759, il composera un *Socrate* qui n'aura rien d'attique, et que, certes, les contemporains du philosophe n'eussent point reconnu. Quant aux pédants patronnés par *Anytus*-Joly de Fleury,

minel, à seule fin de condamner l'auteur du *Journal* et l'imprimeur solidairement en mille livres de dommages et intérêts avec défense de récidiver à l'avenir, et à faire réparation au suppliant devant quatre personnes notables, dont acte sera passé au greffe et sentence publiée et affichée à leur frais et dépens. Saint-Foix. — De Bellissen proc. (Ballard, 1760), p. 16.

1. Voltaire, *Œuvres* (édit. Berchot), t. LIII, p. 355. A d'Argental, à la fin de décembre 1738.

les Nonoti, les Chamos, les Bertios, Voltaire était assuré que les Athéniens de Paris, sans s'y reprendre à deux fois, restitueraient les vrais noms trop connus déjà, grâce à son infatigable ironie : Nonotte, Chaumeix et Berthier, ces audacieux qui avaient osé, contre lui, défendre leur Dieu et leur foi[1]. Il crut un instant que son drame pourrait être joué avec quelques modifications ; ses amis, et même l'acteur Lekain, l'avaient bercé de cette douce illusion. Mais il en fut de *Socrate* comme de *l'Envieux ;* ni l'un ni l'autre ne vit le jour de la rampe, et il faut s'en féliciter pour la gloire du quinteux patriarche de Ferney.

L'indignation, sincère ou feinte, qu'avaient soulevée *les Originaux*, loin de décourager leur auteur, n'avait été qu'un excitant, dont il n'avait nul besoin, car c'était un esprit entreprenant, fait pour la lutte, impatient de donner sa mesure, et toute sa mesure. Il y avait une place à prendre, il n'eut garde de la laisser à d'autres. Fréron s'était fait une personnalité puissante en se constituant, dans ses feuilles, le défenseur de la religion, de la morale, contre une philosophie sceptique et destructive; Palissot comprit que le même poste demeurait vacant au théâtre, et qu'avec du talent, de la verve, de l'audace, en soulevant la haine furibonde des encyclopédistes, il attirait inévitablement à soi le parti tout aussi considérable de ceux qui sentaient le péril et jugeaient qu'il n'était que temps d'opposer des digues formidables à un torrent prêt à tout emporter. Voilà le vrai, et il y aurait plus que de la candeur à envisager un tel personnage comme un homme à convictions robustes, comme une sorte de croisé se précipitant, coûte que coûte, au plus fort de la mêlée, sans voir autre

1. *Voltaire et la Société française*, t. V, p. 483, 484. *Voltaire aux Délices.*

chose que l'accomplissement d'un devoir. Les philosophes s'étaient fait plus d'un ennemi par leurs allures tranchantes, leur ton d'oracle, leur intolérance. Ils prêtaient à la critique et au ridicule par plus d'un côté ; Palissot saura trouver le défaut de la cuirasse, relever les petitesses, l'outrecuidance de superbes qui traitaient le menu monde de si haut. *Les Philosophes*, ainsi que ses autres ouvrages, seront bien plutôt des satires dialoguées que des comédies ; l'invention y est nulle. Comme le Père Bougeant, dans son théâtre janséniste, il s'inspirera des *Femmes savantes*[1], qu'il accommodera à sa convenance, et comptera plus sur la malignité de ses portraits, l'acéré du trait, que sur la surprise de la fable. Duclos, Diderot, Rousseau y seront pris à partie. Cidalyse, la précieuse de la pièce, en quête d'une formule à effet, s'emparera du « J'ai vécu » des *Considérations sur les mœurs*[2]. Elle fera le même honneur à cette phrase non moins ambitieuse et non moins pédantesque de *l'Interprétation de la Nature*, de Diderot : « Jeune homme, prends et lis[3]. » Mais ce sera à ce dernier que Palissot s'attaquera avec le plus d'acharnement. Chacun de ses ouvrages sera l'objet d'un rappel qui n'aura rien de bienveillant. *Le Fils naturel*, « une tragédie pure-

1. C'était le sort de cette charmante comédie d'être copiée d'âge en âge et de prêter son moule exquis aux peintres de mœurs et aux poètes satiriques à venir. Nous avons vu le P. Bougeant refaisant *les Femmes savantes* pour accabler les convulsionnaires de Saint-Médard ; voici Palissot, usant et abusant des mêmes franchises, dans le but louable de flageller les encyclopédistes. Ces temps derniers, un écrivain distingué, actuellement académicien, M. Édouard Pailleron, s'inspirait à son tour de l'impérissable chef-d'œuvre, dans trois actes pétillants d'esprit et de bonne plaisanterie, *le Monde où l'on s'ennuie* (25 avril 1881), mais sans fiel, sans méchante humeur, sans la moindre arrière-pensée chagrine.

2. Duclos commence par ce début prétentieux : « J'ai vécu, je voudrois être utile à ceux qui ont à vivre. »

3. Acte II, scène III.

ment domestique[1], » *les Bijoux indiscrets, la Lettre sur les aveugles, le Père de famille* auront leur mention piquante et désobligeante. Pour avoir la part la plus ample dans la comédie, Rousseau, un cynique moins effrayé de la plaisanterie que du silence, est celui aussi qui aura le moins à se plaindre. Disons mieux : la façon dont il est traité, l'estime dont on honore son caractère, contrastent singulièrement avec le ton du satirique à l'égard de ses autres victimes. Écoutons ce que Crispin dit de son maître, et quels sont ses griefs :

> ... J'avois déjà quelques admirateurs,
> Ah! qu'il m'a fait tort en fuyant les honneurs,
> Pour vivre dans les bois! Je lui dois la justice
> Qu'il étoit singulier mais exempt d'artifice.
> Inquiet, ombrageux, plein d'inégalités,
> Assemblage étonnant de contrariétés,
> Incrédule, dévot, misanthrope, cynique,
> C'étoit peut-être un fou, mais d'une espèce unique.

Par ce portrait, l'on songeait peut-être à racheter le passé et faire oublier les allusions des *Originaux;* surtout l'on voulait chagriner des écrivains arrogants, dont on était autorisé à critiquer les œuvres, mais dont on eût dû respecter les personnes[2]. L'auteur introduit un colporteur, qui débite sa marchandise et ne s'y prend pas, il faut en convenir, de la meilleure façon pour l'écouler. Il a son mot sur chaque nouveauté qu'il offre. Ainsi, il appellera les *Bijoux indiscrets* une « gaillardise assez philosophique. » Le *Discours sur l'inégalité* ne pouvait manquer de figurer parmi tout ce déballage métaphysique et littéraire; il n'est même question des autres livres que pour arriver à celui-ci.

1. Acte II, scène IV et acte III, scène VI.
2. Fréron n'admet même pas qu'on nomme les ouvrages, car c'est nommer les personnes. *L'Année littéraire* (1760), t. IV, p. 221.

M. Propice le propose à ses clients, et voici le jugement qu'en porte Théophraste (acte III, sc. VII):

Ce livre est un trésor; il réduit tous les hommes
Au rang des animaux, et c'est ce que nous sommes.
L'homme s'est fait esclave en se donnant des lois;
Et tout n'iroit que mieux, s'il vivoit dans les bois.

C'est là le langage de la comédie, rien de trop, rien qui ne porte et ne fasse sentir l'exagération par les semblables, *similia similibus*. L'on ne peut exiger, d'ailleurs, d'un simple valet cette mesure dans la plaisanterie, qui est l'attribut de l'honnête homme. Crispin surviendra, marchant à quatre pattes[1] et accentuant, par la charge, les choses sensées qu'a pu dire Théophraste.

En nous civilisant, nous avons tout perdu,
La santé, le bonheur et même la vertu.
Je me renferme donc dans la vie animale;
Vous voyez ma cuisine, elle est simple et frugale.
On ne peut, il est vrai, se contenter à moins;
Mais j'ai su m'enrichir en perdant mes besoins.

Cette cuisine sommaire de Crispin consistait en une laitue qu'il tirait de sa poche. Cette charge égaya l'assemblée et réussit, comme toute la pièce, du reste, qui faisait les affaires de trop de gens, des ennemis, et même de certains amis médiocrement affligés de l'exécution de ces arrogants, pour n'obtenir qu'un succès d'estime. Mais quelle était cette Cydalise, dans laquelle tout Paris voulut reconnaître madame Geoffrin? « Tout Paris s'est trompé,

1. Le mérite de l'idée remonte à Voltaire qui, dans sa lettre à Jean-Jacques, disait finement et sans trop appuyer: « On n'a jamais tant employé d'esprit à vouloir nous rendre bêtes. Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage... » C'est ce dont Palissot convient dans une lettre, datée du 27 février 1792, publiée dans la *Chronique de Paris*, n° 60, p. 238, 29 février.

nous dit Palissot. Je pourrois le prouver par des vers de la pièce qui n'ont jamais paru, parce qu'ils auroient désigné trop clairement la personne qui avoit servi de modèle. »[1] Il y avait donc un modèle? Au moins est-ce un aveu.

Il existe une petite anecdote que nous donnerons, parce qu'elle peint bien l'engouement aveugle qui applaudit sans écouter, sans comprendre et de confiance. On faisait une lecture des *Philosophes* dans un salon. A la scène où Cydalise, par une distinction plus ridicule encore que subtile, déclare à sa fille qu'elle ne l'aime pas précisement parce qu'elle est sa fille, mais qu'elle l'aime « en qualité d'être, » un des assistants partit d'un rire inextinguible, ne cessant de répéter : « Ah! que cela est bon ! que cela est plaisant ! » Après lui avoir laissé tout le temps de se remettre, le lecteur allait poursuivre, quand notre rieur éclata de plus belle, répétant toujours : « Ah ! que cela est bon ! que cela est plaisant ! » de façon à empêcher toute reprise. Le lecteur, agacé d'une admiration aussi encombrante, finit par lui dire : « Voilà qui est bien : vous avez senti le trait lancé contre les mères dénaturées ; mais vous avez assez ri. — Non, parbleu, riposta celui-ci, ce mot d'*hêtre* est trop comique ; et je rirai longtemps d'une mère qui prend sa fille pour un arbre[2]. » Cela peut être un conte ; mais, tout invraisemblable qu'il paraisse, nous y croyons, et, pour ne l'appuyer que d'un exemple, nous renverrons à certaine recette de jaune d'œuf et de pommes de terre, conseillée par Voltaire à madame de Ségur, qui n'obtint pas une moindre faveur[3].

1. Palissot, *Œuvres complètes*, t. III, p. 278.
2. *Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 68, 69.
3. *Voltaire et la Société française au dix-huitième siècle*, t. VIII. p. 318. *Voltaire, son retour et sa mort*. Qu'on se rappelle le « Vieil As de pique » si fort admiré et applaudi, à la première représentation d'*Hernani*, d'Hugo.

Toutes les méchancetés furent soulignées, commentées, embellies. On ne s'arrêta pas là, on en prêta à l'auteur, assez riche déjà, et il se vit obligé de réclamer contre un zèle qui le compromettait auprès de gens qu'il ne voulait point s'aliéner. Voltaire, personnellement en dehors du débat, ne pouvait passer condamnation à l'égard de ceux qui marchaient sous sa bannière, et il écrivait, avec une aigreur contenue, à l'auteur des *Philosophes :*

C'est à vous à faire votre examen de conscience, et à voir si vous êtes juste en représentant MM. Dalembert, Duclos, Diderot, Helvétius, le chevalier de Jaucourt *et tutti quanti*, comme des marauds, qui enseignent à voler dans la poche...

Je vous dirai franchement que je ne sais rien de plus respectable que M. Helvétius, qui a sacrifié deux cent mille livres de rente pour cultiver les lettres en paix...

M. Duclos, secrétaire de la première Académie du royaume, me paraît mériter beaucoup plus d'égards que vous n'en avez pour lui : son livre sur les mœurs n'est point du tout un mauvais livre, c'est surtout le livre d'un honnête homme. En un mot, ces messieurs vous ont-ils publiquement offensé? Il me semble que non. Pourquoi donc les offensez-vous si cruellement?...

... Sans jamais avoir vu M. Diderot, sans trouver *le Père de famille* plaisant, j'ai toujours respecté ses profondes connaissances ; et, à la tête de ce *Père de famille*, il y a une épître à madame la princesse de Nassau, qui m'a paru le chef-d'œuvre de l'éloquence et le triomphe de l'humanité, passez-moi le mot. Vingt personnes m'ont assuré qu'il a une très belle âme. Je serais très affligé d'être trompé, mais je souhaite d'être éclairé [1]...

La réponse de Palissot est pleine d'égards ; mais il soutient son dire, et maintient ses jugements. Il n'a nul ressentiment particulier, et ce n'est ni la vengeance ni la

1. Lettre de Voltaire à Palissot ; aux Délices, 4 juin 1760. Palissot, *Œuvres complètes*, t. I, p. 431-435.

haine qui le guident. L'on grossit, d'ailleurs, le chiffre de ceux qu'il a pu avoir en vue. Quant au chevalier de Jaucourt, qu'il n'a pas l'honneur de connaître, quant à M. Dalembert[1], l'accusation l'étonne, et on ne lui a pas fait l'injustice de croire, à Paris, qu'il eût voulu les désigner. Ce n'eût été que représailles, pourtant, à l'égard du dernier, qui lui avait antérieurement donné des preuves de son peu de bienveillance. « Je n'en respecte pas moins ses talents et ses profondes connaissances. »

Pour M. Duclos, permettez-moi de ne pas me défendre... J'ai trouvé un peu de ridicule, un peu de faste dans le début de son livre sur les mœurs. Je le crois, cependant, comme vous, l'ouvrage d'un homme de probité : ce n'est pas là ce que la critique examine. Je conviens qu'il est secrétaire d'une très respectable académie ; mais cette académie elle-même condamneroit-elle le chef-d'œuvre des femmes savantes?...

J'ai du regret de penser autrement que vous à l'égard de M. Diderot. Il a, sans contredit, beaucoup d'esprit, avec une imagination fort exaltée. Je ne me pique pas de l'entendre toujours.... Je voudrois que M. Diderot s'échauffât moins sur des idées très communes ; qu'il fût plus sobre d'annoncer ses imaginations comme des découvertes[2]...

Il y a de la vérité et du bon sens dans tout cela. Voltaire, plus que personne, devait être antipathique à cette exaltation, à ces grossissements qui gâtent et déparent, à tout instant, les plus belles pages de l'écrivain. Palissot, s'aper-

1. La Condamine écrivait à Formey, à la date du 11 mai 1760 : « On joue une comédie où M. Diderot, Duclos, Rousseau de Genève et Helvétius sont fort maltraités et cruellement déchirés. M. Dalembert a été épargné, parce que son libraire est celui de Palissot, auteur de la pièce des *Philosophes* ; M. de Buffon, parce que l'auteur l'a craint et qu'il a du crédit à la cour. M. le comte de Lauraguais y étoit aussi mal mené, mais l'auteur a craint les coups de bâton... » Matter, *Lettres, Pièces rares ou inédites* (Amyot, 1846), p. 424, 425.

2. Palissot, *Œuvres complètes*, t. I, p. 439-445.

cevant bien que le patriarche défend plutôt le drapeau que celui qui le porte, semble assez rassuré sur les conséquences d'une humeur passagère. Le succès l'enhardit, il connaît Voltaire, et sait qu'il ne se fera pas volontairement un ennemi d'un écrivain qui l'admire et distingue sa cause *de gente non sanctà*. Lors de la circulation de ces lettres du *Vieux Suisse* et du poète satirique, quelqu'un dit : « M. de Voltaire ne pardonnera pas à l'auteur des *Philosophes* d'avoir battu sa livrée. » L'auteur de *la Henriade* se bornera à gronder et ne poussera pas les choses jusqu'à rompre avec éclat. Après tout, si le parti antiphilosophique triomphait, il comptait bien que les encyclopédistes auraient leur tour.

Palissot ne trouva pas que des approbateurs à la Comédie-Française. Les acteurs, mademoiselle Clairon en tête, alléguèrent les personnalités pour écarter l'ouvrage, mais des ordres de jouer les contraignirent à le répéter et à en préparer la représentation. Derrière Palissot il y avait le duc de Choiseul, son protecteur, son obligé, dirons-nous presque, pour lequel il avait fait une besogne souterraine, dont le secret ne sera divulgué que longtemps après[1]. Crébillon, si pointilleux et si pusillanime selon les cas, trouve tout innocent et licite ; il ne demanda pas même la plus petite rature. Si l'auteur voyait avant tout sa pièce, ceux dont elle faisait les affaires, voulaient que la victoire fût aussi complète, aussi décisive que possible. Palissot nous dira :

Tant que durèrent les représentations, on vit au spectacle, même dans les premières loges, une foule de personnes que cette comédie réconcilia pour quelques moments avec les jeux

1. Il s'agit d'une philippique vraiment atroce commandée par le ministre contre le roi de Prusse qui avait pris l'initiative des mauvais

du théâtre. Ma loge fut presque toujours retenue par des évêques[1]; mais ce qui vous paraîtra plus singulier, c'est que la pièce fut, en quelque sorte, annoncée à Saint-Paul, dans un sermon de M. l'abbé de la Tour-du-Pin. Il dit, en parlant des sophistes du siècle, qu'ils venoient enfin d'être livrés au ridicule qu'ils méritoient, même sur les théâtres de la nation. Jamais comédie n'avoit obtenu de pareils hommages. Elle fournit quelques passages à des réquisitoires, à des mandements. Elle produisit d'ailleurs une multitude à peine croyable de gravures, de libelles, de critiques, d'apologies[2].

Palissot ne cite point les pièces satiriques, les parodies plus ou moins plaisantes, auxquelles sa comédie donna lieu. Comme plus tard, *le Mariage de Figaro*, *les Philosophes*, excitèrent la verve des poètes contemporains; il y eut *les Philosophes manqués*[3], *le Petit Philosophe*, les *Philosophes de bois*. Les deux derniers, il est vrai, composés par des amis, ne faisaient que pousser à la roue du triomphateur. Dans un avant-propos, l'auteur du *Petit Philosophe*, commençait par reconnaître le but moral d'une comédie qui tendait à éclairer les hommes sur des prin-

procédés, dans une ode au prince Ferdinand de Brunswick, sur la retraite des Français en 1758. Voir ce que nous disons sur ce curieux incident, *Voltaire et la Société au* XVIII*e siècle*, t. V, p. 358-366, *Voltaire aux Délices*.

1. Ce détail caractéristique nous rappelle une affirmation tout à fait semblable de Fréron, à propos du *Te Voltarium*, qui termine si heureusement sa *Relation d'une grande Bataille* (première représentation de l'*Écossaise*) dont il va être question. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi* (Garnier, 1851), t. II, p. 490, 492. Les évêques n'étaient pas les seuls à battre des mains à cette satire virulente. Saint-Foix était assis à côté d'un financier qui trouvait la comédie très plaisante: « Monsieur, lui dit le terrible homme, cela aura bien de la peine à être aussi plaisant que *Turcaret*. » La Harpe, *Correspondance littéraire* (Migneret, 1804), t. I, p. 420.

2. Palissot, *Œuvres complètes*, t. III, p. 275, 276. Lettre aux auteurs des *Anecdotes dramatiques*. Ajoutons que ces derniers n'ont voulu ou osé tirer parti de ces indications, dans leur article sur la comédie des *Philosophes*.

3. Comédie nouvelle (par Cailleau), à Critomanie, 1760.

cipes dangereux, à combattre de bizarres systèmes et à dissiper le prestige d'une fausse philosophie. C'était surtout le citoyen de Genève qu'on avait en vue, dans le fameux discours couronné par l'Académie de Dijon et cet autre sur l'*Origine de l'inégalité des conditions*[1]. *Les Philosophes de bois* s'attachaient de préférence à Diderot, qui y était désigné sous le nom de « M. Fagot[2], » il s'y rencontrait également un ressouvenir des trop tenaces facéties dont Le Franc de Pompignan avait été poursuivi, de provenance voltairienne pour le plus grand nombre[3]. L'on conviendra donc que si Palissot n'entre pas dans plus de détails sur le bruit qui fut fait autour de lui, c'est par pure modestie.

Après *les Philosophes*[3], *l'Ecossaise*.

En composant cette machine monstrueuse, l'auteur de *l'Écossaise* espérait bien qu'elle serait jouée. Les difficultés, les obstacles qu'on lui fit entrevoir et qu'il pressentit lui-même, en dépit d'une ténacité malaisée à décourager, l'y avaient fait renoncer; et, faute de mieux pour sa vengeance, il s'était résigné à livrer sa comédie à l'impression. Dès la dernière moitié de mai, sinon plus tôt, des ballots, qu'on assurait venir de Genève, faisaient leur entrée dans Paris; et Fréron, à la date du 3 juin, s'empressait de saluer cette merveille par un article fort long, fort détaillé,

1. *Le Petit Philosophe*, comédie en un acte et en vers libres, par M. Poinsinet le jeune, représentée pour la première fois par les comédiens italiens ordinaires du roi, le 14 juillet 1760 (Mault petit-fils, 1760), p. 4, 5, 19, 22.

2. Diderot se vantait un jour d'avoir détruit une forêt de préjugés. « C'est pour cela, lui répondit-on, que vous nous comptez tant de fagots. » Cela expliquerait le sobriquet sous lequel il est désigné ici.

3. *Les Philosophes de bois*, comédie en un acte, en vers, par M. Cadet de Beaupré, membre de plusieurs troupes et directeur des comédiens artificiels de Passy, représentée pour la première fois sur son théâtre, le 20 juillet 1760. (Paris, Ballard, 1760), p. 14, 29. Bien qu'elle ait été attribuée à M. Bertin des parties casuelles, elle semble revenir de droit à Poinsinet de Sivry, le cousin de Poinsinet le jeune.

qui tenait les trois quarts de sa feuille[1]. *L'Écossaise* était sa justiciable ; il la traita avec une modération hypocrite qui n'était que dans les mots. Cependant, le poète, comprenant que la scène avait ses exigences, fit de lui-même des remaniements à son œuvre dont, à coup sûr, il s'exagérait la magnanimité. Son héros s'était appelé Frélon, dans l'imprimé. Frélon ressemblait trop à Fréron pour être accepté par des comédiens trembleurs et couards ; l'on changea Frélon en *Wasp ;* Wasp, en anglais, signifie Frélon, ce n'était qu'une traduction. D'autres modifications coûtèrent davantage, par une raison qui se conçoit. « Si l'on change le caractère de cet animal, il croira qu'on le craint[2]. » Ce qui importait avant tout, c'était de trainer aux gémonies un ennemi qui nous harcelait depuis tant d'années avec une ténacité, une haine confite que rien ne lassait. L'impossible devenait possible, il devenait facile après l'apparition et le scandale des *Philosophes.* Le moyen désormais de refuser une autorisation si imprudemment accordée à ceux-ci ? Ce ne sera, pourtant, pas l'avis de Palissot, qui écrira à l'abbé de M***, à propos de l'espèce de vide qui se fit autour du journaliste, à la suite de cette véritable exécution :

Je me gardai bien d'imiter la lâcheté de quelques gens de lettres, et de choisir précisément cette époque pour abandonner Fréron. Je me souviens, au contraire, d'avoir eu, dans ce temps, une contestation assez vive aux foyers de la Comédie-Françoise, avec un de nos magistrats, et de lui avoir soutenu (ce que je pense encore) qu'il étoit contre la bienséance et contre les mœurs d'avoir toléré la représentation d'un ouvrage aussi violent que *l'Écossaise.* J'étois et je suis bien loin de croire, comme

1. *Année littéraire.* (1760), t. IV, p. 73-106.
2. Lettre à d'Argental, 13 juin 1760.

vous le voyez, qu'on peut mettre sur une même ligne cette comédie et celle des *Philosophes*[1].

A la bonne heure. Mais, à part le tempérament particulier des deux auteurs, où est la différence? Palissot n'a-t-il pas eu l'intention de diffamer, et n'a-t-il pas diffamé Diderot sous le pseudonyme de Dortidius, comme Voltaire, Fréron, sous l'appellatif de Wasp. La distinction est au moins subtile et si subtile que les censeurs, et le public avec eux, n'en firent point. Les encyclopédistes furent hués à la pièce de Palissot, comme l'auteur de l'*Année littéraire* le fut à *l'Écossaise*, et cela au grand dommage des mœurs, des lettres et de la philosophie.

C'était une vengeance, c'étaient des représailles. Chacun avait son poste de combat, le mot d'ordre, et devait applaudir aux bons endroits. Fréron nous a peint, sous le titre de *Relation d'une grande Bataille*, l'aspect de la salle, la physionomie houleuse de l'auditoire, et s'est complu, avec un stoïcisme souriant, dans le récit de cette étrange soirée dont il faisait les frais. Il était, d'ailleurs, aux places les meilleures, pour voir et être vu, car il voulait qu'on sût qui il était, il voulait avoir au moins ce rapport avec Socrate assistant aux *Nuées* d'Aristophane. Sa femme, « pour exciter par sa jolie figure, les partisans de son mari contre la pièce, » avait été installée par lui aux premiers rangs de l'amphithéâtre[2], et il se tenait à l'orchestre, préparé à tout, mais, au fond, comptant sur une réaction dans le camp des honnêtes gens, auxquels répugnent toujours ces abus de la force, même contre ceux qui les intéressent le moins. Il s'était trompé. Les battements de mains, non

1. Palissot, *Œuvres complètes*, t. III, p. 384.
2. Favart, *Mémoires et correspondance* (Léopold Collin, 1808), t. I, p. 73, 74.

seulement des adversaires, mais encore « de beaucoup d'honnêtes gens neutres, » des balcons ou des loges aussi bien que du parterre, durent lui prouver combien il s'était illusionné, combien peu il avait de partisans au sein de cette assemblée applaudissant avec frénésie à l'ignominie de son exécution. M. de Malesherbes, qui se trouvait à côté de lui et fut à même de l'observer, le vit, malgré ses efforts pour dissimuler ce qui se passait en lui, rougir et pâlir tour à tour devant les véritables hurlements que chaque allusion faisait naître[1]. Jamais, disons-le, scandale aussi grand ne s'était produit sur notre première scène.

Nous ne ferons pas l'analyse de *l'Écossaise*, sur laquelle nous nous sommes étendu ailleurs plus amplement[2]. Le succès ne légitime pas l'iniquité de pareilles exhibitions, après lesquelles tout est possible. La foire Saint-Laurent donnait à son tour *les Nouveaux Calotins* (19 septembre) qui n'étaient qu'un remaniement du *Régiment de la Calotte*, dans lesquels on avait comme encastré le grand événement du jour. L'on permettait de bafouer Fréron ; le moyen d'empêcher l'Opéra-Comique de jouer le folliculaire sur ses tréteaux[3]? Tout s'enchaîne et s'engrène, et voilà comme une première concession en nécessite une autre, puis une infinité d'autres, en dépit de mesures restrictives appliquées journellement dans un péril moins grand, devant des audaces moins menaçantes pour cette société déjà atteinte, si elle ne se supposait pas si malade.

1. Collé, *Journal*, t. II, p. 373. — Delisle de Salles, *Essai sur le Journalisme depuis* 1735 *jusqu'en* 1800. (Paris, Colas, 1811), p. 67.
2. Nous renverrons, pour plus de détails, à nos études sur *Voltaire et la Société française*, t. V, p. 488 et suiv., *Voltaire aux Délices*.
3. Hallays-Dabot, *Histoire de la censure en France*, p. 71.

IV

TANCRÈDE ET M. DE BROGLIE. — LE CERCLE DE POINSINET LES DRUIDES. — LE PARLEMENT MAUPEOU.

Le philosophe de Genève jouissait, depuis quelques années déjà, des bénéfices de toute célébrité, ceux d'être traîné sur les planches de nos théâtres, où cette physionomie étrange apparaissait sous les travestissements les plus extravagants et les plus burlesques, parfois les plus indécents. Ç'avait été mademoiselle Dangeville, chantant des couplets enjoués au nez même du détracteur de la musique française qui le prenait du bon côté; *la Frivolite* et *les Adieux du Goût* lançant tour à tour à ce champion indiscret des Bouffons leurs peu redoutables javelines. L'année d'après, Palissot préludait dans *les Originaux* à une attaque plus accentuée, quoique en réalité, plus bienveillante. Cela sert trop, en somme, la vanité du personnage pour qu'il s'en afflige. En revanche, il affectera de s'appliquer un lieu commun du *Fils naturel*, de Diderot: « Il n'y a que le méchant qui soit seul, » et fera un grief à l'auteur d'avoir oublié, en écrivant cette sentence équivoque, qu'il avait un ami solitaire, si c'était un oubli [1].

1. Rousseau, *Œuvres complètes*, (Paris, Pourrat), t. XVI, p. 321. *Confessions*, 1757. Une chose curieuse, c'est que cette même susceptibilité maladive se retrouve chez Diderot, qui, en réponse à la note accusatrice du citoyen de Genève, insérée dans la préface de sa lettre

C'est là une lubie du lunatique Rousseau. Ce qui est moins contestable, c'est la malignité d'une critique de *la Nouvelle Héloïse*, *Osaureus*[1], où le philosophe était accusé de n'être que le traducteur d'une comédie allemande manuscrite d'un Isaac Rabener, parent du célèbre poète de ce nom, probablement comme le Hume de *l'Écossaise* était le frère ou le cousin de l'illustre David. « Il suffit, monsieur, s'écrie Fréron, d'en lire la traduction pour sentir toute l'impertinence de cette fable grossière, et pour voir que ce drame est l'ouvrage de quelque laquais français réfugié dans le païs étranger[2]. » Le coupable n'était ni laquais ni réfugié; c'était le pauvre Cailleau, qui, cette fois, avait commis plus qu'une mauvaise pièce[3]. Et ce ne fut pas la seule satire dont *la Nouvelle Héloïse* fut l'objet. Il parut encore une tragédie en un acte, *le Sauvage hors de condition*, que nous connaissons par la mention qu'en fait le chevalier de Mouhi[4]. L'opinion s'était scindée en deux camps sur le compte du citoyen de Genève, qu'il fallait exalter au septième ciel ou traîner dans le ruisseau. Desfontaines, à la même époque, donnait aux Italiens *le Prétendu Philosophe*, où il était des mieux traité et peint

à Dalembert, sur les spectacles (*Ibid.*, t. II, p. 9), s'écrie avec une véhémence qu'il ne peut contenir : « Il dit du mal du comique larmoyant parce que c'est mon genre, il contrefait le dévot parce que je ne le suis pas, il traîne la comédie dans la boue parce que j'ai dit que j'aimais cette profession... » Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XVI, p. 221. Copie des tablettes de Diderot.

1. Anagramme de Rousseau.

2. *Année littéraire* (1761), t. III, p. 191, 192.

3. Musset-Pathay, *Histoire de la vie et des ouvrages de Rousseau* (1821), t. I, p. 229, 230.

4. *Abrégé de l'histoire du Théâtre français* (Merigot, 1780), t. I, p. 432. — J.-J. Rousseau, sous le nom de *Pancrace*, docteur en antropophagie, est le principal personnage de cette tragédie allégorico-barbaresque, où apparaissent encore l'ombre de Julia, sa fille (la *Nouvelle Héloïse*), et son fils Émilius (*Émile*). *Bibliothèque de Soleinne*, t. III, p. 314, n° 3797.

en beau. Un autre, Sauvigny, ancien garde du corps du roi de Pologne, reprenait à nouveau la mort de Socrate, pour venir en aide à l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social*. Sa tragédie était, en réalité, tout autant la condamnation d'Aristophane que la réhabilitation et la glorification du philosophe d'Athènes, une réplique aux *Philosophes* de Palissot[1], une revanche du parti encyclopédique sur le parti de la cour ; car Aristophane c'était Palissot[2]. Oubliez l'aréopage, c'est le parlement dont il s'agit, et étonnez-vous un peu en voyant Christophe de Beaumont transformé en Anitus. La revanche, les gens de l'*Encyclopédie* l'avaient prise surabondamment dans *l'Écossaise*, et l'on ne jugea pas à propos de permettre davantage ces malsaines exhibitions, où l'art ni les mœurs n'avaient rien à gagner. Sauvigny, désespéré, fera tout, il en passera par où l'on voudra, pour obtenir que sa pièce soit jouée, et on lui signifiera à quelles conditions[3]. Les attaques contre le sacerdoce dispa-

1. *Annales du Théâtre italien*, t. II, p. 12, 13, 6 octobre 1762.

2. Palissot écrivait aux auteurs des *Anecdotes dramatiques*, à propos des philosophes : « M. Dorat, qui depuis a tenté de refaire ma pièce, me disait avec une énergie qui ne lui est pas ordinaire :

> O toi, moderne Aristophane,
> Même en t'applaudissant, tout Paris te condamne ;
> Ton triomphe est affreux et doit épouvanter.

Œuvres (Collin, 1809), t. III, p. 275.

3. « On avoit d'abord exigé qu'il supprimât une tirade contre Aristophane comme désignant trop particulièrement le sieur Palissot. La marquise de Villeroi avoit assuré l'auteur qu'il ne seroit point représenté sans cela. Après bien des pourparlers il a rayé à regret le morceau où ce méchant est particulièrement caractérisé, 31 mars 1763. » Les mêmes chroniqueurs ajoutaient, à la date du 25 septembre : « M. de Sauvigny nous a lu la tirade contre Palissot qui devoit être insérée dans le *Socrate*. Ce morceau, contre le moderne Aristophane, est nerveux et peint à merveille ce scélérat. Il est fâcheux que la police ait couvert de son égide ce vil personnage. » *Mémoires secrets*, t. I, p. 193, 279. — Quérard, la *France littéraire*, t. I, p. 335. — Hallays-Dabot, *Histoire de la censure théâtrale en France*, p. 84. — Favart, *Mémoires et correspondance*, t. II, p. 2, 3, 118, 119.

raîtront, le personnage d'Aristophane sera retranché. Ainsi expurgée, *la Mort de Socrate* était représentée et même suffisamment accueillie du public, qui tint compte sans doute des mutilations imposées par une censure impitoyable.

Nous en avons fini avec Rousseau. Il s'en faudra de peu, bien plus tard, il est vrai, qu'il se voie le héros d'une grosse comédie, qui sûrement n'eût pas été de son goût. Jean-Jacques a conservé jusqu'à nos jours des amis chauds, systématiquement aveugles sur les petites taches, comme tous ceux qui aiment avec passion. Quiconque a lu avec indépendance l'œuvre du citoyen de Genève, ses *Confessions*, sa correspondance, a dû être frappé des contradictions qui lui échappent ; nous n'entendons pas certaines confusions de dates et même de faits, mais de ces démentis plus graves modifiant singulièrement la physionomie morale du personnage. Les inconséquences, les aveux abondent; ses lettres, comme cela arrive à tout instant pour Voltaire, ne viennent que trop déranger les récits officiels, et force est bien de reconnaître l'homme qui se drape, le comédien. On a vu en lui le fou, et c'est l'interprétation la plus bienveillante qu'on puisse alléguer contre les soubresauts, les inexplicables sorties de cet esprit malade qui ne croit qu'à la méchanceté, aux noirceurs, aux pires manœuvres de ses amis les meilleurs et les plus attachés. Mais c'était un charmeur. Tombe, un beau jour, cet allobroge au milieu de ces gens qui ne se repaissent que de fadeurs : il les brusque de paroles, les injurie dans ses livres ; et leur engouement ne fera qu'augmenter. Il faut tenir compte aussi, pour comprendre cet apparent miracle, de cette bizarrerie particulière au génie de notre nation à qui, comme à la femme de Sganarelle, il ne déplaît pas d'être battue. A cette époque, sans les comparer à Rousseau, bien qu'il se soit rencontré

avec eux, nous en citerions jusqu'à deux, dont la rudesse, un côté sauvage et « incivilisé » réussirent autant que le talent, autant que leurs valeurs propres. Ainsi Rameau, avec lequel l'auteur futur du *Devin du village* eut des rapports qui ne furent ni tendres, ni cordiaux [1]; ainsi Duclos ce péroreur à coups de boutoirs, non moins brusque, non moins cassant, mais se possédant toujours et obéissant plutôt à un parti pris qu'à l'imprévu ou à l'impétuosité de sa nature [2].

Il n'y avait pas que des violents, que des paysans du Danube, dans ce Paris. Il y avait, et nous le savons, des dominateurs par l'esprit, et chaque salon subissait l'influence plus ou moins absolue de l'un de ces causeurs armés jusqu'aux dents, autour desquels on se pressait, l'oreille tendue, prêt à applaudir aux moindres choses qui sortaient de leurs lèvres : un Rivarol, un Chamfort, un Rulhières. Ce dernier, d'abord aide de camp de Richelieu, puis secrétaire d'ambassade auprès de M de Breteuil, avait assisté à la chute de Pierre III et à l'avènement de la grande Catherine. A son retour en France, *Monsieur* l'avait attaché à sa personne. L'on se disputait cet habile homme, qui était tout à la fois l'esprit le plus séduisant et le plus aiguisé, poète, prosateur, moraliste, historien, qui a laissé une *Histoire de l'anarchie de Pologne*, malheureusement inachevée, dans laquelle il lui arrive parfois de s'élever jusqu'à Tacite. Il avait rencontré Jean-Jacques, qu'il avait su apprivoiser par une certaine franchise d'allure dont s'accommodent les timides; ils se voyaient souvent. Cet homme si couru ne dédaignait pas de gravir l'escalier du philo-

1. *Voltaire et la Société française au XVIIIe siècle*, t. III, p. 40 à 44. — *Voltaire à la cour.*

2. N'est-ce pas Rousseau lui-même qui a dit que Duclos était : « droit et adroit? »

sophe huché à un quatrième étage de la rue Plâtrière, et de s'asseoir sur les chaises du paille du modeste logis. Que venait-il chercher dans sa mansarde, et quel motif si pressant l'y attirait ? Nombre de gens relançaient Rousseau, et qui valaient bien Rulhières ; le prince de Ligne notamment et Rulhières eût pu n'avoir d'autre stimulant que l'attrait d'une couple d'heures de tête-à-tête avec cet étrange grand homme. Il y en avait un autre, paraîtrait-il. Ce maître en causerie devait à un auditoire qu'il avait rendu exigeant, l'imprévu qui avive et entretient le feu sacré. Rousseau était l'objet de l'intérêt général, nous allions dire unique, et ce n'était pas un petit mérite d'avoir à parler *de visu*, en intime, de l'auteur d'*Émile*. Ce qu'il y a de certain c'est que Rulhières usait de ses droits d'ami, et, arrivait à décider, chose bien extraordinaire, pour qui connaît cette nature essentiellement inquiète et sur le qui-vive, le sauvage, le soupçonneux Rousseau, à lui confier le manuscrit de ses *Confessions*, que le nouveau roi de Suède, Gustave III, avait témoigné le désir de connaître. Fut-ce le regret même de s'être laissé si pleinement envahir ? Les dispositions de Jean-Jacques ne tardaient pas à se modifier étrangement, et la rupture était résolue. Il venait de congédier Dusaulx ; il fera coup double et fermera sa porte au secrétaire des commandements de *Monsieur*. Le gouverneur de la Samaritaine [1] a raconté cette scène d'adieux, qui est parlante.

J'allai dernièrement chez lui sur les onze heures du matin : je sonne ; il ouvre. Que venez-vous faire ici ? Si c'est pour dîner, il est trop tôt ; si c'est pour me voir, il est trop tard. Puis se ravisant : — Entrez, je sais ce que vous cherchez, et

1. M. de Breteuil lui avait accordé la survivance du gouvernement de la Samaritaine, qui valait de cinq à six mille francs de revenu. C'était là une de ces sinécures comme l'on n'en rencontrait que trop

n'ai rien de caché... même pour vous. — Cela me promettait une bonne scène! J'entre: la marmite était au feu. — Ma chère amie, dit Jean-Jacques, as-tu salé le pot? as-tu mis des carottes? et bien d'autres questions de la même importance. J'étais à mille lieues de cette espèce d'apologue. — Vous voilà suffisamment instruit des secrets de ma maison, et je défie toute votre sagacité d'y jamais rien trouver qui puisse servir à la comédie que vous faites. Il ne se doutait pas qu'il venait de m'en fournir le meilleur trait. Calme et serein, je restais toujours là, j'attendais son dernier mot. — Bonsoir, monsieur, allez finir votre *Défiant*. — Je vais vous obéir; mais pardon, mon cher Jean-Jacques, est-ce *Défiant* qu'il faut dire ou *Méfiant*? car un habile grammairien, M. Domergue[1], me rend perplexe à cet égard. — Comme il vous plaira, monsieur, comme il vous plaira: bonsoir... Je laissai dire Jean-Jacques, l'applaudissant du geste et de la voix. Quand il eut fini, je l'embrassai malgré lui; et par surprise, il me serra la main, de sorte que je ne me tiens pas encore pour battu. S'il en arrivait autrement, je suis tout consolé[2].

Cette idée d'une comédie, dont il eût été le héros, était-elle une des mille visions de ce cerveau creux et troublé? Un écrivain, qui a pris rang parmi nos grands prosateurs, alors parfaitement obscur et isolé, a écrit à ce

souvent alors. On sait ce qu'était la Samaritaine, et on se demande ce que pouvait bien gouverner son gouverneur. Ce fut Rulhières qui fut le dernier titulaire. La Révolution devait supprimer tout à la fois et gouvernement et appointements.

1. Domergue, grammairien célèbre, l'auteur de *la Grammaire simplifiée*, et d'une foule d'ouvrages qui ont trait à la langue. De l'Institut, dès la création, il était nommé membre de la commission chargée de reviser le *Dictionnaire de l'Académie*. Il avait proposé de mettre d'accord la prononciation et l'orthographe, conception irréalisable, qui eût fait table rase de tout notre passé, car que seraient devenus les chefs-d'œuvre de nos grands poètes? Mais il n'a pas été le seul à caresser cette chimère. Nous nous bornerons à relever les noms de l'abbé de Dangeau, de l'académicien Duclos et, en dernier lieu, de Retif de la Bretonne.

2. Musset-Pathay, *Histoire de la vie et des ouvrages de Rousseau* (Paris, 1821). t. I, p. 214, 215.

propos : « J'ai connu un homme qui se disait son ami et qui s'amusait à faire sur lui une comédie du *Méfiant*. L'auteur de cette trahison me la confia lui-même[1]. Je l'arrêtai en lui disant : Si vous faites paraître votre pièce, je me charge d'en faire la préface. Cet homme était Rulhières. » Celui qui parle de ce ton menaçant est Bernardin de Saint-Pierre, de retour depuis peu[2] de ses longs et stériles voyages, quant à la fortune, car ce fut à eux qu'il dut, comme l'auteur d'*Atala*, cette fraîcheur, cette vérité de coloris, cette originalité brillante, qui semblèrent un rajeunissement de la langue. Il connaissait Rulhières par leur protecteur commun, M. de Breteuil, chez lequel il l'avait rencontré, mais qui n'eût, certes, pas pris parti pour lui contre Rulhières. Le *Voyage à l'île Bourbon* ne sera publié que trois ans plus tard, et nous ne pensons pas que l'homme auquel s'adressait pareil défi eût pu être arrêté par la seule perspective d'un tel conflit, bien qu'il eût trouvé dans Bernardin un jouteur digne de lui : il ne faut que lire *la Chaumière indienne*, ce chef-d'œuvre de récit et d'ironie puissante, pour se rendre compte de ce qu'il eût été dans cette voie de la moquerie fine et même de la satire acérée. Mais nous ne croyons pas que Rulhières ait songé sérieusement à aborder ce terrain du théâtre et courir de gaieté de cœur les risques d'un échec, si, un moment, l'idée de traduire sur la scène un original qu'il connaissait par le menu, dut le tenter. Quoi qu'il en

1. Ce que Rulhières confia à Bernardin est-ce le projet ou l'œuvre elle-même? Il y a ici présomption d'équivoque, bien que grammaticalement il n'est pas douteux qu'il s'agisse du manuscrit même. Nous pensons, cependant, que c'est du projet seul, de « la trahison, » pour nous servir de l'expression de Saint-Pierre, qu'il est question ici.

2. Juin 1771. Les faits que nous rapportons sont donc postérieurs de dix-neuf à vingt années, à l'époque où nous sommes ; mais cela importe peu, quant à Rousseau et à notre récit.

soit, Bernardin de Saint-Pierre fut dispensé de toute préface. Rulhières ne donna pas suite à cette fantaisie, et rien qui ait trait à la comédie du *Mefiant* n'a été retrouvé dans ses papiers.

Nous constations plus haut les duretés d'une censure impitoyable ; elle l'aurait été moins, si elle n'avait pas été à même de sentir le danger pour elle de se montrer trop facile. Tous les embarras, dont Sauvigny fut la victime, lui furent suscités par le successeur de Crébillon, par Marin, ce Marin que Beaumarchais ne tardera pas à rendre si célèbre. Dorat, le chantre des Grâces, composait à d'autres heures des tragédies et des comédies où, le plus souvent, la larme comme le rire, faisaient défaut, auxquels il s'efforçait insuffisamment de suppléer par des vers bien faits, des sentences ronflantes, des tirades philosophiques et antireligieuses, ainsi que l'exigeait l'époque. Voulut-il viser le roi et son ministre, dans ces quatre vers de *Théagène et Chariclée?*

> Au trône, du berceau ces monarques admis,
> Ont droit de végéter dans la pourpre endormis,
> Et chargeant de son poids un ministre suprême,
> De garder pour eux seuls l'éclat du diadème.

Nous estimons le pauvre Dorat fort innocent, et le seul coupable fut sans doute cet auditoire malin, très preste à saisir le moindre prétexte de chagriner le pouvoir, dont l'opinion n'était plus déjà à se séparer. Mais le coupable encore était le censeur, qui eût dû voir avant le public, ce que le public voyait après. Aussi Marin expiait-il la mauvaise humeur du ministre, qui l'envoyait coucher à la Bastille où il ne séjourna que vingt-quatre heures. Cette mesure de rigueur contre un reviseur trop bienveillant,

retombait de tout son poids sur les gens de lettres pour lesquels l'on ne serait plus tenté de se montrer indulgent. Voltaire le sentit bien. A son avis, non seulement Marin n'avait aucun tort, mais on aurait dû lui savoir gré de n'avoir pas vu dans cette pièce ce qui n'y était point[1].

Marin s'était révélé, quelques mois auparavant, par une comédie en trois actes, *Julie*, empruntée à la vie d'un financier dont le théâtre s'était déjà plus d'une fois occupé[2]. L'allusion ne pouvait le blesser, elle faisait honneur au personnage. Samuel Bernard, le grand manieur d'argent du dix-huitième siècle, avec les frères Pâris, recevait, un jour, la visite d'un grand seigneur, avec lequel il n'avait jamais eu de rapports, mais qu'il savait fort embarrassé dans ses affaires. Notre homme, après les premiers compliments, lui disait avec cette parfaite aisance du courtisan qui croit que son nom suffit à tout : « Je vais vous étonner, Monsieur ; je m'appelle le marquis de F***, je ne vous connois point, et je viens vous emprunter cinq cents louis — je vous étonnerai bien davantage, moi, Monsieur, repartit Bernard, je vous connois ; et, je vais vous les prêter[3]. » Le mot est fin, c'est l'impertinence de l'argent en présence de l'impertinence des aïeux, mais impertinence à sa place et payée comptant, car Samuel Bernard savait bien qu'elle

1. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LX, p. 616, 617. Lettre à d'Argental, 25 mars ; et à Damilaville, 26 mars 1763.

2. A propos du *Triomphe de l'intérêt*, de Boissy, nous lisons dans *le Journal* de Marais, à la date du 22 novembre 1730 : « Notre ami Bernard a eu le crédit de faire ôter une scène que tout le public lui appliquoit... » Voir ci-dessus, p. 46. Mêmes recherches pointilleuses, à l'égard du *Badinage*, de Boissy encore. « ... Il y eut ordre pour empêcher la représentation. On prétend que ces portraits regardoient M. Bernard et quelques autres financiers de cette trempe qu'il faut ménager dans un temps où la finance est le nerf de la guerre et des conquêtes. » Bibliothèque nationale, F. R., 13694, p. 188, 189.

3. *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 490. — D'Origny, *Annales du Théâtre italien*, t. II, p. 81.

lui coûtait cinq cents louis[1] : dans ces cas là, les écus ne lui coûtaient guère, et on sait, en certaines occasions, avec quelle gaillardise il risquait son « va-tout[2]. »

Il était de bon air de fronder le pouvoir par des sentences plus ou moins ronflantes qui, souvent, n'étaient que de pompeux lieux-communs relevés par un public plus malveillant que délicat. Les débutants croiront se grandir par des hardiesses de ce genre, que la censure accentuera encore en y prenant garde. Cinq ans auparavant, Colardeau voyait supprimer à l'impression, parce que, sans doute, ils avaient été remarqués à la représentation, ces deux vers d'*Astarbé*, sa première pièce (27 février 1758) :

> La terreur aujourd'hui veille au palais des rois.
> L'amour, le doux amour les gardait autrefois[3].

L'entourage du prince, la camarilla, comme on dira à une autre époque, n'avait pas su se faire pardonner sa faveur ; ce qu'on lui eût pardonné le moins, c'eût été de démontrer, par le succès, qu'il méritait ce crédit, qui le rendait odieux. Mais, du premier au dernier, chacun (ce pauvre Soubise, notamment, auquel, après la défaite, le seul souci fut de ménager une revanche) fit preuve d'une incapacité si complète que les ennemis eux-mêmes durent se trouver trop bien servis. Rien ne donne peut-être plus la mesure du manque absolu de sens moral des gouvernants que cette lamentable déroute de Rosbach ; les aveux de Bernis ont à cet égard une franchise à peine croyable. Le roi trouve son honneur intéressé à défendre envers et

1. L'intendant Foucault note, dans son journal, en 1679, sans phrase, mais avec un laconisme qui en dit plus qu'un long commentaire : « Au mois de ... j'ai prêté cinq louis d'or à M. le duc d'Elbeuf, qu'il ne m'a pas rendus. » *Mémoires* (Imprimerie impériale, 1862), p. 52.
2. Nos *Épicuriens et lettrés* (Charpentier, 1879), p. 381.
3. Mallet-Dupan, *Mémoires et correspondance*, t. II, p. 473.

contre tous un ami désespéré ; comme, en dépit de la détresse profonde de ses peuples et même de l'impossibilité trop démontrée de soutenir plus longtemps la lutte, il se croira inexorablement soudé à la reine de Hongrie, qui ne voit, elle, dans l'alliance, que son intérêt propre et ne vise qu'à recouvrer cette Sibérie dont l'a si iniquement dépossédée son déloyal voisin. La France se tirera d'affaire comme elle pourra ; il faut aller au plus pressé et ne pas se retourner avec la fortune contre le piteux général. C'est l'avis de la favorite. « On n'a vu à la cour, dans la bataille perdue, que M. de Soubise et point l'État. Notre amie lui a donné les plus fortes preuves d'amitié, et le roi aussi. » C'est Bernis qui dit cela, et qui, à défaut de pouvoir plus, en prendra son parti, et s'efforcera de faire comprendre aux autres la nécessité de la résignation. « Le roi aime M. de Soubise, écrivait-il quelques mois après, à Pâris-Duverney : il voudrait le mettre à portée d'avoir sa revanche du 5 novembre ; voilà la vérité. Il faut ne pas contrarier son maître et le servir dans son goût, surtout lorsque les circonstances rendent tout autre parti impossible ou dangereux. » Les lignes qui suivent, à l'adresse du comte de Stainville, notre ambassadeur à Vienne, sont encore plus curieuses, pour nous servir d'un qualificatif adouci. « Le choix de M. de Soubise, que je crois raisonnable, n'aura pas dans le public tout le succès qu'il auroit eu si l'affaire de Rosbach s'étoit bien passée, ou qu'elle ne fût pas arrivée, comme c'étoit l'intention du conseil ; mais il faut convenir que les ordres qui furent envoyés ne furent pas assez clairs, ni assez affirmatifs. » Ajoutons aussi que, sans l'injustifiable attitude du prince d'Hildburghausen, le général autrichien, et la lâcheté de l'armée des Cercles, la défaite, si elle n'eût pu être évitée, eût eu à coup sûr des proportions moins désastreuses pour

l'honneur du pays et l'honneur de nos armes[1]. Mais tout cela excuse-t-il un entêtement qui remettait l'existence même de la France dans les mains d'un capitaine incapable, en un moment où la détresse était telle qu'il ne restait plus de fautes à commettre?

Un homme alors se recommandait par une valeur réelle, des services mélangés de revers, une remarquable activité, de grandes ressources; mais, en répudiant avec éclat toute responsabilité dans l'affaire de Fillinghausen[2], il s'était perdu aux yeux de la favorite et du roi. Broglie fut rappelé et exilé, malgré les services qu'il était en état de rendre. Qu'arriva-t-il? Le maréchal, d'un abord peu sympathique, du jour au lendemain, par la seule magie de la disgrâce, devint l'homme le plus populaire; et toute la France s'indigna, en une telle disette d'habiles gens, d'une mesure qui semblait nous livrer, pieds et poings liés, au roi de Prusse. Mais ce fut au théâtre que se manifesta le sentiment général, avec une impétuosité à peine croyable. Le surlendemain de l'événement, l'on jouait *Tancrède* à la Comédie-Française. Ces vers de la scène VI, du premier acte, ceux de Fanie et d'Aménaïde, à l'acte suivant, auxquels nul n'avait songé, venaient tout à coup déchaîner cet auditoire nerveux qu'un mot suffit à exalter ou à rendre furieux :

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage :
C'est le sort d'un héros d'être persécuté...
Tout son parti se tait : qui sera son appui?
La haine et l'intérêt s'arment trop contre lui :
Sa gloire.

1. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VIII, p. 20. — Filon, *l'Ambassade de Choiseul à Vienne* en 1757 et 1758. (Durand, 1872), p. 120. Lettre à Stainville, du 19 janvier 1758.

2. C'est sous ce nom qu'est désignée, en Allemagne, la bataille de Rosbach.

La salle entière trépigna, emplit l'air de ses applaudissements, durant un grand quart d'heure ; car, comme le remarque l'avocat Barbier, le public assemblé ne respecte rien[1]. « On cria *Broglie! Broglie !* Les battements de mains recommencèrent ; ce fut un bruit, un tapage, dont les échos retentirent jusqu'au château où les deux frères vont faire du cidre[2]. » Cette disgrâce, cette ovation à la Comédie-Française furent senties et commentées avec non moins d'intérêt chez nos voisins, alliés ou adversaires, et nous signalerons, plus particulièrement, une lettre que d'Argens écrivait, de Berlin, au roi de Prusse, à la date du 23 mars, très curieuse et très circonstanciée sur la représentation de *Tancrède* à laquelle Frédéric ne manquait pas de répondre, peu de jours après, de Breslau[3].

Tancrède fut le dernier succès de Voltaire ; la *Zaïre*, de sa vieillesse. Quoique la première représentation remontât à près de deux années de là (3 septembre 1760), elle attirait toujours la foule, et c'était une rare fortune pour un exilé que ce rapprochement avec un paladin qui, tous les soirs, faisait verser des flots de larmes au spectateur transporté. Ce ne fut pas le seul passage où l'on voulut trouver des allusions. En parlant d'injustice et d'exil, le poète devait inévitablement faire des retours plus ou moins amers sur sa propre fortune. Ainsi, dans ces vers d'Aménaïde, l'on crut surprendre le cri d'un cœur aigri,

1. Barbier, *Journal*, t. VIII, p. 14, février 1762. — *Mémoires secrets*, t. I, p. 48, 49 ; 20 février 1762. Les couplets satiriques allaient pleuvoir contre Soubise, ceux-ci entre autres, qui sont l'historique de ses hauts faits et dont le refrain était : « La France a payé mes sottises... »

2. A Chambray, qui a pris le nom de Broglie, dans l'Eure. Le comte de Broglie avait, en effet, dû partager la disgrâce de son frère. Voltaire, *Œuvres* (édit. Beuchot), t. LX, p. 197, au cardinal de Bernis, à Ferney, ce 5 mars 1762.

3. *Œuvres de Frédéric le Grand* (Preuss.), t. XIX, p. 300, 301.

moins bronzé qu'il ne se le figurait, sur l'ingratitude des hommes :

L'injustice à la fin produit l'indépendance [1].

Les spectateurs de Ferney, eux aussi, avaient fait des rapprochements singuliers, à l'égard d'événements récents, du dramatique le plus sombre. Il y eut un terrible battement de mains à ces autres vers, prononcés par Argire :

O juges malheureux, qui, dans nos faibles mains,
Tenons aveuglément le glaive et la balance,
Combien nos jugements sont injustes et vains,
Et combien nous égare notre fausse prudence !

Qui se serait attendu à ce que le pauvre roué de Toulouse, à ce que Calas trouvât, dans *Tancrède*, un rappel saisi, salué avec transport par le parterre un peu réduit de Ferney, que le jeu de Lekain venait mettre hors de lui ? « Mais voilà, ajoutait Voltaire, toute la réparation qu'on a faite à la mémoire du plus malheureux des pères [2]. » L'on était loin alors de la réparation. Il faudra trois années encore de luttes, d'efforts persévérants pour obtenir de l'opinion et des juges qu'ils revinssent sur une erreur qui laissait toute une famille désespérée, après avoir livré au bourreau son chef innocent [3].

Le poète dramatique, jusqu'à la représentation de sa pièce, n'avait pas, ne pouvait avoir un moment de vraie

1. Voltaire, *Œuvres* (édit. de Khel), acte V., sc. VI (note.)
2. *Ibid.*, *Œuvres* (Beuchot), t. LX, p. 237, 238, à d'Argental, 18 avril 1762. Lekain était venu saluer son maître à Ferney.
3. A la suite du rapport de M. de Baquencourt, l'innocence de cette famille infortunée fut proclamée, d'une voix unanime, le 9 mars 1765, ainsi que la réhabilitation de Calas, à la joie universelle de ce Paris. si nerveux et si exalté. Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. XLI, p. 384.

sécurité, quel que fût et l'innocence de ses intentions et l'examen rigoureux qu'il eût fait subir à son œuvre. On était sur le point de jouer *Barnevelt*, de Lemierre, approuvé par Marin, quand l'on se trouva en face des susceptibilités de l'ambassadeur de Hollande, blessé de la façon dont avait été conçu le rôle du prince d'Orange. Lemierre consent à des modifications, espérant en être quitte pour quelques vers. Mais on fait réflexion que Barnevelt avait passé par les mains d'une commission : c'était le cas de M. de La Chalotais et de plusieurs autres agitateurs envoyés, eux aussi, devant un tribunal d'exception, non sans soulever l'unanime réprobation du pays. Le pauvre poète n'avait plus qu'à reprendre son manuscrit et se résigner. Sa tragédie sera représentée, cependant, et pour les motifs qui l'avaient fait écarter d'abord, mais vingt ans plus tard, en 1790[1].

Par une fatalité inhérente à la décomposition des sociétés, c'est quand elles auraient le plus besoin du frein de l'autorité, de l'action imposante d'une magistrature irréprochable, que se produisent, coup sur coup, ou les erreurs les plus déplorables ou cette atrocité d'autant plus inattendue dans les jugements que les mœurs affectent une aménité plus grande : après Calas, les Sirven, les Martin, les Montbailly et les autres. La lamentable histoire d'un protestant, condamné aux galères, et dont le fils avait pris la chaîne à Toulon, inspirera à Falbaire son *Honnête Criminel ;* l'exécution du chevalier de La Barre servira de prétexte à la tragédie d'*Augusta*, de Fabre d'Églantine[2] : appels à l'opinion que la censure écartera pour un temps du

1. Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale en France*, p. 88, 89. — Hippeau, *le Gouvernement de Normandie au XVIIIe siècle* (Caen, 1864), t. IV, p. 21, 22.
2. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XV, p. 151.

théâtre, mais qui, comme le *Barnevelt*, de Lemierre, ne perdront rien pour avoir attendu. L'intervention de l'ambassadeur des Provinces-Unies n'était pas le premier exemple de susceptibilité diplomatique, en pareille matière. Peu auparavant, Favart avait écrit une petite comédie qu'il avait intitulée : *l'Antipathie vaincue*, pour célébrer notre réconciliation avec de hargneux voisins. Ce titre était plus qu'innocent; il indiquait que, des deux parts, on avait, quoique tardivement, eu assez de bon sens et de sagesse pour oublier les griefs passés et se tendre la main. Il fallut changer l'étiquette du sac, et cette jolie comédie s'appela : *l'Anglais à Bordeaux*. L'on représentait l'opéra *d'Ernelinde*, lorsque le roi de Danemarck, Christian VII, vint nous visiter. Poinsinet, qui, à coup sûr, en écrivant son poème, ne songeait pas à une telle éventualité, avait pris, avec le prédécesseur de l'illustre voyageur, des libertés qu'aggravait singulièrement cette apparition inattendue. Et les représentations durent être suspendues, toute la durée du séjour du prince. Mais cette mésaventure sera la moindre de celles dont l'existence du pauvre Poinsinet, devait être traversée jusqu'au moment où elle ira sombrer dans le Guadalquivir, en un pays où les fleuves n'ont pas d'eau.

L'on a fait un livre sur les tribulations de cet étrange personnage, d'une crédulité telle qu'il n'était pas de bourde si grossière, de mystification si monstrueuse dans lesquelles il ne donnât. Tout était permis envers ce naïf. A la foire, le lendemain de la représentation de *la Bagarre*[1], que la musique de Van-Malder n'avait pu préserver, l'on faisait apparaître sur la scène, un âne, dont on exaltait les bonnes façons, la « netteté. » Au fort de ces éloges, l'animal s'oubliait; et aussitôt toute l'assemblée de

1. Aux Italiens, 10 février 1763.

s'écrier : « Point-si-net! Point-si-net![1] » Cependant, ce souffre-douleur, cette victime de toute une coterie, qui le harcelait sans pitié[2], ne manquait ni d'esprit ni de *vis-comica*, et il prenait sa revanche l'année suivante, aux Français, par un petit acte qui eut un succès prodigieux, dû sans doute à la ressemblance des portraits plus qu'à tout autre mérite.

Le Cercle n'est qu'une pièce à tiroirs, où l'auteur évoque, avec beaucoup d'adresse et d'entrain, une vraie galerie de personnages que le public nomma dès la première parole. Il a été question plus haut des *Originaux ou le Cercle*, de Palissot; s'il faut en croire ce dernier, le petit Poinsinet n'eût fait que copier sa pièce. Palissot, qui était l'un de ses mystificateurs les plus cruels, qui s'était permis à son égard les plaisanteries les plus risquées, trouva mauvais que son plastron eût son tour, et n'a pas de termes assez durs, assez méprisants pour qualifier une piraterie qu'il nous semble grossir. Sous le titre *de la Gageure de M. Poinsinet*, l'auteur des *Philosophes* a composé une sorte de réquisitoire où rien ne manque, où les accusations de plagiat affluent avec des petits commentaires fort peu tendres et fort peu chrétiens. L'abbé du *Cercle* n'est autre que M. des Soupirs, de *l'Été des coquettes*, de Dancourt; seulement le téorbe a été remplacé par la guitare. Araminte, apprenant avec la plus complète indifférence la mort de son ami intime, et qui s'évanouit à la nouvelle de la perte de son serin, se trouve intégralement dans un conte du *Mercure*. Madame de Sévigné et l'Anglais Swiff seraient en droit également de revendiquer leur part dans cette scène plaisante, qui n'a pas coûté, comme on le voit, grande

1. *Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 320.
2. Voir le *Supplément au Roman comique*, de Monnet (Londres, 1772). La deuxième partie lui est totalement consacrée.

imagination à l'auteur du *Cercle*. C'est Boissy, qui a fourni la scène du marquis tirant de sa poche un sac à ouvrage et brodant un falbala : toutefois, le chevalier Colifichet est monté en grade ; il est devenu colonel[1]. Le médecin de la pièce de Palissot est passé dans celle de Poinsinet, sans plus de façons : c'est un agréable qui purge avec du *miel aérien*, qui parle de *fluide nerveux*, de *sommeil doré*, de *crispations de nerfs ;* c'est un élégant qu'on s'arrache du Marais au faubourg Saint-Germain.

Le mot d'Araminte, que l'on veut mener au théâtre et qui s'y refuse, est pris aux *Nouveaux Ménechmes*, de Palissot. L'auteur se pillera tout le premier, convertira en prose ce qui était en vers, dans sa comédie de *l'Impatient ;* il se mettra en scène, dans le personnage de Damon, un poète, venu pour faire une lecture, constamment interrompu, forcé de renoncer à se faire entendre de cette ruche sans oreilles. Palissot peut en parler à dire d'expert, puisqu'il fut l'un des témoins de l'aventure.

J'étois d'un souper, dit-il, où fut introduit un petit poëte fort étrange, qui joignoit à la crédulité la plus surprenante, une vanité plus inconcevable encore. On l'avoit flatté qu'on entendroit la lecture d'un de ses ouvrages, sur lequel on affectoit de se recrier comme sur une merveille. Le petit poëte, amorcé par les éloges, brûloit de lire son chef-d'œuvre; mais dès qu'il ouvroit la bouche, on l'interrompoit par des plaisanteries qui le déconcertèrent enfin, jusqu'à le faire disparoître[2].

1. Il taille mes ponpons, il leur donne la grâce ;
Et j'en fais ma coëfeuse, ou ma dame d'atour.

Œuvres de Théâtre de M. de Boissy, t. IX, p. 295. *La Frivolité*, sc. Ire.

2. Palissot, *Œuvres complètes*, t. 1, p. 261. « On demandait à M. Palissot pourquoi il n'avait pas revendiqué cette comédie? *Serait-il décent*, répondit-il, que *Géronte revendiquât sa robe de chambre sur le corps de Crispin?* » Soit. Mais il ne fallait pas se raviser. Et qu'est-ce que *la Gageure de M. Poinsinet*, si ce n'est une revendication moins plaisante qu'amère?

Avant d'arriver à Poinsinet, une aventure pareille était arrivée à Baron, chez le duc de Roquelaure. On l'avait prié de lire ses *Adelphes*, et il allait s'exécuter, quand les dames demandèrent des cartes, de façon à avoir « deux plaisirs pour un. » Sans nous inscrire en faux contre l'allégation de Palissot, nous dirons que rien n'y parait dans la pièce de Poinsinet, qui a grand soin de nous indiquer, fort ingénieusement même, quel était ce personnage si brutalement éconduit par un auditoire insolent et frivole. Araminte, chez laquelle se trouve Damon, le paye en eau bénite de cour, en compliments dont on sait la valeur et la sincérité. « Pour moi, lui dit-elle, j'ai la plus haute idée de votre ouvrage. Votre mérite a déjà percé, » et Damon de répondre : « Il est vrai, madame; *j'avois à peine mes dix-neuf ans que je faisois déjà parler mon cœur.* » Cette phrase prétentieuse et ridicule n'est autre que le titre d'une pièce de vers du poète Durosoy, dans toute sa nouveauté alors, et qui avait fait fortune[1]. Ajoutons que Palissot manque de mémoire comme de bienveillance, et oublie trop ici que ce pauvre diable, qu'il traite si inhumainement et de si haut[2], au lieu de mordre les talons de l'auteur des *Philosophes* (ce qui lui eût valu des bons points de la part d'une secte également puissante et vindicative), avait si chaudement pris sa défense que son *Petit Philosophe* passa pour être l'œuvre de

1. Grimod de La Reynière, *le Censeur dramatique*, t. II, p. 554.

2. Palissot avait épousé la sœur de Poinsinet de Sivry, le cousin du petit Poinsinet. Après la mort de celle-ci, en 1773, l'auteur des *Philosophes* s'éprendra à première vue de la fille d'un bonnetier du quartier Saint-Roch, chez lequel il était allé acheter des bas, et le mariage se conclut aussitôt. Ce fut l'abbé de Laporte qui se chargea de faire entendre raison à sa maîtresse, mademoiselle Fauconnier. Palissot avait une maison à Argenteuil et douze bonnes mille livres de rente. *Mémoires secrets*, t. VI, p. 315. 26 mai 1773.

Palissot lui-même et de Fréron[1]. Mais c'était un tempérament à part que Palissot, né comme Pope, auquel nous ne le comparons pas, malveillant, atrabilaire, sans entrailles, quoique courtisan et flatteur, lorsqu'il était besoin.

Je me souviens, raconte un écrivain de même race, qu'ayant eu l'occasion de le voir quelquefois, il y a dix ou douze ans[1], je lui demandai d'où lui venait cette fureur d'insulter une foule de gens dont il n'avait point à se plaindre. Il me répondit avec une bonne foi assez singulière qu'ennuyé et dégoûté de tout, il était dévoré de bile et d'humeur *au point* (ce sont ses termes) *qu'il lui fallait un* Poinsinet *pour le faire rire.* Vous voyez qu'il faisait une satyre comme on prend une médecine[2].

Revenons à la galerie de portraits du *Cercle.* « Daignez nous dire, demande un aristarque hargneux que le petit succès de Poinsinet a mis de mauvaise humeur, où vous avez vu un militaire broder et faire de la tapisserie[3] ? » Puisque c'est là un emprunt fait à Boissy, en bonne justice, c'est à Boissy qu'il faudrait s'en prendre. Mais ce colonel n'en est pas moins un portrait : le marquis d'Entragues, un agréable de cour. L'abbé Mélomane, de force à passer la moitié de la nuit chez une jeune duchesse où on le fait chanter impitoyablement un acte d'opéra et six romances, était l'abbé de La Croix. Dans Araminte, l'on reconnut la comtesse Fanny de Beauharnais, cette amie de Dorat et de Cubières, cette Eglé, belle et poète, « qui faisait sa figure et ne faisait pas ses vers[4]. »

1. Grimm, *Correspondance* (édit. Garnier), t. IV, p. 269.
2. La Harpe date rarement ses lettres. Mais celle-ci doit être de mars ou d'avril 1775, car il y est question de la publication des *Courtisanes* et de la *Théorie du Libelle*, toutes deux de ce temps. Dix ou douze ans plus tôt, nous ramèneraient également, à peu de chose près, à l'époque où nous sommes. *Correspondance littéraire,* t. I, p. 134, 135.
3. *Lettre à M. Poinsinet sur sa comédie du Cercle*, et sur quelques autres sujets plus intéressants (par P.-J.-B. Nougaret), p. 9.
4. *Mémoires secrets*, t. XVI, p. 206, 8 septembre 1764.

Le médecin, que Palissot revendique comme sa création, bien qu'on en rencontre un aussi léger, aussi ridicule, aussi extravagant dans une petite pièce de Chevrier [1], était un des Esculapes les plus en renom de l'époque, le médecin par excellence des ruelles, dont les travers ne supprimaient pas le savoir, le docteur Lorry [2]. Les nouvelles à la main nous ont laissé sur son caractère, son humeur, ses précieuses ordonnances, sa mort, de curieux détails [3]. Le médecin de Molière avait vécu, la race en était perdue, et Lorry avait remplacé Gui Patin. Le médecin de la seconde moitié du dix-huitième siècle était homme du monde et de bonne compagnie, il était homme d'esprit et de reparties: Bouvard [4], Bordeu, Tronchin [5] avaient une conversation étincelante, et si c'était ici le lieu, il y aurait tout un chapitre à faire, sur des savants sans pédantisme sinon sans afféterie, dont l'aspect dans un salon n'avait rien que de souriant et d'aimable. Préville avait été chargé du rôle de Lorry. On sait combien il était soigneux, attentif, capable des plus étranges démarches pour arriver à la plus absolue exactitude. Il feint d'être malade, appelle le célèbre praticien qu'il étudie, inventorie à son loisir, s'appropriant jusqu'au moindre pli de cette mobile physionomie [6], et les plus particuliers amis de celui-ci, à la vue d'une copie aussi

1. *La Campagne*, jouée dix ans plus tôt, en 1754. *Histoire anecdotique et raisonnée du Théâtre italien* (Paris, Lacombe), t. VI, p. 180, 181.

2. Nous ne savons où Casanova a pris que l'original du médecin du *Cercle* fût le Suisse Herrenschwand. *Mémoires* (Paulin), t. III, p. 508.

3. *Mémoires secrets*, t. XX, p. 118; XXIII, p. 201, 282.

4. C'est Bouvard qui disait d'un remède : « Prenez, madame, et dépêchez-vous, pendant qu'il guérit. »

5. Duc de Lévis, *Souvenirs et Portraits* (Beaupré, 1815), p. 237, 247.

6. Préville, *Mémoires* (collection de Barrière-Didot), t. VI, p. 151, 152, note.

parfaite, n'auront plus qu'à se demander par quelle magie de son art il était parvenu à une telle ressemblance.

Évidemment ce n'est ni le ton, ni le caractère, nous ne dirons pas de la grande comédie, mais de la simple comédie. Et pour qui n'avait pas le secret de ce succès, il y avait lieu de s'étonner de la facilité du public parisien. L'on jouait *le Cercle* devant le roi de Prusse ; et le petit groupe de courtisans français qui l'entourait, de se pâmer aux moindres traits. Frédéric, surpris de rester froid devant tant de belles choses, ne cacha point son étonnement et même son dépit. « Sire, lui répondit-on, il faudrait pour bien sentir les finesses de cette pièce, que Votre Majesté connût Paris comme nous. — Oui, dit le prince, mais je n'ai pas besoin de me transporter à Paris pour goûter les beautés du *Misanthrope*[1]. » Ce petit acte n'était, en somme, que le souvenir précis, noté à l'heure même, du spectacle qu'offraient certains salons parisiens où se succédait, pour voir et être vue, cette tourbe d'originaux de tous grades, qui avaient leurs partisans et leurs admirateurs. Poinsinet n'avait fait que reproduire *de visu*, mais avec une fidélité qu'il eût été peu équitable de ne pas reconnaître, et qui faisait dire plaisamment à l'abbé de Voisenon : » Il faut, mon cher, que vous ayez écouté aux portes[2]. »

La Manie des arts ou la matinée à la mode, antérieure d'une année au *Cercle* de Poinsinet, devait s'appeler *le Protecteur ;* mais Rochon de Chabannes avait été contraint de renoncer à ce premier titre, de peur d'offenser, nous dit-on, l'amour-propre de quelques seigneurs : « M. de Lauraguais surtout s'y pourra trouver très bien peint. Il y a un subalterne de valet ou d'intendant qui rime assez au

1. *Annales dramatiques*, t. VI, p. 306.
2. Nos *Épicuriens et Lettrés* (Charpentier, 1879). p. 286.

sieur Corbie, et ce personnage-là pourroit être dangereux [1]. » Malgré les réserves, le parterre ne devait point prendre le change, et les noms du dernier des Brancas et du marquis de Ximenès (du marquis de Chimènes, comme l'appelait Voltaire), vinrent aux lèvres de plus d'un spectateur. Après avoir débuté en héros, à la bataille de Fontenoi, où il eut un cheval tué sous lui, ce dernier passa le reste de sa très longue existence à entasser sottises sur sottises, se ruinant avec les filles de théâtre [2], rimant des tragédies ridicules, une *Epicharis* [3], une *Amalazonte*, qui eut pourtant une petite fortune [4]. Avec de l'esprit de société, de l'agrément même, c'était un inconsistant à idées baroques et saugrenues, auxquelles il tenait en raison peut-être du mal qu'il s'était donné à les concevoir [5]. « C'est un homme, écrit un contemporain, qui aime mieux la pluie que le beau temps, et qui, entendant chanter le rossignol, dit : Ah ! la vilaine bête [6] ! » Dans la comédie de Rochon de Chabannes, il est fait allusion à un pari récent du marquis s'engageant

1. *Mémoires secrets*, t. I, p. 223; 27 mai 1763. Ce sieur Corbie, s'il fallait en croire les nouvelles à la main, après avoir été décrotteur, laquais, domestique de la famille du Châtel, et ayant passé au service du duc de Choiseul, à l'époque de son mariage avec mademoiselle Crozat, s'était avancé par ses intrigues auprès de son maître, dont il avait capté la confiance, qui ne voyait que par ses yeux et accordait tout à sa seule recommandation. *Ibid*, t. III, p. 127; IV, p. 205, 254; 3 janvier 1767, 19 janvier et 17 juin 1769.

2. Mademoiselle Clairon, mademoiselle de Vaux. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 367, 381. Il mourait en 1816, âgé de 92 ans.

3. C'est dans *Épicharis* que l'auteur désigne le poignard comme « la ressource du peuple et la leçon des rois. » Palissot dit, à ce propos : « Ce vers ne vous paroît-il pas un peu fort dans le pays des Clément, des Jean Châtel et des Ravaillac ?... » *Œuvres complètes*, t. III, p. 234. Lettre à Patu, 1752.

4. Voltaire, *Œuvres* (édit. Beuchot), t. LVI, p. 496, madame Denis au marquis de Thibouville ; 27 août 1751. Citons encore un *Don Carlos*, qui ne fut pas représenté. Léris, *Dictionnaire portatif des théâtres*, p. 119. — *Mémoires secrets*, t. I, p. 40, 41, 301 ; 11 avril 1762.

5. *Voltaire et la Société française*, t. V, p. 102. *Voltaire et Frédéric*.

6. Chamfort, *Œuvres* (Lecou, 1852), p. 89.

à composer et versifier une tragédie en trente six heures : il y allait d'un enjeu de deux cents louis [1]. Ce petit ouvrage s'attaquait encore à un ridicule qui prendra des proportions effrayantes avec le temps : l'engouement pour les modes anglaises, qui finit par tourner toutes les têtes. Lauraguais ira apprendre à « penser » les chevaux à Londres ; l'on trottera et se crottera à l'anglaise. Notre costume national, si brillant, si noble, fera place au frac, à la redingote, et l'on se cassera le cou en cabriolet, toujours pour ressembler à nos voisins d'outre-mer [2]. Plus tard, les femmes elles-mêmes se mettront de la partie, et l'on verra Marie-Antoinette conduire le léger véhicule, sans se préoccuper ou s'inquiéter de ce qu'en dira la vieille cour. Il y avait là sûrement une comédie, mais qui demandait, avec de la gaieté, de l'observation et des mœurs, et Saurin n'était pas l'homme d'une telle besogne. L'*Anglomanie* [3],

1. *Journal des Inspecteurs de M. de Sartines* (Bruxelles, 1863), p. 209 — Le valet Dumont parle d'une tragédie nouvelle, que M. le marquis a faite en quelques heures. « Il est vrai, répond Forlize : je ne sais pas comment tout cela s'est fait ; mais je n'y pensois pas hier. » Forlize songe à donner ses vers à remanier au poète Dorilas, pour remplacer son secrétaire qu'il vient de renvoyer : « C'étoit une espèce de pédant que j'avois à mes côtés. » Le trait semble, cette fois, être à l'adresse de Lauraguais, qui faisait retoucher ses tragédies par Malfilatre ; et, comme il avait plus d'une corde à son arc, il tenait sous la clef le chimiste Darcet, jusqu'à ce qu'il lui eût fait une découverte. Diderot, *Mémoires et Correspondance* (Garnier, 1741), t. II, p. 98. Lettre à mademoiselle Voland ; 4 octobre 1767. Survient un garçon qui souffle à Dorilas, en un tour de main, cette place de secrétaire. Le moyen de ne pas se rendre à une requête en vers, que l'auteur chantera et qu'il dansera ? C'était encore une allusion à une histoire très réelle et très connue alors. La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. II, p. 368. — *Correspondance secrète* (Londres, John Adamson), t. IV, p. 254, 255.

2. Comte de Ségur, *Mémoires ou Souvenirs*, t. I, p. 18.

3. Elle ne prendra ce titre qu'en 1772. En 1765, elle apparut avec le titre de : *l'Orpheline léguée*. La réduction de ces trois actes sans action en un seul ne donna pas la vie à cette composition incolore. Cependant, il s'y trouvait une allusion qu'il faut citer, parce qu'elle honore également celui qui l'a faite et celui qui en est l'objet. C'est

jouée au Fontainebleau en 1765 et, le lendemain aux Français, sans le moindre succès, ne méritait pas plus que l'accueil froid qui lui fut fait.

Le courant était aux pièces anecdotiques. L'on s'entassera, au Théâtre-Italien, aux représentations d'*Annette et Lubin*, pastorale tirée d'un conte de Marmontel, qui en avait lui-même puisé la donnée dans une aventure de village arrivée à Bezons [1]. M. de Saint-Florentin y jouait le beau rôle, le rôle du seigneur bienfaisant en opposition avec le curé du lieu, homme inintelligent et dur, qu'il avait fallu, pour plus de décence, métamorphoser en bailli. Cet épisode souriant, touché avec la légèreté de main de l'auteur de *la Chercheuse d'esprit*, obtint un succès que la nouveauté et l'actualité ne lui conquirent pas seules [2]. Les contes moraux de Marmontel étaient le grand grenier où les auteurs dramatiques venaient s'approvisionner. Ces contes, qui seraient pour nous d'une lecture insipide, traînaient sur toutes les toilettes et faisaient le tour du monde. Ils étaient, en somme, des tableaux plus ou moins fardés de

un portrait d'Helvetius (le Lisimon de la pièce,) le bienfaiteur du poète auquel il servait, nous le savons déjà, une pension de 3000 livres, et qui exalte en lui la modération, les vertus du sage et du philosophe sacrifiant le Pactole à l'Hélicon, abandonnant sans regret sa charge de fermier-général pour se livrer plus complètement à l'étude (acte II, scène III). Ajoutons, pour l'honneur d'un corps qui méritait de moins en moins les attaques acharnées dont il était l'objet, que Helvétius ne fut pas l'unique, et qu'on vit un autre fermier-général, bon gentilhomme d'ailleurs, M. d'Agincourt, se démettre, pour se consacrer exclusivement au culte des beaux-arts. *Mémoires secrets*, t. XXIII, p. 258, 23 octobre 1783.

1. La première représentation est du 15 février 1762.

2. En effet, vingt-cinq ans plus tard, en 1787, le bon Favart, malgré son grand âge, donnait au bénéfice du couple villageois, avec le concours des premiers sujets des théâtres de Paris, une représentation couronnée par une quête productive qui leur était remise par cet Homère du vaudeville et de la chanson. Les comédiens italiens leur constituaient en outre une rente de trois cents livres, comme nous le révèle la légende anecdotique de la jolie estampe en couleur de Debucourt, *Annette et Lubin*. Reproduction de la scène XVI.

cette société ondoyante, dont le petit récit de *Heureusement* est l'un des spécimens les moins démodés dans son afféterie même. A l'attrait de ces peintures qui firent la fortune du *Mercure*, venait se joindre, parfois, comme dans *Annette et Lubin*, ce surcroit d'intérêt que le fait vrai et authentique apporte à la fable la plus ingénieuse. *La Bergère des Alpes* pour les initiés eut cette sorte de prestige, si elle dut, par contre, ne plaire qu'à demi à ceux qui n'avaient pas le mot et ne virent dans cette nouvelle qu'un récit d'une sentimentalité prétentieuse et romanesque. En réalité, c'est l'histoire de cette Lolotte Gaucher, la maîtresse de lord Albermale, auquel elle avait inspiré une affection si vive, si honorable, ajoutons même, pour tous les deux. On sait le mot charmant de ce cœur subjugué, en un de ces moments d'éblouissement de la passion hors d'elle-même ; la jeune femme, un soir, par un ciel constellé, contemplait avec extase une étoile, qui lui semblait belle entre toutes : « Cesse, ma chère amie, de louer cette étoile, lui disait-il ; tu me mets au désespoir, je ne puis te la donner. » Lord Albermale mourait subitement, dans son carrosse, le 16 décembre 1754, laissant sa maîtresse en proie au plus profond désespoir. Les soins persévérants, un dévouement absolu, après bien des résistances, vinrent à bout de cet incurable chagrin. Avec un attachement sans bornes, on offrait un état ; et la pauvre fille de comédiens consentit à devenir comtesse d'Hérouville ; pour son malheur, car le monde, qui s'était montré sympathique jusque-là à tant d'honnêteté et de conduite, ne pardonna point une mésalliance qu'on chercha vainement à faire accepter. Cette histoire touchante et lamentable, dont on rencontre les éléments épars dans toutes les chroniques du temps, n'a point sa place ici, et nous renverrons particulièrement aux *Mémoires* de Marmontel et à son conte de *la Bergère des*

Alpes. Y avait-il bien dans cette page singulièrement attendrissante matière à une action dramatique ? Marmontel ne fut pas seul à le penser; il fut même distancé, de deux mois, par Desfontaines, qui, en dépit d'une interprétation bien supérieure, ne fut pas plus heureux au Théâtre-Français que l'auteur du conte, à la Comédie-Italienne. Mais que nous fait cela à nous, dont la tâche unique est de rechercher partout où elle peut s'y trouver, l'histoire intime et intime de ce monde chatoyant qu'il faut, plus qu'aucune autre, contrôler et observer par le menu [1] ?

Avec *la Confiance trahie*, de Bret, nous rentrons dans la satire, une satire des plus amères. Son premier titre était *le Protecteur bourgeois*. Le sujet de ces cinq actes, en vers, était une aventure advenue à Bouret et au poète Robé : le premier, l'un des financiers les plus renommés par leur luxe insolent ; le second, un poète cynique, débordant de verve, mais dont la personne n'était pas plus praticable que les écrits. Si la représentation fut interdite à la sollicitation des confrères de Bouret, la pièce a été recueillie, non sans de notables suppressions, dans le théâtre de Bret [2]. Comme tous les parvenus de la finance, Bouret [3] avait pour ennemis les envieux que son opulence lui avait valus, et ils étaient nombreux ; les nouvelles à la main, les mémoires, les correspondances privées font mention de ce

1. Puisque nous vidons notre sac, citons encore *le Bienfait rendu ou le Marchand*, de Dampierre, où l'on faisait figurer le joaillier Lempereur, que tout le monde reconnut, tant il était dépeint au naturel. *Mémoires secrets*, t. I, p. 212, 213; 1763. Le comte d'Alban, dans *Nanine*, envoie son valet de chambre acheter « les plus beaux diamants de Lempereur. »

2. (Paris, 1778), 2 vol. in-8°.

3. Les Bouret, fils d'un laquais et de la femme de chambre de madame de Fériol, étaient trois frères. Le Bouret dont il est question, Bouret de Valroche, et un frère puîné, Bouret-d'Érigny, qui avait épousé une cousine de madame de Pompadour. *Vie privée de Louis XV*, t. I, p. 297, 298.

maussade incident qu'ils arrangent et commentent selon ce que leur inspire de malveillance ou de tendresse le Dormon de la pièce[1]. Mais Bouret, comme Bernard, se vit l'objet de plus d'une morsure. En 1758, La Morlière donnait une comédie en deux actes, *l'Amant déguisé*, et, s'il faut en croire Collé, c'était Bouret qu'il avait eu en vue[2]. La malignité, du reste, ne faisait ni exclusion ni exception ; elle s'attaquait à tout, même au commissaire Rochebrune, que Taconet osait bien persifler chez Nicolet, dans une farce de lui, *la Momie*[3].

Nous avons assisté à une mêlée très vive, très passionnée même entre les tenants du genre italien et les fanatiques du vieux Baptiste, de Campra et de Destouches. Dancourt, « l'Arlequin de Berlin[4], » reprenait à nouveau, dans son *Ésope à Cythère*, cette guerre contre l'opéra français, impatient, lui aussi, de porter son coup de pioche au vénérable et chancelant édifice. « Cette pièce, toute médiocre qu'elle est, écrivait Favart à Garrick, le 9 janvier 1767, a causé une fermentation générale en attaquant le vieux goût de musique de nos anciens opéras. On prétend que ce badinage n'a pas peu contribué à dégoûter MM. Rebel et Francœur de la direction du grand spectacle lyrique ; ils remettent leur sceptre entre les mains de MM. Le Breton et Trial. Le nouveau règne commencera à Pâques prochain[5]. » Ce ne serait rien sans doute que cette bluette sans importance, si elle ne témoignait point du

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. V, p. 431 ; X, p. 41. — Favart, *Correspondance*, t. II, p. 185.
2. Collé, *Journal*, t. II, p. 246.
3. *Mémoires secrets*, t. III, p. 261, 262. — Édouard Fournier, *les Énigmes des vues de Paris* (Dentu, 1860), p. 167, 169.
4. Il n'y a pas à le confondre avec l'auteur du *Chevalier à la mode*, mort depuis quarante-deux ans, le 6 décembre 1725.
5. *The private correspondance*, of David Garrick (London, 1831), v. II, p. 503. — Castil Blaze, *l'Académie impériale de musique*, t. I, p. 244.

sentiment de plus en plus accusé d'un certain public sur l'insuffisance de notre musique, qui attendait un messie, sans trop le définir. Ce messie musical n'était pas loin, et l'auteur de la lettre à Garrick sera même son initiateur inconscient, en faisant graver à ses frais *Orphée et Eurydice*, dont, soit dit en passant, on vendra à peine en trois ans neuf exemplaires.

Depuis quelques années, la compagnie de Jésus, ce colosse qu'on eût cru à l'abri de toute atteinte, allait à sa ruine et tombait tout autant par ses fautes, une confiance aveugle en sa force, que sous les coups d'adversaires, qui ne prirent de repos que lorsqu'ils le virent à bas. L'arrêt rendu par le parlement de Paris contre la célèbre corporation est du 6 août 1762; mais l'édit du roi, qui dissolvait à tout jamais la société, n'était promulgué qu'en novembre 1764. Les jansénistes, les philosophes, les parlements triomphèrent : c'était le premier pas d'une danse macabre qui préparait à ces imprévoyants de toute robe un même destin. L'expulsion, l'anéantissement d'une société fameuse qui, sans doute, avait abusé de la puissance, mais avait apporté une réelle tolérance dans la pratique et le maniement des choses, devaient avoir pour premier effet de mettre en relief la roideur, l'esprit étroit, absolu de leurs antagonistes. Voltaire, quoique sorti des Jésuites et depuis longtemps en guerre déclarée avec ses anciens maîtres, ne s'y trompa point; et ce fut avec presque de la stupeur qu'il apprit leur défaite. Il ne cache pas ses appréhensions dans les lettres de cette époque, et certaine fable, *les Renards et les Loups*, ne laisse aucun doute sur ce qu'il devra résulter d'un coup d'État plus radical que politique. Croyait-on désarmer les uns et les autres en chassant l'ennemi commun, l'ennemi des jansénistes, des parlements et des phi-

osopnes? Si on le pensa, cette illusion dura peu. Quant à la religion, elle y perdit des défenseurs, sans rien gagner à l'avènement du parti triomphant. Soit que la censure veillât et ne permît point de verser de l'huile sur le brasier déjà trop ardent, soit qu'une certaine modération empêchât de frapper à terre des vaincus, nous ne trouvons guère d'allusions alors aux Jésuites abattus que dans une tragédie de Le Blanc, *Malagrida*[1]. Mais, à partir de ce moment, les attaques irréligieuses se produiront avec une fréquence, un acharnement que les mandements de l'archevêque de Beaumont n'étaient pas de force à maîtriser. Il fit tout ce qui était en lui, avec un zèle infatigable, et non sans sortir de la lutte plus ou moins meurtri. Il s'interposera pour empêcher la représentation de *Blanche et Guiscard*, que Voltaire, en revanche, saluera comme œuvre pie. Le patriarche de Ferney écrivait à Saurin, ainsi qu'il l'avait fait déjà pour *Aménophis*[2], et dans les mêmes termes :

Je vous sais bon gré d'avoir donné des louanges à ce Mainfroi dont les papes ont dit tant de mal, et à qui ils en ont tant fait. Un temps viendra, sans doute, où nous mettrons les papes sur le théâtre, comme les Grecs y mettaient les Atrée et les Thyeste, qu'ils voulaient rendre odieux. Un temps viendra où la Saint-Barthélemi sera un sujet de tragédie[3].

Diderot, de son côté, mandait, l'année précédente, à Garrick :

Monsieur et très honoré Roscius, c'est moi qui ai donné au

1. Le Blanc ou l'abbé de Longchamps (Lisbonne, 1763), in-12, tragédie en trois actes, en vers. *Bibliothèque de Soleinne*, t. II, p. 141, n° 2049.

2. Voltaire, *Œuvres* (édit. Beuchot), t. LVII, p. 653, aux Délices; 27 décembre 1758. Voyez *suprà* p. 96, 97.

3. *Ibid.*, t. LXI, p. 343. Lettre à Saurin du 28 février 1754. On cherche en vain où sont les hardiesses, et ce qui pouvait porter ombrage au pouvoir.

poëte (Fenouillot-Falbaire) qui vous écrit au coin de mon feu le conseil de travailler plutôt pour le théâtre de Londres que pour le nôtre. Il est jeune, mais il a l'âme haute, et il pense que s'il n'est pas permis de mettre sur la scène les prêtres, les Ma., leurs ministres, en un mot tous les grands bélitres de ce monde, il n'y a qu'à fermer boutique. Les personnages les plus ridicules, les moines, les religieuses, les abbés, les évêques nous sont interdits, tant c'est une chose respectable pour nous qu'une croix et un capuchon[1].

Cette satisfaction sera donnée à tous les deux, mais heureusement pour l'un et pour l'autre, ils ne seront pas les témoins de transformations, qu'ils se figuraient tout autres, sans doute, dans la forme et l'accomplissement.

Lothaire et Wolfrade ou le Royaume mis en interdit étaient un ressouvenir des plus haineux du despotisme pontifical sur la conscience des rois et des peuples, et devaient s'attirer les foudres du Vatican. On crut voir encore dans la tragédie de Gudin, des allusions à l'attentat de Damiens et aux Jésuites, ces « monstres toujours avides[2]. » Mais ce plaidoyer, en faveur de la Royauté contre les envahissements de Rome, n'en fut pas moins interdit par celle même dont il prenait la défense[3]. C'était, ensuite, la tragédie de Fontanelle, *Éricie* (1769), une vierge contrainte par son père, comme *la Mélanie*, de La Harpe qui est de la même époque[4], à se faire vestale, nous allions dire reli-

1. Charon, *Catalogue d'une belle collection de lettres autographes;* 3 février 1815. Diderot à Garrick; Paris, 20 janvier 1763.

2. De mes flancs déchirés en retirant vos bras.
Levez-les vers le ciel, et d'une main sanglante
Bénissez des humains la foule pâlissante :
Arrosez-les du sang des rois assassinés.

3. Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale*, p. 90,91.

4. Ce drame larmoyant reposait sur une anecdote qui fit du bruit et qui prêtait fort à la déclamation, comme le prouva le poète, dont ce n'était pas le défaut habituel. *Mémoires secrets*, t. V, p. 67; 21 février 1770. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. VIII, p. 458, 459.

gieuse, pour expier l'irrémissible crime d'avoir été tendre; et le grand prêtre, qui avait demandé et devait surveiller son supplice, était ce père barbare, dont le fanatisme avait étouffé jusqu'au cri de la nature. Représenterait-on une telle pièce? Le censeur Marin, payé pour être circonspect, en réfert à l'archevêque, qui charge les curés de Paris, tous sorbonniens, d'examiner ce drame à intentions suspectes. Le poète transportait le spectateur en plein paganisme; mais il n'était pas besoin d'une extrême perspicacité pour éventer le but mal dissimulé de l'écrivain, et les vers qui suivent n'étaient pas de ceux auxquels une autorité prudente pouvait donner son attache :

On verra donc toujours la superstition
Déshonorer les dieux et la religion,
Sous de vains préjugés la raison avilie,
L'homme en proie à l'erreur, l'humanité trahie!

Éricie était également interdite. L'auteur, dépité, en appela au public lyonnais, dont l'accueil fut tel, que le prévôt des marchands, à la requête de l'archevêché, crut devoir arrêter la pièce[1]. Ajoutons, à cet ordre de pièces dirigées contre le clergé et les cloîtres, *les Guèbres*, de Voltaire, où chacun voulut trouver une allusion, selon son point de vue. Les jésuites Letellier et Doucin eussent été les prêtres d'Apamie, et Arzame une religieuse de Port-Royal. A la place de Guèbres, il fallait lire Jansénistes. Il est vrai que d'autres entrevirent dans cette tragédie d'une médiocre valeur, convenons-en, un tableau de l'Inquisition; et Voltaire, après avoir signalé l'invraisemblance et la folie de telles applications, de s'écrier avec une indignation à

1. *Mémoires secrets*, t. IV, p. 47, 48; 11 juin 1768. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. VIII, p. 471.

laquelle nous ne faisons nulle difficulté de croire : « Pourquoi vouloir expliquer ce qui ne demande aucune explication? Pourquoi s'obstiner de faire d'une tragédie une énigme dont on cherche le mot ? Il y eut un nommé Magon, qui imprima que *Cinna* était le portrait de la cour de Louis XIII[1]. » Nous comprenons ces plaintes d'un poète si éloigné de pareils entraînements, bien que ce ne soit pas l'unique fois que nous aurons à signaler dans les œuvres de sa vieillesse, des rencontres fortuites, à coup sûr, mais étranges avec les événements et les préoccupations du moment, notamment dans les *Lois de Minos*, postérieures de quatre années à l'époque présente.

Les Druides, de Le Blanc, ne firent pas moins de bruit; l'on peut dire même qu'il n'est pas une pièce du temps qui ait plus ému l'opinion, irrité le clergé qui se sentait menacé. La Harpe convient qu'ils furent représentés « avec quelque succès, » grâce à des déclamations satiriques contre les prêtres et un personnage de pontife dans lequel on voulait reconnaître M. de [illegible]mont[2]. L'auteur d'un pamphlet célèbre entre dans plus de détails : « J'y ai vu, dit-il, un grand prêtre engager la fille d'un roi à se faire religieuse, afin d'augmenter son crédit et celui de toute sa clique de tout l'ascendant que cette action d'éclat donneroit à la princesse sur l'esprit de son père...[3] » Dans cette fille du sang royal, qui se dévouait au culte d'Esus, on reconnut Madame Louise, la fille de Louis XV[4]. Mais cette visée ridicule ne parvint pas jusqu'au public, et la police elle-même semble ne s'être pas doutée ou souciée d'une interprétation plus

1. Discours historique et antique à l'occasion de la tragédie des *Guèbres*.
2. La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. IV, p, 250.
3. *Maupeouana ou Recueil complet des écrits patriotiques publiés pendant le règne du chancelier Maupeou* (Paris, 1775), t. III, p. 71.
4. *Mémoires secrets*, t. XXIV, p. 151, 152.

grave que toutes les allusions qui motivèrent ses mesures répressives. Condorcet écrivait à son ami Turgot, le 20 janvier 1771 : « Notre littérature ne produit rien cette année, grâce à l'éteignoir de la police. On ne veut pas même permettre une tragédie des *Druides*, parce qu'on s'y élève contre les sacrifices du sang humain, ce qui choquerait beaucoup les assassins de Labarre... » Et le 17 février suivant : « Les théologiens que M. de Sartine consulte sur la comédie, trouvent très mauvais que l'auteur n'ait pas mis des chrétiens dans les Gaules du temps de César, et qu'on n'oppose que la raison au fanatisme des Druides. Quand on raisonne si mal, on est sûr d'avoir raison[1]. »

La censure, en effet, vit bien qu'elle était en présence d'une œuvre d'agression. Marin, de plus en plus timoré, refusa de se prononcer, et l'archevêque, auquel on s'adressa de nouveau, désigna, cette fois encore, un docteur en Sorbonne, l'abbé Bergier[2]. Ce dernier n'était pas favorable à l'ouvrage, et se fût prononcé pour le rejet, sans les instances de M. Trudaine qui triompha de ses hésitations. Les *Druides* furent joués, non sans tiraillements, car les deux billets de Condorcet que nous venons de transcrire, datent du commencement de 1771, et la pièce n'était représentée que le 7 mars de l'année suivante. Ce ne fut rien moins qu'un succès. Si elle obtint des applaudissements, les sifflets dominèrent, nous dit Grimm, et les deux derniers actes surtout soulevèrent d'épouvantables huées. Elle n'eût pas eu de lendemain sans une démarche

1. Condorcet, *Œuvres* (Didot, 1847-1849), t. I, p. 180, 181, 182.

2. L'un des polémistes qui donnèrent le plus d'humeur à Voltaire, l'auteur d'une infinité d'ouvrages où l'argumentation serrée marche de pair avec la science, entre autres *la Certitude des preuves du Christianisme*, auquel le patriarche de Ferney, opposait les *Conseils raisonnables à M. Bergier*, par une société de bacheliers en théologie. Voltaire, *Œuvres* (édit. Beuchot), t. XLIV, p. 82-111, 1768.

du duc d'Orléans, qui protégeait Le Blanc : empêché d'assister à la première soirée, il avait insisté auprès des comédiens pour qu'ils en donnassent une seconde, quel que fût le résultat de l'épreuve. Nous avons vu Condorcet s'emporter contre l'inique pression exercée sur la pensée et stygmatiser comme elle le méritait la belle besogne des théologiens de M. de Sartine. Mais il se tait sur l'intérêt particulier qu'il portait au poète. Les comédiens annoncèrent une seconde représentation, laissant à entendre que l'auteur comptait bien apporter à l'ouvrage toutes les corrections dont il était susceptible. Celui-ci s'enfermait avec ses amis Watelet, l'auteur de *l'Art de peindre*, l'académicien Thomas, et Condorcet lui-même, qui employèrent la nuit à modifier, à adoucir, surtout à émonder. « Il ne s'est pas épargné le travail, dit encore Grimm en se moquant, et vous jugez qu'une tragédie dont on peut retrancher en une nuit plus de cinq cents vers, sans l'anéantir, ne pèche pas par le trop peu[1]. » Au moins tout ce mal ne fut pas sans effet. *Les Druides* furent accueillis, cette fois, avec une faveur que les allusions, les traits sanglants dirigés contre les prêtres lui attirèrent plus que sa très discutable valeur. De son côté, le clergé, mis en cause, ne crut pas devoir courber le front sans protester et demander aide et appui à ses défenseurs naturels. L'archevêque de Reims, M. de La Roche-Aymon, alla trouver le roi, fit envisager le péril pour la religion de tolérer de telles attaques, et se retira avec promesse d'une satisfaction prochaine. Le censeur, malmené et menacé, proteste et assure que l'on n'a pas tenu compte de ses

1. Grimm, *Correspondance*, (Garnier), t. IV, p. 471. En réalité, les reviseurs eurent un peu plus de temps à donner à un tel labeur puisque la seconde représentation n'eut lieu qu'à un jour d'intervalle, le lundi 9 mars. Archives de la comédie. Registre de l'année 1772.

suppressions, et que, s'il y a scandale, il en est parfaitement innocent. La clôture de Pâques allait être un moyen naturel d'arrêter sans fracas les représentations de cette tragédie malsonnante [1]. Mais Le Blanc, que son succès enhardissait et qui savait qu'il avait derrière lui tout un parti, ne semblait pas douter que *les Druides* ne fussent repris à la réouverture du théâtre, et il fallut que le ministre intervînt derechef auprès de M. de Sartine, pour prévenir tout malentendu [1].

Vous avez sans doute oublié, monsieur, que nous étions convenus ensemble que vous avertiriés l'auteur de la tragédie des *Druides* de retirer son ouvrage, et les comédiens de ne plus la jouer. Je vous avertis même que mardi matin, elle étoit affichée pour le lendemain, et je comptois que vous auriés fait supprimer l'affiche; au surplus, quelque sensation qu'ait pu faire dans le public le changement de la représentation d'*Énée* (?), il vaut encore mieux avoir pris ce parti que de s'exposer aux représentations de M. l'archevêque, à qui l'on avoit donné parole que la pièce ne seroit plus jouée après Pâques [2].

Ce rappel était significatif, fondé, d'ailleurs, sur des raisons de convenances qu'il n'y avait plus moyen d'éluder. L'ordre de ne pas reprendre les représentations des *Druides* parvint assez à temps au théâtre, qui dut se soumettre ainsi que l'auteur.

1. « Cependant, dit La Harpe, la tragédie avait été approuvée par l'abbé Bergier, l'apologiste du christianisme; mais il assure que l'auteur avait ajouté beaucoup de vers *mal sonnants*, et il est sûr au moins qu'il y avait en effet un grand nombre de ces vers *mal sonnants* c'est-à-dire mal faits. » *Correspondance*, t. I, p. 37, 38.

2. Archives nationales. O[1] — 414. *Dépêches*, p. 298, 299, année 1772, 30 avril. — Le ministre écrivait antérieurement à l'archevêque de Paris : « J'ai pris des mezures pour que cette tragédie ne fût plus représentée après Pâques, ce qui sera alors tout simple et naturel, mais je crois que d'employer l'autorité pour empêcher qu'elle ne soit jouée, une fois de plus ou de moins, seroit un éclat qui feroit une très grande sensation et qui donneroit à cet ouvrage plus de crédit qu'il ne mérite d'en avoir. *Ibid.*, p. 205. Du 30 mars.

La mode était à ces sortes d'attaques sournoises, et Polichinelle et les théâtres minuscules se les permettaient comme nos premières scènes. Audinot, dans une parodie d'*Alceste*[1], intitulée *le Triomphe de l'Amour et de l'Amitié*, avait introduit, sur son théâtre d'enfants, un grand prêtre et un chœur de prêtres, « dont les robes ressembloient à des aubes. » Nous ne savons ce qu'il leur faisait dire; mais l'infatigable M. de Beaumont alla porter ses plaintes au lieutenant de police, qui trouva peut-être que c'était beaucoup de bruit pour des aubes. Ces échanges n'étaient pas sans antécédents. Voltaire mandait à d'Argental, en 1768, qu'il avait fait don à son curé des aubes des prêtres de *Sémiramis*; et, en 1791, à la translation de ses cendres, l'administration des biens nationaux, quoiqu'elle s'en soit défendue, venait tranformer en lévites les symphonistes et les chanteurs de l'Opéra, grâce au dépôt général des effets mobiliers provenant des maisons et communautés de la reine Marguerite[2].

Nous verrons, à tout instant, ces tréteaux forains dont l'existence ne tenait qu'à un fil, provoquer la foudre par quelque saillie imprudente. Précisément vers ce temps, à la loge de Nicolet le jeune (le frère du grand Nicolet), le compère de Polichinelle, avisant dans la salle un personnage qui avait toute la mine d'un clerc de procureur, le

1. *Voltaire et la Société française*, p. 190. *Son retour et sa mort*. La fable touchante d'*Alceste* se prêtait singulièrement à l'expression des sentiments tendres, et nous voyons, en 1752, Saint-Foix donner un divertissement allégorique à l'occasion de la convalescence du Dauphin, après sa petite vérole. Il mettait dans la bouche d'Alceste les paroles mêmes de la Dauphine, la princesse de Saxe, qui ne voulut jamais quitter son mari, tant que le danger dura. Lorsque l'auteur présenta au roi sa pièce imprimée, Louis XV lui dit : « Je suis informé que le rôle d'Alceste a fait répandre bien des larmes. » *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 30.

2. Voltaire, *Œuvres* (édit. Beuchot), t. LXV, p. 67 ; 22 avril 1768.

prenait audacieusement à partie et l'accablait de plaisanteries au gros sel, bien faites pour égayer un parterre composé en majeure partie de gens de livrée, d'ouvriers, de petits bourgeois. Grand courroux de la victime : appartenait-il bien à de pareils histrions de mettre en scène leurs spectateurs et de manquer aussi essentiellement au respect qu'ils leur devaient ? C'était un appel direct au public ; mais celui-ci ne sembla pas d'humeur à prendre fait et cause pour un de ses membres, et ne le témoigna que trop, en redoublant ses éclats de rire et ses battements de mains. Enflé du succès de la plaisanterie, Nicolet crut qu'il n'avait qu'à envoyer chercher la garde pour se débarrasser du « quidam, » ne s'imaginant guère que le prétendu clerc dût se métamorphoser en un conseiller au parlement : tout changea de face à ce mot magique ; et ce fut le compère de Polichinelle que l'on traîna au cabanon. Nicolet lui-même allait expier durement l'insolence de son gagiste. La Chambre, dont faisait partie le conseiller, s'assemblait aussitôt et, après une sommaire instruction, ordonnait la fermeture du jeu [1].

Puisque le nom de Voltaire et une allusion anticipée aux cérémonies dont allait l'honorer la révolution naissante, sont venus sous notre plume, c'est bien le cas, de mentionner une œuvre vraiment étrange, un opéra satirique dirigé contre le grand pontife de la nouvelle Église et cette secte audacieuse qui avait juré une guerre sans merci au catholicisme, le *Prométhée* de Le Franc de Pompignan. « C'est peut-être la première fois, dit La Harpe, que la satire est entrée dans un opéra [2]. » Il devait en coûter pourtant au poète de faire de l'homme qui l'avait si cruellement

1. *Mémoires secrets*, t. XIX, p. 52, 53 ; 5 et 11 mars 1769. — Brazier, *Chronique des petits théâtres de Paris*, t. 1, p. 10, 11.
2. La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. IV, p. 204, 205.

outragé, même un grand coupable; et, élevé à cette hauteur, celui qu'on vise ne sera pas trop autorisé à se plaindre. Thétis, la mère de Prométhée, devant l'audace de ce fils criminel, lui disait :

Tes arts ont pris la place et des lois et des dieux.

Ce Prométhée qui brave la Divinité, rêve le bonheur de l'humanité, à laquelle il se dévoue; aussi les hommes reconnaissants lui élèveront des statues. Dans une espèce d'apothéose finale, des artistes, des citoyens se pressent pour couronner la tête de ce bienfaiteur. « Il paraît, dit Villemain que cette œuvre avait frappé, que Pompignan avait deviné le triomphe de Voltaire à la représentation d'*Irène*. Mais tout à coup le tonnerre éclate et tombe sur les trophées. La ville est en feu, les édifices s'écroulent. Malheureusement cette allégorie prophétique est médiocre et sans verve. Pour attaquer l'abus des arts il aurait fallu transporter dans un tel sujet quelque chose de l'éloquente âpreté de Rousseau [1]. » Tel quel, l'ouvrage a cela de remarquable qu'il est l'unique cri de l'orthodoxie, l'unique défense de la religion contre ce débordement de drames et de tragédies auxquels les coups portés à l'autorité et au culte tenaient lieu de verve et de talent.

Neuf années n'étaient pas écoulées depuis son expulsion, que les ennemis acharnés de la compagnie de Jésus, les parlements, après avoir entrepris une lutte corps à corps avec la royauté, se voyaient également dispersés, exilés, anéantis. Comme les Jésuites, c'était la confiance illimitée en leur force qui les avait perdus. Fiers de ce qu'ils avaient osé, ils s'illusionnèrent sur les résultats d'une brouille avec

1. Villemain. *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, t. I, p. 280, 281.

le souverain, qui finirait par s'effrayer d'une telle entente. Mais ce souverain, si faible, si insouciant, si désintéressé, semblait-il, sur tout ce qui ne le regardait pas en propre, n'avoir pas perdu le souvenir des conflits antérieurs; il avait le pressentiment que ces gens-là le poussaient à l'abîme, et il était bien résolu à les laisser, à jamais, là où ils étaient : ce serait à son successeur, s'il tenait à hâter l'écroulement de l'édifice, de les rappeler sur les fleurs de lis. Mais remplacer cette magistrature, considérée par le peuple comme son appui le plus solide contre les envahissements du pouvoir, ne devait pas être une petite affaire; tout cela se fit, cependant, en un tour de main. Un homme énergique, à grandes ressources, à grands talents, que les scrupules n'arrêtaient guère, opéra cette révolution, qu'on n'eût pas cru possible et le parlement Maupeou fonctionnait aux lieu et place de l'ancien, en tout semblable d'apparence à son prédécesseur. Mais le chancelier n'avait pu lui donner ce dont il manquait lui-même, cette considération, ce haut renom de vertu, sans lesquels le magistrat est sans prestige. L'on s'en passerait; et il faudrait bien que le pays en prît son parti. Aimé des masses, le Parlement était haï des gens de lettres, des philosophes, des libres penseurs, dont il brûlait les élucubrations sans pitié, quand il n'atteignait pas jusqu'aux personnes. Voltaire, particulièrement, avait trop bonne mémoire et trop de motifs de rancune pour n'être pas préparé, au premier signal du chancelier, qui, d'ailleurs, se montra plein de coquetterie à l'égard d'écrivains sur lesquels il comptait pour retourner l'opinion. Cet aide ne lui manqua point, et le patriarche de Ferney fit plus que du zèle. Mais ces efforts furent impuissants à ramener l'opinion en faveur d'une magistrature recrutée à la diable, bâclée en un jour et qu'une fatalité, à laquelle ne sauraient échapper ceux que

les dieux abandonnent, condamnait à une éphémère existence.

Il sera piquant de rechercher, dans le théâtre de la fin du règne, durant ces quatre années de tiraillements et de luttes intestines, l'expression maligne ou amère du sentiment public. Mercier le dramaturge faisait paraître, au moment même où éclatait la disgrâce du Parlement, *Olinde et Sophronie*.

On y trouva, dit-il, des allusions relativement à l'opération du chancelier Maupeou... Le parlement de Paris fut exilé le vingt janvier et ma pièce fut publiée le vingt-deux. On donna à tous les traits de mon ouvrage une extension qui plaisoit au public et qui lui servoit de vengeance tacite. Le ministre, qui alors n'étoit rien moins qu'indulgent, vouloit sévir contre moi. Crébillon fils, qui avoit approuvé la pièce, loin de mollir, représenta, défendit ma cause, se prétendit seul responsable. Sa généreuse fermeté me sauva un désagrément fâcheux [1].

La censure avait ordre de ne laisser paraître aucun livre, jouer aucune pièce sans les avoir préalablement soumis à une lecture des plus vétilleuse. Mais l'allusion n'est pas toujours le fait de l'auteur; elle est souvent le fait du public qui saisit, avec la spontanéité d'un seul homme, la moindre apparence, les plus lointains rapports. Qui se fût imaginé que Racine, à un certain moment, deviendrait le complice des ennemis du chancelier? Huit jours après la suppression du Parlement, aux Tuileries où la comédie avait été transférée, l'année précédente, l'on jouait *les Plaideurs*. A la scène XIV du second acte, Dandin s'écrie :

Mais pour faire au moins la chose avec éclat,
Il faut de part et d'autre avoir un avocat;
Nous n'en avons pas un.

1. *Tableau de Paris* (édit. Desnoiresterres), p. 361. « Le chancelier, ajoute Mercier en note, avoit commandé cent vingt brochures contre

Le parterre ne laissa pas à Léandre le temps de donner la réplique ; il applaudit à tout rompre des pieds et des mains, et si longtemps, que l'acteur désespéra d'achever son rôle. C'était, en effet, un à-propos, aussi direct que spontané et involontaire, à la situation de l'ordre des avocats qui avait épousé la fortune de la magistrature expulsée. « On imagina bien, ajoute l'historien de cette curieuse anecdote, qu'on ne remettroit pas de sitôt cette pièce au théâtre[1]. »

La cour, depuis la disgrâce de Choiseul, était un peu la cour du roi Péteau. Le duc d'Aiguillon, fort arrogant, avec ce génie inné du despotisme qu'il tenait sans doute de son grand-oncle, eût voulu être le maître, un maître absolu. Cette prétention ne pouvait être acceptée par le chancelier, qui avait le sentiment de sa valeur, des services rendus, de ceux qu'il était en état de rendre. Madame du Barry, sans grandes visées, frivole, incapable et tout aussi peu soucieuse d'imprimer une direction quelconque, mais entourée de gens qui n'eussent pas demandé mieux d'utiliser son crédit à leur profit, était une troisième puissance avec laquelle il fallait compter. La favorite aimait à rire, à « faire des farces, » en vraie grisette qu'elle était ; et le chancelier, avec sa grande perruque, sa grande robe, son accoutrement magistral, ne lui inspirait pas tout le respect dû à la première dignité de son corps. Le duc d'Aiguillon,

les magistrats. Tous les écrivailleurs affamés alloient au bureau de ***. Là, on payoit à tant la feuille les plus plats déraisonnements. Le buraliste gagna, sur ces pauvres barbouilleurs, la moitié de la somme destinée à ces pamphlets. »

1. Bibliothèque nationale. Mss. Supplément français, 2886, t. I, f. 232. L'auteur, un ancien libraire janséniste, nommé Hardy, cite de mémoire et remplace les vers de Racine par la prose de M. Jourdain : « Comment plaiderions-nous ? nous n'avons point d'avocats. » Mais il ne peut avoir en vue que les vers que nous avons substitués à sa prose. Lundi, 28 janvier 1771.

l'hiver de 1773, donnait une fête à madame du Barry, et parmi ces divertissements, une sorte de comédie rustique où se retrouvaient les mœurs primitives du bon vieux temps, « car, nous dit le chroniqueur, c'est lorsque les mœurs semblent les plus débordées, qu'on veut rappeler l'innocence ancienne. » Des bergers, des bergères s'abandonnent à la joie sans mélange des consciences pures et candides; survient le loup, dont l'absence a été si durement reprochée aux pastorales de Florian. Nous disons le loup ; c'est un serpent qu'il faut dire, un affreux serpent noir, à la tête jaune, à la langue chargée de venin, dont l'apparition faisait envoler tout aussitôt et les Jeux et les Ris, apportant le trouble et la terreur dans ce hameau si paisible. L'application fut vite saisie par un spectateur habitué à comprendre à demi-mot. On ne connaissait à la cour, affublé d'une robe noire, ayant un visage jaune et livide, que le chancelier[1] ; la langue venimeuse achevait le portrait. Ce fut Louis XV, toujours alerte à piquer son monde, qui l'édifia sur les intentions des instigateurs de cette petite malice : Maupeou apprenait par lui, s'il ne s'en était pas un peu douté, que M. d'Aiguillon et la favorite étaient ceux auxquels il avait à s'en prendre, et que leur complice était le poète Voisenon.

L'abbé de Voisenon en étoit l'autheur, ce qui surprit beaucoup, parce que l'on sçavoit que l'année dernière il avoit fait des vers dans une pièce à la louange du chancelier[2]. Aussi celui-ci le fit-il venir pour lui en faire des reproches, en lui

1. Le maréchal de Brissac l'appelait plaisamment *La Bigarrade*, à cause de son teint jaune et vert. *L'Espion anglois* (Londres, John Adamson), t. I. p. 55.

2. Il s'agit d'une fête donnée par la duchesse de Valentinois à la comtesse de Provence, dans sa maison de Passy, le 26 novembre 1771, et à laquelle assistait le chancelier. On y chanta des vers à la louange de Maupeou, attribués à Voisenon, qui s'en est défendu, et donne

disant que c'étoit le roi lui-même qui le lui avoit appris. Au nom du roi, notre pauvre abbé eut peur, et vite de courir chez la comtesse pour l'en prévenir. Mais elle le rassura et lui dit qu'elle sçavoit que le roi ne faisoit qu'en rire, qu'à l'égard du chancelier, tant mieux : qui se sent morveux se mouche. On s'amusa de cette petite historiette, pendant quelques jours, aux dépens du patron au teint jaune et livide, et du pauvre abbé dont la plume se prêtoit à qui mieux la payoit[1].

C'était là une petite drôlerie de cour, dont le chancelier fut le premier à rire. Mais une affaire qu'on ne pouvait prévoir, l'ignominie flagrante d'un homme allait porter le dernier coup, le coup fatal à cette magistrature déjà si peu honorée et qui versait dans le plus profond mépris : le procès de Beaumarchais avec le ménage Goezman. On sait les faits. Ce n'était pas le tout alors, ce n'était même rien d'avoir pour soi le droit ; il fallait avoir accès près de ses juges, se faire écouter d'eux, se les rendre favorables. De tous temps, on avait sollicité, c'était une chose d'ordre, de forme, et dont les plus grands seigneurs, les princes du sang, ne se fussent pas dispensés. On y allait en grand équipage, et il y avait une étiquette qui était à suivre, qui ne choquait personne, puisque c'était l'usage. De pareilles démarches, faites par les parties en plein soleil, ne compromettaient ni le juge ni les solliciteurs ; elles avaient, en somme, leur signification élevée : cela voulait dire qu'au-dessus du plus grand il y a la justice, sous le niveau de laquelle

même l'initiale du coupable, ce qui n'est pas suffisant, il est vrai, pour prouver quelque chose. Desnoiresterres, *Épicuriens et Lettrés* (Charpentier, 1879), p. 318, 319, 320.

1. Bibliothèque nationale. Mss. F. R. 13734. *Histoire des Événements arrivés en France depuis le mois de septembre* 1772, concernant les Parlemens et les changemens dans l'administration de la justice et dans les lois du royaume. Seconde partie, f. 119, 120, 121, liv. XIII, contenant ce qui s'est passé depuis le premier janvier 1773 jusqu'au lendemain de *Quasimodo*.

tous doivent s'incliner, même le souverain au nom de laquelle on la rend. Donc, cela s'expliquait, avait sa réglementation, comme les épices, que nous avons peine à comprendre. Mais l'abus qui se glisse partout, plus que l'abus, la fraude, les concussions, les iniquités les plus révoltantes se perpétraient impudemment, sans que personne songeât à se plaindre ; car mieux valait encore en passer par tous les sacrifices qu'entrer en lutte avec tout un corps intéressé à ne point laisser incriminer l'un de ses membres.

Le parlement Maupeou, recruté d'éléments si divers, improvisé, forcément peu trayé, loin de renchérir en austérité et en vertu sur celui qu'il venait remplacer, ne fit que trop belle la part de ses ennemis, qui ne purent que le diffamer. Les choses n'en allaient pas moins leur train ; l'on criait, l'on chansonnait et l'on payait. Mais voilà qu'un plaideur, dans une affaire d'importance, sentant la nécessité de contre-battre l'influence de la partie adverse par les moyens en usage, trop pratique, trop façonné et trop assoupli aux exigences de la vie pour s'obstiner là où il n'y avait qu'à payer, se fait aboucher avec la femme de son rapporteur, entre aisément d'accord avec la dame, qui engage pleinement son mari et laisse le plaideur assuré que ses intérêts sont en bonnes mains. Les immortels pamphlets de Beaumarchais sont dans toutes les mémoires comme s'ils dataient d'hier, et les générations qui se succéderont se les transmettront avec le même ébahissement pour ces compositions uniques, dont on ne saurait rencontrer l'équivalent que dans les pages endiablées de Voltaire contre Maupertuis et Le Franc de Pompignan. Si le triomphe fut complet auprès de ce public qui ne croyait plus guère qu'à l'esprit, si ce magistrat prévaricateur et cette dame Goezman, dont les moyens de défense sont parfois si étranges, avaient succombé sous sa raillerie et le mépris

de tous, Beaumarchais ne sortait pas des débats sans que cette magistrature déconsidérée lui fît expier autant qu'il était en elle un éclat qui rejaillissait sur le corps entier. La sentence, édictée par un tout autre tribunal et appliquée à un tout autre personnage, le châtiment n'eût pas eu d'effet moindre que de fermer irrémissiblement au coupable la possibilité de tout emploi et de toute charge, et, avant tout, la porte des honnêtes gens ; car le blâme était une flétrissure dont on ne se relevait point. Qu'arriva-t-il, pourtant ? Au sortir de l'audience, des applaudissements frénétiques accueillaient cet homme que le tribunal avait frappé. Tout Paris se fit inscrire à sa porte. Le duc de Chartres et le prince de Conti, le lendemain même, lui donnaient une fête, et le lieutenant de police, M. de Sartine, lui disait : « Ce n'est pas le tout d'être blâmé, il faut être modeste[1]. »

Deux jours après l'arrêt on donnait au Théâtre-Français, pour petite pièce, *Crispin rival de son maître*. Le faux Valère s'étendait sur le procès que son prétendu père venait de gagner avec dépens. — « Cette affaire lui a coûté bien de l'argent, n'est-ce pas? lui demandait M. Oronte. — Je vous en réponds; mais la justice est une si belle chose qu'on ne sçauroit pas trop l'acheter. » Ce trait contre la justice telle qu'elle était rendue alors faisait toujours naître sur les lèvres des spectateurs un léger sourire ; il sembla qu'on l'entendait pour la première fois, ce soir là. On battit des mains, on applaudit avec un tel fracas que les acteurs durent attendre que cette furie se calmât. Mais, lorsque Oronte ajoutait : « Il m'a dit que sa partie étoit une femme. » Et que Crispin répliquait : « Oui sa partie est une femme, d'accord ; mais cette femme avoit dans ses intérêts un cer-

1. Paul Huot, *Beaumarchais en Allemagne* (Paris, Lacroix, 1869), p. 12.

tain vieux normand qui lui donnoit des conseils : c'est cet homme-là qui a bien fait de la peine à mon père ; » il faut renoncer à décrire l'effet de cette dernière phrase, dont chaque mot portait. Les noms de Goezman et de Marin volaient de toutes parts avec toute sorte de commentaires, et l'on comprend le malaise des partisans du parlement Maupeou, s'il s'en était aventuré dans la salle[1].

On prétend même, rapporte le chroniqueur auquel nous avons emprunté déjà l'historiette du serpent noir, que le président Nicolaï, qui étoit dans le parquet, fut obligé de se retirer, parce qu'il s'attiroit dans ce moment les yeux de tous les spectateurs, et qu'il sortit fort en colère[2]. Les mêmes applaudissements recommencèrent le lendemain à la représentation du *Misanthrope*, à l'endroit où l'on annonce à Alceste qu'il a perdu son procès[3] et qu'on lui conseille de se pourvoir au conseil du roi[4].

Ce n'était pas la première avanie infligée à cette magistrature déconsidérée par un public qui avait désappris tout respect. Quelques mois auparavant, en septembre 1773, le procès du marquis de Morangiés et de Dujonquay, affaire qui avait passionné tout Paris pour ne pas dire la France entière, se terminait, par un arrêt qui ne fut pas du goût du plus grand nombre, en dépit de tout le mal que s'était donné Voltaire pour ramener l'opinion au peu estimable maréchal de camp. L'on représentait *la Réconciliation*

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. X, p. 398.
2. Le président Nicolaï s'était quelque peu compromis par sa partialité trop manifeste en faveur du conseiller incriminé : Beaumarchais l'accuse de solliciter « ouvertement et journellement pour lui. » Il se laissa emporter jusqu'à faire expulser de la salle des pas perdus, sans prétexte aucun, l'habile homme, qui sut profiter de cette impardonnable violence pour écraser le magistrat de son impertinente clémence. *Œuvres complètes* (Laplace, 1876), p. 315.
3. Acte V, sc. 1re.
4. Bibliothèque nationale. Mss. F. R. 13734, f. 352, 353, liv. XI.

normande, de Dufresny. Falaise, au sujet du procès qui l'attire à Paris, fait cette observation judicieuse :

> Peut-être à mon profit, dans une cause obscure,
> Un juge bien payé verra plus clair que moi [1].

Et tout aussitôt le parterre d'accueillir le mot malencontreux avec des trépignements. Ces scandales ne cesseront plus. L'*Eugénie* de Beaumarchais [2], le *Britannicus* de Racine donneront lieu aux mêmes scènes déplorables. La salle voulut reconnaître le chancelier dans Narcisse, un Narcisse en simarre [3]. Devant cette lutte homérique contre tout un corps, on oublie le peu de moralité du personnage pour ne voir que son intrépidité et sa ténacité, cette verve intarissable qui lui permettent de faire face à tous ses adversaires. M. et madame Goezman sont assurément les victimes les plus lamentables de ce démon incarné, qui les prend, les unes après les autres, et ne les lâche plus qu'après les avoir terrassées et anéanties. Qu'est devenu sous sa plume, le pauvre Baculard, ce romancier « lacrymatoire, » qui avait cru un instant effacer son maître à Berlin? Mais c'est Marin qu'il faut plaindre, si peu intéressant que soit le personnage, ce Marin que flattait Voltaire, dont Voltaire avait peur même après son écrasement [4]. Le censeur royal avait cru se ranger du côté du plus fort et était loin de prévoir ce que lui coûterait sa méprise. Ce fut

1. Acte III, sc. VIII. *Correspondance complète de madame du Deffand avec la duchesse de Choiseul*, etc. (Lévy, 1867), t. II, p. 487. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. X, p. 294.

2. Acte II, sc. XII. « *Le capitaine*. N'est-ce pas une affaire qui vous attire tous à Londres? — *Le Baron*. Pas un mot de cela : un maudit procès dont je ne sais autre chose, sinon que j'ai raison... » *Œuvres complètes* (Laplace, 1876), p. 19.

3. Hallais-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale en France*, p. 104.

4. *Voltaire et la Société française*, t. VII, p. 451 à 461. *Voltaire à Genève*.

à qui donnerait le coup de pied de l'âne au pauvre diable. Les femmes furent aussi impitoyables que les hommes, dans cette curée à « l'hippopotame » comme l'appelait son bourreau, au « monstre marin, » comme l'appelait à son tour mademoiselle de Lespinasse [1]. Nous parlons de coups de pied de l'âne : l'arlequin de la comédie italienne, dans *les Trois jumeaux Vénitiens*, avait encastré cette facétie qui avait fait fortune comme tout le reste : « Marin n'est pas Malbête [2]. » Malbête était le nom du seul avocat qui eût consenti à signer le mémoire de Caron. Certes, l'appellatif n'était pas heureux, et Marin crut l'occasion admirable pour équivoquer sur le mariage de ces deux noms. Mais c'était compter sans cet esprit éblouissant que rien ne pouvait démonter. « Le Gazetier de France, répliquait-il, se plaint de la fausseté des calomnies répandues dans un libelle, signé Beaumarchais-Malbête, et il entreprend de se justifier par un petit manifeste signé Marin, qui n'est pas Malbête. » L'on conçoit que l'autorité fût intéressée à réprimer des licences qui compromettaient, avilissaient la fonction aussi bien que le fonctionnaire. La police mande l'arlequin à sa barre et lui enjoint d'aller faire des excuses au

1. Madame Suard, *Essais de mémoires sur M. Suard* (Didot, 1826), p. 109. Mademoiselle de Lespinasse n'eût été qu'une vulgarisatrice. Nous lisons dans les nouvelles à la main du 31 mars 1734 : « M. Marin étant entré ces jours derniers à la foire dans une boutique voisine d'une loge où un marchand d'animaux rares et étrangers a des crieurs pour avertir le public ; un malin, qui avoit vu le gazetier de France, donna un écu à l'aboyeur pour qu'il dit : « *C'est ici que l'on voit le monstre Marin, cet animal sans pareil né à la Ciotat.* Les clameurs furent telles et attirèrent tant de monde que M. Marin étant venu à sortir, s'arrêta pour voir ce que c'étoit, et ne perdit pas un mot de l'annonce, dont il sentit, aisément, la méchanceté. Il fait arrêter l'homme, le fait conduire au corps de garde. Mais par l'ingénuité de la narration et de ses réponses, il fut aisé de juger qu'il étoit dupe de son avidité à gagner un écu. Il désigna le quidam, qui s'étoit enfui, comme on l'imagine aisément : en sorte que l'humanité de M. Marin ne lui permit pas de faire châtier autrement cet aboyeur. » *Mémoires secrets*, t. VII, p. 151, 152 ; 31 mars 1774.

censeur royal, sur l'inconvenance de ses lazzi; celui-ci va voir Marin, auquel il proteste que, loin d'y avoir mis aucune intention malicieuse, il n'avait entendu donner à la phrase que son sens propre, en disant : « Le marin n'est pas mal bête [1]. »

Chaque maison avait son théâtre où se jouaient, à tour de rôle, toutes les gravelures de la Foire. L'on avait fait choix, dans un de ces mille salons particuliers, d'un opéra-comique de Taconet[2], *le Baiser donné et le Baiser rendu*, représenté, quatre ans auparavant, à Versailles, à l'occasion du mariage du Dauphin. Un cochet bel-esprit, qui a de l'érudition, pour parler comme mademoiselle Finette, se vante de posséder toute la bibliothèque bleue : et reliée encore! Maintenant, de quelle façon l'est-elle? C'est là un prétexte à des coqs à l'âne, médiocrement spirituels, fort innocents, en somme[3]. Mais l'acteur de société, se livrant à son propre génie, après énumération burlesque des différentes reliures, ajoutait à son rôle : « En veau marin. » Lisette, à la quatrième scène du même acte, disait que « les marins ne sont pas faits pour être sur terre[4]. » Cela est misérable sans doute, et n'est à signaler que comme un témoignage de plus du déchaînement général contre tout ce qui tenait, de près ou de loin, à ce Parlement avili.

L'on s'en permettait bien d'autres à la cour, chez les

1. *Mémoires secrets*, t. XXVII, p. 162; 31 janvier 1774. — Brazier, *Histoire des petits Théâtres*, t. II, p. 38.

2. Ce Molière des tréteaux de Nicolet se donnait, en tête même du livret de sa pièce, le titre de Membre des Arcades du Pont-Neuf, du Pont-aux-Choux, de Secrétaire perpétuel de l'Académie aquatique de l'Arche-Marion, et de Compositeur des spectacles forains.

3. P. 8, 9, acte I, sc. II.

4. Étienne Charavay, *Catalogue d'une précieuse collection d'autographes* provenant de feu M. de Loménie, du 14 décembre 1883, p. 10, n° 57. Lettre de Taconet à Beaumarchais. Elle a été reproduite dans *Beaumarchais et son temps* (3e édition), t. I, p. 346.

princesses et le roi lui-même. On s'avise de jouer une comédie intitulée *les Proverbes ou le meilleur ne vaut rien*, et la Comédie-Française avait été appelée à concourir à cette petite fête de famille. Préville avait été chargé du rôle du sieur Caron ; Feuilly faisait le conseiller rapporteur, tandis que Dugazon « l'un des plus fameux paradeurs » représentait la digne madame Goezman, imitant ses attitudes, ses mines, lorsqu'elle crut devoir faire intervenir son temps critique comme explication de certaines démarches hasardées. Cette pièce avait excité chez le roi un tel fou rire, qu'il n'avait pu y assister jusqu'au bout et qu'il la redemanda le lendemain. Il eût eu quelque droit à réclamer sa part d'auteur ; car, à la lecture du second mémoire, il avait dû dire qu'il y avait une comédie toute faite dans l'interrogatoire et la confrontation de la conseillère. Cette remarque avait suffi, et le courtisan alerte, qui avait répondu si justement à cette sorte de provocation du prince, n'était autre, assure-t-on, que Beaumarchais lui-même[1]. La parade, déjà indécente, par rapport au roi chez la favorite, ne l'était que plus chez la Dauphine, où elle fut jouée avec le même succès[2]. Il est vrai que, là, le parlement Maupeou n'avait que des adversaires, tandis que la logique voulait que Louis XV, au lieu de rire tout le premier de ce parlement-Croupion, se formalisât de gaietés offensantes pour son gouvernement et pour lui-même : cette attitude n'eût pas été de trop dans une telle conjoncture et devant la déconsidération complète de cette magistrature si peu viable. Tandis que le souverain s'amusait, dans son particulier, de ces platitudes d'une

1. *Revue nouvelle encyclopédique* (Didot, 1847), t. IV, p. 644. Journal d'un bourgeois de Paris, de 1766 à 1790 ; mardi 28 décembre 1773.
2. Bibliothèque nationale F. R. 13734, p. 308, 309 ; 1774, de janvier à Quasimodo.

opportunité contestable, le ministre, sans illusions à l'égard de l'opinion, n'eût souhaité qu'une chose, c'est qu'on le laissât en repos. Nous entendons au théâtre ; car, sur un autre terrain, il ne dédaignait l'aide de personne, et récompensait jusqu'à la prodigalité les services.

Cependant, l'un des défenseurs les plus illustres de la nouvelle magistrature avait cru que c'était une cause qu'on pouvait gagner, même sur la scène, et avait composé une belle tragédie dont il attendait merveilles. Voltaire écrivait à Dalembert, à la date du 13 novembre 1772 : « Vous verrez un beau tapage le jour des *Lois de Minos*. Il y a encore des gens qui croient que c'est l'ancien Parlement qu'on joue ; il faut laisser dire le monde. Les Fréron et les La Beaumelle auront beau jeu. » Parmi ces gens-là, figuraient le nouveau Parlement et le chancelier en tête, et ce fut cette conviction qui empêcha la pièce d'être sifflée. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que la fable s'appliquait à plus d'une situation politique, à l'extérieur comme à l'intérieur. Palissot voudra que *les Lois de Minos* soient une allusion aux troubles de Pologne[1]. Elles pouvaient tout aussi bien avoir rapport à la révolution de Suède, comme le remarque judicieusement le poète, qui s'amusait à cette incertitude de l'opinion. « Vous verrez bien, écrivait-il à Richelieu, que le roi de Crète, Teucer, est le roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski, et que le grand prêtre est l'évêque de Cracovie ; comme aussi vous pourrez prendre le temple de Grotine pour l'église de Notre-Dame de Czenstochova[2]. » Mais, bientôt après, ce

1. Palissot, *le Génie de Voltaire apprécié dans tous ses ouvrages* (Paris, 1806), p. 152, 153.

2. Lettre à Richelieu; septembre 1772. — Lettre de madame du Deffand, 1er (ou 18) novembre 1772. — *Revue des Deux-Mondes;* (15 avril 1864), t. LII, p. 355, 356, 357.

rôle de Teucer, que le roi de Pologne eût dû jouer, c'est le roi de Suède qui s'en empare ; et Voltaire, enchanté de voir que, quelque révolution qui se fasse, il faut copier ses *Lois de Minos*, dira à d'Argental : « Si les lois de la Pologne ont quelque rapport au deuxième acte, l'aventure de la Suède fait le cinquième acte tout entier ; il n'y manque que de donner le nom de baron de Rudebeck à Mérione[1].

Ce renvoi des parlements, la création d'une magistrature qui ne compensait pas la nouveauté par la qualité, étaient de nature à troubler le pays jusque dans ses fondements. Chez ce peuple, riant de tout, de ses défaites, de ses hontes militaires, cette question des parlements eut cela de particulier et de rare de donner lieu à autre chose qu'à des ponts-neufs et à des pamphlets[2]. Ce fut une guerre à mort entre les partis, qui alla jusqu'à diviser profondément les familles ; les fortunes atteintes par ce déplacement des charges de judicatures représentaient des chiffres toujours considérables, et l'on conçoit l'irritation, les ressentiments implacables du spolié et des siens devant ces mesures draconiennes. On vit des ménages des plus unis se séparer avec éclat pour la seule divergence d'opinion sur cette question brûlante, qu'il n'était pas permis d'envisager de sang-froid. Le maréchal de Biron et la maréchale vivaient dans le plus parfait accord ; ils étaient vieux, faits l'un à l'autre, liés par cette habitude indissoluble à laquelle l'on ne touche pas impunément : la mort devait seule briser une pareille chaîne. Il n'en fut rien. Le vieux maréchal, homme de cour, tenait pour la cour[3]. La maréchale, par ce sentiment généreux qui fait

1. Voltaire, *Lettres inédites* (Didier, 1857), t. II, p. 295.
2. Nous recommandons un livre qui a tout dit sur la matière, *le Chancelier Meaupeou et les Parlements* (Alphonse Picard, 1883), de M. Jules Flammermont.
3. *Vie privée de Louis XV*, t. IV, p. 266, 270.

qu'on se range du côté des persécutés, était parlementaire. Cet antagonisme d'opinions s'accrut au point que l'on sentit des deux parts l'impossibilité de supporter davantage un état de choses qui avait dépassé l'aigreur et amenait, entre ces gens bien élevés et pleins de politesse, des scènes dont leur commune dignité avait à rougir. On se quitta sans ménagement, et sans espoir de retour[1], et c'est cet événement vraiment étrange, mais qui donne la mesure de l'exaspération des esprits, auquel Dorat a fait allusion dans ces vers de Terville à Montbrisson, du *Célibataire* :

Des séparations au bout de quarante ans[2] !

1. « M. le maréchal de Biron se sépare de sa femme. Il veut, dit-il, mourir en paix. Il lui rend ses cent mille livres de rentes avec une joye inconcevable, et on croit qu'il fait le meilleur marché du monde, après trente ans d'union et de séjour ensemble... » Lettre de Ducis à un prince allemand ; à Paris, le 5 décembre 1771. Étienne Charavay, *Catalogue d'autographes* comprenant d'importantes correspondances de Voltaire, Helvétius, etc., du mercredi 20 décembre 1882, p. 52, n° 225. La maréchale ne se présentera point au lit de mort de son mari.

2. Le *Célibataire*, acte V, sc. VIII. Ce n'est pas, toutefois, la seule allusion qui se trouve dans cette pièce et que mentionne La Reynière, qui avait beaucoup connu Dorat. « On veut reconnaître, dit-il, dans un personnage (Saint-Gérand), le portrait du vieux marquis D..., qui n'avait guère d'autre mérite que de s'enivrer tous les soirs dans les plus brillants soupers de Paris, et que toutes les femmes appelèrent leur père, sans doute en considération de sa vie passée. Nous demandâmes un jour à Dorat s'il avait eu réellement en vue, dans Saint-Gérand, ce dégoûtant personnage, et quoiqu'il refusât de s'expliquer clairement, nous jugeâmes, par sa réponse, qu'il en avait eu connaissance avant d'écrire sa comédie... » Mais cela ne nous donne pas le nom du marquis. Grimod de La Reynière, *Moins que rien, suite de peu de chose* (Lausanne, 1793). — *Le Censeur dramatique ;* (20 pluviôse, an VI), n° 17, t. II, p. 450.

V

DÉBUTS D'UN RÈGNE. — COMÉDIE A LA COUR. GLUCK ET PICCINNI. — PERSIFLEURS. — L'ESPRIT NOUVEAU.

Quelle serait la fin de cette situation des plus tendues. entre la monarchie et le pays ; et le temps confirmerait-il cette révolution partant d'en haut, qui aurait eu sa raison d'être, si le chef de cette magistrature improvisée avait été fidèle à son programme ? Ce programme, le siècle suivant l'a réalisé plus que largement ; tel qu'il était, le progrès eût été immense, si l'on se fût soucié d'accomplir les réformes annoncées. Mais c'est à quoi l'on ne songea guère, et l'institution nouvelle ressembla en tous points à celle qu'elle avait été appelée à remplacer, sauf la considération, le prestige, qui lui firent complètement défaut. Les politiques se demandaient avec lassitude et perplexité qui aurait le dernier mot de la France ou de Maupeou, quand la maladie du roi et sa mort rapide vinrent changer la face des choses. Quel parti prendrait cette jeune royauté à si bonnes intentions, si effrayée de son mandat et de la responsabilité qui lui incombait ? A coup sûr, ce fut le plus honnête ; fût-ce le plus habile ? Plus de quatre années s'étaient écoulées depuis l'expulsion des parlements ; l'on n'était pour rien dans le mal qui s'était fait, dans l'agitation

dont le pays avait été troublé : un Mazarin n'eût eu garde de ne pas bénéficier d'une telle situation ; il n'eût point rappelé une magistrature inquiète, ambitieuse, qui, à peine installée, suscitait de graves difficultés à ce gouvernement auquel on ne fit pas crédit.

En province, comme à Paris, l'effet fut immense et ce fut au tour des magistrats de nouvelle fabrique de trembler, en Normandie particulièrement où le gouvernement avait rencontré une opposition indomptable. Pour punir celle-ci, le conseil supérieur appelé à remplacer son parlement fut dépêché dans une petite ville du littoral, à Bayeux, et installé dans les bâtiments du bailliage. Ce fut, tout aussitôt, une invasion de juges, de plaideurs, d'avocats, de solliciteurs qui firent monter le prix des loyers et de la consommation à un taux incroyable. On eût pensé qu'au moins les habitants, ainsi enrichis du jour au lendemain, eussent vu avec quelque déplaisir le renversement d'un état de choses dont ils retiraient d'aussi grands avantages ; ils furent les premiers à pousser des cris de joie et à bafouer cette magistrature de faux aloi. Durant le carnaval, les jeunes gens de la ville se concertaient, louaient les robes rouges utilisées dans l'opéra de *la Fée Urgèle*[1], se couvraient d'énormes perruques, et marchaient précédés de huissiers criant à tue-tête : « Place à nos seigneurs du Conseil supérieur ! » Et, le soir, au théâtre, la même mascarade faisait irruption, envahissait les premières loges ; après quoi un prétendu plaideur lisait, dans le parterre, une requête burlesque à « Messieurs. » Cette parade fit scandale, une information fut commencé par les ordres du ministre Bertin. L'on dut, toutefois, en rester là, en appre-

1. *La Fée Urgèle* était à grand spectacle. Les comédiens italiens avaient dépensé, lors de sa nouveauté, vingt mille livres en habits et en décorations. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. VI, p. 446.

nant que deux femmes de conseillers s'étaient mêlées au bal avec les robes de leurs maris [1].

Rouen, auquel on rendait ses juges légitimes, ne fut pas tendre envers les usurpateurs, qu'on accabla d'avanies et d'outrages. Jusque dans le palais, les clercs de la basoche jouèrent une bouffonnerie composée par eux, *l'Impromptu de la Saint-Martin* [2], où chacune de leurs victimes était figurée de façon à ce qu'on ne put se méprendre. Cette farce se terminait par l'expulsion à coups de lanières de ces intrus et de leur séquelle, et pendant quelques jours, les abords du palais retentirent du sifflements et des claquements incessants des fouets vengeurs [3]. Mais ce qui peint bien cette époque sans précédent, c'est que les lettres closes qui rappelaient les exilés, les trouvaient, pour la plupart, menant une existence peu conforme, il faut en convenir, à leur gravité professionnelle et à leur toge, qu'ils avaient troquée depuis longtemps la contre l'habit de Léandre ou l'accoutrement d'Arlequin ; si bien que, chez le président à mortier Becthomas, près d'Elbœuf, une vingtaine de Messieurs étaient à jouer *le Retour imprévu* [4], un titre de circonstance, lorsqu'on leur annonça cette mesure réparatrice, qui fut saluée par un beau feu d'artifice. L'auteur du *Culte des Dieux fétiches* et d'études sur Salluste, le président de Brosses, à Neuville-les-Comtesses, figurait, de son côté, dans *la Mère jalouse*, *l'Homme du jour*, voire *Nanine*, de son ennemi Voltaire, Et, chose étrange, plus significative encore, l'ancien premier président du parle-

1. Frédéric Pluquet, *Essai historique sur la ville de Bayeux*, p. 340, 341, 342.
2. Vaudeville satirique et bouffon, joué au palais, à Rouen, par la basoche ; 9 novembre 1774. Imprimé avec notes à la suite.
3. Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. VII, p. 12, 13.
4. Il existe deux comédies sous ce titre : l'une de Regnard, aux Français, 1700 ; l'autre de La Chaussée, aux Italiens, 1756.

ment de Rouen, Hue de Miromesnil, tenait à Pontchartrain, l'emploi des *Crispins*[1] avec une supériorité à laquelle il allait devoir sa fortune, si, comme de mauvais plaisants l'ont prétendu, ce fut la cause déterminante de son élévation au grade suprême de son ordre [2].

L'enthousiasme fut grand, et le nouveau règne salué par les acclamations de tout le peuple. Ce délire, le théâtre devait s'en constituer l'interprète avec ses imprudences, ses étourderies d'expression. L'on représentait une comédie, *Monsieur Péteau ou le Gâteau des Rois*, dans laquelle les louanges à l'adresse du nouveau souverain devenaient forcément la critique la plus amère de son prédécesseur :

Il est des sages de vingt ans,
Et des étourdis de soixante.

Imbert, l'auteur de ce *Gâteau*, s'était cru courtisan. Il fut arrêté et mené au For-l'Évêque, et mademoiselle Luzi, qui l'avait trop bien secondé, suivait le même chemin [3]. Ces vers n'avaient pas échappé à Crébillon fils ; mais il avait cru trouver le moyen de dépister la malveillance, en donnant dix ans de moins aux étourdis de soixante : ces dix ans de moins sauvaient tout. Encore eût-il fallu que l'actrice respectât la

1. Nous avons fait allusion déjà à ce fait, p. 27.

2. « Il passe pour constant que, durant la dispersion des cours de magistrature, il a joué, avec beaucoup de succès, les rôles de *Crispin* à Pontchartrain, qu'il y a singulièrement amusé madame et M. de *Maurepas*, et que, s'étant insinué dans leur intimité par son art de les intéresser, il leur a fait voir ensuite qu'il ne manquoit pas du génie nécessaire aux grandes places, qu'il leur a fourni des vues et des moyens pour le rétablissement de la magistrature, et que, se trouvant en même tems du bois dont on fait les chefs de la justice, il l'est devenu. » *Requeste de Janot à Monseigneur Hue, le garde des sceaux de France*; 20 mai 1783.

3. Archives nationales. O^1 — 417. Dépêches, année 1775, 15 janvier. Ordre de mettre en prison la D^{lle} Luzy et le S. Imbert, p. 20.

correction. Mais celle-ci, à la représentation, maintint la première version, sans se soucier, si elle le fit sciemment, de ce qu'il en adviendrait pour elle, l'auteur et le censeur, car Crébillon fut frappé d'une suspension de trois mois, qui se restreignit à dix-huit jours seulement[1]. On ne pouvait pas être implacable envers de braves gens qui n'étaient coupables que de trop de zèle mêlé à trop peu de convenance. C'est en pareil cas qu'un censeur a besoin de tout son tact et de toute son expérience. Dorat, lui aussi, avait bourré son *Adélaïde de Hongrie* de flatteries pour le jeune roi et de déclamations indécentes applicables à l'ancien ordre de choses. Le grand acte populaire était le rappel des parlements; et le poète de célébrer ce glorieux événement, en ces deux vers qui furent applaudis à tout rompre et eurent un tel succès que le pauvre Crébillon, encore une fois, pris en faute, dut exiger de l'auteur moins d'emportement dans l'enthousiasme :

> J'enchaîne la discorde aux pieds de la justice,
> Je rends aux tribunaux leur auguste exercice.

Ç'avait été la même joie, le même enivrement dans toute la France. Un avocat de Bretagne donnait au théâtre de Rennes, *le Couronnement d'un roi*, où l'enchantement présent n'effaçait pas les souvenirs. On voyait apparaître dans cet « essai allégorique » tous les vices qui entouraient le trône naguère, le luxe sous les traits de l'abbé Terrai, la flatterie ressemblant comme deux gouttes d'eau au Maupeou, le despotisme avec le masque de d'Aiguillon, un vieil esclave, qui avait emprunté au maréchal de Richelieu sa face ridée et décrépite. Comme contraste à ces duretés,

1. Archives nationales. O[1] — 417. Dépêches, année 1775, 15 janvier. Lettre à Crébillon, p. 20; 3 février, à M. Lenoir. Levée de l'interdiction, p. 55.

l'auteur faisait dire à l'un de ses personnages : « Vive dieu, les Français ont donc un roi ! » Le mot était heureux et correspondait à la pensée de tous ; ce fut pourtant ce qui fit supprimer la pièce [1]. Cette exclamation si flatteuse pour le jeune monarque était, par contre, comme le distique du *Roi Péteau*, la critique significative d'un règne qui avait été sans roi.

La nouvelle reine partageait, avec son époux, cet amour qui se manifesta, dès la première heure, avec une passion voisine du délire. Sa gentillesse, sa grâce qui ne nuisaient en rien à la noblesse du maintien, avaient surpris et charmé. Ce fut à qui saluerait dans cette enfant la future souveraine d'un pays trop longtemps livré aux caprices et à la rapacité des maîtresses. Partout on se montrait le couple sympathique ; au théâtre particulièrement, les acclamations ne finissaient point. On appliquait au Dauphin ces vers du *Siège de Calais :*

> Le François dans son prince aime à trouver un frère
> Qui, né fils de l'État, en devienne le père [2].

La jeune princesse raffolait du théâtre et applaudissait aux beaux endroits, comme si cela n'eût pas été de toute inconvenance. A la Comédie-Italienne, on jouait *le Déserteur* [3]. Le parterre, ne faisant qu'une voix avec les acteurs,

1. *Mémoires secrets*, t. VII, p. 284, 287, 290-298 ; 22 février 1775. — Hippeau, *le Gouvernement de Normandie aux XVIIe et XVIIIe siècles* (Caen, 1864), t. IV, p. 99.

2. Acte III, sc. VII.

3. *Le Déserteur*, joué le 6 mars 1769, reposait sur une anecdote touchante que nous a raconté sommairement le fils de celle qui sauva le pauvre diable d'une exécution inévitable. « Avant que le camp se séparât, un déserteur, traduit devant le tribunal de guerre, fut condamné à mort : c'était la loi du temps. Ma mère courut se jeter aux pieds du roi et obtint la grâce du coupable. Sedaine me dit que ce fut

elle saisira une allusion à la tendre affection qui semblait régner entre le roi et ses frères[1].

La première impression de ce couple inexpérimenté, à la nouvelle de la mort de leur aïeul, fut un vif effroi de la responsabilité qu'il allait assumer; mais cette terreur presque enfantine ne dura guère. Si le prince était jeune, n'avait-il pas fait choix d'un pilote exercé, d'un Mentor qui, ministre dès ses quatorze ans, l'avait été sans discontinuité trente-six années, durant lesquelles il s'était conquis, tout au moins, un renom d'homme fin, à expédients, redoutable, on le sait déjà, par des saillies qu'il n'essayait point d'adoucir et qui, en somme, lui avaient été funestes. L'exil supporté avec une insouciance qu'on put prendre pour de la philosophie, l'illusion des souvenirs confus et grossissants, cette sorte de respect qu'on accorde à tout ce qui a vieilli, la protection déclarée des filles de Louis XV, si puissante encore auprès de leur neveu, et qui lui savaient gré de ses campagnes contre les favorites, devaient, lorsque l'heure sonna de la réaction, exercer leur influence prépondérante sur les décisions d'un maître mieux intentionné qu'expérimenté. Quelque léger qu'il fût, Maurepas, un peu étonné de cette revanche de la fortune, sentit qu'il fallait faire la part de l'esprit nouveau, donner à l'opinion une apparente satisfaction sur le plus gros et le plus pressant des réformes imposées par la force des choses. La disgrâce de l'abbé Terrai, ce ministre abhorré, plus abhorré que Maupeou que l'on renvoyait aussi, signalait, avec le rappel de l'ancien Parlement, l'avènement d'un règne réparateur, n'aspirant qu'à entrer et s'avancer dans la voie du bien et de la justice. Ces hommes impopulaires, détestés non sans raison mais rompus aux affaires, demandaient

1. *L'Espion anglois* (John Adamson), t. IV, p. 311, 312.

des successeurs. On en choisit d'honnêtes, d'éclairés, mieux vus à Paris qu'à Versailles, où, dès les premiers pas, ils allaient être battus en brèche, désarmés, réduits à l'impuissance. Firent-ils des fautes? Cela n'est pas douteux ; mais leur permit-on de réaliser les améliorations qu'ils rêvaient de substituer aux vieux abus?

Maurepas, l'homme du passé, ne devait pas être sincèrement favorable à ces théoriciens qu'il croyait indispensable d'appeler aux affaires, mais qui s'y useraient vite. Si Turgot, Malesherbes ne tardaient pas à succomber sous les coups d'une résistance formidable, encore moins aveugle que passionnée, l'opposition qu'ils rencontrèrent n'eut rien de comparable au déchaînement que souleva ce comte de Saint-Germain, dans lequel on avait entrevu le restaurateur de notre armée, si désorganisée et avilie par les dernières guerres, homme intègre, philosophe âpre, têtu, que l'on alla presque enlever à sa charrue, comme Cincinnatus[1].

L'on avait espéré un génie créateur dans le bon sens du mot, et il se trouva que ce vieux soldat, dont le renom militaire était des meilleurs dans toute l'Europe, n'était qu'un brouillon, prompt à bouleverser, incapable de remédier à l'insuffisance de l'institution. en présence des forces militaires des autres peuples. Voilà ce qu'on dit, ce que l'on cria bien haut. Certes, dans ces plans de réforme, le ministre n'avait pas tenu suffisamment compte du tempérament national. Saint-Germain, qui avait trop longtemps vécu hors de sa patrie, au service de l'Allemagne et des puissances du Nord, apportait, dans ses règlements, une discipline implacable. Mais ce ne fut pas

1. M. de Saint-Germain était en bonnet rouge et en redingote dans son jardin, lorsqu'on vint lui annoncer sa nomination. *Mémoires secrets*, t. VIII, p. 229; 30 octobre 1775.

le soldat qui s'en plaignit. Ce furent les grands seigneurs de la cour, à la tête de commandements de parade, les corps d'élite si coûteux, qui poussèrent des clameurs, quand ils se virent menacés dans leurs privilèges et même dans leur existence. Il fallait venir du fond de sa province et de son pigeonnier délabré, pour croire à la possibilité, nous ne dirons pas du succès, seulement de la lutte. Le comte fut bientôt conspué, honni par ceux qui eussent dû applaudir à ses visées et auxquels on sut persuader que le protégé de Turgot et de Malesherbes était un brouillon, un charlatan qui allait tout perdre. Il se faisait fort d'augmenter l'effectif de quarante mille hommes, sans qu'il en coûtât un sou au roi ; mais le roi eût dû retrancher sur les grands traitements, à commencer par sa maison militaire. Ces remaniements, ces réductions créaient autant d'ennemis irréconciliables que de gens atteints ; et il y a à s'étonner de la durée d'un ministère[1] sapé de toutes parts, exécré, maudit, contre lequel Carlin ne craignait point de décocher, dans son baragouin moitié italien, moitié français, ses lazzis au gros sel qu'il fallait bien châtier[2]. Cette avanie, autrement cruelle, parce qu'elle avait pour témoin toute la cour, demeurait forcément impunie : l'on jouait l'*Amant bourru*, de Monvel. Il y a, dans cette comédie, un

1. Présenté au roi en octobre 1775, il lui offrait sa démission qui était acceptée, en septembre 1777.

2. « La satire portait sur les nombreux règlements de M. de Saint-« Germain. Je me ferai, disait-il à Scapin, couper un bras, et je serai « un officier d'importance; ensuite l'autre bras, et je me monterai à « un grade plus éminent; un œil de moins, nouveaux honneurs ; puis « je me ferai couper la tête pour être général... » Toute l'Assemblée sentit le piquant de l'épigramme. Carlin fut comblé d'applaudissements, la plaisanterie circula dans les soupers. M. de Vergennes la prit fort mal, et fut d'avis de faire mettre le plaisant en prison, il y passa quelques jours : les visites de quelques personnes aimables le consolèrent d'une affliction si facile à supporter... Rulhières, *Œuvres* (Ménard, 1819), t. II, p. 200.

valet du nom de Saint-Germain ; le héros de la pièce, au dire de Condorcet, s'écriait, furieux : « C'est un coquin qui fait tout de travers ; il faut que je le chasse[1]. » On devine quels applaudissements, en dépit de la présence de la souveraine, à cette rencontre qui traduisait si plaisamment le sentiment public, l'hostilité générale contre le malencontreux réformateur.

La jeune reine, entourée d'hommages, de séductions, s'abandonnait au courant avec l'entraînement, l'irréflexion de son âge. Les plaisirs, les fêtes, les extravagances de la mode, à cette première heure, l'absorbèrent absolument. Si elle donnait le ton à la cour, si la coupe, la couleur des robes furent copiées sur les siennes, en réalité, elle n'était que la vulgarisatrice d'ajustements inventés par les modistes, les couturières, les coiffeurs du temps. Louis XVI, assistait en spectateur médiocrement bienveillant à ces transformations que chaque jour voyait naître et disparaître ; ces folies, qu'il se sentait impuissant à discréditer, le mettaient de mauvaise humeur, et, de temps à autre, il le témoignait par une boutade, une plaisanterie un peu lourde, sans que cela amenât, d'ailleurs, le moindre changement dans cet emportement de toilettes insensées.

1. Condorcet, *Mémoires* (Ponthieu, 1824), t. I, p. 49, 50. Cette phrase ne se retrouve pas dans la pièce imprimée, qui fut représentée le mercredi 14 août 1777. Elle est dédiée à la reine. Il eût été indécent de tolérer un passage que le public avait si catégoriquement appliqué à un ministre du roi ; et, fort probablement, la censure le supprima au théâtre et dans l'imprimé, qui est de la même année ; mais, de toutes façons, Condorcet n'avait conservé qu'un souvenir vague de la comédie de Monvel, et n'avait été frappé que du rapprochement malin qu'il signale. Il faut dire ce que sont ces *Mémoires*, qui ne sont pas, à proprement parler, des mémoires. Un ensemble de pièces, de lettres, de notes de Condorcet, de Suard et d'autres personnages, que le légataire du philosophe, le marquis de La Rochefoucault-Liancourt a rangé, accommodé à sa façon, mais d'une lecture curieuse et instructive. Voir ce que dit M. Charles Nisard, dans ses *Mémoires et correspondances historiques et littéraires* (Michel Lévy, 1858, p. 367).

Les coiffures, particulièrement, en étaient arrivées à un tel point que l'on croit rêver à la description, ou mieux encore, à la reproduction de ces édifices prodigieux, Elles sont demeurées pour nous des documents historiques ; car les artistes du genre n'avaient garde de ne pas profiter de l'événement le plus insignifiant pour le fixer par une invention nouvelle. L'année précédente, le succès de l'opéra de Gluck donna lieu aux coiffures *à l'Iphigénie* remarquables par le voile qui s'en détachait [1]. Il est vrai qu'elles cédaient bientôt la place à des échafaudages de panaches, de deux ou trois pieds d'élévation, qui firent scandale. Marie-Antoinette s'était engouée pour ces plumets qui ajoutaient sensiblement à sa taille [2] ; et cela avait plus que suffi pour les faire adopter non seulement par les dames de la cour mais par toutes les femmes qui se piquaient d'élégance et de qualité, en dépit des dangers qu'elles pouvaient courir [3].

Carlin et sa troupe avaient été rappelés à Versailles qui

1. On vit des coëffures *au Temps présent*, à *la Linguet*, à *la Bonne maman*, à *la Devismes*, à *l'Enfant*, à *la Marlbrough*, etc., etc., toutes visant une actualité ou un travers plus ou moins piquant.

2. Marie-Thérèse écrivait à sa fille, à cette époque même, 5 mars 1775 : « Je ne peux m'empêcher de vous toucher un point que bien des gazettes me répètent trop souvent : c'est la parure dont vous vous servez ; on la dit depuis la racine des cheveux, 36 pouces de haut, et avec tant de plumes et rubans qui relèvent tout cela !... » D'Arneth et Geffroy, *Correspondance secrète de Marie-Thérèse avec le comte de Mercy-Argenteau*, t. II, p. 306. Ces coiffures nous venaient d'Italie, comme nous l'apprend l'abbé Galiani, dans une lettre à madame d'Épinay, du 7 avril 1775 : « Je suis étonné que Naples vous ait donné la mode des coiffures ; car il y a quatre ans ou trois au moins que nos dames se coiffent sur vingt-deux pouces de hauteur et quinze de largeur, sauf panaches, brimborions, saucissons et autre attirail. Le visage, au milieu de toute cette atmosphère, a l'air d'un nombril... » *Lettres de l'abbé Galiani* (Eugène Asse, 1881), t. II, p. 188, 189.

3. Un célèbre professeur de physique, de Padoue, M. Toaldo, dans son *Traité des conducteurs électriques*, s'était donné la peine de prévenir les femmes qu'effrayait le tonnerre, qu'elles provoquaient la foudre par des coiffures exagérément hautes qui ne pouvaient être maintenues que par de gigantesques épingles de métal. Mais c'était bien prêcher dans le désert.

s'accommodait de ces lazzi. Il n'était pas pour cela inviolable, et M. de Vergennes, après la frasque à laquelle il a été fait allusion, le lui avait suffisamment démontré. Mais il fallait, pour qu'on se crût obligé de sévir, une circonstance aussi impérieuse que les bouffonneries qui lui étaient échappées contre M. de Saint-Germain, et l'indulgence dont il se sentait l'objet n'était pas de nature, malgré la leçon, à le rendre plus circonspect. Ce soir-là, au lieu de la queue de lapin traditionnelle, il avait mis à son chapeau une plume de paon d'une longueur invraisemblable, provoquant le ciel et ne trouvant point de portes assez élevées; ce qui fut le prétexte à mille pasquinades d'une signification embarrassante. Une plaisanterie dans un tel lieu, venant d'un tel personnage et visant directement la souveraine dont les plumets n'étaient guère moins exagérés, dépassait tellement les limites de ce que pouvait se permettre même un arlequin italien, que l'on ne douta point que Carlin n'allât coucher à Saint-Lazare. Il n'en fut rien pourtant. Carlin, en somme, n'avait agi que par ordre du roi, qui pensa que cette petite leçon ne serait pas perdue [1]. C'était beaucoup d'illusions. Les panaches tinrent bon, à la ville comme à la cour, malgré certaines mésaventures qu'on se racontait, entre autres celle d'une dame qui, au théâtre, en entrant dans sa loge, donna de son plumet dans la porte, ce qui mit sa coiffure dans un tel désordre qu'il lui fallut battre en retraite, saluée par les rires et les applaudissements moqueurs de la salle entière.

Mais ces audaces étaient dans le sang de la comédie ita-

1. *Correspondance secrète*, t. I, p. 214, 215. — L'ambassadeur de l'impératrice, dans sa dépêche du 20 février 1775, dément cette désapprobation du roi, et dit que la reine ne fait que suivre une mode qui est devenue générale. Nous croyons qu'ici il y a un peu de complaisance de la part de ce diplomate, d'ailleurs très sincère, et racontant tout à sa souveraine.

lienne. Une autre fois, Carlin était en scène avec une actrice dont il était fort épris et que son rôle condamnait à une posture suppliante ; il la tient à ses genoux un temps démesuré, exhalant tout ce que son amour et sa jalousie lui suggéraient dans une improvisation aussi ardente qu'impétueuse. Il y avait là deux oreilles auxquelles s'adressaient ces paroles furibondes. Le prince de Monaco, non moins amoureux, non moins emporté, ne sut se contenir davantage, et interpella son rival, pour lui reprocher cette conduite indécente. Mais le comédien, loin d'être intimidé, lui fit sentir que, s'il y avait indécence, c'était, à coup sûr, dans cette allocution incompréhensible chez un particulier, et cela en termes si heureux, si mordants, que le prince ne put que regretter de s'être commis aussi maladroitement avec un histrion [1].

Nous voudrions révoquer en doute cette historiette de Carlin et de la plume de paon; mais ce n'est pas le seul incident de ce genre que nous aurions à relever. L'on représentait à Versailles, *Don Japhet d'Arménie*, une vieille comédie de Scarron réduite de cinq à trois actes, qui avait le privilège de dérider la cour, malgré ce qu'elle avait de vieillot et de suranné. Le roi trouva le moyen de faire glisser dans cette farce d'un médiocre atticisme des singeries ayant trait aux petites mines de la reine et du

1. *Mémoires secrets*, t. XXXII, p. 171. — Ces interventions violentes de la jeunesse dans les petits théâtres n'étaient d'ailleurs que trop fréquentes. A la salle d'Audinot, l'on jouait, à cette époque même, une pièce de Landrin, intitulée : *les Curiosités de la foire Saint-Germain*, où toutes les filles en renom étaient vilipendées. Mademoiselle Duthé, qui assistait à la première représentation, avait bien quelques motifs de s'attribuer une bonne part des gentillesses à l'adresse de son corps, et se reconnut dans la désignation de « blonde et fade Laïs. » Ses amants, épousant son injure, se transportèrent chez le directeur, qui refusa courageusement de nommer l'auteur du vaudeville, qu'ils avaient projeté de faire périr sous le bâton. *Ibid.*, t. VIII, p. 77, 78, 86, 91. — *La Gazette noire*. 1781, p. 175, 176.

comte d'Artois [1]. On sent ce que cela avait de maladroit, de sérieux même, quand on se reporte à la bienveillance, aux interprétations charitables du courtisan à l'égard des démarches les plus innocentes. L'anecdote qui suit, de source authentique, nous déplaît moins; la leçon est, cette fois, à l'adresse du comte de Provence, et semble méritée. La famille royale, forcée de s'incliner devant la future souveraine, prenait, dans l'intimité, sa revanche de sourires et de caresses obligatoires. Il fallait être également bien avec la favorite qui représentait le présent, et c'était un double jeu dont le prince savait se tirer avec plus d'aisance que de franchise. Par malheur, le frère aîné, en furetant dans les lettres adressées à leur aïeul par le comte et la comtesse, eut tout lieu de se convaincre de ce petit manège. L'occasion se présentait bientôt de témoigner qu'il n'était pas leur dupe. Un soir, que l'on était en petit comité, l'on imagina de répéter quelques scènes de comédie, où chacun dut accepter un rôle. *Tartuffe* fut choisi, et le personnage principal échut au comte de Provence. La scène jouée, le roi dit : « Cela est rendu à merveille, les personnages y étoient dans leur naturel [2]. » Il ne tint qu'à Monsieur de faire l'application, ainsi qu'à Madame, qu'on n'avait pas oubliée.

Aussi voilà l'allusion, la personnalité, la satire introduites à la cour par les maîtres eux-mêmes qu'elle amuse et qu'elle sert. Louis XV, dans ses cabinets, pour complaire à madame du Barry, avait pu rire des moqueries à l'adresse du parlement, voire du chancelier; vainement Collé se remuera pour obtenir qu'on représente *la Partie de chasse*,

1. Feuillet de Conches, *Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Élisabeth* (Plon, 1864), t. I, p. 35.

2. D'Arneth et Geffroy, *Correspondance de Marie-Thérèse avec le comte de Mercy-Argenteau*, t. II, p. 181. Mercy à Marie-Thérèse. Paris, 28 juin 1774.

et Durozoy, *la Réduction de Paris*, deux ouvrages à la glorification du Béarnais : il n'eût pas admis cette inqualifiable indécence d'un prince de sa race, du chef de sa maison figurant sur des tréteaux, à quelque titre que ce fût. Deux mois avant sa mort, Le Blanc avait présenté au Théâtre-Français une pièce intitulée *Adeline* que la censure avait écartée à cause de certains rapprochements dont le frère de la Dauphine pouvait être l'objet [1]. C'était là une mesure de convenance, à laquelle la jeune princesse aurait dû applaudir et qui, tout au contraire, la mécontenta vivement. Joseph apparaissait, là, à son avantage, et Antoinette, qui le chérissait, ne vit pas autre chose. Aussi, lorsqu'elle sera la maîtresse, la comédie sera jouée, sans autre modification que son titre. Elle s'appellera *Albert premier* [2].

Nous ne savons ce qu'en pensa le principal intéressé; disons qu'à une représentation d'*Œdipe*, lors de son séjour parmi nous, en 1777, à ces deux vers que Voltaire met dans la bouche de Jocaste :

> Ce roi, plus grand que sa fortune
> Dédaignait comme vous une pompe importune.

le comte de Falkenstein, qui s'était posé en prince philosophe, frondant notre luxe, notre légèreté, paraîtra plus

1. Archives nationales. 0^1 — 414. Dépêches, année 1772, 21 octobre, p. 961.

2. L'empereur se promenant dans le Prater, rencontra une jeune fille avec sa mère, l'une et l'autre fort chichement vêtues, et visiblement en proie à un violent chagrin ; il les aborde, interroge la première, qui lui répond qu'elle est fille d'un officier mort au service. Jusque-là, elles avaient pu se suffire, grâce au travail de leurs mains; mais elles étaient à bout de forces et de ressources. Joseph leur demande pourquoi elles ne se sont pas adressées à l'empereur. Mais la jeune personne réplique qu'il passe pour être avare, et qu'elles n'ont pas cru devoir tenter une démarche inutile. Il leur remet quelque argent et s'engage à leur faire parler à l'empereur. Les deux femmes ne manquaient pas de se trouver au rendez-vous, et apprenaient ainsi à qui elles avaient confié leurs doutes injurieux à l'égard de la géné-

confus que blessé d'applications bienveillantes qui devenaient la critique de cette cour frivole à laquelle il dissimulera trop peu ce qu'il pense d'elle.

La manie du persiflage se glissera partout, et l'on se raillera, les uns des autres en toute licence, sans que cette chasse aux ridicules semble blesser personne. La duchesse de Bourbon, après avoir composé un proverbe contre son mari, fera accepter un rôle au prince[1]. Nous ne connaissons rien de cette plaisanterie de société fort inoffensive sans doute; il est à croire toutefois qu'elle était déjà d'un ton autre que la petite comédie de Laujon, *l'Amoureux de quinze ans*, l'histoire souriante de la lune de miel des deux époux, dont le roman avait mieux commencé qu'il ne devait finir[2]. Dans cet entraînement furibond de théâtre et de médisances, les maîtres du monde iront sur les brisées des gens du métier. Nous ne parlerons pas du roi de Prusse : celui-là était homme de lettres autant que roi, et M. Satyricus ne sort pas de son rôle en décochant quelques traits malins, dans *l'École du Monde*[3], contre la réforme de la jus-

rosité du prince. Joseph II les rassure, il annonce à la mère une pension sur l'état de la guerre, et, se tournant vers la jeune fille : « Une autre fois, lui dit-il, vous ne désespérerez jamais d'un cœur juste. » Grimm, *Correspondance*, t. X, p. 89, 91. — La Harpe, *Correspondance*, t. I, p. 37. — *Revue rétrospective* (1834), t. III, p. 85, 86. Chronique secrète de Paris, sous Louis XVI; mardi 14 juin 1771. — Hallays-Dabot. *Histoire de la Censure théatrale*, p. 103.

1. Lescure, *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette* (Plon, 1866), t. I, p. 334 ; 8 novembre 1780.

2. Collé, *Journal*, t. III, p. 527. — *Recueil de fêtes et spectacles* donnés devant Sa Majesté, à Versailles, à Choisy et à Fontainebleau, pendant l'année 1771. (Paris, de l'imprimerie de Ballard, 1771), 9 vol in-8°. — Deux ans après leur union, les mêmes auteurs « qui semblaient s'être imposé la tâche de mettre en opéra comique la vie des jeunes époux, » à la naissance du duc d'Enghien composaient une seconde pièce, *le Nouveau-Né*, réprésentée à Chantilly avec le plus grand succès. *Mémoires secrets*, t. VI, p. 226, 227. 29 novembre 1772.

3. *L'École du monde*, comédie en trois actes, faite par M. Satyricus, pour être jouée incognito. Représentée le 16 et le 18 mars 1748,

tice qui venait de s'exécuter, de son plein gré mais non sans qu'il sentit les endroits imparfaits de ce grand ouvrage[1]. Le frère de Marie-Antoinette, à défaut des mêmes facultés, s'en reposera, à l'occasion, sur un poète à ses ordres. La cour de France, durant les deux derniers règnes, sera honorée de la visite des plus augustes personnages. Les princes héréditaires de Brunswick et de Saxe-Gotha, le roi de Danemarck, le prince royal de Suède et son frère seront accueillis avec une exquise politesse par Versailles, dont ils s'efforceront de prendre les grands airs et parfois les ridicules. Nature bizarre autant que chevaleresque, le comte de Haga ne réussissait pas également auprès de tout le monde, auprès de la reine notamment, influencée peut-être à cet égard par son frère[2]. L'empereur, dont la simplicité n'était pas sans affectation, ne dissimulait qu'imparfaitement, lui aussi, des prétentions de plus d'un genre, posant en philosophe, en réformateur religieux, quand, à d'autres moments, il se signalait par de véritables capucinades. Témoin de ces inconséquences, à la cour de Florence où il séjournera quelque temps, Gustave dont l'orgueil avait à souffrir de l'inégalité de leurs conditions royales, ne s'était pas refusé le plaisir de railler, dans son intimité, cet étrange esprit fort, qui, en dépit de ses affiches de libertinage, courait les églises pour mériter des indulgences, Cela avait son côté comique, à coup sûr, et le prince suédois, eut le tort de

le 2 juillet, le 5 novembre 1749, et le 29 juin 1750. L'allusion se trouve acte III, sc. I. *Œuvres de Frédéric le Grand* (Édit. Preuss), t. XIV, p. XXVI. Avertissement de l'auteur.

1. *Voltaire et la Société française*, t. IV, p. 145. *Voltaire et Frédéric*.

2. Joseph écrivait à sa sœur Marie-Christine : « Pour le roi de Suède, c'est une espèce qui ne m'est point homogène, faux, petit, misérable, un petit-maître à la glace enfin ; il passera par la France, et si vous le voyez, je vous le recommande d'avance. » *Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Élisabeth*. (Plon, 1865), t. III, p. 80, 81. Pise, le 30 janvier 1784.

souligner ces plaisants disparates sans se préoccuper de la discrétion de l'auditoire. Joseph le sut et rendit épigramme pour épigramme. Le premier, précisément parce qu'il n'était qu'un monarque de second ordre, « un roi de province, » comme son voisin de Danemarck, n'était pas moins chatouilleux sur les questions d'étiquette et de préséance, et ne l'avait laissé que trop paraître dans ses rapports avec les princes du sang de France. Pour n'être point en retour de méchancetés, l'empereur faisait représenter un opéra, dont le principal personnage était un héros ridicule, paraissant en robe de chambre avec le grand cordon de l'Étoile polaire dont il ne se résignait à se séparer, s'il s'y résignait, que pour se mettre au lit [1]. Ce ne sera pas l'unique fois, en définitive, que le prince suédois se trouvera un héros de comédie; et, plus tard, Catherine II, qui l'avait également en horreur, composera et fera jouer sur son théâtre une comédie intitulée *Gore-Bogatyr* (le chevalier de malheur) qui n'était pas précisément une hymne à sa gloire [2]. Ces plaisanteries

1. Les deux princes voyagaient incognito en Italie. Ils se rencontrent à Florence. Joseph, accompagné de son frère, le grand-duc de Toscane, prévient le comte de Haga. Ce dernier, encore au lit, n'eut que le temps d'endosser une robe de chambre, sur laquelle il ne manquait pas, toutefois, de passer le grand cordon de l'Étoile polaire; et reçut ainsi les deux visiteurs que ce grand cordon, en tel équipage, amusa beaucoup. Et c'est cette ridicule réception que prétendait atteindre l'opéra dont il est question. Geoffroy, *Gustave III et la cour de France* (Didier, 1867), t. II, p. 13. Le prince de Ligne fait allusion, dans une de ses lettres, à ces misères. L'empereur s'étant exprimé avec franchise sur son peu de sympathie pour ce souverain du Nord « qu'il avoit pris en guignon en Italie, à cause d'une robe de chambre bleu et argent, avec une plaque de diamants, » il lui répondit librement : « V. M. devroit bien empêcher un libellé affreux dans lequel on ose traiter comme un Don Quichotte un prince bon, aimable, et doué de génie. » *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne* (Paris, Paschoud, 1809), p. 55, à la marquise de C***; juin 1787.

2. « On l'y montrait sous la forme d'une sorte de capitan rodomont, d'un prince nabot. Ce chercheur d'aventures, guidé par les conseils d'une méchante fée, allait prendre, dans un vieux arsenal, l'armure d'un ancien et fameux géant, dont le casque, lorsqu'il en couvrait sa

royales, si elles témoignaient d'une culture avancée, n'affirmaient pas au même degré ces qualités cardinales, qu'on se plaît à rêver dans les conducteurs des peuples. Pierre le Grand est, à coup sûr, le premier qui s'avisa de faire de la comédie satirique dans ses États à demi-sauvages. Mais si dans une farce grossière, il s'efforce de déverser le ridicule et l'outrage sur le chef du clergé moscovite, son but était autre que de se moquer stérilement de l'un de ses sujets [1].

La fatalité de cette époque si menacée sera de ne pas sentir que le sol fuit sous ses pas. Son grand, son seul souci, sera une coiffure de Beaulard, de Le Gros [2] ou de la Saint-Quentin, une parure nouvelle sortie toute armée du cerveau de mademoiselle Bertin. Les arts, les lettres, le théâtre, que nous sommes loin de classer parmi les inutilités et dont la part doit être large, mais non absorbante, dans toute société à son apogée, s'imposeront uniquement, comme s'il n'y avait à compter qu'avec eux. Le mot de « Révolution » sera articulé, et figurera sur un livre de l'époque [3] ; mais qu'on

tête, descendait jusqu'à son ventre, tandis que les bottes du même colosse montaient jusqu'à sa ceinture : ainsi on ne voyait plus qu'une tête, deux jambes et point de corps. Équipé de cette manière, il bornait ses exploits à l'attaque d'un misérable petit fort, dont le commandant, invalide, sortait avec une garnison de trois hommes, et mettait en fuite, avec sa béquille, le ridicule paladin (allusion au siège de Frédériksham, petite ville incapable de résister à une attaque sérieuse, où Gustave perdit trois semaines précieuses, après lesquelles le mauvais esprit de ses troupes le força de s'éloigner). » Ségur, *Mémoires* (Didier, 1844), t. II, p. 335, 337, 338, 339.

1. Chamfort, *Œuvres* (Lecou, 1852), p. 168. Éloge de Molière.

2. L'auteur de *l'Art de la coiffure des dames françoises*, avec des estampes où sont représentées les têtes coëffées gravées sur les dessins originaux « de mes accommodages »... (Paris, Boudet, 1768), in-4°.) C'est Le Gros qui a dit : « Qu'il ne tient pas son art de la science des hommes, mais de la grâce du grand Être suprême... »

3. L'abbé Le Blond, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Révolution opérée dans la Musique*, par M. le chevalier Gluck (Naples, 1781). On s'était déjà servi de ce mot terrible, mais avec plus de sérieux, à propos des réformes de Maupeou.

se rassure, bien que cette révolution dont il rassemble les témoignages, ne soit pas sans tumulte et sans orages, les cris ne seront que des dissonances, et des flots d'encre assouviront seuls la fureur des partis. L'allemand Gluck faisait invasion au sein d'une population, qui s'engouait tout aussitôt de lui au détriment des artistes nationaux, et envers laquelle il se montrera ingrat et dédaigneux. Le théâtre n'avait pas laissé d'intervenir dans la querelle des Bouffons ; il ne pouvait demeurer muet et indifférent devant cette gloire bruyante qui n'avait besoin pour triompher ni de violence ni de procédés équivoques. De 1774 à 1780, les Gluckistes et les Piccinnistes rempliront les airs de leurs clameurs, les gazettes, les Mercures de leurs écrits envenimés, les salons de leurs débats emportés. Si intense qu'elle eût été, la dispute entre le goût français et le goût italien ne paraît plus qu'un jeu d'enfant, en comparaison de cette véritable mêlée où se heurteront tout à la fois Lullistes, Ramistes, Gluckistes, Piccinnistes. Rien ne caractérisera mieux cette époque à faces si multiples où tous les contrastes se rencontrent non sans se choquer, que cet antagonisme de races musicales qui, durant huit ou neuf ans, sembleront passionner exclusivement les esprits ; et, à ce point de vue rien aussi ne méritait plus de trouver place dans une histoire morale et philosophique du dix-huitième siècle [1].

Le chevalier Gluck apparaît, au-dessus de ces débats, comme une sorte de Jupiter Olympien. C'est à qui l'étourdira de plus d'applaudissements, l'étouffera par l'encens le plus dense et le plus pénétrant : mais tout cela lui est dû. Qu'un peu de critique, qu'une légère et inoffensive plaisanterie se mêlent à ces hourras d'un peuple en délire, et il

1. Cette histoire, nous l'avons essayée, et l'on nous permettra de renvoyer à notre livre de *Gluck et Piccinni* (Didier, 1872).

perdra complètement de vue la bienveillance infinie d'une nation qui ne marchande pas ses éloges, pour n'être sensible qu'à ce qui ne sera même point un coup d'épingle. Il ne s'offense pas trop de *la Bonne femme ou le Phénix*, une parodie d'*Alceste*, parce qu'en somme, ce n'était que le poème qui était en question. Il n'en sera pas de même de *l'Opéra de Province*, au Théâtre-Italien, où l'on reproche à l'auteur *d'Armide* de « braver les lois de Polymnie, » de plus compter sur les poumons que sur le goût de ses interprètes. *Écho et Narcisse* venaient d'être joués. Ce n'avait pas été précisément un triomphe ; et, en dépit du respect, les quolibets de courir, ainsi que les calembours et les chansons. Un arrêt du roi, du 17 mars 1780, fixait le prix des places du parterre à quarante-huit sous, au lieu de quarante ; et l'on trouva que, « à quarante-huit sous l'écot, cela était bien cher. » Gluck s'était montré très exigeant, très âpre ; il avait imposé ses conditions, devant lesquelles il fallut bien s'incliner, mais qu'eût dû légitimer un perpétuel succès. Un abbé Robinot porte aux Italiens *les Narcisses ou l'Écho mal payé*, parodie à prétentions malignes, s'en prenant au maître et à ses deux tenants Suard et l'abbé Arnaud. Mais le pauvre abbé en fut pour ses frais, sa pièce ne devait pas être jouée. Gluck n'en fut pas moins irrité, il déclara qu'il n'avait qu'à se retirer devant de tels procédés. A part ces farces de mince valeur qui visaient moins la musique que les paroles, moins l'homme, en tous cas, que l'artiste, il est resté deux comédies consacrées à la rivalité des deux maestri, intéressantes pour leur biographie. La première, *les Piccinnistes et les Gluckistes*, de Sauvigny, contient notamment le récit piquant d'un certain repas donné par Berton, le directeur de l'Opéra, dans la pensée de calmer une animosité qui pesait jusque sur les relations les plus solides,

et avait eu pour résultat de brouiller les meilleurs amis. On les plaça côte à côte; il fallut bien causer, boire, choquer les verres, ce qui eut lieu de bonne grâce. Avec les rasades on s'attendrit, la contrainte disparut, l'on s'embrassa et l'on se quitta dans les meilleurs termes. Sauvigny faisait dire à Gluck, qui s'appelle Durson dans sa comédie :

Nous rendons enfin la liberté
Au monde musical. J'ai signé le traité.
De deux brillants rivaux, la puissance harmonique
Se dispute l'honneur de l'empire lyrique.
On vient de rassembler leurs principaux sujets,
Qui, le verre à la main, se sont juré la paix.

Mais ce ne devait être qu'une trêve de quelques heures.

Le poète Chabanon, violoniste distingué, très compétent en musique, auteur d'une remarquable lettre sur la reprise de *Castor*, rimait, de son côté, une comédie en trois actes, *l'Esprit de parti ou les Querelles à la mode*, dans laquelle les deux adversaires étaient évoqués, Gluck sous le pseudonyme de Tudomèle, Piccinni sous celui d'Aletha. Le premier n'y est pas traité en ami par une tourbe de dilettantes bouffonistes. « Un génie allemand ! », s'écrie Dorville.

LA COMTESSE. — Eh sans doute, Allemand; toute votre Italie.
N'atteint pas de ses chants la sublime énergie.
DORVILLE. — Appelez-vous du chant, des hoquets convulsifs,
Des airs estropiés, de froids récitatifs,
Des motifs avortés et dont la mélodie
Ne circule jamais dans son cercle arondie?

Et, même acte, scène treize, cette persistante répulsion

pour la Germanie, et le farouche génie qui représente son étourdissante musique :

> Aujourd'hui c'est bien pis : l'Allemagne vers nous,
> (Que dis-je l'Allemagne?) Eh! l'enfer en courroux,
> A député, naguère, un fol énergumène,
> Braillard, usurpateur de la lyrique scène,
> Tudomèle...[1].

A côté de ces imprécations se réveillent les souvenirs lointains. M. Orgon se rappelle ces moments heureux, trop fugitifs, où les Bouffons charmèrent et transportèrent tout Paris, durant leur apparition parmi nous, en 1752.

> Bon Dieu ! j'ai vu partir le divin Manelli,
> Ce grand homme, par moi, mis dans la dilligence,
> Emportoit, avec lui, le bon goût de la France...

Au fond, l'auteur, qui est Gluckiste[2], accommodera tout pour le mieux. Aletha, le rival du terrible Tudomèle, lui non plus, ne s'arrange guère de ces clameurs et s'efforcera de calmer ses *zelanti*, comme on dit au delà des monts. Il prêchera la modération, l'harmonie, tout à fait d'à-propos en pareille occurrence, et ne fera pas difficulté, pour sa part, de reconnaître la supériorité de l'Orphée germanique. Dès lors le dénouement se pressent. Sans doute, Piccinni, nature paisible et quelque peu pusillanime, préférerait la paix à ces cris, à ces roulis du parterre; mais est-il bien sûr qu'il eût passé aussi facilement condamnation à l'égard de ce verdict d'infériorité? Chabanon s'avance beaucoup en le donnant à entendre.

Antérieurement, et de beaucoup même, à sa comédie de

1. Chabanon, *l'Esprit de parti*, comédie en cinq actes, p. 83, 95, acte III, sc. II, XIII. — *Gluck et Piccinni*, p. 143, 144, 221, 279.
2. La Harpe, *Correspondance*, t. V, p. 308.

les Piccinisistes et les Gluckistes, Sauvigny avait composé, sur un travers très à la mode alors et très agressif, un ouvrage qui eût demandé un génie d'une plus forte trempe. Il s'était formé au sein de Paris, et se glissant un peu partout, mais infiniment moins dans la bonne compagnie que dans une société plus mêlée, un groupe d'esprits gouailleurs, d'une malice qui souvent dépassait le but et allait même jusqu'à l'atrocité, s'attachant, s'acharnant à quiconque prêtait le flanc à ces moqueries sans pitié, que nulle considération n'arrêtait quand il s'agissait de satisfaire ce besoin du sarcasme, du persiflage, que Rivarol appelle, avec trop d'indulgence, « l'aristocratie de l'esprit » et qui n'en est, comme on l'a remarqué avec plus de justesse, que « l'impertinence[1]. » A la tête de ces plaisants, nous citerons le comte d'Albaret, un commis dans les fourrages, impayable dans rôles d'Anglais et qui se faisait appeler lord Gor[2], les acteurs Préville et Bellecourt, Palissot, Poinsinet de Sivry, (le cousin même de l'auteur du *Cercle*), Lacoste, l'avocat Coquelet de Chaussepierre, celui dont Linguet scandait si irrévérencieusement le nom. Quant aux exécutions, car c'en était et parfois de cruelles, elles avaient pour théâtre des salons mixtes, composés de gens de lettres et de gens d'esprit qui se faufilaient jusque dans le vrai monde, grâce à l'amusement qu'ils y apportaient, sans lui appartenir. Ces cénacles, toujours présidés par une Égérie sur le retour, dont le passé avait été plus ou moins houleux, étaient aussi le refuge des frondeurs, des politiques de café, qui ne se gênaient pas pour blâmer à tort et à travers, sans se douter ou se soucier qu'on eût l'œil sur

1. Eugène Géruzez, *Histoire de la littérature française pendant la Révolution* (Didier, 1881), p. 68, 69.

2. Lord Goys, selon les *Mémoires secrets*, t. VII, p. 173, 173; t. XXVII, p. 262, 263.

[illegible] Le gouvernement aussitôt fit et laissa faire jusqu'au moment où [illegible] se mêlait à intervenir. Malheur aussi à l'impertinente maîtresse de maison, qui n'avait pas si bien [illegible] ses amis dans la [illegible] ou la pénitencerie [illegible] offensée et devenue une injure ! Si l'on pouvait [illegible] le Prunsinet, il y aurait à prendre garde au [illegible] de ses [illegible]. Et madame de Luchet, une [illegible] Genevoise, épouse du marquis de ce nom, l'ami et l'historien de Voltaire, paya cher la faute de tous. Une femme de quelque avait été [illegible] chez elle par le [illegible] que nous avons nommé : sur la plainte de l'offensée, la marquise fut réprimandée par la police [illegible] elle avait été appelée : flétrissure dont on ne se relève point, et qui la chassa de Paris où personne ne l'eût vue[2]. Marsollier donnait, en juillet 1774, à l'Opéra-Comique, *la Fausse peur*, où, sous le nom de M. Raille, notre milord avait un rôle important. Tout le monde le reconnut. Il n'avait pas, d'ailleurs, à se plaindre de

1. Madame de Crussol.

2. C'était une demoiselle Deion, Génevoise, que l'on trouve installée, un instant, après ses malheurs, avec son mari, le futur historien du philosophe, à Ferney où elle tâche de payer l'hospitalité par des petits soins qu'on reconnaît, lors même qu'ils fatiguent un peu. « Madame de Luchet n'est plus que garde-malade : vous l'avez vue marquise très plaisante et très amusante : mais les mines de son mari ont un peu allongé la sienne... » Et, dans une autre lettre du même temps, au même d'Argental : « Elle n'a jamais songé et ne songera qu'à rire. Son pauvre mari cherche de l'or. Mais toujours rire comme le veut sa femme, ou s'enrichir dans des mines comme le croit son mari, c'est la pierre philosophale. Et cela ne se trouve point. » Voltaire, *Œuvres* (Beuchot), t. LXIX, p. 255. Lettre du 16 avril, p. 273, 274 ; du 1er mai 1775. L'aventure à laquelle nous faisons allusion, et qui fut si fâcheuse pour cette rieuse obstinée, se passait dans les commencements de l'année 1770, comme l'indique une lettre de l'abbé Galiani à madame d'Épinay : « Je croyois que l'abbé Terrai étoit le seul mystificateur actuel ; mais puisque madame Luchet s'en mêle encore, on a bien fait de la *blâmer*... » *Correspondance inédite* (Treuttel et Wurtz, 1818), t. I, p. 36. Naples, le 3 mars.

l'auteur, qui le faisait servir au châtiment d'un fat[1]. Ce lord Gor était un garçon aimant à rire et n'y regardant pas de fort près, comme toute cette bande moqueuse, lorsqu'il s'agissait de persécuter le prochain; toutefois, malgré ses « noirceurs, » il était recherché, et l'on estimait son caractère plus solide et consistant qu'on n'eût pu le croire sur ces échantillons d'une vie aussi étrange. Il avait de l'esprit, une saillie aiguisée et qu'il eût pu rendre cruelle à l'occasion. L'on cite un mot au comte Jean, le beau-frère de madame du Barry, lors de la mort de Louis XV, qui n'est pas tendre pour le roué, s'il est d'un conseil judicieux. Celui-ci ne savait pas trop quel parti prendre et manifestait ses perplexités. « Ma foi, mon cher comte, lui dit-il, après s'être frotté le front, l'écrain et des chevaux de poste. » Dubarry se révolte d'un tel avis : « Moi, fuir comme un coquin ! — Eh bien ! des chevaux de poste et l'écrain[2]. »

Sauvigny, dans son *Persifleur*, où étaient rappelées quelques aventures contemporaines, s'attaquait au chef de la bande, à un homme de l'esprit le plus brillant, le plus orné ; mais qui se dépensait et se gaspillait dans ces lutineries frivoles, le comte d'Albaret, qui eût été un petit saint, s'il en fallait croire madame de Genlis, si médiocrement bienveillante d'ordinaire. Les détails qu'elle donne sur le personnage, sont, d'ailleurs, intéressants, et nous initient à ces amusements de société, aiguisés par la malice et la caricature.

...M. d'Albaret me proposa un divertissement qui me charma. Il alloit quelquefois chez madame du Bocage, il nous fit le récit de ce qui se passoit à ses petits soupers de beaux-

1. *Mémoires secrets*, t. XXVII, p. 262, 263. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. X, p. 457.
2. *Ibid.*, t. VII, p. 172, 173 ; 16 mai 1774.

esprits. M. d'Albaret avoit plusieurs fois été à Ferney[1], il contrefaisoit M. de Voltaire d'une manière parfaite. Il fut convenu que nous jouerions les *Soupers de madame du Bocage*; que nous supposerions que M. de Voltaire étoit à Paris. M. d'Albaret se chargea de ce rôle; M. de Genlis, le chevalier de Barbantane, et quatre ou cinq autres, firent d'autres beaux-esprits. Je pris le costume d'une femme de soixante ans; et d'après les leçons de M. d'Albaret, je jouai avec un grand succès madame du Bocage; je parlois de mon voyage d'Italie[2]; on me parloit de ma *Colombiade* et de mon ancienne beauté; ensuite toute l'attention se portoit sur M. de Voltaire, qui étoit ce que j'ai jamais vu de plus plaisant, et sans aucune charge. Il contoit des anecdotes et récitoit des vers, parmi lesquels se trouvoient beaucoup d'impromptus faits à ma louange, c'est-à-dire à celle de madame du Bocage. Nous eûmes ainsi cinq *Soupers de madame du Bocage*, sans jamais nous blaser sur cette plaisanterie. M. d'Albaret étoit inimitable en Voltaire[3].

Quoi qu'il en soit du plus ou moins d'innocence de sa malignité, le grand persifleur trouvait, en une circonstance, son maître dans le génevois Tronchin, ce docteur à la mode, un habile homme, qui fit bientôt la pluie et le beau temps parmi nous. Et c'est ce petit échec du comte, que Sauvigny a surtout visé dans son *Persifleur*[4].

1. Le comte d'Albaret fit, en 1759, un voyage aux Délices et non à Ferney, et nous pensons qu'il se borna à cet unique pèlerinage.

2. Voir les lettres sur l'Italie de madame du Bocage, t. III, p. 125 à 396, du Recueil de ses œuvres (Lyon, 1770).

3. Madame de Genlis, *Mémoires*, t. I, p. 281.

4. Le docteur berça le comte d'un mariage de quatre millions, le fit dîner avec sa prétendue, qui tint parfaitement son rôle d'étrangère. Au dénouement, elle se trouvait Française au lieu d'être Hollandaise, et mariée au lieu d'être veuve. « Cette scène, dit Collé, en février 1771, s'est passée, il y a quelques années, et je crois que M. d'Albaret n'a pas été enchanté de la voir racontée et renouvellée au théâtre. » *Journal* (1807), t. III, p. 510. Le comte d'Albaret ne voyait pas que la mauvaise compagnie, et était reçu avec distinction dans les meilleurs salons. Madame Vigée Le Brun, *Souvenirs* (Charpentier), t. II, p. 251. — Baronne d'Oberkirch, *Mémoires* (Charpentier), t. II, p. 55. — L'abbé Galiani, *Lettres* (Charpentier), t. II, p. 253, 254.

Si les vices et les ridicules sont de tous les temps, ils revêtent, à chaque époque, une forme différente. Au dix-septième siècle, l'homme de lettres sera un pédant, un cuistre, qui aura sa coterie mais sera bafoué par les honnêtes gens. Dans le siècle suivant, l'aimable, l'élégant Clitandre s'abaissera jusqu'aux flagorneries les moins justifiables avec ces parvenus de la pensée, qui sont devenus des puissances. Qu'ils tiennent le haut bout chez madame Geoffrin, chez mademoiselle de Lespinasse, cela est tout simple : ils sont chez eux. Mais qu'iront-ils faire, eux et leurs thèses, dans ces salons qu'animait une causerie légère, futile, si l'on veut, mais d'un ton excellent, et que l'invasion de la philosophie ne fera que gâter ; car un salon n'est pas une académie et n'a qu'à perdre à y ressembler. Quoi qu'il en soit, en dépit des regrets des délicats, qui sentiront le péril, l'écrivain, le penseur tiendront le haut du pavé ; et malheur à quiconque s'aviserait de leur rompre en visière ! Rien d'étonnant alors que le théâtre, qui est l'expression de la société, ne soit rempli que des querelles des comédiens et des gens de lettres. Autrefois, c'était la cour et ses petitesses, les travers des grands ; désormais, il s'agira d'un bien autre monde. En somme, ce qu'on perdra en qualité, on le regagnera dans la mise en scène d'extravagances, qu'ils ne le céderont point, en excès, aux sottises, aux folies de l'âge précédent ; et les éliminés auront de quoi se consoler, au spectacle attristant de cette république des lettres, divisée en cent factions qui s'abhorrent et emploient le meilleur de leur verve à se déconsidérer et amoindrir.

Nous parlions des acteurs : les comédiens, à toutes les époques, ont occupé le public de leurs affaires, et l'ont fait rire souvent à leurs dépens, sur leurs propres tréteaux. Plus rarement sans doute ils se servirent de ce mode de

[illegible] pour une [illegible] de cet associé à eux si [illegible] [illegible] dramatique. A ce moment même octobre 1777 [illegible] par un esprit [illegible] que le bruit [illegible] soulevait une question [illegible] des [illegible] non moins terribles. Palissot et Beaumarchais, ils commandaient à Cubières une [illegible] l'auteur du *Tableau de Paris*, *le Dramomane*, [illegible] à [illegible] jusqu'à la fin de la première représentation, et à laquelle les auteurs dramatiques répondirent par une satire des plus âpres, *les Comédiens ou le Foyer*[1]. Tous, cependant, ne pouvaient y avoir mis la main, et, en réalité, Mercier, le principal offensé, s'était chargé de la vengeance commune. Lekain y apparaissait sous le nom de Genriskan, Préville sous le nom de Crispin, Molé sous celui d'Hippolyte[2], et n'y étaient pas traités en amis. Un étranger acclimaté parmi nous, Irlandais d'origine, le chevalier de Rutlidge, a également revendiqué la paternité de cette œuvre de vengeance, et, devant deux affirmations, l'on demeure hésitant : Il avait donné, l'année précédente, une comédie à laquelle nous arrivons, et, quoi qu'on en ait dit, notre langue lui était assez familière pour ne pas rendre sa prétention inadmissible[3].

1. *Les Comédiens ou le Foyer*, comédie en un acte et en prose, représentée par les comédiens de la ville de Paris, au théâtre du Temple, le 5 janvier 2440 (1777). — Grimm, *Correspondance littéraire* (Garnier), t. XI, p. 361. — *Correspondance secrète*, t. IV, p. 180-187. — Fournel, *Curiosités théâtrales* (Garnier, 1878), p. 319. — *Mémoires de madame Campan* (édit. Barrère), p. 130, 131.

2. Mentionnons les actrices évoquées dans *les Comédiens ou le Foyer* : mesdames Bellecour, Préville, Vestris, Fanier, Hus, Doligny. *Mémoires secrets*, t. X, p. 57, 58; 3 mars 1777.

3. Nous lisons dans une note de Joseph Pain, censeur sous la Restauration, auteur de *Fanchon la vielleuse* : « Mercier m'a déclaré que cet ouvrage est sorti de sa plume à l'époque de son fameux procès avec les comédiens, quoique l'avertissement attribue cette comédie au chevalier Rutlidge, qui, lui-même, dans la préface du *Train de*

Le Bureau d'esprit, c'est le titre de cette machine de guerre, compensait son peu de valeur réelle par la malignité et même la noirceur de ses attaques. Il s'en prenait aux grands hommes du jour à peine déguisés sous des noms de fantaisie en rapports, toutefois, avec leurs personnalités ou leurs travaux. Condorcet y figurera sous l'appellation du marquis d'Orsimont. A moins de débarquer des antipodes, le spectateur le moins édifié saura bien que MM. Rectiligne, Thomassin, Faribole, du Luth, Version, Cocus, Cucubertin ne sont autres que Dalembert, Thomas (le *Gali*-Thomas de Voltaire), le conteur Marmontel, La Harpe, Diderot, Capperonnier neveu[1], Cadet de Veaux, le fondateur du *Journal de Paris* avec Suard, d'Ussieux et Corancez. Nous allions omettre madame de Folincourt, la présidente du Cénacle, derrière laquelle ne se cachait qu'insuffisamment madame Geoffrin. Ces cinq actes n'étaient qu'une pâle copie des *Philosophes* ; peu de choses seraient à en citer, sauf, au cinquième acte, le débat d'une succession, qui n'était pas ouverte et pour cause : à qui écherrait le fauteuil de Voltaire, de Condorcet ou de La Harpe ? Il y avait là une scène assez plaisante et assez plaisamment amenée[2]. Le parti encyclopédique, puissant, dominateur, intolérant, tout en réclamant avec grand fracas l'affranchissement des esprits, s'il comptait à son actif de nombreux et ardents soutiens, s'était fait, en dehors même des gens religieux, des ennemis également

Paris, l'avoue. Cet Irlandais, ajoute Pain, ne possédait pas encore assez la langue française. » *Bibliothèque dramatique de Soleinne*, t. II, p. 160, n° 2131.

1. Jean Capperonnier, l'oncle, était mort, à Paris, le 30 mai 1775, un an avant l'apparition du *Bureau d'esprit*.

2. *Mémoires secrets*, t. IX, p. 273, 280, 299 ; X, p. 2. — La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. II, p. 30, 31. — *Bibliothèque dramatique de Soleinne*, t. II, p. 160, n° 2130.

nombreux et redoutables. Et parmi les écrivains indépendants, plus d'un s'étaient sentis réveillés par ses grands cris et son despotisme. Imprimé, ce poète aimable, inoffensif, qui croyait avoir lui aussi ses griefs légitimes, composait, peu après, trois actes en vers, *les Prôneurs ou le Tartufe littéraire*, pièces, quoiqu'il s'en défendît, comme la pièce de Rulhière, contre ses ennemis de l'Encyclopédie et d'ailleurs par Palissot et Clément y coudoient La Harpe et Dalembert-*Callidès*. Mademoiselle de Lespinasse, l'Egérie de l'Euclide français, ne pouvait manquer de figurer là : et c'est d'elle dont Callidès entend faire l'éloge dans les vers qui suivent :

Voyez beaucoup Églé,
Car il faut que de vous chez elle on ait parlé,
Si vous voulez souper en bonne compagnie
Et jouir des honneurs attachés au génie.

Le conseil méritait un accueil plus empressé de la part de celui à qui il s'adressait. Mais Forlis avait des idées arriérées sur les femmes, auxquelles il ne demandait pas tant de supériorité et de lumières.

Vous savez que de moi le sexe est adoré,
Quand l'esprit est chez lui par les grâces paré,
Ces traits ne sont pas ceux de l'Églé qu'on renomme,
Elle parle, elle pense, elle hait comme un homme[1].

L'auteur des *Baisers* et des *Tourterelles de Zelmis* reniera, le cas échéant, des épigrammes, des vers malins

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XI, p. 439, 440 ; mars 1777. Dorat retouchera ses *Prôneurs*, qu'il réimprimera sous le titre de : *Merlin bel esprit*, précédé d'une préface intitulée : *Rêveries de Merlin*, et dans laquelle se trouve (p. viij, ix, x) un très judicieux portrait de Voltaire. — *Mémoires secrets*, t. X, p. 88 ; 4 avril. — La Harpe, *Correspondance*, t. III, p. 71. — Eugène Asse, *Lettres de mademoiselle de Lespinasse* (Charpentier, 1876), p. xxxv, xxxvj.

contre Voltaire même, auquel, plus tard, il en demandera pardon[1], et son *Tartuffe littéraire* ne sera pas la seule comédie où il fera claquer le fouet du satirique; deux années après, il donnait *l'Intrigant*, à l'adresse du marquis de Pezai, son élève, l'auteur de *Zelis au bain*, un faux berger, qui plantera là sa houlette, quand la fortune semblera lui sourire, et deviendra arrogant et dédaigneux, comme c'est le fait habituel des parvenus[2]. La voie était ouverte, et il allait être de mode de s'attaquer à certaines notoriétés bruyantes avec lesquelles on avait de vieux comptes à régler. Ainsi, *les Journalistes anglois*, de Cailhava, œuvre plus que médiocre, contre La Harpe, qui sera M. Discord. Par opposition à ce personnage odieux, l'auteur introduisait dans sa comédie un journaliste prêchant l'union, l'honnêteté, un certain colonel Sedley, qui, tout délicat qu'il fût, s'insinuait dans la confiance de Discors, dont il devenait le secrétaire. Cailhava, paraît-il, avait en vue, dans ce journaliste modèle, Pierre Rousseau, le rédacteur du *Journal encyclopédique*, des feuilles duquel, sans doute, il avait eu à se louer[3]. Il n'était pas jusqu'au marquis de Bièvre qui, dans une comédie en cinq actes, *les Réputations*, ne fit la leçon à gens fort capables de la lui rendre, s'ils ne l'avaient prévenu. Damon

1. Charavay frères, *Lettres autographes de la collection de M. de Chambry*; lundi 7 mars 1781, p. 27, n° 195. Lettres de Dorat à Voltaire; 14 janvier, 17 janvier 1767 (et non 1766.)

2. *Mémoires secrets*, t. XIV, p. 200, 203 (2 octobre 1779). Il y aurait une étude à faire sur ce personnage, qui s'était glissé dans le ménage Montbarrey, et qui exerça quelque temps une véritable influence sur le ministre et sur Louis XVI, avec lequel il correspondit directement. Voir l'abbé Georgel, *Mémoires sur le XVIII° siècle*, t. I, p. 485-487. — Alphonse Jobez, *la France sous Louis XVI*, t. I, p. 220-222, 464, 465. — Réimpression du *Moniteur*. Introduction-article : *Pezai et Necker*, in-4°.

3. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIII, p. 183. — La Harpe, *Correspondance*, t. III, p. 395, 396, 397.

n'est autre que Rulhières. L'abbé Aubert et Charmois, deux journalistes, lui étaient associés dans les répressions du poète, que nous ne connaissons guère que par des calembours assommants, mais dont *le Seducteur* est loin d'être une œuvre méprisable[1].

Il serait intéressant et piquant de souligner les mille petites intentions de ces productions médiocres tout au moins, mais qui apporteraient leur appoint à l'histoire de la vie littéraire, à une époque où l'homme de lettres exerçait une domination absolue, devant laquelle n'avaient qu'à s'incliner les plus grands et les plus illustres. Mais ce travail par le menu nous entraînerait bien loin ; les événements qui vont se succéder sont trop importants, ils se pressent en trop grand nombre pour que nous puissions céder à à la tentation de nous attarder. La critique, la satire ont pris une physionomie plus accusée, elles ont quelque chose de menaçant, lors même qu'elles ne sortent pas des généralités ; l'on est devenu aussi plus chatouilleux, plus susceptible, plus disposé à s'approprier leurs attaques et à leur faire, selon ses moyens, expier des duretés collectives. D'Hèle venait de donner aux Italiens *le Jugement de Midas* (27 juin 1778). Les clercs de procureurs, qui se crurent atteints, se promirent bien de ne point laisser pareille irrévérence impunie ; et Grétry, qui n'y était que pour la musique, recevait, le lendemain de la première représentation, une invitation de venir siffler la seconde[2]. La montre de ces messieurs retardait un peu, la bazoche n'avait plus de roi, et ses vieux privilèges s'étaient écroulés devant l'esprit moderne prêt à mettre à bas des institu-

1. La Harpe, *Correspondance*, t. V, p. 74, 75. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XV, p. 216.

2. « Messieurs les clercs de procureurs vous invitent à venir siffler demain la seconde représentation du *Jugement de Midas*, dans la quelle pièce ils se trouvent insultés. »

tions autrement solides[1]. Grétry en fut quitte pour les appréhensions d'une chaude soirée. « La seconde représentation, dit-il, fut en effet un peu orageuse ; mais les clercs perdirent leur procès [2]. » Ces derniers n'eussent pas été les seuls fondés à se plaindre, à en croire des nouvelles à la main du temps, qui assurent, de leur côté, que la pièce d'Hèle renfermait encore une satire sanglante de l'académie royale de musique et de ses membres [3]. Mais était-ce de nature à consoler et calmer une bazoche trop irritable ?

1. Grétry, *Essais sur la musique*, t. I, p. 300. — D'Origny, *Annales du Théâtre italien*, t. II, p. 124. Cette insurrection de la Basoche, provoquée par le *Jugement de Midas*, a son pendant dans un incident non moins grotesque qui se produisit, en pleine Restauration, à propos du *Combat des montagnes*, de Scribe et Dupin, vaudeville plaisant où étaient évoqués et bafoués tous les ridicules à la mode. Les auteurs y avaient introduit un jeune commis-marchand, M. *Calicot*, portant éperons et moustaches, « car alors beaucoup de très pacifiques citadins, nous dit Brazier, voulant se donner des airs de mal contents, se laissaient pousser d'affreuses moustaches et faisaient sonner sur le pavé les talons de leurs bottes éperonnées, avec un épouvantable fracas. » Les commis se crurent outragés, et se portèrent en corps au théâtre pour empêcher les représentations de la pièce ; mais une autre partie du public ne l'entendit pas ainsi, montra les dents et fit rentrer les éperons de messieurs les commis, qui gagnèrent à cette intempestive levée de boucliers de se voir à tout jamais appliquer l'épithète malsonnante de « Calicots. » Brazier, *Chronique des petits théâtres*, t. II, p. 157.

2. *Correspondance secrète* (1787), t. V, p. 173. Mais l'Opéra était fait à ces irrévérences des poètes comiques. « ... Quatorze ans bien comptés avant que Grétry s'avisât de livrer au ridicule nos académiciens hautes-contre, en faisant naziller, chevrotter son Marsias, qui poussait des cris sans fin d'une voix lamentable et traînante, Philidor avait turlupiné, bafoué l'enragée boutique, toute la bande académicienne dans *le Sorcier*. » Castil Blaze, *l'Académie impériale de musique* (Paris 1855), t. I, p. 515.

3. La Bazoche existait toujours, quoique bien déchue, et à la date du 23 février 1788 l'on trouve un dernier règlement de la cour Bazochiale. Mais la vénérable corporation ne devait pas être plus épargnée que toutes les autres institutions de la vieille France. Les clercs du Palais, dans les premiers jours de la Révolution, se constituèrent en compagnies. Ils assistèrent à la prise de la Bastille, et plus tard on les retrouvait, a-t-on dit, parmi les volontaires de Jemmapes et de Valmy. *Sic transit gloria mundi*. Adolphe Fabre, *Études historiques sur les clercs de la Bazoche* (Potier, 1856), p. 318.

Tout en demeurant singulièrement attentif à la chronique du jour et à ses scandales renaissants, le théâtre désormais devra s'empreindre des préoccupations déjà sérieuses d'une époque sourdement minée par des questions bien graves, dont elle pressentira plus qu'elle ne saisira la portée menaçante. Si la Révolution qui devait supprimer le vieux monde, était aussi inévitable qu'imminente, n'existait-il qu'un seul expédient et qu'une route unique ; avec d'autres ouvriers le même travail, le même enfantement pouvaient-ils s'opérer différemment et se résoudre en une moindre dépense de ruines et de sang humain ? Mais ce n'est pas ici le lieu de s'attarder sur de pures hypothèses ; c'est le fait qui prépare, qui amène les événements, dont nous avons à rechercher les détails, toutes les fois que nous les rencontrerons dans ce foyer très actif déjà, très incandescent, qui s'appelle le théâtre. Dix ans avant 1789, l'esprit nouveau, l'esprit d'aventure trouvait son excitation chevaleresque dans le soulèvement de populations longtemps résignées, et, qui, par leur énergique volonté de s'affranchir et de tout endurer pour y parvenir, avaient gagné la sympathie de cette vieille Europe agitée elle-même par une propagande ténébreuse. En France, ce ne fut qu'un cri en faveur des « insurgents, » notre gouvernement indécis et flottant, gardait une attitude expectante dont il allait être contraint de sortir et par les sollicitations pressantes des Américains et par la morgue hautaine de l'Angleterre, surtout par le courant de l'opinion qui, croyant le moment venu d'une revanche, ne comprenait pas des hésitations qu'on n'eût certes pas eues en pareil cas de l'autre côté du détroit. Nombre d'officiers des plus grandes familles solliciteront l'autorisation de servir comme volontaires dans les rangs des révoltés ; refusés, ils n'en tiendront compte, et s'embarqueront, sans plus de façon, pour offrir leurs épées à de

braves gens déterminés à verser leur sang pour conquérir leur indépendance. Parmi le corps de secours de Rochambeau qui posera le pied, en juillet 1780, à Rhode-Island, figuraient le prince Broglie, le marquis de Laval, Lauzun, Loménie, le suédois Fersen, de si romanesque et tragique mémoire. D'autres les suivront, cet aimable Ségur auquel nous devons de si intéressants mémoires. Un nom a survécu en tête de cette jeune noblesse, qui allait là, comme à une partie de plaisir, le nom du marquis de La Fayette ; mais lui n'avait pas attendu que la mode vint de ces aventures lointaines et hasardeuses. En garnison à Metz, ce héros de dix-neuf ans, s'enthousiasmait au récit du soulèvement de tout un peuple, s'embarquait furtivement, et abordait, à la fin de juin 1777, à Georgetown, dans la Caroline du Sud [1]. Il revenait en Europe, en janvier 1779, couvert de gloire, recommandé à son maître par une délibération du Congrès, que confirmait encore une lettre de Washington. Cette escapade héroïque avait eu un grand retentissement, et son irrégularité même n'avait eu pour effet que d'accroître la popularité de ce jeune seigneur, qui allait être accueilli avec un enthousiasme indicible. Il ne fut plus question dans Paris et à la cour que de l'héroïque marquis. La reine partagea cet enthousiasme avec l'entraînement de sa généreuse nature. On célébrait à l'Hôtel de Ville la naissance du Dauphin, elle assistait à ces fêtes. La nouvelle se répand de l'arrivée du vainqueur de Cornwallis. Ce fut toute une rumeur : Madame de La Fayette qui figurait parmi les invités de la ville, est entourée, la reine va à elle et l'emmène dans sa propre voiture à l'hôtel de Noailles, où son mari était à peine descendu [2]. Elle témoigna à ce dernier une

1. *Jared Spark the writings of George Washington*, t. V, Appendix, n° 1, p. 445. — *Mémoires, Correspondances et Manuscrits du général Lafayette* (Paris, Fournier aîné, 1837), t. I, p. 9, 10.

2. Comte de Ségur, *Mémoires ou Souvenirs* (Didier, 1844), t. I, p. 180.

bienveillance des plus flatteuses, lui accorda plusieurs audiences, et transcrivit de sa main des vers de *Gaston et Bayard*, que le public s'était empressé de lui appliquer [1]. Dans *l'Amour Français*, de Rochon de Chabannes, il y avait encore une allusion au jeune vainqueur, qui ne put faire moins que d'aller remercier le poète. Il est vrai que cet extraordinaire engouement ne fut pas du goût de tout le monde; le duc de Chartres crut y entrevoir pour lui quelque chose de blessant, et ne cacha pas son ressentiment; le prince de Montbarrey se prétendit également offensé, et l'auteur de *l'Amour François*, sans l'avoir cherché, se trouva sur les bras deux ennemis puissants, dont l'un fort vindicatif. Nous voulons parler du dernier [2], Trois ans plus tard (10 février 1782), l'on donnait à l'opéra *Iphigénie en Aulide*, qui avait été et devait être encore le prétexte de tant d'acclamations pour cette Dauphine et cette reine, que la popularité quittera si absolument. La Fayette assistait à la représentation dans sa loge. A ce vers : *Achille est couronné des mains de la victoire*, le parterre, qui l'avait aperçu, le salua de ses clameurs, comme c'était la coutume pour les triomphateurs, qu'ils s'appelassent Vendôme, Villars, Maurice de Saxe ; et l'actrice, mademoiselle Torlay, non moins inspirée que ses devancières, tendait vers lui la couronne qu'elle tenait à la main [3].

Le gouvernement redoutait la guerre et, sous main, venait en aide aux sujets révoltés d'une puissance amie,

1. « ... Jusqu'au 10 août, jour où ma maison fut pillée, j'ai conservé, écrits de sa main, des vers de *Gaston et Bayard*, où les amis de M. de Lafayette trouvaient l'exacte peinture de son caractère. » Madame Campan, *Mémoires* (collection Barrière), p. 178. Ces vers se trouvent sc. IV du premier acte.

2. *Mémoires secrets*, t. XIV, p. 30, 50, 51; (22 avril et 16 mai 1779). — *Correspondance secrète*, t. VIII, p. 63. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XII, p. 245.

3. *Mémoires secrets*, t. XX, p. 72.

avec laquelle on était extérieurement en paix. Cette duplicité, qui n'était, en fait, que la revanche de déloyautés sans nombre, devait immanquablement amener une rupture éclatante entre les deux pays, qui se ruèrent l'un sur l'autre avec une rage égale. On ne saurait s'imaginer avec quel intérêt avide étaient suivies, en France, les alternatives diverses de cette guerre acharnée, au même moment où, parmi nous, le goût anglais était si prépondérant. Ces bravos frénétiques, dont La Fayette avait été l'objet, se renouvelaient, au théâtre, pour M. de Suffren, à son retour de l'Inde. Un soir, que Marie-Antoinette assistait à une représentation de l'Opéra, le public le salua avec un tel emportement que la jeune souveraine s'en trouva blessée et comme reine et comme femme. C'était ensuite au tour du vainqueur de Grenade, fêté déjà, à son passage à Bordeaux, comme ne le sont que les souverains. A Paris, partout où on pouvait le reconnaître, ces manifestations allaient jusqu'à l'importunité : une tragédie de Sauvigny, *Hirza ou les Illinois*, n'était qu'une continuelle allusion aux hauts faits de l'intrépide marin ; à l'Académie royale de musique, Dauberval lui présentait l'inévitable couronne de lauriers; aux Variétés, où il était allé voir *Jerôme pointu*, le succès du jour, on criait à tout rompre : « Vive d'Estaing ! vive d'Estaing[1] ! »

Cinq ans après, *Abdir* était la consécration d'un trait d'humanité qu'il est bon de signaler, à l'heure même où les haines entre les deux peuples semblaient si peu disposées à se laisser fléchir. Un jeune officier anglais, appelé Asgill, allait être sacrifié, à titre de représailles, quand l'intervention de notre ministre arrêta l'accomplissement

1. La Harpe, *Correspondance*, t. III, p. 49, 50. — *Journal de Paris* (dimanche 23 janvier 1780), p. 97. Dans *Hirza* se trouvaient encore des allusions à l'Irlande et à la mort du chevalier d'Assas.

de cet acte de sauvagerie digne d'un autre âge[1]. Le trait qui suit, bien que d'un genre différent, n'est pas moins caractéristique : un médecin de Montpellier, nommé Marignié, venait de donner une tragédie, *Zoraï ou les insulaires de la Nouvelle-Zélande*. Elle était supprimée dès le lendemain, comme nous l'apprend ce passage d'une lettre du chevalier de Lille au prince de Ligne : « Le roi a hier (8 octobre), fait défendre de donner la seconde représentation d'une tragédie intitulée *Zoraï*, où l'auteur parle très indécemment du gouvernement anglais. Le roi a ordonné, de plus, que le censeur de cette pièce fut réprimandé[2]. » Louis XVI ne faisait, en cela, qu'imiter Louis XIV, qui ne permit pas qu'on déversât l'outrage sur un prince, l'ennemi mortel de sa personne et de son royaume[3].

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIV, p. 101. — La Harpe, *Correspondance*, t. IV, p. 291.

2. Barrière, *Tableaux de genre et d'Histoire* (Ponthieu, 1828), p. 279. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIII, p. 212. — La Harpe, *Correspondance*, t. IV, p. 27, 34. — Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale en France*, p. 124.

3. Cette modération et cette noblesse de procédés furent de tradition chez nous, à toutes les époques ; et les gouvernements qui se sont succédé en France, depuis lors, se sont fait un devoir de n'y pas déroger. Bonaparte s'opposait, en 1798, à la représentation fanfaronne d'une comédie intitulée : *les Français en Angleterre*. *Décade philosophique*, an VI, 11e trimestre, p. 497, 498.

VI

LE MARIAGE DE FIGARO. — LES BALLONS. MESMER ET SES FANATIQUES. — PIÈCES A SENTIMENT.

Les temps commençaient à s'assombrir. Le besoin de réformes, d'une économie stricte, se faisait sentir. Le roi comprenait l'urgence de supprimer les hauts traitements, conseillés précédemment par Turgot et Saint-Germain; mais le courage lui manquait de mettre la sape dans l'édifice vermoulu. Face à face avec le ministre réformateur, il promettait d'être ferme, de ne pas fléchir devant les réclamations de toute nature dont il était assiégé. Mais il était encore plus aisé, en fin de compte, de congédier le ministre que de déplaire à des courtisans avec lesquels on se trouvait perpétuellement en présence. Il arriva à Necker ce qui était arrivé à son prédécesseur Turgot; sa disgrâce fut résolue, l'on renvoya à sa banque cet homme intègre, ce financier à ressources, auquel on ne pouvait reprocher qu'une grande infatuation de lui-même, faiblesses nourries et accrues par un entourage pour lequel il était presque un dieu. Son renvoi eut lieu en pleine popularité et fut envisagé comme un irrémédiable malheur par le public qui voudra voir en lui un autre Sully. L'on donnait, à la Comédie-Française, *la Partie de chasse de Henri IV*, qui

ne fut qu'une succession d'allusions plus ou moins frappantes à la circonstance du moment :

Avec quel éclat, raconte Grimm, on applaudit le duc de Bellegarde lorsqu'il répond aux officiers qui osaient calomnier le ministre qu'ils croyaient disgracié : *Parlez avec respect d'un si grand ministre!* avec quelle émotion lorsqu'il confond les bruits qu'on avait répandus sur sa démission en disant : *Je viens de le voir entrer au Conseil;* avec quel morne silence on laisse passer ce trait toujours applaudi dans la bouche de Sully : *Sire, avec tout autre prince qu'avec vous je me serais cru perdu!* Que de larmes mêlées aux applaudissements redoublés qui furent donnés à ce mot si vrai d'Henri IV, après l'explication du billet : *Les cruels gens! comme ils m'ont trompé!!....*

A ce dernier mot, qui traduisait la pensée de tous, l'on entendit du parterre des voix criant : oui ! oui ! L'opinion avait besoin de ces épanchements soudains où elle s'attendrissait et s'exaltait tour à tour. Au même théâtre, dans *le Misanthrope*, la tirade sur les intrigues de cour était l'inévitable occasion d'applications de même nature[2]. L'on ne saurait se faire une idée de l'état d'exaltation des esprits. Le lendemain de la retraite de Necker, le bailli du Roullet, l'auteur du poème d'*Iphigénie en Aulide*, s'avise de dire, au foyer de l'Opéra, qu'on était bien heureux d'être enfin délivré d'un insolent comme M. Necker. « Il y a longtemps, lui répliquait le chevalier du Rouvray, qu'on m'a dit que vous étiez un plat et un sot, ceci me le prouve, et si nous n'étions entourés de monde, je vous traiterais comme on traite de pareils gens. » Le bailli n'était pas aimé à l'Opéra où il faisait le despote, et l'on ne fut pas fâché de l'algarade. « La moelle épinière de M. Le Bailli, ajoutent les

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XII, p. 511, 512. — *Correspondance secrète*, t. IX, p. 280. Versailles, le 27 mai 1781.
2. Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale*, p. 120, 121.

nouvelles à la main, couroit sans doute les plus grands risques. La modération du poète de Malte a évité prudemment toutes les suites qu'auroit pu avoir cette affaire[1]. » Il était périlleux de se montrer le trop chaud partisan de ce coup d'État de ce Paris frondeur et mal intentionné; et le titre de cette brochure, visant sans doute un fait imaginaire, prouve, en tous cas, le degré de violence où était monté le sentiment public : *Dialogue entre un noble et sa femme qui fut fessée au Palais-Royal pour avoir osé conspuer le portrait de M. Necker*[2].

Avec une moins bonne opinion de lui-même ou plus de connaissance des hommes, après cette première épreuve dont il était sorti à sa gloire, l'économiste génevois se fût refusé à quitter sa retraite et eût conservé la réputation d'un grand homme d'Etat, dans les mains duquel était le salut, si l'on ne l'eût pas chassé ! Son retour sera, toutefois, salué par une sorte d'emportement qui ne dura guère; et ce fut à lui qu'on pensa, à ces vers de Venceslas au duc de Courlande :

Venez, heureux appui que le ciel nous suscite [3]...

La reine, poussée par d'imprudents amis, voulait exercer une influence, placer ses créatures, ce que ne lui pardonnaient point ceux qui se trouvaient en dehors de son intimité et de son entourage. Elle aurait dû être suffisamment avertie du péril d'une telle conduite par l'attitude du public qui, à son égard, n'était plus le même. L'on était à

1. *Correspondance secrète*, t. XI, p. 282. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XII, p. 511, 512. — Comte de Ségur, *Mémoires ou Souvenirs*. (Didier, 1844), t. I, p. 184, 185. — *Mémoires secrets*, t. XVII, p. 186.
2. Imprimé de 7. pp. s. l. n. d.
3. Acte III, sc. VI. Condorcet, *Mémoires*, t. II, p. 76.

la vieille de représenter *Élisabeth de France*, la femme de Philippe II et la belle-mère de don Carlos. L'ambassadeur du roi catholique trouve indécent que l'on fasse figurer sur un théâtre des souverains espagnols. Notez qu'il s'agit d'un prince, le persécuteur de sa femme, une fille de France, l'ennemi le plus acharné du nom français, et qui, à la faveur de nos troubles civils, fit tout pour que la dynastie présente ne parvînt point au trône ; et si le premier Bourbon n'eût pas été plus fort que les ennemis de toute nature qu'il rencontra, le royal maître du comte d'Aranda, un descendant d'Henri IV, n'eût pas tenu le sceptre de tant de royaumes. « Vous n'auriez pas cru, sire, écrivait à ce propos le philosophe Dalembert à Frédéric, qu'il dût un jour être défendu de jouer, sur le théâtre de France, le plus cruel et le plus abominable ennemi des Français, l'exécrable Philippe II ; mais cette persécution qu'éprouvent les lettres, est la suite de l'horrible inquisition à laquelle on les a soumises[1]. » L'auteur de la tragédie, Le Fèvre, était secrétaire des commandements du duc d'Orléans ; il obtint du prince, faute de mieux, après des démarches sans résultat, que sa pièce serait jouée sur l'un de ses théâtres. Cela équivalait presque à une représentation publique, car toute la cour et la bonne société du temps y assistèrent. Dans un tel milieu, le succès était assuré[2]. Mais ce qui fut le plus remarqué et le plus applaudi, et avec une affectation d'autant plus significative, que l'assistance était tenue à plus de circonspection, ce fut le conseil que Philippe II

1. Dalembert, *Œuvres* (Belin), t. V, p. 461. A Fréderic ; Paris, 16 février 1783. Une année auparavant, le 21 février 1782, le prince d'Hennin, l'amant de mademoiselle Raucourt, écrivait à M. Suard une lettre impertinente et hautaine, relative aux modifications réclamées par l'envoyé du roi de Prusse. Charles Nisard, *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires* (Levy, 1858), p. 191, 192.

2. *Mémoires secrets*, t. XXII, p. 134, 250, 251, 264. Elle fut jouée le mardi 22 avril 1783, chez madame de Montesson.

donnait à la reine « de s'occuper à plaire et de lui laisser le soin de régner. » Cette recommandation était niaise sur les lèvres du sombre et ombrageux Philippe ; elle eût semblé naturelle dans la bouche du bon Louis XVI. En réalité, c'était Louis XVI, qu'on faisait parler, c'était Marie-Antoinette que la leçon visait ; ce qui ne pouvait échapper à un spectateur habitué à entendre à demi-mot et à ajouter sans le moindre scrupule, à l'intention du poète, sa propre malignité. Cette faiblesse de notre ministre des affaires étrangères dont l'auteur d'*Élisabeth de France* fut la victime, se reproduira en mainte occasion ; et le même M. de Vergennes, en 1787, écartera du répertoire de Fontainebleau une *Marie Stuart*, qui, en rappelant les infortunes de la jeune épouse de François II, pourrait blesser de farouches voisins, avec lesquels nous étions en guerre[1].

Toutes ces pièces à prétentions historiques portaient en elles d'inévitables prétextes aux rapprochements les plus gratuits ; aussi les pauvres censeurs, auxquels on s'en prenait, le cas échéant, avaient peur même de leur ombre, et n'avaient pas tort. L'archevêque de Paris, à lui seul, leur donnait plus de soucis qu'aucun autre. Il sollicitera la suppression de ce vers malsonnant de *Jeanne de Naples*, de La Harpe :

Là trente régions fléchissent sous un prêtre...

Ce qui faisait dire au géomètre Dalembert : « Ces messieurs sont comme le Scapin de la Comédie-Italienne, qui se fâche toujours de quelque manière qu'il entende prononcer le mot de *maraud*[2] » L'auteur dut tenir compte de

1. Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale en France*, p. 136.
2. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIII, p. 31, 13, 80, 321.

ces exigences. Le lendemain, d'autres difficultés surgissaient. Le comte du Nord allait être notre hôte; qui pouvait savoir si des esprits subtils n'iraient pas dénicher certaines analogies scabreuses entre la reine de Naples et l'impératrice de Russie? Et il fallait encore que l'infortuné poète s'ingéniât à enlever à la malignité toute occasion de faire des siennes[1]. Une tragédie, d'étiquette bien innocente, *Agis*, se voyait également l'objet de sévérités inattendues. Laignelot avait eu en vue, on l'en accusait du moins, le parlement Meaupeou. Pour les esprits distraits qui ne l'eussent pas soupçonné sans aide, une parodie venait sous le même titre singulièrement accentuer les intentions du poète ; et l'on y poussait l'exactitude et le soin de la couleur jusqu'à donner au principal personnage les traits, l'allure, le costume du chancelier. Mais, pour être de circonstance, et tragédie et parodie auraient dû être représentées cinq ou six ans plus tôt[2].

N'accablons pas la censure. Malgré ses terreurs et ses rigueurs, elle sera débordée et verra à tout instant ses efforts, sa résistance devant des audaces de toute nature, annihilés par l'aveuglement ou l'indécision d'un ministre qui, lui-même, ne se sentait pas soutenu. *Le Mariage de Figaro*, que son auteur fera représenter, après quatre

1. L'anecdote qui suit donnera la mesure de la pusillanimité de notre police. L'Ambigu-comique se préparait à jouer la parodie de la *Jérusalem délivrée*, ayant pour titre : *la Montagne délivrée d'une souris*. La reine venait de mettre au monde madame Royale (19 décembre 1778); l'on désirait un Dauphin, et des craintifs redoutèrent que le public déçu ne trouvât là sujet à allusion. Plinchennes, l'auteur de la parodie, ne réussit pas sans efforts à rassurer ces trembleurs et à obtenir du lieutenant de police que la pièce fût représentée. *Correspondance secrète*, t. VII, p. 250. Paris, 30 janvier 1779. Ces appréhensions étaient si peu fondées que les Italiens donnaient en mai *le Petit Œdipe*, de Landrin, dont le but, avant tout, était de féliciter la reine sur son heureux accouchement.

2. *Mémoires secrets*, t. XX, p. 232; XXI, p. 531. — La Harpe, *Correspondance*, t. IV, p. 16.

années d'assauts désespérés, ouvrira, d'ailleurs, les yeux aux moins clairvoyants, aux optimistes, aux candides. Beaumarchais ne s'effrayait pas de la lutte, au théâtre plus qu'autre part; il avait vu *le Barbier de Séville*, écarté, malgré la protection de la Dauphine, il avait dû se résigner et attendre. En ce monde, tout n'est qu'une question de temps; ce qui était irréalisable sous le triumvirat de d'Aiguillon, du chancelier et de la comtesse du Barry, devenait possible et facile à l'avènement d'un régime plus libéral ou plus faible. Il est piquant de rechercher, dans les trois textes du *Barbier*, les hardiesses trop souvent cyniques, les allusions brutales, sans nulle mesure, qu'il fait pleuvoir sur ses victimes, qu'il effacera, s'il y est contraint, mais pour les reprendre et les utiliser ensuite, car il ne veut rien perdre; ses outrages au Parlement décédé, auquel il n'a pas pardonné, dont il relève le « jugement inique, » jugement qui ne l'a pas atteint et sur lequel il plaisantera avec une désinvolture à peine croyable : « Loué par ceux-ci, *blâmé* par ceux-là; » ses lardons contre les censeurs « et tout ce qui s'attache à la peau des malheureux gens de lettres, *les maringouins*... » Il avait appelé son hypocrite Guzman, en mémoire de Goezman, comme plus tard, il appela le tartufe de *la Mère coupable*, Bégearss, en honneur de l'avocat Bergasse; il en sera quitte, l'heure venue, pour une légère concession, qui lui coûta pourtant, celle de nommer cet honnête homme Bazile, et la pièce se jouait en janvier 1775[1]. Il pensa, avec sa forfanterie habituelle, que ce qu'il avait obtenu pour ce *Barbier*, parfois si incongru, lui serait concédé pour un second épisode de cette vie médiocrement édifiante; et, s'il s'irrita à la vue des bâtons qu'on lui mettait dans ses roues, il se jura de venir à bout de ces

1. Loménie, *Beaumarchais et son temps* (Lévy, 1873), t. II, p. 454, 455, 460, 461.

obstacles que son nom tapageur, les inimitiés qu'il s'était attirées, le peu de sympathie que son caractère inspirait aux gens austères lui avaient suscités.

En tête de ces opposants qu'il fallait vaincre, il y avait le roi. Obsédé de tous côtés, Louis XVI se fait apporter le manuscrit, se le fait lire par madame Campan, en présence de la reine. L'audition ne se passe pas sans de fréquentes interruptions. En définitive, tout s'arrangeait avec quelques élagages, quelques suppressions de détail. Mais le grand monologue du cinquième acte gâta tout, et Louis XVI déclara de la façon la plus formelle qu'il ne permettrait jamais la représentation d'une telle pièce. C'était bien absolu, quand la cour, quand Paris n'en étaient plus à manifester leur engouement pour l'homme et pour l'œuvre. En attendant, Beaumarchais lisait sa comédie chez le comte du Nord, chez madame de Richelieu, devant une assemblée d'évêques moins rigoureux que le roi et qui sourirent à ces perpétuelles malices. Se rencontrait-on; pour premier bonjour l'on se disait : « J'ai assisté ou j'assisterai à la lecture de la pièce de Beaumarchais[1]. » La comédie était renvoyée, une fois encore, à la censure. Mais Suard, à qui elle est remise, sur l'assurance d'être soutenu, que lui fait donner le garde des sceaux Miromesnil, déclara qu'en son âme et conscience une telle représentation serait une honte et un péril. Voilà le *Mariage* écarté de nouveau, écarté à tout jamais. Eh bien ! ce n'est pas l'avis de Beaumarchais, qui reprend, sans se troubler, son travail de mineur. Il n'a fait que des lectures jusque-là, il donnera des auditions jouées, non devant le public, mais dans un cercle de privilégiés, où s'entassera toute la cour ; et ce petit complot est tramé par M. de Vaudreuil, la comtesse de Polignac, le comte d'Ar-

1. Madame Campan, *Mémoires*, (collect. Barrière), t. X, p. 202.

tois. L'on pourrait ajouter la reine, la protectrice de Beaumarchais, et qui, d'ailleurs, était au fait des grands et petits agissements de cette société où elle ne comptait que des intimes.

Tout cela fut mené si bien et avec tant de dextérité, que la pièce fut distribuée, répétée aux Menus, et elle allait être représentée avec l'autorisation de La Ferté. Beaumarchais avait fait graver des billets où figurait le personnage typique de sa comédie, et les avait envoyés à toute la cour. Durant cela, le lieutenant de police, M. Lenoir et le maréchal de Duras, sans lesquels rien, ce semble, ne pouvait avoir lieu, faisaient les morts et paraissaient ne pas soupçonner ces préparatifs qui, depuis deux mois, occupaient tout un monde. Ce fut le matin même de la représentation, que Louis XVI apprit ce qui se passait. Il dépêche une lettre de cachet au magistrat pour tout arrêter, boutade d'autorité qui ne devait avoir d'autre effet que de démontrer sa parfaite impuissance devant l'enivrement universel. M. de Vaudreuil, le comte d'Artois, patrons de l'auteur, circonviendront la débonnaire majesté, à laquelle ils ne laisseront plus une minute de repos. Une représentation à Gennevilliers, le château de Vandreuil, avait lieu, avec un succès sans exemple, devant un aréopage de cordons bleus et de talons rouges. Tiraillé de tous les côtés, le roi se laisse arracher l'autorisation d'une revision nouvelle, qui conclut à la levée de l'interdiction. Mais le lieutenant de police, mais le ministre Breteuil, pour sauvegarder leur responsabilité, convoquent M. de Miromesnil, Gaillard, l'un des censeurs favorables à quelques restrictions près, Chamfort et Rulhières : et c'est devant ce tribunal en dernier ressort qu'est mandé Beaumarchais. Cette fois, loin de prendre des airs cassants, il écoute les observations, courbe le dos avec soumission, est de l'avis de tous et de chacun. Puis, sous

[illegible] *Le Mariage de Figaro* était joué à la Comédie-Française, le mardi 27 avril 1784.

[illegible] sur un jeune [illegible] par cette [illegible] ou [illegible] la révélation trop [illegible] comme [illegible]. Des jeunes [illegible] [illegible] pour cette [illegible] sans nom, sans [illegible], appartenant personne, indiquant [illegible] un [illegible] de [illegible] satanique, [illegible] pas ce moraliste sans [illegible] ? Les [illegible], les ministres, la magistrature, la [illegible] [illegible] à se plaindre, ainsi que [illegible] qu'il ne [illegible] pas [illegible], défilent [illegible] un [illegible] de ces [illegible] audacieux [illegible] [illegible] jusque-là[1]. Les [illegible], les allusions individuelles se fondent et se [illegible] dans cette attaque enragée contre l'universalité de ce [illegible]. Quelques applications sont bien faites par le parterre : on a cru reconnaître M. de Lauraguais à un certain endroit, et le duc de Chartres, dans la tirade sur les princes qui font courir[2]. Certes, Beaumarchais, qui avait de la mémoire et de la rancune, s'est souvenu de tous ; mais les contemporains, émerveillés et comme étourdis de la multiplicité de ces invectives contre les corps et les personnes, sont sobres de noms propres. Le succès fut renversant. Les esprits légers applaudirent à tant de verve et de malice. Mais ce fut avec presque de l'épouvante, tout au

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIII, p. 322, 366, 517.
2. *Mémoires secrets*, t. XXIII, p. 21.

moins avec une indignation profonde, que les gens clairvoyants assistèrent à la représentation de cet étrange chef-d'œuvre. Est-ce à dire que ces Parisiens stigmatisés si insolemment se contentèrent de courber le front, honteux plus qu'irrités de se retrouver si ressemblants? Ceux qui n'en voulurent pas au pamphlétaire pour la témérité de ses attaques, ne lui pardonnèrent point son triomphe. Ce succès comme de mémoire d'auteur dramatique nul écrivain de profession n'en avait remporté, obtenu par cet horloger mélomane, apte, il est vrai, à plus d'un métier, voilà ce qui criait vengeance, voilà ce qui devait exciter l'envie, la furie de toute une tourbe de poètes dont il volait la gloire et le pain! Nous écarterons tout ce qui ne sera pas revanche et représailles de même nature[1]. Le théâtre devait au moins à cette société vilipendée de faciliter à ses champions une défense plus que licite, ne fût-elle pas plus modérée et contenue que l'agression. Sauvigny, occultement, prenait à partie *la Folle journée*, dans son opéra-comique, *le Véritable Figaro*, et encore plus l'auteur lui-même, sur la vie duquel il avait groupé et assemblé les anecdotes les plus scandaleuses. Tout cela était légitime ; mais ce qui l'était moins c'est le petit tour de passe-passe qu'il se permettait sans le moindre scrupule. Le lieutenant de police fort éloigné de l'en soupçonner l'auteur, à défaut de Suard absent ou empêché, remit l'ouvrage à Sauvigny, qui avait été censeur royal. Ce dernier ne fit, comme on se l'imagine, aucune difficulté d'approuver et ne manqua pas de fortifier son verdict de l'acquiescement d'un docteur en théologie, qu'il s'était adjoint. Cette précaution insolite fut ce qui gâta tout. Lenoir, intrigué, parcourt le manuscrit, s'étonne qu'un censeur pût donner son laisser-passer à tant de noirceurs accu-

1. Lettre sur *la Folle journée ou le Mariage de Figaro* (à Séville et partout, 1784), in-8°.

mulées : il questionne, s'enquerre, finit par découvrir la vérité, et ne ménage au coupable ni les réprimandes, ni les duretés [1].

Autres saillies épigrammatiques, dans *l'Oncle et les Deux Tantes*, du marquis de La Salle [2], et *les Deux Figaro*, de Martelli [3]. Citons encore *les Trois Folies*, de Favart fils, qui devaient être jouées dès 1785, et ne le seront qu'en janvier 1786 [4], elles aussi furent arrêtées, mais pour un motif complètement étranger à l'œuvre et à ses auteurs. On voulut y voir des allusions à M. de Calonne, auquel il ne fallait pas plus toucher qu'à l'arche sainte : car l'on attendait de lui le salut [5]. Espérance vaine et vite déçue. L'on a dit que Mirabeau emportait la Monarchie dans son propre tombeau ; mais Mirabeau lui-même l'eût-il sauvée ? Grave question, que plus d'un trancherait par la négative.

Il n'y a pas trop à s'apitoyer sur le sort de Beaumarchais, qui ne voulait que le bruit et s'arrangeait plus, comme Rous-

1. Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale en France*, p. 135. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIV, p. 75. — Sauvigny était une créature de M. Albert. M. Lenoir, qui ne l'aimait pas, sans l'écarter complètement, l'employait le moins possible. Il lui avait ôté les spectacles, pour les donner à Suard, en 1777. *Mémoires secrets*, t. X, p. 145; 3 juin 1777.

2. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIV, p. 284.

3. *Ibid.*, t. XVI, p. 121.

4. Ces *Trois Folies* étaient celles du jour : *Marlborough*, *Figaro* et *La Harpie*. *Mémoires secrets*, t. XXXI, p. 40, 42.

5. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIV, p. 345. La pièce de Beaumarchais donna lieu encore à plus d'une misérable satire, qu'il faut bien indiquer : *le Mariage de Figaro*, c. 3, a (par François Vernes). Londres, 1784 ; *le Lendemain des noces ou A quelque chose malheur est bon*, c. 2, a. Paris, Cailleau, 1787 ; *le Mariage de Giogurrio*, en un acte, par M. l'abbé B. y, de B. n, de deux Académies. *Gattierès et Paris*, 1784 ; *Figaro directeur de Marionnettes*, c. 1, a, par E. D. (Emm. Dupaty), Hardouin, 1785 ; *le Veuvage de Figaro ou la Fille retrouvée*, c. 3, a (par Cailleau), 1785. Les auteurs de la Révolution accommoderont ce type de Figaro à leurs œuvres de combat : il y eut *l'Ami du Tiers ou Figaro journaliste*, de X... ; *Figaro de retour à Paris*, de Dorvo ; *Figaro ou tel père tel fils*.

seau, des noirceurs que du silence : il savait bien, d'ailleurs, qu'il avait de son côté le gros du public. *Le Mariage de Figaro* en était à sa soixante-quatorzième représentation, quand la nouvelle se répandit que Beaumarchais venait d'être enfermé à Saint-Lazare ; l'on n'ignore pas à la suite de quelle aventure [1]. Il n'y resta que huit jours, mais sa comédie, qui avait été suspendue, ne fut rendue au répertoire que quelques mois après. La manifestation la plus flatteuse l'attendait, le premier soir de la reprise. Au fameux monologue du cinquième acte, ce monologue qui avait épouvanté Louis XVI, à ces mots d'un à-propos incontestable : « Ne pouvant avilir l'esprit, on s'en venge en le maltraitant, » toute la salle trépigna, et, durant plus de sept ou huit minutes, il n'y eut pas moyen pour l'acteur de poursuivre cette tirade, dont chaque phrase, chaque période étaient autant de coups droits contre le gouvernement et le principe d'autorité. Il semblerait que cela seul eût dû être fatal à l'ouvrage. Il n'en fut rien. « C'était assurément, raconte un témoin fort attentif, lié, du reste, avec l'auteur de cette *Folle journée* si tapageuse, une critique bien marquée de la conduite de la cour envers M. de Beaumarchais ; et cependant la pièce ne fut ni arrêtée, ni suspendue [2]. »

Les nuages menaçants dont le ciel se chargeait, n'empêchaient pas la frivole cité, de se passionner pour tout ce qui provoquait son attention, de quelque façon que ce fût. En même temps que ce vieux monde, par des signes trop certains, avertissait de sa fin, un monde nouveau, encore enveloppé de ses langes, impatient d'exister, avide d'im-

1. Loménie, *Beaumarchais et son temps* (Levy, 1873), t. II, p. 365-369.
2. Grimod de La Reynière, *le Censeur dramatique* (20 germinal, an VI), t. III, p. 209.

[illegible] et [illegible] dans ses destinées, non seulement affirmant ses droits à la vie, mais servi par un hasard providentiel entrait en scène avec un cortège de merveilles bien faites pour frapper, surexciter, affoler les imaginations. Tout à coup, l'on entendait dire que l'air, comme l'eau, venait d'être conquis par d'intrépides navigateurs ; l'on ne sut que plus tard que, pour utiliser cette prestigieuse découverte, il faudrait longtemps chercher ce qui est encore hélas ! à trouver, le moyen de diriger ces flottes lumineuses. La nouveauté était de nature à impressionner les esprits, et les premières tentatives des audacieux Argonautes transportèrent tellement le public qu'il n'eût pas souffert aisément la moindre raillerie à leur égard. Rochon de Chabannes n'en fit que trop l'expérience ; et si son *Jaloux* offrait à la critique plus d'un endroit vulnérable, une sortie inopportune contre les ballons enchâssée dans son second acte ne fut pas le grief le moins sérieux d'un auditoire qui ne pardonna ni à l'auteur, ni à sa pièce [1]. Il est vrai que cet optimisme absolu ne fut que passager ; l'expérience, sinistre parfois, vint dégriser un enthousiasme surfait, qui tourna à l'humeur, et changea les bravos en sifflets. L'on applaudissait à tout rompre à ces deux vers de l'ariette de *Zémire et Azor*, au second acte :

> Plus de voyage qui me tente,
> Je veux mourir vieux, si je puis.

Et l'on soulignait avec une intention marquée une allusion à l'aventure du ballon de Saint-Cloud, de manière à décontenancer le duc de Chartres, qui était présent à la représentation, et finit par laisser le champ libre à un par-

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIII, p. 515 ; XIV, p. 184. *Mémoires secrets*, t. XXV, p. 164. Disons, toutefois, que la pre-

terre malveillant [1]. L'abbé Miolan avait rassemblé dans le jardin du Luxembourg une foule nombreuse « à vingt-sous par tête, » pour assister à l'ascension d'un ballon construit par lui et Janninet, qui ne s'éleva point. Le soir même, à la Comédie-Française, Dugazon se permettait de modifier le texte, du *Médecin malgré lui*, à la grande joie des victimes de la mystification aérostatique : « Il y a fagots et fagots, comme ballon et ballon [2]. » Si l'abbé Miolan n'avait pas lieu de se louer de cette saillie [3], il y avait là au moins une réserve en faveur de l'invention elle-même. Malheureusement, les abbés Miolan, allaient pulluler et exaspérer une population toujours jouée, car à ces spectacles en plein vent, l'exploitateur, de peur de n'être pas payé après, se faisait payer d'abord. Garnerin, lui aussi, mais plus tard, la recette réalisée, un soir, à quelques pieds du sol, crèvera son ballon et sauvera la caisse. Mais le théâtre, cette fois encore, vengeait les spectateurs

mière pièce où il fut question du « cabriolet volant, » de M. Blanchard, *Cassandre mécanicien*, aux Italiens, le 1er août 1783, loin de déplaire, fut accueillie favorablement, en dépit d'assez irrévérencieuses gaietés. *Mémoires secrets*, t. XXIII, p. 97. — D'Origny, *Annales du Théâtre italien*, t. III, p. 99, 100.

1. *Mémoires secrets*, t. XXV, p. 146, 147.

2. *Le Censeur dramatique*, t. I, p. 204, n° 14. (10 vendémiaire, an VI.)

3. Il le témoignera dans une lettre où sont énumérés tous ses griefs. Il va vendre son cabinet pour payer tous les frais de cette désastreuse entreprise, car il remboursera tous les souscripteurs qui se présenteront. En définitive, les violences, dont son associé et lui ont été les victimes, étaient-elles indispensables ? était-il donc si nécessaire de brûler leur machine ? « Si l'on veut, dit-il en finissant, comparer une expérience de physique à un spectacle, comme quelques personnes le font, on peut répondre que le public ne s'est jamais avisé de brûler la salle, parce que la pièce avoit été mal jouée. » Laverdet, *Catalogue de lettres autographes*, du samedi 23 novembre 1861, p. 89, n° 400. A Mgr (le lieutenant de police probablement), à l'Observatoire, 21 juillet 1784. Voir une gravure in-folio, représentant la machine, au bas de laquelle se trouve l'historique de l'insuccès de l'expérience et de sa destruction par une multitude exaspérée.

dupés, et Barret, Radet et Desfontaines[1], se constituaient les interprètes goguenards de l'indignation générale, dans une parade en un acte, *Gilles Garnement ou le ballon Biron*[2].

La province ne s'était montrée ni plus froide, ni plus sage, en présence de conceptions qui ne tendaient à rien moins qu'à bouleverser notre planète. A Lyon, surtout, on en délira. L'ascension de Montgolfier, le 19 janvier 1784, avait révolutionné, nous ne dirons pas seulement la France, mais le monde entier. A côté de l'intrépide navigateur, se serraient dans l'étroite nacelle, avec Pilatre du Rozier et un M. Fontaine, les comtes de Laurencin, de Dompierre, d'Anglefort de La Porte, et le prince d'Aremberg-Ligne. L'on donnait au théâtre *l'Iphigénie en Aulide*, de Gluck. Lorsque l'intendant, M. de Flesselle, et sa femme parurent dans leur loge escortés de ces audacieux conquérants de l'empire de l'air, les cris de la salle entière couvrirent la voix des chanteurs et de l'orchestre, et l'opéra ne put être repris qu'après un tonnerre d'applaudissements. Darboville, qui jouait le rôle d'Agamemnon, présenta alors à l'intendante des couronnes qu'elle distribua aux sept aéronautes, au bruit des bravos des spectateurs transportés; et l'enthousiasme redoublait encore à ce vers de Clytemnestre, d'un heureux à propos :

Que j'aime à voir ces hommages flatteurs[3] !

1. Ils composaient, à quelques exceptions près, leurs pièces de théâtre en commun ; aussi disait-on : « les trois n'en font qu'un. » Leurs portraits réunis, peints par Vincent, portent cette devise. Charon, *Catalogue d'une belle collection de lettres autographes*, tirée du cabinet de M. L. L... ; 8 avril 1844, p. 15, n° 31.

2. *Le Censeur dramatique*, t. I, p. 203 à 208. Déjà Radet, avec Rosière, dans *le Marchand d'esclaves*, introduisait au dénouement une nacelle aérostatique avec un couplet chanté par Hisca, au sujet de la descente imprévue des Français. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIII, p. 480. — *Mémoires secrets*, t XXV, p. 70, 71. — D'Origny, *Annales du Théâtre italien*, t. III, p. 130, 131.

3. *Journal de Lyon;* 19 janvier 1784.

Un ballet-pantomime en trois actes, *le Ballon*, et un autre ballet, *l'Amour dans le Globe*, venaient raviver à quelques jours de distance, cette sorte de fièvre, d'ailleurs peu disposée à se calmer, en dépit des moqueries des sceptiques pour lesquels il n'est rien de sacré, témoin ce petit dialogue : « Vous venez de Lyon ; et le Globe? — Il est parti, je l'ai vu. — Allait-il grand train ? — Ah! monsieur, s'il allait! Il allait ventre à terre[1]. »

Une folie non moins extraordinaire, bien que d'une tout autre sorte, s'était emparée de ces Parisiens qui, trop philosophes pour croire en Dieu, devaient être les jouets des intrigants de toute nature et de toute farine, de quelque côté qu'ils vinssent. L'Allemagne nous avait dépêché un de ses fils pour nous démontrer que nous n'étions que des ignorants et des barbares. Cela était vrai dans un sens, bien qu'en somme, à beaucoup d'égards, il ne nous apprît que ce qu'avaient découvert avant lui Lulli et Rameau. Gluck, en un tour de main, bouleversait toutes les têtes françaises. Il avait du génie, la route qu'il imprimait si despotiquement à l'art était la bonne, mais il eût pu être dans la voie du paradoxe et de l'erreur, et nous conquérir aussi absolument ; car ses manières, ses excentricités, sa perruque démodée, jusqu'à sa brutalité, avaient eu plus d'action sur ces imaginations dérangées que les admirables beautés des deux *Iphigénie*, d'*Orphée*, et de son *Armide*. Il venait de s'éteindre, quand un autre Allemand, un savant, un illuminé, un thaumaturge celui-là, semait presque l'épouvante dans les esprits par les phénomènes les plus étranges, les plus incroyables, les plus incontestables, au dire de ses fanatiques et frénétiques partisans. Nous

1. *Revue de Lyon*, t. XX. — *Lyon au XVIIIe siècle*, par M. de Voleinne. — Emmanuel Vingtrinier, *le Théâtre à Lyon au XVIIIe siècle* (Lyon, Meton, 1879), p. 61, 65.

avons nommé Mesmer. Jamais sorcier, magicien, prophète, n'obtint tout d'abord un tel crédit, et sut conquérir une aussi absolue confiance sur des sages qui se croyaient à l'abri de toute surprise. La France entière fut à genoux et tomba en convulsions autour du baquet du docteur germanique. Et il fallut bientôt du courage pour répondre, par le sourire du simple doute, à l'enthousiasme des nouveaux convertis au magnétisme. Les auteurs de la pièce, *les Docteurs modernes*, représentée au Théâtre-Italien, le 16 novembre 1784, en firent la rude expérience et se virent traités par les fervents du culte mesmérien comme des criminels d'État. Des *Réflexions préliminaires* à l'occasion de cet innocent vaudeville, le prenaient de haut avec ces derniers.

Aristophane jouoit Socrate, s'écrie l'anonyme, et le conduit à la ciguë. Est-ce là l'intention des ennemis de M. Mesmer? Ils se trompent. L'honorable cortège dont M. Mesmer est entouré, portera, quand il en sera tems, aux pieds du trône et dans le sanctuaire de la justice, les témoignages de son savoir et de sa vertu[1].

Ce cortège, en effet, eût été imposant, car le savant allemand avait su lever ses recrues parmi la bonne société, le grand monde même, les courtisans les plus en faveur, un duc de Coigny, un duc de Lauzun, un comte de Ségur, un comte de Choiseul-Gouffier, un marquis de Jaucour, un baron de Tallayrand[2]. Mais il eût été curieux de voir ces illustres sectaires, aux pieds du trône et demandant la

1. *Réflexions préliminaires*, à l'occasion de la pièce intitulée : *les Docteurs modernes*. 1781, p. 3.

2. Citons encore La Fayette, l'avocat général Servan, auteur des *Doutes d'un Provincial;* Court de Géblin, l'espagnol Olavidès, le marquis de Chastellux, M. de Puységur, l'avocat Nicolas Bergasse, Duport, le futur membre de l'Assemblée nationale. Comte de Ségur, *Mémoires ou Souvenirs*, t. I, p. 367, 368.

tête des coupables. L'auteur de la brochure, non content de ce premier cri d'indignation, publiait bientôt après une *Suite des Réflexions préliminaires*, où il disait les raisons qui l'empêchaient de se mettre en évidence et le contraignaient à borner à des protestations un concours qu'il eût voulu plus effectif :

Magistrat mais élève de M. Mesmer, si ma position personnelle ne me permet plus de lui prêter directement le secours des lois, au moins lui dois-je, au nom de l'humanité, sur sa personne et sur sa découverte, un témoignage public de mon admiration et de ma reconnoissance, et je le donne. Nous sommes plus de trois cents, prêts à lui rendre le même hommage[1].

Il n'y avait pas à plaisanter avec de tels gens, et nos vaudevillistes, dès le premier soir, apprenaient à quels hommes ils allaient s'attaquer. Le rideau se leva sur *la Brouette du Vinaigrier*, l'une des rares pièces de Mercier, qu'on eût applaudie sans conteste. Au second acte, cependant, sans que rien n'y préparât, un coup de sifflet aigu faisait tressaillir la salle. Les voisins du siffleur, indignés, l'interpellent, le bousculent, cela fait rumeur; la police intervient, et cet homme étrange est conduit au corps de garde. On l'interroge, on le presse, et le résultat de l'enquête, c'est qu'une dame lui avait donné un louis pour cette besogne et qu'il avait fait ce qu'on lui avait commandé : son unique tort avait été de se trop hâter. L'extérieur du coupable, la simplicité de ses aveux ne permettaient pas de douter de sa sincérité; il avait obéi à une consigne, il ne s'était préoccupé, en honnête garçon, que de gagner

1. *Suite des Réflexions préliminaires*, à l'occasion des *Docteurs modernes*, p. 5, 6. L'auteur anonyme était d'Épresménil. Comte de Ségur, *Mémoires ou Souvenirs*, t. p. 371.

son argent; mais on eût dû le prévenir qu'il se jouerait deux pièces, et que les sifflets ne regardaient que la seconde[1]. Ce procédé un peu vif du parti indiquait la détermination formelle de ne point tolérer de contradicteurs, de quelque part qu'ils vinssent; et l'intention ne fera que s'accentuer par l'émission des feuillets anonymes. Le couplet que Cassandre, au dénouement, adresse au public est plaisant et révèle, en somme, chez les coupables une certaine anxiété :

Du vaudeville enfant gâté,
Jugez mais sans sévérité
Les folles entreprises :
Pour savoir votre sentiment,
L'auteur est là qui vous attend
Dans la chambre des crises.

Le nom de l'auteur fut réclamé au milieu des bravos et des applaudissements. L'acteur Rosière, pour éviter de répondre à une question embarrassante, s'avisait de cette saillie : « Vous savez, messieurs, que l'auteur étoit dans la « salle des crises, vos bontés l'en ont fait sortir, et nous ne « savons point ce qu'il est devenu[2]. » Cela était spirituel et fut accueilli avec faveur par l'auditoire, en dépit d'une défaite qui laissait en suspens sa curiosité. L'un des auteurs présumés de la pièce (l'on en comptera jusqu'à trois[3]), Radet, était le lecteur et le bibliothécaire de la duchesse de Villeroy dévouée, corps et âme, à la secte nouvelle. La grande dame trouva mauvais que son domestique eût tourné en ridicule une doctrine destinée à trans-

1. *Mémoires secrets*, t. XXVII, p. 18; 17 novembre. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIV, p. 77.
2. D'Origny, *Annales du Théâtre italien*, t. III, p. 179.
3. C'étaient Radet, Barré et, cette fois, l'acteur Rosière.

ormer l'humanité, et il fallut que le vaudevilliste reniât oute participation à l'ouvrage. Une lettre publiée dans le *Journal de Paris* et signée par les auteurs des *Docteurs modernes*, était une amende honorable des plus soumises, où perçait l'inquiétude de s'être mis sur les bras une méchante affaire. Ils avaient, au préalable, à se défendre le toute attaque personnelle ; car ils savaient qu'on avait envisagé, comme un acte presque sacrilège, les plaisanteries à l'adresse du grand-prêtre et d'un assesseur qui, plus tard, dressera autel contre autel :

...Il n'y a pas d'ailleurs dans le rôle de *Cassandre* et dans celui de l'autre docteur, un seul trait qui puisse caractériser particulièrement ni *M. Mesmer* ni *M. Deslon*. Nous défions qui que ce soit enfin de citer un mot qui ne convienne indistinctement à tout docteur magnétisant, et il y en a un grand nombre dans ce royaume. Nous ne pouvons dissimuler que le public n'ait vu dans nos *Docteurs modernes* la caricature de *MM. Mesmer* et *Deslon*, parce qu'en parlant du magnétisme, c'est d'eux seuls qu'on s'occupe depuis quelque tems. C'est un inconvénient attaché à leur célébrité, mais encore une fois, on ne peut pas nous reprocher de les avoir désignés au public[1].

Cela ne devait pas mettre fin à la lutte : pamphlets et apologies ne cessèrent point de s'entrecroiser, au divertissement grand des sceptiques, qui sont toujours nombreux en France ; et la terrible voix d'une Révolution, peu disposée à s'attarder dans ces disputes, put seule couvrir, sinon étouffer, ces étourdissantes rumeurs[2].

A côté de cela, les petits faits, le scandale du moment, obtenaient leur part d'attention de ces désœuvrés aux yeux desquels il n'était rien d'indifférent. Un jour, il ne sera

1. *Journal de Paris*, 27, 28 novembre 1784, p. 1405, 1406, 1410, 1411.
2. La Harpe, *Correspondance*, t. IV, p. 266. — *Chronique scandaleuse*, t. II, p. 154-158.

question que de la désolation de mademoiselle Colombe, dont on allait pendre l'amant, un M. Dargent, pour fabrication de faux billets de la loterie de Necker. Elle apparaissait toute éplorée, dans la *Colonie*, et, à l'instant où elle disait qu'elle était « malheureuse et non coupable » (car on l'avait fortement suspectée de complicité dans cette opération équivoque), elle fut tellement impressionnée par l'analogie de sa situation avec ces paroles du poème, qu'elle versa des flots de larmes, qui lui valurent un verdict d'innocence de la part de ce bon public si facile à gagner [1]. Mademoiselle Colombe obtenait un succès non moins complet, quoique d'un autre genre, deux ans plus tard, dans *la Sorcière par hasard*, de Framery. Elle jouait le rôle de cette sorcière de contrebande, et devait user et abuser de la crédulité d'un vieux barbon en son pouvoir magique, pour lui enlever la pupille qu'il convoitait, et qu'elle mariait à un jeune et joli garçon. Tout cela était au mieux, et, particulièrement, un couplet égrillard qu'elle chantait avec une ingénuité dont le parterre n'était pas dupe et qui n'en était que plus applaudie [2].

Madame Collet monté ou le Jeune homme corrigé, un monodrame moitié en récit, moitié chanté, exclusivement destiné à un public d'intimes, visera une aventure arrivée à Cassini de Thury vers le même temps, et dont la chronique s'était amusée [3]. Une autre fois, ce sera l'histoire d'une

1. *Correspondance secrète*, t. XI, p. 98, 99, 100; 21 février 1781. — *Mémoires secrets*, t. XVII, p. 58. Il s'agit ici de mademoiselle Colombe l'aînée; sa cadette, qui débuta au même théâtre, est plus connue sous le nom d'Adeline.

2. *Mémoires secrets*, t. XXIII, p. 164. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIII, p. 362.

3. « L'invention de ce petit conte, nous dit Grimm, avec des airs discrets et un sous-entendu significatif, en est due à M. de Cassini, qui est à la fois le héros et l'historien de l'aventure. Nous voyons même dans nos mémoires secrets que ce fut dans une nombreuse assemblée, chez madame la comtesse d'Houdetot, que le plus excel-

actrice encore qui fit plus rire que pleurer son siècle, elle aussi, quoique très sérieuse et très pathétique à l'Opéra; car le fond de *la Fausse inconstance* roule sur

lent des maris fit, pour la première fois, ce singulier récit, et en présence de madame de Cassini, tout aussi naïvement au moins que M. de Sauvigny l'a rimé. On le lui a souvent ouï répéter depuis, toujours avec le même succès. » *Correspondance de Grimm* (Garnier), t. XIII, p. 43. Mademoiselle Masson, femme de Cassini de Thury, car il y a toute une dynastie de ces savants, était un esprit distingué, résolu, qui, par affection et tout autant peut-être pour obéir à sa nature remuante, consacrait à la fortune et à l'élévation de son frère, ce qu'elle pouvait avoir de génie et d'intrigue. La Harpe, dont elle avait joué le drame de *Mélanie* dans son salon, (ce qui occasionna même l'intervention du ministre), nous dit, du marquis de Pezai: « Il a une sœur très aimable, à qui seule il est redevable de son avancement. » Le prince de Condé honorait de sa présence cette représentation, qui fit rumeur. Archives nationales. 0¹—414. Dépêches, p. 299. M. de Sartine, du 30 avril 1772. La scènette elle-même ne nous donne qu'insuffisamment le mot de ces lignes entortillées, de Grimm, ne s'adressant qu'à des gens au fait des secrets de ce ménage composé d'un époux très savant et d'une femme d'esprit. Il s'agit, dans le monodrame, d'un jeune et beau voleur, surpris par le mari, qui se laisse attendrir par la jeunesse et la bonne mine du coquin, et cède aussi à des considérations de prudence que lui suggère sa femme. Peu après, ce dernier rencontrait son voleur à la cour et apprenait que c'était un jeune seigneur du plus haut rang. Quel malheur c'eût été, s'il avait cédé au premier mouvement, et quel service il avait rendu à ce coupable converti! On comprend aussi quel régal ce devait être pour cette société, impitoyable dans ses gaietés, que ce récit fait par le mari, heureux de sa prudence, heureux d'avoir sauvé du déshonneur un jeune fou qui était en train de flétrir un grand nom. Sauvigny, *Après soupers de Société ou petit théâtre lyrique et moral sur les aventures du jour*, t. I. — La Harpe, *Correspondance*, t. I, p. 173. — Bezenval, *Mémoires* (édit. Buisson), t. I, p. 235. Voir un fragment d'une lettre de l'astronome Lalande, cité par nous, où il dit au dernier des Cassini : « J'ai un peu tardé, citoyen collègue, à répondre au sot persiflage que vous m'avez envoyé en réponse à une lettre affectueuse et honnête. Je voulois y joindre une brochure, dans laquelle je fais voir que tous les Cassini ont été un peu bêtes, depuis le paysan du Périnaldo jusqu'au commis du dépôt... Je ne vous en parle que pour votre instruction, car il faut connoître sa famille et se connoître soi-même. » *Voltaire et la Société française au XVIIIe siècle*, t. IV, p. 291. *Voltaire et Frédéric*. Bien des années après, Madame de Cassini, amie déclarée du comte de Maillebois, le compromettra dans des intrigues qui le forceront à quitter la France au plus vite. Lescure, *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., t. II, p. 437. 2 avril 1790.

une petite anecdote dont Sophie Arnould est l'héroïne, Bélanger et Florence les comparses, et que Radet et Murville mettaient successivement à la scène [1]. Faisons mention, en passant, d'une drôlerie qui parut plaisante au parterre, mais que devait expier celui qui se la permettait. C'était peu de temps avant la mort du vieux Richelieu. L'on représentait à la Comédie italienne une pièce de Forgeot, *les Dettes* (8 janvier 1787). Narbonne qui jouait un rôle de tuteur, ne trouva rien de mieux que de revêtir le costume et de singer les manières de ce doyen des maréchaux, et y parvint avec tant de vérité que toute la salle reconnut l'original. Mais le duc de Fronsac, chargé de l'inspection du théâtre comme gentilhomme de la chambre en survivance, chassa l'insolent acteur, qui ne reparut qu'après la mort de son père [2]. Les dernières années du vieux Céladon ne sont pas à compter pour sa gloire. Le procès de madame de Saint-Vincent l'avait pleinement déconsidéré, et, en dépit des efforts de son entourage, il n'avait pas ignoré ce qu'en pensait le public. Une compensation à ces sévérités de l'opinion lui venait d'un pays, dont pourtant il avait singulièrement blessé l'orgueil militaire, nous voulons par-

1. Ce fut même l'objet d'une querelle assez plaisante. *La Fausse inconstance*, de Radet, était jouée le 26 novembre 1784. Radet avait donc des droits d'antériorité manifestes sur Murville, dont le *Melcour et Verneuil* n'était représenté que le 8 août de l'année suivante. Ceux d'André de Murville étaient-ils aussi concluants que le prétend Grimm? Ce dernier était le gendre de Sophie Arnould ; la question était de savoir si les incidents de la vie si mouvementée de la spirituelle artiste pouvaient être considérés comme un bien de famille, un véritable patrimoine. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIV, p. 195. — *Mémoires secrets*, t. XXIX, p. 158.

2. Le comte Félix d'Hézecques, *Souvenirs d'un page* (Didier, 1873), p. 100. — Il existe aussi une comédie en cinq actes et en vers, de Chauveau, *l'Homme de cour*. (Londres et Paris, Barbou, 1767, in-8°), dont Richelieu a pu être regardé comme le héros, sous le titre du duc de Fleuricour ; du moins est-ce le soupçon de l'érudit auquel est dû le *Catalogue de la Bibliothèque de Soleinne*, t. II, p. 156, n° 2108.

ler du monologue de lord Catesby, dans *le Suicide abjuré*, où le vainqueur de Port-Mahon était traité avec une considération, une admiration bien capables de faire diversion aux avanies et aux satires dont il était abreuvé[1]. Après avoir passé en revue les exemples trop nombreux de l'ingratitude des rois envers leurs grands hommes, Catesby arrive au vieux maréchal, dont il fait un grand citoyen, victime, malgré tant de services et d'actions d'éclat, de la méchanceté et de la perversité des hommes :

O Colomb! illustre persécuté, créateur d'un nouveau monde, ta statue érigée à Gênes, sera un monument durable qui reprochera aux souverains leur injustice. Mais s'en corrigeront-ils? Et le héros, à qui, comme à toi, Gênes érigea une statue pour l'avoir sauvée[2], qui prit sur nous Mahon... et qui dans cette journée sanglante de Fontenoi, décida enfin la victoire en faveur de Louis, toujours fidèle à son maître, dont il soutint l'autorité contre un parti puissant, livré aujourd'hui au ressentiment de ce même parti, sacrifié à une Messaline chargée de crimes et d'infamies, faussaire reconnue qu'on laisse impunie[3], n'éprouve-t-il pas la même injustice? et si elle se perpétue ainsi sous le meilleur des souverains, comment se flatter qu'elle cesse jamais à la cour des rois[4].

Jusqu'au procès de réhabilitation des Calas, la justice s'était prétendue infaillible, et il avait fallu la croire sur

1. Nous avons vainement recherché quelle était cette pièce dont Faure ne nous donne que le titre traduit; nous nous sommes adressé à des lettrés auxquels la langue et le théâtre anglais sont familiers; notre enquête est demeurée sans effet. Heureusement cela n'enlève rien au fond de cette anecdote curieuse à plus d'un point de vue.

2. En 1748.

3. Le procès honteux auquel il est fait allusion, dura trois ans, et se termina par la condamnation de la présidente de Saint-Vincent. Lorsque ce monologue se débitait sur la scène anglaise, les débats étaient encore pendants, et bien des gens croyaient à l'acquittement de celle-ci.

4. *Vie privée du maréchal de Richelieu* (Paris, Buisson, 1792), t. II, p. 383

parole. Mais le procès des Sirven, des Montbailly et de tant d'autres n'avaient que trop surabondamment démontré que l'erreur est la condition et le lot de notre misérable espèce; et les années ne firent que confirmer cette amère vérité. En 1786 et 1787, deux affaires, d'autant plus concluantes qu'il ne s'agissait que de pauvres filles sans autre défense que leur innocence (la première Victoire Salmon, une simple servante de Rouen, victime de la plus noire accusation; la seconde, Catherine Estinès, depuis deux ans accablée sous une inculpation d'empoisonnement et de parricide), tenaient en suspens la religion des juges aussi bien que la pitié moins hésitante de populations essentiellement impressionnables. Aussi fut-ce un délire que l'annonce des deux arrêts réparateurs. Victoire à peine élargie, ce fut à qui l'approcherait, à qui serrerait la main de cette fille si simple, si naïve, qui s'était montrée et si noble, et si ferme devant ceux qui allaient disposer de sa vie. Les comédiens français et italiens se cotisèrent et lui envoyèrent, les uns et les autres, un don de vingt-cinq louis. Elle se laissa mener au Théâtre-Français; son défenseur s'asseyait près d'elle au balcon, où elle était l'objet d'une véritable ovation. On jouait *Mustapha et Zéangir*. Au cinquième acte, Soliman demande à Ismin par quel ordre il a fait enlever la fille de Thamas et agité le peuple; celui-ci répond que c'était par l'ordre de son fils: «Il ment, il ment! » s'écrie la candide spectatrice; et, se tournant vers maître Cauchois : « Ah! mon Dieu, mais c'est un faux témoin! » On comprend ce bouleversement de l'infortunée, en voyant un innocent accablé comme elle l'avait été, et qui n'aurait peut-être pas le même bonheur qu'elle. La tragédie était peu écoutée, Victoire Salmon concentrait tout l'intérêt, le public ne la quittait pas des yeux, suivant avidement les moindres impressions de sa physionomie.

Il fallait donner contentement à cette sympathie qui ne demandait qu'à se manifester. *L'Amant bourru* terminait la soirée; Molé jouait le rôle de Morèze et mademoiselle Contat celui de la comtesse. A la scène troisième du troisième acte, cette dernière, se tournant vers le parterre, récitait trois vers ajoutés à son rôle, et dont l'à-propos était salué par d'interminables battements de mains[1]. Les Toulousains ne pouvaient mieux faire qu'imiter le public parisien. Catherine Estinès, non moins éprouvée, se vit le but du même concours et des mêmes transports : grands et peuple se pressaient sur son passage, c'était à qui lui témoignerait le plus la part qu'on prenait au dénouement d'un procès où il y allait pour elle de l'honneur et de la vie. On la conduisit également au théâtre, qui ne lui était pas plus familier qu'à Victoire Salmon. L'on représentait la *Veuve du Malabar :* l'aspect du bûcher lui donna le frisson. Ce saisissement gagna tous les spectateurs qui demeurèrent un instant glacés à la pensée du terrible supplice auquel Catherine n'avait échappé que par miracle. Mais les acclamations venant de tous les coins de la salle dissipèrent sur le front de la jeune fille l'impression causée par ces sinistres rapprochements entre elle et l'héroïne de la pièce qui, d'ailleurs, comme elle, trouvait un sauveur[2].

Nina ou la Folle par amour, de Marsollier, une histoire véritable en tous ses points, ne contribuait pas pour peu à exalter jusqu'à la frénésie, cette soif d'émotions et de larmes que les âmes sensibles n'auront que trop dans la suite l'occasion d'assouvir[3]. Si les femmes s'apitoyaient

1. *Mémoires secrets*, t. XXXII, p. 129, 130; XXXIII, p. 84, 85.
2. *Ibid.*, t. XXXV, p. 371, 372, 397, 398.
3. La Harpe, *Correspondance*, t. II, p. 331, 332, 333. — D'Origny, *Annales*, t. III, p. 250. L'engouement pour cette pièce alla si loin que l'on fit des Folles par amour de toute nature, et que ce devint un jeu de société. Il existe un recueil, *les Folies sentimentales ou les Égare-*

sur ces romans d'une sentimentalité maladive, le travail ténébreux qui minait cette société sans prévoyance, poursuivait incessament son œuvre. L'on faisait et débitait toujours des folies : mais ne rira-t-on point, en ces années terribles de 93 et 94? Au moins, la facétie qui suit contraste-t-elle avec tant de méchancetés lugubres, d'atroces épigrammes. C'était à Versailles, au théâtre de la ville, dans les premiers jours de janvier 1787, peut-être à la fin de décembre 1786. On jouait *le Roi Théodore*, l'opéra de Paësiello, que Paris ne connaissait pas encore; il y a une scène où le valet de la piètre majesté confie à l'hôte de la maison le dénuement absolu de son maître, et dit à plusieurs reprises : « Que ferons-nous? » Une voix du parterre lui cria : « Que n'assemblez-vous les notables[1] ! » La plaisanterie était d'autant plus déplacée, que la reine assistait à la représentation. On se mit en devoir d'arrêter le coupable, qui allait payer chèrement son petit succès, si la princesse n'eût par son intervention bienveillante sauvé à l'étourdi une captivité plus ou moins sérieuse[2].

Désormais l'on ne s'en remettra plus au hasard du soin

ments de l'esprit par le cœur, contenant plusieurs historiettes dans ce goût, *la Folle de la forêt de Sénart*, de Madame de Staël; *la Folle de Saint-Joseph*, du chevalier de Grave, reproduites l'une et l'autre dans *la Correspondance* de Grimm (Garnier), t. XIV, p. 382, 388, 401. — *Mémoires secrets*, t. XXXII, p. 241, 242; t. XXXIII, p. 158, 229; t. XXXVI, p. 207, 208.

1. Ce mot rappelle, par le tour, une autre saillie surgie du parterre, avec la même spontanéité, dans une situation d'ailleurs toute différente. C'était à l'époque de l'absolue défaveur de la banque de Law; on venait de reprendre l'*Alceste*, de Quinault; au quatrième acte, Caron reçoit dans sa barque les ombres qui payent leur passage, repoussant inexorablement celles qui n'ont pas la moindre menue monnaie. « De grâce, par pitié, ne me rebutez pas! » s'écrie l'une de ces dernières. « Jettez-lui des billets de banque, » riposte un spectateur. *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 29. — Castil Blaze, l'*Académie impériale de Musique*, t. I, p. 85.

2. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XIV, p. 524 (janvier 1787). — Comte Félix d'Hezecques, *Souvenirs d'un page de la cour de*

d'amener ces mille équivoques dont on accablait tout ce qui représentait l'autorité. L'on était pressé, on se substituera à cet auxiliaire d'espèce peu disciplinable ; et rien ne démontrera plus cette fièvre, cette activité de haine que la prestesse à trouver des similitudes qui seront saluées par des applaudissements, en attendant les hurlements de la dernière heure. Nous n'en sommes pas encore là. L'on se contente de manifester par la mimique, par un mot échappé et des bravos, ce qui s'amasse au fond des cœurs

On avait repris *Athalie.* Le rapport de l'inspecteur de police, à la date du 16 août 1787, sera une révélation caractéristique de l'état des esprits et d'une opinion déjà bouillonnante. Nous ne pouvons le citer en entier, bien que cette pièce soit d'un intérêt capital ; nous en extrairons du moins les choses qui nous ont paru les plus saillantes et les plus significatives. C'est la reine, surtout, sur laquelle porte ces allusions envenimées. A ces vers d'Abner, de la scène première, du premier acte :

> L'audace d'une femme arrêtant ce concours,
> En des jours ténébreux a changé ces beaux jours...

des battements de mains se font entendre dans le parquet.

Ceux-ci, de Joad (scène II) :

> Confonds dans ses conseils une reine cruelle.
> Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
> Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
> De la chute des rois funeste avant-coureur....

soulèvent de nouveaux applaudissements, qui redoublent à la fin de la tirade, malgré l'atrocité de l'intention. Ainsi, pour ce public aliéné, dès 1787, cette pauvre reine

Louis XVI, p. 222. — Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale en France*, p. 139, 140.

est comparée à Athalie, on la confond avec l'exécrable princesse couverte de tant de crimes, et que la vengeance du ciel n'avait pas le droit d'épargner! De leur côté, les vers de Mathan devenaient pour les rois une prescription de justice implacable, immolant jusqu'à l'innocence à la tranquillité de leur personne sacrée :

Est-ce aux rois à garder cette lente justice?
Leur sûreté souvent dépend d'un prompt supplice.
N'allons point les gêner d'un soin embarrassant,
Dès qu'on leur est suspect, on n'est plus innocent.

Le dernier de ces quatre vers produisait sur l'assemblée l'impression la plus forte, que la réplique d'Abner n'était pas de nature à affaiblir :

Eh quoi! Mathan, d'un prêtre est-ce là le langage?

Quant au roi qui, alors, s'il passait pour être le jouet et la dupe d'une reine ambitieuse, menée elle-même par une coterie sans scrupules, il était demeuré populaire, on lui appliquait tout ce qui s'adressait à Joas; et les meneurs, qui avaient étudié à l'avance leur *Athalie*, se préparaient « par un grand silence » à souligner chaque vers, chaque mot du grand prêtre Joad :

De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse.
Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissent au rois,
Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même,
Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême,
Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné,
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné...
Ils vous feront enfin haïr la vérité...
Vous peindront la vertu sous une affreuse image;
Hélas! ils ont des rois égaré le plus sage.

L'auteur du rapport de police a noté, durant ce couplet de onze vers, sans compter l'explosion presque frénétique qui accueillit le dernier, sept interruptions qui accroissaient d'accent, à mesure qu'on avançait dans l'énumération de ces manèges et de ces embûches auxquels est voué de toute éternité le souverain le meilleur et « le plus sage [1]. » Cela était à relever, à cette date surtout.

Les grondements de la foudre n'avaient pas attendu 89. La censure, si elle ne prévenait pas tout, avait les yeux singulièrement ouverts sur les moindres hardiesses ; et, quand il s'agissait d'un ouvrage nouveau, elle l'épluchait avec une sévérité bien en situation à cette heure, puisque, en dépit de sa finesse et de son zèle, elle ne laissait point de donner prise à l'ennemi. *Démophon*, de Chérubini, était à l'étude, lorsqu'à une lecture plus attentive, Dauvergne crut avoir mis le pied sur un baril de poudre :

... J'ai cependant, disait-il, remarqué un trait dans les paroles qui pourroit empêcher de donner cet opéra dans ce moment-cy, si M. Marmontel n'y faisoit pas un changement. Le sens de ses paroles est, *que l'on doit croire à la parole des rois parce qu'elle est sacrée et inviolable*, etc. Vous penserez sûrement comme moi que la frénésie qui anime les mauvaises têtes d'un certain public ne laisseroit pas tomber cette maxime sans faire peut-être un esclandre qui pourroit troubler scandaleusement le spectacle [2].

Cette lettre est du 11 septembre 1788. Le *Démophon*, de Chérubini [3], sera joué le premier décembre de la même année. Nous pensons qu'on fit disparaître, dans l'inter-

1. Condorcet, *Mémoires*, (Paris, 1821), t. I, p. 231-235.
2. Archives nationales, ancien Régime. Opéra O^1—629. A Paris, ce jeudi 11 septembre 1788.
3. Ne pas confondre ce *Démophon* avec un autre *Démophon* de Desriaux et Vogel, représenté le 22 septembre 1789.

valle, une phrase malsonnante, dont il ne nous est donné ici, d'ailleurs, que l'équivalent; au moins n'avons-nous retrouvé dans le poème de Marmontel rien qui ressemblât à ce qui avait si fort effarouché Dauvergne.

Au même moment, un autre ouvrage n'était pas l'objet d'appréhensions moindres, à l'Académie royale de musique. Sacchini était mort, laissant inachevé son opéra d'*Arvire et Evelina* auquel le compositeur Rey apportait la dernière main. La première représentation avait lieu le 29 avril, et n'eut pas tout le succès qu'on en attendait. Un ordre suspendit l'ouvrage, qui ne fut joué que deux fois. Comme ce n'avait point été une chute, comme les recettes avaient été honorables, on put se demander ce qui avait déterminé le ministre. Mais celui-ci garda le silence et se contenta de dire que, lorsqu'il jugerait l'instant venu, il en ferait part au théâtre. A l'automne, Dauvergne, avec l'assentiment du Comité, fixait la reprise au 17 octobre. Mais il fallait l'assentiment du ministre dont l'interdit subsistait. Le baron de Breteuil avait, dans l'intervalle, fait place à M. de Villedeuil, qui, parfaitement étranger à la mesure, demanda à Dauvergne quoi l'avait motivée. Celui-ci répondit qu'il pensait que c'était deux vers du roi Arvire, de la cinquième scène du premier acte :

J'étois né sur le trône et je ne suis plus rien,
Les dieux m'ont tout ravi !

Dauvergne qui admirait Sacchini et eût voulu, ainsi que le Comité, lever l'interdiction, crut écarter toute difficulté, en faisant remarquer, que si ces vers inquiétaient, il était aisé de les remanier ou de les remplacer; mais c'était beaucoup d'illusion, comme il nous l'apprendra lui-même par ce curieux billet trop caractéristique pour n'être pas reproduit :

Il m'a paru (M. de Villedeuil) totalement indécis sur cet objet, mandait-il, le 11 octobre, au Comité, craignant que (si) l'on supprime les deux vers qui peuvent être d'application, on ne marque une crainte puérile, que si au contraire on les laisse subsister, cela ne fasse du mouvement; enfin, après dix ou douze minutes d'entretien sur cela, j'ai fini par le prier d'en parler ce soir à la reine, et d'avoir la bonté de me dire lundi ce que je dois faire[1].

Mais c'est encore ce qu'il n'allait pas obtenir. Villedeuil, en s'opposant à la reprise de l'ouvrage, ne voulait pas qu'on le devinât, et le pauvre directeur dut chercher les moyens de tout arranger, pour ne déplaire à personne. Il s'avisait, heureusement, de trouver quelque analogie entre la fable d'*Evelina* et l'*Œdipe à Colonne*. La ressemblance n'eût pu que nuire au succès de cette dernière partition, et le mieux était d'attendre qu'on eût un peu oublié ce chef-d'œuvre du même maître[2]. Ces considérations étaient spécieuses, et l'on s'en contenta. Mais comme une telle anecdote peint bien l'effarement de ce pouvoir sans pouvoir, qui ne savait pas prendre de parti, et avait une égale peur de laisser percer sa lâcheté ou de faire preuve de quelque fermeté[3]. Tout n'était pas roses, on le comprend dès lors, dans le métier si épineux d'auteur dramatique. Nous parlons de cette catégorie de plus en plus restreinte, il est vrai, de poètes qui ne se préoccupent que du succès d'une œuvre élaborée avec conscience, et ne voient

1. Archives nationales. Ancien Régime. Opéra O^1—629.
2. Adolphe, Jullien, *la Cour et l'Opéra sous Louis XVI* (Didier, 1878), p. 134—137.
3. Mentionnons encore ce fait caractéristique d'une comédie en deux actes et en prose *Philoclès ou la Vertu d'Idoménée* (par R. Bt.) un emprunt au *Télémaque*, qui était une allégorie à la louange du roi, 1788. Suard n'osa pas accorder d'approbation écrite et l'auteur fut obligé de s'en passer. *Bibliothèque dramatique de Soleinne*, t. II, p. 204, n° 2353.

rien au delà. Quant aux habiles, ils savaient bien qu'il y avait pour eux plus à gagner qu'à perdre à attaquer un gouvernement affaibli et avili. Sedaine, qui avait du génie, un génie inégal, fait de naturel, dont le goût, le style, n'étaient pas les qualités dominantes, s'était imaginé de composer une tragédie en prose sur le moment le plus troublé, le plus critique de notre histoire, celui où la France était la proie des factions et de l'ennemi traditionnel, *Maillard ou Paris sauvé*. On ne saurait se faire une idée des rumeurs que souleva l'inspection seule du manuscrit, dans le sanctuaire de Melpomène. Lekain, indigné, dit qu'il ne prostituerait pas son talent à faire valoir de la vile prose, et il n'eut pas de peine à ranger ses camarades à son avis[1]. Peu importait, d'ailleurs; nous connaissons la façon de penser de Louis XV, à l'égard des exhibitions des personnes royales au théâtre, et cela suffisait pour rendre impossible la représentation du drame. Mais des peuples révoltés contre leur maître, cette figure d'un Marcel se substituant audacieusement, au sein de ces désordres, à une royauté impuissante ou accablée, étaient, dans tous les temps, un spectacle dangereux; et l'auteur de *Paris sauvé* dut s'incliner devant un arrêt qui semblait bien définitif, car, en 1771, si l'on rêvait d'indispensables réformes, le renversement de la monarchie n'entrait encore dans les prévisions de personne.

La rancune du poète contre ceux auxquels il reprochait ces rigueurs, survécut à l'espérance de voir jouer sa pièce; et il se donna le plaisir stérile de composer, sous le titre de *Raymond V ou le Troubadour*, une comédie sur la cour de France, qui n'était qu'une satire des plus transparentes contre Miromesnil, le maréchal de Duras, et Papillon de

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. IX, p. 163; XI, p. 12; XV, p. 353.

La Ferté[1]. Faute d'un public français, Sedaine jeta les yeux sur un peuple parlant notre langue, chez lequel nos modes, nos livres étaient adoptés avec un engouement à peine croyable. Il envoie son poème à Catherine, qui reconnaît cette galanterie par de riches présents. Ce que souhaitait, avant tout, l'auteur, c'était d'être représenté, et après un pareil accueil, il pouvait et devait tout attendre. Mais une circonstance bien imprévue renversait les espérances du bon Sedaine. Le haut fonctionnaire chargé des plaisirs de la cour crut entrevoir, nous ne savons à quel propos, dans l'ouvrage, une satire personnelle, où, plus probablement, un prétexte à des illusions à lui applicables, « et la bonté de sa souveraine, nous dit Grimm, pour ne pas l'affliger, finit par renoncer à en redemander la représentation. » *Raymond V* fut joué pourtant, à la Comédie française même (le 22 septembre 1789), non sans quelque résistance de la censure[2]; mais l'opportunité n'y était plus, et l'auteur ne s'en aperçut que trop au peu de succès d'une œuvre, où ni le talent ni les qualités dramatiques ne faisaient défaut.

Louis XVI n'avait été que médiocrement récompensé de la restauration des parlements. Ce parti plus chevaleresque que vraiment politique n'avait pas ébloui les esprits clairvoyants. Marie-Thérèse en fut alarmée et entrevit bien des difficultés dans un avenir même prochain. « Rien n'est plus beau assurément, écrivait le baron de Neny à Mercy-Argenteau, en octobre 1774, que de rétablir l'ordre dans l'administration de la justice, mais l'impératrice paroit per-

1. Il s'agissait d'un prince, circonvenu par son ministre et sa maîtresse, sans pouvoir, même pour faire représenter une comédie, qu'il voudrait bien que l'on jouât mais que son entourage avait ses raisons d'écarter.

2. Voir une curieuse lettre de Suard à Sedaine, 18 mai 1789. Charles Nisard, *Mémoires et Correspondances*, p. 195, 196.

suadée que le roi de France pourroit parvenir à ce but salutaire sans rétablir cette ancienne autorité des parlements qui a si souvent ébranlé celle des rois très chrétiens. » Ces pronostics ne pouvaient être mieux fondés; à peine assis sur les fleurs de lis, ceux-ci reprenaient leur même tâche de contrecarrer un gouvernement, qui eût eu plus besoin d'être soutenu et encouragé dans la voie généreuse qu'il s'était tracée. Marie-Antoinette mandait à sa mère, le 27 février 1776, après moins de deux ans de règne: « Le roi fait des édits qui occasionneront peut-être de nouvelles brouilleries avec le parlement. J'espère qu'elles n'iront pas si loin que sous le dernier règne, et que le roi maintiendra son autorité. »

Le Parlement n'allait plus représenter que lui-même. S'opposant systématiquement à toute idée de progrès et de réformes, il repoussera l'abolition des corvées et la suppression des jurandes, et il faudra un lit de justice pour faire enregistrer la volonté royale (mars 1776). S'il servait ainsi les intérêts d'une noblesse qui finira, mais un peu tard, par comprendre la nécessité des sacrifices, il désertait ceux du peuple, dont il s'était dit le protecteur et l'appui contre les envahissements du pouvoir. « La résistance du Parlement à l'admirable réforme proposée par MM. Turgot et Malesherbes, dira Horace Walpole, est plus scandaleuse que le plus féroce caprice du despotisme. Ces magistrats prévaricateurs s'opposent au bonheur de plusieurs millions d'hommes. N'ont-ils pas à moitié absous le chancelier Maupeou de les avoir opprimés[1] ? » Après

1. D'Arneth et Geffroy, *Correspondance secrète de Marie-Thérèse avec le comte de Mercy-Argenteau* (Levy, 1874), t. II, p. 252-425. Note des éditeurs. — Malesherbes disait à Augeard : « Cette cour a un esprit de corps qui la perdra, et nous tous, et même la royauté. » Augeard, *Mémoires* (Plon, 1866), p. 39.

Turgot, Necker essayera de relever le char embourbé, et rencontrera, à son tour, de formidables résistances. Il sera remplacé par Calonne, qui ne trouvera rien de mieux que la convocation des notables et tombera, comme son prédécesseur, devant l'insuffisance des moyens et l'opposition tenace des privilégiés qui, en se résignant, n'eussent abandonné que ce qu'ils ne pouvaient conserver (1787). L'archevêque de Sens, dont on attendait merveille, rencontrait les mêmes obstacles : l'impôt du timbre, l'égalité des charges par l'établissement de la contribution territoriale furent rejetés par le Parlement de Paris, dont l'esprit réfractaire à toute nouveauté s'accusait avec une carrure qui tenait du défi. L'on se détermine à reléguer à Troyes (ce n'était plus à Pontoise) une magistrature intraitable qu'on eût dû y laisser. Mais on la rappelait peu après, presque sans conditions, ce qui n'était pas le plus sûr moyen de la rendre et plus souple et plus soumise. En effet, à peine est-elle réintégrée, que les embarras, les refus, les remontrances se succèdent avec la même aigreur, le même parti pris de désobligeance, le même oubli de ses intérêts propres; car la convocation des États généraux, qu'elle réclamait si aveuglément, devait être la date de sa déchéance et de son anéantissement : l'opération du chancelier Maupeou était à recommencer. Loménie de Brienne et le garde des sceaux, Lamoignon, acculés, s'y résolvent, et ne trouvent rien de mieux que l'institution d'une cour plénière, sur le succès de laquelle ils se méprenaient fort: en dehors des lettrés, ce public du dix-huitième siècle ne comprit point, il ne vit là qu'une dénomination gothique et ridicule, dont il n'y avait dès lors qu'à se moquer et à rire[1].

1. Lacretelle, *Dix ans d'Épreuves pendant la Révolution* (Dufort, 1842), p. 19, 20.

Il y avait encore à se récrier et à s'indigner pour ceux que ce véritable coup d'État atteignait dans leur ambition ou leur fortune, et nous trouvons la trace de l'irritation des esprits dans trois ou quatre pamphlets virulents qui revêtaient tous la forme dramatique. La première de ces productions satiriques avait pris pour titre même : *la Cour plénière*, « tragi-comédie jouée le 14 juillet 1788 par une société d'amateurs, dans un château aux environs de Versailles, par M. l'abbé de Vermond, lecteur de la reine. » Ce château, on devine quel il est : c'est le palais du roi, c'est le château de Versailles[1]. L'abbé de Vermond, lecteur de la reine, était aussi son confident et son conseil, avec le comte de Mercy-Argenteau, l'ambassadeur de l'impératrice. Haï de la cour, peu aimé de Louis XVI, qui n'avait vu en lui qu'une créature de Choiseul, souvent importun à la reine, auprès de laquelle, toutefois, il s'était maintenu, il put croire à cette époque qu'il avait atteint le but secret de ses désirs. Il venait de faire appeler aux affaires son ancien protecteur, Loménie de Brienne, un sauveur imaginaire, comme Calonne et les autres ; et cet homme si austère, si rogue, avec cette physionomie si médiocrement attrayante, devint tout à coup l'appui, le point de centre d'un haut clergé, qui se pressait à ses audiences. Cela, il est vrai, ne dura guère, et, deux ans après, il devra s'enfuir, quitter la France, où il n'était plus en sûreté. Le titre du pamphlet indique suffisamment son objet. Vermond, hâtons-nous de le dire, n'était pas moins étranger à cet écrit que Bergasse, auquel on le prêta également[2]. Ces attributions déri-

1. L'éditeur affirme que la pièce fut répétée sur un petit théâtre d'appartement, pour le plaisir de quelques personnes de distinction ; ce qui n'est pas suffisant, il est vrai, pour lever nos doutes à cet égard.

2. *Dénonciation au public*, à l'occasion de quelques écrits anonymes, particulièrement d'une comédie ayant pour titre *la Cour*

soires, quand elles ne trompaient personne, étaient une plaisanterie assez en faveur auprès du public singulièrement flatté de cette confiance de l'écrivain en sa pénétration et sa finesse. Les personnages principaux de la comédie sont Loménie de Brienne, le garde des sceaux et sa femme, les ministres Breteuil et Montmorin, quatre députés de la noblesse, l'abbé Maury, l'abbé Morellet, madame d'Espresménil et ses deux filles, une troupe « d'esclaves. » L'on n'attend pas de nous que nous analysions ce pamphlet audacieux, qui ne ménage personne mais a des flatteries et des caresses pour les opposants, qu'il n'hésite pas à nommer en toutes lettres, lors même que le respect eût dû le retenir, entre autres le comte d'Artois, dont « le zèle patriotique » n'a rien épargné pour préparer la chute de l'archevêque de Sens[1]. Signalons ce moment de bienveillance; il sera unique et rapide. Le jeune prince, léger, inconsistant, mesurant aussi peu ses actes que ses paroles, on le verra bientôt, partagera l'impopularité de la reine, à laquelle une haine enragée l'associera dans ses atroces et monstrueuses calomnies.

Ce premier brûlot fut bientôt suivi d'un second, *le Lever de Bâville*[2], qu'on affectait d'attribuer à Le Franc de Pompi-

plénière, calomnieusement attribuée à M. Bergasse, suivie d'une lettre missive aux notables. Paris, 1788. Les auteurs présumés sont Duveyrier, avocat au parlement de Paris, Fielval et Gorsas, ce dernier également auteur du *Lever de Bâville*.

1. *La Cour plénière*, p. 95. « Je me suis rendu chez M. le comte d'Artois, dont le zèle pour le bien public se manifeste chaque jour au point de faire oublier à jamais les doutes, mal fondés, qu'on avoit sur son patriotisme. » *Supplément à la Cour plénière* (à Bâville, chez la veuve Vérité, 1788), p. 10. Il y avait donc eu lieu de se méprendre sur ses sentiments, comme sur ceux de la Reine, la protectrice de l'archevêque de Sens? « La reine sait tout, elle est prévenue que, par des menées odieuses, on a tenté de lui ravir l'amour et la vénération des François. » *Cour plénière*, p. 96.

2. Drame héroïque en trois actes (à Rome, chez Barbarini, imprimeur de S. E. S. Mgr le cardinal de Brienne).

gnan, l'archevêque de Vienne. La scène se passe au château de l'ex-garde des sceaux pour s'achever, à Paris, au Palais de Justice. Lamoignon y était visité par l'archevêque de Sens, confiant, comme lui, en son étoile ; et l'on assiste aux dernières et plates manœuvres des deux disgraciés qu'escorte encore un petit troupeau non pas de fidèles, mais d'ambitieux que l'intérêt seul rivait à leur fortune. Ce seront d'Albaret, évêque de Sarlat, l'académicien Suard, Beaumarchais, qui dut s'étonner d'une telle compagnie, les abbés Morellet et Maury, l'un et l'autre comparses déjà dans *la Cour plénière*, le marquis d'Harcourt, le héros d'une autre comédie à laquelle nous arrivons. Aucun talent, dans cette suite : de la violence, des outrages, des infamies même : ainsi Lamoignon n'hésitera point à prostituer sa fille, qui y consent, à son ancien collègue, tout en l'enviant et l'exécrant (Acte II, scène première) [1].

Dans les villes de Parlement, les populations repoussèrent avec mépris les grands [illegible]lliages, qu'on prétendait substituer à ces cours souverai[illegible]ecrutées dans le ressort, sur le sol même, et dont l'expulsion brutale prenait les proportions d'un désastre public. Ce fut un deuil général, une exaspération menaçante, qui se manifesta de cent façons. L'on s'emporta, l'on s'exalta, l'on chansonna. Rouen donna l'exemple de la résistance, une résistance qui se traduisit surtout en comédies satiriques. Antérieurement, les Normands faisaient berner leur conseil supérieur par des bateleurs sur la place publique ; et Thiroux de Crosne, le premier président, et le président Fiquet de Normanville figuraient dans ces farces en plein vent, l'un (qu'on disait

1. « Tout ce qui est plat et ridicule, ainsi que beaucoup de notes, surtout celles qui concernent la Normandie, sont de cet homme (de Gorsas) libelliste aux gages de ceux qui le payent le plus. » Note manuscrite sur un exemplaire de la dernière édition du *Catalogue de la Bibliothèque dramatique de Soleinne*, t. II, p. 204, 205.

descendre d'un barbier), armé d'un rasoir; l'autre (dont on faisait, avec tout autant de fondement, remonter l'origine à un valet d'auberge), une étrille à la main[1]. *Le Grand Bailliage*[2] entretenait l'agitation dans cette ville capitale d'une grande province têtue, difficile à réduire, si elle prenait son temps avant d'éclater. Il y a dans ce pamphlet les choses les plus dures et peut-être aussi les plus méritées, contre le marquis d'Harcourt, nommé par la cour pour faire accepter cette magistrature de bois vert à laquelle l'on ne donnera pas le temps de mûrir[3]. Les choses iront jusqu'à lui contester sa noblesse : on lui dira qu'il y avait les vrais et les faux d'Harcourt; que les premiers s'étaient fondus dans la maison de Lorraine; que les seconds, dont il sort, sont issus du bâtard d'un évêque de Bayeux, et qu'en 1551, un Jean d'Harcourt-Beuvron était juge au vicomté de Caen. Sans doute, ils avaient fait leur chemin depuis, mais l'illustration présente ne supprimait pas un passé modeste, qui était loin de se perdre dans la nuit des temps[4]. Lyon avait aussi son *Grand Bailliage* représenté par MM. les officiers audit siège, le samedi 17 septembre[5]. » Chansons,

1. Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie* (Rouen, Frère, 1842), t. VI, p. 716. — *Mémoires secrets*, t. IX, p. 9, 14; t. XXIV, p. 132-134, 143, 144. (Addit. à 1772.)

2. Comédie historique en trois actes et en prose, représentée à Rouen depuis le 8 mai 1788 jusqu'en octobre de la même année, par une troupe de baladins, qui a été sifflée par les bons citoyens.

3. « Mauvaise comédie, mais fidèle chronique, » nous dit Floquet, qui donne les détails les plus circonstanciés sur ces événements. T. VII, p. 227. (note).

4. *Le Grand Bailliage* (à Harcourt, chez Liberté, à la Justice triomphante, 1788), p. 125 (notes).

5. Comédie en un acte et en prose (par M. Billemaz, greffier), représentée par MM. les officiers audit siège, le samedi 17 septembre 1788, à Lyon (de l'imprimerie de l'auteur, à l'enseigne de la Vérité). Ce sont des injures, un déchaînement sans mesure contre le Grand Bailli Basset « le pistolet de poche du garde des sceaux, » qu'on poursuit dans des notes encore plus violentes, contre Orset de La Tour,

pamphlets, parodies saluaient l'éphémère magistrature. Les théâtres à ciel ouvert étaient faits pour de telles manifestations, qui s'improvisaient avant que l'autorité eût eu le temps de les prévenir. A Rennes, vingt ramoneurs, accoutrés de robes de juges, armés de balais, avaient été transformés en Grand Bailliage sur la place principale de la ville, et répétaient la leçon saugrenue qui leur avait été serinée, applaudie par une multitude toujours prête à rugir, sans trop savoir ce qu'elle veut et ce dont il retourne[1].

La basoche de Paris se mettait également de fête; suivie d'une populace houleuse, elle brûlait l'effigie de l'archevêque de Sens et celle de M. de Lamoignon. Sur le Pont-Neuf, chaque passant était forcé de s'agenouiller devant la statue du roi de Navarre et de crier : Vive Henri IV! au diable Lamoignon! L'idée leur prit de procéder à l'enterrement du garde des sceaux, avec des flambeaux qui avaient leur destination sinistre. Heureusement, la police, avertie à temps, put empêcher la réalisation du complot. Chassée de la rue de Grenelle, la foule se reportait vers l'hôtel de Brienne; mais des détachements de garde française dissipèrent les attroupements, non sans laisser des blessés et des morts sur le pavé[2].

Le rappel des parlements sembla la fin de tous les maux et fut salué comme le retour du règne de Saturne et de Rhée. A la Saint-Martin, le 22 novembre[3], l'on représentait sur le théâtre de Rouen un petit acte avec

type du couard, du pleutre, perdu par l'envie « d'améliorer sa petite fortune; » Gardel enfin, qui n'est devenu bailli que contraint et forcé « par son papa. » P. 8, 11, 26, 27, 31, 32, et notes, p. 2 et 12. — *Catalogue de la Bibliothèque dramatique de Soleinne*, t. II, p. 362, n° 2972.

1. *Précis historique des Événements de la Bretagne*, 3e partie (Rennes, 1788), p. 94, 95.

2. Baron de Besenval, *Mémoires* (Buisson 1805), t. III, p. 376, 377.

3. La rentrée du Parlement de Paris avait lieu le 24 septembre, celle du Parlement de Normandie le 8 octobre.

vaudeville, *le Moment désiré*, qui traduisait cette phase enthousiaste trop fugitive, qui se repaît de chimères [1]. S'il existe, dans le théâtre de ce temps, un témoignage de cette sorte d'illusions, ce sont, à coup sur, et en première ligne, *les Châteaux en Espagne* du bon Collin d'Harleville, l'auteur de *l'Optimiste*, dont il avait trouvé le type en son père, et si optimiste, lui aussi. Il y a là, sur les États généraux, dont l'ouverture aura lieu le premier mai 1789, sur le monarque tel que l'a conçu le chimérique d'Orlange, sur le choix du ministre que fera le prince, des vers charmants et que nous avons le regret de ne pouvoir citer. L'effet qu'ils produisirent, à en croire un contemporain, fut saisissant :

Il serait difficile, nous dit-il, de peindre ici l'impression que fit la première fois sur le public un tableau dont le modèle semblait si près de nos vœux et de nos espérances. Jamais vers peut-être n'ont été plus applaudis au théâtre... On s'occupait peu dans ce moment de savoir si ce château en Espagne était plus ou moins heureusement amené. Une image si sensible de l'amour et de la reconnaissance de la nation pour son roi, l'intérêt qu'il inspirait, les transports et les applaudissemens, qui ne finissaient point, permirent à peine d'apercevoir tout le comique de la situation, lorsque Victor dit à son maître, avec l'attitude du plus profond respect :

Sire, on a servi le thé,
Et chacun n'attend plus que Votre Majesté [2].

La pièce avait des longeurs et des maladresses. L'auteur,

1. Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. VII, p. 291. — Mentionnons pour mémoire : *Valérie ou la Rentrée des Parlements;* com. quatre actes, en prose. (En France, chez le philanthrope, 1788.) — *Fragments des Gaules sauvées*, tragi-comédie, cinq actes, en vers, représentée devant Leurs Majestés, à Versailles, le 21 août 1788. (Marchands de Nouveautés.) *Catalogue de la Bibliothèque de Soleinne*, t. II, p. 205, n° 2357.

2. Condorcet, *Mémoires*, t. II, p. 55, 56.

en moins de huit jours, retouchait et refondait les deux derniers actes[1]; mais des gens « qui vraisemblablement n'aimaient pas les États généraux, » le décidèrent à retrancher cette scène charmante, sous prétexte qu'elle ralentissait l'action. Au moins ces longueurs étaient inoffensives. Les élans de tendresse pour le roi persistèrent longtemps encore. Le public battait des mains à certains passages de *l'Ambitieux et l'Indiscrète*, de Destouches, représentés en 1737, après une interruption de six années, pour des rapprochements moins heureux assurément que ceux qui lui valaient ce regain de faveur. Néricault ne se doutait guère qu'on trouverait dans sa comédie, à cinquante ans d'intervalle, l'éloge d'un roi dont le père lui-même était à naître, et d'un ministre que l'engouement général avait proclamé un Sully. Ce ministre que la disgrâce avait grandi dans l'opinion avait été l'objet d'un véritable délire. Le chevalier Aude, dès les premiers bruits du rappel de Necker, s'était mis à composer un drame héroïque, que l'on représentait sur le théâtre de Genève, le 27 octobre, *le Retour de Camille à Rome ou Camille dictateur pour la seconde fois*[2], et dont, plus tard, on fera l'application à La Fayette. Mais cet enthousiasme sera court, et Necker, après avoir savouré à trois reprises les trompeuses ivresses d'une popularité peut-être sans précédent, saura ce qu'est la fortune en ses retours. Dans *les Quatre préjugés du ministre ou la France sauvée*[3], après le tableau le plus sombre des choses du jour, l'on arrive à se demander si le char emporté et courant aux abîmes, est au moins confié à une main ferme, éprouvée, à la direction de laquelle on puisse s'abandonner:

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XV, p. 441, 442.
2. A Lyon, Grabet, 1788.
3. Comédie Welche, en six actes et en prose, attendu que les crimes des Enfers ne peuvent se peindre en vers, qui sont le langage des Dieux.

— Qui avez-vous à la tête des affaires? Est-ce un honnête homme? — Oui... il passe pour tel. — Est-ce un homme habile? — On le dit. — Est-ce un magistrat? — Non, c'est un homme de place, de bourse, de banque, d'agiot... haut jusqu'au dédain et dur jusqu'à la sécheresse. — Est-il François? — Non. — La nation est donc bien pauvre qu'elle a recours à un étranger pour la gouverner?... Est-il de la religion de l'État? — Non, il est protestant, c'est-à-dire d'une religion qui hait mortellement la religion catholique, qui est celle du monarque et de la nation. — Est-il d'un État monarchique comme la France? — Non, il est d'un État républicain et, de plus, né dans ce que nous appelons la roture — De manière que votre ministre n'est ni catholique, ni françois, ni noble, ni *monocrate*. A ce compte-là, il se trouveroit armé de quatre préjugés bien puissans contre la nation, si ses vertus n'en réprimoient pas l'ascendant : préjugé de dogme, préjugé de naissance, préjugé de gouvernement, préjugé de nation. Que de préjugés pour quelques vertus!

Ce sont les privilégiés qui se dressent contre le spoliateur. Il n'est pas un personnage de ce temps, qui ait été honni, conspué, abhorré autant que Necker. Necker, c'était la Révolution : pas la Révolution de la rue, mais une réforme générale et radicale, une réforme financière commandant l'économie dans tout. Turgot, français et noble, quoique d'une noblesse obscure, bien qu'en rêvant un remaniement progressif qui, à coup sûr, ne pouvait s'opérer sans léser une classe puissante mais obérée, endettée malgré ses richesses, eût tenu compte, dans ses tentatives, des difficultés ; et sa marche s'en serait ressentie. En un temps ou l'on vivait au jour le jour, c'était quelque chose. Necker, si atrocement calomnié d'ailleurs, en dehors de ses courtisans (il en avait à l'égal d'un petit souverain), ne pouvait avoir de ces scrupules ; il avait conscience du péril, de la nécessité d'agir, et l'esprit de système l'eût prémuni contre toute hésitation, si l'inflexibilité de son caractère, une

conviction absolue de sa valeur n'eussent pas suffi. La cour n'avait à attendre d'un tel homme ni concessions ni atermoiements; et sa forme hautaine, tout autant peut-être que le reste, avait fait de lui l'objet d'une exécration qui survivra à sa retraite des affaires, à sa disparition du sol français, qu'il n'avait pu préserver mais dont il n'avait pas, quoiqu'on l'ait dit et cru, empiré la situation désespérée. Veut-on, une page de l'histoire de France vue à travers les verres de *la Lanterne magique nationale*, autre pamphlet inspiré par les mêmes haines (quelque chose comme l'évangile du jour), la généalogie « de notre dame l'Assemblée nationale et de sa chère fille la Constitution? »

Necker engendra les emprunts viagers; les emprunts viagers engendrèrent le déficit; le déficit engendra Calonne; Calonne engendra les notables; les notables engendrèrent l'archevêque de Sens, qui engendra la Cour plénière. La Cour plénière engendra le mécontentement; le mécontentement engendra Necker; Necker engendra la double représentation et la nouvelle convocation, qui engendrèrent les curés et les avocats, lesquels engendrèrent l'Assemblée nationale, qui engendre la prétendue Constitution, et la prétendue Constitution engendre l'anéantissement des revenus et la banqueroute, le papier-monnaie et la ruine du royaume. Ces derniers rejetons pourront bien assassiner leur mère.

Maintenant le banquier génevois nous est représenté, à l'ouverture des États généraux; le roi paraît, on porte devant lui l'épée de Charlemagne. Necker le suit, il lève les yeux au ciel, il va lire un mémoire qui, quoiqu'un simple aperçu, durera quatre heures. On nous le montre encore dans une circonstance où il donnera de sa personne et de sa popularité :

Voyez-vous Necker le sage, Necker le vertueux, Necker le grand homme, Necker dieu, Necker le charlatan, qui revient

de Suisse, et qui se rend à l'Hôtel de Ville, pour demander la grâce du baron de Bezenval[1]? Voyez le maire (Bailly) qui arrive de la lune, et les électeurs qui se sont faits municipaux. Entendez-vous tous ces habiles gens qui s'écrient : *Fiat volontas tua et sanctificetur nomen tuum.* Voyez le ministre qui se rengorge et qui s'en va, et les districts qui s'assemblent, qui crient, qui hurlent et qui raisonnent comme des districts : *point de grâce !* ce baron est un aristocrate. Necker se moque de nous. Qu'il prenne garde à lui; car nous pourrions bien envoyer ce dieu à la lanterne[2].

La dernière retraite de Necker le sauvera de cette lanterne, à laquelle son compatriote Clavières n'échappera point [3]. Mais ces exemples de l'instabilité de la fortune n'ont jamais arrêté personne : l'histoire n'est un enseignement que pour les spéculatifs, — ceux qui ont le moins besoin de ses leçons.

1. Bezenval a donné sur son aventure d'intéressants détails. *Mémoires* (Buisson, 1805), t. III, p. 423, 424.

2. La *Lanterne magique nationale*, n° 1, p. 25. Septième changement de décoration. Ce pamphlet est attribué à Mirabeau-*Tonneau*, qui n'y épargne pas son frère. 1789, in-8°, trois numéros. Les pièces satiriques ayant trait à l'homme d'État génevois sont innombrables. Voir, entre autres : *Collection complette de tous les ouvrages pour ou contre M. Necker*. 3 volumes, avec notes critiques, politiques et secrètes, enrichie d'un portrait de ce directeur général des finances et d'une gravure représentant madame la princesse de Foix avec madame Necker. La première de ces facéties est une conversation entre les deux dames, d'où il ressort que cette dernière, dans son aveugle passion pour la gloire de son époux, n'eût reculé devant rien. Un jour, en effet, à la faveur du travestissement le plus étrange, elle eût surpris en flagrant délit un libraire débitant des libelles contre M. Necker, et l'eût impitoyablement livré à un agent de police. *Mémoires secrets*, t. XXXIII, p. 318.

3. Il échappa à l'échafaud, en se frappant lui-même de son couteau, le 8 décembre 1793, dans sa prison. S'il était le compatriote de Necker, il n'était pas, à coup sûr, son ami, et se montra l'adversaire acharné des plans financiers du banquier génevois.

VII

LA REINE. — PRISE DE LA BASTILLE. — L'ATTENTAT DE VERSAILLES. — CHARLES IX. — POPULARITÉ DU ROI.

Un homme jeune, brillant, avec un grand nom relevé encore par le prestige d'exploits lointains, sera le point de mire de tous les regards ; il aura son moment de puissance et d'éblouissement, comme Necker, comme Mirabeau. Le nom de La Fayette se retrouve dans tous les drames du temps. Nous avons assisté déjà à l'ovation qui lui fut faite, en janvier 1779, à une représentation d'*Iphigénie en Aulide*, en présence de toute la cour, aux yeux même de la reine, qui s'associa à l'enthousiasme général. Mais la pente est tellement rapide qu'elle entraîne les plus énergiques et les plus solides. La Fayette, qui était allé chercher au delà des mers des aventures que semblait lui refuser le vieux monde, n'avait plus que l'embarras du choix; cette France qu'il avait laissée indifférente, riant de tout, ne se passionnant que pour des riens, une mode nouvelle, pariant contre le *Coiner* du comte d'Artois pour *Miss-Murk* de Lauraguais, il la reverra agitée, nerveuse, croyante jusqu'au fanatisme en ses plans d'affranchissement et de rénovation sociale. Il partagea l'enivrement universel et se précipita, tête baissée, dans le mouvement, lié d'ailleurs par ce rôle de libérateur qui lui avait conquis la reconnaissance

et l'amour de toute une nation émancipée. Aussi la Révolution alla-t-elle à lui comme à celui duquel elle avait le plus à attendre. L'ami, le coopérateur de Washington était un patriote, un pur, l'appui du peuple contre l'aristocrate. « Regardez avec admiration le grand La Fayette, dira cette même *Lanterne* si maligne et si bavarde, eût-on jamais cru que, dans six mois, il seroit le général de ce peuple qui le connaissoit à peine ? C'est lui cependant qui le mène aujourd'hui, comme un cocher mène son maître, il passe devant, mais il prend l'ordre. » Pour le moment, la confiance du maître était complète, il s'abandonnait pleinement à son jeune automédon. « Sans les districts et M. de La Fayette c'était fini, » dira de son côté le grenadier Laverdure, dans *la Guinguette patriotique*, de Marchant; tandis que Ronsin, le fameux Ronsin, dont le ton sera bientôt tout autre, dans une tragédie de *Louis XII, père du Peuple*, fera allusion, sous le nom de Bayard, à l'héroïsme du marquis. Mais l'ambitieux, l'aristocrate, le traître, l'ennemi du peuple succéderont au Camille moderne; il sera calomnié, honni par tous les partis, qui avaient chacun leurs motifs de rancune. « Remarquez-vous ce héros de l'autre monde, le grand la F.....e, le futur connétable, reconnaissez-le à sa longue figure, à sa mine blême, à son col roide; on lit son caractère dans ses traits. Ce guerrier municipal a la physionomie d'un mouton; le voyez-vous haranguer son armée... [1]. » Et,

1. *La Lanterne magique nationale*, n° 1, p. 58. Dixième changement. Deux pamphlets, encore plus bêtes qu'odieux, le constitueront le favori de cette reine, dont la sympathie irréfléchie s'était depuis longtemps changée en un sentiment au moins amer. *Soirées amoureuses du général Motier et de la belle Antoinette;* par le petit épagneul de l'Autrichienne (à Persepolis, à l'enseigne de l'astuce et de la vertu délaissée, 1790). — *La Confession de Marie-Antoinette, ci-devant reine de France*, au peuple françois sur ses amours et ses intrigues avec M. de La Fayette, les principaux membres de l'Assem-

après tant d'agitation, de mécomptes, de fortunes diverses, il ne trouvera d'autre solution, d'autre dénouement au drame de sa vie que les prisons d'Olmutz, où le théâtre le relancera encore, cette fois, pour s'attendrir sur sa longue et dure captivité et sur le dévouement conjugal de la marquise [1]. Pour l'instant, il est sur la brèche, il n'en est plus à connaître les difficultés de la tâche ; chaque matin, les feuilles composées dans la nuit et criées sous ses fenêtres le rappellent au sentiment réel d'une situation qui a ses épines, s'il en est de plus misérables.

Le travail souterrain des démolisseurs se poursuivait dans l'ombre, mais avec une ténacité que n'aura jamais la défense. Le théâtre, alors encore, conservera une attitude expectante. L'œuvre répudiée en sera quitte pour demander à l'impression ce que lui aura refusé celui-ci, et, à défaut de spectateurs, elle trouvera des lecteurs sur lesquels elle exercera une action non moins funeste. La passer sous silence parce que les planches lui auront manqué, ce serait moins comprendre l'esprit que la lettre, dans la tâche que nous avons entreprise. Si la longanimité du roi, son indiscutable bonté décontenançaient la haine, les légèretés, les fautes de son entourage, de sa famille même, donnaient plus aisément prise à une malveillance que la calomnie n'arrêtait point. Le plus jeune frère de Louis XVI, d'Artois, s'était aliéné la population parisienne par une conduite peu mesurée. On rappelait son équipée déjà

blée nationale, et sur ses projets de contre-Révolution. S. L. N. D. ·n-8°, 16 p. Déjà, à la date du 9 avril 1789, la Reine écrivait à madame de Polignac ces lignes significatives : « Le temps des illusions est passé, et nous faisons des expériences bien cruelles ; nous payons cher aujourd'hui notre engouement et notre enthousiasme pour la guerre de l'Amérique. » Lescure, *la Vraie Marie-Antoinette* (Dupray de La Mahérie, 1863), p. 92.

1. *Les Prisons d'Olmutz*, de Préfontaine, représentées, à Paris, le 1er prairial an IV (20 mai 1796).

ancienne avec madame de Bourbon, ses galanteries à ciel ouvert avec les filles en renom, des expéditions nocturnes qui, toutes, ne se passaient pas sans scandales et sans mésaventures. En juillet 1789, paraissait une brochure intitulée : *Charles II, roi d'Angleterre* « en certain lieu. [1] » Après avoir rendu compte brièvement de la pièce, Grimm ajoutait : « Il n'est pas aisé de voir quelle a pu être l'intention d'un tableau de ce genre. Nous en ignorons également l'auteur [2]. » C'était être bien peu au courant de choses que tout le monde se répétait. Non moins libertin que ce petit-fils du Béarnais, comme lui, s'il fallait en croire la chronique, le comte d'Artois eût été surpris, une nuit, dans un lieu de débauche et arrêté par les gens de police auxquels il dut livrer son incognito pour être relaxé. L'anecdote était plus ou moins avérée; ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'elle avait couru la ville, et que Mercier, le dramatarge, savait bien que l'allusion serait saisie et comprise [3]. Cela ne dépassait pas en gravité mille frasques de fils de famille, qu'on n'enfermait point pour si peu.

Ce qui est plus sérieux c'est le commerce qu'on affecte de lui prêter avec son auguste belle-sœur. Des démarches bien innocentes, mais dont les implacables ennemis de la reine devaient tirer le plus infernal parti, allaient se transformer en une succession de désordres et de débauches laissant bien loin derrière elles tout ce qu'on avait pu raconter de Messaline [4]. A l'heure où nous sommes, rien n'est demeuré ignoré. De cette existence d'abord si heureuse, si pleine

1. Comédie très morale, en cinq actes, très courts, dédiée aux jeunes princes, et qui sera représentée pour la récréation des États généraux; par un disciple de Pythagore.

2. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XV, p. 493, 494.

3. C'est cette donnée qu'Alexandre Duval a reprise pour son compte dans la *Jeunesse d'Henri V*.

4. Messaline! mais c'est bien le nom qu'on lui donnait, dès cette

[illegible] jusqu'au dernier échelon [illegible] a disparu, la vérité s'est dégagée sans [illegible] aux yeux d'une critique sagace et impartiale, à cette fille de tant de rois destinée à périr, après des avanies et des outrages à peine croyables, de la mort des assassins et des parricides. Jeune, presqu'une enfant, sans guide éclairé ou désintéressé, qu'elle ait commis des fautes, qu'elle se soit imprudemment abandonnée aux élans d'un cœur affectueux, qu'elle ait été amie dévouée, intrépide, « toujours plus près de son sexe que de son rang[1], » mettant une sorte de point d'honneur à braver les jalousies que ses préférences faisaient naître, c'est ce qui n'est pas à nier. Et cela prouve aussi que la pauvre femme, si odieusement exploitée par un entourage sans scrupules, était une bien médiocre politique pour être la fille de sa mère. Mais ces faiblesses, ces maladresses admises, que pouvait de plus la haine la plus audacieuse et la plus aveugle? elle osa tout, et ses accusations les plus absurdes furent colportées, accréditées par une populace incessamment travaillée et merveilleusement préparée à tout croire.

On l'accusait, et c'était vrai, de peser sur les déterminations du roi, les décisions des ministres; mais elle n'expia que trop son ingérence, en assumant la responsabilité de toutes les iniquités et de toutes les fautes. Les gens déçus, les ambitieux évincés devinrent ses irréconciliables ennemis, et, à leur suite, une armée de clients, qui, disons-le, à la décharge des chefs d'emploi, agissaient le plus souvent de leur propre initiative, dans les mille manœuvres ténébreuses

date. *La Messaline françoise ou les nuits de la duchesse de Pol...*, et *Aventures mystérieuses de la princesse d'Hel...*, *et de la Reine*, 1789. Petit in-12.

1. Rivarol, *Œuvres* (Eugène Didier, 1852), p. 305, 306.

dont l'infortunée princesse sera l'objet. Au lendemain de la disgrâce de M. Necker, se vendait sous le manteau un pamphlet exécrable qui indigna et révolta les plus indifférents. *Les Mémoires secrets* le signalent comme quelque chose d'abominable et d'infâme : « Il y a surtout, disent-ils, deux pages de mensonges et d'horreurs sur la reine de France qui le rendent digne du feu[1]. » Voici ces deux pages. Elles donneront la mesure de ce qu'on osait déjà contre « l'Autrichienne » douze ans avant l'effondrement de la monarchie.

Vous savez, Milord[2] que cette princesse, fait les dépenses les plus extravagantes; peut-être même n'ignorez-vous pas que son luxe effréné a coûté pendant un tems à la nation plusieurs millions par semaine. M. Necker, ami de l'ordre, grand homme, habile calculateur, avoit rendu sensible au roi la dépense exhorbitante de la reine; elle fut condamnée à la réforme par un mandat *réformé* de Genève; indignée d'un tel procédé, elle mit dans ses intérêts M. de Sartine, qui lui sacrifia quelques douzaines de millions : comment en rendre compte à l'administrateur incorruptible des finances? Il n'y avoit aucun moyen. M. Necker tint ferme, et M. de Sartine succomba. La reine jura, en bon allemand, la perte de ce Necker, dont l'âme haute et magnanime étoit au-dessus de tous les orages de la cour. Étoit-il possible de tenir plus longtems contre les pièges qu'une reine lui faisoit tendre de toutes sortes de façons? L'administrateur des finances, sans cesse menacé du poison, du poignard, étoit obligé d'être continuellement sur ses gardes, il

1. 6 février 1782. « Il paroît depuis quelque temps un petit volume intitulé *Supplément à l'Espion anglois*. On y parle surtout de la détention de M. Linguet et de la retraite de M. Necker. Ce pamphlet est très mal écrit, n'a nul rapport à son titre, et ne peut sortir de la même main que l'ouvrage auquel on veut l'accoupler... la police cherche sagement à en retirer tous les exemplaires. On dit qu'il y a déjà chez vous plusieurs colporteurs à la Bastille, pour avoir vendu ce libelle. *Mémoires secrets*, t. XX, p. 66. Extrait d'une lettre de Bruxelles, du 1er février.

2. Milord All'eye, le nom de l'un des deux correspondants de l'*Espion anglois*.

ne goûtoit aucun mets qui n'eût été apprêté par son épouse, ou dont on eût fait l'épreuve sur quelqu'animal. Telle étoit la triste alternative à laquelle le restaurateur de la France étoit condamné. Vous savez, milord, que la reine chérit autant le royaume de France que le roi son auguste époux. C'est peut-être en dire trop pour un homme d'esprit comme vous[1].

Dans un pamphlet où, en fait d'atrocités, l'on peut puiser, sans craindre d'en tarir la source, nous rencontrons un dialogue entre la reine et la duchesse de Polignac reproduisant, neuf ans plus tard, les mêmes intentions scélérates :

La reine. — Le Génevois est parti. Que la foudre l'écrase, le monstre ! Son amour pour les François me le rend odieux. Ce départ est le garant de notre victoire.

La duchesse. — Oui, d'accord ; mais il existe... Sa mort servoit bien plus nos intérêts que son exil. Des gens sûrs apostés, un coup de stilet parti d'une main déterminée... J'ai fait venir d'Italie, à mes frais, un homme merveilleux pour ces sortes d'expéditions.

La reine. — Le sang laisse toujours des traces ; elles auroient pu nous nuire.

La duchesse. — A son défaut, n'avions-nous pas le poison ?

La reine. — J'y avois songé[2].

Si le simple bon sens n'était plus que suffisant pour faire justice de telles ignominies, s'il n'était pas oiseux d'élever la voix contre de si méprisables inventions, qui pou-

1. *Supplément à l'Espion anglois*, par l'auteur de l'*Espion anglois* (Londres, 1781), p. 19, 20, 21, lettre IV.

2. *Les Imitateurs de Charles IX, ou les Conspirateurs foudroyés*, drame en cinq actes, en prose, orné de cinq gravures, par le rédacteur des *Vêpres siciliennes* et du *Massacre de la Saint-Barthélemy*. (Paris, de l'imprimerie de la noblesse et du clergé de France, dans une des caves ignorées des Grands-Augustins. 1790), p. 10, 12, act. IV, scène I. Ce n'est qu'une seconde édition ; la première, publiée une année plus tôt portait, le titre de *la Destruction de l'aristocratisme* (à Chantilly ; imprimée sous les ordres et la direction des princes fugitifs. 1789).

vait s'en charger, avec plus d'autorité, que la fille de celui-là même dont la vie avait été l'objet de ces prétendues machinations. Voici en quels termes émus et respectueux s'exprimera madame de Staël et, avec quelle éloquence superbe, elle répondra aux accusations de tout genre dont on accablait lâchement l'auguste princesse.

Dites, vous qui l'accusez, dites quel est le sang, quels sont les pleurs qu'elle a jamais fait couler? Dans ces anciennes prisons que vous avez ouvertes, avez-vous trouvé une seule victime qui accusât Marie-Antoinette de son sort? Aucune reine, pendant le tems de sa toute-puissance, ne s'est vue calomnier aussi publiquement, et plus on étoit certain qu'elle ne vouloit point punir, plus on multiplioit les offenses. Je vois qu'elle fut l'objet de traits sans nombre d'ingratitude, de milliers de libelles, de procès révoltans, et je cherche en vain la trace d'une action vengeresse. Il est donc vrai qu'elle n'a causé le malheur de personne, celle qui souffre ces tourmens inouïs! Il n'entre pas même de ressentiment dans les supplices qu'on lui fait éprouver[1]!

Dès 1775, après une année de règne, Marie-Antoinette était chansonnée, de nombreux couplets s'attaquant aux têtes les plus augustes, circulaient dans Versailles et jusque dans les appartements. « On veut qu'ils soient tombés dans les mains de la reine, et que S. M. en ait

1. *Réflexions sur le procès de la reine*, par une femme; aoust 1793, p. 16. Quelques lignes plus haut, madame de Staël, après avoir démasqué le machiavélisme du vieux Maurepas intéressé, comme Fleury sous le dernier règne, à ne permettre à la souveraine aucune ingérence dans les affaires, ajoute qu'il fit renvoyer « deux ministres citoyens, M. Turgot et M. Necker, » et que la reine marqua publiquement qu'elle estimoit et regrettoit tous les deux. L'estime dut l'emporter, et de beaucoup, sur les regrets; mais ce qu'il est vrai de dire pour Necker c'est qu'elle sera de son bord en plus d'une circonstance et, en dépit de ses répugnances, fera tous ses efforts pour retenir ou ramener un ministre indispensable. Lescure, *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., t. I, p. 327, 351, 397.

pleuré amèrement. On recherche l'auteur de pareilles atrocités. Elles sont telles que la reine s'est écriée qu'on la réduisoit à craindre ce qu'elle avoit désiré le plus jusque-là, d'avoir des enfans[1]. » Apprendre qu'on n'est plus aimée, que l'on a des ennemis capables des plus affreux procédés dans sa cour et parmi les plus grands personnages de son intimité, quand jeune, affable, bienveillante, on devait croire à l'amour encore plus qu'aux respects de tous : la découverte était de nature à faire saigner ce cœur de vingt ans, qui endurera avec le temps de bien autres froissements; car cette désaffection, dont on a ici les premiers témoignages, gagnera de proches en proches et fera de tels progrès, qu'à l'heure où nous sommes, la pauvre princesse sait qu'à part le petit troupeau de fidèles, au sein duquel elle va chercher l'oubli de grandeurs si lourdes à ses épaules, elle ne peut compter que sur des soumissions extérieures, des assurances menteuses de dévouement et de zèle. Après avoir attaqué ses mœurs, l'avoir calomniée dans sa pureté d'épouse, elle ne sera même plus, aux yeux de ce peuple abusé, une simple pécheresse comme tant de reines qui traversent l'histoire; l'on fera de cette créature charmante, affectueuse, d'une irréprochable tenue jusque dans son abandon, un être abominable, une furie, un monstre qui ne reculera devant nul excès pour satisfaire ses appétits de louve. Dans la *Chasse aux Bêtes puantes*, voici le signalement de cette panthère

1. *Mémoires secrets*, t. XXXIII, p. 358. Le 8 décembre 1775. Additions à l'année. — *L'Espion anglois*, t. IV, p. 85, 86. A partir de 1781, la police n'a d'autre soin que de rechercher les chansons satiriques et les pamphlets dont la reine est l'objet. Le Recueil de Bachaumont signale à tout instant des vers, des libelles, des noëls, des placards abominables contre Marie-Antoinette. T. XVIII, p. 195, 202, 205; XX, p. 192; XXII, p. 116, 117; XXXIII, p. 246, 252, 253; XXXV, p. 410.

échappée de la cour d'Allemagne : « Elle est forte, puissante, a les yeux enflammés, et porte un poil roux... » Et, comme la bête est dangereuse, l'on offrait quarante mille livres à qui en purgerait le sol.

La reine a des amants, son beau-frère, à un certain moment. Mais, au dire même de ces pamphlets sans nom, leurs relations ne durèrent guère. Malgré le nombre incalculable de ceux que lui attribue une chronique ignoble[1], elle n'accusera que trop ses préférences pour son propre sexe. Les plus compromises de ses favorites, celles qui reviennent à chaque page dans les libelles d'alors, sont les princesses de Guéménée, de Lamballe et madame de Polignac ; mais se borner à citer ces trois amies, ce serait laisser dans l'ombre toutes les beautés de la cour[2]. Ces accusations, dont l'ineptie dépasse l'horreur, atteignent même la moin-

1. Le comte d'Artois, le comte de Dillon, M. de Laval, Vaudreuil, le chevalier du Luxembourg, le vicomte de Noailles, le duc de Liancourt, le duc de Lauzun, le comte de Fersen, le duc de Dorset, le prince George de Hesse-Darmstadt, MM. du Roure, de Saint-Paër, le duc de Guines, M. Conway (Lord Seymour), Lord Strathavon, le cardinal de Rohan. Et les ennemis qu'il faut gagner : Barnave, Le Chapellier, Pétion, Duport. De ces listes trop libérales nul n'est exclu, gardes, marmitons, palefreniers et cochers. *Têtes à prix* (Paris, Pierre-sans-Peur, 1792) 2e part. in-8°. — *La Confession de Marie-Antoinette* p. 5, 13. — Lescure, *la vraie Marie-Antoinette* (la Mahérie, 1863), p. 16. Il fallait arriver au but par tous les moyens; mais cette sainte, madame Élisabeth, quel mal avait-elle fait ? quelle ambition avait-elle entravée? Il existe un livret de vingt-deux pages avec ce titre : *Les Rendez-vous de mademoiselle Élisabeth, sœur du roi, avec l'abbé de Saint-Martin, aumônier de la garde nationale.* (Paris 1790, in-32), où toutes les horreurs sont accumulées.

2. Les duchesses de Péquigny, de Saint-Mégrin, de Cossé, la marquise de Mailly, madame de Simiane, madame de Laborde. *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche* (à Londres, 1789, in-8°). Le misérable folliculaire, (qui serait Pierre-Étienne-Auguste Goupil), se complétera, dans une seconde partie, infiniment plus rare, (Versailles, hôtel des Courtisans); il ajoutera à sa liste, la marquise de Langeac et la comtesse d'Ossun, dame d'atours de la reine. Il faut, en dépit du dégoût, remuer ce bourbier. Cela dispense des commentaires.

dre de celles auxquelles l'infortunée aura semblé témoigner quelque affection. Comment cette âme loyale, à ce premier âge de la vie, eût-elle pu concevoir de telles atrocités? « Il y aura orgie cette nuit, dit un garde, la Ganymède femelle est avec la reine[1]. » Ce Ganymède de l'autre sexe, quel est-il? *Les Enragés aux Enfers* nous l'apprendront. « Cette Polignac, sa tribade de Germanie, dit Pluton, sont sorties du Tartare, et ne tarderont pas à y redescendre[2]. » Dans une composition non moins horrible, Marie-Antoinette confesse, avec le dernier cynisme, qu'elle n'a éprouvé pour le comte d'Artois qu'un entraînement passager; elle n'aime que « sa duchesse » et c'est à elle qu'elle fait cet aveu peu flatteur pour son beau-frère, qui, d'ailleurs, s'accommodera du partage.

Ce dont elle convient, tout aussi ingénuement, c'est de sa haine pour ses peuples, C'est sous les traits d'une bête féroce qu'elle apparaît dans les mille brochures, drames, comédies, parades que chaque jour voit sourdre de terre.

Ah! combien je le hais, s'écrie-t-elle en parlant du pays qui a salué avec tant d'enthousiasme et d'amour sa venue. Oui, j'abhorre jusqu'au nom françois; ceux même qui m'ont promis leur ministère me sont odieux. Avec quelle volupté je me baignerois dans leur sang. Je verrois d'un œil sec leurs restes palpitans! Et si l'horrible carnage que je médite n'assouvissoit pas entièrement la fureur qui me consume, au moins étancheroit-il l'ardente soif qui me dévore[3].

Il semblerait que la rage à son paroxysme serait impuissante à ajouter à de telles monstruosités. Lisez ce qui

1. *L'Autrichienne en goguette, ou l'orgie royale.* Opéra-proverbe, 1789, p. 3, scène 1re. Cette infamie est attribuée à Fr. Marie-Mayeur de Saint-Paul.

2. *Les Enragés aux Enfers, ou Nouveau dialogue des morts*, 1789, p. 5.

3. *Les Imitateurs de Charles IX, ou les conspirateurs foudroyés*, p. 15, act. I, sc. 1.

suit. La panthère royale a des raffinements et presque des attendrissements ; mais qui les pourrait imaginer ? L'abbé de Vermont, le lecteur de Marie-Antoinette, rapporte ainsi les confidences de la reine, à son lever :

J'ai lu cette nuit, ne pouvant me livrer au sommeil, m'a-t-elle dit. Les charmes que j'éprouvai à la lecture que je fis, furent si délicieux que j'en veux repaître ma mémoire et mon cœur. Relisez-moi donc ces précieux morceaux. J'ouvre et je lis : *Massacre de la Saint-Barthélemi* et *Vêpres siciliennes*. A ces seuls titres, son visage rayonna de joie, le contentement anima ses traits, et l'ivresse du plaisir brilla dans ses yeux[1].

Dans les *Fantoccini françois*, elle louera Catherine II d'avoir fait assassiner son mari. Veut-on savoir la différence qui existe entre madame de Barry et l'épouse de Louis XVI ? « l'une avait la faiblesse et la bonhomie d'une fille ; l'autre a les ardeurs de Messaline et la cruauté de Frédégonde[2]. » Ce n'est pas l'unique fois que ces deux noms se trouvent opposés l'un à l'autre. Antoinette est installée aux Enfers, où elle est « la furie favorite de Proserpine. » Survient la Dubarry, la tête sous son bras ; la veuve Capet l'interpelle alors et lui demande si elle avait été reine après elle. « Non, madame, répond la dernière maîtresse de Louis XV, ce n'est pas par ce titre que je ressemble à votre majesté. J'étois catin presque autant que vous, et, comme vous, je dilapidai sans pudeur le trésor public — Ici, dit la reine, on est d'autant plus en faveur qu'on a commis plus de crimes là-haut. C'est pourquoi j'ai supplanté d'emblée à

1. *Les Imitateurs de Charles IX*, p. 38, act. II. sc. IV.—Elle s'écriera, dans *le Branle des Capucins* : « Nation maudite, puisses-tu être un jour anéantie ! Puissé-je un jour te voir nager dans les flots de sang de tes détestables soldats ! » Act. I, sc. I.

2. *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette, reine de France*, p. 79, note de l'éditeur.

l'emploi de furie favorite les Médicis qui l'occupoient depuis des siècles. Mon histoire, écrite avec de la boue et du sang, les a frappés[1]. » Cette dernière atrocité porte sa date avec elle : la reine et la favorite avaient passé toutes deux par le couperet de la place de la Révolution. Mais les autres remontent à 1789 et 1790, une époque où le trône était encore debout, s'il était sapé, miné de toutes parts.

La Bastille venait de crouler sous la pioche des démolisseurs. L'histoire vraie de cet événement terrible est encore à faire. Jusqu'ici l'on vit sur une légende, qui s'évanouit devant une discussion un peu sérieuse. On sait quelle résistance rencontrèrent les vainqueurs, dont la besogne se borna au massacre de quelques invalides qui s'étaient livrés[2], de ce gouverneur auquel ils firent endurer mille outrages avant de l'achever. Ce n'est pas tout, il fallait d'autres victimes : l'ancien prévôt des marchands, Flesselles, périssait le même jour ; et, une semaine après, l'on pendait, à une lanterne de la rue de la Verrerie « cet ancien ministre de trente-six heures, » le contrôleur général Foulon, dont

1. *Descente de Dubarry aux Enfers, et sa réception à la cour de Pluton, par la femme Capet, devenue la furie favorite de Proserpine.* Dans les nombreuses estampes satiriques contre la reine, c'est encore moins la lubricité que la cruauté de la Médicis du dix-huitième siècle, comme elle y est désignée, qui est mise en relief. On la représente dans un puits. « J'étois altérée du sang des François. » Ailleurs, dans le *Ci-devant grand couvert du Gargantua moderne en famille*, l'on égorge une victime, et Marie-Antoinette reçoit le sang dans un verre. Lescure, *La Vraie Marie-Antoinette.* (Dupray de La Mahérie, 1863), p. 173, 177. — Sous le titre de *Catherine de Médicis dans le cabinet de Marie-Antoinette à Saint-Cloud,* il existe quinze dialogues fort rares, les trois derniers surtout (M. Hatin n'en indique que douze), écrits par une main infernale. Dans le septième, elle convient que, sur le conseil du comte d'Artois, elle s'est défaite de son fils, le premier Dauphin, en réduisant un diamant en poudre qu'elle lui fit prendre. Dévoré de l'envie de monter sur le trône, d'Artois eût fait périr de même le second, si la Révolution ne l'eût pas forcé à fuir. p. 4, 5.

2. La garnison de la Bastille était de trente-deux Suisses et de quatre-vingt-deux invalides.

on promenait ensuite à travers Paris la tête sur une pique. Berthier de Sauvigny, l'intendant de Paris, avait-il autre chose à faire qu'à rejoindre son beau-père, et par le même chemin? Arraché de l'Hôtel de Ville, il était traîné à la lanterne par les mêmes gens, qui poussaient l'atrocité jusqu'à lui faire embrasser le visage ensanglanté de Foulon. Ces infamies, dont il n'y avait pas à rendre le vrai peuple responsable, démontraient la force de l'émeute contre un pouvoir avili; elles démontraient encore la puissance irrésistible de l'idée, indépendamment des instruments plus ou moins avouables qui concouraient à la perpétration de l'œuvre. La Révolution de 1789, ne pouvait qu'être souillée par de telles horreurs; la prise de la Bastille n'en fut pas moins le symbole et comme l'incarnation de l'affranchissement; et les bandits qui grouillaient dans la capitale, les massacreurs gagés, prêts à toute besogne, ne furent pas seuls à exalter l'événement. En détournant la vue et la pensée de tant d'actes épouvantables, la partie honnête du pays, ébranlée, affolée, les accepta comme de ces nécessités implacables, devant lesquelles il n'y a qu'à s'incliner, comme le rachat de tout un avenir de prospérité et de paix. Dans les provinces, l'ivresse fut à son comble, bien qu'en province aussi, les victimes ne fissent pas défaut, et que l'on vît, parfois, se produire des atrocités dont Paris eût pu se montrer jaloux. Dans une ville de Normandie, un jeune officier, qui s'était, il est vrai, par ses imprudences, aliéné comme à plaisir l'esprit des habitants, était massacré, mis en lambeaux par une foule hurlante; et, pour comble d'horreur, une abominable mégère lui arrachait le cœur, qu'elle faisait cuire sur des charbons ardents et dévorait avec furie (12 août 1789[1]).

1. Le comte de Belzunce, major en second du régiment de Bourbon-

Il y avait dans ces terribles drames des enseignements bien faits pour effrayer et dégriser les honnêtes gens qui avaient rêvé des transformations sans secousses. Mais le pays se trouvait sur cette pente fatale que l'on ne remonte point et qui ne permet pas de s'arrêter. Les morts vont vite, dira la ballade allemande, et les agitations de chaque jour empêchaient aussi bien de reporter les yeux en arrière que de regarder devant soi. L'écroulement de cette forteresse qui avait si longtemps été la terreur de la vieille cité, devait avoir ses Tyrtées; elle en eut de toutes les façons. C'était, le mardi 13 juillet 1790, un hiérodrame exécuté par les chanteurs de l'Opéra, dans la cathédrale de Paris. Poème et musique étaient de l'arrangement de Marc-Antoine Désaugiers, le père du chansonnier de la Restauration, une sorte d'Oratorio, suivi d'un *Te Deum*, comme cela se passait au moyen âge, après la représentation des Mystères[1]. Cette solennité, cela va sans dire, avait plutôt été subie que préparée par le clergé, qui dut prier pour les vainqueurs de la Bastille, et, au moins intérieurement, pour les vaincus, pour ceux que ne menaçait que trop une révo-

infanterie, massacré à Caen, en 1789, sous les yeux de la municipalité, sans que son régiment, qu'on avait fait évacuer la ville, eût été à portée de lui venir en aide. On a dit qu'il avait été lié avec Charlotte de Corday, et qu'en frappant Marat, qui avait antérieurement dénoncé Belzunce comme un ennemi de la liberté, elle n'avait songé qu'à venger son amant. Depuis longtemps, cette fable a été écartée par les historiens sérieux de la Révolution et les biographes de cette héroïque fille. *Relation de ce qui s'est passé à Caen la nuit du* 11 *au* 12 *août* 1789. (Lisieux, imprimerie Mistral, in-4, de 16 pp.)—*Examen de l'extrait du procès verbal du Comité général et national de la ville de Caen, relatif à la mort de M. de Belzunce.* (1789, in-8, de 28 pp.)— *Extrait du procès verbal du Comité général et national relatif à la mort de M. de Belzunce.* (Caen, Le Roy, 1789, in-8, de 59 pp.)

1. *La Prise de la Bastille*, hiérodrame, tiré des livres saints, par Désaugiers (Paris, 1789), in-4, 3 pages, latin-français. Trois ans après, le 10 décembre 1793, l'immense basilique servira de théâtre à la *Fête de la Raison et de la Liberté;* mais les lévites avaient été chassés du sanctuaire et avaient laissé le champ libre à cette mascarade grelot-

lution implacable, en tête desquels il pouvait s'inscrire. De l'église, l'ouvrage passa dans les concerts, et le 14 juillet de l'année suivante, il était repris, dans le jardin des Tuileries, en commémoration de la grande journée[1]. Mais cette mise en scène purement biblique ne pouvait répondre aux exigences des passions désordonnées d'une multitude, qui allait envelopper Dieu et ses ministres en une même exécration. Il lui fallait des œuvres qui flattassent, qui exaltassent ses emportements et ses haines.

L'auteur des *Imitateurs de Charles IX*, après avoir consacré le troisième acte à la journée du 14 juillet et à la nuit qui suivit, aborde, dans le cinquième, le massacre du contrôleur général, et de son gendre bientôt après. On amène Foulon, qui demande grâce : il abandonnera vingt-quatre millions au peuple. Mais il ne lui est répondu que par des cris de fureur. Il n'y a, parmi cette foule déchaînée, que des bourreaux impatients de faire leur œuvre. La Fayette et Bailly s'efforceront de sauver ce malheureux ; mais il ne saurait entrer dans leur pensée de soustraire un coupable au châtiment qu'il mérite : que ce monstre soit enfermé jusqu'à ce que la loi ait parlé, c'est à ce prix seul que le général consent, pour sa part, à garder le commandement dont l'a honoré leur confiance. — « Consultez la multitude et qu'elle prononce, lui est-il répondu. — Immolez-le ; mais ne me forcez pas d'être le témoin de cet horrible spectacle. » C'était s'en tirer comme Pilate. Bailly essaye, lui aussi, d'attendrir ces

tante (car il faisait un froid horrible) en tête de laquelle marchait Sophie Momoro, la femme du libraire, travestie en déesse de la Raison. Le lendemain, seconde représentation, où figurait, cette fois, mademoiselle Maillard, qui, comme madame Momoro, en s'exécutant ne céda qu'à la crainte et aux menaces. Castil-Blaze, *Académie impériale de musique*, t. II, p. 22, 23.

1. *Ibid.*, t. I, p. 514.

déchaînés : « — Peuple, soyez juste, mais non pas inhumain et barbare. — Nous ne sommes que justes ! » Foulon est entraîné et suspendu au réverbère fatal. Les cris, les vociférations annoncent que le malheureux a vécu. La Fayette se met à la fenêtre, un regard lui a suffi pour entrevoir que ce n'était là que le premier acte du drame. La foule, hurlante, s'est emparée de Berthier de Sauvigny, qui aperçoit la tête de son beau-père au haut d'une pique : Place, place à M. l'intendant ! — à l'économe du dépôt ! — au pourvoyeur de nos marchés ! — au digne gendre de celui qui voulait nous faire brouter de l'herbe ! Et tous ensemble : A la lanterne ! à la lanterne ! La Fayette fera une nouvelle tentative pour sauver l'infortuné. Il descend précipitamment les degrés de la Ville et demande au peuple de le laisser monter. « — Pour un quart d'heure seulement » lui dit-on. — « A la lanterne ! à la lanterne ! » exclament les plus pressés. On laisse monter Foulon. Il est amené dans l'hôtel où ses duretés, ses rapines lui sont rappelées. Comme son beau-père, il invoque la pitié du peuple, sans plus de succès. On entend une voix du dehors : « Le quart d'heure est passé. » Et, tout aussitôt, il était enlevé, traîné en place de Grève, où il recevait *sans bourreau, sans docteurs, l'absolution de tous ses forfaits*[1].

Ces libres penseurs de la rue croyaient à l'Enfer, à l'Enfer païen, l'Enfer de Pluton ; et, à tout instant, nous verrons les coupables déjà châtiés en ce monde, répondre de leurs méfaits devant son classique tribunal. Dans *les Enragés aux Enfers* (un Dialogue des morts, comme porte son titre), apparaissaient les victimes de la justice populaire, le marquis de Launay, le sous-gouverneur du Puget, Flesselles,

1. *Les Imitateurs de Charles IX*, p. 109-125, sc. I, II, III, IV, V.

Foulon et Berthier de Sauvigny, dont nous venons de rappeler la lamentable fin. Pluton et Minos les attendent pour décider de leur sort. Des diables amenaient trois cadavres, dont deux sans tête, souillés de boue, de sang et de poussière, l'autre portant au cou les stigmates livides d'une ignoble torture. Les têtes paraissaient après. « A leur aspect, toutes les ombres frémirent d'effroi, lorsque, entraînées par une force irrésistible, ces têtes se rejoignirent à leur corps. » Le pendu était un invalide qui avait eu la faiblesse d'obéir aux ordres de son commandant et avait fait son devoir. Peut-être s'exagérait-il ses torts. En tous cas, il prenait sa revanche avec ses chefs, dont il dévoilait les exécrables forfaits. Ainsi que beaucoup d'autres productions du même temps, cela n'était pas fait pour être joué, comme on le devine par ce coup de théâtre tout Shakespéarien de têtes blafardes allant s'adapter à leur tronc. Ce qui relève cette plate horreur, ce sont les infamies qui s'y rencontrent, dans le préambule particulièrement. La reine y est traitée de femme détestable, sans mœurs, sans principes, cruelle avec raffinement, d'abominable furie, courant de porte en porte « accumuler les actes atroces de son impudicité, au moyen desquels elle augmentoit l'affreux parti qui devoit abîmer la France[1]. »

Dans *Bordier aux Enfers*[2], une autre conception et du

1. *Les Enragés aux Enfers ou Nouveau Dialogue des Morts*, 1789, p. 5.

2. Bordier était un acteur des *Variétés amusantes*, très divertissant dans les rôles de valets et d'Arlequin qui voulut, lui aussi, jouer un rôle dans nos troubles civils. Il avait été l'un des conquérants de la Bastille ; dépêché ensuite à Rouen dans les subsistances, il fut bien reçu par les sans-culottes, nous dit Léonard Bourdon ; moins bien par les aristocrates qui, pour se venger de son civisme, le firent assassiner juridiquement. Le vrai, c'est qu'ayant voulu révolutionner la cité normande, il fut arrêté, jugé et pendu dans les vingt-quatre heures. Il avait à dire, quelques jours avant sa mort, dans un de ses rôles : « Vous verrez que je serai pendu pour arranger cette affaire-là. » Il ne soupçonnait guère être si bon prophète. Trois

même temps et coulée dans le même moule, Pluton aura encore à juger le marquis de Delaunay, le contrôleur général et l'intendant de Paris. La séance présente, toutefois, une physionomie notablement différente. Le lugubre souverain interroge son monde sans trop l'injurier, et avec une modération qu'il faut reconnaître : Minos et Rhadamante siègent à ses côtés. Le premier, interpellant Delaunay : « On t'accuse, lui dit-il, d'avoir voulu faire périr le peuple, d'avoir tiré sur lui, et de n'avoir pas voulu écouter ses députés. Qu'as-tu à répondre? — J'ai voulu empêcher qu'on forçât cet asyle, et j'étois si peu porté à faire le mal, que les instrumens propres à me défendre étoient tous démontés. » L'aveu n'est que trop péremptoire ; mais, ce qui doit surprendre, c'est qu'il se rencontre quelques jours après la prise de la Bastille, dans une publication de ce genre. Est-ce un pamphlet royaliste? Au moins, s'il en est un, il ne laisse pas de faire ses concessions aux préjugés populaires, jetant par-dessus bord ce qui gênerait à sa marche, comme cela ressort de l'interrogatoire que Rhadamante, à son tour, fait subir à Foulon et à son gendre, et des réponses de ces derniers qui sont de complets aveux.

Rhadamante les interpelle successivement : « On t'accuse, Foulon, d'avoir employé plusieurs moyens criminels pour amasser des trésors, on affirme que les concussions ont commencé dès le moment que le plus médiocre emploi t'a mis à portée de faire valoir tes talens... Que tu as traité avec dureté le peuple et l'as assimilé aux bêtes[1]. Et toi,

ans plus tard, une délibération du conseil général de la commune de Rouen arrêtait que la mémoire de Bordier serait solennellement réhabilitée, et qu'une pension serait servie à sa veuve. Cet arrêté est du vendredi 22 novembre 1793. *Moniteur universel* (réimpression), t. XVIII, p. 503, 504, 544.

1. On lui prêtait ce mot odieux, au sujet de la misère dont le pays

digne gendre d'un pareil égoïste, on t'accuse d'avoir mésusé du pouvoir qui te donnoit une place de confiance, pour vexer ceux qui t'étoient soumis; d'avoir accaparé, par une soif immodérée de l'or, les blés qui devoient servir de nourriture au peuple, et d'avoir détourné les fonds destinés aux pauvres. » C'était là, en effet, les accusations qu'un parti déchaîné faisait courir contre Berthier, qui, chargé des subsistances d'une armée de trente à quarante mille hommes, rassemblée autour de Paris sous le commandement du maréchal de Broglie, avait dû aviser et amasser d'énormes quantités de grains, sur lesquelles il eût spéculé et trafiqué. Foulon convient de tout. Mais s'il méritait un châtiment, on devait le traiter comme avaient été traités, avant lui, Bourvalais et tant d'autres qui ne le valaient pas. Berthier, son tour venu, priait le redoutable juge de le laisser s'en référer à la défense de son beau-père, dont il avait partagé les excès. L'assistance était composée d'une troupe de gens « tués dans les différentes occasions, » que ces défaites n'étaient pas de nature à contenter, et qui s'écrièrent, comme s'ils eussent été encore pleins de vie et au beau milieu de Paris : « A la lanterne ! à la lanterne ! »

Pluton impose silence à ces braillards, et se met en devoir de prononcer son arrêt. Il ordonne que les deux coupables seront relégués dans les quartiers de Turcaret et des autres financiers malversateurs, et qu'ils n'auront d'autre nourriture que de l'or fondu et bouillant. « Quant à vous, continue-t-il, en se tournant vers les ombres qui

était frappé tout entier, « Eh bien ! si cette canaille n'a pas de pain, elle mangera du foin. » C'est en souvenir de cette triste saillie, qui est encore à prouver, que ceux qui s'emparèrent de lui, lui attachèrent un bouquet d'orties à sa boutonnière et une botte de foin sur le dos.

avaient péri les armes à la main, quant à vous, qui de votre propre autorité et sans avoir égard aux lois, avez osé les transgresser en sacrifiant à votre vengeance des gens réservés à celle de la loi, nous vous condamnons, attendu votre profonde ignorance, à habiter le lieu le plus ténébreux de mon empire, où vous ne recevrez d'autre lumière que celle que la loi fera parvenir jusqu'à vous par un rayon de feu, qui vous brûlera sans cesse les deux yeux. » Puis, se tournant vers les gardes qui avaient péri victimes du devoir : « Et vous, braves chevaliers, je n'ai pas besoin de vous entendre ; je connois la pureté de vos sentimens, votre zèle pour la patrie, votre obéissance aux ordres de votre souverain, que vous avez porté jusqu'à vous prohiber une défense *peut-être* légitime ; allez habiter les Champs-Élysées, vous y trouverez les prédécesseurs de ce roi aux ordres duquel vous vous êtes sacrifiés [1] » On ne saurait pas se déjuger avec plus d'aplomb, et il y a tout un abîme entre ce Pluton-là et celui des *Enragés aux Enfers*. Nous devions mettre en présence les deux courants d'opinion, en un moment où le vieux monde n'avait pas tout à fait désespéré et de Dieu et des hommes, si ses efforts n'étaient pas de ceux dont on pût attendre des résultats bien effectifs.

Poursuivons la liste de ces élucubrations, où la niaiserie le dispute à l'horrible, où la provocation au meurtre, au

1. *Bordier aux Enfers*, comédie en un acte (par M. L. B. D.), à Paris, 1789, p. 7, 20-28, sc. VI, VII. C'était bien le moins, dans une pièce à laquelle Bordier prêtait son nom, que Pluton l'honorât d'une mention quelconque. « Maheureux histrion, lui disait-il, nous pourrions te demander compte de la vie licencieuse que tu as menée ; mais il est un autre article qui te rend plus coupable ; à quel usage as-tu mis ta faculté à t'exprimer ? pourquoi te mêlois-tu en des dissentions publiques ? que t'avoit-il fait ce public pour exciter le trouble dans son sein ? que t'avoit fait le souverain pour le trahir ? »

massacre se confond avec les mots de vertu et d'humanité. Le citoyen David donnera *la Prise de la Bastille ou la Liberté conquise* (1790); Pierre-Mathieu Parein en dédiait une autre à l'Assemblée nationale, et signait : « Homme de loi, l'un des vainqueurs de la Bastille; » car, au bout de quelques jours, il était de mode d'avoir plus ou moins conquis la Bastille. Il avait combattu, il avait tout vu, ce Parein, et il était de son devoir de laisser à la postérité un tableau fidèle et palpitant de ce grand drame. Mais il ne rencontra que tiédeur auprès du maire de Paris et des comédiens italiens, peu dignes, à coup sûr, de la préférence dont il les avait honorés. Nous avons ses doléances contre le magistrat, contre Camerani, le semainier du théâtre, qu'il traite d'aristocrate et qu'il traînera devant les tribunaux, ce qui ne fera pas jouer sa pièce[1].

Bien que s'inclinant devant les faits accomplis, il s'en trouve qui prêchent l'apaisement, qui ne demanderaient qu'à convaincre et convertir les dissidents, et, avant tous, ce prince, dont on a égaré le cœur. *Le Quatorze-Juillet* a ce cachet de sensibilité niaise, cette phraséologie boursouflée, le côté écœurant des œuvres de l'époque. Sa date sera l'excuse de Fabre d'Olivet :

Reviens de ton erreur!... vois ce peuple fidèle.
Brûlant pour toi d'amour, plein de crainte et de zèle,
Vois-le fier, mais soumis; volage, mais constant,
Et vois dans ce transport l'écho du sentiment!...

La pièce la plus curieuse et dont il serait injuste de méconnaître les généreuses tendances, est un petit acte de Pellet des Barreaux, *le Champ de Mars, ou la Régé-*

1. Paris, Girardin, 1791. Avec un portrait de l'auteur. *Bibliothèque*

nération de la France. S'il fallait en croire le livret, l'ouvrage eût été représenté, sur le théâtre de Toulouse, le 16 mars 1789, c'est-à-dire quatre mois avant la prise de la Bastille, à laquelle il est fait allusion d'une façon si précise qu'aucune hésitation n'est possible. « Je sors, dit à Louis XVI un des détenus de la trop célèbre forteresse, je sors de ce château effrayant, où si souvent l'on enchaina l'innocence, que le peuple vient de renverser pour y ériger un monument à votre gloire, qui attestera sa liberté et vos vertus[1]. » Nous verrons, bien des années après, et sur cette même place de la Bastille, s'élever un monument commémoratif, mais qui sera la consécration d'autres triomphes populaires, déjà lointains et, sans nul doute, moins vivants que cette première victoire remportée par la Révolution sur la Royauté impuissante et accablée. Ajoutons qu'au dénouement (scène XIII), la Divinité de la France, descendant dans une gloire, au bruit du tonnerre, dira, en de médiocres alexandrins :

Trois fois cédant aux traits de l'aveugle fortune,
Il quittera les clefs de la chose commune,
Et l'on verra trois fois les François éperdus
L'appelant à grands cris, le rendre à ses vertus.

Necker, renvoyé en mai 1781, rentrait en août 1788, plus fort que l'envie, qui, toutefois, ne désespérait pas d'avoir sa revanche. Ce moment ne se faisait pas attendre. Le 11 juillet de l'année suivante, il recevait dans la soirée, à table, un message du roi lui enjoignant de quitter la France sans

de Soleinne, t. II, p. 216, n° 2409. — Citons pour mémoire, *les Deux Prisonniers, ou la Fameuse Journée*, drame historique et lyrique (par Joseph Martin), dédié à Henri Masers de Latude.

1. *Le Champ de Mars ou la Régénération de la France*. Divertissement en un acte et en prose. (Toulouse, Broulhiet, 1789). p. 20, sc. XI.)

retard et sans bruit, ce qu'il exécutait aussitôt et si hâtivement, qu'il était à Bruxelles que madame de Staël ignorait encore le départ de son père. La nouvelle, à peine répandue, donnait lieu à un soulèvement dans Paris (le 12, vers midi); l'Assemblée nationale, de son côté, voulut dire son mot et souffleter le pouvoir; elle déclarait que le ministre disgracié emportait ses regrets et son estime (le lendemain 13[1]): le 14, c'était la prise de la Bastille. Cet événement, d'une portée incalculable, devait ouvrir les yeux aux moins clairvoyants et convaincre la cour de la nécessité d'un rappel, le seul expédient capable de sauver la monarchie, si elle pouvait encore être sauvée. En réalité, Necker avait eu son heure; désormais, il ne pouvait plus que se dévouer et se sacrifier. Son retour n'en fut pas moins accueilli par l'enthousiasme universel[2]. Et c'est à cet instant que Pellet des Barreaux l'introduit dans *le Champ de Mars*, sous le nom d'Éginard. La fuite possible de Louis XVI préoccupait déjà, et l'on retrouve ce sentiment dans ces paroles adressées à madame Hiébert, un des personnages de la pièce. « Le roi est un bon père, et un bon père n'abandonne point ses enfans. On aura voulu le tromper, c'est là ce qui l'afflige; mais la vérité, qui perce plus lentement, il est vrai, dans le cœur des rois que dans celui des autres hommes, se fera entendre. Nous le verrons bientôt

1. *Moniteur universel* du 13 au 15 juillet 1789. Suite de la séance du lundi 13.

2. Madame Necker écrivait à madame d'Houdetot et à Saint-Lambert, de Versailles, le 31 juillet : « J'ai erré fugitive, nous sommes venus en triomphe, mais j'étois heureuse en échappant à tant de triomphes, et le bruit qui m'environne ne chasse pas la mort qui semble être au fond de mon cœur. Il faut un miracle pour rétablir les affaires, je l'attends de cette providence que vous niez, que j'adore et qui m'a appris à chérir chaque jour davantage de belles âmes comme les vôtres. » Étienne Charavay, *Catalogue d'autographes* composant le cabinet de M. Alfred Bovet. 19 juin 1884. Séries VI et VII, p. 460, n° 1,258.

répondre à votre amour, et se rendre aux vœux de son peuple. » En effet, les erreurs vont être réparées, le seul homme dans les mains duquel reposait le sort de l'État était rappelé : il ne restait plus qu'à demander au ciel la continuité d'une félicité jusque-là sans exemple. M. Necker s'est laissé attendrir, il revient, il est revenu : il est tombé aux pieds du prince qui le relève, l'embrasse, et lui assure qu'il lui rend pour toujours son amitié comme sa confiance. « Mon cœur vous est connu[1]. » Et le ministre de répliquer : « *Je périrai, s'il le faut, pour sauver la France.* Vos ordres m'avoient éloigné de vous : *mais mon cœur ne vous a pas quitté, c'est une propriété qui vous est acquise à mille titres et à laquelle je n'ai plus de droits*[2]. » Il dira encore : « *Je ne désespère point qu'un nouvel ordre de choses, joint à l'impression des vertus de Votre Majesté, et aux douces et sensibles inclinations des François ne triomphe enfin de cet esprit de désunion que de malheureux événemens ont semé au milieu de nous*[3], mais qui se perdra dans une suite de beaux jours dont il me sera permis de voir l'aurore[4]. » C'était beaucoup d'illusions, et il ne fallut pas bien des mois à l'homme d'État génevois pour mesurer toute la gravité de la situation et comprendre l'impossibilité d'enrayer la marche en avant d'une Révolution qui avait le sentiment de sa force et l'avait manifestée par des ruines et du sang.

L'envahissement de Versailles, les 5 et 6 octobre, par une horde avinée, obéissant d'ailleurs aux pires suggestions, était un fait assez mémorable pour avoir sa mention

1. Les passages en *italique* sont empruntés à la *Lettre du Roi à M. Necker*, à la Réponse et au Rapport indiqués à la suite.
2. *Réponse de M. Necker au Roi.*
3. *Rapport de M. Necker au Conseil.*
4. *Le Champ de Mars ou la Régénération de la France*, p. 22, sc. XIII.

dans les productions polémiques et satiriques du temps. Et c'est cet événement qui pouvait finir par le massacre du roi et de la reine, que visent *la Journée des Dupes*[1] et l'*Attentat de Versailles*[2]. La première n'a pas de prétention moindre que de démasquer cette demi-douzaine d'intrigants qui tiennent les ficelles. Toutefois, elle se ferait scrupule de les appeler par leur nom, et c'est affaire au public, s'il est curieux, de rechercher quels personnages se cachent sous les baroques anagrammes de Bimeaura, Lambil, Pécheillar, Recken, Yetafet[3]. Le grand tribun Bimeaura mettra son âme à nu devant son confident Pécheillar : « Je veux être le maître, Pécheillar... la présence du monarque m'offusque ; le grand caractère de la reine m'effraie : il faut que tous ces fantômes importuns disparaissent... mon plan est ainsi combiné. Rapportez-vous-en à mon génie... je me sers de la vanité d'Yetafet, qui veut avoir le monarque sous sa garde, je l'ai excité par mes émissaires ; mais tout sera consommé par les mains les plus viles. Le roi prendra la fuite ; et son épouse[4]... » Des vociférations se font entendre du dehors et ne lui permettent pas d'achever. Cela voulait dire que, si l'on avait besoin d'un mannequin royal, l'on était impatient de se défaire de cette femme courageuse, qui non seulement devait échapper aux assassins mais grandir encore dans cette tragique aventure. Des témoins placés pour tout voir et qui tous ne manquaient ni de sang-froid ni de sagacité, se sont trompés jusqu'à la fin en ne voulant pas reconnaître, dans Mirabeau, la sérieuse volonté de soutenir ce

1. Pièce tragi-politi-comique, représentée sur le Théâtre-National par les grands comédiens de la patrie, 1790. Attribuée à Chastenet de Puységur et même à Bergasse.
2. *Ou la clémence de Louis XVI* (Genève, 1790).
3. Mirabeau, Bailly, Chapellier, Necker, La Fayette.
4. P. 4. Acte I, scène I.

trône croulant qu'il avait tant contribué à ébranler[1]; et ceux-là sont excusables, puisque le roi et la reine, tout en se livrant, ne croiront jamais à la sincérité de ce retour.

Un autre acteur de ce drame lugubre, qui put n'être pas à la hauteur de difficultés sur lesquelles il s'était fait d'étranges illusions, La Fayette sera, lui aussi, le bouc émissaire de l'un et l'autre partis, après avoir été l'idole d'une population affolée. Il tenait dans ses mains tout Paris armé, et put se croire, en effet, le maître de la situation. Il fut hésitant, recula devant les mesures extrêmes, voulut jouer le rôle de médiateur entre un roi opprimé et l'insurrection déchaînée; on lui prêta les pires desseins, quand il n'y avait à s'en prendre qu'à une fatalité impitoyable, et à des fautes dont les conséquences, il est vrai, furent terribles. Après la fatigue, qui n'était que trop réelle, le moyen que la machine surmenée ne cédât à une somnolence de quelques heures? Mais ces heures étaient celles où il fallait veiller: l'on répondait de cette tourbe avinée où les femmes dépassaient les hommes en furie, et il n'est pas, en de telles rencontres, de force majeure à objecter ou qu'on veuille admettre[2]. L'envahissement de la chambre de la reine, obligée de fuir de son lit à peine vêtue, le sang-

1. Mirabeau avait à jouer un double jeu, auquel le contraignaient d'ailleurs, les revirements, les indécisions et les maladresses de la cour. A ce moment même, après les deux repas des gardes du corps et les incidents provoquants qui les signalèrent, Mirabeau, répondant à la dénonciation de Pétion, s'écriait : « Que l'on déclare expressément que tout ce qui n'est pas le roi est sujet et responsable, et je fournirai des preuves. » C'était la reine qu'atteignaient ces paroles. Mignet, *Histoire de la Révolution française* (Didier, 1883). T. I, p. 129.

2. «... On l'accusa d'avoir voulu la nuit et la journée sanguinaires et décisives du 5 octobre. Ce fait est entièrement faux; les éclaircissemens, recueillis avec autant de soin que d'impartialité, établissent avec évidence qu'il fut conduit à Versailles malgré lui ; qu'il était loin de soupçonner les projets des assassins, et si le sommeil d'un homme accablé de fatigues et rassuré par des sermens, fut malheureux, il ne fut pas coupable. » Condorcet, *Mémoires*, t. II, p. 297.

froid du roi, le dévouement des gardes françaises, Marie-Antoinette se rendant à l'impérieux appel de l'émeute et se montrant par trois fois sur le balcon, avec la pensée d'y laisser sa vie[1], voilà des scènes terribles et faites pour hanter à tout jamais la pensée d'un homme qui, finalement, n'était pas de bronze et tentera, en faveur de la monarchie légale, des efforts désespérés que venait déjouer un entourage résolu à empêcher toute entente avec les constitutionnels[2]. Et l'auteur de l'*Attentat de Versailles*, pas plus que celui de *la Journée des Dupes*, ne laissera échapper cette occasion d'aligner de fades alexandrins, empruntés à toute la terre[3].

C'était assez que ces émotions, ces violences, ces outrages à la majesté royale, et l'on eût pu penser que l'arrivée du général « qu'on était allé réveiller » eût mis fin à de trop longues et de trop douloureuses péripéties. Mais les agitateurs ténébreux voulaient des gages et des otages, et ne quittaient Versailles qu'avec le souverain et sa famille. Louis entrait à Paris à la tête de l'armée et de ses gardes que La Fayette avait reconciliés avec le peuple, et fut reçu

1. *La Journée des Dupes*, acte IV, scène I.

2. Mignet, *Histoire de la Révolution*, t. I, p. 258, 259. Le 28 juin 1792.

3. L'auteur a mis en tête de l'ouvrage un avertissement dont il faut détacher le passage suivant :

« ... On s'apercevra sans doute que je me suis étudié à rapprocher dans cette pièce toutes les belles situations de nos plus célèbres tragiques. J'en ai même souvent pris des vers entiers, imité beaucoup d'autres, et presque toujours rappelé chaque scène par un des premiers vers de celle contre laquelle j'osois me proposer de joûter; le public me trouvera sans doute bien audacieux; les connaisseurs jugeront si j'ai réussi. » Les chef-d'œuvres auxquels il s'attaque et qu'il pille, comme il en fait l'aveu, sont *Athalie*, *Phèdre*, la *Henriade*, le *Cid*, *Cinna*, *Bajazet*, *Œdipe*, *Britannicus*. Lire, toutefois, l'historique du règne fait par la reine, et les dures paroles qu'elle adresse à Necker (p. 33, 34) :

Quinze ans sont écoulés depuis que la couronne
Nous fit connaître, hélas ! les soucis qu'elle donne...

par les acclamations de la multitude. On s'abusera sur la gravité de ce premier pas. Ce roi, si bien intentionné, mais qui n'était rien moins que l'homme qu'exigeait ce siècle de fer, acceptera les faits accomplis, s'étourdissant volontairement sur ce qu'il en adviendrait. A Versailles il pouvait être et demeurer le maître; aux Tuileries c'était un captif auquel on dissimulait ses liens, mais qui sera vite rappelé au sentiment de la réalité par de significatifs avertissements.

Chénier remuait ciel et terre pour faire jouer son *Charles IX*. La pièce était arrêtée à la censure, qui était d'avis, Suard en tête, de ne pas tolérer que ce brûlot fît invasion sur notre première scène. Mais c'était compter sans l'action des meneurs, déjà trop puissante. Une interpellation menaçante se produisait à la première représentation d'*Éricie* de Fontanelle, qui avait dû attendre elle-même la levée d'une interdiction de vingt années (19 septembre 1789 [1]).

Au moment où l'on a levé la toile, raconte Grimm, pour commencer la petite pièce, il s'est élevé plusieurs voix du parterre qui ont demandé *Charles IX ou la Saint-Barthélemy*. Le cri étant devenu assez tumultueux pour obliger les acteurs qui étaient sur la scène de se retirer, le sieur Fleury a reparu seul; alors un orateur du parterre s'est chargé d'expliquer plus clairement le vœu de son parti : « nous demandons, a-t-il dit, pourquoi l'on ne donne pas *Charles IX*, tragédie de M. Chénier, qui doit être à l'étude depuis très longtemps. — Monsieur, a répondu fort respectueusement l'acteur, cette pièce n'est point encore à l'étude, parce que jusqu'ici nous n'avons encore obtenu la permission de la donner. — Plus de permission, à répondu l'anonyme; il est temps que le despotisme qu'exerçait la censure des théatres cesse. Nous voulons pouvoir entendre ce qu'il nous plaît de penser. — Me dispenserez-

1. *Suprà*, p. 168, 169.

vous, monsieur, ainsi que mes camarades, d'obéir aux lois que nous sommes accoutumés à respecter depuis plus de cent ans? — Ces lois sont abusives, et par là même elles sont nulles. » Ce dialogue allait devenir plus vif, il s'y mêlait déjà beaucoup de cris et de brouhaha, lorsqu'une voix dominant enfin sur les autres, fit entendre le mot de municipalité : « adressez-vous à la municipalité. — Eh bien, oui. — Et vous nous rapporterez la réponse demain. » La réponse a été qu'on verrait la pièce, et après l'avoir examinée on l'a permise [1].

Ainsi, quelques orateurs de carrefour sans mandat, dont les noms mêmes sont restés ignorés, auront suffi pour arracher un consentement qu'on ne se sentait point de force à refuser. Désormais, ces prétentions à un despotisme absolu sur les théâtres, revendiqué par le premier venu au nom de la nation qu'on ne consulte point, se manifesteront, chaque soir, d'un ton de plus en plus caractéristique et insolent. Pour le moment encore, c'est la censure à laquelle ils s'adressent. Bientôt, aux interpellations les plus impérieuses succéderont les violences, les brutalités, et la salle, la scène même se métamorphoseront en de vrais champs de bataille.

Nous n'entrerons pas dans l'appréciation littéraire d'une œuvre qui se sépare de tout le répertoire d'alors par une touche vigoureuse et des vers bien frappés, d'une emphase commandée par l'époque, mais qui était aussi le défaut propre au poète. Le succès, d'ailleurs, avait été préparé de longue main, et l'on avait de bonnes raisons de penser que les opposants, intimidés, se borneraient à protester mentalement. Avant le lever du rideau, un orateur à poumons proposait que le premier qui essayerait de troubler le spec-

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XV, p. 508, 509, septembre 1789. Elle était représentée le 4 novembre. Cinq mois plus tard, à Besançon, pareille mollesse de la municipalité et pareille pression se produisaient dans des conditions presque les mêmes et avec le même triomphe final des cabaleurs. *Moniteur universel* (réimpression), t. III, p. 671; mardi 23 mars 1790.

tacle fût livré à la justice du peuple. La motion n'avait pas manqué d'être accueillie avec emportement; et Palissot, le même Palissot, l'auteur de tant de pièces satiriques à la défense du trône et de l'autel, comme on dira plus tard, n'hésitera pas à opiner dans ce sens[1]. On prétendit que l'auteur avait été averti, et ne faisait que se défendre. Madame Vestris, chargée du rôle de Catherine, quelques minutes avant son entrée en scène, aurait été accostée par un individu qui lui eût annoncé qu'on tirerait sur elle. Une partie du public, d'ailleurs, était nantie, à toute éventualité, de pistolets. Le poète n'avait rien négligé pour flatter et surexciter les passions : allusions, portraits, rappels envenimés à l'histoire; il s'adressait à des oreilles prestes à saisir le moindre trait, à applaudir avec transport à ces tirades à effet, où la mesure littéraire, le goût, la vérité étaient sacrifiés à la nécessité de frapper fort. Cependant, c'était bien une page historique qu'il prétendait faire; il ne tendait pas à moins qu'à s'emparer d'un genre que la tragédie voltairienne n'avait abordé que de profil, comme il le dit avec peu de modestie dans sa préface[2]. La Bastille venait de crouler sous la pioche d'une population exaspérée; L'Hôpital récitera ce distique fameux, un ressouvenir tout frais bien plus qu'une prophétie :

> Ces tombeaux des vivants ces bastilles affreuses
> S'écrouleront un jour sous des mains généreuses...

qu'on fit répéter « comme une ariette de la comédie italienne » dit La Harpe qui n'est pas tendre pour Chénier[3]. L'on sent trop l'intention et les sous-entendus; la Saint-Barthélemy, la cour des Valois, dont un grand écrivain

1. Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XV, p. 531.
2. Discours préliminaire, en tête de *Charles IX*.
3. La Harpe, *Correspondance*, t. V, p. 392, 393.

eût dessiné l'ensemble avec des couleurs dignes de ce sujet funèbre et sanglant, ne sont là que des prétextes; ces personnages qu'il fallait peindre avec une vérité sombre, puritaine, et qui n'en eussent que plus vécu, sont des mannequins auxquels on fait débiter parfois de beaux vers, mais qui n'ont rien de la fidélité du portrait. Ce n'est pas eux qu'on attend, qu'on écoute, qu'on applaudit, qui excitent la sympathie ou l'horreur. Ce L'Hospital, qui nous annonce, à la distance de deux siècles, la chute de la Bastille, c'est M. Necker; Coligny sera La Fayette. Il fallait bien que le pauvre Louis XVI fût Charles IX [1]. L'auteur a beau se défendre de toute maligne intention, dire que sa pièce était composée avant l'écroulement de la Bastille, qu'il n'y avait d'analogie possible « entre un roi perfide, sanguinaire et bourreau de son peuple » et un monarque « digne héritier de cet Henri IV, dont il a voulu présenter la jeunesse à l'amour d'une nation généreuse et libre [2] » il ne dépendra pas de lui que le public n'interprète à sa façon; et l'on a pu mettre dans la bouche de Danton cette phrase concluante: « Si *Figaro* a tué la noblesse, Charles IX tuera la royauté, » et dans celle de Camille Desmoulins : « Cette pièce-là avance plus nos affaires que les journées d'octobre [3]. »

Charles IX porte un sous-titre dont il faut laisser tout le mérite à un spectateur, un M. Maumené, qui s'avisait de dire : « Cette pièce devrait s'appeler *l'École des Rois* [4]. » Le

1. Geruzez, *Histoire de la Littérature française pendant la Révolution*, p. 172, 173.

2. Charon, *Catalogue d'une belle Collection de lettres autographes*, tirée du cabinet de M. L***, 8 avril 1844, p. 34, n° 128. A Messieurs ***, sans date.

3. Le tocsin, a dit Chateaubriand, un peuple armé, la haine des rois et des prêtres offraient une répétion à huis clos de la tragédie qui se jouait publiquement.

4. Jauffret, *le Théâtre révolutionnaire*, p. 41.

conseil était bon, et le poète s'empressa d'en profiter sans plus de façon. Quelque arrière-pensée que l'on eût, encore alors il était prématuré d'attaquer un prince débonnaire, dont le peuple ne se désaffectionnera que plus tard; et Chénier croira devoir dédier sa tragédie à Louis XVI, en des vers louangeurs, qui s'efforçaient d'être caressants et attendris. Quant à l'ouvrage, son succès était plus qu'assuré. C'eût été un crime de lèse-nation que d'en contester la valeur, et ce ne sera pas la moindre charge contre Favras que son peu de penchant pour cette œuvre nationale [1].

Le théâtre inaugurait l'année 1790 par *le Réveil d'Épiménide à Paris*, un petit acte en vers de Flins, qui avait son coup de patte pour les vieux abus et saluait avec un optismisme souriant un avenir qui ne pouvait manquer de réaliser toutes les espérances. Épiménide avait bien choisi son moment pour sortir de son sommeil centenaire; du reste, peu de mots cruels, sauf une méchanceté à l'adresse de l'avocat général Séguier (M. Falvas, qui se dispose à dresser un réquisitoire contre la nation, contre un monarque assez aveugle pour accorder sa sanction à des décrets de philosophes). Joignez à cette malice un trait non moins dur pour son censeur : « Le seul rôle de censeur a excité quelques murmures. On a trouvé de l'exagération dans ce trait : *je ne sais pas écrire;* je n'ai qu'un mot à répondre : je connois l'original que j'ai voulu peindre, et si je le nommois je ne trouverois plus de contradiction [2]. »

1. On lui demandera : « si à la troisième représentation de Charles IX, il n'a pas conçu le projet de faire tomber la pièce? » A laquelle inculpation Favras répond : « qu'il n'a jamais été à cette tragédie qu'il trouve très mauvaise. » *Journal de la Cour et de la Ville*, janvier 1790.

2. *Le Réveil d'Épiménide à Paris* (Maradan, 1790), p. 1. Avertissement. — Grimm, *Correspondance* (Garnier), t. XV, p. 578.

Ce censeur, qui s'appelle M. Rature, finit par demander l'aumône ; ceci est une allusion à un mémoire adressé par la corporation, en décembre 1789, à l'Assemblée nationale, à laquelle elle demandait qu'on lui conservât ou accordât les pensions que ses fonctions comportaient[1]. Revendiquer un salaire légitime n'est pas tendre la main, et le poète comique, ici, sait bien qu'il dépasse la limite d'une critique loyale. Quant au portrait, il faut admettre que M. de Flins donne là un singulier collègue à M. Suard, un censeur qui savait lire et juger. L'on est plus équitable à l'égard de la royauté constitutionnelle, on s'incline devant ses bienfaits, et le public applaudit avec enthousiasme à ces deux vers :

Au sein de ses enfants que peut craindre un bon père?
Plus il est vu de près et plus il est aimé.

Sans les confondre, nous avons cru devoir donner place ici aux pamphlets qui revêtent une forme dramatique ; quelques-uns, d'ailleurs, contre toute vraisemblance, escaladront la scène et y feront fureur, notamment *la Journée du Vatican ou le Mariage du pape*, publié à l'instant ou nous sommes et qui sera jouée en 1793, sur le théâtre Louvois. Les royalistes usaient largement de cette nature d'attaque. Le plus pressé sans doute était d'éclairer l'opinion, c'était d'ouvrir les yeux au pays, de lui faire connaître quels hommes se constituaient ses défenseurs, leurs tentatives, leurs actes, le terme souterrain et criminel ou ils tendaient. Les rédacteurs des *Actes des Apotres*[2],

1. Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale en France*, p. 149, 150.

2. *Commencés le jour des Morts et finis le jour de la Purification* (par Peletier, Mirabeau jeune, Champcenetz, Suleau, etc.), Paris, l'an de la liberté 1789-1792. 10 vol. in-8, 311 numéros, plus six feuilletons intitulés : « Petits Paquets. »

Rivarol et les autres, devant l'imminence du péril, oublieront leur atticisme, leur savoir-vivre, et ne reculeront pas devant une besogne qui devait singulièrement répugner à l'élégance châtiée de leur plume. L'on s'est déganté pour se mettre de pair avec ce journalisme débraillé, et, parfois, le lecteur se prend à regretter cette trop parfaite assimilation dans la plaisanterie et l'insulte. La forme dramatique est celle qu'on affectionne et nous citerons, entre mille, *les Douleurs de Target et les travaux d'Hercule; Theroigue et Populus ou le triomphe de la Democratie*, l'un et l'autre du commencement de 1790 [1].

Tout était battu en brèche, la religion aussi bien que la royauté. Les plus ardents ne voulaient plus de culte. Mais, du jour au lendemain, l'on ne se désintéresse pas de croyances séculaires, et bien des consciences, d'ailleurs favorables à une révolution réparatrice, hésitaient devant tant de ruines. Cette révolution, aux yeux d'un certain clergé, avait apparu comme la délivrance, comme l'heure du Seigneur. Les prêtres jansénistes, pour leur part, crurent toucher au triomphe final de l'Église, ce triomphe si longtemps attendu. « Ces jansénistes, nous dira un contemporain, étaient des hommes de bien, des hommes de conviction, mais trop fidèles aux rancunes de l'esprit de parti, qui n'est jamais plus aveugle et plus opiniâtre que lorsqu'il est bardé de théologie. Ils furent chargés de conduire la plupart des réformes, et le firent impitoyablement. Parmi tant d'honnêtes rêveries, ils méditaient de tous les rêves le plus impraticable, celui de donner la primitive Église pour clôture au dix-huitième siècle [2]. » L'on n'a que trop de

1. Joignez à cela *le Mariage forcé ou Louis XVI épousant mademoiselle Target, l'abbé Maury ou les quatre Pendus, Maury ou la Présidence, la Mort de Maury. Bibliothèque de Soleinne*, t. II, p. 210, 216.

2. Lacretelle. *Dix Années d'Épreuves pendant la Révolution* (Dufort, 1842), p. 37.

témoignages de ces illusions optimistes, que la constitution civile du clergé semblait autoriser. Dans les *Fourberies monacales*, l'on stygmatise ces candides bâtissant sur le sable, quand ils s'imaginaient se substituer à un clergé abhorré et envié. L'ambition était venue et l'alliage, comme toujours dans l'enivrement du succès, s'était mêlé à l'or pur. Eux aussi, prêteront le flanc à la malveillance irritée de ceux que l'ouragan a balayés. L'évêque du Calvados, l'éloquent et prolixe Fauchet, « le plus vilain puant que le diable ait engendré ; » l'évêque Gouttes, d'abord limonadier, ensuite dragon, enfin mauvais prêtre ; Lamourette, évêque élu de Lyon, étaient traités, les uns et les autres, comme des hommes sans foi, sans loi, et les anecdotes à l'appui ne laissaient pas d'abonder, dans ce pamphlet sans pitié[1] : guerre bien vaine, hélas ! si la conscience n'eût point été engagée ! Car le sol manquait également sous les pas de ces frères ennemis, qui se retrouveront, parfois se pardonnant et se consolant, sur les degrés du même échafaud.

Le plus urgent était de dévoiler les menées d'une assemblée oppressive, qui sera elle-même trop tôt accablée par le despotisme de la plèbe ; et c'est à quoi s'appliquent *la Guinguette patriotique*, *la Naissance de très haute, très puissante et très désirée madame Constitution*. *Le Bon sens du Village* définit de la sorte le rôle que l'Assemblée départissait au chef de l'État : « Le roi n'est qu'un petit garçon. D'abord le roi n'est plus roi, c'est-à-dire qu'il est toujours roi, mais c'est comme s'il ne l'étoit pas. C'est l'Assemblée qui fait toute la besogne. » Cela est-il si entaché d'exagération ? Au milieu de cette négation de tout, de ce travail de désagrégation et de dislocation, de substitu-

1 Jauffret, *le Théâtre révolutionnaire* (Furne, 1869), p. 67, 68.

tion aveugle, entassant les ruines, que devenait le roi? Quelle était sa part, si l'on songeait sincèrement à lui en faire une? Les événements n'aideront que trop à se rendre compte de l'état réel de cette monarchie à laquelle il arrivait encore de tirer son chapeau par habitude, mais sans qu'elle pût s'abuser sur ce respect extérieur, la dernière obligation dont se dépouille un peuple bien élevé.

L'on se préparait à reprendre *Brutus* (novembre 1790). Ce ne devait pas être un simple incident littéraire, et chacun fourbissait ses armes dans l'attente d'une tempête presque inévitable, souhaitée, manigancée par un parti qui avait hâte de secouer ses dernières entraves. Une chose étrange, et dont se doutaient peu de gens, de ceux mêmes qui allaient se servir, comme d'un bélier contre la monarchie, des deux tragédies de Voltaire, c'est leur constant succès à la cour. Ségur, dans ses curieux *Souvenirs*, nous parle de son étonnement, en entendant, dans la salle de spectacle du château de Versailles, l'assistance applaudir avec un enthousiasme qui allait jusqu'au délire le *Brutus* du poète, et notamment ces deux terribles vers :

> Je suis fils de Brutus, et je porte en mon cœur
> La liberté gravée et les rois en horreur [1].

En dépit de son peu de penchant pour l'auteur de *la Pucelle* Louis XVI ne connaissait pas de pièce qui lui plût à l'égal de *la Mort de César*. C'était la reine qui, sur une liste de la Comédie, indiquait celles qu'on jouerait sur le théâtre de la cour. Le roi, parfois, manifestait le désir d'entendre tel ou tel ouvrage, mais sans insister; ce qui faisait que ses ordres, ses souhaits pour mieux dire, avaient rarement été obéis. Une note de des Entelles, datée de 1782, est une

1. Comte de Ségur, *Mémoires ou Souvenirs*, t. I, p. 186.

révélation piquante de la longanimité du souverain qui, après des rappels successifs, ne s'échauffe ni ne s'emporte, et se contente de faire prévenir, une fois de plus, messieurs les semainiers « qu'il avoit choisi vainement trois ou quatre fois *la Mort de César* et qu'il espéroit être plus heureux celle-ci[1]. » L'anecdote a sa valeur; mais si nous la citons, c'est moins pour nous étonner du peu d'empressement à contenter le maître en une chose si aisée, que pour souligner cet engouement du prince à l'égard de l'un des plaidoyers les plus amers de notre répertoire classique contre la royauté.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette soirée mémorable, dont nous avons fait le récit ailleurs[2]. A ce distique non moins fameux que celui qui frappa presque de stupeur le jeune Ségur :

> Mais je te verrai vaincre, ou mourrai comme toi,
> Vengeur du nom romain, libre encore, et sans roi!

quoi qu'en dise *la Chronique de Paris*[3], ou bien encore la relation enthousiaste d'un jeune prince, qui ne se doutait guère alors qu'il monterait un jour sur ce trône sapé de toutes parts[4], de nombreux applaudissements accueillirent ces mots : Être libre et sans roi! Ils furent tellement caractéristiques et outrageants, qu'emporté par un élan d'indignation, un homme se dresse et s'écrie : « Quoi! l'on ne veut donc plus de monarchie en France? Qu'est-ce que cela veut dire? Vive le roi! » L'accent avec lequel cela fut dit, parut électriser l'assemblée : les loges, l'orchestre, les

1. Molière. *Œuvres complètes* (édit. Hachette), t. I, p. 552.
2. *Voltaire et la Société française*, t. VIII, p. 474-478. *Voltaire, son Retour et sa Mort.*
3. Du 18 novembre 1790, n° 322, p. 1286, 1287.
4. Le futur roi Louis-Philippe.

balcons, le parterre même; tout le monde se lève, les chapeaux volent en l'air, et la salle retentit pendant quelques minutes des cris de : Vive le roi! « Mais, sur l'observation que le cri universel de : Vive le roi! était inconstitutionnel (se hâte d'ajouter le jeune témoin de dix-sept ans qui assistait non sans trouble à cette scène palpitante), on lui a substitué le triple cri qui sonne si bien aux oreilles patriotes, et toute la salle a crié : Vive la nation, la loi et le roi! Vive la liberté[1]! » Cette représentation, en dépit de la surprise d'une salle entière obéissant presque malgré elle à une impulsion généreuse, était tout le contraire d'une victoire pour la cour, qui comprit que l'audace ne s'arrêterait pas là. Il fallait bien, d'ailleurs, que les provinces dissent leur mot et donnassent leur acquiescement; et les grands centres, Rouen[2], Nantes, la première ville quinze jours après, la seconde un mois plus tard, sanctionnaient par leurs applaudissements ce qui s'était passé sur la scène parisienne.

Le même mois, enhardie par le succès, la Comédie-Française donnait *la Mort de César* (29 novembre), qui fut reçue avec transport. *La Chronique de Paris*, un peu embarrassée du chemin rapide des idées, cherche à démontrer combien l'on aurait tort de s'inquiéter de ces signes inoffensifs de l'opinion. Est-ce que la situation des deux peuples se ressemble? Les Romains voulaient vivre en république; César usurpait l'empire, les patriotes durent l'immoler. « Notre constitution est monarchique; nous aimons la monarchie, parce que nous aimons notre consti-

1. *Correspondance de Louis-Philippe d'Orléans* (Paris, Marchand, 1801), t. II, p. 114. Extrait tiré du *Journal* du fils aîné d'Orléans.

2. *Histoire complète et méthodique du théâtre de Rouen* (Rouen, 1860), par J. C. R. (Bouteiller), t. I, p. 243, 244. *Brutus* fut joué le 14, et *la Mort de César* le 22 décembre 1790, avec un succès presque égal.

tution ; nous aimons notre roi, parce qu'il est juste, bon, et qu'il est citoyen[1]. » Après de telles assurances, le moyen de ne pas dormir sur l'une et l'autre oreilles? Mais les funestes journées des 5 et 6 octobre ne pouvaient pas, en cinq semaines, avoir disparu des mémoires. Le danger qu'on avait couru, l'humiliation subie, la trahison trop évidente que l'on flairait sous l'apparent dévouement de ceux qui avaient la force publique et l'armée à leur disposition, avaient anéanti le reste de confiance que pouvait avoir cette cour qui, d'ailleurs, ne réunissait pas que des fidèles. Pour ces princes infortunés entourés d'embûches, Mirabeau, Bailly, La Fayette étaient autant de conspirateurs et voici ce que Mounier disait à ce dernier, dans la *Journée des Dupes* : « Si vous avez fomenté vous même ces troubles, vous êtes un traître ; si vous les avez ignorés, vous êtes un général incapable[2]. » La sympathie pour ce roi inoffensif, ce souverain honnête homme, était toujours aussi vive, à n'en juger que par les manifestations trompeuses et variables du théâtre. Nous avons cité le distique de Flins du *Réveil d'Épiménide*, au début de 1790. C'est la même bienveillance, le même amour dans le *District au village*, le 15 mars, à la comédie italienne : on y couronne le buste du roi et l'on y chante un couplet où le nom de Louis se confondait avec celui du « meilleur des Henri. » Ce rapprochement entre Louis XVI et le Béarnais était du goût des serviteurs de la royauté, qui ne manquaient pas de l'accentuer par leurs bravos. L'on applaudissait, en mai

1. *Chronique de Paris*, du mardi 1er décembre 1790, n° 331, p. 1317.
2. Autre saillie de Mounier, du même goût, quoique moins cassante, dans une réponse au général, qui avait essayé de l'engager à revenir à l'Assemblée et l'aider à baillonner la Révolution dans ce qu'elle avait et aurait d'excessif : « Si vous n'êtes plus, lui écrivait-il, le complice de la Révolution, vous en êtes encore le courtisan. » Condorcet, *Mémoires*, t. II, p. 329.

suivant, les vers si connus d'*Œdipe* : « ce roi plus grand que sa fortune. » Et le dernier jour de cette année 1790, on répétait en chœur, avec un enthousiasme presque convulsif, ce couplet de *Pierre le Cruel*, qui n'avait d'autre valeur que de répondre au sentiment du moment :

Ciel, entends la prière
Qu'ici je fais;
Conserve un si bon père
A ses sujets.

Dans *l'Élève d'Alfort* on vante les « vertus de notre bon roi; » et le 28 janvier, Fabre d'Églantine fait dire à son médecin, dans *le Convalescent de qualité :*

Et c'est un père enfin que nous avons choisi [1].

Cela peut surprendre, quand on se reporte au rôle prochain que jouera l'auteur du *Philinthe de Molière*. Hélas! ces revirements soudains seront le spectacle de toutes les minutes et s'opéreront, sans transition, avec une désinvolture à laquelle n'habitue point la multiplicité des exemples. Treize jours après la pièce d'Églantine, Collot d'Herbois faisait représenter *les Portefeuilles* qui finissent sur ces mots de Blondeau : « Nous verrons notre bon roi, » sans autre nécessité, ces mots, que l'envie d'adresser une flatterie à un pouvoir qu'on ne jugeait pas aussi malade [2].

1. Dans *la Liberté conquise ou le Despotisme renversé*, les éloges que l'on fait d'un roi « humain et sensible » excitent de tous les côtés de la salle les cris de vive le roi! vive la nation! L'on y couronnait, il est vrai, le *brave* Arné, l'un des vainqueurs de la Bastille. *Affiches, Annonces et Avis divers;* du samedi 8 janvier 1791, p. 94.

2. Acte II, sc. XIV et dernière. Quatre mois plus tard, le 18 juin, au Théâtre-Molière, ce sera sur un tout autre mode, dans *la Ligue des Fanatiques et des Tyrans*, du même Collot.

VIII

MESDAMES. — FUITE A VARENNES. — BARNAVE. LA REINE AU THÉATRE. — DEUX TRAGÉDIES DE CHÉNIER.

Malgré ce respect extérieur et convenu dont le roi était l'objet, les prévoyants ou les timides, comme on voudra, n'étaient rien moins que rassurés et se demandaient, avec une anxiété trop excusable, à quelle détermination s'arrêter. Quitter la France était une bien dure nécessité, mais c'était peut-être l'unique porte de salut; encore demeurerait-elle ouverte aux fugitifs qui se seraient attardés? Chacun se posait cette question, qui pouvait bien être une question de vie ou de mort. Il n'est donc pas si étonnant que de pauvres vieilles filles pieuses, indignées et terrifiées par les avanies dont le culte était abreuvé, prissent l'alarme et songeassent à s'éloigner au plus tôt de ce sol qui tremblait sous leurs pas. Mesdames tantes[1] entretinrent leur neveu de leur projet de s'absenter. Mais Louis XVI n'était point le maître; on lui fit entrevoir que ce voyage serait mal vu du peuple qu'il offensait, et auquel on avait persuadé que les princesses emportaient des sommes considérables, plusieurs millions de louis, disait-on. L'on affectait de douter

1. Mesdames Victoire et Adélaïde, seules filles survivantes de Louis XV.

qu'elles pussent, sans risques aucuns, opérer leur retraite dans les divers lieux qu'elles auraient à traverser. De la part de ces princesses si longtemps hostiles à la reine, cela apparut aussi comme une désertion bien faite pour blesser ceux qui demeuraient; et Marie-Antoinette fut amenée à leur dire : « Je suis sûre que le public m'imputera encore votre départ[1]. » Mais elles étaient résolues, et quittaient précipitamment leur château de Bellevue, le samedi 19 février, vers les dix heures du soir[2].

Louis XVI, inquiet de la façon dont cette démarche serait prise par une assemblée ombrageuse, crut devoir la lui annoncer, ne fût-ce que pour se désintéresser d'une responsabilité qu'il ne prétendait pas assumer. En tout autre temps, pareil soin eût paru excessif et peu digne de la majesté du souverain. Mais la puissance était déplacée, et le pauvre roi sentait qu'il n'avait plus qu'à demander pardon des frasques des autres, si l'on voulait prendre en bonne part ses excuses. « Je crois à propos d'informer l'assemblée que j'ai appris ce matin qu'elles étaient parties hier soir, à dix heures. Comme je suis persuadé qu'elles ne peuvent être privées de la liberté qui appartient à chacun d'aller où il veut, j'ai cru ne devoir ni ne pouvoir mettre aucun obstacle à leur départ, quoique je ne voie qu'avec regret leur séparation d'avec moi[3]. » Ce que l'on avait prévu arriva. A Moret, malgré leur passeport, Mesdames rencontraient une résistance à les laisser continuer leur

1. *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., t. II, p. 507. 18 février 1791.

2. « Elles avaient fait annoncer qu'elles viendraient le dimanche à Paris; mais, ayant appris que le peuple était dans l'intention de se porter à Bellevue pour s'opposer à leur dessein, elles en ont hâté l'exécution. » (*Moniteur universel* (réimpression), VII, p. 437. Mardi 22 février 1791.

3. *Ibid.* (réimpression), t. VII, p. 439. Mardi 22 février 1791. Suite de la séance du dimanche 20 février.

route, qui ne fut écartée que par l'intervention de cent chasseurs de Lorraine de la garnison de Fontainebleau en promenade militaire, qui chargèrent la populace et se firent ouvrir les portes[1]. A Arnay-le-Duc, la municipalité mieux armée signifia aux voyageuses qu'elle croyait devoir les retenir jusqu'à de nouveaux ordres. Le comte de Narbonne, chevalier d'honneur de madame Adélaïde, dut regagner Paris en toute hâte, pour obtenir un laissez passer qu'il était bien difficile, en définitive, de ne pas accorder. C'est ce que pensa l'assemblée qui, malgré la mauvaise humeur de certains de ses membres[2], délivra un permis que le roi s'empressa d'expédier aussitôt à ses tantes. Il faisait chercher, le soir même, M. de Narbonne et demandait avec impatience où il pouvait bien être. « Sire, lui répondit quelqu'un, si vous voulez le trouver, il faut l'envoyer chercher chez madame de Staël. » C'était là moins une indication qu'une malice de courtisan, qui avait sa portée, comme on va voir.

Le roi prend la chose au sérieux, envoie chez la baronne, et M. de Narbonne s'y trouve effectivement. On sait aujourd'hui qu'il étoit très opposé au départ de *Mesdames;* mais madame de Narbonne, indépendamment de son aristocratie, animée par la jalousie, levoit aisément tous les obstacles que

1. *Moniteur universel* (réimpression), t. VII, p. 460. Jeudi 24 février. Séance du mercredi 23.

2. Camus demandait qu'on retînt sur la liste civile le revenu de Mesdames pendant tout le temps de leur absence. Une plaisanterie de Menou fit peut-être plus que les meilleures raisons, pour détendre ces esprits malveillants. « Je crois, dit-il, que l'Europe sera bien étonnée d'apprendre que l'Assemblée nationale s'est occupée pendant quelques heures du départ de deux dames qui aiment mieux entendre la Messe à Rome qu'à Paris. » *Moniteur universel*, t. VII, p. 472. Vendredi 25 février 1791. Séance extraordinaire du mercredi au soir, 23. — Edouard de Barthélemy, *Mesdames de France, filles de Louis XV* (Didier, 1870), p. 400-424.

suscitoit son mari. Elle vouloit à toute force l'éloigner de madame de Staël, qui, depuis son départ, est malade, et même alitée[1]. Ainsi, l'aristocratie, la jalousie et l'amour ont joué leur rôle dans ce voyage[2].

Madame de Staël ne devait pas être en faveur auprès de la cour et parce qu'elle était la fille de son père, et parce qu'elle n'avait pas caché sa vive sympathie pour cette Révolution qui promettait tant et qui, en somme, pouvait tenir une partie de ses promesses. Les pamphlets ne l'épargnèrent point. On avait été à même de la juger. Sa conversation imagée, virile, la franchise avec laquelle elle s'exprimait sur toutes choses, des talents qui avaient devancé l'âge, semblaient mettre à l'aise les ennemis de Necker, s'ils frappaient d'admiration les habitués de ce salon si bon juges pour la plupart en cette matière. Les pamphlets d'alors, nous n'avons plus à l'apprendre, s'attaquaient aux personnages les plus augustes avec un cynisme implacable : la reine était l'objet des plus ignobles libelles. Quelle femme, dès lors, pouvait se croire hors d'atteinte? Quand les passions politiques sont en jeu, c'en est bientôt fait de la politesse et des égards ; et, sur ce terrain du libelle et de la satire, les monarchistes ne le céderont guère à leurs adversaires en mauvaise foi, en violences de plume, en atrocités même. Il existe, sous le pseudonyme de Marthésie, dans *la Galerie des Dames françoises*, un portrait de l'ambassadrice de Suède, que nous noterons au passage pour sa dureté et sa malveillance, parce qu'il est modéré, relativement à sa date : c'est encore un por-

1. Madame de Staël, qui était auprès de son père, à Genève, n'était de retour que depuis quelques jours, le 29 janvier. Quant à madame de Narbonne, elle était du voyage avec la comtesse de Chastellux.

2. *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., t. II, p. 509.

trait[1]. Dans *la Lanterne magique nationale*, que nous avons citée plus haut, la fille n'est pas mieux traitée que le père ; elle l'est plus indignement, car c'est la femme, sa vie privée, ses mœurs qu'on flétrit, et avec un excès à peine croyable[2]. Son intimité avec M. de Narbonne avait été remarquée. M. de Narbonne était un assidu de la maison, c'était un homme séduisant, à la mode, et dont l'amitié devait être compromettante pour une jeune femme, d'ailleurs trop indépendante d'esprit et d'allure pour ne pas donner de prises à la médisance.

Nous venons de parler des infamies que la haine des partis déversait sans scrupule sur la fille à cause du père ; ce pamphlet, attribué à Mirabeau-*Tonneau*, ne sera pas le seul où elle sera traînée sur la claie ; mais celui auquel nous arrivons est si grossièrement, si platement misérable que le pire châtiment du coupable serait de divulguer son nom, si son nom n'était pas demeuré inconnu. C'est intitulé *les Intrigues de Madame de Staël, à l'occasion du départ de Mesdames de France*[3]. En dépit de la chronique maligne, Narbonne ne témoigna que du zèle, et parut heureux d'avoir cette occasion de remplir les devoirs de sa charge auprès des deux dernières filles de Louis XV. Quant à la baronne de Staël, l'on admet qu'elle ne vit pas d'un bon œil un voyage qui enlevait à son salon un de ses concertistes les plus distingués; le rôle qu'on lui prêtera ira fort au delà : elle mettra tout en œuvre pour empêcher ce voyage d'aboutir, et telle est la donnée de cette comédie sans esprit, sans valeur, d'une grossièreté inimaginable. Si

1. P. 27-55. Pour servir de suite à la *Galerie des États généraux*. 1790.
2. N° 1, p. 36. Dix-huitième changement.
3. Comédie en trois actes et en prose. A Paris. Se trouve au boudoir de madame de Staël.

Narbonne était accouru pour solliciter un décret qui permît aux princesses de poursuivre leur route, en réalité, il devait tout mettre en œuvre, de concert avec son amie, pour que la négociation échouât. Ce n'allait pas être son unique labeur; car il lui sera presque aussi difficile de satisfaire une nature inquiète qui lui eût voulu plus d'ardeur et d'impétuosité; et son plus grand souci, en effet, fut de la rassurer. « Je dois sauver les apparences, lui fait-on dire; je dois donc tout tenter pour obtenir le décret, mais, sous main, je travaillerai pour qu'on me le refuse. Il faudroit en empêcher la sanction, obliger le roi de rappeler ses tantes. Tout cela me paroît aisé; alors je reste pour jamais dans vos bras[1]. » Cela n'était pas si aisé qu'il semble le croire, et madame de Staël ne négligera rien pour aplanir les difficultés qu'elle appréhende.

Les libelles du temps nous peignent Marie-Antoinette n'hésitant pas à se prostituer au moindre de ses gens, pour arriver à ses fins. Dans cette comédie, l'ambassadrice ne se montrera ni plus timorée, ni plus scrupuleuse. Les moyens ne l'arrêtent point, et, tour à tour, elle promettra ses faveurs (la formule ne varie point) à qui l'aidera : à Barnave, à Camus, aux deux Lameth, à Chapellier, à Mirabeau. Il n'y a pas à entrer dans le détail de cette intrigue inepte, où figure le roi, assez piteusement même. Mais nous devions mentionner ce pamphlet, qui est un triste exemple de ce que peuvent les passions politiques, quand les intérêts viennent encore les surexciter. La jeune femme n'était pas sans donner quelque prise au cailletage d'une cour qui eût dû sentir que le persiflage n'était plus de saison. Trop vive, trop indifférente pour être fort attentive à cet égard, elle manquait absolument de cette correc-

1. P. 8. Acte Ier, sc. II.

tion dans la mise et la démarche, la première condition du succès à la cour. Peu après son mariage, à sa présentation, la jeune ambassadrice étrangla une révérence, et il fut avéré (circonstance non moins fâcheuse) que « la garniture de sa robe était un peu détachée. » Chez la duchesse de Polignac, en visite d'apparat, elle oubliait également son bonnet dans sa voiture, ce qui fut l'histoire et l'amusement du jour. Madame Roland, qui n'était pas ambassadrice, sans nul doute instruite, éclairée, jugeant de haut les grandeurs, plutôt même avec dénigrement qu'avec élévation, n'aura pas cette placidité sereine, le cachet de la supériorité réelle. Et les petits dégoûts que rencontra mademoiselle Phlipon, avant son élévation, et qu'elle narre avec une véritable éloquence, n'auront pas de minces résultats sur cette nature superbe, qui devait prendre en haine une société où elle n'avait pas sa place. Une femme d'un esprit distingué, la fille du ministre Montmorin, la comtesse Pauline de Beaumont, écrivait à Joubert, au sujet de ces deux personnalités remarquables, si dissemblables d'ailleurs :

Elle est ce que madame Roland se croit, mais elle ne songe point à en tirer vanité ; elle croit tout le monde aussi bon, aussi généreux qu'elle. Combien cette simplicité est aimable et ajoute encore à son mérite! Tandis que l'orgueil de madame Roland m'a presque rendue injuste, j'ai besoin de me rappeler sans cesse qu'elle est tombée sous le glaive pour lui pardonner. Elle m'a rappelé des intrigues qui ont réveillé en moi bien des ressentiments. J'espère cependant que je rends justice à son caractère, et je suis sûre de sentir toute la beauté de sa mort[1].

Cela est excellemment dit. Tout compte fait, les qualités, la valeur morale, la fin tragique de cette femme illustre la

1. Bardoux, *la Comtesse de Beaumont* (Calmann-Lévy, 1884), p. 244.

posent comme une des grandes figures de la Révolution. Madame de Staël, qui est morte tranquillement dans son lit, bien des années après, en 1817, a désormais un rang dont le temps ne la dépossédera point, parmi les plus beaux génies de notre siècle. C'est un esprit pleinement désintéressé, qui ne regarde pas à ses pieds, sensible sans susceptibilité, indifférente aux vains propos du monde[1], dans les loisirs et les temps de repos, toute à un petit cercle d'amis qui lui suffit, mais qui est, avec l'étude, indispensable à sa vie.

Mirabeau venait de s'éteindre, c'était le dernier espoir de la monarchie, si son bras, ce qui est douteux, et sa parole eussent été assez puissants pour conjurer sa chute. La comédie italienne consacrait ce grand deuil par un acte d'Olympe de Gouge, *Mirabeau aux Champs-Élysées* (15 avril). Le 7 mai, le même théâtre représentait *l'Ombre de Mirabeau*. Brutus, que le grand agitateur rencontrait sur les sombres bords, lui dira avec stupéfaction : « Quoi! vous avez un roi ? » et Mirabeau de répliquer : « Chéri de tous nos cœurs, digne de nos respects. » Guère plus d'un mois après cet événement d'une portée si grave, la monarchie se perdait par une tentative mal combinée, mal dirigée, destinée à échouer lamentablement, la fuite de Varennes.

Cette étape douloureuse, l'avant-dernière qu'aura à

1. Mais la malignité ne l'en poursuivra que plus obstinément. Il existe un pamphlet dirigé contre elle, *Putiphar, ou les Passions à l'hôpital*, drame en un acte et en prose, pour un théâtre de société (Genève, 1796). Nous l'avons cherché vainement, et nous ne le connaissons que par *le Catalogue de la Bibliothèque de Soleinne* (t. II, p. 213, n° 2397) qui, lui-même, ne demanderait qu'à être sorti de peine « Il serait curieux, dit-il, de reconnaître les véritables personnages qui sont représentés sous les noms de *Naturel*, médecin; *Dubius*, casuiste; *Acutus*, chirurgien; *Frigidus*, apothicaire, etc. Quant à Benjamin, frère cadet de Joseph, c'est sans doute Benjamin Constant. »

essuyer le régime expirant, devait avoir sa mention outrageante. *La Voyageuse extravagante corrigée*, petit acte en bien vile prose, ne ménageait les humiliations ni au roi ni à la reine, sous les noms de M. et madame Bertrand. Citons, pour mémoire, sans nous arrêter davantage à ces compositions aussi bêtes que lâches, à l'Ambigu, *la Journée de Varennes ou le maître de poste de Saint-Menehould*, à Molière, *la Journée de Varennes*, enfin, *le Pont de Varennes*, qui, toutes, outrageaient des souverains prisonniers dans le sens strict du mot, mais qui régnaient encore nominativement, en attendant le dernier crime qui devait les abattre. Il est vrai que le commissaire de police avait ordre d'assister à la première représentation de chacune d'elles, et d'élaguer, après l'épreuve, ce qui aurait exalté ou choqué le public fiévreux conquis depuis longtemps à cette révolution sans scrupules. C'est tout ce qu'on pourra faire pour le captif des Tuileries; « un des premiers parjures du royaume » comme il était outrageusement désigné dans *la Journée de Varennes* [1].

Les trois commissaires chargés de ramener les augustes fugitifs étaient Pétion, Latour-Maubourg et Barnave. La contenance de Pétion avait été d'une raideur qui fut d'autant plus remarquée qu'elle contrastait du tout au tout avec celle du jeune avocat de Grenoble. Barnave n'essaya point de cacher sa profonde pitié, sa respectueuse sympathie. Il croyait, selon la commune rumeur, Louis XVI un esprit borné, vulgaire, d'une parfaite nullité; il fut étonné de ce qu'il y avait de raison, de bon sens, de justesse dans

1. Hallays-Dubot, *Histoire de la Censure théâtrale en France*, p. 164. — Il faut citer encore *les Sauveurs de la France*, fait historique, en prose, relatif à l'arrestation de la famille royale à Varennes, 1791. *Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. III, p. 16, n° 3070. Recueils manuscrits, onzième portefeuille.

ses propos et sa conversation. Quant à la reine, la séduction qu'elle opéra sur lui fut complète; sensible aux égards dont il l'entourait, elle tint à ce qu'on sût le cas différent qu'elle faisait de chacun. Mais cette distinction flatteuse devait avoir un résultat fâcheux pour Barnave. On en fut vite instruit, et la pureté de son républicanisme en reçut des atteintes. Ardent, convaincu, avec cet emportement de la première jeunesse, il avait donné à la Révolution des gages qui l'obligeaient; il avait été, avec Duport, l'un des orateurs les plus fougueux du club des Jacobins; ses discours, toujours remarquables par une éloquence à laquelle avait applaudi Mirabeau, l'étaient encore plus par leur hardiesse et leur virulence, cette note excessive qui était la qualité recherchée d'un tel auditoire. Dans ces conditions d'imparfaite possession de soi-même, l'on appartient à l'aventure: si les éclairs de génie se croisent, il se rencontre parfois des mots malheureux, spontanés comme la foudre, et qu'on regrettera, quand une appréciation plus saine aura remplacé ces exubérances de verve. Au moment où nous sommes, Barnave avait fait peau neuve, ses instincts honnêtes devaient répugner à une telle rhétorique, il avait passé, tout au moins, à la Gironde avec ces bien-disants auxquels ne manquaient que des idées plus nettes et une résolution moins flottante. Si le retour de Varennes fut une date de transformation pour ses opinions, il en fut une aussi pour sa popularité qu'il ne devait pas accroître. Ses ennemis le dirent vendu à la cour et nous trouvons, dans la *Calonnade*, un dialogue entre M. de Calonne et le marquis de Bouillé, où ce dernier l'en accusait formellement. « Véto vient d'être arrêté à Varennes et ramené à la capitale... Ne pouvant le délivrer avec l'escorte que je lui avois destinée et qui étoit trop foible pour résister au peuple, je n'ai eu d'autre ressource que de corrompre un

des députés qui sont venus le chercher. Ce drôle m'a coûté cher — il s'étoit fait quelque réputation à l'Assemblée, en élevant sa voix comme il le faisoit au caffé de Grenoble, où mes soldats l'avoient connu...[1] »

Barnave, presqu'autant que Mirabeau, figurera dans les pamphlets du temps. L'acharnement avec lequel il sera traité est un témoignage de l'importance de cette personnalité dont les débuts brillants avaient précédé la maturité[2]. Voici un pamphlet, de cette époque encore, qui ne s'attaque pas à lui seul et nous initie aux préoccupations et aux incidents du jour. Le titre en indique la date : *A qui sera pendu le premier par notre jury*[3]. Cette question dont l'importance est incontestable, se posait entre six personnages d'une notoriété à peu près égale, si les origines différaient sensiblement de l'un à l'autre, car toutes les conditions et toutes les classes s'y trouvaient représentées, le clergé, l'armée, les législateurs, voire le sang royal : c'étaient Cazalès, Maury, Duport, Charles Lameth, Barnave, le duc d'Orléans. Le danger était-il bien sérieux ; et quelle vraisemblance, si nous en exceptons Cazalès et Maury, qui se verra, ce dernier, menacer plus d'une fois de la lanterne, qu'aucun d'eux eût à appréhender une telle fin ?

Mais laissons les divers interlocuteurs échanger, et sur cette question « pendante » et sur leur propre per-

1. *La Calonnade ou la Déchéance du trône*, demi-tragi-comédie en prose et en un acte, par un sans-culotte. (A Toulouse, Villanes, 1792), p. 8, 9, scène VIII et dernière. Les personnages sont Callonin, ministre (Calonne), Bouillerot (Bouillé), général, Maurina (l'abbé Maury), pape futur.

2. Les *Confidences aux États généraux*, les *Intrigues de madame de Staël*, la *Journée des dupes*, etc., etc.

3. Proverbe patriotico-tragico-risible, en un acte. Trouvé sur la terrasse des Feuillans, dans le portefeuille du compère Mathieu. L'an second de la liberté (1791), 24 pp.

sonne, leurs mutuelles appréciations, dans l'absole liberté de gens que les débats publics avaient habitués à tout entendre aussi bien qu'à tout se dire.

CAZALÈS. — Messieurs, sans entrer dans cette discussion, le jury, tel que vous l'avez décrété [1] est-il ou n'est-il pas praticable ? Je vous dis moi, qu'il nous fera tous pendre, vous, messieurs d'Orléans, Barnave, Duport, Lameth [2], l'abbé Maury, et moi, et La Fayette encore par dessus le marché.

BARNAVE. — Pour qui sera la priorité ?

MAURY. — Pour M. d'Orléans, sans doute. J'espère, messieurs, que, malgré l'égalité des rangs, décrétée par l'Assemblée, vous ne lui disputerez pas la première place.

D'ORLÉANS. — Mais qu'ai-je donc fait, à votre avis, qui doive me procurer tout cet honneur ?

CAZALÈS. — Il est plaisant celui-là, qu'ai-je donc fait ?

MAURY. — Comment, qu'avez-vous fait ? Croyez-vous que le peuple, malgré le replâtrage de Chabroux [3], ait oublié votre ancienne conduite ? Croyez-vous que vos manœuvres soient tellement ensevelies dans l'oubli qu'il ne viendra jamais un moment où la justice aura enfin son cours ? Pensez-vous que les François, un jour, ne se croiront pas déshonorés, s'ils ne punissent pas vos forfaits ? Croyez-vous que le sang des gardes du corps, immolés par vous, ne criera pas vengeance ?

BARNAVE. — Et, après tout, *ce sang étoit-il si pur* [4] ?

D'ORLÉANS. — L'Assemblée nationale n'a-t-elle pas décrété que tous ceux qui m'avoient vu, le 5 et le 6 octobre 1789, au

1. Septembre 1791. *Encyclopédie moderne* (Didot), t. XVIII, col. 755, 756. — Mignet, *Histoire de la Révolution*, t. I, p. 161.

2. Les Lameth prétendaient qu'on enlevât au roi toute nomination des juges. Comme on le reprochait à Charles Lameth : « Eh ! je ne veux pas, répliquait-il, que le garde des sceaux puisse nommer un juge qui me fasse pendre dans un an. » Condorcet, *Mémoires*, t. II, p. 154.

3. Chabroud avait été adjoint, avec Duport, au comité de rédaction de la loi.

4. Allusion à la phrase trop célèbre de Barnave, sur le double meurtre de Foulon et de Berthier : « Le sang qui vient de couler était-il donc si pur? » qu'on ne se lassa pas de lui jeter toute sa vie, à la face. Nous la retrouvons dans la *Journée des Dupes*, où l'un des Lameth

milieu des assassins, sont des calomniateurs [1]? Depuis cette époque, n'ai-je pas toujours donné l'exemple de la soumission à la loi, lorsque ce bon roi, que j'aime tant, *dont je ne veux que le bien*, m'eut fait ordonner par La Fayette de quitter la France, n'ai-je pas obéi sur-le-champ; n'ai-je pas crevé vingt chevaux pour arriver plutôt à Boulogne?... Depuis mon retour j'en ai donné encore une (preuve) d'un autre genre; j'ai été vivement insulté par un aristocrate, un ci-devant noble; il m'a même traité de *Jean-foutre* et de lâche. Eh bien?

MAURY. — Eh bien! vous ne vous êtes pas battu?

D'ORLÉANS. — Non sûrement; la loi qui défend le duel est trop précise; j'ai obéi à la loi; j'ai fait mon devoir; et voilà comme je me venge de toutes les calomnies dont on m'assaille tous les jours.

CAZALÈS. — Dites *médisances*, monsieur le duc, et nous serons tous d'accord [2].

Philippe-Égalité ne pouvait compter sur la bienveillance et l'équité du parti royaliste. Dès l'origine, sa conduite avait été des plus équivoques, elle fut celle d'un ambitieux, celle encore plus d'un inconsistant, qui ne sait trop ce qu'il veut et qui cède plutôt aux conseils d'un entourage intéressé à le pousser aux abîmes, qu'au sentiment bien net de la situation. Il faut dire aussi que rien ne fût épargné à Versailles pour se l'aliéner. Il a été, comme le lui reproche Maury, véhémentement accusé d'avoir été un des moteurs des 5 et 6 octobre [3]. Après une pénible enquête

dira : « J'avoue que je préfère à tous les ministères la gloire que s'est acquise le grand Banaver, le jour où, par son éloquence sublime et touchante, il a consolé, en quatre mots, la France des prétendus attentats commis contre Foulon et Berthier. » Acte III, scène VIII.

1. Lescure. *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI*, etc., t. II, p. 465, 466, 467. Paris. 14 août 1790.

2. P. 8 à 10, scène III.

3. Ils avaient l'un et l'autre ou croyaient avoir des motifs de ne pas s'aimer. Le prince n'avait pas été satisfait de l'oraison funèbre de son père, prononcée à Notre-Dame, où avait été mêlé assez indiscrète-

et une volumineuse procédure, l'on se trouva sans preuves décisives[1], et tout se borna pour lui en un exil qui ne se prolongea pas au delà de neuf mois, car il assistait le 13 juillet 1790, au Champ de Mars, à la fête de la Fédération. Ce n'est pas le lieu ici de juger ce prince ni de rechercher où tendaient ses desseins. Il était un instrument plus qu'un chef dans les mains de son parti, et jusqu'à la fin il fut la dupe de la demi-douzaine de roués et de libertins dont le Palais-Royal était le centre d'action. Au moins, la première phase de sa vie politique fut celle d'un prince avec lequel il faut compter; et La Fayette, et Mirabeau ne négligèrent rien pour le gagner et le ranger de leur bord. « Voyez-vous ce grand homme, ce Démosthènes françois, mériter, par ses *rares vertus*, de devenir le tuteur de *Philippe le bourgeonné:* voyez l'hébété Philippe livrer son trésor à la discrétion de l'orateur des communes, distribuer à pleines mains l'or de son pupille. Voyez les catins, les escrocs, et la nation des faux-bourgs accourir chez la dame Lejay où se font ces dons patriotiques. Voyez encore la nation, tout en criant *vive le bourgeonné*, se répandre par la ville, incendier les maisons, piller les propriétés, lanterner les aristocrates, et promener processionnellement les bustes de deux hommes justement *adorés*... Voyez encore le *bourgeonné* prendre la poste et voler en Angleterre chercher une couronne à vendre[2]. »

ment l'éloge de madame de Montesson, sans détriment d'une phrase malheureuse qu'il ne tenait qu'au nouveau duc de s'appliquer. Lescure, *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI*, etc., t. II, p. 17, 19. 24 février 1786.

1. Mignet, *Histoire de la Révolution*, t. I, p. 167, 168.

2. *La Lanterne magique nationale*, n° 1, p. 19 et 20. Trente-unième changement. « Passons à la Chambre, lisons-nous, encore dans le même pamphlet. Le premier qui s'offre à nous, c'est le duc d'Orléans, le chef des bouffons et des traîtres. Il est là, comme partout ailleurs, en mauvaise compagnie. »

Dans le *Grand dénouement de la Constitution*, où il n'est désigné que par le sobriquet de « bourgeonné du Palais-Royal[1], » on l'accuse d'être le chef de ligne des enragés du côté gauche, des philosophes, des agioteurs et des cabaleurs de Paris[2]. L'on fera plus que mettre en doute sa bravoure. Après avoir exalté ses prouesses à Ouessant, on voulut, à plus ample informé, que sa prudence eût fait perdre le fruit de la victoire. Il eut des querelles et n'eut pas de duels. A peine était-il débarqué en Angleterre que le bruit d'une rencontre avec le duc de Bourbon circulait à Paris ; et d'une autre, à son retour, avec La Fayette, sans que celle-ci plus que celle-là aboutit. Mais de vagues insinuations[3] parlent moins haut que le trait de courage et d'humanité qui est à mettre à son actif : son jockey prêt à se noyer, qu'il saisissait aux cheveux et retirait de l'eau, en couronnant le tout par une saillie à la Henri IV[4]. Sa mort fut aussi celle d'un homme qui n'a pas peur, d'un désenchanté qui sentait, tardivement sans doute, qu'il n'est point de place, dans une démocratie, pour un prince dévoyé, fût-il sans-culotte.

Si l'on mettait en suspicion la vaillance du duc d'Orléans, il fallait bien reconnaître celle du jeune avocat de Grenoble, et c'est ce que fait, sans désarmer, toutefois, le Mirabeau de la droite.

MAURY A BARNAVE... Je vous disois qu'on n'accusoit point

1. Il était redevable à sa vie désordonnée de ce visage enflammé qui faisait dire à Rivarol : « La débauche l'a dispensé de rougir. » *Œuvres* (Eugène Didier, 1852), p. 226.

2. Jauffret, *le Théâtre révolutionnaire*, p. 142.

3. Voir une anecdote concluante à cet égard, à propos d'un duel, qui n'eut pas lieu davantage, entre le duc d'Orléans et le vicomte de Mirabeau. Nous renvoyons aux détails de l'aventure. Ils sont à la louange des deux adversaires. Condorcet, *Mémoires*, t. II, p. 88, 89, 90.

4. « Tu es bien heureux de ne pas porter perruque. »

votre courage. Depuis votre duel avec M. de Cazalès, vous êtes, passez-moi le terme, devenu un peu fanfaron, prenez-y garde, je vous en avertis en ami, vous pourriez n'être pas toujours aussi heureux [1]; il est vrai cependant que vous trouverez peu de gens qui veuillent se battre avec des hommes qui ont à leurs ordres des milliers de coupe-jarrets, d'assassins qui iroient piller la maison de vos adversaires, s'ils avoient le malheur de mettre sur votre jeune tête la calotte de plomb dont elle a grand besoin [2].

CHARLES LAMETH. — Vous voyez, M. l'abbé, que je vous écoute avec le sang-froid de l'innocence, cependant, je demande la parole sur votre dernière objection. Comment, pouvez-vous croire qu'un gentilhomme, un colonel [3], un ami du peuple, le plus ferme soutien de la liberté, un législateur suprême, un représentant de la nation ait pu penser à faire assassiner son adversaire parce qu'il n'a pas succombé dans un combat particulier. Vous voyez que je tranche la difficulté, vous n'avez

1. Ce duel entre les deux champions est remarquable par le ton parfait et même chevaleresque qui y présida et qui contraste étrangement avec les allures grossières, l'odieuse brutalité du temps. A treize pas, Barnave tira, sans toucher. Cazalès fit deux fois long feu. « Mon Dieu, dit-il, que je vous fais d'excuses ! — Mais je suis là pour attendre, répliqua Barnave. » On rechargea les armes; et, durant cela, de discourir comme dans un salon. « Je serais désolé de vous tuer, disait Cazalès ; mais vous nous gênez beaucoup. Je voudrais seulement vous éloigner de la tribune pour quelque temps. — Je suis plus généreux, repartait l'autre ; je désire à peine vous toucher ; car vous êtes le seul orateur de votre côté, tandis que du mien on ne s'apercevrait seulement pas de mon absence. » Enfin Cazalès tombait frappé au front.

2. On cite un mot de Cazalès dans le même goût, à La Fayette, qui, au sujet des troubles du midi, affirmait que, s'il se fût trouvé à la place de M. de Baudre, à Béziers, il eût marché avec ses troupes; et ajoutait en se tournant vers lui : « N'auriez-vous pas fait de même ? — Sans doute, avec cette différence, que j'aurois été ensuite conduit par vous au Châtelet, gardé par vous, et enfin pendu. » Condorcet, *Mémoires*, t. II, p. 108.

3. Les quatre frères étaient tous colonels, et ils devaient, assurait-on, cette faveur inouïe à la haute protection de la reine. Disons que, lorsqu'ils ne pourront se faire illusion sur le but où tendait un parti sans concessions, ils n'hésiteront pas à s'en séparer. Mignet, *Histoire de la Révolution française*, t. I, p. 194, 195.

pas voulu nommer M. de Castries, mais j'ai bien vu que votre dernière phrase s'adressoit directement à moi.

MAURY. — Si je le pense, grand Dieu! mais n'ai-je pas des preuves à la main? Le jour où le peuple à votre solde, où la horde de vos brigands, s'est portée à l'hôtel de M. de Castries; vous, M. de Lameth, qui nous vantez tant aujourd'hui votre bravoure et votre loyauté, vous avez été averti du projet qu'on y méditoit, je dirai plus, vous l'avez dirigé dedans votre lit, où, comme sur les ruines d'une isle saccagée, vous traciez votre liste de proscription. Vos ordres donnés ont été portés au Palais-Royal, dont M. d'Orléans, votre prête-nom et votre banquier a fait une caverne, où la vertu s'engouffre, où, le vice seul marche tête levée, et où s'ourdit la trame des plus noirs attentats. Là vos assassins se sont réunis, là le mot de ralliement a été donné et à l'instant où l'on partoit pour exécuter l'arrêt de mort que vous aviez prononcé contre M. de Castries, un des vôtres s'est détaché de la bande pour vous prévenir que tout étoit prêt et qu'on étoit en route pour vous obéir. Que répondrez-vous, M. de Lameth, à ces preuves ?

BARNAVE. — Je répondrai moi, pour mon ami, que, s'il y a dans ces bagatelles quelque chose de vrai, il y a au moins bien de l'exagération.

MAURY. — Comment, messieurs, vous traitez encore ces attentats de bagatelles [1] !

Cette prise d'assaut de l'hôtel de Castries fit un bruit épouvantable. Les chefs du parti sentirent les conséquences que de tels brigandages pouvaient avoir sur l'esprit de cette classe nombreuse de la bourgeoisie bien disposée et qui ne demandait qu'à applaudir à toutes les réformes. Mirabeau essaya d'en atténuer le côté odieux, et ne trouva rien de mieux pour y parvenir que de répondre aux reproches en vantant, tout au contraire, la modération, la loyauté de cette population si calomniée : procédé commode, dont on n'usera que trop dans la suite. De quoi l'accusait-on, cette

1. P. 14, 15, scène v.

multitude? Elle s'était découverte devant un portrait du roi, elle s'était montrée pleine d'égards pour madame de Castries, et, de ce riche mobilier, pas la moindre bagatelle n'avait été distraite. Par malheur, il se trouva qu'il n'y avait point de portrait du roi, que la marquise était alors en Suisse, et que, finalement, deux voleurs avaient été arrêtés, pris sur le fait. « Mirabeau, remarque à ce propos l'éditeur des *Mémoires de Condorcet*, s'est élevé dans cette occasion à la hauteur de Barnave, qui avait justifié les meurtres de Foulon et de Berthier[1]. »

Le petit dialogue finissait par cette phrase de Barnave, répondant à la question qu'on s'était posée dans le début: « Je crois qu'il y aura encore de l'intervalle entre le moment où on pendra ces messieurs, et celui où ils prétendent qu'on nous pendra nous-même. » C'était être mauvais prophète. Maury et Cazalès, les deux seuls monarchistes, en seront quittes pour la peur. Quant à ceux de la réunion qui, au dire de celui-ci, devaient tout au moins bénéficier de l'intervalle, trois, sur quatre, ne seront pas pendus, parce que la mode en était passée, mais porteront leur tête sur l'échafaud, Barnave avec Duport le 30 novembre; Philippe-Égalité, le 7 décembre 1793.

En dépit de cette déplorable équipée de Varennes, l'on ne conçoit que trop sans doute ce désir immodéré de pauvres captifs impatients d'échapper à une position intolérable dans le présent, et dont l'avenir s'annonçait plus sombre encore. « Voyez-vous! s'écrie le même pamphlet auquel nous avons fait déjà plus d'un emprunt, voyez-vous les oiseaux auxquels on a permis de se promener sur les bâtons de leur volière. Voyez le roi et la reine qui vont à Notre-Dame, aux Enfants-trouvés, à Saint-Germain-

1. Condorcet, *Mémoires*, t. II. P. 115.

Lauxerrois, au faubourg Saint-Antoine ; mais ils sont bien veillés; les éperviers sont autour de la cage; regardez-les, ils ne les perdent pas de vue[1]. » A la fin de mai, la reine écrivait à l'empereur : « Je crois qu'on va nous laisser profiter du beau temps en allant quelques jours à à Saint-Cloud, qui est aux portes de Paris. Il est absolument nécessaire pour nos santés de respirer un air plus pur et plus frais, mais nous reviendrons souvent ici[2]. » Cette permission fut accordée. C'était La Fayette qui, sous sa responsabilité, dispensait ces faveurs[3]. Le roi lui fit demander, un jour, s'il pouvait aller à Rambouillet ou à Compiègne. « Le roi peut aller chasser où il lui plaît. » On ajouta : « mais la reine peut-elle l'accompagner avec monseigneur le Dauphin? — Oh! non, répondit le général[4]. » Et ce n'était pas une dureté gratuite. La situation que ce peuple faisait à ses maîtres, il faut bien le répéter, rendait très vraisemblable leur volonté d'y échapper. Lors du départ de Mesdames, l'on avait répandu le bruit que ces princesses devaient enlever le Dauphin, Paris s'en était ému, et l'escorte de deux mille gentilshommes qu'on leur accordait avec tout autant de fondement, ne contribuait pas peu à accréditer ces rumeurs[5]. Cette préoccupation nerveuse ne fera que grandir avec le temps. L'avanie dont le roi et la reine furent l'objet le 18 avril et

1. *La Lanterne magique nationale.* Quatorzième changement. P. 31.
2. D'Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II, und Leopold II.* Leipzig, 1866, p. 126. Lettre à Léopold. Ce 29 mai (1790).
3. Nous lisons, à la date du 13 novembre 1790 : « Malgré les désirs de la reine, la cour n'a pas eu la permission de retourner à Saint-Cloud... Ce sont les intrigues de la cour et la crainte des habitants de cette ville de ne plus posséder la famille royale, qui ont produit cette exclusion un peu forcée. » Lescure, *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., t. II, p. 482.
4. Condorcet, *Mémoires*, t. II. p. 95.
5. Marat, *l'ami du peuple*, no 371, 14 février 1791.

qui a été comparée au scandale des 5 et 6 octobre, prouve jusqu'à quel point cette idée fixe hantait la population parisienne. La foule, la garde elle-même, malgré l'intervention de La Fayette, se précipitèrent sur le carrosse où Louis XVI et Marie-Antoinette étaient déjà montés pour se rendre à Saint-Cloud, elles les en firent descendre, en les accablant d'outrages : ce départ n'eût été qu'un prétexte pour filer de là à la frontière, à Valenciennes[1]. Au reste, la détermination de fuir était réelle, et elle s'accomplissait deux mois plus tard.

Disons, toutefois, que la population saine, honnête, devant cet abaissement, avait senti la pitié et le respect pour le malheur s'emparer d'elle ; et jamais, plus qu'alors, les témoignages de sympathie et de dévouement se manifestèrent avec une imprudence, une vaillance qui avaient leur mérite ; car il y avait danger déjà à se montrer fidèle à un passé dont le retour n'était plus à rêver. Nous parlons des naifs. Des esprits plus prévoyants qu'héroïques comprirent qu'il n'était que temps de prendre leurs sûretés; et La Harpe déterminé à se précipiter dans ce bourbier de la Révolution où devaient s'abîmer tout à la fois, sa considération, son talent et sa petite taille, à la reprise des *Muses rivales* qui devenaient de circonstance lors de la translation des cendres de Voltaire, La Harpe, disons-nous, retranchait ces vers relatifs au patriarche de Ferney retenu aux Champs-Élysées par Henri IV :

S'il a vécu trop peu sous le jeune Louis,
Qu'il demeure à jamais auprès de son modèle[2].

1. Mignet, *Histoire de la Révolution*, t. I, p. 177. — Augeard, *Mémoires secrets*, p. 268.
2. *Les Muses rivales* (Paris, Pissot, 1779 , p. 30, sc. VIII et dernière. — Étienne et Martinville, *Histoire du Théâtre français* (Barba, 1802), t. II, p. 139, 140.

En réalité, la famille royale, depuis son retour contraint et forcé, était prisonnière dans ce château des Tuileries, cette auberge de la royauté, où les rois et les empereurs ne feront plus que de courts passages. Le mieux encore était de sourire à l'ennemi, de montrer pleine confiance en une population, dont on avait faussé l'esprit, mais que le malheur pouvait ramener. Ce n'était pas le courage et l'intrépidité qui faisaient défaut; la reine avait prouvé qu'elle savait affronter les plus grands périls, et le roi, sans jamais revêtir cette apparence héroïque à laquelle son extérieur se fût refusé, avait ce sang-froid, cette fermeté sans phrases qui font les martyrs. Le moyen de réagir contre des noirceurs ourdies par un ennemi sans équité, sans frein, c'était de ne pas se tenir éloigné de la foule, de se montrer à elle, de la convaincre qu'on ne croyait avoir rien à en redouter. La famille royale fréquenta les spectacles, et ces démarches qui n'étaient pas sans dangers, avaient le plus souvent des résultats réconfortants. Une détente s'était opérée, un nouveau pacte allait établir des liens nouveaux entre celui qui avait été le maître et la nation à laquelle il remettait débonnairement la souveraineté. La constitution dite de 1791, présentée à Louis XVI, avait été acceptée, et cet acquiescement lui avait conquis une popularité dont il fallait profiter[1]. Ce n'était pas l'avis de tout le monde. Ce pouvoir illusoire, si bien représenté par M. de Montmorin, dans l'insuffisance où il se sentait de résister au courant, ne savait qu'exhorter les royalistes à ne pas se départir d'une prudence qui ne pouvait aller à tous les tempéraments. Madame Campan raconte un entretien, où le ministre s'efforça de lui faire comprendre l'im-

1. Au retour de Varennes, le roi avait été provisoirement suspendu; l'acte constitutionnel reconnu par Louis amenait naturellement la levée de cette interdiction humiliante.

portance de ne point prêter le flanc à des ennemis aussi vigilants que violents. Celle-ci, tout en s'indignant, se laissa persuader et eut bientôt à user de son influence pour éviter de nouveaux dégoûts à ses maîtres; il y avait sans doute un milieu à tenir, un *mezzo termine* plus aisé à prêcher qu'à déterminer, difficile à imposer à une cour si légère, si présomptueuse, malgré les grondements de l'orage. Avec une nature plus circonspecte, Marie-Antoinette eût été impuissante à assouplir son entourage, un entourage qui lui avait déjà fait tant de mal sans le vouloir, nous l'admettons, et tout prêt qu'il fût à lui sacrifier sa vie. Voici une petite anecdote caractéristique qui ne semble à son narrateur qu'une innocente plaisanterie mais qui donnera, entre mille autres, la mesure des folies, des imprudences tolérées, quand elles n'étaient pas encouragées. Laissons raconter le prince de Ligne, ce prince charmant, cet enfant gâté de Versailles et de Trianon, aussi français par l'esprit et la frivolité que Lauzun, Boufflers, et Lauraguais, le dessus du panier de cette éblouissante jeunesse :

La reine avait eu la bonté, dit-il, de me permettre de me placer sous sa loge d'où je pouvais causer avec elle. Je ne pus m'empêcher de la regarder le même jour que les notables furent nommés, lorsque Cassandre dit, dans *le Tableau parlant* :

Les notables du lieu vont ici s'assembler[1].

La reine me fit des yeux terribles pour me faire taire, en cas que je voulusse faire l'aimable là-dessus, et eut bien de la

1. CASSANDRE. — Il faut, pour la ville prochaine,
Que je parte dans ce moment.
ISABELLE. — A l'heure même?
CASSANDRE. — Dans l'instant.
C'est pour une pressante affaire.
Tous les notables du pays
Y sont mandés pour donner leur avis (sc. III).

peine à s'empêcher de rire. Plus elle avait été contre cette maudite invention, et moins elle voulait le faire voir, tenant à ce principe de ne jamais paraître condamner ce que faisait le roi ; mais rien n'était plus plaisant que l'air de prudence qu'elle prenait alors [1].

A la bonne heure, ces braves gens de notables avec leurs airs endimanchés, leur mise provinciale et hétéroclite rendaient bien excusables ces moqueries de grands seigneurs élégants qui ne pensaient pas que cette grotesque exhibition dût avoir d'autres conséquences qu'un petit divertissement qu'il ne fallait pas prolonger; il s'agit ici de la première assemblée des notables, en 1787. Le prince de Ligne pouvait « faire l'aimable » alors, et cela, assurément, n'eût point eu grande conséquence, si la reine, tout en s'en défendant, ne fût pas restée sa complice. C'est là un fait entre cent autres. La pauvre Antoinette, gaie, vive, irréfléchie, se livrait sans se préoccuper des regards méchants attachés sur elle, et s'aliénait ainsi, chaque jour de plus en plus, ceux qui se croyaient des droits à une intimité où on ne leur avait pas fait place; car cette haine du peuple pour « l'Autrichenne, » il ne faut pas le perdre de vue, ce fut la cour qui en fut l'inspiratrice : les pamphlets, les pires, les plus noirs et les plus atroces, vinrent de là, et, parmi ces grands seigneurs, dont la tête devait tomber sous le couperet de la Terreur, un trop grand nombre ne fit ainsi qu'expier les plus indignes et les plus odieuses machinations [2].

1. *Œuvres du prince de Ligne* (Bruxelles, 1860), t. III, p. 311, 312.

2. L'empereur avait acquis la certitude, nous dit Augeard, qui le vit familièrement à Vienne, que les mauvais propos, dont sa sœur était l'objet, et qui allaient jusqu'à la plus lâche diffamation, avaient pour auteurs ceux de sa société qu'elle avait le plus comblés de biens, de grâces et d'honneurs. Augeard, *Mémoires secrets*, p. 239. (Plon, 1866.)

Un courant d'opinion, qu'il fallait saisir, réagissait contre les violences et les humiliations dont on accablait ce prince infortuné et cette jeune reine qui avait déjà largement expié ses imprudences passées. Et c'est en ce moment, que ces manifestations sont à suivre au théâtre, où tout est spontané. L'on représentait *l'Anglais à Bordeaux*. Au moment où la marquise dit : « Et je veux être la première à bien crier : *Vive le Roi!* » ce ne fut qu'un cri de : Vive le Roi! dans toute la salle. Le lendemain (9 septembre), la même scène donnait *Gaston et Bayard* et *la Partie de chasse d'Henri IV*. Cette affiche provoquante avait attiré un public nombreux, sympathique, bien résolu à ne pas faire moins que l'assemblée de la veille. Au deuxième acte de *la Partie de chasse*, Dazincourt, qui représentait Lucas, intercala dans son rôle des couplets dont le résultat n'était pas douteux. « Avant de nous quitter, mamzelle Cateau, disait-il à mademoiselle Mezeray en scène avec lui, j'allons vous chanter quatre couplets, que not' ami Richard a faits sur not' bon Roi. » De ces quatre couplets, nous n'en citerons qu'un, le troisième :

Not' bon roi n'a voulu que l'bien ;
Ces chiens d'Ligueux n'en disent rien ;
Et c'est ce qui me désole.
Pour tant de maux qu'il a soufferts,
Nos cœurs, nos bras l'y sont ouverts :
J'sis sûr que ça le console.

« Ces couplets, dit le chroniqueur, ont été reçus avec ivresse, redemandés et répétés, et en général tout ce qui a pu fournir des rapprochements avec le roi, a été saisi et applaudi avec transport[1]. »

1. *Affiches, Annonces, Avis divers ou Journal général de France* (15 septembre 1791), p. 3409, 3410.

Les fêtes les plus brillantes allaient se succéder et consacrer cette ère nouvelle que semblait ouvrir la Constitution de 1791. Les théâtres de Paris, les uns après les autres, pour honorer ce grand événement, donnèrent des représentations *gratis* au peuple, qui s'y porta « avec toute l'allégresse que le retour de la paix et l'espérance du bonheur sont faits pour inspirer. » Le roi, la reine, le petit prince, madame Royale, madame Élisabeth, toute la cour assistèrent à la soirée du mardi (20 septembre), à l'Opéra, au premières loges, à côté du balcon. L'orchestre, à leur entrée, exécuta le morceau de *Lucile : Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*, qui fut couvert d'applaudissements. Puis on représenta l'opéra de *Castor et Pollux*, où l'enthousiasme allait rencontrer de nouveaux prétextes à une explosion générale. Pollux dit à Castor :

Tout l'univers demande ton retour,
Règne sur un peuple fidèle.

La salle entière trembla sous les trépignements de ce public en délire qui, se tournant vers la loge royale, interrompit à plusieurs reprises le spectacle par les cris multipliés de : Vive le roi ! vive la reine[1] ! Même entraînement au Théâtre-Italien et à Feydeau, où les couplets de circonstance étaient répétés en chœur par un public reconquis, pour quelques instants, du moins[2].

Trop de gens étaient intéressés à révoquer en doute la sincérité de ce regain d'affection pour que l'on ne s'efforçât

1. *Affiches, Annonces, Avis divers* (septembre, 1791), p. 3465. — *l'Argus patriote*, t. II, p. 123, n° 30.
2. *Affiches* (20 septembre 1791), p. 3466, 3467. Ronde chantée au Théâtre-Italien par M. Ménier. Couplet chanté au théâtre de la rue Feydeau par M. Vallière à la 43e représentation de l'*Histoire universelle*.

point d'enlever à ces manifestations ce qu'elles pouvaient avoir de réconfortant. «Beaucoup d'aristocrates, mandait un chroniqueur qui était moins un démocrate qu'un ennemi de la cour, se sont déguisés dans les fêtes et spectacles donnés *gratis*, afin de connaître l'opinion publique. On sait qu'il y a plusieurs coups montés pour faire prodiguer des applaudissements au roi et à la reine. Ils en ont reçu de sincères, mais il n'en est pas de même de tous. Il reste encore de la défiance dans l'esprit de bien des gens. Il ne faut pas moins que le retour des princes pour la dissiper[1]. » C'était imposer des conditions qu'on savait irréalisables. Les princes, qui avaient leurs illusions et comptaient sur une réussite prochaine, n'eussent pas été d'humeur à revenir sans garanties, et ces garanties n'étaient rien autres que l'écrasement intégral d'une Révolution abhorrée. Quant à l'accueil, dont on essaye d'amoindrir l'importance, il était sincère. Ce public des *gratis* n'obéit qu'à ses instincts ; les luttes, à la veille desquelles nous sommes et où les partis se trouveront en présence, auront une physionomie différente, et ne se distingueront pas, surtout, par l'unanimité des sentiments.

C'était au tour de la Comédie-Française. *La Coquette corrigée*, dans laquelle mademoiselle Contat était si charmante et si vraie, avait été désignée. Le titre innocent d'une pièce depuis tant d'années au répertoire semblait ne devoir soulever aucune objection. Au dernier moment, elle inspira des inquiétudes à la première femme de chambre de la reine, dont la vigilance, en ces graves occurrences, ne s'endormait guère. L'on ne saurait blâmer un gouver-

1. Lescure, *Correspondance secrète sur Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., t. II, p. 549. Paris, le 24 septembre 1791. En réalité, cette correspondance n'est autre que la correspondance de Métra expurgée et allégée de ses petits vers et de ses gravelures.

nement aussi complètement amoindri et désarmé de donner aux siens des conseils d'une prudence excessive, qui, on le sent d'autre part, ne pouvaient aller à tous les tempéraments. Madame Campan, après s'être révoltée, à la fin s'était laissé gagner par les insinuations trembleuses de M. de Montmorin ; et, en cette circonstance, notamment, elle comprit que c'était à ce prix seul qu'il était possible d'éviter de nouveaux dégoûts à ses maîtres. Elle s'efforça, avec des ménagements infinis, à faire entendre à l'infortunée princesse les inconvénients d'un pareil choix. Au lieu de s'indigner, Marie-Antoinette, qui avait déjà vu s'égrainer plus d'une illusion, sut gré de l'avis, et fit changer le spectacle. *La Gouvernante* remplaça la comédie de La Noue[1]. Toutes les loges étaient occupées ; la famille royale fut acclamée par des applaudissements et des cris de joie. Après la pièce de La Chaussée, ce fut le tour de *Crispin médecin*, qui divertit extrêmement le Dauphin. Durant les entr'actes, l'orchestre exécuta successivement, avec un admirable entrain, l'air de *Lucile*, le chœur d'*Iphigénie : Que d'attraits ! que de majesté !* le morceau des *Deux pages : Chantons un roi qu'on aime pour lui-même*, et cet autre chœur d'*Iphigénie*, le plus populaire de tous : *Chantons, célébrons notre reine*. C'étaient incessamment des applications, des interruptions qui rompaient bras et jambes aux pauvres symphonistes, mais qui exaltaient encore un public transporté. La reine, hors d'elle-même, tendit à cette foule amie le petit prince. Et lorsque la famille royale se retira, ce fut, jusqu'aux Tuileries, entre une double haie de citoyens protégeant et éclairant leur passage[2]. Cette popularité renaissante rendra du cœur à ceux qui ne voulaient pas

1. Madame Campan, *Mémoires* (Didot-Barrière), t. X, p. 366, 367.
2. Deux haies de citoyens « dont plusieurs portoient des flambeaux. » *Affiches*, lundi, 26 septembre 1791, p. 3546, 3547.

désespérer. L'illusion était difficile, pourtant ; mais les combattants n'ont pas le sang-froid de l'observateur désintéressé et passent sans transition de l'extrême découragement aux plus folles espérances. Ces alternatives d'accablement et de réaction fougueuse, on les retrouve consignées dans les feuilles du temps, d'une lecture si instructive, lorsque le dégoût ne l'emporte pas sur tout autre sentiment. Devant cette reprise de tendresse, une publication royaliste, d'autant plus ardente et agressive que son auteur avait à se faire pardonner davantage[1], *l'Argus patriote*, au sujet d'une représentation à laquelle assistaient la reine et sa suite, aux Italiens, quelques jours après ce triomphe à la Comédie-Française, écrira ces lignes provoquantes :

L. M. ont été bien vengées par le public des jansénistes du patriotisme. Les cris de *vive le roi, vive L. M.* ont dû apprendre aux députés qui ont cru se rendre importans en attaquant la splendeur du trône national qu'ils ne réussiront pas dans leur projet, et que les françois, en voulant une constitution n'ont pas voulu enlever au monarque qui l'a acceptée les marques distinctives de la royauté. Les contre-révolutionnaires et les démagogues étoient d'accord dans le projet de donner des dégoûts au Roi : mais ce projet n'étoit pas celui de la nation, et il a été rejeté avec indignation par le public[2].

1. Charles Théveneau de Morande, l'auteur des *Anecdotes sur madame du Barry*, si fameux par ses démêlés avec la chevalière d'Eon et Beaumarchais. Après avoir travaillé plus qu'un autre à avilir le gouvernement et la cour, il revenait à récipiscence sur le tard, et se constituait le défenseur de cette monarchie qu'il déconsidérait encore en la servant.

2. *L'Argus patriote*, t. II, p. 277, 1er octobre 1791. — *Les Affiches*, à propos de l'apparition de la reine et de la famille royale au théâtre de la Nation, disent que les applaudissements unanimes qui les ont accueillies «ont prouvé à cette auguste famille, que la salle, comme la France entière, n'étoit plus composée que de bons François, et qu'aucunes suggestions perfides, aucune manœuvres obscures et criminelles ne peuvent effacer des cœurs des véritables honnêtes gens, cet amour si naturel que le François a toujours eu pour les bons princes. » P. 4386, samedi 3 décembre 1791.

La reine avait été bien inspirée dans ses tentatives de « contre-révolution, » et sa résolution était récompensée par l'accueil sympathique et encourageant de cette population honnête, complice involontaire des violences d'une poignée de factieux. Le jeudi 29 décembre, elle s'était montrée au bois de Boulogne et apparaissait, le soir, à l'Opéra, escortée comme toujours de ses enfants, sa seule défense. L'on jouait *les Prétendus*[1] et le ballet de *Psyché*. Ce vers des *Prétendus : Quel spectacle brillant, quelle brillante fête!* trouva son application immédiate, « et tous les cœurs, dit *le Logographe*, semblèrent d'accord pour donner le démenti le plus solennel aux rebelles de Coblentz et à toutes les cours ennemies[2]; » car le grand grief, c'était la connivence supposée du roi et de la reine avec ceux qui croyaient, d'une enjambée, reconquérir tout le terrain perdu. Le succès, l'impunité rendaient plus audacieux, et bientôt, dans les rapprochements qui se présentaient à tout instant, l'on se soucia peu de ménager les susceptibilités d'adversaires peu endurants. Ainsi, l'on battait des mains avec transport, au théâtre de la Nation, à cet alexandrin de *Didon*, de Le Franc de Pompignan :

> Mais devrois-je à vos yeux rabaissant ma couronne,
> Justifier le rang que le destin me donne?
> Les rois, comme les dieux, sont au-dessus des lois[3].

A cette date, un tel aphorisme n'était plus de nature à être toléré même des modérés du parti constitutionnel, et y

1. Rochon de Chabannes et Lemoyne. Première représentation, le 2 juin 1789.
2. *Le Logographe*, n° 93, p. 8, lundi 2 janvier 1792. — *Affiches*, samedi 31 décembre 1791, p. 4774.
3. Act. I, sc. II. Le vendredi 2 février 1792.

applaudir était encore plus maladroit que courageux. Ce dernier vers de la scène troisième du troisième acte :

Du peuple et du soldat ma reine est adorée.

eût été de moins dure digestion, si la pauvre princesse, « l'Autrichienne, » n'eût été exécrée par cette populace auprès de laquelle on l'avait si odieusement noircie. Mais ce qui, par contre, fut un scandale véritable, que les circonstances ne font qu'atténuer, c'est cette salve d'applaudissements, à l'hémistiche de la première scène : « Si l'étranger l'emporte... » Devant une démagogie sanguinaire, faisant succéder sa tyrannie brutale et féroce au despotisme modéré et ouaté de l'ancien régime, les esprits les meilleurs et les plus libéraux s'étaient demandé où était le devoir, où était le salut? Les princes étaient à Coblentz, la vraie France, celle qu'ils considéraient comme telle, était au delà de la frontière[1], implorant (ce qui était lamentable, sans doute) l'aide et l'appui de nos ennemis de la veille, les frères du roi à leur tête, prêts à marcher contre des factieux dont les excès n'en étaient plus à compromettre une Révolution si grande, si éblouissante à ses débuts. Entre ces exterminateurs criminels, ces pourvoyeurs de l'échafaud et des auxiliaires qui, d'ailleurs, défendaient leur propre maison en se mêlant à l'armée royale, y avait-il à hésiter? Et l'armée royale, et la vie de Louis XVI, plus que menacée, ne commandait-elle pas de se hâter? L'amour de la patrie n'était pas alors, comme il l'est devenu, indépendant de l'attachement chevaleresque pour le prince, et, dans cet effondre-

1. L'esprit de cette France du dehors, de la *France extérieure*, comme on l'appela, était tellement surexcité que l'hésitation même n'était pas admise, et l'on envoyait de Bruxelles, de Coblentz et de Worms, des quenouilles aux retardataires, avec la menace de la dégradation de noblesse pour ceux que cette sommation aurait laissés indifférents.

ment universel, est-il si surprenant que la conscience affolée perdît la notion des devoirs envers la patrie, notion toute moderne et sortie, ajoutons-le, de ces luttes mêmes? Mais c'était, en tous cas, fournir une occasion merveilleuse de stigmatiser « ce vœu horrible et impie » auquel le parterre répondait en demandant à grands cris le *Ça ira*[1].

La reine ne se faisait aucune illusion sur les multiples dangers qui les entouraient, et sur cette armée que les princes rassemblaient à la frontière, recrutée parmi cette foule d'émigrés auxquels leur dévouement, leur fidélité ne pouvaient tenir lieu de qualités militaires, qui ne s'improvisent point. Quel que fût, d'ailleurs, le résultat de cette tentative menaçante, elle devait être fatale au roi, qu'on prétendait sauver et délivrer; et Marie-Antoinette s'explique, à cet égard, d'une façon fort nette dans une lettre à l'empereur. Elle lui mandait, à la date du 22 mai : « Les princes, le comte d'Artois et tous ceux qui l'entourent veulent absolument agir; ils n'ont pas de véritables moyens, et nous perdent sans que nous soyons d'accord avec eux. Leur indiscrétion et les hommes qui les conduisent font que, jusqu'au dernier moment, ils n'auront pas notre secret. » Et, quelques jours après, en juin : « Nous n'aurions point de secret pour le comte d'Artois, s'il n'étoit entouré de M. de Calonne et de M. le prince de Condé, dans lesquels nous n'aurons jamais de confiance. » Cela est plus catégorique. Calonne, disgracié, déçu dans son ambition mais non rebuté, s'était constitué l'agent du parti de Coblentz, auquel il sacrifia sa fortune et celle de sa femme, madame d'Harveley, qu'il venait d'épouser. Esprit séduisant, il n'eut pas de peine à s'emparer de la confiance du comte d'Artois, qui ne vit plus que par ses yeux. Ce fut alors des intrigues de

1. *Chronique de Paris*, p. 155, 231, mercredi 8 et lundi 27 février 1792.

toutes les heures, des démarches auprès de tous les princes d'Allemagne, qu'il fallait gagner et rassurer, auprès de l'empereur Léopold, qui, sur les instances de sa sœur, n'encouragea point de pareilles ouvertures[1]. Dans une sorte de comédie, dont il est le héros, il se vante d'avoir excité la colère des rois, d'avoir embrasé tous les Électeurs, armé toutes les puissances contre la France, allumé les torches de la guerre civile et religieuse. Son action ne fut pas sans effet, mais devait se borner à de petites manœuvres souterraines, dont le pamphlétaire exagère singulièrement l'importance et la nature[2].

Mais quel remède, si l'on n'est pas écouté de cette autre France, qui ne prétend rentrer que victorieuse et vengeresse? « Je puis répondre des frères du roi, mais non de M. de Condé, disait encore Marie-Antoinette à l'empereur, dans les premiers jours d'octobre; les émigrants rentrant en France, tout est perdu, et il seroit impossible de persuader que nous ne sommes pas de connivence avec eux; l'existence d'une armée d'émigrants sur la frontière suffit même pour entretenir le feu et fournir aliment aux accusations contre nous[3]...» La triste princesse s'abusait à l'égard de ses deux beaux-frères, tout aussi résolus que le prince de Condé à ne rentrer que les armes à la main. Mais elle était sincère par la meilleure des raisons et qu'elle décline, le salut commun de ceux qui étaient restés. La conscience

1. M. de Calonne fut averti qu'il ne serait pas reçu, ce qui ne l'empêcha pas de continuer sa route. Il arriva à Vienne, le 25 janvier 1791, à la nuit, et reçut aussitôt l'ordre d'en sortir le lendemain, à l'ouverture des portes. Augeard, *Mémoires secrets*, p. 262.

2. *La Calonnade ou la Déchéance du Trône*. Demi-tragi-comédie, en prose et en un acte, par un sans-culotte. (A Toulouse, Villanes, 1792), p. 8, sc. II.

3. Charon, *Catalogue d'une belle collection de lettres autographes*, tirées du cabinet de M. L***; 8 avril 1844, p. 82, n° 367. Lettre de Marie-Antoinette à l'empereur, le 4 octobre 1791.

ı péril en elle était si grande, qu'elle avait peine à con-
:nir la violence de son ressentiment, et il lui arriva de
écrier : «Les lâches, après nous avoir abandonnés, veulent
tiger que seuls nous nous exposions et seuls nous ser-
ons à leurs intérêts[1]. »

Un scandale autrement grave, parce qu'il avait lieu en pré-
:nce de la famille royale, qui eût pu courir même quelques
ıngers, témoignait, avec une énergie plus accentuée, de
›xaltation des esprits. La reine, madame Royale et ma-
ıme Élisabeth étaient allées à la Comédie-Italienne, où
›n donnait *Renaud d'Ast* et *les Événements imprévus*[2].
adame Dugazon, qui jouait le rôle de Lisette, dans cette
›rnière pièce, au duo de la deuxième scène du second
:te : *Ah! comme j'aime ma maîtresse!* non seulement
:centua ces paroles avec tout ce qu'elle y put mettre de
ndresse, mais encore s'inclina devant la reine d'une façon
llement manifeste, qu'il n'y avait pas lieu de se méprendre
ır l'intention. A d'autres époques, pareilles flatteries
ıssent eu pour complice la salle entière. L'heure était
ıssée de ces enivrements, de cet amour, de ces respects.
›ut aussitôt, vingt voix s'élèvent du parterre, hurlant :
Pas de maître! liberté! » — « Vive la reine! vive le roi!
.vent à jamais le roi et la reine! » répond-on du balcon
des loges. Et le parterre de répliquer avec un redouble-
ent de haine : « Point de maître! point de reine! »

La querelle s'échauffe, ajoute madame Campan, l'historien le
us autorisé de l'aventure, le parterre se partage, on se bat,
› jacobins eurent le dessous[3]; leurs touffes de cheveux noirs

1. D'Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II und Leopold II* (Leipzig,
56), p. 204. Le 21 août 1791.
2. Lundi 20 février 1792.
3. « Il s'éleva une dispute assez scandaleuse au sujet de quelques
›laudissemens, et deux ou trois gougeats mal peignés, qui firent

volaient dans la salle [1], une garde nombreuse arrive; le faubourg Saint-Antoine, averti de ce qui se passait aux Italiens, s'attroupait et parlait déjà de marcher vers ce spectacle. La reine conservait le maintien le plus noble et le plus calme; les commandants de la garde l'environnaient et la rassuraient. Leur conduite fut active et prudente; il n'arriva aucun malheur. La reine, en sortant, reçut de nombreux applaudissements. C'est la dernière fois qu'elle soit entrée dans une salle de spectacle [2].

L'on comprend le déchaînement, au sein d'un parti qui eût été bien fâché de voir l'accord se faire, un accord durable et sincère, sur le terrain de la Constitution. En quoi ces cris de: Vive le roi! Vive la reine! étaient-ils irréguliers et provocateurs, puisque le roi demeurait le chef, plus nominal qu'effectif, il est vrai, de l'État; et quelle loi prescrivait à la royauté de défendre au peu d'amis qui lui étaient restés de manifester ostensiblement leur dévouement et leur amour? « Certainement, dit le rédacteur de la *Chronique*, la reine n'avoit pas été mise dans le secret: elle ne savoit pas que l'actrice chargée du rôle de Lisette tourneroit avec sensibilité ses yeux vers elle et donneroit ainsi le signal de la flatterie la plus dégoûtante; mais, si elle disoit d'une manière qu'on pût croire sincère, que ces marques d'idolâtrie lui déplaisent; qu'elle regarde comme des êtres dégradés ceux qui les lui adressent; que c'est un sûr moyen d'être méprisé d'elle, cela n'arriveroit plus [3]. »

précéder le cri de *Vive la Nation* de celui de *Foin... de la Reine!* furent étrillés d'importance, et reçurent quelques centaines de gourmades pendant qu'on les traînait hors de la salle. » *L'Argus Patriotique*, t. III, p. 392. Vendredi 24 février 1792.

1. « Eux seuls à cette époque avaient quitté l'usage de poudrer les cheveux. » Note de madame Campan.

2. Madame Campan, *Mémoires* (Didot-Barrière), p. 307, 308. — Madame Elliot, *Mémoires* (Levy, 1861), p. 63, 64.

3. *Chronique de Paris*, n° 58, p. 231. Lundi 27 février 1792.

Un conseil plus judicieux eût été de rappeler le ministre à plus de vigueur, à un sentiment plus réfléchi de ses devoirs. La royauté constitutionnelle avait été reconnue et votée; c'était le régime légal du pays, il fallait la défendre, la faire respecter; il fallait au moins qu'il n'y eût pas crime à lui tirer son chapeau. Mais, s'il en eût été ainsi, la Révolution n'eût plus été à faire, elle eût été accomplie.

A dater de ce jour, les salles de spectacle allaient être métamorphosées en champs de bataille. Quatre jours après le pénible incident que nous venons de raconter, au Vaudeville, à la cinquième représentation de *l'Auteur d'un moment*[1], les mêmes violences se répétaient, peut-être avec encore plus de brutalité : au moins, la famille royale ne s'y trouvait plus mêlée. L'auteur de la pièce était un acteur du théâtre, Léger, ardent dans ses opinions monarchiques, qui ne put s'empêcher, à l'occasion de la représentation de *Caïus Gracchus*, de dire son fait à un poète superbe, et terminait par cette saillie, qui n'était pourtant pas un bien gros mot, si l'on se reporte à ces temps d'inconcevables insolences :

Il faut renvoyer à l'école
Celui qui régente les rois.

« Les allusions sont piquantes, dit une feuille de l'époque, et propres à faire sourire la malignité. En effet, sous le nom de MM. de *Jenancy* et de *Baliveau*, on y joue deux auteurs très connus, dont l'un doit sa célébrité à plusieurs

1. MM. de Goncourt ont été trompés par une phrase, il est vrai, assez obscure des gazetiers de la *Chronique de Paris*, et ont pu croire qu'il s'agissait de *l'École des Amis*. *Histoire de la société française pendant la Révolution*, p. 171. Mais il n'est et ne peut être question que de *L'Auteur d'un Moment*, annoncé d'ailleurs au supplement du 24 février.

tragédies jacobines, et dont l'autre s'est immortalisé, selon lui, par un poème satirique assez froid et par une comédie satirique plus froide encore[1]. Madame de *Volnanges*, jeune veuve, aimable et spirituelle, et *Damis*, son parent, homme sensé et caustique, immolent tour à tour ces deux messieurs au ridicule, et la pièce se termine par une fête où l'on couronne le buste de Jean-Jacques[2]. » Chénier avait pour ami et protecteur un poète qui, après avoir défendu le vieux monde contre le nouveau, la sacristie contre la philosophie, s'était retourné, comme bien d'autres, avec la fortune, et applaudissait aux audaces de ce jeune fils d'Apollon[3], sans paraître soupçonner qu'on dût s'en étonner ou le trouver mauvais. C'était beaucoup d'illusions, et Palissot ne tardait pas à être tiré de sa quiétude par des protestations que motivait un passé trop embarrassant et trop récent pour n'avoir pas laissé de vestiges dans les esprits. Mallet du Pan traçait de sa plume la mieux affilée, dans le *Mercure*, ces lignes sanglantes et qui portèrent coup :

Il n'est plus permis aujourd'hui de crier *vive le roi!* il l'est encore moins de rire d'un versificateur jacobin. Samedi on jouoit au théatre du Vaudeville un opéra intitulé l'*Auteur d'un moment*, où le poëte a ridiculisé MM. Chenier et Palissot mais sans sortir des bornes de la satire décente, et surtout sans atteindre la licence des deux rimeurs qu'il a voulu jouer. Tout Paris se souvient que M. Palissot, bardé de protecteurs et de pensions, montra jadis sur la scène J.-J. Rousseau marchant à quatre pattes et mangeant des laitues; auxiliaire du gouvernement, des parlemens, du clergé, il ne craignit pas d'immoler à la risée publique, de désigner à la vindicte de la loi les encyclopédistes en danger. Ce qui excitoit le plus vivement la

1. *La Dunciade* et *les Philosophes*.
2. Le *Logographe*, n° 141. Le dimanche 19 février 1792. On appelle, la pièce dans cet article, l'*Auteur à la Mode*.
3. Voir le Madrigal de Palissot, à Chénier, le lendemain de la représentation de sa tragédie. *Logographe*, n° 136, p. 176 ; 14 février 1792.

verve de M. Palissot, c'étoit l'esprit d'indépendance des philosophes, leurs sermons contre la tyrannie, leur manière de régenter les rois ; dans chacune de ses pièces oubliées, il représentoit son fouet sanglant et se consoloit de la haine de ses confrères en relisant ses brevets. Eh bien! à soixante ans M. Palissot a ouvert les yeux, l'adorateur des rois a brisé son idole...

Les amis de Chénier et les patriotes, furieux de malices dont tout le mérite, sans doute, était de frapper juste, jurèrent d'en tirer vengeance et se portèrent en masse au théâtre. Cela commença par le plus effroyable vacarme.

Les jacobins eurent recours à d'autres armes. L'un d'eux se leva, monta sur la banquette, apostropha ses adversaires, la pièce, les acteurs, blessa un garde municipal qui imposoit silence, écarta un instant, par son audace, tout ce qui l'entouroit, fut bientôt assailli, frappé et tomba. Les coups pleuvoient à droite et à gauche; les jacobins furent mis à la porte et deux des tapageurs battants et battus, menés, dit-on, à la police correctionnelle. La pièce s'acheva, mais avant l'issue du spectacle, les jacobins avoient rassemblé leur phalange dans la rue. On ferma les grilles d'entrée, la garde nationale empêcha cette cohue furieuse de pénétrer. Au sortir de l'auditoire on se trouva au milieu d'une file de citoyens et de citoyennes qui avoient passé leur temps à ramasser des tas de boue et de neige, et qui forcèrent chacun à crier : *vive la nation*! Un brave homme, ancien gendarme, répondit avec flegme : « je ne crie point *vive la nation,* parce qu'elle est immortelle, mais je crie: *vive le roi!* parceque nous avons besoin de le conserver; si quelqu'un ose m'approcher, il aura affaire à moi. » On le respecta. Les femmes les plus élégantes furent obligées de plonger dans les amas de boue pour arriver à leurs voitures : un page du roi, anglais de naissance, et de la famille catholique de Swinburne fut renversé, traîné dans la boue et dangereusement blessé à la tête. L'uniforme du roi excita probablement a rage des exécuteurs. Ainsi finit l'amusement de la soirée [1].

1. Mallet du Pan, *Mémoires et correspondance* (Amyot, 1851), t. I, p. 425.

Les jacobins devaient avoir le dessus. Le lendemain, ils reparaissaient en force au Vaudeville, et, en dépit des représentations du commissaire de section, qui essayait de les rappeler au respect de la loi et de la liberté, contraignirent les acteurs à brûler devant eux la pièce retirée par l'auteur lui-même, qui, avec moins de prestesse à fuir, eût été inévitablement écharpé. Le ministre avait cru devoir intervenir et avait adressé une lettre au département, où il envisageait comme un véritable attentat ces cris de : Vive le roi ! cause inexcusable de tout ce désordre. « Ce sont des conspirateurs, dit-il, qui osent exprimer des vœux impies en souhaitant au roi un bonheur indépendant du bonheur national[1]. »

Chénier était un bon patriote, il défendait le présent contre le passé, tant pis pour ceux qui y trouvaient à redire. Mais Palissot, ce virulent, cet insolent champion de l'orthodoxie contre une philosophie audacieuse, qui n'avait pas reculé devant les personnalités les plus blessantes, avait-il à se récrier sur un couplet de vaudeville, était-il en droit de se plaindre, et que pouvaient alléguer ses nouveaux amis à sa décharge ?

C'est une excuse frivole, repartiront-ils, que de dire que M. Palissot a bien traduit J.-J. Rousseau sur la scène. M. Palissot eut tort ; les reproches mérités qu'il a encourus depuis vingt ans que son ouvrage est fait, ont bien expié cette faute, et ce n'étoit pas le cas de les rappeler, et surtout d'accabler un ami, dont le seul crime est d'avoir donné des ouvrages propres à fortifier l'esprit public, et qui ont réussi...

La défense manquait d'adresse. Elle prêtait le flanc à la riposte, qui ne se fit pas attendre et fut aussi verte que concluante.

1. Mallet du Pan, *Mémoires et correspondance*, t. I, p. 426.

Si M. Palissot s'est permis d'affliger ses collègues, en les livrant aux sarcasmes des grands et des petits, pourroit-on le plaindre aujourd'hui d'avoir donné matière à un couplet plus malin que piquant... *Ce n'est point une excuse frivole*, comme l'a insinué la Chronique, *de dire que M. Palissot a bien traduit J.-J. Rousseau sur la scène*; non, ce ne peut être une excuse frivole dans ce moment-ci : c'est dans le siècle où l'on travaille à établir la liberté, qu'on dit en vouloir le plus à ceux qui ont dénigré les apôtres et les défenseurs de cette même liberté, et de même qu'on va rechercher maintenant tout ce qu'ont fait autrefois les agens du despotisme, on ne peut oublier la manière dont certaines gens les flattoient jadis, et s'opposoient au progrès des lumières [1].

Malgré tout son savoir-faire Palissot fut déconcerté par le bien-fondé des ripostes, et ses partisans, pas plus que lui, ne trouvèrent d'arguments sérieux pour pallier cette faute manifeste de conduite et de logique. « Il ressemble, disait plaisamment Rivarol auquel on n'échappait point, à ce lièvre, qui, s'étant mis à courir entre deux armées prêtes à combattre, excita une risée générale [2]. »

Ces sortes d'exécutions, qui dégénéraient en batailles, menaçaient d'entrer dans les habitudes de ce public que l'on avait soin, d'ailleurs, de tenir dans un état de surexcitation à peu près permanent. A une représentation de *Richard Cœur de Lion*, l'acteur s'avise de substituer audacieusement, au nom du Cœur de Lion, celui de Louis : *O Louis! ô mon roi!* L'on connaît ce morceau fameux, si pathétique, où le serviteur du prince captif fait le serment de briser ses fers et de lui rendre sa couronne. Il y avait là, sans doute, plus qu'il n'en fallait pour exaspérer ceux que l'on défiait à ciel ouvert. Ce fut un transport dans les loges, qui s'accrut encore à la scène de la délivrance. Ces

1. *Affiches*. Du jeudi 1er mars 1792, p. 862.
2. *Œuvres* (Eugène Didier 1852), p. 219.

cris de joie, on le devine, furent accueillis par des cris de rage et de fureur. « Au feu! au feu! hurla-t-on du parterre. Le *Ça ira!* le *Ça ira!* » La salle dut être évacuée, seul moyen d'éviter une mêlée générale et un véritable carnage. Les jacobins, expulsés comme les autres, se donnèrent l'indemnité d'un *auto-da-fé*, et allèrent brûler la partition dans un café du Palais-Royal [1]. Mais ce n'était pas à la seule Comédie-Italienne que l'opéra-comique de Sedaine gonflait les poitrines et provoquait de frénétiques battements de mains.

... J'ai eu à Tournay, au théatre, un autre moment bien touchant et bien agréable, nous dit le très spirituel et très frivole prince de Ligne. J'y allais par hasard de Belœil [2], au premier moment de l'Émigration. On jouait *Richard cœur de Lion*. On me vit dans une loge attendri à l'air : *ô Richard, ô mon roi*. On m'applaudit à tout rompre. De vieilles et jeunes françaises se jetaient hors des loges ; tout le parterre composé de jeunes officiers français, sautèrent sur le théâtre pour l'assaut [3], ne cessant de crier : vive le Roi! vive le prince de Ligne! Je n'en pouvais plus. Il y eut un trait dans la pièce ou l'on promettait de venger le pauvre roi prisonnier : je m'avançai et il était vraisemblable qu'on m'y employât. Ce mouvement remarqué me valut encore des battemens de mains, qui ne finirent que pour s'essuyer les yeux inondés de larmes [4].

Si la France était minée jusque dans ses fondements, d'autres peuples avaient aussi leurs troubles et leurs orages, à commencer par la patrie du prince de Ligne. Deux

1. Welschinger, *Le Théâtre de la Révolution* (Charavay, 1880), p. 99.
2. La résidence préférée du prince de Ligne.
3. C'est probablement à cela que la *Chronique de Paris* fait allusion dans ce passage, relatif aux scandales de la représentation de *Richard*, aux Italiens : « ... Ailleurs, d'autres, s'élançant sur le théâtre, ont emporté, l'épée à la main, une citadelle de papier. » N° 137, p. 543. Mardi 15 mai 1792.
4. *Revue nouvelle* (1846), t. VII, p. 242. Fragments inédits des *Mémoires du prince de Ligne*.

ins auparavant, le Brabant était à la veille d'un soulèvement, et tout faisait prévoir des désordres sur la gravité lesquels il n'y avait pas à s'illusionner. Une jeune actrice française débarquait, à ce moment même, à Bruxelles. Elle n'avait rien de plus pressé que d'aller au théâtre. On y donnait *l'École des Pères*[1]. L'archiduchesse assistait à la représentation. L'oncle de la pièce dit, en parlant de la maîtresse de son neveu :

Commençons d'abord par chasser la princesse.

Le public se mit tout aussitôt à applaudir avec rage : il faisait l'application de ce vers à la gouvernante Marie-Christine[2], la propre sœur de Marie-Antoinette, qui partageait, dans l'esprit des Flamands, l'impopularité de son frère Joseph. « Vous arrivez dans un mauvais moment, » disait le prince de Ligne, en rencontrant le lendemain la jeune femme. Effectivement, la gouvernante des Pays-Bas autrichiens se verra forcée de fuir devant l'émeute[3]. Cette émeute était tout l'opposé de ce qui se passait chez nous. Nous faisions la guerre à l'absolutisme, à la noblesse, au clergé ; le Brabant, lui, s'était levé pour défendre, contre le souverain, ses privilèges, ses établissements religieux menacés par l'imprudent Joseph II, qui, n'ayant eu en vue que le bien, disait, à son lit de mort, avec une candeur toute allemande, au prince de Ligne : « Une folie générale semble s'être emparée de tous les peuples ; ceux du Brabant, par exemple, se révoltent parce que j'ai voulu leur

1. De Peyre.
2. Elle était femme du duc de Saxe-Teschen.
3. Lettre de Marie-Christine à l'archiduc, grand-duc de Toscane, Léopold. Coblentz, le 25 novembre 1789. *Louis XVI, Marie-Antoinette et Mademoiselle Élisabeth.* Lettres et documents publiés par M. Feuillet de Conches, t. III, p. 210, 215.

donner ce que votre nation demande à grands cris[1]. » Ainsi qu'en France, c'était au théâtre que le sentiment public se manifestait de préférence, sous les formes les plus diverses et parfois les plus burlesques. On donnait à Anvers, au Théâtre-Français, *l'Épreuve villageoise*. Le jockey de M. de La Fleur doit remettre à Denise un bouquet. Au lieu de cela, il s'avance avec un énorme médaillon suspendu à une chaîne non moins énorme, et, s'adressant à la donzelle : « Monsieur de La France, lui dit-il, m'envoie avec ce petit portrait. » Au même instant, les cris de : Vive Van-der-Noot ! retentissaient dans toute la salle, et Denise dut passer à son cou la chaîne et le portrait, qui, par sa largeur, ne ressemblait pas mal, ajoute la narratrice, à l'armet de Mambrin ; et c'était un redoublement de clameurs et d'enthousiasme, quand elle avait à faire face au parterre[2]. Ce Van-der-Noot était le héros et le champion de la multitude, une sorte de La Fayette brabançonnais qui, comme tant d'autres, ne devait pas se maintenir à la hauteur du rôle qu'il avait accepté[3].

1. Comte de Ségur, *Mémoires ou Souvenirs* (Didier, 1844), t. II, p. 448, 450. Le prince de Ligne était comme acclimaté chez nous, c'est ce qui explique « votre nation » s'adressant à un sujet autrichien, à un général de l'armée impériale. En fin de compte, le Brabant dut mettre bas les armes ; et s'il en fut ainsi, c'est qu'au lieu d'imiter la France, le belge n'avait travaillé qu'à river plus étroitement ses fers.

> S'il avoit comme nous, haï le despotisme,
> S'il avoit repoussé la voix du fanatisme,
> Si vers la liberté prenant mieux son essort,
> Il n'eût adoré qu'elle... il serait libre encore.
> Hélas ! il ne s'arma que pour changer de maîtres,
> Il ne chasse ses rois que pour venger ses prêtres.

Ronsin, *La Ligue des fanatiques et des tyrans*, tragédie nationale, en trois actes et en vers, représentée pour la première fois, le 18 juin 1791, sur le Théâtre-Molière, p. 21, 22 ; acte II, scène IV.

2. Madame Louise Fusil, *Souvenirs d'une Actrice* (Paris, Dumont, 1841), t. I, p. 95, 97, 98.

3. A l'enivrement succédera la satire. Nous citerons les suivantes, à cause de leur forme dramatique. *Histoire secrète et anecdotique de*

Il a été question plus haut du *Caïus Gracchus* de Chénier. Il y a là, comme dans *Charles IX*, des vers faits pour répondre à la passion de cette foule incessamment travaillée, que l'humiliation, l'avilissement de la royauté ne contentaient ni ne rassuraient. « Autour de nous veille la tyrannie ! » s'écrie Gracchus ; et le parterre de répliquer : « Oui, oui, aux Tuileries ! » Toutefois, dans la pensée de l'auteur, la véhémence des paroles de ce tribun, qui donnera sa vie pour affranchir le peuple du despotisme d'un sénat orgueilleux, avait une portée sur laquelle il ne fallait pas se méprendre ; il demandait la liberté pour tous, et il ne comprenait qu'un seul moyen de la conquérir : le meurtre lui fait horreur. Le consul Opimius est sur le point d'être déchiré par cette plèbe dont il vient lui-même de déchaîner les colères. C'en était fait de lui, si Caïus ne domptait pas la bête féroce. « Des lois et non du sang ! » s'écriait-il aux applaudissements de la salle entière, accueillant avec de chaleureuses clameurs ces conseils d'apaisement qui n'apaisaient rien [1]. Des lois ; mais en voulait-on ? une constitution avait été votée ; qui la prenait au sérieux, qui en acceptait les termes ? Emprisonnée dans les Tuile-

l'Insurrection belgique ou Van-der-Noot, drame historique en cinq actes et en prose, dédié à S. M. le roi de Bohême et de Hongrie. Traduit du flamand de Van-Schön-Swaart, gantois, par M. D. B. Alexandre L. Bertrand Robineau (dit de Beaunoir), Bruxelles, 1790. — *Les Fous de Séville*, comédie en cinq actes sur la Révolution belgique aux Pays-Bas, par M. Paul de Montreuil, 1790, in-8. — *Les Nourrissons de Schaerebeke* où les bonnes gens au Berceau, discutant souverainement les intérêts de la pieuse république belgique, avec l'illustre Van-der-Noot, le saint homme Van Cupen et la chaste Pineau : dialogue avec une gravure. S. N., 1791, in-8. *Catalogue de la Bibliothèque dramatique de Soleinne*, t. II, p. 184, 210, 217.

1. Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre français*, t. II, p. 189-194. Une seule voix protestait, du balcon, celle du conventionnel Albitte, qui y répondait par cette farouche transposition de mots : « Du sang et non des lois ! » Gerusez, *Histoire de la littérature française pendant la Révolution*, p. 177.

ries, où l'émeute allait la traquer, la royauté ne se méprenait pas plus que personne sur ses destinées prochaines. En mars, l'opéra de Méhul, *Adrien* était interdit parce que le spectacle du triomphe d'un souverain était une indécence innomable chez un peuple libre, indécence qu'aggravait ici l'exhibition de deux chevaux blancs appartenant à la reine, et choisis pour l'attelage de l'empereur romain. Ajoutons qu'il y avait récidive dans cette gracieuseté courtisanesque d'une reine, car Marie-Antoinette avait déjà prêté ses chevaux blancs pour traîner le catafalque des funérailles de Voltaire, ce qui, disons-le, n'avait pas mieux réussi auprès d'un clergé ombrageux, celui-là même qui, peu après, se séparait violemment de l'Église; et l'abbé Grégoire avait tonné contre cette manifestation, dont la vraie signification était, à ses yeux, le mépris de la religion [1].

1. *Discours préliminaire de l'Histoire des Sectes religieuses* (1810), p. 4. — *Voltaire et la Société française*, t. VIII, p. 496.

IX

LA JOURNÉE DU 10 AOUT — L'AMI DES LOIS — LAYA — LA CHASTE SUZANNE — BUZOT, ROI DU CALVADOS — GORSAS.

Nous n'écrivons pas une histoire de la Révolution, mais il fallait bien s'arrêter à cette date néfaste du 10 août 1792, qui était le triomphe de la violence, de la haine aveugle, de toutes les passions les moins justifiables. Les conséquences de cette sinistre journée furent l'avènement d'une anarchie que la peur seule pouvait maintenir, de cette terreur qui tint à honneur de s'appeler par son nom. Désormais, nul n'osa bouger, articuler un mot imprudent. Le théâtre s'était presque substitué à la place publique envahie par une populace effroyable. C'était là que tous les courants de l'opinion se faisaient une trouée, et nous avons vu avec quel acharnement le parti triomphant s'était appliqué à étouffer ces protestations enflammées. Toutes les pièces qui pouvaient déplaire furent proscrites, et ce fut alors qu'il se créa un théâtre véritablement révolutionnaire, curieux au point de vue de l'état des esprits et des mœurs, sans talent, encore plus sans génie, où l'on s'efforcera exclusivement d'exalter le sentiment national par la haine de l'étranger, le récit incessant des complots de Pitt et Cobourg, les armements moins chimériques de la Prusse et de l'Empire, dont les imaginations voyaient déjà les légions envahir nos frontières.

L'horrible journée du 2 septembre venait mettre le comble à l'effarement de la population paisible, complètement atterrée par les derniers événements. La force des choses tint fermés les théâtres : ils ne se rouvrirent que lentement, timidement, avec la perspective de n'être hantés que par un public hésitant et clairsemé. Le 12 novembre 1792, on représentait, sur la scène de la rue Richelieu, une comédie en deux actes, dont le seul titre était un terrible rappel à ce drame lamentable que couronnait l'internement de la famille royale au Temple, *le Patriote du Dix-Août*.

Elle était d'un tout jeune homme, et c'est là son excuse, le fils d'un procureur au parlement de Bretagne, Hyacinthe Dorvo, et ne se recommandait hélas ! ni par l'honnêteté des intentions ni par les qualités de l'écrivain. Aussi nous bornerons-nous à en signaler l'existence. Nous procéderons différemment avec *la Journée du 15 août ou la Chute des tyrans*[1], composition monstrueuse et non moins inique, dont les auteurs voudraient bien être pris pour les narrateurs officiels de ce funèbre événement. La prétention n'était pas nouvelle ; nous l'avons rencontrée déjà, et tout aussi plausible, en 1789, chez les tyrtées de la journée du 14 juillet. La postérité n'en est plus à édicter son arrêt définitif à l'égard de Louis XVI, et elle est unanime à reconnaître en lui les dons privés du sage, l'héroïque abnégation du chrétien. Ce n'est pas tout à fait sous ce jour que nous le représentent les citoyens Saulnier et Darrieux. Ce prince indécis et trop faible est un fourbe ; ce roi dont on vante la bonté, une bête féroce. Il s'informera auprès de Pétion et de Rœderer, ses confidents suspects, si toutes les me-

1. Drame en quatre actes mêlé de chants et de déclamation. Paroles des citoyens Saulnier et Darrieux ; musique du citoyen Kreutzer. Pour être représentée sur le théâtre national (l'Opéra), le... (Maradan, an II).

sures sont prises de manière à ce que, cette fois, le triomphe ne puisse lui échapper. « Je ne veux pas confier mes destins aux hasards d'un combat. Charles IX ne réussit dans ses hardis projets que parce qu'il sut cacher la foudre dans l'ombre et le silence de la nuit, c'est à l'exemple de ce monarque prudent que je veux frapper des coups sûrs... »

Le souvenir exécré de ce roi de la Saint-Barthélemy sera misérablement évoqué à toutes les pages de ces pamphlets immondes, comme si la bonté, l'humanité bien connues de Louis XVI n'eussent point donné le démenti le plus éclatant à de tels rapprochements. Un certain Quiney, dans un drame sur le même sujet, prêtera au roi ces horribles paroles : « Que la nature frémisse aux coups que nous allons porter ... à l'exemple de Charles IX, que mon fer se plonge dans le sang du peuple ..... le carnage seul peut assouvir la vengeance des rois[1]. » L'on croirait rêver, à la lecture de ces atrocités dictées par la plus folle rage.

Pétion était alors dans tout le fort de sa popularité. En juillet 1792, aux fêtes de la Fédération, la garde nationale inscrivait au-dessous de sa cocarde : Pétion ou la mort ! La rudesse avec laquelle il remplit sa mission, au retour de Varennes, pouvait être une attitude ; mais, s'il fut attendri, il n'y parut guère. A titre de maire de Paris, il avait à protéger Louis XVI contre l'attaque imminente d'une multitude préparée de longue main. Il fallut bien se transporter aux Tuileries, et le double rôle qu'il avait à jouer devenait assez embarrassant, lorsque l'Assemblée le sortait de peine en le mandant à sa barre. Cet appel avait pour motif apparent le bruit de son internement au château.

1. *La Journée du* 10 *août ou le Siège des Tuileries*, drame en trois actes et en prose, avec une préface en vers.

Une députation de l'Hôtel de ville, sur cette rumeur, venait s'emparer de lui, et une garde de trois cents hommes lui était donnée par la nouvelle commune, autant, il est vrai, pour l'empêcher d'agir que pour le protéger. Nous n'en sommes pas encore là, et le maire de Paris, que le roi pense lui être dévoué, ne songe qu'à assurer le pouvoir dans ses mains. Il s'en ouvre à Rœderer, dont la conduite, dans cette passe délicate, a été appréciée des anarchistes aussi bien que des monarchistes avec plus de sévérité que de stricte équité. Il leur faut un soliveau, ce sera d'Orléans, On déchaînera les deux partis l'un contre l'autre ; les mesures sont si bien prises que la faction populaire ne peut manquer d'être écrasée. Mais, au moment de la victoire, le tyran et sa famille seront immolés par les amis d'Égalité : Pitt complotait avec eux[1]. « L'Assemblée, dit Pétion, est entourée d'assassins, qui, au premier signal, se jetteront sur la Montagne. Leurs coups dirigés par Brissot et nos autres amis, nous délivreront de ceux qui voudroient apporter quelque obstacle à nos desseins. » Quelque certain qu'il soit du succès, Pétion n'est pas sans soucis. Il n'oublie pas qu'il se joue à des adversaires redoutables, et à leur chef surtout, dont il fait le portrait avec une admiration naïve, qui étonnera moins, quand on saura qui elle vise.

Il faut l'avouer, si mon cœur est susceptible de quelque crainte, eux seuls (les Jacobins) sont capables de me l'inspirer. Cette secte redoutable, dont je n'augmente le nombre que par politique, renferme des talens dangereux. Ils ont des hommes dans leur sein dont le génie profond, impénétrable, sut toujours pénétrer et déjouer les conspirateurs. Il en est un surtout qui fut toujours fatal aux ambitieux; tranquille et froid spectateur des événemens les plus terribles, calme au sein des orages; dont le caractère ne se démentit jamais;

1. Toujours Pitt et Cobourg.

qu'aucune séduction ne peut ébranler; qu'aucune circonstance ne peut abattre, et dont l'*incorruptible* vertu fait enfin mon désespoir; voilà l'homme qui m'intimide quelquefois[1]...

La secte ce sont les Jacobins; aux termes de l'éloge, on a reconnu Robespierre. L'impression de ce drame est datée de l'an II; mais elle ne peut être antérieure aux premiers jours de juin 1794[2], époque de la proscription des Girondins. Les auteurs, en hommes habiles, ne frappaient donc que des gens à terre[3] et savaient bien ce qu'ils faisaient en exaltant, par la bouche même de Pétion, l'homme incorruptible dont ils croyaient la puissance à l'abri de toute atteinte. Pétion, est-il besoin de le remarquer, n'était pas de taille pour le rôle qu'ils lui assignent, et c'est bien gratuitement qu'on en fait ici un Cromwell rêvant d'asseoir sa domination sur les cadavres de ceux mêmes qui avaient été ses complices, sinon ses amis. La reine n'était pas moins préoccupée que le roi des suites de cette conspiration contre ses peuples; elle interroge, de son côté, le maire de Paris qui lui affirme que c'en était fait de la faction populaire[4]. Mais le roi, que fera le roi, dont les hésitations trop connues peuvent compromettre

1. Acte Ier, sc. II.

2. Il ne faut pas perdre de vue les perturbations apportées dans le classement des mois par le calendrier républicain. L'ère nouvelle ne comprend que trois mois et onze jours, de 1793; les huit mois suivants et vingt-quatre jours en plus, appartiennent à 1794.

3. Ils mettront dans la bouche de Marie-Antoinette ces paroles dont le but trop sensible était de faire des plus illustres chefs de la Gironde autant de gens vendus à la cour. « Toujours de la faiblesse, dit-elle au roi. Eh! qu'avez-vous à redouter, quand Vergniaud, Guadet, Gensonné, Brissot et la majorité de la Chambre est pour vous. » P. 16. Acte II, sc. v.

4. S'il fallait en croire une note de Condorcet, le 9 août, Pétion venait à onze heures aux Tuileries, il y restait seul avec le roi jusqu'à minuit. En sortant du cabinet, Louis XVI disait à ceux qui étaient rassemblés dans les salons : « Soyez tranquilles, Messieurs, monsieur le maire m'assure que tout se pacifie. » *Mémoires*, t. II, p. 205.

les plans les mieux conçus? « Le roi n'est plus le même, répond Pétion : ce n'est plus cette âme faible et timide; il ne parle que de vengeance, il demande la tête de tous les chefs de parti... » Un député de la Montagne se présente au château; il a forcé la porte, malgré la résistance des huissiers. Il veut interpeller le roi, lui demander compte de sa conduite plus qu'équivoque. Pourquoi ces troupes étrangères, qui devaient être reléguées loin de Paris qu'elles menacent? Pourquoi ces agglomérations armées d'hommes suspects, d'ennemis jurés de la liberté du peuple? Indigné, irrité de ces propos insolents, Louis, cette fois, parlera en maître : assez et trop longtemps il a été la dupe et le jouet des agitateurs et des factieux; il est résolu à secouer ce joug honteux, la loi lui donne le droit d'examiner les décrets de l'Assemblée et de les suspendre quand il le juge à propos, il usera de son droit: « Nous avons juré respectivement la Constitution, et rien que la Constitution. — Vous osez parler de sermens, s'écrie le représentant du peuple, vous qui les avez tous trahis! Vous qu'on a vu fuir lâchement vers ces conspirateurs qui ravagent aujourd'hui nos frontières! Non, le peuple ne croit plus aux promesses des rois!... » Les serviteurs dont le prince est entouré s'élancent vers l'audacieux et veulent le saisir; mais il se dégage, s'empare du sabre de l'un d'eux et met en fuite ce vil troupeau d'esclaves. Cette scène révoltante, ces provocations jusque dans son propre palais, ne pouvaient que raffermir le roi dans ses projets d'affranchissement et de revanche. Il est déterminé à écraser une faction indomptable, de laquelle il a tout à redouter s'il ne la prévient point. La reine, enchantée de le trouver dans ces dispositions, fait apporter une corbeille remplie de poignards, qu'elle distribue à ceux qui l'entourent et que lient les plus effroyables serments.

Cependant les événements se pressent, le peuple est en armes; le commandant général de la garde nationale, Mandat, homme énergique et résolu, vient d'être massacré. Appelé par la Commune qui voulait l'interroger sur les dispositions prises au château, ignorant d'ailleurs le renouvellement de la municipalité, il avait cru ne pouvoir décliner un ordre aussi formel et s'était rendu à l'Hôtel de ville, non sans hésitation. A l'aspect seul de ces figures sinistres, il se jugea perdu. Accusé par mille voix d'avoir autorisé les troupes à tirer sur le peuple, il était arrêté tout aussitôt et envoyé à l'Abbaye; mais on ne le laissait pas aller jusque-là, et il tombait égorgé sur les degrés de la Maison de ville. Son commandement passait aux mains de Santerre, qui en devait faire un tout autre usage. Les illusions étaient grandes aux Tuileries. Marie-Antoinette, dans un monologue, qui n'est qu'un rabâchage de tout ce que lui prêtent les infâmes libelles dont on infestait Paris, ne pouvait contenir les féroces transports d'une haine si longtemps inassouvie.

Mes vœux sont enfin exaucés, s'écriait-elle; l'heure de la vengeance a sonné!... Médicis, pour de moindres forfaits, immola des milliers de victimes; et moi, je balancerois à tout faire égorger, lorsqu'on attente à la majesté royale, lorsqu'on veut me ravir le sceptre, la couronne!... Périsse plutôt toute la nation, que de voir échapper une seule victime à ma fureur! Je te l'avois promis, ô ma mère! que je la couvrirois d'un deuil éternel, cette terre ennemie. Quitte le noir séjour et viens goûter, avec ta digne fille, le doux plaisir de la vengeance[1].

1. P. 40. « Acte IV, sc. Ire. Cette pièce est, en définitive, un drame lyrique que Kreutzer avait mis en musique. L'air suivant venait comme appoint aux paroles qui précèdent :

Oui, j'ai soif de ton sang, peuple ingrat et rebelle ;
Il faut que, sous mes yeux, on le verse à grands flots :
Je veux que dans Paris en ce jour il ruisselle,
Que les maisons ne soient que d'horribles tombeaux...

Mais Rœderer viendra refroidir tout ce délire[1]. La mèche a été éventée. Les Marseillais et les Bretons, prêts à donner dans le piège qui leur était tendu, au moment où ils allaient se précipiter, tête baissée, sur les canons du Pont-Neuf, étaient avertis par un jacobin qui les exhortait à attendre le jour, s'ils voulaient échapper à une mort trop certaine. « Mais Pétion, que fait-il ? » demanda la reine. Le procureur syndic répondait qu'il avait été mandé par un décret; que le peuple, dont il était l'idole, lui avait donné une garde nombreuse. Qu'il n'y avait pas, toutefois, à se préoccuper de ces mesures; que les hordes populaires ne pouvaient manquer de se porter en masse vers le palais, et que c'allait être l'heure de leur destruction. Rœderer avait à peine achevé, qu'apparaissait, les traits livides, les vêtements en désordre, un chevalier « du poignard » annonçant le massacre de ses camarades surpris dans les Champs-Élysées, et exterminés par un groupe de patriotes. Lui seul avait pu échapper à cette boucherie. « C'en est fait, nous sommes trahis, perdus ! dit le roi en tombant dans un fauteuil. — Lâche ! s'écrie Antoinette, qui défendra tes droits et ta couronne ? » Elle lui met un pistolet dans les mains et veut l'entraîner[2]; l'émeute, durant cela, hurlait au dehors, exigeant qu'on lui ouvrît et menaçant d'enfoncer les portes. Une décharge générale a lieu du château, et l'on entend, au milieu des gémissements des blessés, un chœur du peuple, et ce vers étrange dans la bouche d'assaillants :

1. Une chose qui peint bien l'époque et son incurable futilité. L'on fut moins frappé de ce que venait apprendre Rœderer que de son habit de drap de Silésie, vert pomme, « qui contrastait assez avec les graves et tristes fonctions dont il était chargé. »

2. Historique. « C'est ici, Monsieur, qu'il faut défendre le trône ou mourir. »

O ciel ! la trahison partout nous environne[1] !

et qui, sans doute, eût été plus à sa place dans celle de cette royauté effarée, autour de laquelle se serrent quelques fidèles déterminés à périr à ses côtés. Où était la trahison, quand, le 26 juillet déjà, un soulèvement devait avoir lieu et n'échoua que grâce au peu d'entente des conjurés ? La déchéance était débattue dans les clubs, et Pétion, le 3 août, venait la réclamer devant le Corps législatif, au nom de la commune et des sections. Les fédérés marseillais, qui avaient une première fois manqué leur coup, comptaient bien avoir leur revanche, ils étaient résolus, jusque-là, à ne point sortir de Paris. Tout le monde était plus qu'édifié sur la gravité de la situation, le dénouement inévitable de cette lutte inégale. Le ministre de la justice, Vaublanc, réduit à l'impuissance, envoyait un message à l'Assemblée pour dégager toute responsabilité. Mais la parole était à l'insurrection qui déclarait, au nom de quarante-sept sections que, si la déchéance n'était pas prononcée le jour même, le château serait assailli. L'Assemblée flottante, en réalité, acquise au mouvement, mandait le procureur syndic du département et le maire, qui ne pouvaient, quel que fût le fond de leur pensée, promettre que de faire de leur mieux pour museler une bête féroce que les phrases n'arrêtent plus, une fois déchaînée. Cependant, la lutte était engagée, et Marie-Antoinette, qui nous semble bien opiniâtre dans son optimisme, de s'écrier :

Le sang ruisselle enfin : quel plaisir je ressens !

Il ne s'agissait plus de triompher, mais de fuir pour ces princes délaissés, trahis par leur fortune, par leur faiblesse

1. P. 43-45. Acte IV, sc. III.

ou l'impéritie de leurs défenseurs. Un évêque vient supplier le roi de ne pas exposer plus longtemps sa personne sacrée; mais la reine résiste; et, tandis que Rœderer se perd dans la foule et va rejoindre le duc d'Orléans, pour lequel, comme Pétion il travaille occultement[1], Louis XVI est entraîné, malgré les efforts de son héroïque moitié; car, quelque haine qu'elle inspire à ces misérables folliculaires, ils ne peuvent se défendre de l'inconsciente admiration que leur inspire la vaillante fille de Marie-Thérèse. Quoi qu'il en soit, le combat devient de plus en plus acharné. Les chevaliers du poignard, des prêtres même traînent des canons et tirent par les fenêtres, les portes sont brisées, les Marseillais poursuivent les Suisses qu'ils écrasent. Alors le peuple brise le trône et tout ce qui se trouve sous sa main : l'ennemi est dispersé ou anéanti, qu'il lui faut encore des victimes, et ses chefs ont de la peine à lui faire comprendre qu'il n'a plus qu'à rentrer le sabre dans le fourreau, et à se reposer sur ses lauriers.

Ne les cherchez plus, mes amis, s'écrie un député, ils ont fui lâchement dans le sein de l'Assemblée; ils échappent à votre courroux, conservez-les pour un plus grand supplice.

1. En quelque sorte prisonnier à l'Hôtel de ville, Pétion n'eut pas à assister aux dernières péripéties de ce drame lamentable. Le rôle de Rœderer fut tout autre. Il essaya de faire entendre raison aux insurgés, en les exhortant à nommer vingt députés chargés de leurs demandes auprès du prince. A la garde nationale, il prescrivait de repousser la force par la force; mais il parlait à tous gens décidés à ne pas user de leurs armes, s'ils n'étaient pas disposés à les tourner contre le roi. Après ce double échec, il vole aux Tuileries, où le mot de déchéance n'était plus à prononcer. Quel conseil donner, si ce n'était de se réfugier au sein de l'Assemblée? La reine, qui ne se croyait pas si complètement abandonnée, voulait qu'on défendît le château. Mais le roi avait pris son parti, il dit en se levant : Marchons; et suivit Rœderer. C'était le seul moyen d'éviter le massacre du roi et de la famille royale : Rœderer pouvait-il plus, pouvait-il autre chose? Mignet, *Histoire de la Révolution française*, t. Ier, p. 279, 280, 281. — Condorcet, *Mémoires*, t. II, p. 339, 340, 341.

Le glaive de la loi va bientôt les frapper. La déchéance du despote est déjà prononcée, malgré les obstacles de ses complices, bientôt suivra le juste châtiment qu'il a trop provoqué par ses forfaits et ses scélératesses. Consolez-vous, les mânes sanglantes de vos pères seront apaisées. Le sang que vous coûte la victoire sera vengé. C'est de ce sang si lâchement répandu que va naître la République, cet effroi des tyrans [1].

Ce poème monstrueux a cela de curieux qu'il est l'expression de ce que la Montagne voulait que l'on crût sur les événements décisifs du 10 août, un mensonge impudent et bête, flattant les puissants du jour et les passions sanguinaires d'une population dont on avait de longue main perverti la droiture et la générosité naturelles. L'impression du livret avait, en tous cas, précédé la représentation qu'il annonce sans la préciser. Les uns ont dit que cette représentation eût lieu en 1793, à l'Opéra [2], d'autres, le 10 août 1795 [3]. Mais ces deux dates sont également inadmissibles. Un arrêté du comité du Salut public, du vendredi 2 avril 1794 (13 germinal an II), décidait que *la Journée du* 10 *août* serait représentée immédiatement après *la Réunion du* 10 *août* [1]. Elle n'eût pu, telle

1. Acte IV, scène III à VII.
2. Welschinger, *le Théâtre de la Révolution*, p. 491.
3. Castil-Blaze, *l'Académie impériale de musique*, t. II; p. 48, 132.
4. 13 germinal an II. Présents : Barère, Carnot, Collot d'Herbois, Robespierre, Prieur, Billaud-Varennes, Couthon, Saint-Just, Lindet. Le comité de Salut public arrête que la pièce intitulée : *la Journée du* 10 *août*, par le citoyen Saulnier, sera représentée sur le théâtre de l'Opéra immédiatement après celle de *la Réunion du* 10 *août*. Le présent arrêté sera envoyé sur-le-champ à l'administration de l'Opéra pour qu'elle eût à s'y conformer. AF. II, 48; p. 24. *La Réunion du* 10 *août*, qui la devait précéder, était une sans-culottide en cinq actes destinée à être jouée concurremment à l'Opéra, l'Opéra-Comique et au ci-devant Molière. Ce dernier théâtre, plus preste, la représentait, le jeudi 13 mars 1791. L'Opéra-National la donnait, à son tour, avec un luxe de mise en scène qui dénotait le zèle ou la peur des directeurs et des coryphées. Voir de curieux détails sur ces solennités patriotiques. *Journal de Paris*. N° 112, p. 1788; n° 165, p. 1879, 1880.

qu'elle nous est parvenue, être jouée qu'après la chute des Girondins et de ce même Pétion si populaire encore à l'époque où nous sommes ; car les coups de pied de l'âne ne vont trouver que les gens à bas. Les éloges prodigués à l'incorruptible Robespierre indiquent assez que le tyran avait fait alors le vide autour de lui et écrasé ses anciens amis devenus d'irréconciliables adversaires. Cependant, le comité de Salut public, se déjugeant, rapportait son précédent décret, le jeudi 3 juillet[1], et il n'allait plus être question de *la Journée du* 10 *août*, sans que nous ayons pu savoir la cause déterminante de ce brusque revirement. Trente jours après, il est vrai, c'était la Révolution de Thermidor. Une pièce où l'on déifiait M. de Robespierre, n'eût pas été soufferte, en admettant que les auteurs eussent voulu courir les chances de la représentation.

Le temps des atermoiements et des tendances modérées était passé, et les optimistes, qui avaient rêvé une rénovation sans secousses, n'en étaient plus à entrevoir l'épouvantable abîme au fond duquel une fatalité sinistre précipitait le pays. La royauté détrônée et prisonnière aurait-elle son retour de fortune, et l'heure des représailles sonnerait-elle un jour? Tel devait être le commun souci des vainqueurs comme des vaincus. En pareil cas, pour une faction sans scrupules et sans entrailles, l'hésitation n'était pas possible, et l'extermination des princes qui, même dans

1. 15 messidor an II (jeudi 3 juillet 1794). « Présents : Barère, Carnot, Collot d'Herbois, Couthon, Prieur, Billaud, Saint-Just, Rosbespierre, Lindet. Le comité de Salut public, vu le rapport de la commission de l'instruction publique, rapporte son précédent décret, arrêté qui autorisait la représentation, sur le théâtre de l'Opéra-National, de *la Journée du* 10 *août* 1792 *ou la Chute du dernier de nos tyrans*, drame en quatre actes, mêlé de chants et de déclamation. » Même source que plus haut et même page. Nous sommes redevables de ces deux curieuses pièces à M. Alfred Bégis, dont la compétence sur l'époque révolutionnaire est bien connue.

eur prison, étaient pour leurs geôliers une cause de perpé-
uelles appréhensions, devenait une nécessité implacable.
Le procès de Louis XVI ne pouvait avoir qu'une issue, et
'infortuné monarque, moins que personne, n'avait gardé
l'illusions à cet égard. Cependant, les esprits fermentaient,
a conscience des honnêtes gens s'indignait ; l'on se disait,
'on se répétait que la Convention n'avait pas mandat pour
ın pareil acte, que la majorité de l'Assemblée s'était pro-
ıoncée avec de tels sentiments de haine, qu'elle s'était
elle-même frappée d'incapacité.

L'on venait de représenter au théâtre de la Nation
3 janvier 1793), une pièce en cinq actes, d'un jeune auteur
plein de courage et d'intrépidité, qui, sans être un chef-
l'œuvre, allait remuer la foule et réveiller sa pitié pour les
ıugustes captifs. *L'Ami des lois* est une satire virulente,
ıudacieuse contre les tyrans du jour, contre de misérables
ımbitieux qu'aucun crime n'eût fait reculer, maîtres
suprêmes d'une populace qu'ils savaient manier et dont ils
se feront un levier. L'auteur ne craint pas de s'attaquer aux
chefs d'emploi : *Duricrane*, c'est « l'Ami du peuple, » c'est
Marat. *Nomophage*, c'est Robespierre : le public trouvait
ın portrait dans chaque personnage. Le poète lève et
déchire les masques et met à nu les visages de ces anar-
chistes sans vergogne, de ces pêcheurs en eau trouble,

> Qui pour faire haïr les plus beaux dons des cieux,
> Nous font la liberté sanguinaire comme eux.

Cet ouvrage honorable, où les tirades à effet abondent, est
ans action et ne doit être considéré qu'au point de vue
l'une tentative généreuse, désespérée et non sans péril,
ur l'opinion. Mais eût-elle été une œuvre cornélienne,
ıu'elle eût été insuffisante à contenir le torrent déchaîné.
Toutefois, ces évocations, ces objurgations magnanimes

débitées devant un parterre nerveux, républicain farouche mais non fermé, dans son ensemble, à toute miséricorde, ne pouvaient manquer d'émouvoir, de révolter le bon sens, le sens droit de ces assemblées houleuses, capables de tout, même de s'attendrir. Et les treize représentations de *l'Ami des lois* (du 2 au 14 janvier) coïncidant avec les diverses phases de cet autre drame dont l'enceinte de la Convention allait être le théâtre, apparurent aux meneurs comme une incitation effrontée au désordre, à la révolte, qu'il était plus que temps de museler et d'étouffer.

Dès le lendemain, un journal républicain, qui commençait à comprendre la gravité de la situation, s'efforçait de plaider la cause du poète et de son œuvre, de prémunir le public contre des excitations qui n'étaient que trop présumables. « On fait craindre, écrivait-il, pour les représentations suivantes, on répand déjà que Forlis est tel anarchiste, Duricrâne tel journaliste. Il est impossible, il est vrai, de ne pas reconnoître quelques individus dans des pièces à caractère ; d'ailleurs, où seroit la liberté, si on ne pouvoit pas jouer, comme sur le théâtre de la Grèce, les hommes d'État et les orateurs populaciers. La comédie *politique* est un genre qui nous manquoit, et cet heureux coup d'essai de Laya pourra produire des imitateurs[1]. » La *Chronique* se demande avec candeur où serait la liberté, si le poète satirique ne pouvait, en toute franchise, dire leur fait aux intrigants de tous étages et aux vils flatteurs de la populace. Mais elle savait bien que la liberté n'était qu'un mot, qu'elle avait sombré sous les violences des Catilina qui gouvernaient Paris et la France.

On se plaît chaque jour à répandre, disait-elle, à la date du 10, que l'on doit se tuer au théâtre de la Nation, à la repré-

1. *Chronique de Paris*. N° 4, p. 16. Vendredi 4 janvier.

sentation de *l'Ami des loix ;* ces bruits n'ont pu diminuer l'affluence des spectateurs qui est prodigieuse. On a bien remarqué quelques-uns de nos entrepreneurs d'émeutes, et des fabricateurs d'anarchie ; mais ils sont réduits au silence par une majorité aussi respectable qu'imposante. On assure que cette pièce sera donnée gratis, et ce sera une nouvelle obligation que les vrais patriotes auront au jeune auteur de cette pièce, et aux acteurs courageux du théâtre de la Nation. L'auteur a toujours été obligé de paroître, et a reçu chaque fois les témoignages les plus flatteurs de l'estime de ses concitoyens.

Le journaliste nous paraît bien dédaigneux à l'égard de ces entrepreneurs d'émeutes et de ces fabricateurs d'anarchie, qui allaient être et étaient déjà, à peu de chose près, les maîtres. Danton, Chaumette, secondés par le brasseur Santerre, « le général mousseux, » comme on l'appelle, dénoncent l'œuvre criminelle aux jacobins, à la Commune. Laya, qui se rendait compte du danger et voulait le prévenir, s'avise alors de dédier sa comédie à la Convention. « Citoyens législateurs, ce n'est pas un hommage que je vous présente, c'est une dette que j'acquitte. *L'Ami des lois* ne peut paraître que sous l'auspice de ses modèles. » Si Manuel, enthousiasmé, fut d'avis d'envoyer *l'Ami des lois* au comité d'instruction publique, par contre, le paradoxe sembla fort à Prieur, qui s'écria : « Je n'ai encore entendu parler de *l'Ami des lois* que par l'opinion et les papiers publics. J'ai vu dans un extrait ces mots : *Aristocrate, mais honnête homme !* Je demande comment on peut être honnête homme et aristocrate[1]. » Après quatre épreuves moins paisibles que ne le prétend Laya, la Commune, rassemblée, décide la suspension de la comédie. Elle y avait été provoquée

1. *Moniteur universel.* Samedi 12 janvier 1793 ; suite de la séance du 10 janvier. Voici le vers de Laya :

Aristocrate, soit, mais avant honnête homme.

par l'initiative de deux sections. Celle de la Réunion élisait des commissaires chargés d'inviter le conseil général, tout « en respectant la liberté de la presse et les opinions individuelles, » à examiner si, dans les circonstances présentes, il ne conviendrait point de suspendre ou d'empêcher la représentation d'une pièce qui devenait un instrument dans les mains des fauteurs de désordre. La section de la Cité arrêtait, de son côté, que : « considérant la licence effrénée que se permettent les directeurs des divers spectacles en donnant des pièces dont l'incivisme ne peut que compromettre l'esprit public, » le corps municipal serait invité à veiller à ce qu'il ne se passât rien de contraire aux principes du vrai patriotisme et des bonnes mœurs[1]. La suspension, décrétée par le conseil général, le 11 au soir, l'était, le lendemain matin, par le corps municipal. Presque aussitôt, les comédiens français venaient annoncer à ce dernier que la foule se portait à leur théâtre, et demandaient quelles mesures étaient à prendre pour prévenir toute collision. Chambon, le maire de Paris, dit qu'il se rendait à la Comédie, et qu'il ferait respecter les arrêts du conseil. Il s'abusait étrangement, et c'allait être l'écueil où allait échouer sa popularité et sa fortune de tribun. Laissons parler le *Moniteur*, dont le seul énoncé des faits a son intérêt et son éloquence :

La commune avoit défendu la cinquième représentation de *l'Ami des lois*... mais l'affiche étoit connue, et avoit attiré un immense concours : la défense étoit presque généralement ignorée. A l'heure où l'on prend les billets, le maire vient annoncer l'arrêté pris le matin au Conseil général. Le mécontentement et le désir de voir la pièce annoncée, éclatèrent de toutes parts. Quelques voix perdues dans l'immensité, crioient

1. *Moniteur universel*. Dimanche 13 janvier. Commune de Paris du 10 janvier.

bien : à bas *l'Ami des lois*, le vœu contraire les étouffoit. Pendant qu'une députation, à la tête de laquelle étoit l'auteur de la comédie, se rendoit à la Convention, le général Santerre arriva à la tête de la force armée de la *Réserve*. Il sembla vouloir parler sur la place du Théâtre ; mais n'ayant pas obtenu le silence qu'il sollicitoit de la main, il mit pied à terre, et rejoignit le maire dans la salle. On annonça que la pièce ne seroit point jouée. Les patrouilles circulantes balayèrent insensiblement la foule. Cependant ceux qui occupoient déjà les places au spectacle, insistoient pour la représentation. Chambon s'étoit difficilement fait entendre, et n'avoit rien obtenu. On ne lui avoit pas permis de retourner vers le Conseil général. De son côté, Santerre avoit essayé de parler, et n'avoit pas pu achever une phrase. Le décret de la Convention, qui ne reconnoît point à la Commune le droit de censurer les pièces de théâtre, arriva. On joua *l'Ami des lois ;* les spectateurs se dédommagèrent en applaudissemens.

Chambon, assailli dans sa voiture, avait dû griffonner une lettre à la Convention, que Laya s'empressa de porter à sa barre, et à laquelle il joignait une protestation énergique contre l'abus de pouvoir dont il était l'objet[1]. Cette protestation, habile en dépit de sa violence, mettait à nu les véritables visées de cette Commune qui bientôt ne tolérerait plus d'autorité à côté et encore moins au-dessus d'elle : elle se défendait d'avoir fait acte de censeur ; mais l'auteur de *l'Ami des lois,* par un réel mouvement oratoire, démasquait ses desseins, dévoilait l'excès et l'odieux de ce despotisme brutal.

1. « Citoyen président, écrivait-il, je suis retenu au Théâtre-François par le peuple, qui veut que la pièce de *l'Ami des lois* soit jouée. Un arrêté du corps municipal, en conformité de celui du conseil général, irrite les esprits, une députation des citoyens se porte en ce moment à l'Assemblée nationale. Je vous prie de prendre en considération cette députation, dont le peuple attend les effets avec impatience. Je suis bien convaincu que l'espérance d'obtenir une décision favorable est la seule cause qui l'engage à rester réunie autour du Théâtre-François. *Moniteur universel*. Lundi 14 janvier ; suite de la séance du vendredi 11. Lettre du Maire de Paris.

Comment justifiera-t-elle cette Commune (et je dénonce le fait), l'ordre qu'elle vient d'intimer aux comédiens à l'instant où je partois pour me présenter devant vous? Cet ordre porte que les comédiens seront tenus de lui soumettre, tous les huit jours, le répertoire de la semaine, pour censurer, arrêter ou laisser passer les pièces de théâtre au gré de ses caprices. Ainsi l'ancienne police vient ressusciter sous l'écharpe municipale. Comment se justifiera-t-elle, cette Commune, d'oser regarder et de faire courir des comédiens comme ses valets? de les avoir mandés, il y a quatre jours, pour les tancer de ce qu'ils venoient de représenter *le Cid* (parce que, dans ce chef-d'œuvre, il y a un rôle de roi), tandis qu'elle tolère sur d'autres théâtres[1] *le Cid* et *l'Orphelin de la Chine?*... Oh! sans doute il est temps de s'élever contre ces modernes gentilshommes de la Chambre! Où en sommes-nous donc, citoyens, si celui qui prêche l'obéissance aux lois est condamnable?

On avait répandu le bruit qu'il était l'instrument du ministre Roland, qui l'avait payé pour écrire une comédie où seraient évoqués et conspués les chefs d'un parti violent et sanguinaire.

Je ne connois point, je n'ai point vu ce citoyen que des échos d'imposture ont déjà proclamé le rémunérateur de mon civisme. Que celui qui achète ma plume se présente, qu'il parle, s'il l'ose[2]! Elle ne sera jamais vendue cette plume qu'au saint amour des lois et de la liberté!

C'était là une abominable calomnie, à laquelle personne ne crut. Pour le reste, Laya pouvait être moins sincère, et il ne trouva que des incrédules à ce passage où il se défend de toute intention d'allusion.

Non, je n'ai point fait, comme on ose le dire, de mon art, qui doit être l'école du civisme et des mœurs, la satire des

1. Au théâtre de la rue de Richelieu.
2. Ce mouvement manque de justesse. Celui qui aurait acheté sa plume eût été son complice, en l'accusant il s'accusait : il eût été le dernier qui l'eût dénoncé.

individus. De traits épars dans la Révolution, j'ai composé les formes de mes personnages, je n'ai point vu tel et tel; j'ai vu es hommes.

Laya demandait à être admis à la barre de l'Assemblée, ce qu'il obtint; mais il dut se retirer devant les vociférations d'une minorité exaspérée. La séance de la Convention du 14 est remarquable et peint le parti jacobin des pieds à la tête, dans sa violence et, tout autant, une élasticité d'argumentation, une finasserie jésuitique qui est à noter. Hardy n'hésite pas à dévoiler les menées hypocrites de la municipalité, l'instigatrice réelle des troubles au nom desquels on demande la suspension d'une pièce représentée sans trouble. Il signale un dîner (le 5 janvier) chez Venna, où plusieurs de ses membres, entre boire, débattirent les moyens les plus efficaces pour faire tomber la pièce, et termine en se rangeant à l'avis de Buzot, qui, le premier, avait demandé une décision formelle, dans le sens du respect de la liberté des théâtres; ce qu'accordait l'Assemblée, enjoignant, néanmoins, au nom de la paix publique, aux directeurs des différents théâtres, d'éviter la représentation des pièces qui avaient occasionné quelque émotion et qui pourraient les renouveler présentement[1].

Cet arrêt du Conseil exécutif provisoire, le ministre Roland le communiquait aussitôt au commandant général de la garde nationale, pour qu'il eût à veiller à la sûreté et à la tranquillité de Paris « avec la plus grande vigilance et exactitude. » Que fait le conseil général? Il s'autorise de l'arrêté même du Conseil exécutif prescrivant aux directeurs

1. Kersaint demandait l'ordre du jour, en le motivant sur ce que l'Assemblée nationale ne connoît pas de lois qui permettent aux municipalités d'exercer la censure sur les pièces de théâtre. » « Au reste, ajoutait-il, avec une ironie provocante, l'Assemblée ne doit pas avoir d'inquiétude, puisque le peuple se montre l'ami des lois. »

de théâtres d'écarter du répertoire les pièces susceptibles d'occasionner du désordre, pour persister dans sa première décision à l'égard de *l'Ami des lois*, « qui ne sauroit être envisagé que comme une pomme de discorde jetée au milieu des citoyens de Paris pour allumer la fureur des partis. » Cet arrêté du Conseil général, si peu respectueux pour les volontés de la Convention, devait émouvoir une assemblée souveraine, si souveraine à ses yeux qu'elle allait décider, dans cinq jours, du sort de son propre souverain. Pétion demande que l'arrêt de la municipalité soit cassé ; Guadet appuie sa motion, qui est adoptée, non pas sans une résistance acharnée de la Montagne. Goupilleau produisait une lettre de Santerre où il mandait que, lui et deux officiers municipaux avaient été insultés, la veille, au théâtre de la Nation, par les agitateurs du parterre. Le rapport du Conseil exécutif est curieux et nous rend, vivantes, ces scènes tempêtueuses que chaque jour ramenait avec un *crescendo* de violences, de fureurs, d'horreurs indicibles.

Hier, vers les six heures, le commandant général provisoire fut appelé au *théâtre de la Nation*, parce que les magistrats y étoient insultés par ceux qui vouloient *l'Ami des lois*. Santerre d'abord ne se montra pas et fit demander un des officiers municipaux qui étoient consignés au balcon. On l'aperçut et on l'insulta. Il fut traité, ainsi que les officiers municipaux, de *scélérat*. Le général reconnut plus de trois cents personnes des plus acharnées, qui menaçoient avec de gros bâtons. Une d'elle fut aussitôt arrêtée. C'est un domestique chez Gilet, procureur, section de la Croix-Rouge. Il y en a plusieurs désignés, entre autres un grenadier du faubourg Saint-Antoine. Ce grenadier est connu du général pour avoir montré des sentimens contraires à la Révolution et dont le frère est un signataire de pétition, qui a été à l'armée pour se soustraire un moment. Plusieurs présentèrent le pistolet. Le commandant général, ne

pouvant obtenir le silence, leur dit qu'ils étoient des aristocrates[1]...

Un rapport officiel ne dit pas tout, et il faut chercher ailleurs ce qu'il a pu omettre par négligence ou par prudence. Santerre s'était présenté en uniforme, avec un détachement de réserve. Il est hué tout aussitôt. « La pièce ou la mort! » crie-t-on du parterre. Une quarantaine de feuillants, de marquis, parmi lesquels le prince d'Hennin, parlent de jeter Santerre dans la rue. Le détachement de réserve ne parut pas à ce dernier de force à museler ces déchaînés, qu'il stigmatisait de l'appellation flétrissante d'aristocrates. « C'était le peuple de Coblentz qui était là, » disait-il le lendemain[2].

Inquiète sur les conséquences mêmes de sa victoire, dont les plus graves assurément étaient le ressentiment du Conseil général qui s'était tout aussitôt formulé avec le tempé-

1. Welschinger, *le Théâtre de la Révolution*, p. 405.

2. *Journal de Paris*, n° 13, p. 55. Lundi 14 janvier 1793. — C'est une figure secondaire, mais acquise à l'histoire de la Révolution, et qui serait à étudier. M. Carro publiait une vie de Santerre, en avril 1847, chez Le Doyen, surabondante au point de vue du particulier de l'homme, mais insuffisante à tous autres égards. Il insiste sur l'opinion persistante qui attribue au général le signal du fameux roulement de tambours, au moment où Louis XVI allait adresser au peuple ses dernières paroles : il est prouvé, en effet, aujourd'hui que l'ordre vint d'ailleurs. Quoi qu'il en soit, l'on eût voulu une biographie serrant de plus près l'homme public et abordant de front la discussion de ses actes. Là, rien de semblable : Santerre est un héros de Plutarque ; point de taches au soleil, point d'ombres au tableau. Les scènes, auxquelles nous venons d'assister, ne donnent pas une grande idée de son énergie, à une époque où ce n'était point ce qui faisait défaut. Dans un dossier qui a passé en nos mains, nous le voyons accusé de s'être fort mal conduit à l'attaque d'une redoute, au-dessus de Salenches. Il y eut interrogatoire et jugement, dont Santerre ne dut être satisfait qu'à moitié. « Considérant, était-il dit, que l'inculpation portée par le citoyen Simon, représentant du peuple, contre Santerre, en le qualifiant de général imbécille... n'est point prévue par le Code pénal militaire... etc., etc... » Ce qui semble acquis à son actif, c'est une certaine bonhomie, une modération relative, son peu de pen-

rament qu'on lui connaît[1], la Comédie crut devoir rendre compte au public de ce qui s'était passé entre elle et les délégués de la municipalité; et c'est ce que ses semainiers s'empressèrent de faire, dans une affiche, des plus concluantes.

A l'heure où l'on commence le spectacle, au milieu des cris unanimes qui demandoient *l'Ami des lois*, le citoyen Fleury s'est avancé, et a dit : Citoyens, votre empressement à venir voir *l'Ami des lois* nous prouve le désir que vous avez de vous y soumettre. Un pouvoir, constitué par vous-même, en suspend la représentation; je vous supplie de vouloir bien accepter le *Conciliateur* à la place de cette pièce.

Après ces mots, le citoyen Fleury a présenté au public l'arrêté de la Commune. Quelques citoyens, lui ayant objecté que *cet arrêté étoit contraire aux droits de l'homme, à ceux de la propriété et de la liberté*, et lui ayant crié de le déchirer, Fleury leur a répondu que *toute loi émanée d'un pouvoir constitué étoit respectable et qu'il mourroit plutôt la loi à la main, que de lui porter atteinte*. C'est au milieu de cette discussion que le maire est rentré sur le théâtre, apportant le décret de la Convention, dont Fleury a fait la lecture. Le décret lu, et *d'après la permission du maire et celle du commandant général, motivées sur le*

chant pour Hanriot, qu'il qualifie de frippon et pour le proconsul nantais, Carrier. Il existe une lettre de M. Auguste Santerre, ancien officier d'état-major et fils du général, qui se plaint des erreurs commises par Alexandre Dumas, dans *le Chevalier de Maison-Rouge*. Le 21 mai 1793, le général n'était pas à Paris, il se trouvait en Vendée, depuis quinze jours. Il ne fut pas davantage le gardien de Marie-Antoinette, puisqu'au moment du supplice de la reine il était également absent de Paris depuis cinq mois et demi. Charon, *Catalogue de la belle collection*, de M. le baron de L. L. Jeudi, 4 février 1847, p. 77, n° 593. — Charavay, *Catalogue de lettres autographes de M. Lajuriette*. Jeudi 15 novembre 1860, p. 313, n°s 2652, 2653, 2654, 2655.

1. « Le Conseil général, informé que les comédiens françois, au mépris de l'arrêté du Conseil général qui suspendoit la représentation de la pièce de *l'Ami des lois*, se proposent de la continuer... etc., etc... déclare qu'il persiste dans son précédent arrêté, mande et ordonne au commandant général de prendre toutes les mesures convenables pour assurer son entière exécution. »

décret de la Convention, *l'Ami des lois* a été représenté paisiblement[1].

Cette obstination du public à réclamer *l'Ami des lois* se reproduira jusqu'au dernier instant. Le 13, l'on représentait *Semiramis* et *la Matinée d'une jolie Femme ;* mais ce n'était pas là le spectacle qu'il était venu chercher. Entre les deux ouvrages, des cris redoublés, menaçants, demandèrent la pièce de Laya. Dazincourt essaye d'apaiser ces clameurs : un intervalle de quelques jours était nécessaire pour rendre plus équitable à l'égard d'une œuvre inspirée par le patriotisme le plus ardent ; mais on ne l'entendait pas. Devant une exaspération que rien n'eût calmée, l'acteur, après avoir pris l'avis de ses camarades, dut promettre que *l'Ami des lois* serait joué le mardi suivant[2]. Ce jour-là, les comédiens avaient affiché qu'ils donneraient *l'Avare* au lieu de cette dernière pièce, mais on ne voulut point les laisser commencer. Effrayés de la responsabilité qu'ils eussent assumée en satisfaisant à ces clameurs, ils refusèrent de changer le spectacle, et le public se retira, de guerre lasse, à neuf heures du soir. « On se propose demain de donner *Tancrède*, mais sans pouvoir se promettre de réussir[3]. » Le 20 janvier, la veille de ce jour néfaste où l'on jetait en défi à l'Europe la tête de Louis XVI, le même public, qui s'était porté à la comédie, réclama encore avec la même insistance *l'Ami des lois*, et ajoutons le même insuccès ; cette fois, il chantera et dansera la carmagnole, et s'en ira sans en plus faire[4]. Dans la séance du 16,

1. *Les Citoyens composant le théâtre de la Nation à leurs concitoyens.* (De l'imprimerie de Delormel.) — Welschinger, *le Théâtre de la Révolution*, p. 402, 403.

2. Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre français*, t. III, p. 61. — *Chronique de Paris.* Dimanche 13 janvier, p. 62, 63.

3. *Journal de Paris*, n° 16, p. 61. Mercredi 16 janvier 1793.

4. On redemandera encore *l'Ami des lois*, le 4 février, quatorze jours après la mort du roi.

Danton avait pris la parole, et feignant de s'étonner qu'on pût s'occuper d'aussi minces intérêts, s'était écrié : « Je l'avouerai, citoyens, je croyois qu'il étoit d'autres objets qui doivent (*sic*) nous occuper que la comédie... Il s'agit de la tragédie que vous devez donner aux nations. Il s'agit de faire tomber sous la hache des lois la tête d'un tyran et non de misérables comédies. » Cette journée même, le roi était déclaré coupable à la presque unanimité; restait à déterminer la peine, et l'effroyable héros du 2 septembre dictait à l'avance un arrêt que la Montagne comptait bien enlever par la violence et la terreur[1].

Deux jours après la représentation de *l'Ami des lois* au théâtre de la Nation, le Vaudeville donnait *la Chaste Suzanne*, une comédie mêlée d'ariettes, sans autres prétentions que d'emplir sa salle par le côté affriandant d'un pareil sujet. Les acteurs, pas plus que les auteurs, ne s'imaginaient l'horrible désordre dont la pièce allait être l'occasion. Les dénonciateurs de Suzanne comptent bien se venger de ses refus et de sa vertu, en se mêlant à ses juges; elle est amenée avec son père et son fils, et les deux vieillards se disposent à prendre place dans le prétoire. Cette iniquité soulève la conscience du jeune Azarias, qui s'écrie: « vous êtes des accusateurs, vous ne pouvez être des juges. » Le mot était tellement de situation, qu'il avait dû forcément venir sous la plume des auteurs; mais il n'était pas moins de situation à la Convention, où le défenseur du roi avait

1. On a prétendu que, lorsque Laya fut décrété d'accusation, Danton courut chez madame Laya : « Citoyenne, lui dit-il, si ton mari, qui est mon ami, ne trouve point d'azile, qu'il vienne chez moi ; ce n'est pas là qu'on viendra le chercher.» Jauffret, *le Théâtre révolutionnaire*, p. 212. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Laya, sur la dénonciation de Collot d'Herbois, fut frappé d'un décret de mise hors la loi, sous lequel il trembla durant quinze mois. Welschinger, *le Théâtre de la Révolution*, p. 108.

lit, déjà, par un mouvement d'éloquence qui impressionna les plus forcenés : « Je cherche partout des juges, et je ne vois que des accusateurs[1]. »

Les vieillards disaient, ailleurs, à Suzanne : « celui qui fait parler la loi sait bien la faire taire[2]. » Cet aphorisme impudent qu'on croirait l'une des mille saillies dont avait été accablé jadis le parlement Maupeou, fut saisi au vol par le public, qui n'attendait rien d'équitable et d'honnête d'un tribunal dominé par la fureur ou la peur ; et les bravos, les clameurs emplirent la salle. « Quelques allusions au grand procès qui s'instruit et sur les jugements populaires (c'est la prudente *Chronique* qui parle) ont fait hausser les *bravos* et causé quelques murmures[3]. » En réalité, la phrase d'Azarias souleva une véritable tempête, et ce tumulte fut tel, que le spectacle ne put être continué et qu'il fallut disperser cette assemblée, qu'un mot avait suffi pour exalter jusqu'à la furie[4]. Quels que fussent la disposition des esprits, le désespoir des honnêtes gens épouvantés de l'acte monstrueux à la veille de s'ac-

1. Défense de Louis XVI, prononcée à la barre de l'Assemblée, par de Sèze. *Le Procès de Louis XVI* (Paris, Deburle, an III, 1795), t. V, p. 13. « Citoyens, je vous parlerai ici avec la franchise d'un homme libre : vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et c'est vous-même qui l'accusez ! » Ces paroles furent articulées le 26 décembre 1792. *La Chaste Suzanne* était représentée onze jours plus tard, le 5 janvier 1793

2. Suzanne s'écriait devant les offres impudiques d'Accaron :

> Vous, dont le respectable emploi,
> L'auguste caractère
> Sont de faire parler la loi !

Et Accaron de riposter :

> Sur cela soyez sans effroi :
> Celui qui fait parler la loi
> Sait bien la faire taire.
> Acte Ier, scène VI.

3. *Chronique de Paris*, n° 8 (mardi 8 janvier), p. 32.

4. Théodore Muret, *l'Histoire par le Théâtre* (Paris, Amyot), t. I, p. 115. — Welschinger, *le Théâtre de la Révolution*, p. 339, 340.

complir, ce n'était pas l'*Ami des lois*, encore moins une allusion fortuite occasionnée par un lambeau de dialogue ou un couplet de vaudeville qui pouvaient avoir quelque action. Tout cela était inévitable et inexorable. Dans l'impossibilité d'être pardonnés, si, plus tard, par un retour de fortune, celui qu'ils eussent épargné, fût remonté sur son trône affermi, les factieux n'avaient point deux partis : Louis XVI devait périr, rien n'était capable de l'arracher des mains des misérables pour lesquels sa perte était l'unique sûreté.

On sait par quelle succession d'émotions, d'angoisses de toute nature, passèrent les prisonniers du Temple. Rien ne leur fut épargné, nulle épreuve ne fit défaut à ces navrantes victimes d'une fatalité implacable. En un tel abandon des dieux et des hommes, tout offense, tout blesse, tout fait saigner, les piqûres d'épingles à l'égal du poignard. Un exemplaire de la *Description des fêtes et spectacles donnés à Versailles à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin*[1], tombe sous la main de la reine. Ses yeux se portèrent distraitement sur le livret où se trouvait l'analyse du ballet de *la Tour enchantée*, une allusion pleine de flatteries, d'heureuses prophéties aux destinées qui s'ouvraient devant elle. L'héroïne était la fille de la reine aux Isles d'or, qu'un méchant génie, Margian retenait prisonnière, sans espoir de délivrance, si un digne chevalier, Renaud d'Est n'eût réduit à néant le pouvoir de l'enchanteur et brisé les fers de l'infortunée Zélénie[2]. Cette fable niaise, en lui rappelant un passé dont la séparait à tout jamais les événements encore plus que les années,

1. (Paris, Vente. 1770). S. D. in-8° de 64 p. p. — *Mémoires secrets*, t. V, p. 78, 86, 125 ; t. XIX, p. 192, 193.

2. *Catalogue de la Bibliothèque de Soleinne*, t. II, première partie, p. 42, n° 195.

devait, malgré sa banalité, impressionner singulièrement la fille des Césars. Marie-Antoinette plus à plaindre que Zélénie, quoiqu'elle ne fût pas sans amis dévoués et capables de tout pour son salut[1], ne devait guère compter sur l'intervention efficace de quelque Renaud d'Est. Le funeste génie qui avait rivé sa chaîne s'appelait Légion; et c'était bien un souverain sans pitié et sans entrailles, cette Convention que des hétacombes n'assouvirent point, impatiente, pour son début, de faire rouler la tête d'un roi sous la hache du bourreau.

Quelque surveillance vétilleuse et taquine qu'ils exerçassent, les geôliers ne pouvaient empêcher que, de temps à autre, le roi et la reine n'eussent vent de ce qui se passait au dehors, des sympathies qu'on leur témoignait, des tentatives d'évasion dont ils étaient l'objet. Ainsi, ils apprenaient ces manifestations de l'opinion publique à la Comédie française et au Vaudeville, qui révélaient les préoccupations de Paris à l'égard du procès pendant à la Convention. Cléry put remettre même à son maître un exemplaire de *l'Ami des lois*, qui soulagea momentanément ces âmes serrées par de sinistres pressentiments. « Je lui disois souvent, rapporte le fidèle serviteur, et j'étois parvenu à le croire moi-même, que les membres de la Convention opposés les uns aux autres, ne prononceroient que la peine de la réclusion et de la déportation. — Puissent-ils, me répondit Sa Majesté, avoir cette modération pour ma famille! Je n'ai de craintes que pour elle[2]. »

Nous n'avons guère d'autres lumières sur les agissements des prisonniers du Temple que ce que Cléry nous en rapporte. Les récits d'un serviteur sont suspects à bon droit,

1. Tels qu'un Jargayes, un baron de Batz.
2. *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple, pendant la captivité de Louis XVI.* (Paris, 1825), p. 153.

et l'on souhaiterait que d'autres renseignements vinssent les confirmer ou les infirmer. A cet égard, *les Nouvelles du Ménage sens dessus dessous*[1] sont précises, si elles sont complètement désenchantantes. L'association n'est pas toujours d'accord, M. Véto, le meilleur homme du monde, n'aime pas qu'on le tracasse, lorsqu'il a un coup de trop, et cela ne laisse pas de lui arriver quelquefois. Il passe son temps assez philosophiquement, et ne se plaint que si l'on manque de lui apporter ses quatorze bouteilles de vin : « car j'ai bougrement soif », dit-il, dans le langage épicé et fortement coloré du père Duchesne[2]. Apparaît Marie-Toinon, une serviette ouvrée sur la tête et un emplâtre sur la joue droite, témoignages flagrants de leurs rapports trop souvent orageux. « Battre sa femme comme un crocheteur, lui casser les dents... la réduire à s'empaqueter la tête et à ressembler à une marchande de harengs ! En réalité, s'écrie-t-elle, voilà des procédés dignes d'un roi ! » Une fois le chapitre des récriminations entamé, on ne tarit plus. M. Véto fait le bonhomme, l'homme qu'on trompe et qu'on joue ; mais le manège est trop grossier pour n'être pas percé à jour. « Tu veux sacrifier ta femme à ton existence ; tu voudrois persuader aux François que tu ne leur as fait du mal qu'à ma sollicitation, que tu ne les as trahis que

1. *Ou la Fluxion royale de Marie Toinon et Louis son mari, garçon serrurier, au Temple;* avec un détail de leur grande dispute, et les nouvelles de leur ménage, envoyées à Coblentz par un sans-culotte. Cela est signé M. Prévost (de l'imprimerie de Féret, rue du Marché-Palu. 8 pages).

2. Cette inculpation d'ivrognerie se retrouve encore dans *le Branle des Capucins ou le mille et unième tour de Marie-Antoinette*, en deux actes (à Saint-Cloud, de l'imprimerie des Clairvoyants, cul-de-sac des recherches, 1791). Acte Ier, sc. Ire :

Quand du vin il sera épris,
Ce pauvre Blaise de Louis,
Comme nous allons le faire.....

parce que je t'engageois à tramer leur perte, — va... je sais bien que tu ne cherches qu'à solder des écrivains faméliques, afin qu'ils publient dans leurs imprimés, payés d'avance, que tu as tout fait sous mes ordres, et que je suis seule coupable; mais, traître, la France ne sera pas ta dupe; elle a déjà découvert tes infâmes complots; elle sait bien que j'y ai trempé pour quelque chose, pour beaucoup... mais... » L'exaspération du peuple contre la reine n'avait nul besoin d'être avivée; le travail de la première heure avait consisté à assumer sur elle tout le poids des malheurs, des fautes qui accablaient le pays; le succès de ce machiavélisme grossier avait pourtant eu cet inconvénient de prolonger la popularité du roi, et, à la veille de faire tomber sa tête, parmi les plus fougeux, bien des gens, accoutumés à considérer Louis XVI comme un esprit borné mais à intentions droites, pouvaient se sentir hésitants devant le grand forfait qu'on était sur le point d'accomplir. Il fallait donc faire à chacun sa part de responsabilités et il était habile de placer l'accusation dans la bouche de celle dont il avait été, tout au moins, le complice en sous-ordre. Ces explications ne s'étaient pas faites sans que chacun élevât la voix, et le petit prince, accoutumé à ces querelles, accourait pour apaiser le débat. Le court dialogue qui suivait est si odieux que nous le passerons, pour arriver à la fin de cette scène immonde. Comme toujours, la discussion s'envenime et se clôt par une ignoble bataille. Louis qui n'est pas le plus fort, pousse des cris et appelle à son aide.

M. Véto. — Holà, mes gens, D'Aigremont, Laporte.

Madame Véto. — Oui, oui, ils ont le temps de venir. Il faut attendre qu'ils ressuscitent... ils ont eu la tête tranchée...

M. Véto, *jetant avec surprise son gourdin.* — Bah! oh! mais... diable... ça approche bien près de ma personne et je... oh!

mais... mais est-ce bien vrai ? Allons, ma petite femme... je suis bien fâché de tout ce petit différend entre nous...

MADAME VÉTO. — Ah ! mon Dieu, la guillotine !

M. VÉTO. — Bah !... tu crois !

MADAME VÉTO. — Mais... cela pourroit bien arriver...

M. VÉTO, *en tremblant*. — Oh ! que non...

MADAME VÉTO. — Dieu nous en préserve, mais ma foi nous ne l'aurions pas volé.

M. VÉTO, *inquiet*. — Diable ! ça me fait du chagrin dans l'âme... Qu'on m'apporte du vin.

Nous ne croyons point, parmi le tas d'immondices que nous avons dû remuer, avoir rencontré deux aussi misérables productions, cela dépasse la mesure de la lâcheté humaine et donne une idée de tout ce qu'il nous a fallu de persévérance et de courage pour poursuivre une tâche comme celle à laquelle nous sommes attelé.

Le meurtre juridique de Louis XVI a donné lieu à un grand nombre d'œuvres dramatiques dont on nous dispensera de produire ici la liste encombrante ; toutes sont des compositions de cabinet, et à part une ou deux[1], des retours tardifs sur un passé alors conjuré. L'épouvante, l'anéantissement furent à leur comble. Les jacobins étaient arrivés à leurs fins, le trône était à bas, la terreur régnait au dedans et au dehors, tout autant parmi les vainqueurs, qui allaient retourner contre eux cette rage de destruction et cette soif de sang. Les spectacles reprirent, néanmoins, leur train habituel. Le lendemain même, l'on représentait sur la scène de la rue de Richelieu l'*Entrée du général Dumouriez à Bruxelles*, d'Olympe de Gouges, une pièce militaire dans laquelle l'auteur peint son héros

1. Notamment la *Mort de Louis XVI*, tragédie en trois actes (Paris, 1793), par Aignan et Berthevin. C'est à l'or du duc d'Orléans que la catastrophe est attribuée ici : Robespierre, Danton et les autres ne seraient que ses complices. *Catalogue de la Bibliothèque de Soleinne*, t. II, p. 228, 313, 351, 357, 370, 388.

avec un enthousiasme qui lui sera fatal et qui, malgré les sifflets, les ricanements, les clameurs, se traîna jusqu'à la dernière scène. Olympe, hors d'elle, interrompant mademoiselle Candeille, qui venait livrer au public le nom de l'auteur : « C'est moi, Olympe de Gouges, s'écriait-elle ; si la pièce vous a paru mauvaise, c'est que les acteurs l'ont très mal jouée. » Emportée, audacieuse, elle s'était fait un jeu, une gloire de s'attaquer à un homme qui ne pardonnait point. Dans une de ses brochures où la violence et l'emphase marchaient de front, après une série d'invectives à l'adresse du tyran : « Ne te compare jamais, lui disait-elle, avec les sages d'aucun pays. Sais-tu la distance qu'il y a de toi à Caton? Celle de Marat à Mirabeau, celle du maringouin à l'aigle et de l'aigle au soleil. Tu peux te dire seulement la caricature de ces grands hommes. » Elle revendiquait, un jour, le droit pour les femmes de monter à l'échafaud ; Robespierre l'y fera monter. Elle y avait des titres, car elle avait sollicité la faveur de défendre Louis XVI[1]. Mais, devant le fatal couperet, son énergie l'abandonna ; elle se dit enceinte pour gagner quelques jours, ce qu'elle n'obtint même pas. Toutefois, le courage lui revint, et elle mourut en s'en reposant sur l'avenir et la justice du pays pour la venger de ses bourreaux (4 novembre 1793).

La mort du roi n'avait ni calmé les esprits, ni inspiré aux vainqueurs cette modération relative qui, le péril écarté, se fait écouter des plus déchaînés. Le 31 mars, Gemisseux provoquait un décret qui défendit les représentations de *Mérope*, l'œuvre du poète de la Révolution,

1. *Olympe de Gouges, défenseur officieux de Louis Capet, au président de la Convention nationale;* 1792. In-8°. Mais ce qui décida sa perte, la hâta tout au moins, ce fut son dernier ouvrage, *les Trois urnes, ou le Salut de la Patrie.* 1793. Également in-8°.

celui dont elle s'était, au moins, le plus autorisée auprès de l'opinion. Voici les termes de sa proposition :

Dernièrement, je me trouvois au théâtre de Montansier. On y jouait *Mérope*, tragédie très connue, de Voltaire. Tous les patriotes qui s'y trouvoient furent indignés de voir que, dans les circonstances où nous nous trouvons, on jouât une pièce dans laquelle une reine en deuil pleure son mari, et désire ardemment le retour de deux frères absents... Je demande que, par un décret, l'Assemblée défende cette représentation.

Et le décret, appuyé par Boissy d'Anglas, était adopté sans conteste[1]. Quoi de plus sage et de plus légitime? Cette Mérope, qui pleure un époux et appelle ses frères, c'est la veuve Capet, dont les yeux, comme l'espérance, se portent au delà de la frontière, où Monsieur et le comte d'Artois se démènent pour la délivrer et saccager un pays qui ne veut pas d'eux. Ces allusions, les eût-on faites? C'était possible, c'était probable, et encore plus à craindre pour la triste princesse, que l'oubli seul pouvait protéger.

Une haine implacable divisait cette Convention qui ne s'était entendue, un moment, que pour faire tomber la tête de son roi. Les girondins, dont le premier dessein avait été de ne pas voter la mort, hommes remarquables par le savoir, de beaux diseurs tous, devaient porter la peine de leurs défaillances. Les tentatives de résistance d'une portion d'entre eux ne firent que rendre plus flagrante leur impuissance en face d'adversaires qui avaient à leur actif une volonté inflexible, une audace que décuplait l'obstacle. L'insurrection normande, cet essai de fédéralisme dont Caen fut le centre, et qui jeta un instant l'effroi au sein de la Montagne, eut cet autre résultat de démontrer combien ils étaient peu capables d'initiative

1. *Moniteur universel*, du 2 avril 1793.

et d'organisation quelconque. C'est là un épisode des plus piteux et d'autant plus inattendu qu'au même moment de misérables paysans bretons et vendéens, en sabots, commandés par des chefs vaillants et déterminés mais isolés chacun et se jalousant, allaient faire courir un réel péril à cette république qui défiait l'Europe. Les représentants proscrits, au lieu d'agir, d'exercer leur influence, consacrèrent le temps qu'ils passèrent à Caen à pérorer, à publier des brochures explicatives de leur conduite. Le général de ce soulèvement équivoque (car l'élément royaliste y était en nombre), Wimpfen était loin, lui aussi, de répondre à ce qu'on était en droit d'attendre du défenseur de Thionville[1]; et la déroute, sans bataille, de son lieutenant, le marquis de Puisaye, à Brécourt, aux portes de Vernon, terminait ridiculement une prise d'armes mal conçue et non moins mal engagée. Tout cela prêtait à rire au parti triomphant qui, faute de mieux, dut se contenter d'une farce grossière représentée, le 9 août 1793, au Théâtre comique et lyrique, BUZOT, *Roi du Calvados*.

Buzot, proscrit avec ses amis, le 31 mai, s'était d'abord réfugié à Évreux, sa ville natale, et fut de ceux qui essayèrent de soulever ces populations paisibles, indignées de toutes les horreurs dont la capitale était le théâtre. Pourquoi « Roi du Calvados? » La Montagne le désigna ainsi, paraît-il, parce qu'elle le considérait comme le chef et l'âme des Fédéralistes. Dans un écrit qui, d'ailleurs, est

1. Cette action glorieuse fut fêtée avec un indicible enthousiasme par le pays, qui n'était pas alors blasé sur ses succès militaires. L'Opéra donnait, le 2 juin 1793, un drame lyrique, *le Siège de Thionville*, de Saulnier et Duthil. « Tout ce que je puis ajouter, dit un témoin, c'est qu'à l'impression faite sur le public par la représentation de cette pièce, on peut juger qu'il n'est pas une ville en France où l'on ne fût disposé à soutenir le même siège. » Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, t. II, p. 66 et suiv.

rempli d'assertions controuvables, Wimpfen nous dit que « Pétion et Buzot avaient un but déterminé ; une nouvelle dynastie sous laquelle ils eussent été les maîtres [1], » Par là il entendait la faction d'Orléans. Et lorsque l'insurrection fédéraliste aura vécu, Carrier écrira à la Convention : « Le trône de Buzot est enfin renversé, il s'est enfui [2]... » Va pour le roi Buzot, qui n'oublie pas ses amis dans le choix des grands dignitaires de sa couronne : Guadet devient son premier ministre ; Gorsas, le hideux Gorsas [3], son chancelier ; Pétion, son surintendant des finances ; et Wimpfen, le généralissime de ses armées. Tout eût été au mieux, s'il ne s'était avisé de devenir amoureux de mademoiselle Falaisienne, nièce de l'aubergiste Radiveau et promise à Gargotin, son cuisinier. Mais, en somme, l'affaire n'était pas aussi mauvaise qu'elle pourrait sembler à première vue ; car Falaisienne, sans s'en douter, descendait en droite ligne du roi d'Yvetot : c'était là un appoint qui n'était pas de nature à rendre sa majesté girondine moins éprise. Il n'y a pas à pousser plus loin l'analyse d'un tel chef-d'œuvre. Si l'amour perdit Troie, il perdit encore Buzot, qui se voyait finalement vaincu et détrôné par le cuisinier Gargotin, aux cris de : Vive la Constitution ! à bas le Fédéralisme ! Il fallait déguerpir, et au plus vite, et ce fut à qui, de ce roi et de cette cour, aurait les meilleures jambes [4]. Mais la retraite n'était

1. *Récit sur les événements de l'insurrection normande que lui avait demandé M. de Toulongeon.*

2. Vaultier, *Souvenirs de l'insurrection normande dite du Fédéralisme en* 1793 (Caen, Le Gost-Clérisse, 1858), p. 261. Carrier, représentant du peuple françois, près les côtes de Cherbourg, à la Convention nationale ; Caen, 2 août 1793. — Pezet, *Bayeux à la fin du dix-huitième siècle* (Bayeux, 1857), p. 292-322.

3. *Ibid.*, p. 75. Il était d'une laideur telle que Barbaroux disait d'un autre en sa présence : « Il était laid comme Gorsas. »

4. *Journal des spectacles.* N° 45, du jeudi 15 août 1793 ; p. 355, 356 et 357.

sûre qu'à la condition d'être secrète. Une bonne âme leur indiquait une ouverture aboutissant à un souterrain qui les menait lui-même en rase campagne : cette ouverture était le trou du souffleur. Ils y disparaissaient, l'un après l'autre ; le dernier, Gorsas, recommandant expressément « d'avoir soin de ses chemises[1]. »

Sous ce détail, d'un intérêt futile en apparence, se cache une allusion piquante à un incident qui amusa les uns et indigna les autres, mais, en tous cas, médiocrement à la louange de Gorsas. Il a été parlé du départ de Mesdames et de l'émotion qu'il causa. On voulut les retenir à tout prix et, pour y arriver plus sûrement, l'on agita la question de leur couper les vivres. Les plus ridicules expédients furent mis en avant, et ce fut à qui l'emporterait en imbécillité et en ignominie. A cette joute misérable la palme devait demeurer à Gorsas. Il prenait les princesses à partie, dans ses feuilles, et leur disait avec la dernière insolence :

Tout ce que vous possédez, depuis votre château de Bellevue jusqu'à vos *dentelles*, jusqu'à vos *juppes*, jusqu'à vos *chemises* (pardonnez-moi le mot), ne vous appartient en aucune manière... M. Camus[2] ne prendra pas ses lunettes pour examiner de trop près certains articles du registre des pensions, nous les paierons volontiers ainsi que vos dettes faites et à faire[3]... Sinon, Mesdames, tout ce que vous avez nous appartient *jusqu'à vos chemises*[4].

1. Cette parodie de royauté ne peut avoir pour théâtre que Caen où, d'ailleurs, s'étaient installés les dix-sept, et ce qu'il y a de curieux, c'est que Buzot n'y séjourna point ainsi que Larivière, à ce que nous apprend le témoin et l'historien de l'insurrection avortée.
2. *Supra*, p. 323.
3. Trois millions cinq cent mille livres de dettes, affirmera Marat. *L'Ami du peuple*, n° 371 ; du lundi 14 février 1791.
4. Gorsas, le *Courrier de Paris dans les 88 départements*, t. XXI, p. 131, 132. Mercredi 9 février 1791.

Pourquoi tant d'insistance, pourquoi ces chemises spécifiées par Gorsas avec une étrange complaisance et presqu'un sentiment de convoitise? Est-ce que Gorsas serait médiocrement pourvu de ce premier vêtement dont, au besoin, l'on peut dissimuler l'absence? Le vaste champ des conjectures était ouvert, et la malignité eut bientôt fait de se prononcer pour la négative. Il parut une chanson sur l'air : *Rendez-moi mon écuelle de bois*, qui étourdit bientôt tout Paris, et dont le succès dut singulièrement agacer le journaliste. L'on supposait les tantes du roi arrêtées à Arnay-le-Duc; un officier municipal leur disait pour premier compliment :

Rendez-nous les chemises à Gorsas,
Rendez-nous les chemises;
Nous savons, à n'en douter pas,
Que vous les avez prises[1]...

Madame Adélaïde répondait :

Je n'ai pas les chemises à Gorsas,
Je n'ai pas les chemises.

Madame Victoire, étonnée, s'adressant de son côté au questionneur :

Avait-il des chemises, Gorsas,
Avait-il des chemises?
— Oui, Mesdames, n'en doutez pas,
Il en avait de grises.

Et Mesdames, au comble de l'ébahissement :

Ah! il avait des chemises, Gorsas,
Il avait des chemises!

1. Mesdames eussent été excusables; car, à cet égard, elles se trouvaient dans le plus complet dénuement. Elles nous apprennent elles-mêmes que l'on blanchissait la nuit leurs chemises, le linge leur manquant. Mais qu'eussent-elles fait des chemises grises à Gorsas? Beauchesne, *Madame Élisabeth*, t. Ier, p. 350.

On a prétendu que des gens qui avaient la mémoire cruelle, saluèrent le tombereau, sur lequel on le menait à l'échafaud, en chantant *les Chemises à Gorsas* (7 octobre 1793) [1].

Tout ce qu'avait pu faire la haine, c'avait été d'accorder à la veuve Capet un répit de neuf mois. Bien des cœurs battaient pour cette auguste infortune si noblement soufferte; et bien des tentatives de délivrance furent rêvées, discutées par des serviteurs dévoués, qui ne pouvaient que donner leur vie sans sauver la sienne. Une femme illustre, peu ménagée par l'entourage de la reine, quand la reine avait encore une cour, n'écoutant que les incitations de son âme généreuse, s'adressait aux mères françaises, dont cette cause était la leur à toutes, et les rendait, pour ainsi parler, responsables d'un crime abominable qu'elles sauraient empêcher, si elles voulaient résolument exercer une influence non moins prépondérante que légitime. Elle terminait par ce pathétique mouvement.

Je reviens à vous, femmes immolées toutes dans une mère si tendre, immolées toutes par l'attentat qui sévit, commis sur la faiblesse par l'anéantissement de la pitié; c'en est fait de votre empire, si la férocité règne, c'en est fait de votre destinée si vos pleurs coulent en vain; défendez la reine par toutes les armes de la nature, allez chercher cet enfant qui périra s'il faut

1. Madame Louise Fusil, *Souvenirs d'une actrice* (Paris, Dumont, 1841); t. I, p. 178. Même chanson, avec le nom de Marat, ayant pour titre *les Chemises à Marat ou l'arrestation de Mesdames tantes du roi, à Arnay-le-Duc*. Ces deux grands hommes s'étaient rencontrés sur ce chapitre des chemises de Mesdames. Édouard de Barthelemy, *Mesdames de France* (Didier, 1870), p. 420-423. Voir aussi l'*Ariette de l'île des Fous, dédiée aux sages*, chantée par le patriote *Gorsas*, aux Jacobins, le 23 novembre :

> Je suis un pauvre misérable,
> Trois chemises font tout mon bien....

Journal de la Cour et de la ville, samedi 2 novembre 1791.

qu'il perde celle qui l'a tant aimé, qui sera bientôt aussi lui-même un objet importun par l'inexprimable intérêt que tant de malheurs fera retomber sur sa tête : qu'il demande à genoux la grâce de sa mère, l'enfance peut prier, l'enfance ignore encore[1] !

Mais ces objurgations éloquentes que pouvaient-elles devant la prose de l'accusateur Fouquier? Qui osait parler des vertus de la veuve Capet, dont les déportements laissaient loin derrière elle les atrocités et les débauches des Messaline, des Brunehaut, des Frédégonde, des Médicis, ces noms à jamais odieux? car il en fallait toujours revenir à ces types de scélératesse, aussitôt qu'il était question de « ce fléau et de cette sangsue des François[2]. » Les débats ne devaient pas languir. On en connaît tous les incidents et nous n'avons pas à insister sur ces heures d'agonie. Elle expirait en reine et en chrétienne, la tête haute, sans paraître se préoccuper des vociférations de cette tourbe habituée à hurler de joie à toutes les exécutions. Elle allait attendre, aux côtés du roi, l'angélique créature à laquelle l'échafaud, en bonne justice, ne devait pas être refusé[3] (16 octobre).

1. *Réflexions sur le procès de la reine*, par une femme (madame de Staël). Août 1793, p. 36, 37. Voir, plus haut, p. 287.
2. Acte d'accusation lu par le greffier Fabricius.
3. Voir pour les pièces relatives à la mort de Marie-Antoinette, *Bibliothèque de Soleinne*, t. II, p. 232, 271, nos 2466, 2467, 2468. Il existe une tragédie intitulée : *Élisabeth de France*, en 3 actes (Paris, Robert, 1797).

X

LES ROIS AU THÉATRE. — THERMIDOR. — LA RÉACTION. LA SOCIÉTÉ DU DIRECTOIRE. — FIN DU SIÈCLE.

Deux jours après le supplice de la reine, l'on représentait au Théâtre-Français *le Jugement dernier des Rois*, prophétie en un acte de Sylvain Maréchal. L'auteur, qui sent que la plaisanterie pourra paraître forte, a la bonté de s'excuser sur la liberté grande. Il ne doute pas qu'on n'entre dans ses raisons. Au temps passé, sur tous les théâtres, on ridiculisait, on avilissait les classes les plus respectables du peuple souverain; le moment était venu de rendre la pareille à ces brigands couronnés et de les livrer à la risée publique. Telle est l'explication ingénue des endroits un peu accentués du *Jugement dernier des Rois*[1]. Les personnages sont l'impératrice de Russie, le pape, l'empereur, les rois d'Angleterre, de Prusse, d'Espagne et de Sardaigne. Le théâtre représente une île déserte, ornée d'un volcan sur lequel ne laissent pas de compter les vengeurs de l'humanité. Ils sont tous là, ces tyrans « excepté un dont la France a fait justice. » Voici George qu'un sans-culotte anglais amène enchaîné. On l'accuse d'avoir, sous la pression de Pitt, ruiné ses peuples, organisé la guerre civile et

1. L'Auteur aux Spectateurs.

le « fédéralisme » en France. « Mais j'étais fou, répond George, punit-on un fou? » Viennent après Sa Majesté catholique, et le roi de Sardaigne qui demande son chapelain. Pie VI leur succède et ne sait comment se débarrasser d'un patriote romain, qui n'est pas tendre pour la papauté en général et le bon Braschi en particulier. Ce dernier se défend du mieux qu'il peut. « Ah! vous chargez le tableau... Citez-moi un seul de mes prédécesseurs qui ait fait preuve d'autant de modération que moi. A leur exemple, j'aurois bien pu mettre en interdit le royaume de France... j'aurois pu appeler sur la tête des François les vengeances du ciel; je me suis contenté de conjurer contre eux toutes les puissances de la terre. Un prêtre pouvoit-il moins[1]? » Ces maîtres du monde apprennent de leurs geôliers qu'ils vont être réduits pour vivre au travail de leurs mains. La situation était nouvelle et assez critique, sans l'aggraver encore par leurs disputes. L'impératrice et le Saint-Père avaient déjà échangé des mots aigres, ils en viennent aux coups, ils se battent, celui-ci avec sa croix, celle-là avec son sceptre : il va sans dire que la croix est brisée. Hors de lui, Braschi jette sa tiare à la tête de la Czarine dont il renverse la couronne. Le patelin Stanislas veut les séparer et ne demanderait pas mieux d'ôter le sceptre des mains de son ancienne maîtresse. Les autres rois suivent ce bel exemple, et bientôt le sol disparait sous les débris des couronnes et des ornements royaux. Les sans-culottes roulent dans les jambes de ces affamés une barrique de biscuit, sur laquelle ils se ruent comme des bêtes féroces. Catherine prétend à la plus forte part ; chacun intervient selon son caractère. Le roi de Naples, familier avec les sinistres caprices de son Vésuve, les

1. Page 29. Scène v.

interrompt dans leur bien stériles débats. « Voilà le volcan qui paroît vouloir nous mettre tous d'accord; une lave brûlante descend du cratère et s'élance vers nous. Si j'en réchappe, je me fais sans-culotte. — Et moi, je prends femme, dit Sa Sainteté, — Et moi, je passe aux Jacobins ou aux Cordeliers, dit l'impératrice. » Déjà le cratère vomissait sur le théâtre des pierres et des charbons ardents. C'en était fait de ces tyrans naguère si redoutés : entourés de toutes parts, ils disparaissent consumés dans les entrailles de la terre.

Ce petit tableau semblait ne laisser rien à désirer à son auteur et, avec lui, à des gens qui ne se contentaient pas de peu en pareille matière. Lorsque Sylvain Maréchal dut lire son poème aux comédiens, il se fit escorter de trois membres de la Convention. Grandmesnil n'était pas trop d'avis de recevoir la pièce : si les rois revenaient, qui sait s'il ne les ferait pas pendre? « Voulez-vous être pendu pour n'avoir pas reçu la pièce? » objecta à ce trembleur un des amis de Maréchal[1]. Grandmesnil et ses camarades se le tenaient pour dit, et l'ouvrage était reçu à l'unanimité. Le citoyen Desbarreaux jugeait qu'on pouvait mieux et se mettait à l'œuvre. *Les Potentats foudroyés par la Montagne et la Raison ou la Déportation des rois de l'Europe*, qui n'était qu'une plate copie du *Jugement dernier des Rois*, était représentée dans le même temps, sur le théâtre de Toulouse. Déjà Sylvain Maréchal prêtait un singulier français au souverain pontife; ici, Catherine dira à Pie VI : « As-tu avalé ton goujon, Saint-Père? » et le pape de répliquer : « Vous avez un avaloir où les gros morceaux passent aisément[2]. »

Braschi est un peu moins malmené dans la *Journée du*

1. Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale en France*, p. 181.
2. Jauffret, *le Théâtre révolutionnaire*, p. 261.

Vatican ou le mariage du Pape[1], représentée à Louvois, la même année. Cette comédie parade, avait trois ans de date, il est vrai, et l'esprit public, si l'on peut ainsi dénommer cet état d'exaltation monstrueuse, cette sorte de délire furieux d'une population ahurie par tout ce qu'elle voyait et entendait, dans l'intervalle, avait fait du chemin. Les héros de ce chef-d'œuvre sont Pie VI d'abord, les cardinaux de Bernis et de Loménie, l'archevêque de Paris Juigné, mesdames de Polignac, de Canisy et Vigée-Lebrun. La scène se passe en 1790. Le Saint-Père est furieux et perplexe. Il voudrait foudroyer cette assemblée inique, et, tout le premier, il ne croit plus à l'efficacité de ses foudres. Pourtant, il est dur de se voir dépouiller : plus d'annates, plus de revenants-bon de toute sorte! Et le mariage des prêtres! le divorce! le renvoi des moines! que laisseront-ils debout? Le grand inquisiteur a été massacré par le peuple espagnol, et l'ambassadeur napolitain vient déclarer qu'il ne faut plus compter sur le ridicule et gothique hommage de la haquenée. Au second acte, l'on est en présence d'une table bien servie, où se trouvent assis les illustres personnages que nous avons cités. Madame Lebrun se familiarise vite et trop. « Allons, papa, dit-elle à Braschi, de la gaieté. Avez-vous le vin bon? — Elle est, ma foi, charmante, n'est-ce pas, Bernis[2]? »

1. Publiée à Paris sous la rubrique facétieuse de Turin (de l'imprimerie aristocratique, aux dépens des réfugiés français, 1790).

2. Madame Lebrun, trois jours après son arrivée, était allée rendre visite à Bernis, qui recevait si somptueusement les Français dont regorgeait alors la ville éternelle. Elle nous parle d'un dîner chez le cardinal où elle se rencontra avec le célèbre peintre, Angélica Kaufmann. « Il nous a placées toutes deux à table à côté de lui. Il avait invité plusieurs étrangers et une partie du corps diplomatique, en sorte que nous étions une trentaine à cette table, dont le cardinal a fait parfaitement les honneurs, tout en ne mangeant lui-même que deux plats de légumes... » *Souvenirs* (Charpentier, 1867), t. I, p. 175.

L'archevêque de Paris, plus circonspect ou plus craintif, a la mine soucieuse : « Avez-vous des journalistes ici ? » demande-t-il. La jolie artiste, déjà fort lancée, continuait de plus belle : « Vous êtes un bon père, je veux vous embrasser; » ce qui n'est pas du goût de madame de Polignac. Les deux femmes se boudent, on les raccommode[1]; il en est de même de Bernis et Loménie, qui s'étaient cherché querelle. Le Saint-Père, un peu animé par le vin et les agaceries de sa voisine, s'attendrit : « Ah! je n'avois jamais connu les douceurs de la vie... j'ai vécu jusqu'ici comme un hibou; condamné par une étiquette (qui sera bientôt ma seule existence) à manger seul, à ne pas recevoir de femmes dans ma société intime[2]; je dois au malheur qui menace ma puissance, le bonheur plus grand encore de connoître le secret d'être heureux. Je me livre aux transports que vous faites naître, je mets ma tiare à vos pieds. Ce n'est pas désormais ma mule que je vous offre à baiser, venez toutes que je vous embrasse[3]. » Elles toutes de se précipiter sur Braschi. Mais il faut aviser.

1. Durant ce séjour à Rome, madame Vigée Lebrun ne vit point les Polignac. « Je m'abstins néanmoins de fréquenter cette famille dans la crainte d'exciter la calomnie, car on n'aurait pas manqué de dire que je complotais avec elle, et je crus devoir éviter leur rencontre en considération des parents et des amis que j'avais laissés en France. » *Souvenirs*, t. I, p. 175. Elle connaissait par expérience la nécessité d'une extrême réserve. Elle s'était vue, antérieurement, le but, elle aussi, des propos. Jeune et jolie, il fallait bien être sensible et avoir des amants : tout Paris lui avait donné M. de Calonne.

2. Au moins sur ce chapitre d'un décorum rigide, la jolie artiste s'accordera avec ces paroles de Braschi : « C'est aussi, je crois, pendant mon premier séjour à Rome, que je revis l'abbé Maury... il vint me dire que le pape voulait que je fisse son portrait; je le désirais infiniment; mais il fallait que je fusse voilée pour peindre le Saint-Père, et la crainte de ne pouvoir ainsi rien faire dont je fusse contente, m'obligea à refuser cet honneur, j'en eus bien du regret, car Pie VI était encore un des plus beaux hommes qu'on pût voir. » *Souvenirs*, t. I, p. 178.

3. Page 15, acte II, scène IV.

Les pires nouvelles se succèdent. Avignon échappe au Saint-Siège. Un aide de camp vient dire qu'on arbore la fatale cocarde, que le peuple romain est en armes et qu'on promène dans la ville le gouverneur, afin que ceux qui ont à se plaindre de lui lui crachent au visage. Un tribun du peuple s'adresse à Sa Sainteté : ils veulent la liberté, la constitution française, le mariage des prêtres. « Je serai le premier à donner l'exemple, » s'écrie le pape. Il avait songé un instant à demander par ses ambassadeurs la main de l'impératrice de Russie. C'était bien loin chercher une femme ; et, puisque la loi du divorce est imminente, son choix est fait ; le bonheur du reste de sa vie dépend désormais de madame de Polignac qui répond qu'elle n'aurait jamais osé rêver une telle félicité, et l'on s'embrasse. Le bon pape, voulant que tout le monde participât à sa joie, donne Bernis à la princesse de Santa-Croce, madame de Canisy à Loménie, madame Lebrun à Juigné, et la fête se termine par un *fandango* que dansent le Saint-Père et la duchesse, couronné lui-même par un ballet final[1].

Dans *le Jugement dernier des Rois*, le roi George était amené chargé de fers par un sans-culotte anglais, et on lui demandait compte des iniquités et des malversations de son premier ministre, comme si un fou n'était pas irresponsable. Lebrun Tossa le prendra pour le héros d'une comédie à prétentions historiques et shakespeariennes, qui se

1. Si l'auteur du *Jugement dernier des Rois* a cru devoir donner ses motifs, celui de la *Journée du Vatican*, dans une épître dédicatrice à nos Seigneurs du haut et moyen Clergé, énumère également ses raisons déterminantes. « Tous les rôles de notre drame historico-héroïque sont édifiants, un Juigné qui se déride ; Bernis qui ranime un moment sa verve, et prend son parti en brave ; un pape en goguette qui fait les doux yeux à quelques dames de la cour de France, et qui consent à tâter du *conjungo* avec l'une d'elles. Il n'y a que les pages du Sacré-Collège qui pourraient s'en fâcher, mais nous les marierons, pour peu qu'ils soient jaloux, avec nos sœurs converses. »

jouait au théâtre de la Cité, le 23 janvier 1794. C'est toute l'Angleterre officielle : le roi, Grey, Pitt, Burke, la reine, le prince de Galles, Shéridan, Fox. Le roi vient d'avoir une rechute, en apprenant que Toulon avait été repris. Il est en robe de chambre, un fouet à la main, il se croit à la chasse. Tout est perdu si on l'aperçoit en cet état, son premier ministre est résolu à empêcher à tout prix qu'il se montre au parlement. Mais le prince de Galles menace Pitt de le démasquer et de révéler au peuple ce qui se passe. Toutefois, la crise a disparu. George, en manteau royal, part pour la séance d'ouverture. L'indigne fils, dont la place est auprès du roi, s'efforce de jeter le trouble par des mots à demi-voix dans cette raison chancelante, et glisse à son oreille l'annonce d'un complot mensonger. Ces tentatives n'ont que trop de succès. Les idées se brouillent, s'entremêlent. L'altération de la pensée se manifeste par des incartades qui ne tardent pas à se changer en un véritable délire. George interpelle violemment Fox, Shéridan, Stanhope, les chefs de l'opposition.

Vous êtes des drôles ; j'épuise le revenu de ma liste civile pour faire parler celui-ci, pour faire taire celui-là, je multiplie les places, les emplois, pour augmenter mes partisans ; je crée des lords, des comtes, des marquis, des baronets; d'un mulâtre j'ai fait un duc et pair ; j'invente des distinctions, je les prodigue à tout venant; quel avantage cela m'a-t-il produit ? J'adopte, comme un benêt, tout ce qu'on me propose, et cependant personne ne prend mes intérêts, on ose conspirer contre moi !... vous ne méritez pas, canailles, l'honneur que je sois votre roi, et je ne veux plus l'être.

Il jette son manteau royal sur la table, et, s'adressant à Shéridan, dans la posture d'un boxeur : « Viens, maintenant que je consens à être ton égal, viens, gros balourd,

une preuve éclatante de son désintéressement et de son amour pour le pays. Que la chambre choisisse parmi les membres des communes deux hommes connus par leurs talents, par leur intégrité surtout et leur dévouement: qu'elle les porte au ministère, il sera heureux de partager avec eux les labeurs et les soucis du pouvoir. Il n'hésite pas à signaler Grey et Fox comme les candidats les plus dignes d'un tel choix, et invite l'assemblée à réunir ses suffrages sur ces deux noms d'ailleurs populaires. L'appel est entendu, et ceux-ci sont élus à la majorité des voix. Mais Grey et Fox n'ont pas été dupes de l'artifice. Le premier, dans son indignation, reproche à ses amis leur peu de clairvoyance. Où tendent ces pièges? Les séduire; paralyser des efforts qui pouvaient concourir au bien de la patrie, s'ils sont incorruptibles. « Je ne veux pas, s'écrie Grey, en finissant, que l'histoire atteste un jour que Grey fut son complice. » Fox serre son ami sur son cœur, en déclarant qu'il ne repousse pas moins énergiquement les flétrissantes avances d'un ministre prévaricateur. Ils sont appuyés, l'un et l'autre, par Shéridan et Stanhope. Fox fait plus, il commande aux huissiers d'ouvrir les portes: que le peuple soit témoin de leurs débats et qu'il juge de quel côté sont ses amis, Les lords, devant cette invasion tumultueuse, sortent tous. Alors Grey, s'adressant à cette foule amassée, lui dit que le moment est venu de ressaisir ses droits et de secouer son esclavage. En un instant, le banc des lords et le trône même sont envahis par ce flot houleux, plus aisé à soulever qu'à contenir, quand il n'est plus qu'un embarras.

Mais la nouvelle subite s'est répandue d'une descente des Francais sur les côtes anglaises, les habitants des ports fuient épouvantés et apportent la consternation jusque dans Londres.

TOLINSON. — Nous avons vu des lords sortir de cette enceinte les yeux étincelants ; les mots soldats, force, loi martiale sont sortis de leur bouche, dans peu d'instants peut-être nous serons leurs victimes !

PLUSIEURS. — Aux armes ! aux armes !

GREY. — Oui, mes amis, courons tous nous armer; lève-toi, peuple, et déploie contre tes ennemis ta puissance suprême ; marchons ensuite au-devant des François, non pour les combattre, mais pour les embrasser... jurons-leur éternelle amitié sur le tombeau de nos tyrans.

Il y avait dans cette donnée matière à de beaux développements, il y avait le germe d'une œuvre originale et puissante. Ces débats eussent eu de la grandeur. La remarquable figure de Pitt, luttant avec un Parlement qui, tout en l'exécrant, se laissait dompter par ce génie inflexible, ses rivaux, tous des hommes d'État, des orateurs illustres, Fox, Shéridan, Burke, si on avait su les peindre, eussent concouru à l'incontestable intérêt de ce tableau grandiose. Le Brun-Tossa, malheuseusement, n'était pas homme à mener à bien une conception de cet ordre ; il pouvait au moins respecter son public et lui-même, en ne faussant pas aussi monstrueusement la vérité de l'histoire. Médiocrement chevaleresque, peu tendre envers ses voisins, querelleur chez lui, défendant ses libertés avec âpreté, le peuple anglais est patriote jusqu'au fanatisme. Il fallait que l'auteur comptât absolument sur l'ignorance et la sottise de son auditoire pour faire prononcer à Grey ces paroles impies : « Marchons au-devant des François, non pas pour les combattre, mais pour les embrasser. » Des Français en armes, qui venaient fouler le sol anglais dans un but de vengeance ou de conquête ! Un instant, dans cette Angleterre si positive et si pratique, toute une classe d'esprits généreux et un peu chimériques battit des mains aux premiers actes d'une révolution qui commen-

çait si bien. Mais, à l'heure où nous sommes, ces illusions s'étaient évanouies devant les horreurs qui l'avaient déshonorée; et le supplice du roi avait réveillé comme en sursaut les plus épris. Quoi qu'il en soit, les vainqueurs de la Bastille, ce qui était dans l'ordre, s'empareront de la Tour de Londres, la République sera proclamée à l'instar de la nôtre. Pitt et le prince de Galles sont massacrés, et leurs têtes promenées dans les rues, comme celles de Foulon et de Berthier, à travers Paris. Un âne, sur lequel on a jeté le manteau royal, le sceptre et la couronne entre les oreilles, est conduit par Calonne lui-même agrémenté de l'écriteau de *faux-monnayeur*, *voleur public;* il précède le char où se trouve George enfermé dans une cage que traînent Burke, Grenville et Chesterfield, et, qui prend le chemin de Beedlam. Fox et Sheridan, coiffés du bonnet rouge, insultent le pauvre insensé. Il fallait un mot atroce pour finir. Fox disait : « Si le roi vient à recouvrer la raison, je serai le premier à demander qu'il meure[1]. »

A cela, ne se bornait pas sans doute cette stérile campagne contre les potentats du monde; et il nous serait aisé d'ajouter à ces trop longues analyses bien des horreurs qu'il faut laisser dans leur boue. Toulon repris aux Anglais le 19 décembre, offrait un thème plus avouable à l'étrange lyrisme des poètes de cette époque sans précédents. Ce fait d'armes, le seul considérable d'alors (le point de départ d'une fortune militaire comme l'histoire n'en présente pas d'exemple, bien qu'il ne soit même pas fait mention du jeune vainqueur dans ces drames commémo-

1. Le Fox de Lebrun-Tossa était plus grand que nature. Cazalès et Calonne, personnages très effacés du drame, avaient passé le détroit pour intrigailler auprès de Pitt; il conseille au peuple de renvoyer ce dernier en France « pour qu'il aille porter son don patriotique sur cette place ou plusieurs de ses complices l'ont déjà précédé. » On comprend ce que cela veut dire.

ratifs si emphatiques et si vides), fut célébré de toutes les façons et sur tous les modes, et nos théâtres ne retentirent, un instant, que des chants de triomphe, que des tirades dithyrambiques de ces Tyrtées sans-culottes dont le chiffre va à la douzaine[1]. Nous ne citerons que l'à-propos de Picard, qui, lui aussi, se ressentira de l'influence des temps[2]. Une satire sanglante a sa place trop large dans ce « tableau patriotique » où l'on n'eût dû être qu'à la joie et à la gloire du triomphe. Le comte de Provence, « le ci-devant Monsieur, » y était bafoué avec la dernière indécence ; on le représente uniquement occupé de la façon dont il fera son entrée dans Paris, comme s'il n'eût eu qu'à monter à cheval, avec l'incroyable outrecuidance qu'on lui savait ou lui prêtait. L'acteur chargé du rôle, Prévost, s'était appliqué à reproduire son attitude, le timbre de sa voix et jusqu'à ses traits[3]. La composition du spectacle était à elle seule assez caractéristique. Un député « emprisonné par les Anglais, » un ci-devant marquis, un ci-devant évêque, le général des troupes du Pape, un forçat, mais un forçat exceptionnel, le seul homme vertueux de la pièce, à coup sûr, puisque, « entraîné par l'émotion » (car c'est une « âme pure et sen- « sible »), il s'écrie, en se précipitant dans les bras d'un Bostonien : « Qu'il est doux, quand on n'est entouré que de traîtres et de lâches, de pouvoir presser un honnête homme sur son cœur. » Nous parlons d'un forçat ; il en surabondera, qui, à peine échappés, ferrailleront avec les Anglais

1. Nommons-les. Ce sont Mettié, Aude, Bizot et Faciole, Briois, d'Antilly, Desbarreaux, Duval, Fabvre d'Olivet et Rochefort, Picard, Ricard et Plancher-Valcour. Jauffret, *le Théâtre révolutionnaire*. p. 304.

3. Jouée à Feydeau, le 13 pluviôse, an II (31 janvier 1794).

2. Le ministre faisait disparaître soigneusement tous les exemplaires existants, à l'avènement de Louis XVIII, si peu ménagé, dans cet opéra-comique, dont le bon Dalayrac était pour la musique.

et les émigrés. Et, pour prix de leur intervention, le représentant du peuple donnera l'absolution républicaine à ces héros « sans doute plus malheureux que coupables[1]. » Ce *sans doute* fait là une étrange figure.

Si les plus inoffensifs chantaient sur ce mode, on conçoit que les œuvres de l'ancien répertoire s'accommodassent difficilement aux exigences du goût jacobin. Longtemps Voltaire avait eu la place prédominante et presque exclusive. Un décret de la Convention décidait que *Brutus* serait représenté trois fois par semaine. « Il n'est personne, s'écriait Delacroix, qui, en sortant d'une représentation de *Brutus* ou de *la Mort de César*, ne soit disposé à poignarder le scélérat qui tenterait d'asservir son pays. » Aux représentations *gratis* d'août 1793, *Brutus* sera joué sans exception aux neuf théâtres ouverts. Qui eût prévu que, quelques mois après, ces deux modèles du plus pur sans-culottisme aux yeux du conventionnel Delacroix, qui devait s'y connaître, eussent paru aux clairvoyants entachés d'aristocratie et de modérantisme ? Les deux dénouements furent envoyés à la refonte, et ce fut Gohier, le futur Directeur, qu'on chargea et qui se chargea du travail de revision. Et *Mahomet*, ce scandaleux *Mahomet*, l'œuvre de gloire, d'audace et de combat de Voltaire, après quelques hésitations (car l'habitude du respect devait protéger cette grande œuvre), fut interdit comme « chef de parti. » Il faut convenir qu'il y avait dans cette tragédie deux terribles vers, qu'on ne pouvait laisser passer sans péril à la demeure :

Extermine, grand Dieu ! de la terre où nous sommes,
Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes[2].

1. Welschinger, *le Théâtre de la Révolution*, p. 330, 331, 332.
2. Théodore Muret, *l'Histoire par le Théâtre* (Amyot, 1855), t. I. p. 88, 89.

Aussitôt que l'auteur de *Brutus* n'était point à l'abri de pareilles épurations, l'on devine ce qu'il advenait des autres, de Molière, de Racine, du grand Corneille. *Le Tartufe*, *le Misanthrope* ne pouvaient l'éviter : le premier faisait allusion à un prince « ennemi de la fraude ; » dans le second, les marquis, les vicomtes foisonnent ; il s'y chantait des couplets à la gloire du roi Henri. *Britannicus*, *Andromaque*, *Phèdre* étaient retirés sans pitié par la censure jacobine, qui, plus paterne envers l'auteur de *l'École des maris*, de *l'École des femmes*, du *Dépit amoureux*, se bornait à demander des retouches. Ces retouches, on les connaît, on les a relevées, et nous sommes aux regrets de ne pouvoir leur donner place ici[1]. Encore un peu, et nulle œuvre ne trouvera grâce. *Charles IX* est écarté. L'on peut en dire autant de *Caïus Gracchus*, bien qu'on ait un instant hésité entre des mutilations et la suppression sans phrases. C'était dire au Corneille de la Révolution, à Chénier, que, lui aussi, appartenait au passé. On l'accusait de modérantisme ; le *Fénelon*, si magistralement interprété par Monvel[2], et dont le succès fut un scandale aux yeux des purs, était, tout au moins, un précédent fâcheux qu'il fallait faire oublier. *Timoléon* devait avoir cette mission. On connaît le sujet, d'un patriotisme farouche et tout antique ; il semblait répondre à toutes les exigences. Mais l'on ne songe pas à

1. Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre français*, t. III, p. 141. — Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale en France*, p. 192, 193. — Welschinger, *le Théâtre de la Révolution*, p. 102, 103.

2. Un petit neveu du prélat, le marquis de Fénelon, qui assistait à la représentation, transporté, alla trouver Monvel et lui fit don de l'anneau pastoral de l'archevêque, comme pour ajouter, si c'était possible, à une illusion si complète. « J'ai vu, nous dit M. Villenave, sous le Consulat, non sans étonnement, l'anneau de Fénélon au doigt de Monvel, qui, par une singularité non moins remarquable, était alors propriétaire de l'ancien paraclet d'Héloïse et Abélard. » *Encyclopédie des Gens du Monde*, au mot Fénelon.

tout. Ce Timoléon, qui frappe un tyran, parut d'un exemple autrement dangereux aux tyrans qui nous gouvernaient. Ces vers surtout avaient une signification terrible :

> La tyrannie, altière et de meurtres avide,
> D'un masque révéré couvrant son front livide,
> Usurpant sans pudeur le nom de liberté,
> Roule au sein de Corinthe son char ensanglanté...
> Il est temps d'abjurer ces coupables maximes :
> Il faut des lois, des mœurs, et non pas des victimes.

Robespierre et les siens sentirent les allusions, les rapprochements inévitables entre leur despotisme et celui de Timophane. Julien de Toulouse, qui assistait à la répétition générale avec un grand nombre de députés montagnards, ne se possède plus : « Tu n'as jamais été, s'écrie-t-il en s'adressant au poète, qu'un contre-révolutionnaire déguisé! » La violence, les menaces épouvantent les acteurs et l'auteur lui-même. Nous avons vu Laya, jusqu'au dernier moment, tout tenter et tout oser pour défendre son *Ami des lois* contre les assauts d'une municipalité jacobine; moins énergique, Chénier sacrifiera sa tragédie : il en brûlera le manuscrit sous les yeux de Robespierre, de Barère et des autres décemvirs. Une copie, toutefois, en avait été conservée par madame Vestris, et *Timoléon* aura sa revanche après Thermidor.

Le meurtre de Marat avait été un enseignement amer pour ces tyrans hypocrites que l'on avait crus jusque-là sur parole, et qui sentaient leur prestige menacé. Rien ne fut négligé pour idéaliser la hideuse victime, que la Montagne célébrera et invoquera à la lettre, comme un saint du paradis. Son buste était inauguré avec celui de Le Peletier, à la fête civique du 21 octobre (1793), et Le Grand, dans un discours en leur honneur, s'étendait notamment sur les

mérites de cette âme, « le foyer de la sensibilité la plus exquise. » Ce fut à qui des théâtres parisiens lui prodiguerait le plus d'éloges et d'encens. Gassier Saint-Amant, le 8 août, donnera aux Variétés-Amusantes *l'Ami du Peuple, ou la Mort de Marat.* Le 7 décembre, Mathelin fera représenter à l'Opéra-Comique *Marat dans le souterrain des Cordeliers, ou la Journée du Dix-Août.* Un incident, qui doit avoir sa place ici, est signalé dans une note par l'auteur de ces deux actes, dont la forme et le fond se valaient. Un sans-culotte disait, en examinant le souterrain : « Les hommes vicieux dorment dans de beaux appartements, tandis que la vertu est là... Patience ! la journée de demain fera, à coup sûr, changer la carte. » L'acteur Ménier, qui jouait ce rôle, au lieu de « la journée de demain, » dit « la journée d'aujourd'hui. » Cet à-propos (car c'en était un) fut accueilli par des battements de mains et des applaudissements frénétiques qui interrompirent le spectacle durant quelques minutes. Le secret de ce changement dont s'était avisé Ménier, et la cause d'une telle tempête, les voici : l'on apprenait, à l'instant même, que la tête du duc d'Orléans venait de rouler sur l'échafaud, et l'acteur n'avait pas douté que le public ne lui sût gré de son attention[1].

Tandis que la douleur jacobine s'exhalait avec cet excès, l'objet de toutes ces malédictions, par son courage, par son attitude à la fois décente et résolue, son absolue conviction d'avoir accompli une tâche sacrée, attirait à elle cette portion de la population honnête d'autant plus remuée et émerveillée par un tel acte, qu'elle se sentait incapable de rien oser pour sortir de sa vie d'angoisses et d'inces-

1. Paris, Maradan, an II, p. 8. Scène v. Signalons encore une tragédie en cinq actes, et en vers de Barrau, représentée sur le théâtre de Toulouse, et couronnée par l'inévitable apothéose (3 février 1794).

santes terreurs. Si le théâtre s'était emparé de cette dramatique figure, ce n'avait été que pour anathématiser la main qui avait frappé, à son tour, l'inspirateur de tant de massacres. Mais, à la suite de Thermidor, en 1795, une tragédie de *Charlotte Corday*, en trois actes et en vers, sans nom d'auteur, faisait partie de ce répertoire passionné, au service d'une réaction violente qu'il fallait contenter. Deux ans après, paraissait, également anonyme, *Charlotte Corday, ou la Judith moderne*, remarquable par son peu de souci de la vérité historique, défaut qui lui est commun avec la tragédie de Salles, que traverse parfois un certain souffle cornélien.[1] Et ce ne sera que soixante ans plus tard qu'un poète d'un incontestable talent, l'auteur de *Lucrèce*, essayera de nous restituer, au moins telle que nous nous la sommes imaginée, cette physionomie épique, déjà lointaine, au milieu de ses amis et de ses juges, qu'il fera parler dans un langage digne des grands devanciers qu'il s'efforce d'atteindre[2]. Mais revenons à l'heure présente.

Ce n'était pas tout de proscrire, comme entachés de modérantisme et de feuillantisme, nos chefs-d'œuvre classiques ; les vides étaient à combler, et les approvisionneurs accrédités du théâtre révolutionnaire avaient beau entasser horreurs sur horreurs, les maîtres du moment comprenaient l'urgence d'attirer, de temps en temps, l'attention de ce public de patriotes sur des tableaux d'une toute autre nature. Bientôt l'on ne représenta plus que des biographies mises en action, dont un personnage républicain était l'inévitable héros. Ce seront l'*Apothéose de Beaurepaire*, l'*Apothéose du jeune Barra*, *Agricol Viala ou le jeune héros de la Durance*, *Cange ou le commissaire de*

1. *Bibliothèque dramatique de Soleinne*, t. II, p. 242, n° 2495, 2512.
2. *Charlotte Corday*, de Ponsart.

Lazare, et une infinité de pièces anecdotiques faites pour relever les cœurs et surexciter l'amour de la patrie. Mais l'instant de la délivrance approchait, l'heure avait sonné où ce régime effroyable touchait à sa fin, où les bourreaux allaient rejoindre les victimes, par le même sanglant chemin qu'avait dû gravir tout ce que la France pleurait de plus noble par le cœur, de plus élevé et de meilleur.

L'attaque commençait le 8 thermidor; mais ce n'était que le prologue d'une action qui ne devait se dénouer que le lendemain. Après des débats tempétueux, la Convention, réduite à vaincre ou à périr, décrétait l'arrestation de Robespierre, de Saint-Just, de Couthon, de Lebas et de Robespierre jeune. L'ignoble Henriot avait fait battre le rappel ; arrêté par les gendarmes mêmes à la tête desquels il s'était mis, il était délivré par Coffinhal, qui, appuyé de quelques canonniers des sections, volait au secours du décemvir et de ses complices. Tout prisonnier qu'il était, ce dernier inspirait une terreur telle que l'on refusa de l'écrouer au Luxembourg. Au lieu de prendre un parti énergique, de terrifier par une démonstration audacieuse ses ennemis habitués à trembler devant lui, il se faisait conduire, vers les huit heures du soir, à l'administration de la police, quai des Orfèvres. Mais Coffinhal l'y venait relancer et l'entraînait à l'Hôtel de Ville, où le rejoignaient bientôt ses collègues, à l'exception de Couthon, qui n'arriva qu'à minuit. La vie était comme suspendue dans ce Paris se demandant, avec une inexprimable anxiété, ce qu'il avait à craindre ou à espérer de cette mêlée de cannibales. En somme, les magasins étaient ouverts, les cafés, les restaurants où chacun, il est vrai, apportait, peinte sur son visage, l'inquiétude poignante dont il était agité. Les théâtres ne furent fermés ni le 8 ni le 9 thermidor. Le 9, précisément, au moment où le tyran était traqué par ceux mêmes qui, si longtemps,

s'étaient faits les instruments dociles de cette politique de sang, Talma jouait, au théâtre de la République, *Épicharis et Néron*, de Legouvé, dont le hasard seul avait dicté le choix : pas un vers qui ne portât coup, qui, en stygmatisant la couardise des trembleurs, ne démontrât à ce troupeau d'esclaves la parfaite inutilité des compromis avec un homme qui n'oubliait ni ne pardonnait :

Eh ! pourquoi voulez-vous, Romains, qu'on se sépare !
Quelle indigne terreur de votre âme s'empare ?
Voilà donc ces grands cœurs qui devaient tout souffrir !
Ils osent conspirer et craignent de mourir...
Croyez-vous d'un péril par là vous délivrer?
Non, si Néron sait tout, votre impuissante fuite
Ne dérobera pas vos jours à sa poursuite...
Quand ils le verront mort, ils oseront s'armer;
Mais tant qu'il régnera, n'ayez pas l'espérance
Que d'un maître implacable ils bravent la puissance.
Dans le fond de leur âme, ils cachent leur fureur,
Et n'attendent qu'un chef pour montrer tout leur cœur...

C'étaient, à chaque alexandrin, mille retours au moment présent, à ce qui se perpétrait, à l'heure même, sur un bien autre théâtre ; et le public affolé passait incessamment de ce tableau saisissant d'un des événements les plus dramatiques de l'histoire à l'imbroglio trop réel qui allait se dénouer dans des torrents de sang peut-être. Moins inepte, moins misérable, Néron dominait la situation, il étouffait la sédition, demeurait le plus fort. Que ferait celui que la Convention avait bien pu proscrire, mais qui, s'il ne s'abandonnait pas lui-même, n'avait qu'à le vouloir pour précipiter, contre une Assemblée d'ailleurs effrayée de son audace, cette horde qui lui était dévouée, et les écraser tous jusqu'au dernier? Quoi qu'il en soit, cet auditoire, remué dans tout son être, évacuait le théâtre de la République, vers une heure du matin, et se dispersait

plein de trouble et d'angoisses, ne rencontrant que renseignements contradictoires sur les phases de cette tragédie qui n'avait pas, il s'en fallait, épuisé toutes ses péripéties[1]. Mais, quelque lent qu'il dût paraître à cette population éperdue, le dénouement était imminent, et un cri formidable annonça la délivrance : la Terreur avait vécu ! L'on pourrait donc respirer, sortir de ses retraites, pleurer à son aise, s'embrasser, se raconter ses tortures.

Après le premier élan d'attendrissement, les survivants se comptèrent, à l'effroi succéda le besoin d'une vengeance bien explicable, et ce fut au tour des terroristes de connaître la terreur, leur instrument unique de gouvernement. Cette expression, disons cette explosion du ressentiment public, nous nous bornerons, comme toujours à la rechercher au théâtre. Là, plus qu'ailleurs, l'on avait été divisé ; cette grande famille de comédiens s'était partagée en deux fractions, les représentants du passé et les novateurs, les monarchistes et les révolutionnaires. Ces derniers, bientôt les maîtres, exaspérés par l'espèce de réprobation qu'ils inspiraient à des camarades, s'étaient changés en persécuteurs, quelques-uns même en délateurs : il n'avait pas tenu à certains que la Comédie tout entière périt sur l'échafaud. La situation était retournée, et l'on allait demander

1. Madame Louise Fusil, *Souvenirs d'une actrice*, t. II, p. 59, 60, 61. Il faut se défier des récits de l'aimable actrice. Les moyens de confrontation nous manquaient au Théâtre-Français ; heureusement nous avons trouvé, dans les mains d'un érudit, au fait plus que qui que ce soit des choses du théâtre, M. Menestrier, le registre même du Théâtre de la République, qui est concluant comme renseignement. Madame Fusil affirme que *Épicharis et Néron*, joué par Talma, le 8, le fut encore le lendemain. Nous répondrons par la composition du spectacle des deux journées. Le 8 thermidor, l'on donnait *les Bizarreries de la Fortune* et *le Consentement forcé ;* le 9, il est vrai, l'on représentait *Épicharis* et *Pygmalion*. C'est donc ce jour-là qu'a dû se passer cette soirée d'émotions poignantes qu'elle nous a surabondamment décrite.

à chacun des comptes rigoureux. Des noms circulaient, qu'on se répétait de groupe en groupe avec une rage indicible. Dugazon, Fusil, Talma lui-même, dont la conduite envers des camarades, tous comédiens de talent, tous ses aînés, n'avait pas été exempte de blâme[1], n'ignoraient point quel terrible orage les menaçait.

Un soir, à la suite de la première représentation de *la Bayadère ou le Français à Surate*, de mademoiselle Candeille[2], les couplets du *Réveil du Peuple* furent lancés de la salle sur le théâtre, avec injonction du parterre de les réciter. Vigny se présenta, mais on voulait Fusil, qui, d'ailleurs, jouait dans la petite pièce, *Crispin rival de son maître*, et dut se rendre aux exigences d'un public surexcité. Il paraît et se met en devoir d'obéir. Aux premiers mots de cette *Marseillaise* de la réaction, une voix s'écrie : « Avis au lecteur ! » et donne le signal des vociférations[3]. Quelques-uns s'avisèrent de demander que Talma lût les vers. L'instant était critique pour l'artiste qu'on traitait de jacobin, appellation dont on avait pu se faire gloire et honneur, mais qui, pour l'heure, avait infiniment perdu de son crédit. « Moi ! jacobin ! s'écria-t-il avec l'expression d'une profonde indignation ; j'ai vu périr tous mes amis sur l'échafaud ! » Ce n'eût point été une raison sans réplique, par un temps d'extermination à outrance, mais ce mouvement

1. Rappelons son duel avec Naudet, juillet 1790, à la suite d'une terrible scène. Comme indices de ces divisions, trois factums, l'un *Exposé de la conduite et des torts du sieur Talma envers les comédiens français* (Paris, 1790) ; les deux autres de lui : *Réponse de Fr. Talma au mémoire de la Comédie française et réflexions de M. Talma ; Pièces justificatives sur un fait qui concerne le théâtre de la Nation.* Même année.

9. Welschinger dit *Épicharis et Néron. Le Théâtre de la Révolution*, p. 111.

3. Fusil avait été le lieutenant de Collot d'Herbois à Lyon, l'un des membres du tribunal de sang qui avait décimé la population lyonnaise.

étouffa les murmures et il put réciter, devant un auditoire attentif et vaincu, ces strophes trop en rapport avec la situation pour n'être pas applaudies à tout rompre. L'on avait contraint Fusil à demeurer un flambeau à la main pour éclairer Talma, mais il n'était pas au bout de ses épreuves. Un jeune homme de Lyon se dressait sur une banquette et, d'une voix frémissante, faisait lecture d'un jugement, signé Fusil, qui envoyait son père à l'échafaud[1]. Il devait figurer dans la petite pièce ; mais le parterre ne le permit pas, et préféra se retirer que d'endurer plus longtemps la présence de ce misérable[2].

Dugazon s'était montré, plus qu'un autre, violent, déchaîné, et devait s'attendre à de dures représailles. Le 2 germinal, des jeunes gens le demandent à cor et à cri, ainsi que son directeur Gaillard ; et, comme ni l'un ni l'autre ne paraissaient, ils se précipitent sur la scène qu'ils envahissent dans tous les sens ; mais les deux artistes étaient à leur section, et il fallut ajourner une exécution qu'ils n'éviteraient point[3]. *Le Réveil* avait remplacé le *Ça ira;* et le public l'exigeait impérieusement, surtout là où il savait que le sentiment jacobin n'avait pas désarmé. Le 28 messidor, au théâtre de la République, comme l'on s'empressait peu de répondre à l'impatience frémissante du parterre, la scène est envahie de nouveau. Dugazon est rencontré par l'un des assaillants qui tire son épée ; il était brave, duelliste renommé, et n'était pas homme à reculer devant le premier venu[4],mais on sépara les deux champions, et le

1. Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre français*, p. 175.
2. *Décade philosophique*, an III, 10 pluviôse (29 janvier 1795).
3. Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, t. II, p. 306. 2 germinal, an III (22 mars 1795).
4. Ses duels sont nombreux. Il croisa le fer, notamment, avec ses camarades Dazincourt, Dubois, qu'il blessa grièvement, et plusieurs fois avec Fleury. Fournel, *Curiosités des théâtres*, p. 288, 289.

comédien traqué par toute une meute, comprit qu'il était temps de battre en retraite[1]. Il eût eu bon marché d'un adversaire probablement moins expérimenté que lui, mais on ne tue pas le public, l'on ne tue pas l'opinion.

Bien que le gouvernement fût demeuré révolutionnaire et qu'en réalité, le coup d'État de thermidor n'eût guère été qu'une querelle de famille, l'élan était donné, les haines amoncelées avaient rompu leurs digues : il fallut laisser dire et laisser faire. L'on représentait le 22 août, au théâtre Favart *les Jacobins de Goa*, de Lebrun-Tossa, un jacobin retourné et d'autant plus indigné qu'il s'était plus compromis. N'allait-il pas, dans sa préface, jusqu'à dire que les jacobins de Paris et les jacobins de l'Inquisition c'était tout un? Le paradoxe sembla trop fort, et Barère ne put digérer l'apophtegme. La pièce fut déclarée « un ouvrage criminel, » et les représentations en furent défendues. Il est vrai qu'il n'y avait pas à se méprendre sur les personnages que l'auteur avait en vue : c'étaient avec Barère lui-même, Robespierre, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois. Si l'on ne s'était attaqué qu'aux morts ! Mais les survivants, encore debout, sentant que l'audace seule pouvait imposer à cette population qu'ils étaient habitués à terroriser, entourés de complices intéressés à les soutenir, n'avaient pas renoncé à tout espoir, et étaient déterminés à faire face à l'orage. S'ils n'y réussirent qu'insuffisamment, ils durent trouver un appui dans le caractère des manifestations qui se produisirent ; car la population, qui les avait en exécration, n'appréhendait guère moins le retour d'un régime qui représentait, à ses yeux, un passé abhorré. Quoi qu'il en soit, le théâtre poursuivait ses exécutions.

1. Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, t. II, p. 368. Rapport du 28 messidor, an III (16 juillet 1795.)

Aux *Jacobins de Goa*, de Lebrun-Tossa, qu'il présentait au théâtre Favart, dès le 22 août[1], succéderont *les Soupers des Jacobins* (15 mars 1795), *les Jacobins aux Enfers* (22 mars), *Pausanias*, dont l'auteur, sans grand péril, affichait une horreur quelque peu tardive. « *Pausanias*, dit Trouvé dans l'avant-propos de sa tragédie, est Robespierre, à cette différence près, que ce dernier fut un lâche et un vil scélérat, tandis que Pausanias avoit l'énergie du crime et mêloit de l'éclat à ses vices (28 mars). » Ce seront encore : *On respire*, de Louis Tissot, *le Proconsul ou le Crime du pouvoir arbitraire*, de Victor Draparnaud, *les Décemvirs*, de Sanchamau, dédiés « aux Mânes de leurs innocentes victimes, » *la Nouvelle Montagne ou Robespierre en plusieurs volumes*, *la Mort de Robespierre ou les Journées des* 9 *et* 10 *thermidor*[2]. Résigné à tout, s'attendant à tout sauf à la délivrance, le pays fut, quelques jours dans un état d'affolement impossible à décrire, et qui se traduisit, quand le sang-froid prit le dessus, dans les provinces comme à Paris, par des nuées de pièces à circons-

1. Barère, qui s'y trouvait atteint comme les autres, ordonna au théâtre d'en suspendre les représentations. L'auteur publiait sa pièce chez la libraire Toubon, avec cette ligne en guise de préface : « Mettre sur la scène les Jacobins de l'Inquisition, c'est y mettre les Jacobins de Paris, puisqu'il existe entre eux la plus parfaite ressemblance. »

2. Drame en trois actes, par le citoyen G***; n'est pas plus à confondre avec *la Mort de Robespierre*, tragédie en trois actes et en vers par *** (Sérieys), Paris, Manory, an IX, qu'avec une autre encore en trois actes (Lyon, Maillet, an IV), où Carnot prononce les étranges vers qui suivent :

> Puisse cette leçon mémorable à jamais
> Prouver qu'en renversant le trône des Capets,
> Les François révoltés d'un honteux esclavage,
> Détestoient plus encor le meurtre et le pillage,
> Et que la sainte horreur qu'ils ont pour les tyrans,
> Ainsi que tous les rois poursuit tous les tyrans.

Bibliothèque de Soleinne, t. II, p. 218, 219, 224, aux nos 2419, 2503, 2555, 2556.

tances, d'à-propos, de vaudevilles, aussi misérables, pour la plupart, que le répertoire jacobin auquel elles se substituaient. Ainsi un *Collot d'Herbois dans Lyon*, *Encore un Brutus ou le Tribunal révolutionnaire de Nantes*, *l'An IV*, de Ducancel, une pièce royaliste, comme son aînée, *l'Intérieur des Comités révolutionnaires*, mais qui sera successivement écartée par tous les gouvernements, y compris le régime de Juillet. La violence n'a jamais rien fondé; et, le péril disparu, tout gouvernement qui veut vivre sent le besoin de l'apaisement et d'un oubli généreux [1]. L'*Intérieur des Comités révolutionnaires*, venu en pleine fièvre, Paris encore palpitant et frissonnant sous l'émotion du drame de thermidor, avait produit le plus grand effet. La pièce était-elle bonne et légitimait-elle, par une valeur réelle, les deux cents représentations qu'elle obtint non sans interruptions, car elle fut coupée et suspendue par les événements de vendémiaire et la révolution de palais du Directoire? Était-ce bien une comédie qu'on allait voir, une composition littéraire qu'on allait applaudir? L'auteur répondra lui-même, assez candidement, par une anecdote dont il avait été le témoin :

Je me souviendrai toute ma vie, raconte-t-il, d'un homme sexagénaire qui avait été incarcéré pendant tout le temps de la Terreur. Cet homme avait loué, au théâtre du Palais, en 1795, une loge dans les baignoires, uniquement pour assister à toutes les représentations de la pièce. Il n'en a pas manqué une seule. On le remarquait chaque fois, les yeux avidement fixés sur les acteurs, la bouche entr'ouverte d'extase, pleurant

1. Citons encore *l'École de la Société ou la Révolution française à la fin du dix-huitième siècle*. Tragi-comédie historique en prose, cinq actes avec intermèdes par V. F. Rey (Paris, 1795). Robespierre et ses partisans y figurent sous les noms de *Tigredin*, *Scoquini*, *Tricaput*, *Sottinot*, etc. *Bibliothèque de Soleinne*, t. II, p. 239, n° 2842.

de joie, battant des mains, s'agitant sur sa banquette, en disant souvent : « Oh! comme je me venge de ces coquins-là [1] ! »

Cet homme trouvait là un souvenir vivant de dangers à peine écartés ; il pouvait se repaître de tout ce que vomissait d'imprécations et de malédictions contre des bourreaux immolés à leur tour cette œuvre, dont la passion et la colère faisaient toute l'éloquence ; et le public qui emplissait la salle, du plus intelligent au plus grossier, n'en demandait pas davantage.

Le 8 avril, l'on représentait, à l'Opéra-Comique, *la Pauvre femme*, de Marsollier et de Dalayrac, qui ne contribua pas médiocrement à surexciter encore le sentiment d'exécration et de dégoût soulevé par tant d'inutiles boucheries. S'agissait-il d'atteindre un coupable souvent imaginaire ? Toute une famille innocente expiait inévitablement le crime d'un seul. Le menuisier Grangel demande au gendarme chargé de l'arrêter, lui *et ses complices*, les motifs d'une telle mesure : « Des motifs ! Est-ce qu'il en faut pour ça? Dès qu'on arrête un homme, il est bien clair que sa femme, ses enfants, ses parents, ses amis, ses voisins, tout ça va et suit. » Cette pièce, qui s'adressait à la conscience publique si longtemps muette dans ce qui la touche le plus profondément et le plus directement, était accueillie tous les soirs par des applaudissements, de frénétiques bravos aux passages qui, quelques mois plus tôt, eussent soulevé d'indignation ces mêmes républicains si complètement désenchantés désormais.

Je n'ai jamais vu de nation moins républicaine que la France de 1795, remarque Benjamin Constant. Elle avait pris en horreur jusqu'à l'égalité, redevenue depuis la passion la plus

1. Ducancel, *Esquisses dramatiques du gouvernement révolutionnaire de France*, aux années 1793, 1794 et 1795. (Paris, 1830), p. 10.

vive. Je me retrace encore ma surprise, en assistant vers cette époque, à la représentation d'une pièce que la Convention expirante laissait ou faisait jouer parce qu'elle craignait plus les débris des jacobins que le parti contre-révolutionnaire.

Un porteur d'eau répétait à satiété, sur toutes les variations d'une musique fort harmonieuse, que chacun devait demeurer dans son état ; lui, porter de l'eau ; l'épicier vendre du sucre ; le manœuvre travailler et tous laisser le gouvernement. On eût dit la division des castes d'Égypte, modulée par un musicien habile[1].

Le porteur d'eau, Jacques, en effet, était impitoyable envers ces vanités maladives aspirant à régenter l'État, et les renvoyait à l'échoppe qu'elles n'eussent pas dû quitter :

R'tournez chacun à vos métiers ;
Cordonniers, faites des souliers,
Maçons, bâtissez vos maisons,
Coiffeurs, retapez vos chignons...

La reprise de *Tarare*, cet étrange *Tarare* dont nous avons omis la première apparition, sachant bien que nous le retrouverions, avec ses transformations, à plus d'une étape de cette période agitée, *Tarare* sera l'un des témoignages les plus piquants et les plus curieux des fluctuations de l'opinion, des vicissitudes de la politique. Joué, pour la première fois, le 8 janvier 1787, il était repris en 1790, à la suite des fêtes de la Fédération. L'auteur, avant tout homme pratique, se dit que les circonstances se modifiant, il devait en être de même de son héros, et il ajoutait un acte entier, *le Couronnement de Tarare :* le roi absolu descendait au grade de roi constitutionnel. Dans une marche triomphale, un autel de la Liberté était porté par quatre

1. *Revue de Paris*, t. XVI, p. 226. B. Constant, *Souvenirs historiques*, 3e lettre.

membres de l'Assemblée du peuple, quatre autres portaient le Livre des lois. Des vierges brahmines, guidées par des bonzes, gémissaient, celles-ci et ceux-là, comme Jephté, sur l'inexorable loi qui les vouait à une stérilité contre nature. Mais Tarare ne sera pas impitoyable, il ordonnera d'ouvrir les prisons sacrées où dessèchent tant de victimes innocentes, et déclarera que « les vrais citoyens, ce sont les époux et les pères. » C'est la reconnaissance du mariage civil des prêtres. La question du divorce, la question de l'affranchissement des nègres venaient à la suite, mises en musique par Salieri, sur les indications de l'ancien musicien de mesdames Tantes. Est-ce là tout? Beaumarchais, nature essentiellement conciliante et qui, en dépit de tout, regrettait *in petto* ce régime déplorable où des esprits déliés et retors trouvaient toujours à se tirer d'affaire, avait introduit dans l'œuvre refondue deux vers qui ne pouvaient manquer d'être approuvés de tous les partis. Ce ne fut pas l'avis du maire de Paris, Bailly, qui apposait, au bas du manuscrit, une courte note doucereuse pour réclamer la suppression de ces deux vers, les seuls qui, de tout l'acte, eussent alarmé son civisme. L'ami de Beaumarchais nous les a conservés, et il faut bien que l'on sache quel est ce distique factieux dont l'ouvrage doit être expurgé de nécessité absolue. Le voici :

> Nous avons le meilleur des rois,
> Jurons de mourir sous ses lois.

Mais c'était déjà un blasphème, le 22 juin 1790; et, si ce retranchement évita des murmures et pis peut-être, un appel imprudent à la concorde, au bon ordre, au respect de la loi ne sera accueilli, en revanche, qu'avec des rumeurs désapprobatrices de nature à donner à penser à l'auteur du *Mariage de Figaro*. En 1795, à l'époque où nous sommes,

l'Opéra songera à reprendre cet étrange chef-d'œuvre qui attirait toujours la foule. Beaumarchais, inscrit sur la liste des émigrés et réfugié à Hambourg, refusait son autorisation. Des changements, l'entière suppression du prologue étaient indispensables, et il se déclarait dans l'impuissance de faire ces remaniements délicats à cette distance, n'admettant pas davantage qu'on le suppléât. C'est pourtant ce qui advint, et ce fut Framery, son ami, qu'on en chargea. Madame de Beaumarchais apprenait à son mari le succès de la reprise en un petit billet qui, sans se préoccuper d'autre chose que de leurs affaires domestiques, est une note très instructive de la situation, et éclaire suffisamment sur les soucis du moment et sur la transformation nouvelle d'un état de choses fort éloigné d'en être à sa dernière métamorphose. « Les applaudissements ont été prodigués aux changements de la fin ; mais ce n'est pas tout à fait dans ce sens que nous les voulions, car tout ce qui est dit au tyran d'Ormurz a été appliqué net à la Convention (septembre 1795) [1]. »

La crise était prochaine et la lutte inévitable. Les royalistes, trop sûrs de la victoire en présence d'une représentation avilie, crurent la besogne facile ; ils comptaient sans ce général imberbe qui acculait et écrasait l'insurrection sur les degrés de Saint-Roch. Le résultat de cette journée de dupes allait être, après un retour fugitif vers la modération, un nouveau triomphe des idées jacobines. L'installation du Directoire inaugurait un monde officiel, une innomable aristocratie dont le souvenir est resté comme l'idéal du grotesque. L'on avait tant souffert, gémi, tremblé, que l'on n'avait plus de larmes et d'émotions pour les épreuves futures que le sort ménageait. La frivolité du

1. Loménie, *Beaumarchais et son temps*, p. 410 à 419.

'arisien ne s'accusa jamais plus, et avec plus d'éclat, que urant cette époque, où la faim, la misère avaient remlacé la guillotine. On voulait rire, se divertir, bouffonner même sur les tombes des siens; et le bal des Victimes emeurera l'expression la plus éloquente de l'assiette norale de la population. Sans pousser les choses à ce legré, les honnêtes gens qui n'avaient pas quitté Paris et ıvaient échappé aux proscriptions, ne demandaient, eux ıussi, qu'à oublier et à s'étourdir, et s'y employaient de la façon souvent la plus singulière. C'est là un côté piquant de 'intérieur de la famille, à la suite de Vendémiaire.

Dans les maisons particulières, raconte un contemporain, e soir amenait toujours de nouveaux jeux, de nouveaux caprices. Ce fut là l'origine des proverbes improvisés, des charades en action, et des fables de La Fontaine dramatisées, où chacun reproduisait de son mieux l'esprit des bêtes de La Fontaine. Il n'y avait point de gravité qui pût tenir aux caprices impérieux des dames. Voyait-on un diplomate, on en faisait un renard; un homme de loi, un corbeau; un fournisseur était transformé en milan. Je me souviens d'avoir vu jouer chez madame de Monville, *la Mouche et le coche,* avec un grand succès; parmi les six fort chevaux qui traînaient le coche, c'est-à-dire une voiture d'enfant, figuraient l'éloquent Portalis et Barbé-Marbois, le Caton de nos jours[1]

Cette époque de gâchis à outrance, où l'on semblait avoir perdu la notion et les mesures de la vie et vouloir dépenser en un jour toute cette économie, tout cet arriéré de jouissances dont on se sentait embarrassé et comme étouffé, a quelque chose d'illogique, de baroque, d'inadmissible qui confond. L'on vit tout à coup pulluler un monde étrange, sorti de terre comme ces insectes, hideux produit d'un sol

1. Ch. Lacrételle, *Dix années d'épreuves pendant la Révolution* (Dufort, 1842), p. 282.

marécageux et fétide, monde à fracas, sans classement, briguant la succession d'une aristocratie suprêmement raffinée et polie disparue sous le souffle rigide d'une tempête effroyable, mais dont celui-ci n'était pas de taille à effacer le souvenir[1]. Au milieu de ces ruines, un dénuement absolu. Le numéraire, où était-il allé ? L'on a comparé cette piteuse époque des assignats à cours forcé à celle que le nom de Law a consacrée ; cela se ressemble comme un cauchemar à un rêve des *Mille et une Nuits* qui finit mal. La fureur du jeu, des spéculations insensées, s'empara de tous, et chaque jour éclairait les tripotages les plus éhontés et les plus scandaleux. Le théâtre, qui s'était repris à trembler, n'avait d'autre ressource que les manifestations plus ou moins caractéristiques de ce travers général. Armand Charlemagne donnera *l'Agioteur* (30 octobre 1795) ; Ducancel, *le Thé à la mode ou le Millier de sucre*, au Palais-Égalité, l'année suivante. *Les Deux Jocrisses ou le Commerce à l'eau*, d'Armand Gouffé (3 janvier 1796) ; *Tout le monde s'en mêle*, du comédien Mayeur, de la même époque ; *les Parvenus d'aujourd'hui*, de Trial-Latour, dont le Havre avait la primeur ; *Polichinelle agioteur*, de Geletin (qui ne fut pas représenté) vinrent bafouer, à tour de rôle, des grotesques, la plupart, il est vrai, trop au-dessous du ridicule pour en être atteints.

Tout ne fut pas perdu, néanmoins, de ces comédies où la vérité, chose propre à ces temps, ne pouvait être grossie. Cela allait à tous et à chacun ; aussi ne voyait-on que figures inquiètes, que regards anxieux : l'on se tâtait en se demandant si c'était à soi ou au voisin que la saillie s'adressait. Notons surtout cette *Madame Angot, la poissarde parvenue*,

1. Le *Concert de la rue Feydeau*, de René Perrin, à l'Ambigu-Comique. Voir une curieuse anecdote rapportée par Eugène Guinot, et reproduite dans l'*Histoire complète et méthodique du théâtre de Rouen* t. I, p. 368, 369, 370.

de Maillot, une caricature incisive des nouveaux enrichis, qui ébouriffa Paris par la portraiture en charge mais palpitante, de cette aristocratie de fraîche mouture, dont les façons et le langage laissaient quelque peu à désirer. Il fallait plus d'un jour pour décrasser et dégrossir tout ce monde; et, quatre ans plus tard, le chevalier Aude donnera, à l'Ambigu-Comique, une *Madame Angot au sérail*, qui laissera bien loin derrière elle son aînée. Mais celle-là n'aura ici sa mention qu'à cause de son surprenant succès, car, lorsqu'elle fut représentée, le cycle révolutionnaire était clos. En attendant, plus d'un incident, plus d'une immixtion maladroite ou despotique du pouvoir devaient troubler, irriter l'opinion, déçue de ses espérances et moins rassurée que jamais, après s'être crue délivrée. D'Orvigny, un optimiste de circonstance, faisait représenter une pièce intitulée *les Réclamations contre l'emprunt forcé*. C'était la plate apologie des mesures financières imposées par le malheur des temps. Moins indulgent parce qu'il était plus directement atteint, le public se mit à siffler l'ouvrage avec furie. Le Directoire, et il n'avait pas tort, vit dans ce méchant accueil une manifestation à son adresse. Les habitués de la salle Feydeau ne passaient pas pour lui être favorables; le théâtre était entaché de royalisme, et l'occasion parut belle pour le fermer par un arrêté du 8 ventôse an IV (27 février 1796), qui englobait dans ses rigueurs un club d'anarchistes, une taverne, une maison de jeu, un cabaret et l'église de Saint-André-des-Arts, où avait été baptisé Voltaire[1]. La suppression, il est vrai, était levée le 13 germinal (2 avril).

Le théâtre de la République, le 26 décembre de cette

1. Charles Monselet, *les Dédaignés et les Oubliés* (Charpentier, 1876), p. 319.

même année, donnait un drame en cinq actes et en prose, *le Lowelace français*, qui devait attirer un monde fou. L'auteur en avait emprunté le fond à une anecdote peu édifiante des *Mémoires de Richelieu*[1] ; c'est l'histoire de l'odieuse intrigue qui livrait à « l'Alcibiade français, » comme l'avait dénommé Voltaire[2], cette madame Michelin si intéressante et si touchante, et dont madame Petit-Vanhove interprétait le rôle avec tant de sensibilité et d'âme. Il y avait à peine huit années que le maréchal s'était éteint, à ses quatre-vingt-douze ans (8 août 1788), fermant derrière lui cet ancien régime dont il avait été l'une des incarnations. Il partit à temps, la Révolution ne l'eût pas épargné : il avait usé et abusé des privilèges de la naissance et de la puissance, brisant tout obstacle qui essayait d'entraver ses moindres volontés, son existence n'avait été qu'un incessant despotisme, s'étendant à tout. Le duc de Fronsac, son fils, valait encore moins, car il avait ses vices et nulle de ses incontestables qualités[3]. Heureusement le dernier rejeton de cette famille condamnée à disparaître devait par toutes les vertus de l'honnête homme et du

1. *Vie privée du maréchal de Richelieu* (Buisson, 1792), t. III, p. 82-226.

2. Voltaire, *Œuvres* (édit. Beuchot), t. XIII, p. 70. Épître à M. Pallu.

3. Richelieu avait des mœurs effrénées, et les trois volumes publiés par Faure donnent une idée de ce qu'elles pouvaient être. Mais il n'eût pas, comme Fronsac, devant une résistance obstinée, mis le feu à une maison pour faciliter un enlèvement auquel on ne se prêtait point. Il s'agit ici d'une fille de marchand, de la rue Saint-Honoré, que ce dernier voulait avoir à tout prix. *Mes Loisirs ou Journal d'un bourgeois de Paris*, lundi 1er février 1768. Dans *la Nouvelle Revue encyclopédique* (Didot, 1847), t. IV, p. 299. Gilbert a fait allusion à cette infamie, dans *Mon Apologie :*

> Cependant une vierge aussi sage que belle
> Un jour à ce sultan se montra plus rebelle.....

Correspondance secrète, t. VI, p. 171.

citoyen, faire oublier tant de souillures et par sa droiture, l'autorité de son caractère, dans les circonstances difficiles où il se trouva, rendre au pays les plus signalés services[1].

Nous avons vu le théâtre Feydeau, dont l'opposition sournoise avait déplu, frappé d'une interdiction temporaire; ç'a allait être au tour de la salle Louvois. Mais, cette fois, la répression serait plus sévère; il est vrai que Feydeau n'avait frondé que le gouvernement, et que Louvois s'attaquait à la personne d'un de ses membres : l'inégalité des torts saute aux yeux. Le 17 thermidor (août 1797) l'on donnait *les trois Frères rivaux* de Lafont, un petit acte joué, pour la première fois, en 1713, antérieur par conséquent, au moment présent de quatre-vingt-deux années. La pièce était gaie et toujours accueillie du public avec faveur. Elle n'eut, pour le coup, que trop de succès.

On a profité, dit un chroniqueur, moins circonspect d'ordinaire, d'une identité de nom pour faire à un homme en place quelques applications ridicules, indécentes et qui seroient odieuses si elles étoient fondées. Nous assistions à cette représentation (dont les perfides journaux ont depuis rendu un compte infidèle et empoisonné). Nous avons gémi du délire de quelques jeunes têtes, et nous avons ensuite été témoin de la douleur des comédiens; mais quel remède? Ils n'ont plus joué la pièce, quoique bien sûrs d'attirer la foule en la redonnant. Pouvoient-ils donc faire mieux?

Nous croyons à l'homme en place dont il s'agit autant d'esprit qu'il est notoire qu'il a de talens et de connoissances. Nous sommes loin de penser qu'il ait fait à ce petit événement une attention sérieuse et surtout que ce soit à sa vengeance qu'on doive en ce moment la clôture du Théâtre-Français. Loin de nous seulement de nous arrêter à ce soupçon[2]...

1. Le fondateur d'Odessa, le ministre de la Restauration.

2. Grimod de La Reynière, *le Censeur dramatique* (Paris, 1797), t. I, p. 263, 264; 30 fructidor, an V.

Précisons les faits, auxquels nous reporte avec une discrétion qui lui est peu habituelle, le rédacteur du *Censeur dramatique*.

... Le rôle du valet Merlin étoit joué par Larochelle, racontent les auteurs de *l'Histoire du Théâtre français*. *Monsieur Merlin*, lui dit un interlocuteur, *vous êtes un coquin*. Les applaudissemens éclatent dans tous les points de la salle. Les acteurs, tout interdits, ne savent à quoi attribuer cet enthousiasme, et sont bien loin d'imaginer que *Merlin, vous êtes un coquin*, est une application qu'on fait à Merlin, ministre de la justice. *M. Merlin*, continue l'acteur, *vous finirez par être pendu*. Pour le coup, les voûtes de la salle sont ébranlées, et les bravos, les éclats de rire, les trépignemens de pieds dûrent plus d'un quart d'heure, et il n'est pas un spectateur qui ne confirme l'arrêt involontaire prononcé par l'acteur[1]...

Il s'agit ici de Merlin de Douai, qui s'était montré particulièrement rigoureux envers les émigrés, et était entré au Directoire sur le corps de Barthelemy (5 septembre) pour renforcer le parti de la violence et d'une sévérité implacable. Les ennemis, les victimes ne sont pas forcés d'être équitables et de reconnaître la supériorité des lumières et même l'importance des services rendus au régime qui les opprime. Merlin n'était pas un *maraud*, et il eut bien de la bonté de penser que cette apostrophe à l'adresse d'un valet pût lui être applicable, le valet portât-il son nom. Le théâtre avait senti la gravité de ce qui venait de se passer, et la pièce ne reparut plus. Mais ces soumissions tacites n'apaisèrent pas le ministre outragé; et, cinq semaines après, le temps de trouver un prétexte à cet excès d'autorité, Louvois était fermé, et sa troupe, mademoiselle Raucourt sa directrice en tête, sur le pavé, sans ressources.

1. Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre français*, t. IV, p. 78, 79. — Lafont, *les Trois frères rivaux*. Scènes XIII, XIV, XV.

sans pain. Ces exécutions étaient de nature à inspirer une sainte terreur aux irrévérencieux artistes, pour lesquels l'ancien régime n'avait, en aucun cas, eu de ces rigueurs.

... Depuis près d'un an, écrit La Reynière, à la date du 30 germinal, an VI (19 avril 1798), les comédiens français n'ont pas osé jouer *les Femmes savantes*, parce que le nom d'un ministre avoit la même terminaison que celui d'un personnage ridicule de cette comédie. Maintenant que ce ministre n'est plus en place, nous ignorons s'ils auront le courage de la remettre ; mais il n'étoit pas indifférent de citer ce trait, pour prouver de quelle espèce de liberté jouissent maintenant nos grands théâtres[1].

La pression exercée sur ces exploitations dramatiques et tendant à maintenir dans les esprits une terreur salutaire, était l'inévitable conséquence du coup d'État de fructidor (4 septembre 1797) qui par l'écrasement des royalistes, restaurait « un peu mitigé » le gouvernement révolutionnaire[2]. N'était-ce pas bien le cas, pour un pauvre auteur, d'incliner l'échine et de chanter les hauts faits des vainqueurs? Le théâtre de la République, donnait six semaines après, le 20 octobre, une comédie en trois actes, *les Veritables honnêtes gens*, qui n'était qu'une lâche apologie de cette néfaste journée. Heureusement le traité de Campo-Formio venait soulager le pays, dont

1. *Le Censeur dramatique*, t. III, p. 335. Il eût semblé que cette terminaison se rencontrait, non richement mais suffisamment, dans *Trissotin*. Mais, à cette date, Merlin était toujours aux affaires. Il ne donnera sa démission que quatre mois avant le coup d'État de brumaire (17 juin 1800). Quoi qu'il en soit, cette indépendance sans réserve du journaliste ne devait pas demeurer indéfiniment impunie, et *le Censeur* sera frappé lui-même par une suppression irrévocable, en juin 1798. Le numéro du 28 aura été le dernier du curieux recueil. Gustave Desnoiresterres, *Grimod de La Reynière et son groupe* (Didier, 1877), p. 219, 220.

2. Mignet, *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 225.

les ressources étaient à bout, et exalter toutes les têtes. Cette fois, les apologies les plus métaphoriques ne pouvaient ombrager personne, et la France tout entière applaudit aux mille à-propos dont ce grand acte était l'occasion. Nous ne citerons que *la Paix*, du chevalier Aude, qui se distinguait de toutes ces improvisations par de l'esprit, des couplets biens tournés, très propres à relever et à surexciter le sentiment national[1].

Mais si la paix était conclue au dehors, au dedans elle n'était pas dans les cœurs, l'incertitude était partout; à la réaction de Thermidor avait succédé la réaction jacobine, cachant ses griffes, mais avec la bonne envie de reconquérir le terrain qu'elle avait perdu. Cette époque intérimaire demande à être observée avec des yeux singulièrement attentifs, étrangement sagaces. Pas une des unités de ce tout, qui n'ait à donner le change aux autres et à soi; de là, une susceptibilité farouche, que le moindre propos suffit à exalter. Si la comédie ne ferme pas ses portes, si elle n'abdique pas tout à fait la mission qui lui incombe, au moins elle usera de précautions infinies et se renfermera dans la peinture impersonnelle des vices et des ridicules. Mais on a vu qu'elle n'avait pu éviter, en dépit de sa prudence, le ressentiment des puissants du jour, aux yeux desquels sa parfaite innocence avait été un argument sans valeur. Il advenait, d'ailleurs, que le poète se laissait tenter et arrivait jusqu'au portrait, un portrait au bas du-

1. Il fit encore *les Bruits de paix*, *les Préliminaires de la paix*, *le Présent du Gouvernement aux guerriers pacificateurs*. Citons encore *la Victoire et la Paix*, par Ducolombier; *la Paix et l'Amour*, de Jouy; *le Pari ou la Paix*, de Barré, Radet et Desfontaines; et *la Bonne nouvelle*, de Longchamp et Saint-Just, au Théâtre-Français, qui donna lieu à de véritables transports : « Oui, que la paix soit avec nous ! » chantait le public à l'unisson des acteurs, au refrain de la ronde finale.

quel chacun pouvait apposer le nom. Dans la comédie de Pujols, *les Modernes enrichis*, qui, en somme, s'adressait à toute une caste, le nouveau parvenu (ce fut même le titre primitif de l'ouvrage) est traité avec une telle vérité et une telle précision, que l'un de ceux qu'elle pouvait atteindre, n'hésita point à se considérer comme le but trop certain de cette satire virulente contre les turcarets du Directoire. Il jeta les hauts cris, ne tarit pas sur l'insolence d'écrivains bons à pendre : il s'était reconnu dans le rôle du voleur[1]. Ce n'est pas l'exemple unique de chagrins pareils infligés à ces Plutus à peine décrassés, et l'on eût pu se croire revenu aux beaux temps des Thevenin, des Bourvallais, des Deschiens et des Desbuttes, mis en lambeaux par cette presse interlope datée d'Amsterdam ou de Cologne.

L'on ne parlait, aux abords de 1797, que d'un procès à sensation entre une actrice célèbre, mademoiselle Lange, et un manieur d'argent de haute volée, pour nous servir d'une expression toute moderne, le Hambourgeois Hoppé, deux ou trois fois millionnaire, qui s'était ouvert avec l'irrésistible clef d'or dont Philippe de Macédoine vantait les merveilles, la porte de la Vénus de la rue Saint-Georges. De leurs amours, était issue une petite fille à laquelle on donna le nom de Palmyre, et dont la naissance, loin d'être un lien de plus, devait être le prétexte de débats honteux et misérables. Hoppé avait été précédé dans le cœur de la belle par un certain Leuthrand Beauregard, fournisseur des armées, il se vit remplacé à son tour par un carrossier du nom de Simon ou Simons que mademoiselle Lange ne tardait pas à épouser, ce qui l'amenait à être la belle-mère de sa camarade mademoiselle Can-

1. Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre français*, t. IV, p. 105.

deille[1]. L'on se prend, l'on se garde plus ou moins, l'on se quitte : que deviennent, la plupart du temps, les fruits hasardeux de ces liaisons d'un jour? La mère, on la connaît; mais le père, ce père de rencontre, quel est-il? Il faut être un Hoppé pour ne concevoir nul doute sur sa problématique paternité. Celui-ci s'avise de réclamer son enfant (qui est bien le sien, puisqu'il a été baptisé sous son nom dans la chapelle de l'ambassade de Suède), et dont-il ne veut point laisser l'éducation à une fille de théâtre. En somme, Hoppé avait fait ses conditions à l'avance : mademoiselle Lange s'était engagée à quitter les planches et avait été indemnisée de ce sacrifice par un don de deux cent mille francs. Mais, après avoir encaissé, l'oublieuse avait de nouveau affronté les feux de la rampe sans se préoccuper de ce qu'en penserait son ci-devant amant; de là, procès, plaidoiries; et quelles plaidoiries! Les contendants en sortirent un peu plus avilis et honnis, Hoppé surtout; car une actrice jolie rencontre toujours des circonstances atténuantes. L'avocat de Lange riposte qu'elle est mère et qu'elle a le droit de garder sa fille, y eût-il un père : mais il n'y a de père que lorsqu'il y a mariage. Quant aux deux cent mille francs, Hoppé se moquait du monde et des juges : ils avaient été soldés en assignats, qui, au moment où elle les avait reçus représentaient quarante mille livres à peine. On se demandait ce que déciderait le tribunal. Il s'en tira en tribunal d'esprit. qui ne se laisse pas prendre aux beaux yeux de Phryné. Son arrêt fut un dénouement de bonne comédie, inattendu et

1. Le père, informé du mariage, accourt de Bruxelles, pour empêcher cette folie ; mais il tombait amoureux lui-même de l'aimable Candeille, et une double cérémonie, le même jour, unissait le père et le fils. Cela ressemble un peu au *Triple Mariage*, de Destouches, dont il a été question en son temps.

équitable. Ce père, qui revendiquait une fille incertaine, ne valait pas mieux que cette mère courtisane, appartenant au plus offrant. La jeune Palmyre ne fut adjugée ni à l'un ni à l'autre, on lui nomma un tuteur, et les deux cent mille livres en litige lui furent attribuées (janvier 1797). A quoi bon cette histoire d'une édification médiocre ? Nous en eussions fait grâce, sans l'application maligne des vers que Claire, du *Mercure galant*, lançait à la tête de M. de Lamotte redemandant son argent :

Tous les dons qu'en m'aimant vous pouvez m'avoir faits
Me sont trop précieux pour les rendre jamais...
Retenir vos présents, c'est vous aimer encore[1]...

Cela ne rappelle-t-il pas une histoire aussi scandaleuse, celle du juif Dulis et de mademoiselle Pélissier, qui, trois quarts de siècle plus tôt, divertit et indigna tout à la fois une société sans préoccupations et ne soupçonnant guère ce que l'avenir ménageait à ses petits-neveux ?

Grâce aux brutalités du pouvoir à l'égard des théâtres, grâce aux divisions qui ne séparaient que trop depuis la Révolution cette grande famille des artistes, les premiers comédiens de Paris et du monde mouraient littéralement de faim, dans l'impossibilité de s'entendre et de former cet ensemble qui constitue une troupe. Le directeur du Feydeau conçut la louable tâche d'opérer une fusion, dont le public eût profité le premier. Il fallut de la part de quelques-uns un grand effort de générosité, de la part de tous un besoin bien puissant pour amener un rapprochement désirable. Tout le monde battit des mains à ces arrangements de pardon et d'oubli, et ne fit exception que

1. Goncourt, *Histoire de la Société française pendant le Directoire* (Didier, 1876), p. 345.— Boursault, *le Mercure galant*. Acte III, scène IV.

pour un seul dont le changement de fortune n'avait pas adouci l'humeur. Dugazon faisait sa rentrée dans le valet des *Fausses confidences*. Il sembla étrange qu'il n'eût pas songé à reparaître dans une comédie de Molière ; Dazincourt était en possession du rôle, et l'on ne voulut voir, dans ce choix, que l'intention d'affirmer sa supériorité sur son ancien. Il en allait être puni, et cruellement. Il fut jugé inférieur à ce dernier ; l'échec eût suffi à châtier cet orgueil indomptable. Mais l'expiation devait être plus complète. Le valet d'Araminte, à un certain moment, dit à Dubois : « Toi ! nous nous soucions de toi et de toute ta race de canaille, comme de cela[1]. » Et le public d'accentuer un rapprochement inévitable par des applaudissements, qui durent sangler l'arrogant Dugazon comme des coups de cravache[2].

Le Directoire s'arrangeait de l'arbitraire, des arrestations sommaires, des mesures de rigueur, dont le profit le plus net était, pour ce gouvernement avili, de continuer, autant qu'il était en lui, une terreur moins sanguinaire mais visant les propriétés et les personnes ; car, là aussi, on se proscrivait bel et bien, et (spectacle curieux !) l'on allait voir la minorité des directeurs, soutenue des Conseils, déporter une majorité dont la modération la gênait. Mais les bons temps étaient passés, et la résistance, quoique mutilée, ne laissait pas d'inquiéter des gouvernants qui, d'ailleurs, avaient plus d'un souci. Malgré la dure leçon qui lui avait été infligée sur les degrés de Saint-Roch, le parti monarchique avait confiance en des jours meilleurs et prochains. Le cynisme, l'immoralité sans vergogne des nouvelles couches dans tout l'enivrement de leur récente opulence,

1. Acte II, sc. x.
2. Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre français*, t. IV, p. 115, 116.

cette aristocratie grotesque, honnie par le peuple lui-même, devaient inspirer bon espoir à cette fraction très nombreuse de gens désillusionnés, comparant le gâchis présent à ce règne disparu qui n'avait voulu que le bien et n'avait demandé qu'à résoudre pacifiquement, honnêtement les terribles problèmes en face desquels il s'était trouvé.

Le général de vingt ans, qui avait mis son épée au service du Directoire, s'était embarqué pour l'Égypte, au grand soulagement de celui-ci, que devait inquiéter tant d'ardeur, de supériorité, d'ambition mal déguisée; à la grande surprise aussi du pays préparé à une lutte plus acharnée et plus incertaine, si le théâtre en était plus rapproché. L'opinion avait été travaillée dans le sens d'une invasion en Angleterre. La patrie de Pitt ne s'était pas laissé gagner par l'exemple des autres puissances, elle n'avait pas voulu désarmer : on l'irait relancer dans son repaire et l'on ne doutait pas que, conduits par le général Bonaparte, nos soldats, en dépit des obstacles naturels d'une telle entreprise, ne fissent repentir ces traditionnels ennemis de leurs complots contre la République une et indivisible. A un banquet qui lui était donné, dans la grande galerie du Musée, le président du Directoire avait bu à l'affranchissement de l'Océan, à la liberté des mers. Ce fut à qui, de nos Pindares, surexciterait l'enthousiasme par la perspective d'une victoire assurée. Une femme, la citoyenne Mittié, faisait représenter, le 4 nivôse an VI (24 décembre 1797), *la Descente en Angleterre*, au théâtre de la Cité-Variétés. Le *Scipion l'Africain*, de Sauvigny, un acte en vers prétentieux, était joué quinze jours après (9 janvier 1798), sur le théâtre de la République, avec l'assentiment de la censure : « Le mérite de l'à-propos et du sujet de cet acte vous déterminera sans doute à en

accélérer la représentation dans ce moment; et le public ainsi que le gouvernement ne pourroit que vous savoir gré de vos efforts à célébrer au moins allégoriquement un héros favori de la victoire et un des fermes appuis de la liberté. » Cependant, l'on croyait devoir réclamer de l'auteur un sacrifice nécessaire, une tirade à effet de Marcellus à ses complices, qui se plaignait de la perte de la liberté et de l'avilissement du nom romain; elle finissait par ces vers (scène XIV) :

Fatigués, tourmentés par des ruses perfides,
En proie à la disette, écrasés de subsides,
Jouets de nos tyrans et du ciel en courroux,
Voyez tous les fléaux accumulés sur nous[1] !

Le censeur, et il n'avait pas tort, redoutait que la malveillance abusât de certains rapprochements qui n'étaient que trop aisés à faire : les subsides, la disette, les assignats, les vexations de toute nature de ce pouvoir inepte, d'autant plus ombrageux qu'il se sentait faible et ébranlé. L'auteur était un trop farouche converti pour qu'il y eût lieu de soupçonner une arrière-pensée perfide ; mais on s'étonne qu'un censeur de l'ancien régime n'eût pas compris la part belle qu'il faisait aux ennemis de la République et du Directoire, dans ces vers ronflants et indignés. Citons encore *les Prisonniers français en Angleterre*, de Dognon et Rebory, qui les dédiaient au futur vainqueur d'Albion (8 avril 1798).

Mais, si le général Bonaparte ne renonçait pas à atteindre le lion dans son repaire, il avait choisi son champ de bataille, et il était déjà loin des côtes de France, faisant voile

1. Welschinger, *le Théâtre de la Révolution*, p. 128.

vers l'antique empire des Pharaons, qu'on le croyait encore surveillant et hâtant les préparatifs d'une descente sur le sol anglais. Les succès inespérés de ce capitaine heureux, l'expédition de Syrie, la prise de Gaza et de Jaffa, la victoire du Mont-Thabor, dont les nouvelles parvenaient coup sur coup, ne tardaient pas à bouleverser toutes les têtes. On se répétait ces hauts faits, plutôt le propre de la légende que de l'histoire, quand, un matin, l'on apprenait l'apparition du général dans Paris, le 24 vendémiaire an VII (16 octobre 1799). A peine arrivé, les regards fixés sur lui disaient assez les espérances qu'il avait fait naître, dût la délivrance n'être acquise qu'au prix d'une liberté dont on n'avait connu que les excès. Il ne fallut que vingt-quatre jours pour réaliser l'attente d'une population à bout de forces et de patience, sans illusions sur un despotisme impuissant qu'elle vit balayer avec transport. La journée du 19 brumaire (9 novembre 1799) ouvrait des destinées nouvelles à cette France semi-barbare et qui allait redevenir la première puissance du monde. Les poètes ne firent pas défaut, cela va de soi, et, quatre jours après, l'on représentait à l'Opéra-Comique *les Mariniers de Saint-Cloud*, de Sewrin (22 brumaire) ; le lendemain, au Vaudeville, *la Girouette de Saint-Cloud* et *la Journée de Saint-Cloud ou la Pêche aux Jacobins*. C'est à qui, dans ces improvisations plus ou moins opportunes, saluera le soleil levant et jettera de la boue aux vaincus; ceux-là méritaient pis. Mais toujours le même spectacle attristant de flagorneries et de lâchetés donné par des poètes faméliques, qui avaient trouvé de l'encens et des rimes pour louer et glorifier un régime de sang et de violences dont ils avaient été les complices. « Le jeune héros » est chanté sur tous les tons. C'était la gloire, l'affranchissement; c'était la paix avec l'abondance, la sécurité, la reprise des

affaires à l'extérieur comme à l'intérieur. *La Journée de Saint-Cloud* célébrait ainsi la chute du Directoire et l'établissement du Consulat :

On eut cinq maîtres autrefois ;
Mais le bonheur nous accompagne.
Nos consuls, qui ne sont que trois,
Nous font jouer à qui perd gagne.
A leurs soins nous devrons la paix,
Et sans peine chacun devine
Qu'en pareil cas, pour les Français,
Le terne vaut mieux que le quine.

C'était vrai, à coup sûr, et mieux valait tout plutôt que ce gouvernement impuissant et odieux. Pourtant, MM. Léger, Chazet et Armand Gouffé étaient-ils bien certains, au point de vue de ce qui les touchait, d'avoir joué « à qui perd gagne ? » Dès le 24 brumaire, l'administration de l'Opéra-Comique recevait une lettre de Fouché, lui déclarant que la Révolution du 18 brumaire, ne ressemblant à aucune autre de celles qui l'avaient précédée, n'aurait pas de réaction, et lui enjoignait de ne pas représenter *les Mariniers de Saint-Cloud*, pièce dont trop de détails rappelaient amèrement d'anciens souvenirs qu'il fallait effacer[1]. C'était témoigner d'une belle âme à l'égard des vaincus. En réalité, et malgré ces prémisses de bon augure, le nouveau pouvoir n'aimera ni les donneurs d'avis, ni les frondeurs, et il aura en suspicion grande ces champs-clos où la satire ne peut pas toujours être prévue, et, conséquemment, prévenue. Lors de l'établissement du Consulat, une vingtaine de théâtres de toute taille se disputaient

1. Étienne Charavay, *Catalogue d'une précieuse collection de lettres autographes, de documents historiques*, etc. Le jeudi 17 mars 1881, p. 51, n° 233.

la faveur du public parisien, qui les suivait assidûment. Un beau jour, d'un trait de plume, le chiffre en sera réduit à neuf, qui auront affaire à une censure vétilleuse, et seront éternellement sous le coup de répressions impitoyables.

Mais le siècle vient de se clore, ce siècle sans précédents, spirituel, élégant, indolent, voluptueux, qui, remettant au lendemain les devoirs et les affaires, n'était sorti de son long assoupissement que par le coup de foudre même qui l'anéantissait. A ce siècle extraordinaire devait succéder une époque non moins étrange, non moins féconde en contrastes de toute nature, qui, loin de répudier l'héritage, l'acceptait sans réserve, plus encline à s'en approprier les exagérations et les travers qu'à profiter des expériences amères d'un passé plus qu'orageux. Si le dix-huitième siècle a été secoué, bouleversé, les dix dernières années de sa vie, par une révolution terrible et sanglante, l'on peut dire que le dix-neuvième n'a été qu'une succession de révolutions, dont les résultats les plus flagrants ont été d'agiter profondément le pays, sans grand profit pour le présent et pour l'avenir. A cause de cela même ces trois quarts de siècle si troublés offriraient d'incomparables documents pour un travail du genre de celui-ci. Malheureusement, de pareilles études ne sont praticables qu'à la condition d'une indépendance absolue, et c'est le temps seul qui l'assure. La vérité n'est pas acceptée, dès le lendemain. Une famille, pour peu qu'elle se juge offensée dans son honneur ou sa seule vanité, ne se croit-elle pas fondée à demander le châtiment de l'écrivain qui aura méconnu le respect dû à une tombe ; et n'avons-nous pas vu un prélat illustre, à la

suite de débats élevés où il avait estimé de son devoir de s'exprimer en toute rigueur sur l'attitude professionnelle de l'un de ses prédécesseurs, poursuivi par des héritiers auxquels, finalement, pleine satisfaction était donnée? *La Comédie satirique au dix-neuvième siècle* serait incontestablement un livre des plus intéressants à écrire, mais cette tâche séduisante ne saurait être l'œuvre d'un contemporain.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE I

I. — La Régence. — L'agiotage. — Un censeur. — Magistrats dilettantes. — Le mari célibataire.

L'époque a sa formule, 1. — Reprise d'*Athalie*. Un nouveau Joas, 2. — *Œdipe*. Le Régent et ses filles, 3. — La Motte détracteur d'Homère. Le *Triple mariage*, 4. — Madame de Saint-Sulpice, 5. — Plaisanterie de grands seigneurs, 6. — Polichinelle en décret, 7. — Le Régiment de la Calotte, 8. — Cartouche. *Les Voleurs ou l'Homme imprenable*, 9. — Balagni. D'après nature, 10. — Empressement scandaleux, 11. — Représentation des deux pièces. Rapport de Harpin, 12. — Le duc de La Force et ses émules. Bouc émissaire du Système, 13. — Les nouveaux enrichis. L'homme de finance d'alors, 14. — *Arlequin traitant*, 15. — La rue Quincampoix, 16. — Le duc de La Force marchand de chandelles, 17. — Le cocher de Law. *L'Actrice nouvelle*, 18. — Adrienne Lecouvreur. C'est une mode de l'avoir chez soi, 19. — Un abbé profane. Scaramouche en petit collet, 20. — Susceptibilités de l'abbé Pellegrin, 21. — La Serre, 22. *Arlequin Pyrame*. C'est un magotin, 23. — Rien à faire, 24. — L'abbé Chérier. M. Bredouille notaire, 25. — *Le Faux savant*, 26 — Le président de Lubert. Le meilleur violon du parlement, 27. — Président ou sénéchal, 28. — Un jésuite détroussé, 29. — Les *Lettres persannes*, 30. — *Pseudomette*-Voltaire, 31. — Un étrange mariage, 32. — Rémond et madame Rondet. Curieux portrait, 33. — Sans-Rime et Sans-Raison, 34. — Les cafés Gradot et Procope, 35. — Un jardin philosophique et littéraire. Le Sage, 36. — Auteurs de trivelinades. Magnanimité de Voltaire, 37. — *Le Philosophe marié*. C'est l'histoire de l'auteur, 38. — Étrange aveu d'Helvétius, 39. — Mademoiselle Crozat et *l'École des Bourgeois*, 40. — La Graffinade. Le brocanteur Raguenet, 41.—Les amours de mademoiselle Duclos. Sujet d'ode anacréontique, 42. — Rouée de coups, 43. — La Pélissier et son juif, 44. — Duplicité éclatante. *Le Triomphe de l'intérêt*, 45. — Intervention de la reine, 46. — *Les Étrennes ou la Bagatelle*, 47. — Le monde de l'Opéra, 48.

II. — Théâtre moliniste. — Le Préjugé à la mode. La Métromanie. — Comédie politique.

Le Malade par Complaisance. Marie Alacoque, 49. — Le père Girard et la Cadière. *Le Nouveau Tarquin*, 50. — *L'École des amis*. MM. de Vaubecourt et de Verthamont. Célébrons Tircis, 51. — Port-Royal et Saint-Médard, 52. — État du jansénisme. *La Femme docteur*, 53. — Triple définition de la Grâce. M. de Senez et les avocats de la cinquantaine, 54. — Prophétie de Cléante, 55. — Petite rouerie d'auteur. Paternité discutée. 56. — Amis et ennemis. Engouement des uns, indignation des autres, 57. — Profanes divertissements à Germigni. Le père Bougeant, 58. — Capucins travestis en romaines. L'avocat Phlégias, 59. — *Le Saint-Déniché*, 60. — L'abbé Bécherant. Nommé en toutes lettres, 61. — Amères récriminations, 62. — Les nouveaux trembleurs. Toujours Tartufe et sa dupe, 63. — Le théâtre janséniste. *Arlequin esprit-follet*. Démenti que se donnent les jansénistes, 64. — Estampes jansénistes. Arlequin aux Enfers, 65. — L'archevêque de Paris et *les Nouvelles ecclésiastiques*. Le parlement à Compiègne. Mal reçu du roi, 66. — *Le Procès des Sens*. L'amour tient audience. Allusion à la réception faite au parlement, 67. — Médecins et chirurgiens, 68. — Procope-Couteaux. Un petit Ésope en bonne fortune. *Le Docteur Fagotin*, 69. — Le médecin de l'évêque de Liège. *Bolus*, 70. — Voltaire et ses parodistes. Le faux Goût opposé au vrai, 71. — Le genre larmoyant. La Chaussée. *Le Préjugé à la mode*, 72. — M. de Melun, 73. — Le duc de Péquigny. Le jour des noces, 74. — Morand et Guyot de Murville. Le besoin de parler de soi, 75. — Les amoureux de mademoiselle Malcrais. *La Nouvelle Sapho*, 76. — *La Métromanie*. La Chaussée s'y prend sur le tard, 77. — *L'Ambitieux* et M. Chauvelin, 78. — *La Présomption punie*, 79. — Les souverains du monde déguisés en bergers, 80. — Popularité du roi de Prusse. Contrefaçon du grand Roi, 81. — Flagorneries de nos poètes. Ce qu'en pense Louis XV, 82. — Les envieux de Maurice, 83. — *Coriolan*, 84.

III. — Le Méchant. — Querelle des bouffons. — J.-J. Rousseau. Les philosophes et l'Écossaise.

La Gouvernante. Belle conduite d'un magistrat, 85. — *Le Méchant*. Ce qu'en a écrit Rousseau, 86. — Maurepas et le duc d'Ayen, 87. — Hésitation des contemporains. Le comte d'Argenson. Ce que dit son frère, 88. — Madame de Chaulnes. Son portrait, 89. — Le marquis de Vintimille. Méchant et fou, 90. — De qui est son fils. Mort de la marquise. Extrême affliction du roi, 91. — Dutartre de Bourdonné, 92. — Ensemble composite. Géronte et Valère, 93. — Hénault-*Pasquin*. Doyen des petits-maîtres, 94. — Mauvais procédés de Crébillon. *L'Amant précepteur*, 95. — *Sémiramis*, un sermon. Deux vers d'*Aristomène*, 96. — Les jésuites de Tanis. *Don Sanche d'Aragon*, 97. — *L'homme de fortune*, 98. — Hauts cris des financiers. Une scène de généalogie, 99. — Panique de M. de Vandières, 100. —

Une pauvre reine, 101. — *Ésope à la cour*. Louis XV prend pour lui la leçon, 102. — Une maîtresse insolente. Ce qu'elle dit à la reine, 103. — Madame de Flavacourt. Le prince Charles, 104. — Revanche de souveraine. Inventaire avilissant, 105. — Le grand air d'*Armide*. Un trait de génie, 106. — Bellevue. *Vénus et Adonis*, 107. —*L'Impromptu de la cour de marbre*. Une scène des *Troyennes*, 108. — Rousseau, 109. — Avions-nous une musique? 110. — Les Bouffons à Paris. Les deux coins, 111. — Jean-Jacques bafoué et content, 112. — *Les Adieux du Goût*, 113. — *Plutus* La Popelinière. La *Frivolité*, 114. — Un orchestre d'assassins, 115. — *Les Originaux*. Tressan et le père Menoux, 116. — Quadrature du cercle. Nicole et Mathulon, 117. — Nouvelle facétie de Polichinelle, 118. — Le chevalier de Causans, 119. — Un portrait peu flatté. La Morlière, 120. — Saint-Foix et les Carmes deschaux, 121. — *Le Derviche*. 122. — Socrate dans l'habit de Voltaire, 123. — Une place à prendre, 124. — *Les Philosophes*. Qui l'on attaque, 125. — Un cynique. Ce que dit le valet de son maître, 126. — Le dîner de Crispin, 127. — En qualité d'être, 128. — Reproches de Voltaire, 129. — Ce que répond Palissot, 130. — Protégé du duc de Choiseul. Et pourquoi, 131. — L'abbé de Latour-du-Pin, 132. — *L'Écossaise*, 133. — Générosité de Palissot, 134. — Madame Fréron à *l'Écossaise*, 135. — Iniquités de ces exhibitions, 136.

IV. — Tancrède et M. de Broglie. — Le Cercle de Poinsinet. Les Druides. — Le Parlement Maupeou.

Le Fils naturel. Grief de Rousseau contre Diderot, 137. — *Osaureus* et *le Sauvage hors de condition*, 138. — Le *Socrate* de Sauvigny, 139. — Le citoyen de Genève. Un charmeur, 140. — Un causeur armé jusqu'aux dents, 141. — Rulhière. Ses rapports avec Jean-Jacques, 142. — Scène plaisante. La comédie du *Méfiant*, 143. — Bernardin de Saint-Pierre. Menace sans effet, 144. — *Théagène et Chariclée*. Un censeur à la Bastille, 145. — Impertinence de l'argent. *Julie* de Marin, 146. — *Astarbé*, de Colardeau. Déroute de Rosbach, 147. — Le prince de Soubise. Révélations piquantes, 148. — Le maréchal de Broglie. Exil. Popularité subite, 149. — Ovations à la Comédie-Française. *Tancrède*, 150. — Allusion aux Calas, 151. — *Barnevelt*. Le prince d'Orange et M. de La Chalotais, 152. — Susceptibilités diplomatiques. *L'Anglais à Bordeaux*. *Ernelinde*, 153. — Poinsinet-le-Mystifié. Réquisitoire de Palissot, 154. — Accusation de plagiat. Aventure arrivée à l'auteur, 155. — Le poète Durosoy, 156. — Les originaux du Cercle. Le marquis d'Entragues. L'abbé de Lacroix. La comtesse de Beauharnais, 157. — Préville et Lorry, 158. — Fine remarque de Frédéric, 159. — Le marquis de Ximenez, 160. — L'*Anglomanie*, 161. — *Annette et Lubin*. M. de Saint-Florentin, 162. — *La Bergère des Alpes*. Lord Albermale. Lolotte comtesse d'Hérouville, 163. — Le financier Bouret et *la Confiance trahie*, 164. — *Ésope à Cythère* et l'Opéra français, 165. — Destruction de la Société de Jésus. *Les Renards et les Loups*, 166. — *Blanche et Guis-*

card, 167. — Lettre de Diderot à Garrick, 168. — Les *Guèbres*, 169. — Les *Druides*. Madame Louise, 170. — Les théologiens de M. de Sartine. L'abbé Bergier, 171. — Intervention littéraire de Condorcet, 172. — Injonction de retirer l'ouvrage, 173. — Le théâtre d'Audinot. Plaintes incessantes de l'archevêque de Paris, 174. — Polichinelle et un conseiller au Parlement. Nicolet-*Minor*, 175. — *Prométhée*, 176. — Situation menaçante, 177. — Risques que court Mercier. Suppression du Parlement. Pas d'avocats, 178. — Premier ministre et chancelier, 179. — Le serpent noir, 180. — Juges et solliciteurs, 181. — Beaumarchais et madame Goezman, 182. — Condamnation triomphante, 183. — Le président Nicolaï, 184. — Le théâtre s'en mêle, 185. — Marin n'est pas Malbête, 186. — Le *Baiser donné*. Un veau marin, 187. — *Les Proverbes ou le meilleur ne vaut rien*. L'ennemi à la maison, 188. — *Les Lois de Minos*, 189. — Le maréchal et la maréchale de Biron, 190. — Rupture irrévocable, 191.

V. — Débuts du règne. — Comédie à la cour. — Gluck et Piccinni. Persifleurs. — L'esprit nouveau.

Le roi est mort, vive le roi, 192. — Allégresse des peuples. Le Conseil supérieur à Bayeux, 193. — *L'Impromptu de la Saint-Martin*. Magistrats comédiens, 194. — Excès de zèle. Imbert et mademoiselle Luzy, 195. — Rappel des parlements. *Le Couronnement d'un roi*, 196. — La nouvelle souveraine, 197. — Vive le roi et ses chers enfants! Reprise d'*Iphigénie en Aulide*, 198. — Continuelles ovations, 199. Le Mentor. Disgrâce de Maupeou, 200. — Turgot et Malesherbes, 201. — Le comte de Saint-Germain et l'*Amant bourru*, 202. — Toilettes extravagantes. Mécontentement du roi, 203. — Hauteur des panaches, 204. — Carlin et la plume de paon, 205. — Prince et histrion. *Don Japhet d'Arménie*, 206. — Petite vengeance du roi. Tartufe c'est Monsieur, 207. — Question de convenance. Le frère et la sœur, 208. — Un proverbe de princesse. Le joué y a un rôle, 209. — Joseph II et Gustave III, 210. — Le grand cordon de l'Étoile polaire. Catherine II et le Chevalier de malheur, 211. — Pierre le Grand et son clergé, 212. — Retour des querelles musicales, 213. — Glück. Irritabilité du musicien, 214. — Tudomèle et Aletha. Un Génie allemand, 215. — Piccinni. Chabanon va un peu loin, 216. — Persifleurs et mystificateurs, 217. — Madame de Luchet. Démêlés avec la police, 218. — Lord Gor et le comte du Barry, 219. — Le comte d'Albaret et *les Soupers de madame du Bocage*, 220. — L'homme de lettres au dix-huitième siècle, 221. — Les *Comédiens ou le Foyer*. Mercier, 222. — Le *Bureau d'esprit*. Pâle copie des *Philosophes*, 223. — Mademoiselle de Lespinasse, 224. — *Les Journalistes anglais* et *les Réputations*, 225. — La Bazoche en colère, 226. — Quitte pour la peur, 227. — Les insurgents, 228. — Le marquis de La Fayette et la reine, 229. — Réveil du sentiment national, 230. — Suffren et d'Estaing, 231. — *Zoraï*. Un censeur reprimandé. Nobles procédés, 232.

VI. — Le Mariage de Figaro. — Les Ballons. — Mesmer et ses Fanatiques. — Pièces à sentiment.

Le renvoi de Necker et *la Partie de chasse de Henri IV*, 233. — Le bailli du Roullet à l'Opéra, 234. — Dialogue entre un noble et sa femme, 235. — *Élisabeth de France*. Étrange inconséquence, 236. — Pièces à prétentions historiques, 237. — *Agis*. Tardives allusions, 238. — *Le Barbier de Séville*. Ce qui s'y trouve, 239. — *Le Mariage de Figaro*. Déclaration de Suard, 240. — Une représentation à Gennevilliers. Dernier ressort, 241. — Lauraguais et le duc de Chartres. Inconcevable succès, 242. — Les ennemis sortent de terre. Petite noirceur de Sauvigny, 243. *Les trois Folies* et M. de Calonne, 244. Beaumarchais à Saint-Lazare. Le public se range de son côté, 245. — Les Aérostats. Engouement sans exemple, 246. — L'abbé Miolan. Il y a ballon et ballon, 247. — Le théâtre de Lyon. L'intendante distribue des couronnes aux aéronautes, 248. — Ventre à terre, 249. — Mesmer. *Les Docteurs modernes*, 250. — *La Brouette du vinaigrier*. Un sifflet dévoyé, 251. — La salle des crises. La duchesse de Villeroy et son lecteur, 252. — Amende honorable, 253. — Mademoiselle Colombe et M. Dargent. Acquittée par le public. *Madame Collet monté ou le jeune homme corrigé*, 254. — Madame de Cassini, 255. — *Les Dettes*, 256. — Un héros de Plutarque, 257. — Victoire Salmon, 258. — Catherine Estinès. *Nina ou la Folle par amour*, 259. — *Le Roi Théodore*. Un remède à tous maux, 260. — Reprise d'*Athalie*. Rapport de l'inspecteur de police, 261. — Paroles du grand prêtre Joad, 262. — *Démophon* de Cherubini. Une maxime impie, 263. — *Arvire et Evelina*. Sa reprise fixée, 264. — Hésitation de Villedeuil. Comment on se tire d'embarras, 265. — Comédie sur la cour de France, 266. — Ne sera pas jouée à Pétersbourg, 267. — Encore les parlements, 268. — Rappelés sans condition, 269. — *La Cour plénière*. L'abbé de Vermond, 270. — *Le Lever de Bâville*, 271. — Fermentation des villes parlementaires, 272. — Les vrais et les faux d'Harcourt, 273. — Vive Henri IV! Au diable Lamoignon! 274. — *Les Chateaux en Espagne*, 275. — *Le Retour de Camille*, 276. — Necker par demandes et par réponses, 277. Une succession d'enfantements, 278. — La lanterne en perspective, 279.

VII. — La Reine. — Prise de la Bastille. — L'Attentat de Versailles. Charles IX. — Popularité du roi.

Transformation de l'Esprit public, 280. — Le général La Fayette. Le futur connétable, 281. — Attitude expectante du Théâtre, 282. — Charles II et le comte d'Artois, 283. — Portrait de la reine, 284. — Capable de tout. Deux pages de mensonge et d'horreurs, 285. — Petit dialogue, 286. — Réplique de madame de Staël. La reine chansonnée, 287. — Lamentable abandon. *La Chasse aux bêtes puantes*. 288. — La panthère d'Allemagne. Quarante mille livres à qui en

purgera le sol, 289. — Haine de la reine pour ses peuples, 290. — La furie favorite de Proserpine. Ardeurs de Messaline et cruauté de Frédégonde, 291. — La prise de la Bastille, 292. — État des esprits. Une ville de Normandie en 1789, 293. — L'Opéra à Notre-Dame. Marc-Antoine Désaugiers, 294. — *Les Imitateurs de Charles IX.* Foulon à l'Hôtel de Ville, 295. — Place à Monsieur l'intendant! Un double massacre, 296. — Têtes se rejoignant au tronc. *Bordier aux Enfers*, 297. — Minos et Delaunay. Singulier aveu, 298. — Jugement de Pluton, 299. — Une défense *peut-être* légitime, 300. — Le citoyen David et Pierre-Mathieu Parein, 301. — *Le Champ de mars ou la Régénération de la France*, 302. — Necker-*Éginard*. Pressentiments d'abandon, 303. Tendresses mutuelles, 304. — L'armée de Paris dans Versailles. Le grand tribun de Bimeaura. Met son âme à nu, 305. — Un malencontreux sommeil. Envahissement de la chambre de la reine, 306. — Nuit des 5 et 6 octobre, 307. — *Charles IX*. Fleury interpellé, 308. — Un orateur du parterre, 309. — Voltaire dépassé par Chénier, 310. — Masques et visages. Ce que disent de la pièce Danton et Desmoulins, 311. — Le *Réveil d'Épiménide*, 312. — M. Rature. Un censeur qui ne sait pas écrire, 313. — Illusions jansénistes, 314. — Deux clergés. Le roi n'est qu'un petit garçon, 315. — Étrange préférence de Louis XVI. Note de des Entelles, 316. — *Brutus*. Être libre et sans roi! 317. — *Mort de César*. Acquiescement des provinces, 318. — Dilemme de Mounier. Louis XVI et le Béarnais, 319. — Les vertus de notre bon roi. Revirements soudains, 320.

VIII. — Mesdames. — Fuite à Varennes.
Barnave. — La Reine au théâtre. — Deux tragédies de Chénier.

L'unique porte de salut. Les fautes du roi, 321. — Départ de Mesdames. Première halte à Moret, 322. — Arrêtées à Arnay-le-duc. Une malice de courtisan, 323. — Marthésie, 324. — M. de Narbonne. *Les intrigues de madame de Staël, à l'occasion du départ de Mesdames de France*, 325. — Inepte pamphlet, 326 — Madame Roland et madame de Staël. La comtesse Pauline de Beaumont, 327. — Mort de Mirabeau, 328. — *La Voyageuse extravagante corrigée*, 329. — Barnave et Marie-Antoinette. Dialogue entre M. de Calonne et le marquis de Bouillé, 330. — *A qui sera pendu le premier par notre jury*, 331. — Duretés de l'abbé Maury, 332. — Le duc d'Orléans. Sa conduite équivoque, 333. — Philippe le bourgeonné, 334. — Duels avortés. Saillie à la Henri IV, 335. — Charles Lameth, 336. — Pillage de l'hotel de Castries. Loyauté et modération du peuple, 337. — Barnave mauvais prophète, 338. — Les éperviers autour de la cage. Mot étrange de La Fayette, 339. — Petite lâcheté de La Harpe, 340. Détente dans la situation, 341. — Allusion aux notables, 342. — Un jeu dangereux. Les pires ennemis de la reine, 343. — Couplet de Dazincourt. Ces chiens d'Ligueux, 344. — La famille royale à l'Opéra. Règne sur un peuple fidèle, 345. — Le public des *Gratis*, 346. — Ménagements à garder. Madame Campan et M. de Montmorin, 347. — Reprise de tendresse, 348. — Trois vers de *Didon*. Rapprochements

dangereux, 349. — Où était la vraie France? *La France extérieure*, 350. — M. de Calonne et le comte d'Artois, 351. — Perplexités de la Reine. Ses confidences à l'Empereur, 352. — *Les Événements imprévus*. Jeux de scène de madame Dugazon, 353. — La flatterie la plus dégoûtante, 354. — *L'Auteur du moment* et *Caïus Gracchus*, 355. — Un pas de clerc. Lignes sanglantes de Mallet du Pan, 356. — Affreux désordre. Un page du roi malmené, 357. — Défense maladroite, 358. — Mot de Rivarol. *Richard-cœur-de-Lion*, 359. — Une représentation à Tournay, 360. — Révolution en Brabant. Ne ressemble pas à la nôtre, 361. — *L'Épreuve villageoise* et le patriote Van-der-Noot, 362. — Des lois et non du sang, 363. — *Adrien* de Méhul. Les chevaux blancs de la reine pris en mauvaise part, 364.

IX. — Journée du 10 août. — L'ami des lois. Laya. — La Chaste Suzanne. — Buzot roi du Calvados. — Gorsas.

Le Théâtre envahi par une populace effroyable, 365. — Louis XVI et l'Histoire. *Le Patriote du dix août*. Hyacinthe Dorvo, 366. — Louis XVI et Charles IX. Pétion aux Tuileries, 367. — S'ouvre à Rœderer. La Montagne menacée, 368. — L'incorruptible vertu. Pétion-Cromwel, 369. — Interpellation audacieuse. Ferme parole du roi, 370. — Mandat massacré. Toujours Médicis, 371. — Attitude de la reine. Remet un pistolet dans les mains du roi, 372. — Suprêmes efforts, 373. — Sinistres prophéties, 374. — Deux arrêtés du comité de Salut public, 375. — L'abîme entr'ouvert, 376. — Duricrane et Nomophage, 377. — La comédie politique, 378. — Aristocrate mais honnête homme. Prieur se demande comment on peut être l'un et l'autre, 379. — *L'Ami des lois* défendu. Chambon se rend à la Comédie, 380. — Paroles éloquentes de Laya, 381. — Accusé d'avoir vendu sa plume à Roland. Un dîner chez Venna, 382. Commune et Convention. Arrêt du Conseil exécutif, 383. — Santerre insulté, 384. — La pièce où la mort! Feuillants et marquis. Coblentz à la Comédie, 385. — Affiche des semainiers, 386. — Obstination du public, 387. — Effroyable saillie de Danton, 388. — *La Chaste Suzanne*. Une véritable tempête, 389. — *La Tour enchantée*. Étranges coïncidences, 390. — Complet renoncement du roi. Ses paroles à Cléry, 391. — *Le Ménage sens dessus dessous*. Fréquents désaccords, 392. — Un court dialogue, 393. — Meurtre juridique du roi. Olympe de Gouges en fureur, 394. — S'attaque à Robespierre. Défaillance momentanée. Meurt avec courage. *Mérope* et la veuve Capet, 395. — Haine implacable entre les partis. L'insurrection normande, 396. — Les Girondins à Caen. Wimpfen. Déroute de Brécourt. Buzot, roi du Calvados, 397. — Succession des rois d'Yvetot. La cour de Buzot, 398. — Conspiration contre Mesdames. On veut les retenir à tout prix, 399. — *Les chemises à Gorsas*, 400. — Neuf mois de répit. Madame de Staël, Suprême appel à la pitié. 401. — Encore Messaline, Brunehaut, Frédégonde et Médicis. Exécution de la reine, 402.